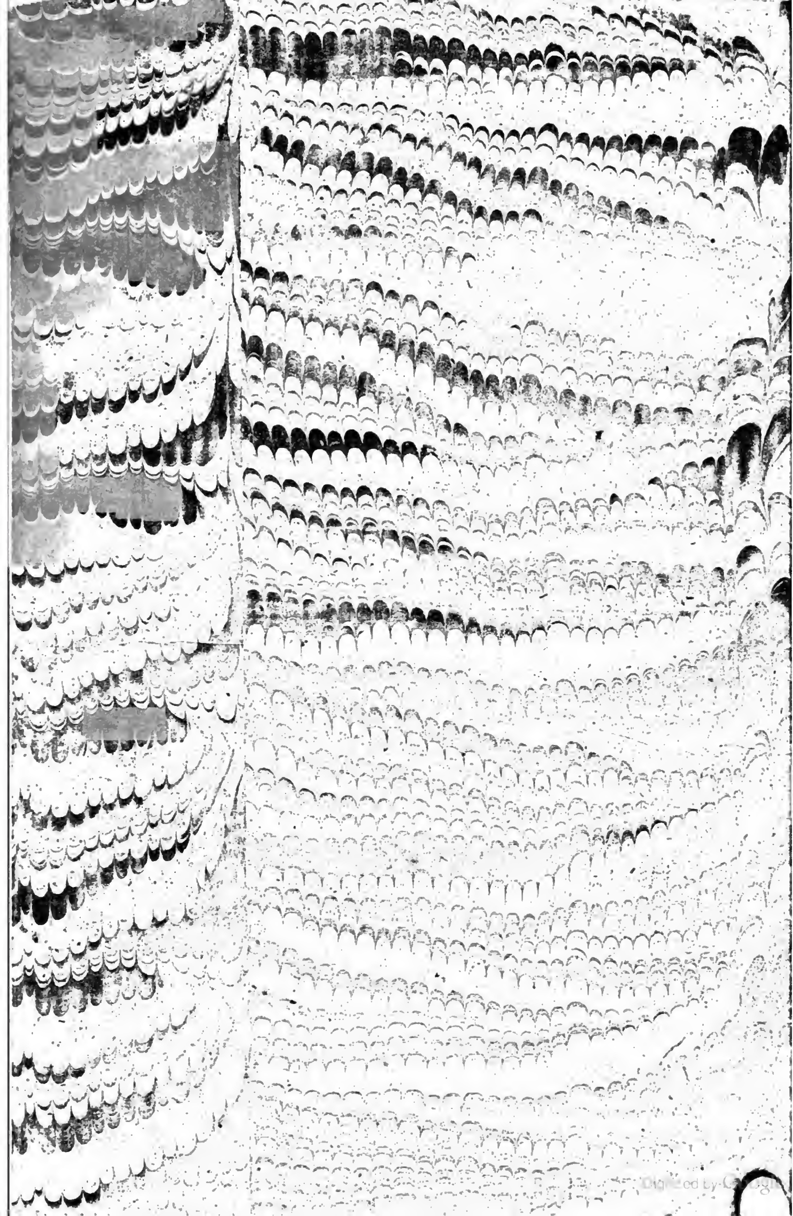










HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE

Juſtifiée par Chartes, Titres, Hiſtoires anciennes, & autres preuves authentiques.

Par Monſieur BALUZE.

TOME PREMIER.



A PARIS
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë S. Jacques, à la Couronne d'or.

MDCCVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





PREFACE.



E n'est pas une vaine curiosité ny une nouvelle invention que de rechercher l'ancienneté & la noblesse des maisons illustres. Un sçavant homme qui vivoit sous le regne des derniers Roys de la race des Valois a laissé par escrit qu'il estoit difficile de manier & traicter les affaires publiques d'un Estat avec dignité, si l'on n'avoit pas acquis la connoissance des genealogies des grandes & illustres maisons, & que les anciens Romains faisoient un si grand cas de cette connoissance qu'ils la mettoient au nombre des sciences liberales, c'est à dire des sciences ausquelles les esprits bienfaits se devoient appliquer. M. Loisel dans le dialogue qu'il a composé des Advocats du Parlement de Paris requiert parmy les bonnes qualitez d'un Advocat qu'outre les autres connoissances qu'il doit avoir, il sçache encore les genealogies & alliances de nos Roys & des principales maisons de France. Saluste nous apprend que le Dictateur Q. Fabius Maximus & Scipion avoient accoustumé de dire que lors qu'ils voyoient les portraicts de leurs ancestres, ils se sentoient excitez à faire de grandes actions, non pas neantmoins tant par la veuë de ces images que par le souvenir qui se renouvelloit en eux de la vertu & de la valeur de leurs ancestres. On faisoit tirer en cire leurs portraicts, lesquels on gardoit soigneusement dans des armoires. On les portoit aux funerailles de leurs descendans, & par ce moyen on voyoit toute la famille du defunt à ses obseques. Ce qui est une preuve tres certaine que la genealogie des maisons illustres estoit regardée parmy les Romains comme quelque chose de grand & de tres utile au public. Junie sœur de Brutus fils adoptif de Jules Cæsar

Fr. Balduinus in libro de institut. hist.

M. Loisel pag. 540.

Salust. in Jugurtha.

Plin. lib. 35. c. 2. Horat. Epod. 8.

Tacit. lib. 3. annal. extr. & lib. 4. c. 9. estant morte du temps de Tibere, Tacite remarque qu'on porta à ses obseques les tableaux de vingt familles illustres de Rome qui luy estoient alliées. Il dit un peu plus bas que les funerailles de Drusus fils de Tibere furent fort magnifiques, que l'on y voyoit les portraicts d'Ænée, des Roys d'Albe, de Romulus, & enfin toute la famille Claudiene. Cette ceremonie servoit à deux fins, l'une pour donner aux survivans de grandes instructions pour leur conduite, & l'autre afin que ceux qui degeneroient de la vertu de leurs ayeulx vissent leur propre honte; la gloire des ancestres, comme dit encore Saluste, estant une lumiere qui esclaire leur posterité & met ses defauts en un grand jour; le plus grand & le plus riche heritage que *Cicero lib. 1. offic.* les peres puissent laisser à leurs enfans estant au sentiment de Ciceron la gloire qu'ils se sont acquise en faisant de belles actions; à laquelle il faut que leurs descendans correspondent, s'ils veulent ne pas encourir le blasme & le reproche qu'on leur pourroit faire d'estre indignes de porter le nom de leurs ancestres.

La science des genealogies a esté toujours fort estimée. Tous les siecles, tous les escrivains en font foy, mesme les livres sacrez, & les Peres de l'Eglise. En ces derniers temps, depuis la renaissance des letres, beaucoup de gens de merite de toutes les nations de l'Europe s'y sont adonnez avec une grande application. Les François sont ceux qui y ont le mieux reussi, & qui ont appris aux autres nations la maniere de bien traicter cette science.

Les occupations de ma vie ont paru dans le public avoir eu peu de liaison avec cette sorte d'estude, m'estant adonné principalement à l'estude des Conciles & de l'histoire ecclesiastique. Je suis neantmoins obligé de declarer icy que dez le commencement de mes estudes, comme l'ouvrage que M. Justel a composé de la genealogie des Vicomtes de Turenne estoit nouvellement imprimé, je pris plaisir à le lire, y estant porté par l'amour & par l'inclination qu'on a naturelement pour sa patrie, le chasteau de Turenne n'estant esloigné de la ville de Tulle, d'où je suis natif, que de quatre ou cinq lieües. Il est arrivé dans la suite que voyant la maison des Vicomtes de Turenne fonduë en celle de la Tour d'Auvergne, ma curiosité m'a poussé plus loin, & je me suis enfin trouvé engagé bien avant dans la connoissance de la genealogie de cette grande & illustre maison.

Mes premieres pensées n'avoient esté que de rechercher son origine & de la conduire jusques à nostre temps. Mais il m'est arrivé ce qui estoit arrivé avant moy à M. Justel. Car en travaillant à cette recherche, à mesure que j'ay avancé mon travail, j'y ay descouvert tant de lustre & de grandeur & une si grande liaison avec l'histoire des Comtes & des Dauphins d'Auvergne que cela m'a donné envie de penetrer plus avant & d'aller jusques à la source de l'ancienneté & de la noblesse de toute la maison d'Auvergne. Je me suis donc resolu de travailler aussi à l'histoire des Comtes & des Dauphins.

Je sçay que mon entreprise est grande, difficile, & perilleuse, estant quasi impossible d'escrire sur cette sorte de sujects sans s'exposer à la mauvaise humeur des meschants critiques,

Qui cuident eslever leur nom
Blasmant les hommes de renom,

comme disoit Marot escrivant contre Sagon, lesquels *ne sçachant*, pour me servir du raisonnement & des paroles de Belleforest, *sur quoy discourir ny en quoy employer le temps & le papier, n'ont autre estude que de denigrer la reputation des grandes & genereuses maisons & revoquer en doute leur ancienne noblesse.* Ce qui ne m'estonne pourtant pas, & ne m'a pas empesché d'y travailler avec beaucoup de soin. *Est enim mihi pro fide satis animi*, comme dit Pline le jeune. Ayant toute ma vie fait profession de n'escrire rien que de vray, tout autant que j'ay sceu le connoistre, je me suis senti assez de cœur pour entreprendre un ouvrage si grand & si perilleux. Ma conscience & ma reputation me mettent à couvert des insultes de ceux qui croyent se pouvoir faire un nom dans la Republique des lettres en refutant les ouvrages d'autruy, & principalement les ouvrages de ceux qui se sont attirez l'estime & l'approbation du public. Saint Hierome s'en est plaint avant moy dans ses commentaires sur le Prophete Isaïe, disant qu'apres avoir achevé le huitiesme livre de ces commentaires, il va travailler au neufviesme, *non absque morsu & obtrectationibus invidorum, qui ignorantes quid audiant, quid loquantur, de eo audent judicare quod nesciunt, & antè despiciunt quàm probent, eruditosque se æstimant & disertos si de cunctis scriptoribus detrahant.* Il semble que ce passage ait esté fait exprez pour moy & pour l'ouvrage que j'ay entrepris. La malignité de ces escrivains ne m'empeschera pourtant pas de mettre mon ouvrage au jour. *Mea mihi conscientia*, comme dit Ciceron, *pluris est quàm hominum sermo.*

Annales de Bellforest. fol. 1412.

Plin. lib. 3. epist. 8.

J'entreprens donc d'escrire l'histoire genealogique de la maison d'Auvergne issuë des anciens Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne, divisée autresfois en diverses branches de surnoms differens qui ont subsisté longtemps, & à present reduite à celle du surnom de la Tour, la seule aujourd'huy qui nous paroisse rester de ce grand corps. Il a fallu beaucoup de peine & de soin pour la faire exactement, les titres dont elle est composée n'estant pas ramassez tous en un endroit, mais estant au contraire dispersez en divers endroits bien esloignez les uns des autres. Car outre ce qui a esté tiré de l'Auvergne & de Turenne & de plusieurs autres endroits du royaume, la plus grande partye des preuves a esté prise du Tresor des chartes de France & des anciens registres du Parlement de Paris. Ce sont les principaux endroits qui m'ont fourni les materiaux de cet ouvrage, comme on le verra bien facilement en parcourant les titres imprimez dans le second tome.

Il n'est pas necessaire de s'estendre icy sur la grandeur de la maison d'Auvergne. Le titre seul en dit assez, & la matiere que je traicte est si connuë qu'elle n'a pas besoin de plus longs discours pour estre illustrée. Je diray seulement icy, pour faire voir l'excellence de cette maison, ce que Messieurs de Sainte-Marthe ont dit de celle de Lorraine, *qu'elle se trouve avantagée d'une tres ancienne origine, & à diverses autres marques d'honeur & de grandeur toute particuliere.* Car la maison d'Auvergne,

Messieurs de Sainte Marthe to. 1. pag. 248. de l'edition de 1647.

outre ses alliances avec les principales maisons du royaume & avec plusieurs maisons souveraines de l'Europe, a encore cet avantage aussi bien que la maison de Lorraine de *s'estre alliée quinze fois avec la maison royale de France*, à laquelle on peut dire qu'elle a mesme *donné deux Reynes*, puisqu'outre Jeanne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne femme du Roy Jean, l'on sçait assez que Catherine de Medicis estoit du sang d'Auvergne par Magdelene de la Tour sa mere; de laquelle maison elle faisoit tant d'estime qu'elle en porta toujours les armes escartelées avec celles de Medicis. C'est ainsi que l'a pratiqué depuis elle Marie de Medicis, qui escarteloit toujours avec les armoiries de son pere celles de sa mere Jeanne d'Austriche fille de l'Empereur Ferdinand I. de ce nom.

La maison d'Auvergne a aussi bien que celle de Lorraine produit plusieurs grands & renommez Chefs de guerre, bon nombre de Cardinaux, & d'autres grands Prelats. Et enfin lorsque les trois branches à present esteintes de la maison d'Auvergne ont fini, elles sont tombées dans la famille royalle, nos Roys estant devenus Comtes d'Auvergne & Seigneurs de la Tour au moyen du mariage de Catherine de Medicis Comtesse d'Auvergne & Dame de la Tour avec Henry Duc d'Orleans, qui fut depuis Roy, & le Dauphiné d'Auvergne estant tombé en la maison de Bourbon par le mariage d'Anne Dauphine fille de Beraud II. dit le Grand Dauphin d'Auvergne avec Loüis II. Duc de Bourbon, & enfin en celle de Gaston fils de France Duc d'Orleans par son mariage avec Marie de Bourbon Duchesse de Montpencier, dont l'heritiere feuë Mademoiselle Anne Marie Louise d'Orleans mourant sans enfans institua par son testament Philippe fils de France Duc d'Orleans son heritier universel: sans laquelle disposition Messieurs de Boüillon, qui avoient l'honeur d'estre les plus proches parents de cette Princesse du costé de Montpencier, seroient rentrez naturelement par le droit de succession dans le Dauphiné d'Auvergne.

La branche des Dauphins d'Auvergne a esté d'une tres grande reputation; & il luy est arrivé ce que Tite Live a remarqué il y a longtemps au sujet des villes dont les commencemens ne sont pas connus, qu'on y a meslé des fables pour la rendre plus auguste & plus respectable, ayant esté avancé dans un arrest de l'an MCCCCLI. qui sera rapporté parmy les preuves que *Domus Dalfinorum Alverniæ multùm nobilis ac per ante adventum Christi & de tempore Julii Cæsaris erat*. Mais comme je n'ay rapporté ce passage que pour marquer la grande reputation & la grande noblesse de cette branche, je ne pretens pas m'y arrester ny soustenir cette ancienneté veritable.

Tite Live lib. 1. *Datur hæc venia antiquitati ut miscendo humana divinis primordia urbium augustiora faciat.* *Preuves pag. 363.*

La branche mesme cadete des Dauphins, quoy qu'elle n'ait duré qu'environ quatre vingt ans, a esté neantmoins beaucoup illustrée pour le peu de temps qu'elle a duré, ayant esté feconde en evenemens singuliers & en grands personnages, lesquels se sont rendus recommandables par leurs grandes actions & par les services qu'ils ont rendus à nos Roys & à cet Estat dans des temps extremement difficiles, & nommement Guichard Dauphin I. du nom Grand Maistre des Arbalestriers de France,

Preuves pag. 461.

(charge à laquelle a succedé celle de Grand Maistre de l'Artillerie) & Guichard II. son fils Grand Maistre de France & Gouverneur du Dauphiné.

Cette branche estant esteinte, aussi bien que toutes les autres, sans qu'il paroisse qu'il en reste rien, il nous faut presentement parler de celle du surnom de la Tour issuë comme les autres des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne. Je suis tres informé que ce que j'avance icy sera exposé aux traicts de l'envie & de la malignité. J'en ay trop de preuves pour qu'il me soit permis d'en douter. Mais comme en tout cet ouvrage je me suis principalement proposé la maxime enseignée par Tacite, qui dit que comme il n'est pas de la gravité d'un historien de controuver des fables & d'amuser ses lecteurs par des fictions, il ne doit pas aussi rejetter ce qu'il trouve establi, *Ut conquirere fabulosa*, dit-il, *& fictis oblectare legentium animos procul gravitate cœpti operis crediderim, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim*, je tiendray la mesme conduite que j'ay tenuë jusques à present. Je sçay que le public donne assez volontiers dans la fable, & qu'il adjouste facilement foy aux origines fabuleuses des grandes maisons; lesquelles peuvent bien contribuer à faire voir leur ancienneté, mais ne prouvent pas que ces origines soient veritables. Il n'en est pas de mesme de l'ouvrage que j'ay entrepris. Je n'avance rien sans preuve, non pas mesme les conjectures. Je n'en fais aucune qui ne soit bien fondée. Si je voulois faire comme bien d'autres ont fait, prendre sans discernement tout ce qui se presente d'avantageux & d'illustre pour une famille, je pourrois dire que la maison des seigneurs de la Tour, qui descend aussi bien que celle des Dauphins des Comtes d'Auvergne, est si ancienne qu'elle remonte jusques au temps de Jules Cæsar. Je le pourrois dire d'autant plus hardiment que je trouve dans une ancienne chronique MS. des Comtes d'Auvergne que Celtille pere du fameux Vercingentorix Roy des Auvergnats, qui fit tant de peine à Cæsar, estoit Comte d'Auvergne, & que Vercingentorix le fut aussi apres luy. Mais Tacite m'a deja appris qu'il n'est pas de la gravité d'un historien d'amuser ainsi ses lecteurs. Je ne fais donc point descendre les seigneurs de la Tour de Bituit Roy des Auvergnats ny de Vercingentorix, & encore moins des Roys de l'antiquité fabuleuse. Je les fais descendre d'où les anciennes chroniques & les anciens titres nous apprennent qu'ils sont issus. Ceux qui font leurs delices des vieux contes de ma mere l'oye ne trouveront pas icy ce qu'ils cherchent. *Sunt apinæ tricæque & si quid vilius istis.*

Tacit. lib. 1. hist.

C'est par la mesme raison que je ne les fais pas non plus descendre de la maison royale de France, la premiere du monde en toute sorte de grandeurs, quoy que plusieurs aucteurs estrangers & François l'ayent avancé. Petrarque parlant du Cardinal de Boulongne issu par masles des Comtes d'Auvergne, dont il portoit les armes pleines sans y mesler celles de Boulogne, dit qu'il estoit *regia stirpe progenitus*. Un autre escrivain tres connu & estimé des gens de lettres, Hierome Surita, a escrit il y a plus de six vingt ans que ce Cardinal estoit *regio genere ortus*. Les Chanoines de l'Eglise cathedrale d'Alby escrivant aux Peres du Concile de Basle en faveur de Robert Dauphin esleu Evesque d'Alby issu d'une branche de la mai-

Preuves pag. 177.

Surita lib. 3. Judic. an 1359.

Preuves pag. 403. Zassera to. 1. pag. 221. son d'Auvergne ne font pas de difficulté de leur dire qu'il estoit *de regio Francorum genere oriundus.* Enfin François Zaſſera, qui a escrit les genealogies des familles illustres d'Italie, dit que Magdelene de la Tour-Boulogne mere de la Reyne Catherine de Medicis estoit du sang royal, *de real sangue.* Et c'est sans doute sur quelque chose de semblable que dans les Memoires de la Ligue l'aućteur des Briefs & simples discours comme les François n'ont jamais peu souffrir estranger regner sur eux met la maison de la Tour, qui est une branche de celle d'Auvergne, parmy

Tom. V. des Memoires de la Ligue pag. 77. celles qui sont du sang de France. *Une autre consideration y a*, dit-il, *que tandis qu'il s'en trouvera un de la maison de Bourbon, d'Orleans, & de la Tour, qui sont du sang de France, il est impossible qu'estranger soit receu à enjamber en ce royaume, sinon que Dieu par son juste jugement le laissat aller où la rage le precipite.* Je ne m'arreste pas à tout ce que ces aućteurs ont avancé sans en apporter les preuves, & je sçay le cas que j'en dois faire.

Je fais donc descendre la maison de la Tour de celle des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne. La preuve qu'elle en descend est divisée en deux parties, dont l'une est generale, & l'autre resulte des titres qui prouvent la descente des seigneurs de la Tour d'un Comte d'Auvergne frere de deux Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne & neveux de Guillaume le Pieux fondateur de la celebre abbaye de Clugny. La preuve generale est dans les letres du Roy saint Loüis qui confirment l'elećtion de

Preuves pag. 491. Guillaume de la Tour Prevost de l'Eglise de Brioude, dans lesquelles il est dit en termes formels que ce Prevost descendoit des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne. Cette preuve seule met l'affaire hors de difficulté; parce qu'estant certain & incontestable que les seigneurs de la Tour d'Auvergne d'aujourd'huy descendent en droićte ligne d'un seigneur de la Tour neveu de ce Prevost, il est aussi sans difficulté qu'ils sortent de la mesme tige de laquelle il estoit issu.

Il y en a encore une preuve generale dans une bulle du Pape Innocent VIII. donnée en faveur d'Antoine de la Tour dit le jeune, lequel le Pape dit estre issu *de nobili Comitum genere ex utroque parente*, c'est à dire des anciens Comtes d'Auvergne du costé paternel, & des Comtes de

Preuves de M. Justel pag. 237. Beaufort de par sa mere, comme M. Justel l'a tres bien expliqué. Car on ne peut pas dire que par les Comtes du costé paternel il faut entendre les seigneurs de la Tour qui estoient alors Comtes d'Auvergne, attendu qu'encore qu'il soit vray que les seigneurs d'Oliergues, desquels Antoine descendoit, estoient emanez de la branche des seigneurs de la Tour qui estoient alors Comtes d'Auvergne, ils ne descendoient pas neantmoins des seigneurs de la Tour Comtes d'Auvergne, mais de ceux qui estoient seigneurs de la Tour longtemps auparavant que la Comté d'Auvergne tombat en la maison de la Tour.

L'autre preuve que les seigneurs de la Tour descendent des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne resulte des anciens titres qui justifient que Geraud surnommé de la Tour estoit petit fils du Comte Acfred & neveu de Guillaume II. & d'Acfred II. Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne.

vergne. Car on ne peut pas nier que le titre de la fondation du monastere de Saucillanges en Auvergne, qui a esté donné au public il y a longtemps, & dont l'original ou au moins une copie aussi ancienne que l'original se trouve encore bien saine & bien entiere dans le Tresor de l'abbaye de Clugny, on ne peut pas, dis-je, nier que ce titre nous apprend qu'Acfred Duc d'Aquitaine fils du Comte Acfred & d'Adelinde sœur de Guillaume le Pieux Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne avoit deux freres appellez Bernard & Guillaume, lesquels sont aussi nommez dans le mesme ordre dans un titre de l'Eglise de Brioude. On ne peut pas non plus nier que Guillaume & Acfred Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne n'ayent esté neveux de Guillaume le Pieux, estant ainsi appellez dans un titre de Brioude qui contient la fondation de l'Eglise de Chanteuge en Auvergne, & en plusieurs autres titres de ce temps là. Et par consequent il faut demeurer d'accord que Bernard frere d'Acfred II. estoit aussi neveu de Guillaume le Pieux, comme il est marqué dans ces titres.

Preuves pag. 19. 21.

Preuves pag. 15. 16.

De tres anciens fragments d'un Cartulaire de Brioude trouvez dans le cabinet de feu M. Du Bouchet apres sa mort nous apprennent que ce Bernard est aucteur de la branche de la Tour d'Auvergne. Mais dautant que le soin que quelques inconnus, qui se cachent, pour me servir de la pensée de saint Fauste Evesque de Riez, & fuyent la lumiere comme les serpens, ont pris de descrier les titres qui sont contenus dans ces fragments a peutestre fait quelque impression sur l'esprit de ceux qui ne les ont pas veus, & qui ne se mettent guere en peine d'entrer bien avant dans l'examen de ces matieres, la mesdisance & l'envie ayant cet avantage par dessus la verité qu'elles sont toujours receuës favorablement du public suivant la remarque de Tacite, *Obtrectatio & livor pronis auribus accipiuntur*, il faut faire voir qu'encore bien qu'on n'eut pas ces titres, on a dequoy prouver d'ailleurs que les seigneurs de la Tour d'Auvergne, c'est à dire Messieurs de Boüillon, descendent des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne, y ayant des preuves equivalentes qui les desdommageroient de ces titres, s'ils ne les avoient pas.

Serpentinæ fraudis est ad tenebrosas cavernas relicta luce transfugere. *Faust. lib. 1. de lib. arbitrio cap. 15.*

M. Chorier Advocat au Parlement du Dauphiné, qui fit imprimer en l'année MDCLXXIV. l'histoire du Dauphiné abregée, allegue un titre de l'Eglise cathedrale de Vienne qu'il dit estre infaillible pour prouver que les seigneurs de la Tour d'Auvergne descendent des premiers Comtes d'Auvergne Ducs d'Aquitaine. Ce titre, qui sera imprimé parmy les preuves sur une copie qu'on en a escrite de la main de M. Chorier, fut trouvée par luy dans les archives d'une ville celebre. C'est tout ce qu'on a peu tirer de luy lorsqu'apres l'impression de son histoire abregée du Dauphiné on luy demanda où il avoit trouvé ce titre. Il n'en voulut pas dire davantage, voulant avoir l'honeur de le donner le premier au public, comme il est assez ordinaire aux gens de letres; & exigea mesme pour cette raison, lorsqu'il donna cette copie, qu'elle ne seroit communiquée à personne. Or ce titre porte que Berilon seigneur de la Tour du Pin en Dauphiné donna en presence de Burchard Archevesque de Vienne & l'an dixiesme du regne de Rodolphe Roy de Bourgogne (qui commença

Preuves pag. 476.

de regner en l'an DCCCCXCIV.) à l'Eglise de Vienne pour sa construction mille sols & un mas auprez de l'Eglise saint Jean, que son pere le Vicomte Geraud avoit acquis de Serilon & d'Ave, & ce pour la redemption de son ame & de celles de Geraud son pere, de Bernard de la Tour son ayeul, des Comtes Guillaume & Egfred, & de tous ses parents. Voila qui est bien circonstancié & de la mesme maniere que dans les titres de Brioude, où Geraud de la Tour faisant une donation à l'Eglise de Brioude dit qu'il la fait pour luy, pour sa femme, pour son pere Bernard, pour Bernard son ayeul, pour Guillaume & Acfred Ducs d'Aquitaine, & pour tous ses autres parents & amis tant vivants que defunts. Il y a encore une charte de son pere Bernard, par laquelle il donne quelques biens à la mesme Eglise de Brioude pour la redemption de son ame & de celles du Comte Bernard son pere, de son ayeul Acfred & Adelinde sa femme, pour ses oncles Guillaume & Acfred Ducs d'Aquitaine, & pour tous ses parents & amis tant vivants que defunts.

Preuves pag. 15.

Preuves pag. 476.

Tout cela est bien conforme au titre de l'Eglise de Vienne. Et cependant l'ouvrage dans lequel M. Chorier a employé ce titre a esté imprimé longtemps auparavant qu'on eut aucune connoissance de ces titres de Brioude, lesquels n'ont paru dans le public que bien du temps apres l'impression de cet ouvrage & apres la mort de M. Chorier. Et par consequent on ne peut pas alleguer l'objection de faux, comme si ce titre avoit esté fabriqué pour auctoriser les chartes de Brioude, à moins qu'on veüille dire qu'il est faux parcequ'il est favorable à Messieurs de Boüillon; qui est l'argument dont ces inconnus se servent contre tous les titres qui prouvent que ces Messieurs sont issus des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne, en quelque endroit du monde que ces titres se trouvent.

Ammian. Marcell. initio libri 18.

Il y a dans Ammian Marcellin une belle instruction à ceux qui sont si prompts & si faciles à accuser. Un magistrat de province ayant esté accusé de concussion auprez de l'Empereur Julien, & l'affaire ayant esté agitée devant luy, l'accusé ayant nié les faits qu'on luy imputoit, l'Advocat des accusateurs adressant la parole à l'Empereur luy dit: Qui est ce qui se trouvera coupable, s'il suffit aux accusez de nier ce dont ils sont accusez? *Ecquis, florentissime Cæsar, nocens esse poterit usquam, si negare suffecerit?* A quoy l'Empereur respondit avec beaucoup de prudence, comme le remarque cet escrivain: Et qui est ce qui sera innocent, s'il suffit d'accuser? *Ecquis innocens esse poterit, si accusasse sufficiet?*

Auparavant de quitter l'histoire du Dauphiné de M. Chorier, il faut encore faire observer aux lecteurs curieux de la verité que les titres du Cartulaire de Brioude dont je viens de parler n'ayant pas encore paru lorsque l'ouvrage de M. Chorier fut imprimé ny de longtemps apres, ainsi que je l'ay deja dit, quoy qu'on sçeut que le pere de Geraud de la Tour s'appelloit Bernard, on n'avoit pas neantmoins la preuve certaine que son pere fut de la race des Acfreds. C'est le titre de M. Chorier qui nous l'a fournie.

Cela estant ainsi, puisque Berilon de la Tour fils de Geraud compte parmi ses parents Guillaume & Acfred Ducs d'Aquitaine de la mesme

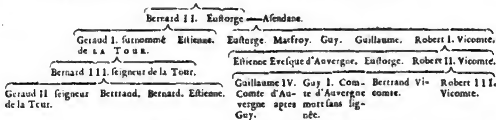
maniere que Geraud son pere les compte dans la donation faite à l'Eglise de Brioude, & qu'auparavant de nommer Guillaume & Acfred, qui ne luy estoient pas si proches que son ayeul, il nomme Bernard son ayeul, il ne peut plus y avoir de difficulté que ce Bernard ne fut de la race de ces Ducs, c'est à dire leur neveu, comme il est marqué dans les titres de Brioude. Et par consequent voila la preuve de ce qui est attesté par saint Loüis, que les seigneurs de la Tour d'Auvergne descendent des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne.

A cela on peut adjouster qu'il y a à Clugny un titre d'Estienne Evesque d'Auvergne petit fils de Bernard I. Comte d'Auvergne auteur de la branche de la Tour, dans lequel faisant quelques donations au monastere de Saucillanges, il y fait mention de ses parents à peu prez de la mesme maniere que son cousin Geraud surnommé de la Tour les nomme dans un titre de Brioude, en disant qu'il fait ces donations pour le salut de l'ame du Comte Acfred fondateur de Saucillanges, pour celle de Guillaume I. surnommé le Pieux, lequel il appelle Grand Duc, pour celle de Guillaume II. dit le jeune, & pour le repos de tous ses parents & fideles trespassez. Ce qui peut encore servir pour justifier que Geraud de la Tour estoit issu des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne, puisqu'il descendoit de la mesme tige de laquelle cet Evesque estoit issu, estant tous deux petits fils de Bernard I. Comte d'Auvergne. Cette preuve peut estre fortifiée par une charte de ce mesme Evesque dans laquelle il fait mention d'un autre Estienne son cousin, c'est à dire d'Estienne appellé frere de Geraud dans une charte de Brioude. Leur parenté est aisement prouvée par la table genealogique qui suit, laquelle a esté dressée tres exactement sur des titres de Brioude & de Saucillanges qui n'ont pas encore eu le malheur d'estre accusez de faux par ceux dont la temerité juge de la validité ou invalidité des anciens titres selon leur caprice ou leur malignité.

Preuves p. 40.

Preuves p. 25. 34.

BERNARD COMTE D'AUVERGNE.



Il est si aisé de persuader à ceux qui se rendent à la verité que Messieurs de Boüillon descendent des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes d'Auvergne que dans les commencemens du regne de Henry le Grand deux grands personnages de ce temps là, M. le Procureur general de la Guesle, qui pouvoit bien en sçavoir la verité, ses ayeulx ayant esté gardes du Tresor des chartes de la maison d'Auvergne estant au chasteau de Mercurol, & M. le President Fauchet n'ont pas fait difficulté de le dire publiquement & de l'escrire longtemps auparavant que Messieurs de Boüillon rencontrassent des contradicteurs aussi violents que ceux qui se sont declarez de nos jours contre leur genealogie. Ces deux grands personnages disent

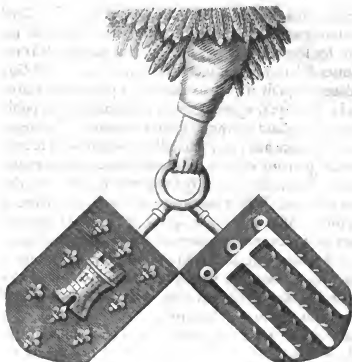
nettement qu'Henry de la Tour premier Duc de Boüillon estoit issu des Comtes d'Auvergne branche de l'ancien arbre de Guyenne, auquel depuis s'est enté celuy de Boulogne. Ce qui estoit encore si bien creu certain en l'année MDCXXIV. que l'auteur du neuviesme tome du Mercure François imprimé cette année là dit positivement que la maison de la Tour, de laquelle estoit issu le Mareschal de Boüillon, estoit descenduë de celle des Comtes de Boulogne, c'est à dire de la maison d'Auvergne, & M. d'Hozier dans la genealogie de la maison de Combaud imprimée en l'année MDCXXVIII. dit que l'illustre maison de la Tour est dite vulgairement d'Auvergne. Et certes il y auroit dequoy s'estonner si cette tradition estant receuë sans difficulté, comme il paroit clairement par ce qui vient d'estre dit, ces Messieurs se fussent escartez de l'opinion commune soustenuë d'ailleurs par l'erreur de quelques escrivains de reputation, assavoir de M. le President Savaron, de Messieurs Chenu, Robert premier auteur de la Gaule Chrestienne, & Severt Theologal de Lyon, lesquels ont sur ce fondement donné le surnom de la Tour à quelques Comtes d'Auvergne & à quelques Evesques de Clairmont qui n'estoient pas de la branche de la Tour, parcequ'ils estoient persuadez que la maison des Comtes d'Auvergne & celle de la Tour n'estoient qu'une mesme chose. *Error communis facit jus.*

To. IX. du Mercure François pag. 465.

Hist. de Combaud pag. 45.

Speculator tit. de legato §. 18.

Aussi semble il qu'apres que la branche des Comtes fut finie par la mort sans enfans de Jeanne seconde du nom Comtesse d'Auvergne Duchesse de Berry, & que la Comté d'Auvergne tomba dans celle de la Tour par le mariage de Marie d'Auvergne dite de Boulogne sa tante à la mode de Bretagne avec Bertrand seigneur de la Tour V. du nom, on ne regarda pas en ce temps là cette affaire comme un simple droict de succession collaterale, quoy qu'elle le fut en effect, mais comme un retour de cette dignité à son origine, la Comté d'Auvergne n'ayant fait que rentrer dans la maison d'où elle estoit sortie par les mariages de la Princesse Jeanne. Ce qui fut assez ingenieusement exprimé pourlors par la reunion des escussons des armes de la Tour & du gonfanon d'Auvergne comme venants d'une mesme tige nouvellement reunie par le mariage de Marie & de Bertrand, celuy qui imagina cette maniere de representer la reunion de ces deux branches ayant fait sortir ces escussons d'un anneau envoyé du Ciel pour signifier que le Ciel les avoit reunies, ainsi qu'ils se voyent encore aujourd'huy en pierre sur le portail du chasteau de Montgascon, seigneurie qui estoit autresfois le titre des aisnez de la maison d'Auvergne, & fut donnée en partage à Godefroy d'Auvergne dit de Boulogne fils de Robert VII. Comte d'Auvergne & de Boulogne lorsque ces deux grandes terres vinrent par succession de sang à Jean premier de ce nom apres la mort de Jeanne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne Reyne de France sa niepce & de Philippe Duc de Bourgogne fils de cette Reyne. Apres la mort de Godefroy cette seigneurie & les autres biens de la maison d'Auvergne tomberent dans la maison de la Tour au moyen du mariage de sa fille Marie avec Bertrand seigneur de la Tour V. du nom. Et ce fut pour lors que furent gravez les deux escussons d'Auvergne & de la Tour.



Ce qui fut ſuivy meſme par la branche des ſeigneurs d'Oliergues Vicomtes de Turenne, y ayant au Treſor des chartes de Turenne des letres de François de la Tour II. du nom Vicomte de Turenne données à Maringues le XVIII. Septembre MDXIX. par leſquelles il confirme les us & couſtumes données par les ſeigneurs de Montgaſcon ſes predeceſſeurs à la ville & communauté de Maringues, au haut deſquelles il y a un eſcuſſon de ſes armes en miniature my-party d'Auvergne & de la Tour porté par un ange en la maniere qu'on le voit icy.



Ce n'eſt donc pas Meſſieurs de Boüillon d'aujourdhuy qui ont les premiers pretendu qu'ils eſtoient iſſus des anciens Ducs d'Aquitaine Comtes

d'Auvergne, comme on le voudroit persuader au public, puisqu'outre les preuves qu'on en a tirées de l'antiquité, Messieurs de la Guesle & Fauchet rendent tesmoignage que c'estoit une opinion commune receüe de leur temps que les seigneurs de la Tour estoient puisnez de la maison des anciens Comtes d'Auvergne branche de l'ancien arbre de Guyenne.

Mais dautant qu'ils n'ont pas donné les preuves de cette origine, on a creu dans la suite qu'il estoit à propos d'en informer le public. M. Justel, personnage d'un grand sçavoir & d'un rare merite, se chargea de ce soin il y a plus de soixante ans, & y travailla tres utilement & avec tout le succez qu'on en pouvoit esperer. Il auroit encore mieux reussi, s'il avoit eu connoissance des anciens titres qui ont esté descouverts depuis l'impression de son ouvrage. Il faut neantmoins avoüer qu'encore qu'il ait manqué de memoires assez instructifs, cette opinion de l'origine des seigneurs de la Tour a esté favorablement receüe des personnes sçavantes, & nommément de Messieurs de Sainte-Marthe dans leur histoire genealogique de la maison de France, où ils ont mis que les seigneurs de la Tour du Pin estoient issus de l'illustre maison de la Tour, qui prenoit origine de celle des anciens Comtes d'Auvergne.

M. Durand pag. 311. M. Durand, qui a fait reimprimer il y a environ cinquante ans les origines de la ville de Clairmont de M. le President Savaron avec des remarques, dit qu'il ne faut dire autre chose pour prouver que la maison de la Tour est des plus illustres de la Chrestienté sinon qu'elle est entrée plusieurs fois dans l'alliance de France, & que Catherine de Medicis fille de Magdelene de la Tour fille de Jean de la Tour & de Jeanne de Bourbon nous a donné trois Roys qui ont consecutivement regné, & que cette branche des aisnez de la Tour estant esteinte par le decez sans enfans de la Reyne Marguerite, qui avoit survescu & succedé à tous ses freres, les biens de cette branche ont esté transportez dans la maison royale par la donation entre-vifs que fit cette Reyne au Roy Loüis XIII. lors Dauphin.

Le nom de la Tour estoit anciennement si grand & si haut que lors mesme que les Seigneurs de cette maison estoient Comtes d'Auvergne & de Boulogne, on les appelloit neantmoins quelquefois simplement seigneurs de la Tour, comme si le nom de seigneur de la Tour estoit d'une aussi grande distinction que celuy de Comte d'Auvergne & de Boulogne. La preuve de ce faict est aysée à faire. Berry premier Heraud ou Roy *Hist. de Charles VII. du Louvre pag. 415.* d'armes de France a laissé par escrit que lorsque le Roy Charles VII. assiegea la ville de Pontoise en l'année MCCCCXLI. il avoit en son quartier les Comtes d'Eu, de la Marche, & de Tancarville, le Mareschal de Culant, le Sire de Moüy, l'un des enfans d'Albret, & *l'aisné fils du seigneur de la Tour d'Auvergne*. Dans le tournoy qui fut fait à Nancy en l'année MCCCCXLIV. pour le mariage de la Princesse Marguerite fille du Roy de Sicile avec Henry VI. Roy d'Angleterre *Monseigneur de la Tour*, c'est à dire Bertrand de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, vint sur les rangs, & y rompit six lances. Et il ne serviroit de rien de dire icy qu'il faut entendre cela de Bertrand VII. son fils,

auquel il fit de son vivant donation de la seigneurie de la Tour. Car outre que cette donation ne fut faite que l'année d'apres le tournoy, Bertrand VII. ne portoit en ce temps là que le nom de seigneur de Montgascon, comme les histoires & les titres le justifient amplement. Il y a dans le registre CCXXIV. de la Chancellerie des letres de legitimation accordées par le Roy Charles VII. à Jean le Bouteiller données au chasteau de Montbason prez Tours au mois de May MCCCCXLVIII. dans lesquelles Charles d'Anjou Comte de Clairmont, *Dominus Bertrandus de Turre*, & autres sont nommez presents. On a des letres du mesme Roy datées de Lezignen le quatriesme Juin MCCCCLI. en faveur du Grand Maistre de Chabanes, expediées en presence de M. le Comte du Maine, de l'Evesque de Maguelonne, *du seigneur de la Tour*, de l'Admiral, & autres. Dans un arrest du Parlement donné le XXVI. Juillet MCCCCLI. au suject de la succession des biens des Dauphins d'Auvergne Bertrand de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, qui y estoit interessé, & intervint au procez comme partie necessaire, est appellé simplement *Bertrandus dominus de Turre.* Au lict de justice tenu à Vendosme en l'année MCCCCLVIII. pour juger Jean II. Duc d'Alençon accusé de crime de leze majesté, *le seigneur de la Tour d'Auvergne*, c'est à dire le mesme Bertrand VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne, y fut appellé, & y tint un rang considerable. En l'année MCCCCLXVIII. le Roy Loüis XI. voulant chastier Philippe de Savoye Comte de Bresse, lequel allant contre son serment & contre sa parole s'estoit ligué avec ses ennemys & luy faisoit la guerre, il envoya en Bresse deux mil hommes commandez par *la Tour d'Auvergne*, c'est à dire par Bertrand de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne. J'ay trouvé dans un registre du Conseil du Roy Charles VIII. que le XVII. Juillet MCCCCLXXXIV. il fut ordonné une provision *pour Monsr de la Tour* pour le faire joüir de la Comté du Lauraguez, qui luy avoit esté baillée par le feu Roy Loüis XI. en recompense de la Comté de Boulogne.

Preuves p. 583.

Hist. de Savoye de M. Guichenon pag. 593. 594.

La grandeur de cette maison estoit si bien reconnuë en ce temps là qu'apres qu'Alexandre Stuart Duc d'Albanie frere du Roy d'Escosse fut venu en France pour implorer la protection du Roy Loüis XI. contre son frere, qu'il pretendoit avoir usurpé le royaume d'Escosse sur luy, le Roy ne jugea pas à propos de la luy accorder à cause des anciennes alliances que les Roys de France avoient avec ceux d'Escosse; & neantmoins pour le consoler par quelque chose de grand, il luy fit espouser Anne de la Tour fille du Comte d'Auvergne & de Boulogne, *de prædiviti & illustri uxore lubentissimè prospexit*, comme dit le continuateur d'Hector Boethius historien d'Escosse.

Continuator Boethii fol. 392.

La Reyne Catherine de Medicis, toute Reyne & toute puissante qu'elle estoit, vouloit bien qu'on sçeut qu'elle se faisoit honeur d'estre descenduë de la maison de la Tour, ayant un jour dit à Henry de la Tour Vicomte de Turenne, pour l'attirer à son party, qu'il estoit obligé d'affectionner ce qui la regardoit, *ayant cet honeur d'estre descendu de la maison*

Memoires d'Henry Duc de Bouillon p. 152.

de Boulogne & d'Auvergne comme elle. Ce qu'elle reconnoissoit si publiquement que Gilles de la Tour seigneur de Limeüil faisant son testament en l'année MDLXVI. il luy recommanda ses enfans, comme ayant l'honeur de luy appartenir. Nous en avons encore une preuve dans les Memoires de la Reyne Marguerite sa fille; laquelle parlant de la pitoyable mort de la Damoiselle de Tournon fille de Claude de la Tour Dame de Tournon, dit que ses funerailles furent *commandées les plus honorables qu'il se pouvoit faire pour estre de grande maison comme elle estoit, mesme appartenant à la Roine ma mere.* Je n'aurois pas mesme de peine à croire qu'en l'endroit où elle parle d'un de ses cousins, dont on a laissé le nom en blanc, elle a entendu parler d'Henry de la Tour Vicomte de Turenne; lequel estoit si bien auprez du Roy de Navarre son mary qu'il luy estoit aysé de luy faire les bons offices de parent qu'elle reconnoit luy avoir esté rendus par son cousin. Et pour cette mesme raison le Roy Henry II. mary de Catherine de Medicis donnant à François de la Tour III. du nom Vicomte de Turenne la charge de Capitaine de cinquante hommes d'armes, il dit qu'il la luy donne en consideration de son merite & de ses grandes qualitez, & encore en consideration *de la grande proximité de lignaige* dont il luy attouchoit. Et le Roy François II. son fils dans des lettres données à Reims le XXII. Septembre MDLIX. en faveur de Beatrix de la Chambre Princesse de Stienhuse & de la Gruthuse dit qu'elle luy atteint de proximité de lignage, parcequ'elle estoit fille d'Anne de la Tour sœur de Magdelene Duchesse d'Urbin mere de la Reyne Catherine de Medicis. Et par consequent ces Roys estoient bien persuadez que Messieurs de la Tour seigneurs d'Oliergues descendoient des anciens Comtes d'Auvergne, puisqu'ils les comptoient parmy les proches parens de Catherine de Medicis issuë des anciens Comtes d'Auvergne. D'où il s'ensuit encore que ce n'est pas seulement de nos jours, comme on a voulu le persuader au public, que ces Messieurs ont pretendu estre issus des anciens Comtes d'Auvergne, puisqu'on le croyoit deja comme une chose constante dez le temps du Roy François I. & de ses enfans.

Memoires de la Reyne Marguerite p. 219. 322.

Preuves p. 737.

Tout ce que je viens de dire de grand & d'illustre de la maison de la Tour d'Auvergne, qui doit plaire & plaira aux honestes gens amateurs de la verité, rencontrera neantmoins des contradicteurs; & le nombre de ceux cy sera bien plus grand que des autres, parce que le vulgaire, lequel selon la remarque de Tacite est naturelement avide de fictions & enclin à croire le pis, est deja prevenu de l'opinion qu'on a pris soin de luy inspirer que les titres anciens qui prouvent l'origine & l'antiquité de cette maison sont supposez, & il se met peu en peine d'examiner si les bruits qu'on a respandu contre ces titres sont faux ou veritables. La malignité a des charmes qui luy donne des partisans, parceque *malignitati falsa species libertatis inest*, comme dit Tacite. Mais il ne s'ensuit pas de là que le party des contradicteurs & des malveuillans soit le meilleur parcequ'il est le plus grand & le plus nombreux. Seneque nous apprend au contraire que le mauvais usage qui s'est introduit dans le monde est que ce ne sont pas les bonnes choses qui plaisent le plus, & que la preuve qu'une chose

Tacit. lib. 1. hist. *Vulgus avidum fingendi.* & lib. 2. *Vulgus ad deteriora credenda promptum.*

chose est mauvaise est quand elle plaist à la multitude. *Non ita bene cum rebus humanis agitur*, dit il, *ut meliora pluribus placeant. Argumentum pessimi turba est.* On recherche dans les ouvrages qu'on met au jour l'approbation du public, c'est à dire du public sçavant, & non pas *imperitæ multitudinis*, pour me servir de la maniere de parler de Tite Live. La verité neantmoins à travers tout cela a cet avantage sur la malignité qu'apres que l'envie, qui ne peut pas toujours durer, est esteinte, le voile du mensonge estant levé, la posterité rend justice à la bonne cause. *Mors cùm extinxerit invidiam*, dit Ciceron, *res gestæ sempiterna nominis gloria nituntur.*

Tit. Liv. lib. 45.

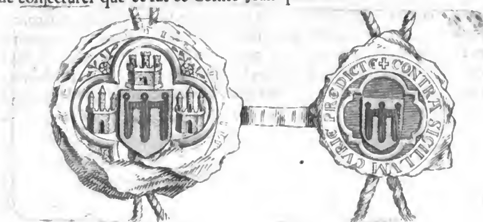
Ce n'est pas de nostre temps seulement que l'envie s'est eslevée contre les grandes maisons. On en trouveroit quantité d'exemples dans l'antiquité. Mais sans aller si loin, ne sçait on pas les calomnies qui ont esté publiées dans le dernier siecle contre quelques maisons des plus illustres de ce royaume. Les escrits qui ont esté publiez contre ces grandes maisons ne paroissent plus, & elles subsistent dans leur splendeur en despit de leurs envieux & de leurs ennemys. On se peut donc tenir pour asseuré que ceux qu'on a fait ou qu'on pourra faire contre la maison de Boüillon auront le mesme sort, & que l'esclat & les bruits qu'ont excité contre elle dans ces derniers temps la jalousie & la mesdisance ne serviront apres nous qu'à manifester & establir de plus en plus la verité & la grandeur de sa noblesse & de son origine. *Posterorum*, dit Ciceron, *erit verius judicium obtrectatione & malevolentia liberatum.* Le public qui viendra apres nous ne prendra d'autre party que celuy de la verité, contre laquelle le mensonge ne peut jamais prescrire selon la maxime enseignée par le Cardinal Baronius : *Adversùs veritatem mendacium nunquam præscribit.*

Apres avoir demonstré la grandeur & la noblesse de la maison d'Auvergne, il faut parler des armoiries que les branches de cette maison, assavoir les Comtes & les Dauphins d'Auvergne, les Vicomtes de Thiern, & les seigneurs de la Tour, ont portées. L'opinion la plus commune, & qui est quasi universelement receüe, est que l'usage des armoiries n'a commencé qu'avec la premiere guerre sainte, c'est à dire à la fin de l'onziesme siecle & au commencement du douziesme. Mais feu M. de Caseneuve, personnage d'une tres grande erudition & parfaitement versé en l'histoire du temps moyen, est d'un autre avis dans ses Origines de la langue Françoise, & tient que les armoiries fixes & hereditaires commencerent en France en mesme temps que la proprieté des fiefs devint hereditaire, & que ce fut au commencement de la troisiesme race de nos Roys, le Roy Hugues Capet ayant esté obligé par raison d'Estat de relascher à la noblesse la proprieté des fiefs pour affermir la Couronne sur sa teste & sur celle de ses successeurs & contenter un grand nombre de Seigneurs qui menaçoient de se destacher de son obeïssance. Il seroit à souhaiter que ce sçavant homme eut eu le loisir de donner un traité particulier qu'il avoit projetté de faire de l'origine des armoiries, dans lequel il auroit sans doute donné de bonnes preuves de ce qu'il a avancé sur ce suject. Quoy qu'il en soit, il est constant

que les Comtes d'Auvergne prirent le gonfanon pour leurs armoiries. Je voudrois bien en pouvoir dire icy quelque chose de particulier, mesmement à cause qu'il y a grande apparence qu'il leur a esté donné ou qu'ils l'ont pris pour quelque grande action faite en guerre, estant dit dans un Factum presenté à la Cour de Parlement de Paris en l'année MCCCCLXXXIV. par Anne de Beaufort Canillac veuve de Godefroy de la Tour seigneur de Montgascon que *les Comtes d'Auvergne ont esté moult vaillants & hauts en grand honeur, & encores en sont les enseignes à leurs armes, dequoy ils portent le fanon, qui estoit anciennement & est signe de excellente vertu & honeur.* Mais on n'en sçait pas l'origine. Le Feron la rapporte à un Aubry Comte de Dammartin fils de Renaud Comte de Dammartin & de Boulogne Mareschal de France, auquel il dit que le gonfanon de l'Eglise militante fut donné par le Pape comme à celuy qui estoit vray defenseur de l'Eglise de Rome. D'autres disent que le Pape Felix qui seoit à Rome l'an CCCCLXXXVI. le donna à Leger fils du Comte d'Auvergne, & qu'il le fit Gonfalonnier de l'Eglise. Et d'autres enfin estiment que les Comtes d'Auvergne prirent ces armoiries pour avoir esté Gonfalonniers de l'Eglise aux guerres de la terre sainte. S'il m'est permis de dire mon sentiment en une matiere si obscure & si embroüillée & de tirer quelque chose de vraysemblable de ces diverses opinions, je suivrois volontiers celle qui dit que les Comtes d'Auvergne prirent ces armoiries à l'occasion des guerres de la terre sainte. Ce qui donneroit ouverture à penser que Guillaume VI. Comte d'Auvergne a esté le premier qui a pris le gonfanon pour ses armoiries, attendu qu'il fut à la premiere guerre sainte, & par consequent le premier Comte d'Auvergne qui a esté en la terre sainte pour la defense de l'Eglise contre les infideles. Et c'est sans doute sur ce fondement que Philippes Moreau a mis par escrit dans le Tableau des armoiries de France page 340. que les seigneurs de la Tour Vicomtes de Turenne ont blasonné leurs armes d'un gonfanon de gueules pour avoir esté d'autresfois Gonfalonniers de l'Eglise.

Preuves page 225.

A cette occasion j'adjousteray icy un seau de Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne qui m'a esté envoyé de l'abbaye du Bouschet en Auvergne apres que le volume des preuves, où il auroit peu estre employé, a esté imprimé. Il est singulier à cause des tours qui accompagnent le gonfanon. Pour la mesme raison je mettray de suite un reliquaire qui est conservé dans l'Eglise parroissiale de Vic le Comte, où se voyent les mesmes ornemens d'architecture, c'est à dire des tours, sur lesquelles sont arborez les gonfanons. Je n'ay pas peu trouver le nom du Comte d'Auvergne qui a fait ce present à cette Eglise. Et c'est pour cela que je n'en ay pas parlé dans l'histoire. Mais ces ornemens pourroient bien donner lieu de conjecturer que ce fut ce Comte Jean qui le donna.



Reliquaire du chef de Saint Jean Baptiste qui est dans l'Eglise parroissiale de Vic le Comte en Auvergne.



Les armoiries des Dauphins d'Auvergne auroient deu eſtre le gonfanon, attendu qu'ils deſcendoient d'un aiſné des Comtes d'Auvergne. Mais ils le quitterent, & prirent un Dauphin à l'exemple des Comtes d'Albon & de Vienne, qui ont eſté depuis appellez Dauphins de Viennois.

La branche des Vicomtes de Thiern, qui ſont en ſuite devenus Comtes de Chalon, portoit d'or au lyon de gueules.

Celles des ſeigneurs de la Tour eſtoient une tour, comme on le voit en un ſeau de Bernard V. ſeigneur de la Tour.

La branche des ſeigneurs de la Tour du Pin, devenus en ſuite Dauphins de Viennois, portoit une tour avec un avantmur pour briſure.

Celle de la Tour qui fut ſouveraine de l'Eſtat de Milan portoit une tour & pour briſure deux ſceptres en ſautoir ſurmontez d'une fleur de lys.

Il faut revenir maintenant aux armoiries de la Tour d'Auvergne, dont je n'ay dit qu'un mot en paſſant. Les anciennes armoiries de cette maiſon eſtoient une tour, à laquelle on ajouſta les fleurs de lys qui l'accompagnent aujourdhuy ſous le regne du Roy Philippe Auguſte, & non pas ſous le regne de Philippe de Valois, comme l'a eſcrit le R. P. Marc Gilbert de Varennes dans l'ouvrage qu'il a intitulé *Le Roy d'armes*. Ce que Meſſieurs de Sainte - Marthe attribuent à une conceſſion du Roy. Sur quoy M. du Cange fait une reflexion, que le privilege de porter les armes ou une partie des armes du Prince a eſté de tout temps eſtimé tres particulier, n'ayant eſté conferé qu'à ceux qui avoient beaucoup merité de l'Eſtat, & qui luy avoient rendu de ſignalés ſervices. En ſuite dequoy il rapporte le teſmoignage qu'a rendu M. Juſtel qu'avant que le chaſteau de la Tour fut ruiné on y voyoit deux eſcuſſons des armes de la maiſon de la Tour gravez ſur une cheminée baſtie en l'année MCCXVIII. l'un avec la tour ſimple, qui ſont les anciennes armoiries de la maiſon, & l'autre avec la tour & les fleurs de lys, comme ils ſont repreſentez icy.

Mrs de Sainte Marthe to. 2. pag. 57. de l'edition de 1647.

Hiſtoire de S. Louis pag. 504.

M. Juſtel pag. 247.

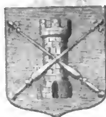




Il eſt tres important de remarquer en cet endroit que l'ancien blaſon des armoiries de la Tour eſtoit bien different de celuy d'aujourdhuy. Car au lieu qu'aujourdhuy la tour eſt d'argent en champ d'azur, elle eſtoit autresfois de gueules en champ d'argent, & non pas de gueules à la tour d'argent, comme M. Juſtel l'a mis au commencement du cinquieſme livre, & comme il a eſté auſſi imprimé en cet ouvrage page 247. par inadvertance. C'eſt ce que nous apprenons de l'hiſtorien du petit Jean de Saintré, qui dit que le Seigneur de la Tour d'Auvergne portoit de France à la tour de gueules, & de Sanſovin & autres hiſtoriens d'Italie, qui atteſtent que les

Seigneurs de la Tour souverains de l'Estat de Milan portoient d'argent à la tour de gueules. Messieurs de Sainte Marthe dans la premiere edition de l'histoire genealogique de la maison de France imprimée en l'année MDCXIX. certifient qu'ils ont veu un ancien recueil d'armoiries dans lequel il estoit marqué que la maison de la Tour en Dauphiné portoit d'argent à la tour de gueules. Ce qui a fait, ajoustent-ils, qu'aucuns doutent qu'ils fussent issus des Barons de la Tour en Auvergne, lesquels portent autres armoiries, sçavoir d'azur semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent. On voit en l'abbaye du Bouschet & en plusieurs autres endroits d'Auvergne les armoiries de la maison de la Tour où la tour est de gueules. Il n'est pas difficile de tirer de là une preuve, principalement quand on en a d'autres, que les Seigneurs de la Tour du Pin se ressouvenoient si bien en tous temps qu'ils estoient issus de la maison de la Tour d'Auvergne que lorsque les armoiries ont commencé d'estre usitées, quoy qu'en ce temps là ils fussent dans un assez grand esloignement de leur origine, ils y reflechirent neantmoins, & prirent la tour à trois creneaux, deux fenestres & une porte comme ceux d'Auvergne, ainsi que nous l'avons marqué au commencement du quatriesme livre en parlant de Geraud I. surnommé de la Tour, & ont en suite pris soin d'en changer le blason à mesure qu'il a changé dans la maison de laquelle ils estoient issus, ayant dans les anciens temps blasonné la tour de gueules comme eux, & puis d'argent lorsque ceux d'Auvergne ont changé les gueules en argent. On pourroit conjecturer que le champ estant d'argent, c'est à dite blanc, on mettoit les gueules, qui marquent la couleur rouge, pour assortir les armoiries conformement aux habits; l'usage estant anciennement, comme M. de Caseneuve l'a observé en expliquant le mot de gueules, de faire accompagner de peaux de gueules les habits d'ermines dont ils habilloient les grands Seigneurs & les Dames aux mariages & autres solemnitez.

On en peut dire autant des Seigneurs de la Tour de Milan que j'en viens de dire des Seigneurs de la Tour du Pin, estant tres certain que ceux de Milan portoient anciennement en leurs armoiries une tour à trois creneaux, deux fenestres, & une porte, & qu'ils les blasonnoient selon l'ancien blason des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, c'est à dire d'argent à la tour de gueules; à quoy ils ajousterent deux sceptres en sautoir, au bout desquels il y a une fleur de lys, comme si par cette brisure ils avoient voulu laisser à la posterité une marque eternele de leur origine.



Auparavant de quitter la matiere des armoiries il est à propos de faire remarquer aux lecteurs que les Seigneurs de la Tour mettoient assez sou-

vent la tour en abyſme ſur une fleur de lys du milieu de l'eſcu. On en voit une grande quantité de cette façon en Auvergne & ailleurs. On en trouvera meſme pluſieurs preuves dans cet ouvrage, comme dans les chaſubles que Bertrand de la Tour VI. du nom donna à la ſainte chapelle de Vic le Comte, ſur un reliquaire qu'il donna à l'Egliſe parroiſſiale de la meſme ville, ſur le tombeau de Bertrand VII. & de Loüiſe de la Trimoüille ſa femme, ſur une monnoye frappée au coing de Jeanne de Boûrbon Comteſſe d'Auvergne, ſur ſon tombeau, & à un eſcuſſon des armes de Jean Stuart Duc d'Albanie & d'Anne de la Tour ſa femme qui eſt ſur la porte de la ſacriſtie de la ſainte chapelle de Vic le Comte.

To. 1. pag. 331. 332. 343. 350.

Les anciennes armoiries des Seigneurs de la Tour ſont, comme je l'ay déja dit, une tour, armoiries parlantes, l'uſage ancien eſtant, comme M. le Preſident Fauchet & Eſtienne Paſquier l'ont remarqué, de porter les armes conformes au nom de la famille, s'il n'y avoit de bonnes raiſons pour en uſer autrement. Ainſi nous voyons que les armoiries de pluſieurs grandes maiſons & de pluſieurs Seigneurs de grande conſideration eſtoient parlantes, comme eſtoient en France celles des Ducs de Bretagne, des Dauphins de Viennois & d'Auvergne, des Seigneurs de la Tour, & autres, dont M. le Preſident Fauchet en a rapporté pluſieurs dans le livre que je viens de citer, & en Eſpagne celles des Roys de Caſtille, de Leon, de Galice & de Grenade.

Fauchet dans le livre de l'origine des armoiries fol. 19. 20.

Recherches de la France liv. 2. chap. 16.

Hiſt. de Dauphiné de M. Chorier to. 2. pag. 37.

Tableau des armoiries de France de Philippes Moreau pag. 14.

Les ſupports des armoiries & les timbres, qui ſemblent faire aujourdhuy une partie ſi neceſſaire aux armoiries que meſme ceux qui par leur naiſſance ne pourroient pas à la rigueur mettre des caſques ſur leurs eſcuſſons y mettent preſentement de beaux & eſclatans timbres & ſupports, ne paroiſſoient pas eſtre autresfois ſi neceſſaires, puiſque l'uſage n'en a eſté introduit que bien tard. Encore faut il demeurer d'accord qu'apres que ces ornemens furent inventez, ils ne furent pas communs, & que les grands Seigneurs, qui eſtoient les ſeuls qui les employoient, ne les employoient gueres. Et comme ce n'eſtoit pas une choſe eſtimée pourlors importante pour marquer la grandeur des maiſons, ces marques exterieures de nobleſſe n'eſtoient pas en ces temps là fixes ny affectées aux familles.

Le premier que je trouve s'en eſtre ſervi dans la branche aiſnée de cette maiſon, qui eſt celle des Comtes, eſt Jean premier du nom, qui avoit deux lyons pour ſupport & un cygne à aiſles deſployées pour timbre.



Dans le meſme temps Godefroy ſeigneurde Montgaſcon ſon frere avoit deux ſauvages pour ſupport & pour timbre la teſte d'un jeune homme

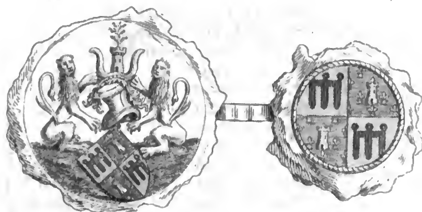
issant jusques à l'estomac, comme il est gravé parmy les preuves page 166.

A l'esgard des Seigneurs de la Tour, je ne trouve pas que pas un d'eux s'en soit servi avant Bertrand IV. du nom, lequel a deux sauvages pour support & une tour panachée pour timbre en un seau de l'an MCCCLXVI. imprimé parmy les preuves page 592.

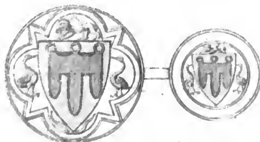
Apres luy Jean de la Tour seigneur de Montgascon prit pour support deux licornes & pour timbre un cygne à aisles desployées. Mais Bertrand VI. & Bertrand VII. Comtes d'Auvergne & de Boulogne & Godefroy de la Tour seigneur de Montgascon frere de Bertrand VII. portoient une tour panachée au timbre, comme on le voit dans un titre de l'abbaye du Bouschet de l'an MCCCCXXXIX. & dans un ancien armorial des provinces d'Auvergne, Bourbonnois, Forez, & Beaujolois fait environ l'an MCCCCL. par Auvergne Herauld, ainsi qu'il nous l'apprend au commencement de son ouvrage adressé au Roy Charles VII. qui est conservé en original dans le rare & curieux cabinet de M. de Gaigneres. *A la loüange de Dieu & de vostre Majesté royale* AUVERGNE HERAULD *a fait par recreation un petit abregé d'armes des Duchés & pays d'Auvergne & de Bourbonnois, Comté de Fourest, & seigneurie de Beaujeu, touchant à mon office d'augmenter la reverence & honeur de leurs noblesses pour l'usage du mestier d'armes, auquel suis establi par tres noble & excellent Prince Monseigneur Charles Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, à la memoire duquel ay fait ce present abregé d'armes apartenans à ses sujects à cause desdits pays &c.* J'ay creu que je devois inserer icy les armoiries de ce manuscrit & le seau de l'abbaye du Bouschet pour achever la preuve de ce que j'ay avancé touchant les supports & les timbres en general & en particulier des Comtes d'Auvergne & des Seigneurs de la Tour. Ainsi je les ay fait graver comme ils sont icy representez. Preuves page 678.







Marie de Boulogne Dame de la Tour, qui fut du depuis Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mettoit pour ſupport deux cygnes & pour timbre un lyon paſſant dans un ſeau de l'an MCCCCXXI. qui a eſté oublié à la page 620. des preuves, tel qu'il eſt repreſenté icy.



Pour donner encore une preuve que les ſupports & les timbres n'eſtoient pas autresfois fixes j'ajouſteray icy deux ſeaux de Pierre de Beaufort Vicomte de Turenne, dans l'un deſquels il y a deux ſauvages pour ſupport, & dans un autre deux lyons, & pour timbre une teſte de licorne arrachée ayant à ſon col un lambel de trois pieces.



Aux ſupports & aux timbres on a ajouſté les cris de guerre ou d'armes. Ce qui n'eſt autre choſe qu'une clameur conceuë en deux ou trois paroles prononcées au commencement ou au fort du combat & de la meſlée par un

un Chef ou par tous les soldats ensemble suivant les rencontres & les occasions. Comme le bruit & le tintamarre que le tonnerre fait dans les nuës en mesme temps que le carreau de la foudre vient se lancer sur la terre adjouste beaucoup à l'estonnement que ce meteore a accoustumé de former dans les esprits, il en est de mesme des cris des soldats qui vont à la charge. Car ces voix confuses poussées avec alegresse augmentent l'effroy & l'espouvante des ennemys, qui les prennent pour des preuves indubitables de courage, comme Cæsar l'a remarqué il y a longtemps dans le septiesme livre des commentaires qu'il a composez de la guerre des Gaules, où il dit : *Multùm ad terrendos hostes nostros valuit clamor qui post tergum pugnantibus extitit, quòd suum periculum in aliena vident virtute consistere.* Et ailleurs il nous apprend qu'il a esté sagement institué de faire ces clameurs dans le temps du combat. *Neque frustra*, dit il, *antiquitus institutum est ut signa undique concinerent, clamoremque universi tollerent, quibus rebus & hostes terreri & suos incitari existimaverunt.* Froissart remarque que Loüis de Sancerre, qui fut depuis Connestable de France, ayant en l'année MCCCLXXXII. conduit un corps d'armée vers Comines contre les Flamans beaucoup inferieur en nombre à leurs troupes, qui estoient d'ailleurs postées avantageusement, les vaillans hommes qui estoient avec luy furent d'avis de ne les pas attaquer & d'attendre qu'il fut jour. *Car voirement viendront ils sur nous*, disoient ils, *& quand ils viendront, nous crierons nos cris tous d'une voix, chascun son cry ou le cry de son seigneur à qui il est, jasoit que tous les seigneurs ne soient pas icy. Par cette voix & cris nous les esbahirons, & puis fraperons en eux de grande volonté.* Aussi firent ils. Car le mesme aucteur adjouste que cet avis ayant esté suivy, il fut resolu que quand les Flamans viendroient, *chascun escrie l'enseigne de son seigneur dessous qui il est, jasoit que ce seigneur ne soit pas icy, & le cry que nous ferons & la voix que nous entr'eux espandrons les esbahira tellement qu'ils s'en devront desconfire.* Ce qui reussit merveilleusement bien. Ces gens là sçavoient leur mestier. Car Vegece nous apprend qu'il ne faut faire cette clameur qu'apres que les deux armées sont jointes, les ennemys estant plus effrayez lorsque les coups marchent avec la clameur. Aussi estoit ce l'usage des anciens Gaulois de chanter & de faire un grand bruit d'alegresse lorsqu'ils alloient au combat, de frapper leurs escus les uns contre les autres, le tout à dessein de jetter la terreur parmy leurs ennemys. Il y avoit anciennement diverses sortes de cris d'armes & de guerre. Mais le plus souvent, comme M. de Boissieu & M. Du Cange l'ont remarqué, le cry d'armes estoit le nom de la maison ou de la principale terre. Nous voyons dans l'histoire du petit Jean de Saintré, en l'endroit où il descrit le voyage de Prusse, que *le Seigneur de la Tour d'Auvergne y fut, qui portoit de France à une tour de gueules, & crioit* LA TOUR. Aussi ay je trouvé dans l'ancien armorial que je viens de citer que Bertrand seigneur de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne & Godefroy de la Tour seigneur de Montgascon son frere crioient LA TOUR, comme on le voit dans la planche cy dessus imprimée.

M. Du Cange sur l'histoire de S. Louis pag. 103.

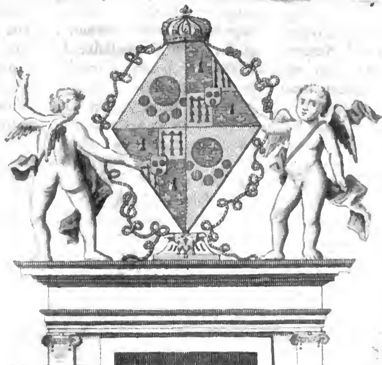
Cæsar lib. 3. de bello civili.

Froissart vol. 2. chap. 116. 117.

Veget. lib. 3. cap. 18.

J'aurois peu adjouster icy l'observation que j'ay faite à la page 327. tou-

chant l'origine de la cordeliere que les femmes veuves mettent à l'entour de leurs armoiries. Mais comme j'en ay parlé amplement en l'endroit que je viens de citer, il seroit inutile de repeter ce que j'en ay dit. Je me contenteray donc de dire icy ce que j'ay appris apres que l'impression du premier tome de cet ouvrage a esté achevée, qu'on voit sur la porte du logis abbatial de l'abbaye de Bonport en Normandie l'escusson des armoiries de la Reyne Catherine de Medicis en losange, où la cordeliere est marquée en la maniere qu'elle se voit icy. Où il faut observer que l'on n'a mis dans cet escusson que ses armoiries, comme si elle avoit esté encore fille, sans y joindre ny mesler celles du Roy son mary, quoyqu'on y ait mis la couronne qui a accoustumé d'estre mise au dessus des armoiries des Reynes de France.



J'ay mis au commencement de chasque livre la table genealogique des Seigneurs dont il y est traicté. En quoy j'ay suivy l'exemple de M. Du Chesne & des autres Genealogistes & le sentiment de Messieurs de Sainte-Marthe, qui disent que les tables genealogiques qu'on met à la teste des livres sont infiniment necessaires pour l'intelligence de l'histoire & pour comprendre les degrez de generation. M. Justel en a usé de mesme dans l'histoire genealogique de la maison d'Auvergne & dans celle des Vicomtes de Turenne. Mais il n'a mis precisément à chasque livre que la table des Seigneurs qui le composent. Et moy, j'ay jugé à propos d'estendre un peu plus ces tables & de mettre à la teste de chasque livre l'origine & la suite des Seigneurs de chasque branche, afin que le lecteur puisse voir d'un coup d'œil que toutes les branches de la maison d'Auvergne descendent en ligne directe & masculine du Comte Acfred premier du nom. Ceux

Messieurs de Sainte-Marthe to. 1. pag. 154. de l'edition de 1647.

qui en voudront sçavoir davantage n'auront qu'à prendre la peine de lire le corps de l'histoire.

J'ay mis dans le second tome, qui est celuy des preuves, beaucoup d'anciens titres qui avoient esté deja imprimez, parce qu'ils estoient necessaires à mon sujećt. Je me suis neantmoins abstenu d'en imprimer quelques uns de ceux qui sont dans l'ouvrage de M. Justel, non que je ne les trouve tres bons, mais parceque ne pouvant pas imprimer tout, j'ay esté obligé de ne prendre que ceux qui estoient les plus importans. Ceux qui voudront voir les autres les trouveront dans l'ouvrage de M. Justel. Par la mesme raison je me suis abstenu d'imprimer quantité d'anciens titres & arrests du Parlement que j'ay citez dans le corps de l'histoire. J'en dis de mesme de quelques titres imprimez parmy les preuves dont je n'ay pas fait mention dans le corps de l'histoire, parceque je ne les avois pas lorsqu'elle a esté imprimée. La raison qui m'a obligé à ne pas imprimer plusieurs titres & arrests que je cite dans l'histoire est que j'aurois fait un trop gros volume si j'avois voulu imprimer tout ce que je cite. Comme je mets exactement les dates de ces titres & de ces arrests, les curieux pourront facilement les voir au long aux lieux que je cote en les citant.

J'aurois bien voulu pouvoir mettre dans cet ouvrage la genealogie des Seigneurs de la Tour du Pin, d'où sont issus les derniers Dauphins de Viennois, & celle des Seigneurs de la Tour souverains de l'Estat de Milan. Mais n'en ayant jusques à present peu recouvrer d'autres memoires que ce qui s'en trouve dans l'ouvrage de M. Justel & dans les historiens d'Italie, je n'ay peu remplir entierement mon projećt. Si dans la suite je me trouve en estat d'y travailler, & que Dieu me donne assez de vie & de santé pour cela, je fairay imprimer un troisiesme volume, où je mettray l'histoire de ces Seigneurs. J'y joindray aussi pour l'amour de mon pays l'histoire des Vicomtes de Turenne, dont j'ay beaucoup de titres que M. Justel n'avoit pas veus. J'en attends encore d'autres. Et pourlors je rendray, s'il plaist à Dieu, complete l'histoire de la maison d'Auvergne.

Et dautant que dans le premier tome, qui est celuy de l'histoire, je n'ay pas refuté certaines propositions avancées par ceux qui ont respandu leur bile sur les titres de la maison de la Tour nouvellement descouverts, je suis obligé d'avertir le lecteur que je n'ay pas voulu me donner la peine de les y refuter, l'ayant deja fait tres pertinemment dans la letre que je fis imprimer il y a dix ans sur ce sujećt.

On trouvera peut-estre à redire que je ne dise rien de M. le Cardinal de Bouillon ny des autres Seigneurs de cette maison qui sont encore vivants. Mais outre que ceux qui y ont ou qui y prennent interest m'ont fait connoistre par de bonnes raisons qu'il ne falloit pas parler des vivants, j'estois assez de cet avis par moy mesme, sçachant la maxime de Tacite, qui nous apprend en plus d'un endroit qu'il n'est pas de la prudence d'un historien d'escrire la vie des Princes vivants. Ceux qui viendront apres moy sçauront bien relever les grandes actions de ceux dont je ne parle point. Et peutestre en laisseray je quelque chose apres moy.

Auparavant que de finir cette preface je suis bien aise de faire remar-

quer au lecteur qu'on a mis au commencement une vignete qui marque toutes les branches de la maison d'Auvergne issues du Comte Acfred & de sa femme Adelinde sœur de Guillaume le Pieux Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne. La vignete du premier livre contient la veüe de la celebre abbaye de Clugny fondée par ce devot Prince. Celle du second livre fait voir la ceremonie du mariage de Loüis Comte de Montpencier avec Anne Comtesse de Clairmont & de Forez, Dauphine d'Auvergne, laquelle a porté le Dauphiné dans la maison royale de Bourbon. Celle du troisiesme represente la desastreuse bataille d'Azincourt, en laquelle Guichard Dauphin Grand Maistre de France & Beraud Dauphin premier du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde & ses deux enfans furent tuez. Dans la quatriesme on voit le mariage d'Henry Duc d'Orleans, qui fut du depuis Roy, avec Catherine de Medicis. Et enfin dans celle du cinquiesme comme se passa l'audience dans laquelle le Pape Urbain VIII. donna le commandement des troupes de l'Eglise à feu M. le Duc de Bouillon.

La memoire de feu M. de Turenne est en une si grande veneration parmy toutes les nations de l'Europe que je suis asseuré que personne ne trouvera mauvais que je conserve en faveur du public & de sa famille le bel eloge que feu M. le Premier President de Lamoignon, personnage tres distingué par son rang, par son grand sçavoir, par sa probité, & par sa pieté, fit de luy à l'ouverture du Parlement en l'année MDCLXXV. apres son decez. Et pour la mesme raison je joindray icy l'eloge que M. de Saint Evremont a fait de ce Prince & un fragment d'un autre discours où il destaille une action de M. de Turenne qu'il n'avoit, pour ainsi dire, qu'esbauchée dans l'eloge. Ces pieces meritent bien d'estre jointes à ce volume.

Apres avoir rendu un compte exact de mon ouvrage, dans lequel j'ay pris grand soin de ne mettre rien que de vray & dont je n'eusse les preuves, il me semble que la mauvaise humeur des meschants critiques qui se pourroient declarer contre ce que j'ay escrit ne doit pas m'estonner. Cassien, ce celebre solitaire, tout Scythe qu'il estoit, m'a appris une bonne maxime dont je crois devoir profiter en cette occasion. Il dit donc que n'ayant rien escrit de sa teste, mais seulement fait une simple narration de ce qu'il rapporte, comme il ne pretendoit tirer aucune gloire de l'approbation qu'on pourroit luy donner, aussi n'estoit il pas d'avis de se faire de la peine de l'envie de ceux qui le blasmeroient. *Ego autem, qui non meam super hac re sententiam prompsi, sed rei gestæ historiam simplici narratione complexus sum, æquum est ut sicut mihi de eorum qui hoc factum probant laude nihil vindico, ita eorum qui id improbant non pulser invidia.*

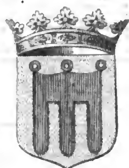
Cassian. collat. 11 cap 10.

HISTOIRE

HISTOIRE
GENEALOGIQUE
DE LA MAISON
D'AUVERGNE.

LIVRE PREMIER

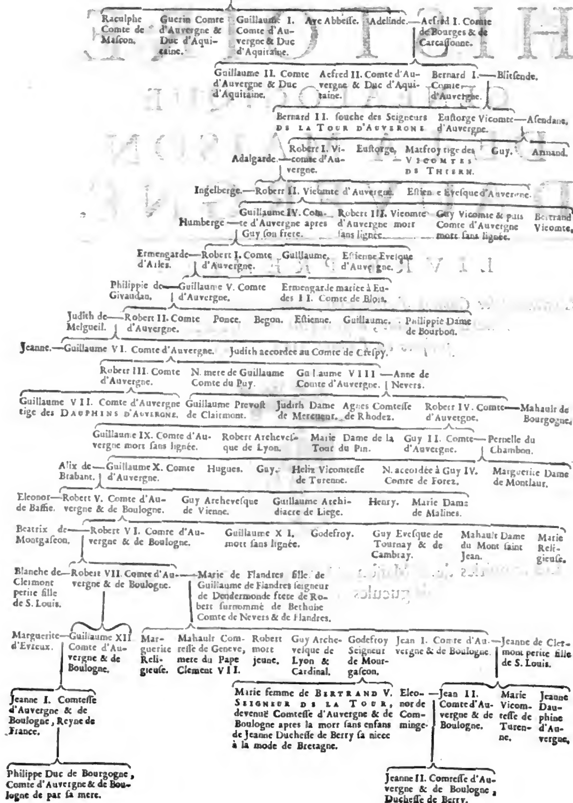
Contenant les Comtes d'Auvergne, dont aucuns ont esté Princes & Ducs d'Aquitaine, depuis l'an DCCCLXXXVI. *jusques en l'année* MCCCCXVI.

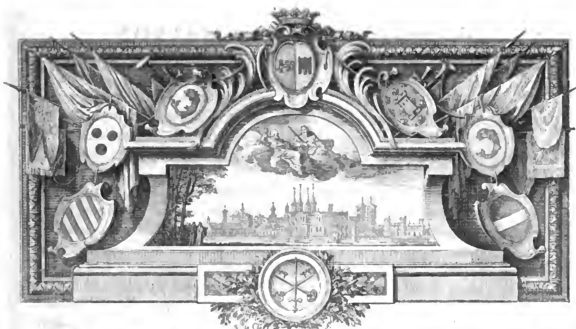


Les armoiries de la Maison d'Auvergne sont d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople.

TABLE GENEALOGIQUE DES COMTES D'AUVERGNE.

Bernard Comte d'Auvergne & de Bourges, Marquis de Nevers.





HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

LIVRE PREMIER.

Bernard Comte d'Auvergne, de Mascon, & de Chalon.

CHAPITRE PREMIER.



LA Comté d'Auvergne, qui fait le sujet de cet ouvrage, n'estoit pas anciennement bornée par les limites de l'ancien diocese de Clairmont, elle s'estendoit jusques dans les dioceses de Lyon, d'Autun, & de Nevers. *Preuves page 1. 2. 3.* Quoy qu'il nous reste peu de preuves de sa vaste estenduë, nous en avons neantmoins assez pour justifier qu'elle comprenoit une partie des dioceses que je viens de nommer. Car outre les preuves que nous en trouvons dans les anciens actes qui seront imprimez parmi les Preuves de cette histoire, Me Guy Coquille homme fort versé dans l'histoire du Nivernois nous en fournit une autre en nous apprenant *Hist. de Nivernois. p. 302.*

que Moulins estoit il n'y a pas encore deux cens ans compris dans l'Auvergne, c'est à dire, dans la Comté d'Auvergne. Car à l'esgard du diocese, on ne peut pas dire que Moulins fut de celuy de Clairmont, estant certain que le pays où Moulins est situé a tousjours esté du diocese d'Autun. Mais cette Comté a souffert dans la suite des temps de grands desmembremens, soit par la faute ou par la negligence des Comtes, soit à cause de l'instabilité des choses humaines.

Mon dessein n'estant pas de rapporter icy tous les Comtes d'Auvergne qu'on trouve dans la premiere & dans la seconde race de nos Roys, mais seulement ceux qui l'ont esté par le sang, je commenceray cette histoire par le Comte Bernard pere d'Adelinde, de laquelle sont issus de masle en masle & sans interruption toutes les differentes branches de la Maison d'Auvergne, c'est à dire, les Comtes & les Dauphins d'Auvergne & les Seigneurs de la Tour, desquels sont issus les Seigneurs de l'Estat de Milan du surnom de la Tour & les Seigneurs de la Tour du Pin tige des derniers Dauphins de Viennois. Car encore qu'il y ait eu dans le dixiesme siecle quelque interruption dans la suite des Comtes, il n'y en a pas eu dans le sang, & enfin la Comté d'Auvergne est rentrée dans la Maison d'Auvergne environ quarante ans apres qu'elle en estoit sortie.

Je mets donc ce Comte Bernard pere d'Adelinde à la teste de cet ouvrage, parce que c'est de luy que descendent sans difficulté les anciens Comtes d'Auvergne dont j'entreprens d'escrire l'histoire. Il estoit fils de Bernard Comte de Poictiers & frere de Ranulphe I. du nom aussi Comte de Poictiers & Duc d'Aquitaine. C'estoit un Seigneur de marque & de grande consideration sous le regne de Charles le Chauve que ce Bernard Comte d'Auvergne dont nous traitons icy, communément appellé Bernard Plantepeluë. Il avoit beaucoup de part dans le maniement des affaires publiques, estant, comme dit Paradin, *un sage & experimenté Chevalier*. Ce qui fut cause que le Roy Loüis le Begue fils de l'Empereur Charles le Chauve luy confia en mourant la tutele & le gouvernement de Loüis III. son fils, & que le Roy Carloman, qui succeda à Loüis son frere, luy donna en l'année DCCCLXXXIV. l'investiture de la Comté de Mascon pour recompense de ses grands & signalez services. Il defendit vaillament le royaume contre les entreprises du tyran Boson, ainsi appellé dans les annales de Fulde, lequel s'estoit quelque temps auparavant fait couronner Roy de Bourgogne, & pensoit à envahir le reste du royaume & en priver les enfans du Roy Loüis le Begue. Ce fut par la bonne conduite & par la valeur de nostre Comte Bernard qu'il fut chassé du Duché de Bourgogne, pour me servir encore des termes de Paradin. Mais il perdit la vie en cette guerre en l'année DCCCLXXXVI. se portant tres vaillament contre Boson, comme l'atteste l'Empereur Charles le Gras dans une charte de l'Eglise cathedrale de Nevers, laquelle sera imprimée parmi les preuves de cette histoire.

Annales de Bourgogne de Paradin. p. 116.

Annales Bertiniani an. 879. Continuator Aymoni lib. 5. cap. 19.

Preuves pag. 4.

Ce Comte Bernard fut marié deux fois. Sa premiere femme s'appelloit Lieudgarde, de laquelle il ne paroist pas qu'il ait eu des enfans, à moins que Raculphe Comte de Mascon le fut, pensée qui peut estre fortifiée

Hist. de Vergy de M. Du Chesne pag. 26.

par une letre escrite au Pape Urbain II. par les religieuses de Blesle en Auvergne, dans laquelle elles disent que leur abbaye a esté fondée par la Comtesse Ermengarde femme du Comte Bernard pour les ames de Guerin & de Guillaume ses enfans, sans faire aucune mention de Raculphe, duquel il n'est non plus fait aucune mention dans les diverses chartes que nous avons des enfans & descendans de Bernard & d'Ermengarde, dans lesquelles neantmoins ils font un grand destail de leurs proches. Ce qui peut nous auctoriser pour croire que Raculphe estoit fils de Lieudgarde. Tom. 5. annal. Bened. Mabill. p. 335.

La seconde femme du Comte Bernard fut Ermengarde fille de Guerin Comte d'Auvergne, de laquelle il eut des enfans. La preuve de ce fait resulte d'un titre de Frotaire Archevesque de Bourges & Abbé de l'Eglise de Brioude en Auvergne, contenant une donation faite pour le repos de l'ame de ce Comte *ejusque conjugis Irmengardis gratia Dei Comitissæ horumque prolis*, & encore d'un autre titre de Guillaume leur fils Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, où il se dit fils de Bernard & d'Ermengarde; de laquelle saint Odon Abbé de Clugny fait aussi mention dans la vie de saint Geraud d'Aurillac. Mesme il semble qu'il nous enseigne au mesme endroit que la sœur de Guillaume le Pieux, laquelle ce Prince avoit eu dessein de marier à saint Geraud, estoit aussi fille d'Ermengarde. Preuves pag. 5. Mabillon. lib. 6. diplom. cap. 114. Vita S. Geraldi lib. 1. cap. 34.

Ermengarde fonda l'abbaye de Blesle en Auvergne. C'est ce que nous apprenons de la letre des religieuses de cette abbaye citée cy-dessus, dans laquelle elles alleguent qu'elles ont esté fondées par la Comtesse Ermengarde femme du Comte Bernard pour le salut de son ame & de celle de son mary *& pro animabus filiorum suorum defunctorum, Vvarini scilicet & Vvillelmi*; où le mot *defunctorum* est de trop. Ceux qui ont dicté cette letre au nom de ces bonnes religieuses ayant veu dans les titres anciens d'où ils ont tiré leur relation que cette Princesse avoit fait cette fondation *pro animabus filiorum suorum* ont estimé qu'ils estoient deja morts au temps qu'elle la fit. S'ils avoient sceu, ce que le R. P. Mabillon a demonstré bien clairement, que quand on voit dans les anciens titres quelque fondation *pro anima*, il ne s'ensuit pas delà que ceux pour l'ame desquels on la faisoit fussent deja morts, ils se seroient contentez d'y mettre les noms de ses enfans, sans y adjouster qu'ils estoient defunts. Ainsi il faut se servir de ce qui paroit le plus vray-semblable & rejetter le reste. Annales ord. S. Bened. to. 3. pag. 335. Acta SS. ord. S. Bened. to. 7. pag. 81.

On voit encore aujourd'huy en l'Eglise de Brioude une croix fort ancienne de vermeil doré, garnie de diverses pierreries, aux bras de laquelle sont escrits ces mots en caracteres de ce temps-là. IN CHRISTI NOMINE ET IN HONORE SANCTI JULIANI MARTIRIS HANC CRUCEM BERNARDUS COMES ET LIUTGARDIS CONJUX FIERI JUSSERUNT.

Enfans de Bernard Comte d'Auvergne, de Mascon, & de Chalon.

GUERIN Comte d'Auvergne, qui aura son chapitre.

GUILLAUME surnommé le Pieux, Comte d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine, qui aura aussi son chapitre.

RACULPHE Comte de Mascon. Le titre de la donation du lieu de Clugny faite à Guillaume le Pieux par sa sœur Ave nous apprend que Raculphe, qui y est nommé, estoit appellé Vicomte en l'année DCCCLXXXVIII. c'est à dire l'année que le Roy Eudes fut mis sur le throne, *anno primo certantibus duobus Regibus de regno, Odone videlicet & Karolo.* Et neantmoins il y a dans le Cartulaire de saint Bernon Abbé de Clugny une charte du mesme temps, donnée au mois de Juillet *anno primo Karolo Rege regnante*, où Raculphe est appellé Comte. Il ne laissa apres luy qu'une fille, dont le nom se trouve bien diversement escrit. Bugnon & Paradin l'ont appellée *Colatia* au lieu de *Colana*, si je ne me trompe. Car elle se trouve appellée *Ecolana* & *Esfolana* en quelques endroits de l'ancien Cartulaire de Clugny, & *Tolosana* en un autre. Il y a dans l'Eglise de Mascon un titre de l'année DCCCCXLII. où son fils le Comte Leotaud l'appelle *Detolana* en ces termes: *Ut pius Dominus animam matris meæ Detolanæ de pœnis inferni eripere dignetur.* On conserve encore aujourd'huy dans les archives de l'Eglise cathedrale de Bezançon un titre original où elle est appellée *Attala*, comme le R. P. André Carme me l'a certifié, m'assurant qu'elle est appellée ailleurs *Attalana*. Et ainsi il sembleroit que son vray nom estoit *Attala* & *Attalana*, corrompu en suite & converti en *Ecolana* par des gens qui ne sçavoient pas bien deschiffrer les originaux dont ils se sont servis en les transcrivant. La maniere dont le nom de cette Dame est escrit dans l'original de Bezançon me paroist d'autant meilleure que ce nom a esté fort commun dans le royaume, & principalement dans les grandes maisons, *Attala* estant la mesme chose qu'*Adela* ou *Alix*. Alix de Peronne fille d'Herbert II. Comte de Vermandois & femme d'Arnoul II. Comte de Flandres est appellée *Athala* dans un titre de son mary pour l'Eglise de saint Donatien de Bruges. Alix ou Adele femme de Baudoüin Comte de Guisnes est appellée *Athela* dans le titre de la fondation de l'abbaye d'Andres. Et sa fille Adele mariée à Eustache de Fielnes se trouve appellée *Adalais* en un endroit de la chronique d'Andres & *Athalais* en un autre. Alix fille du Roy Robert & de la Reyne Constance est nommée *Athala* dans le panegyrique d'Emme Reyne d'Angleterre, & *Hadala* ou *Adala* par Orderic Vital. Raymond Comte de Melgueil faisant son testament environ l'an MIX. parlant de sa sœur Alix, il la nomme une fois *Attala*, & puis *Adala*. Mais pour revenir à Attale fille de Raculphe, elle fut mariée à Alberic fils de Maiol Vicomte de Narbonne. Il y a preuve au Cartulaire de l'Eglise de Mascon qu'Alberic de Narbonne espousa la fille de Raculphe & qu'il fut Comte de Mascon apres la mort de l'Evesque Bernon; & M. Catel nous apprend que Maiol Vicomte de Narbonne avoit

Acta SS. ord. S. Bened. to. 7. pag. 76.

Chartular. S. Bernonis c. 129.

Memoires de Bourgogne de Pierre S. Julien p. 309.

Bibliotheca Sebusiana pag. 236. 296.

Preuves pag. 6.

Preuves pag. 7.

Codex donat. piar. Miræi. pag. 136.

To. IX. Specileg. pag. 367.

Ibid. pag. 366. 384.

Scriptores hist. Norm. pag. 176. 526. 638.

To. IX. Spicil. pag. 135.

Severt in Episc. Matisc. pag. 56. 64.

Memoires de Bourgogne de S. Julien p. 254.

en l'année DCCCCXI. un fils appellé Alberic. Il se fonde sur un ancien titre de l'Eglise de saint Paul de Narbonne dont j'ay copie. Ce qui fait voir clairement que M. Guichenon s'est grandement trompé lors qu'il a escrit qu'Alberic Comte de Mascon mary de Tolosane vivoit en l'année DCCCLX. & estoit fils de Manasses Comte de Mascon & de sa femme Ermengarde. Il fait encore une faute en ce que se fondant sur la fausse dâte qu'il a donnée à un titre de Clugny, il donne à Alberic & Tolosane un fils appellé Leotaud Comte de Mascon en l'année DCCCXCIX. ce titre estant de l'année douziesme du Roy Raoul, c'est à dire, de l'an de JESUS-CHRIST DCCCCXXXII. du temps de saint Odon Abbé de Clugny. Et à ceux-cy il donne encore un fils appellé Alberic II. mary d'Ecolane.

Memoires de Languedoc pag. 573.

Bibliot. Sebus. pag. 238.

Ibid. pag. 168.

NORBERT Evesque du Puy en Vellay. M. Robert & le R. P. Odo de Gissey ont escrit qu'il estoit frere de Guillaume Duc de Guyenne fondateur de l'abbaye de Clugny. Messieurs de Sainte-Marthe, qui luy ont donné le surnom de Poictiers, ont un peu plus esclairci son origine, & ont dit qu'il estoit fils de Bernard Comte de Poictou, de Bourges, & d'Auvergne, & qu'Ermengarde estoit sa mere. En quoy ils se sont tant soit peu trompez, estant certain que Bernard n'a pas esté Comte de Poictou. Norbert fut Evesque du Puy environ l'an DCCCLXXX.

ADELINDE mariée au Comte Acfred I. du nom, qui aura son chapitre apres Guillaume le Pieux.

AVE Abbesse, auparavant mariée, laquelle donna le lieu de Clugny à son frere Guillaume. Il y a des aucteurs qui ont estimé que cette Dame estoit la mesme qu'Albane ou Albe femme de Guerin Comte d'Auvergne. Mais le R. P. Mabillon a si bien fait voir qu'elles sont differentes que je ne crois pas qu'on en puisse desormais douter.

Acta SS. ord. S. Bened. to. VII. pag. 75. 78.

M. Besly met au nombre des enfans de ce Comte Bernard un Gerfroy Comte de Nevers. Mais il n'en rapporte aucune preuve. Ce qui m'empesche de le mettre parmy les enfans de ce Prince. Il adjouste encore qu'aucuns, c'est à dire, du Tillet & Chopin, luy donnent un autre fils appellé Ebbon ou Ebles aussi Comte de Nevers, Sire de Deols & du bas Berry. Mais M. Besly n'est pas de cet avis.

Hist. des Comtes de Poictou. pag. 26. 38.

M. Chenu luy donne encore un autre fils, assavoir Geronce Archevesque de Bourges, qu'il dit avoir esté frere de Guillaume Comte de Bourges. En quoy M. de la Thaumassiere le reprend tres justement. Car il n'en rapporte aucune preuve.

Chenu in Archiepisc. Bitur. n. 52.

Hist. de Berry, pag. 19.

Guerin Comte d'Auvergne.

CHAPITRE II.



L ne faut pas confondre ce Comte Guerin avec celuy qui fut Comte d'Auvergne du temps de l'Empereur Louis le Debonnaire. Ils sont bien differents. Celuy-cy estoit petit fils du premier, & estoit deja Comte d'Auvergne en la seconde & en la troisiesme année du regne de Louis Roy d'Aquitaine fils du Roy Charles le Chauve, c'est à dire de Louis surnommé le Begue, auquel le Roy son pere donna la qualité de Roy d'Aquitaine environ la my-Caresme

Hist. des Comtes de Poitou p. 37. DCCCLXVII. apres la mort de Charles son frere, qui estoit Roy d'Aquitaine, comme M. Besly l'a tres-bien remarqué.

Il se presente icy une difficulté au sujet de la succession en la Comté d'Auvergne. Car il sembleroit d'abord que Guerin succeda à son grand *Hist. de Vergy pag. 25.* pere, qui mourut en l'année DCCCLVI. ou la suivante, ainsi que M. Du Chesne l'a marqué. Il ne succeda pourtant pas à son grand pere, mais à Estienne Comte d'Auvergne. Or cet Estienne ne succeda pas par droit de sang, n'ayant pas esté fils de Guerin I. mais d'un Seigneur ap- *Annal. Bertin. an. 864.* pellé Hugues dans les annales de saint Bertin. M. Justel a avancé que cet Estienne estoit cousin du Comte Bernard. Mais il le dit sans preuve.

Preuves pag. 7. Il est fait mention de nostre Guerin en trois anciens titres de l'Eglise de Brioude & du monastere de Saucillanges en Auvergne, dans lesquels Acfred II. Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne faisant des fondations pour le repos des ames de ses parents, il nomme Guerin & Guillaume ses oncles, assavoir Guerin duquel nous traitons presentement, & Guillaume le Pieux son frere.

Il fut Comte d'Auvergne jusques à la fin du regne de Carloman, si mes conjectures ne me trompent pas, ou jusques au commencement du *Preuves pag. 9.* Roy Eudes, y ayant au Cartulaire de Brioude & ailleurs plusieurs chartes qui prouvent que Guillaume le Pieux son frere estoit Comte d'Auvergne & Abbé de Brioude dans les commencemens de Charles le Simple & du Roy Eudes, c'est à dire avant que ces deux Roys eussent partagé les provinces du royaume.

Preuves pag. 7. Il ne faut pas obmettre que Guerin en qualité de Comte d'Auvergne ou de petit fils de Guerin I. estoit aussi Abbé de Brioude suivant la pra- *Annal. Bertin. an. 867.* tique de ces temps-là. Car pourlors les grands Seigneurs, & mesme les femmes mariées, joüissoient des revenus des abbayes comme de leur patrimoine, & n'en laissoient qu'une modique portion à ceux qui y faisoient *Hist. de Vergy pag. 25.* le service divin; estant vray, suivant l'observation de M. Du Chesne, que les

les grands benefices s'entretenoient ordinairement ez familles quand ils avoient esté concedez une fois à un Seigneur d'icelles. Dequoy il y a plusieurs exemples tant en l'histoire de ce siecle là que dans les chartes & regiſtres des monasteres anciens. *Hiſt. de Provence de M. Bouche to. 1. pag. 747. 759.*

Il ne paroist pas que Guerin ait esté marié, ny qu'il ait eu des enfans. On ne sçait pas mesme le temps de sa mort. Mais attendu que son frere Guillaume se trouve Comte d'Auvergne incontinent apres la mort de leur pere arrivée en l'année DCCCLXXXVI. il seroit peutestre bien permis de conjecturer que Guerin perdit la vie dans la mesme bataille où son pere fut tué. *Hiſt. d'Auvergne de M. Juſtel pag. 10.*

Guillaume I. surnommé le Pieux, Comte d'Auvergne, Marquis de Mascon, Duc d'Aquitaine.

CHAPITRE III.



LE nom de ce Prince est devenu si celebre dans l'Eglise de Dieu à cause de la fondation de l'abbaye de Clugny, & il est d'ailleurs si loüé par les anciens, qu'il merite bien que nous fassions une particuliere attention sur l'histoire de sa vie. Car outre la grandeur de son extraction, qui estoit tres illustre & tres distinguée, il est recommandé pour sa valeur dans la vie de saint Odon Abbé de Clugny, où il est appellé *Comes robustissimus*, & en un autre endroit *virtute conspicuus & potens armis, in quo militiæ splendor & fidei miræ similitudinis arte convenerant*. Et saint Odon luy mesme atteste qu'il estoit *vir bonus & per multa laudabilis*. Bullar. Cluniac. pag. 204. Vita S. Odonis lib. 1. cap. 1. & lib. 3. c. 22. Vita S. Geraldi lib. 1. c. 32.

Il estoit fils de Bernard Comte d'Auvergne & de la Comtesse Ermengarde sa femme, & succeda à son frere Guerin sur la fin du regne de Carloman, ou au commencement de celuy du Roy Eudes, comme je l'ay dit au chapitre precedent. Mais ce qui decide que ce fut à la fin du regne de Carloman est qu'en l'année DCCCLXXXVI. il se trouve appellé Comte de Clairmont par le Moine Abbon dans le poëme qu'il a composé du siege que les Normands mirent devant la ville de Paris. *Preuves p. 4. 134.*

Il fut donc premierement Marquis de Nevers apres la mort de son pere arrivée en l'année DCCCLXXXVI. comme il appert de la charte de l'Eglise cathedrale de Nevers dont j'ay fait mention en parlant de son pere, & en mesme temps Comte d'Auvergne. La preuve de ce fait resulte, comme je l'ay dit, du tesmoignage du Moine Abbon ; duquel on apprend que le Comte Guillaume ayant pris party contre le nouveau Roy Eudes, lequel il regardoit sans doute comme un usurpateur, ce Prince luy osta ses honneurs, c'est à dire ses charges & benefices, & donna la *Preuves p. 4.*

Comté de Bourges à un Seigneur appellé Hugues. Ce present luy cousta bien cher, dit M. Besly. Car pour cette occasion Guillaume & Hugues entrerent en guerre & se livrerent bataille en Auvergne, en laquelle moururent plus de douze cens hommes du costé du Comte d'Auvergne, & beaucoup moins du costé du Berruyer, qui neantmoins y perdit la vie. Car ayant esté pris par les gens de Guillaume & mené devant luy, il eut beau implorer sa clemence en le priant de luy donner la vie. Il n'en voulut rien faire; & luy reprochant qu'il s'en estoit avisé trop tard, il le perça d'un coup de lance, & le tua. Ainsi Guillaume demeura desormais paisible dans ses Estats, horsmis la ville de Bourges, laquelle revint neantmoins dans la maison d'Auvergne apres sa mort, comme nous le dirons en son lieu.

Hist. des Comtes de Poictou p. 18.

Encore crois-je qu'on seroit bien fondé à dire qu'il en demeura possesseur, le titre de la fondation de Clugny ayant esté passé à Bourges, & les titres de la fondation des priorez de Saucillanges & de Maissac faisant voir qu'il s'estoit accommodé avec le Roy Eudes & qu'ils estoient bons amys, puisque longtemps apres la mort de ce Roy il fit des fondations pour le repos de son ame. Mesme M. de la Thaumassiere a avancé que ce Roy crea en l'année DCCCXCII. Guillaume Duc de la premiere Aquitaine. Mais sans doute cette ville fut enlevée apres sa mort à Guillaume II. son heritier & successeur. Hugues pleura sa mort, dit Abbon, & Guillaume sa victoire, donnant par là à entendre que cette journée ne fut guere moins cuisante au Comte d'Auvergne victorieux qu'au Comte de Bourges vaincu & tué.

Hist. de Berry pag. 19.

L'Aquitaine ou Guyenne dont Guillaume estoit Duc n'estoit pas ce que nous avons appellé depuis la Duché de Guyenne, dont la capitale est Bourdeaux. C'estoit l'Aquitaine premiere, dont Bourges est la capitale, *Dux Aquitanorum primorum Celticæ provinciæ*, comme dit l'aucteur de la vie de saint Odon. Cet aucteur sçavoit sans doute que Bourges estoit autresfois la capitale de la Gaule Celtique. *Celtarum* dit Tite Live, *quæ pars Galliæ tertia est, penes Bituriges summa imperii fuit. Ii Regem Celtico dabant.* Car comme les Comtes de Poictou estoient appellez Ducs de Guyenne, de mesme les Comtes d'Auvergne estoient appellez Ducs d'Aquitaine comme une annexe de leur Comté. D'où vient que dans une charte de Louis le Debonnaire de l'an DCCCXXV. il est fait mention de la Duché d'Auvergne, *in Ducatu Alverniæ*, & qu'Aymar de Chabanois parlant de la mort de Guillaume II. Comte d'Auvergne dit : *Guillelmus quoque Dux Arvernis mortuus est.* Et dans le panegyrique de Pierre le Venerable Abbé de Clugny composé de son temps par un Moine de Poictou appellé Pierre il est dit qu'il descendoit des Ducs d'Auvergne. Voici comme il parle de cet Abbé.

Tit. Livius. lib. 5.

Notæ ad Biblioth. Cluniac. pag. 13.
Preuves de l'hist. de Vergy pag. 7.

Hunc Latiæ gentes Regum de stirpe potentes
Arverni populi progenuere Duces.

Cependant Ranulphe II. Comte de Poictiers estant au lict de la mort & laissant son fils Ebles fort jeune, il le mit ez mains de saint Geraud

Comte d'Aurillac, qui estoit pourlors à la Cour, pour le mener à son cousin Guillaume Comte d'Auvergne, comme il est marqué dans une Notice de Charroux imprimée par M. Besly. Saint Geraud l'enleva secretement, & le mena au Comte d'Auvergne, qui prit soin de son education. Il y a apparence que Ranulphe s'avisa de mettre son fils ez mains de saint Geraud, parce qu'il estoit Auvergnat, & qu'ainsi il luy seroit aisé d'emmener cet enfant sous pretexte de s'en retourner en son pays. Car le Roy Eudes ayant entierement oublié l'attachement que Ranulphe avoit eu pour luy, & ne se souvenant plus des services qu'il luy avoit rendus, donna incontinent apres sa mort la Comté de Poictou à Aymar, sans aucuns esgards pour son fils Ebles. *Hist. des Comtes de Poictou pag. 103.*

Le Duc Guillaume avoit dans le mesme temps dans sa maison un autre illustre esleve, assavoir saint Odon Abbé de Clugny. Car il est marqué dans sa vie qu'il fut nourry dans la maison de ce Prince. Or comme il est constant qu'il nasquit en l'année DCCCLXXIX. ou la suivante selon la remarque de Dom Jean Mabillon, & qu'en la dixiesme année de son aage il fut tonsuré à saint Martin de Tours, il semble qu'on doit estimer qu'il estoit demeurant dans la maison de ce Duc dans le mesme temps qu'Ebles y estoit. Il avoit passé les premieres années de sa vie chez un Prestre de la campagne, qui avoit pris soin de son education, & l'avoit fait estudier. Mais estant devenu grand, & son pere voulant luy faire apprendre la vie du monde & le mestier de la guerre, il le mit au service du Comte Guillaume. Il abandonna pour lors l'estude, & s'occupa à la chasse. Cela ne dura pourtant pas bien long temps, Dieu l'ayant destiné à d'autres emplois.

En l'année DCCCCX. le Duc fit deux fondations considerables. La premiere fut celle du riche prioré de Saucillanges en Auvergne, qu'il fonda en l'honneur de la tres sainte Trinité & de la Vierge Marie pour le repos de l'ame de son pere Bernard & de sa mere Ermengarde, de son Seigneur Eudes, c'est à dire, comme je le crois, du Roy Eudes, avec lequel il s'estoit accommodé apres la mort du Comte Hugues, pour le repos des ames de ses freres, de sa sœur Adelinde, & de ses enfans, c'est à dire de Guillaume II. & Acfred II. Comtes d'Auvergne & Ducs d'Aquitaine apres luy, laquelle fut ensuite beaucoup augmentée par ledit Acfred, comme nous le dirons en son lieu. L'autre fondation faite en l'année DCCCCX. fut celle de l'abbaye de Clugny, que ce Prince sousmit au saint siege apostolique par l'acte de la fondation. *Preuves p. 12.* *Preuves p. 11.*

Il se presente icy une difficulté au suject du cens que le fondateur de l'abbaye de Clugny ordonne estre payé à l'Eglise de Rome, voulant que ***per quinquennium Romæ ad limina Apostolorum ad luminaria concinnanda decem solidos præfati monachi persolvant.*** Ce qui se trouve auctorisé par le tesmoignage des Papes Jean XI. Agapet II. & Pie IV. dans les bulles qui ont confirmé les privileges de cette abbaye. Une semblable redevance fut ordonnée en mesmes termes en l'année MLXVIII. par les fondateurs de l'abbaye d'Ager en Catalogne, laquelle fut sousmise au saint siege à la charge ***ut Romana Ecclesia habeat inde censum per quinquennium.*** *Marca Hisp. p. 1145. 1146.*

decem solidos. Il est difficile de se determiner sur l'interpretation de ce *quinquennium*, assavoir si ce cens devoit estre payé tous les ans pendant cinq ans, ou bien seulement une fois en cinq ans, attendu qu'Orderic Vital remarque que le Duc Guillaume estant allé à Rome lors de la fondation de l'abbaye de Clugny, il offrit au Pape douze deniers d'or, & ordonna qu'on luy en donneroit autant tous les ans, *& exinde totidem singulis annis dari decrevit*. Ce qui semble estre auctorisé par une quittance de l'Evesque de Maguelonne Tresorier du Pape en l'année MCCCLXXVI. à l'Abbé de Clugny, dans laquelle il est dit que *Abbas & conventus monasterii Cluniacensis singulis annis in festo beatorum Apostolorum Petri & Pauli ratione census unam unciam auri Cameræ apostolicæ solvere tenentur*, & que l'Abbé qui estoit pourlors la paya pour cinq années.

Orderic. Vital. p. 362.

Cette maniere de s'expliquer forme une autre difficulté, assavoir qu'est ce qu'il faut entendre par une once d'or en la Cour de Rome, comme parle le Pape Gregoire VII. dans le privilege qu'il accorda à l'abbaye de saint Benoist sur le Pô, *una Romana uncia auri in pensionem reddatur*. Il est certain que du temps des anciens Romains l'once estoit la douziesme partye de l'as, & que l'once estoit aussi divisée en douze partyes. D'où on pourroit conjecturer que les douze deniers qu'Orderic Vital dit que le Duc Guillaume offrit au Pape estoient precisement ce qui est appellé ailleurs une once d'or, & que s'il n'y avoit que dix sols, ainsi que l'acte de fondation le porte, ces dix sols composoient en ces temps là l'once Romaine. Car je ne pense pas qu'il faille reduire ces sols par rapport à la loy onciere dont Festus fait mention, ainsi appellée à cause que les debiteurs n'estoient tenus qu'à la dixiesme partye de l'once pour les interests des sommes empruntées.

Bullar. Clun. p. 18.

Il fit une troisiesme fondation en l'année DCCCCXII. assavoir du prioré de Maenssac en Auvergne pour le repos de son ame & de celles de ses pere & mere, de son Seigneur Eudes, de Louis l'Aveugle Empereur son beaufrere, & de sa femme Ingelberge sœur de ce Prince, fondation qu'il fit confirmer par le Pape Jean X. auquel il envoya pour cet effect une ambassade.

Acta SS. ord. S. Bened. to. VI. p. 248. 254.

Dom Jean Mabillon nous a encore fourni la preuve d'une quatriesme fondation de l'abbaye de Bourdieux en Berry, ou pour mieux dire, d'ampliation de fondation. Car ce Prince reconnoist luy mesme que l'on doit attribuer la premiere fondation de cette abbaye à Ebles de Deols.

Ibid. to. VII. p. 83. 84.

Enfin il mourut en l'année DCCCCXVII. selon quelques uns, ou DCCCCXIX. selon d'autres, & fut enterré en l'Eglise de Brioude, où le jour de son decez est marqué au quatriesme jour du mois de Juillet.

Ibid. pag. 81.

Il eut pour femme la Princesse Ingelberge fille de Boson Roy de Bourgogne & sœur de Louis l'Aveugle Empereur. C'est ce que le R. P. Dom Jean Mabillon a bien prouvé. Elle avoit esté auparavant accordée en l'année DCCCLXXVIII. avec Carloman fils de Louis le Begue. Mais cette alliance n'eut pas d'effect à cause de la revolte de Boson, qui se fit couronner Roy de Bourgogne l'année d'apres. Il y a neantmoins grande apparence que le mariage d'Ingelberge avec le Duc Guillaume ne fut

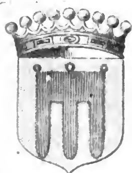
Ibid. to. VI. pag. 254. to. VII. pag. 78.

Hist. de Bourgogne de M. Du Chesne pag. 151.

arresté qu'apres la mort de Boson arrivée en l'an DCCCLXXXVI. n'estant pas à presumer que s'il y avoit eu du vivant de Boson une si estroite alliance entr'eux, le Comte Bernard pere de Guillaume se fut si fort acharné contre Boson comme nous voyons qu'il l'a fait. Il y a preuve qu'Ermengarde mourut en mesme temps que son mary.

Ils n'eurent d'autres enfans de leur mariage que le petit Boson, ainsi appellé du nom de son grand pere, lequel mourut fort jeune. Et ainsi ils ne laisserent pas de posterité. Le decez de cette Princesse est marqué au second jour de Novembre dans l'ancien Obituaire de l'Eglise de Brioude. Act. SS. ord. S. Bened. to. VII. pag. 78.

Il y a à Clugny une charte de Ferrand III. Roy de Castille & de Tolede de l'an MCCXVIII. dans laquelle il appelle Guillaume le Pieux fondation de Clugny son predecesseur, *monasterio Cluniacensi, quod est constructum in proprio alodio prædecessoris nostri Aquitaniæ Ducis VVillelmi Pii.* Bibliot. Sebus. pag. 305.



Acfred I. du nom Comte de Bourges & de Carcassonne.

CHAPITRE IV.



AVANT que de passer au successeur de Guillaume I. Duc d'Aquitaine, il est à propos de parler d'Acfred I. que M. Justel a qualifié Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne, & dont les enfans ont esté surément Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne.

Feu M. Du Chesne, dont l'auctorité est tres grande dans la Republique des letres, est le premier qui a escrit que le Comte Acfred mary d'Adelinde sœur de Guillaume le Pieux avoit esté Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne. M. Justel s'en est tenu à ce que M. Du Chesne en avoit escrit, & je l'ay aussi creu durant quelque temps avec eux. Mais dautant qu'apres avoir bien examiné ce point d'histoire j'y ay trouvé de grandes difficultez, je me suis abstenu de luy donner ces qualitez. Ne voulant pas

neantmoins rien prejuger, je rapporteray en une colomne le discours de M. Justel, & mettray le mien en parallele. Le lecteur se reglera, s'il luy plaist, là dessus & suivra l'opinion qu'il estimera la plus vraysemblable.

M. Justel.

*Apres la mort sans lignée de Guillaume de Poictiers I. du nom Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne ce Comté passa en une autre famille, à sçavoir aux descendans des anciens Comtes de Bourges. Car il se voit par diverses chartes qu'*Acfred, *qui espousa* Adalvis de Poictiers *sœur dudit Comte Guillaume I. & fille de Bernard de Poictiers Comte d'Auvergne, posseda ce Comté, non à cause de ladite Adaluis sa femme, ainsi que quelques uns ont estimé, mais, comme il est plus vray semblable, par benefice du Roy Charles le Simple, sous lequel il vivoit; lequel en faveur de ce mariage luy donna ce Comté & confirma en sa personne les mesmes honneurs dont le Comte Bernard pere de ladite Adaluis & le Comte Guillaume son frere avoient joüy auparavant. Et ce à l'exemple du Roy Pepin, lequel donna ce mesme Comté au Comte Hector en faveur de son mariage avec Eufrasie fille de Roger Comte d'Auvergne; se trouvant peu ou point d'exemples en ce siecle là que les filles ayent succedé hereditairement aux grandes dignitez.*

Quoy qu'il en soit, il est certain que ce Comte Acfred I. a donné origine aux Comtes d'Auvergne qui ont suivy, & qu'il estoit de tres grande & illustre extraction, laquelle à cause du long temps auquel a vescu se trouvant peu cogneuë, nous l'esclaircirons autant qu'il nous sera possible par ce qui s'en peut conjecturer & recueillir par l'histoire de ce temps là.

L'aucteur de la vie de saint Genulphe fait mention de Wifred Comte de Bourges, *qui vivoit l'an*

On ne peut pas douter qu'Acfred ne fut homme de grande qualité, puisqu'il espousa la fille de l'un des plus grands Seigneurs du royaume. On ne sçait pourtant pas le nom de son pere ny celuy de sa mere. Il y a neantmoins grande apparence qu'il estoit fils ou petit fils d'Acfred, appellé par quelques uns Egfrid, Seigneur d'une grande distinction sous le regne du Roy Charles le Chauve; lequel s'estant malheureusement engagé dans le party de son fils Charles Roy d'Aquitaine & estant tombé dans la disgrace du pere, qui le priva de ses biens & de ses charges, il y fut neantmoins restably en l'année DCCCLXIV. apres luy avoir presté le serment de fidelité. Ce Prince joüissoit suivant la coustume de ces temps là des abbayes de saint Hilaire de Poictiers, de Flavigny, & de plusieurs autres grands fiefs, qu'on appelloit pour lors benefices, & fut enfin fait Comte de Bourges en l'année DCCCLXVII. en la place de Geraud, auquel le Roy osta cette Comté pour la donner à Acfred. Mais ce don luy fut fatal. Car ayant esté assiegé l'année d'apres par les gens de Geraud, & estant tombé en leurs mains, ils luy couperent la teste, & jetterent son corps au feu. Lorsque je dis que cet Acfred estoit pere ou grand pere du mary d'Adelinde, je ne donne cette pensée que comme une conjecture; laquelle me paroist neantmoins si probable qu'à moins d'avoir un titre au contraire, je ne crois pas qu'on la doive rejetter.

Annal. Bertin. an. 867. 868.

DCCCXXVIII. *& est appellé* Primæ Aquitaniæ Comes, *parce que Bourges est la ville capitale & metropolitaine de la premiere province d'Aquitaine, qui comprenoit lors huict diocefes, à sçavoir Bourges, Clermont, Rhodez, Albi, Cahors, Limoges, Gevaudan, & Velay, & adjouste qu'il estoit issu de la race royale*, de regali prosapia oriundus, *soit que ce fust par la ligne des femmes ou autrement, & ODE sa femme* de clarissimo genere Francorum, *& qu'AGANE leur fille avoit espousé ROBERT Maire du Palais de Pepin Roy d'Aquitaine fils de Louis le Debonnaire, que cet aucteur appelle* insignis potentiæ virum, *lequel fut pere de* ROBERT II. *dit le Fort Comte de Paris & Duc de France (& cestuy cy de* ROBERT III. *lequel apres* EUDE *son frere fut aussi Roy de France) ayeul du Roy Hugues Capet. Et ce Robert premier, ainsi qu'enseignent les Annales de France tirées du monastere de saint Bertin, estoit fils de* THEODEBERT *Comte de Matrie, (lequel Comté estoit situé en Normandie sur les confins des Comtez de Chartres & d'Evreux, sur la riviere d'Eure, dont il est fait mention és Capitulaires de Charlemagne & de Charles le Chauve & en deux chartes des monasteres de saint Denis & de saint Germain des prez, où il est appellé* Pagus Madrecisus, Madricensis, & Madriacensis super flumen Auturæ.) *Et ce Theodebert estoit fils de* NEBELUNG *fils du Duc* CHILDEBRAND *frere de* CHARLES MARTEL, *issus par divers degrez du Prince* ANSBERT *& de* BLITILDE *fille du Roy Clotaire premier. Et cet Ansbert estoit fils de Ferreolus III. du nom, de la race de ces anciens Prefects du Pretoire des Gaules tant celebres en l'histoire, & d'Industrie fille du Roy Clovis premier. D'où se tire l'origine commune*

Elle a paru si certaine à M. Du Chesne que dans une petite table genealogique des Acfreds qu'il a composée, laquelle j'ay pardevers moy escrite de sa main, il n'a pas fait difficulté de les faire descendre de cet Acfred auquel le Roy Charles le Chauve donna la Comté de Bourges, lequel il fait pere d'Acfred mary d'Adelinde.

Acfred mary d'Adelinde se trouve qualifié Comte en l'année DCCCLXXXIV. en une charte du Roy Carloman qui est dans le livre rouge de l'Archevesché de Narbonne, où il s'agit d'une terre que le Roy Charles le Chauve avoit donnée dans la Comté de Razés au bas Languedoc à un nommé Hildric. Le R. P. Dom Jean Mabillon a encore donné au public une charte du mesme pays en laquelle le Comte Aguifred est nommé *anno III. imperante Karolo Imperatore*. Ce sçavant homme s'est trouvé embarassé pour la date de ce titre, d'autant plus qu'il ne trouvoit pas Willeran Evesque de Carcassonne parmy les Evesques de cette ville, & parce qu'il luy paroissoit que du temps de Charlemagne il avoit esté traité de la mesme affaire dont il s'agit dans cette charte. Mais le nom d'Acfred qui se trouve precisément dans le mesme temps dans ces deux chartes doit terminer la difficulté, & ce avec d'autant plus de raison qu'on trouve qu'en l'année DCCCLXXXVI. Gisleran Evesque de Carcassonne, qui est sans doute le mesme que Willeran, assista à un Concile tenu entre Montpeslier & Nismes. Cette charte est de l'an DCCCLXXXIII. qui estoit l'année troisiesme de l'empire de Charles le Gras.

Preuves pag. 13.

Preuves p. 14.

On pourroit se servir de l'auctorité

de ces deux chartes pour fortifier l'opinion de M. Du Chesne, qui a estimé qu'Acfred vivant sous Charles le Chauve, & pere selon luy du nostre, a esté Comte de Toulouse. Car son fils se trouve avoir jugé des affaires en Languedoc en qualité de Comte.

Le Prince Acfred I. que M. Blondel appelle Comte d'Auvergne, & Messieurs Menage & de la Thaumassiere Comte de Bourges, espousa en l'année DCCCLXXX. Adelinde fille de Bernard Comte d'Auvergne & sœur de Guillaume I. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, & mourut en l'année DCCCCVI. au mois de Fevrier, si je ne me trompe. Nous avons l'obligation de cette descouverte au R. P. Dom Jean Mabillon, qui a donné depuis peu au public une charte de la Comtesse Adelinde sa femme datée de cette année, dans laquelle on voit qu'elle & les autres executeurs testamentaires de son mary donnerent à l'abbaye de Montoliu un aleu qu'il avoit dans la Comté de Razés avec toutes ses appartenances & dependences, mesme l'Eglise de ce lieu. Je ne voudrois pas asseurer qu'il est mort en ces quartiers là. Neantmoins voyant que sa femme s'y trouve peu apres sa mort & qu'il la chargea & ses executeurs testamentaires de faire du bien à cette abbaye, je n'aurois pas beaucoup de peine à croire qu'il mourut vers Carcassonne & qu'il fut enterré en l'abbaye de Montoliu. Son fils Acfred, qui fut à son tour Duc de Guyenne & Comte d'Auvergne, se trouva à la passation de cet acte & le confirma.

Hist. de Sablé de M. Menage pag. 67. Hist. de Berry de M. de la Thaumassiere p. 18.

Preuves p. 14.

Il est aysé de conclurre de toutes ces chartes qu'Acfred mary d'Adelinde estoit Comte de Carcassonne, *de la seconde & troisiesme race de nos Roys, laquelle M. du Bouchet ayant le premier curieusement recherchée & fait esperer d'en donner bientost les preuves tirées d'aucteurs & titres authentiques pour joindre ces deux branches royales ensemble, ce qui a esté incogneu jusques à present, nous nous contenterons de l'avoir indiqué & à qui le public en a l'obligation.*

Anastase Bibliothecaire en la vie du Pape Sergius II. nomme aussi un Comte WIFRID, *sans dire de quel Comté, entre les Comtes qui assisterent au couronnement de Louis II. Empereur & Roy d'Italie fils de l'Empereur Lothaire l'an* DCCCXLIV. *lequel semble estre le mesme que ledit* WIFRED I. *Comte de Bourges, & le temps y convient. Les Annales de saint Bertin font aussi mention d'*ACFRID *Comte de Bourges, auquel l'an* DCCCLXVII. *Charles le Chauve donna ce Comté, mais que le Comte* GERARD, *qui en estoit en possession, s'y maintint, & luy fit la guerre, en laquelle le Comte Acfrid fut pris & tué l'an* DCCCLXVIII. *& peut estre est le mesme que Nitard nomme* ECFRID, *qui fut aussi Comte de Tolose, & servit Charles le Chauve contre Pepin Roy d'Aquitaine; Acfrid & Ecfrid estant un mesme nom, comme nous verrons cy apres que Acfred Comte d'Auvergne est aussi appellé Ecfred; ceste varieté de noms se rencontrant souvent en une mesme personne és livres & chartes anciennes, où les noms propres se trouvent corrompus par la faute & ignorance des escrivains. Et se peut faire que ce Comte Acfred a esté Comte ou Gouverneur de Tolose & d'Auvergne en mesme temps, aussi bien que nous lisons en la vie de Louis le Debonnaire que Guerin Comte d'Auvergne, qui vivoit l'an* DCCCXIX. *estoit aussi Duc de Tolose.*

&

*Feu M. Du Chesne Historiographe du Roy, au jugement duquel on doit beaucoup deferer pour ce qui concerne l'origine des Maisons anciennes, & dont le merite & la suffisance sont assez cognus, a estimé que ce Comte Vvifrid, Acfrid, ou Egfrid est le mesme, & qu'il fut Comte de Bourges & depuis de Tolose & Duc de Guyenne & pere d'Acfred I. Comte d'Auvergne; à quoy je ne repugne pas, mais en ce cas il faudroit qu'il eust esté premierement Comte de Bourges sous Louis le Debonnaire, & que ce Comté eut depuis esté baillé à Gerard, & qu'au lieu d'iceluy on luy eut donné le Comté de Tolose, & que derechef le Comté de Bourges luy eut esté donné par Charles le Chauve, les Comtez & Duchez n'estant lors hereditaires, ains à temps. J'estime neantmoins dans ceste incertitude qu'*ACFRED *Comte de Bourges qui mourut l'an* DCCCLVIII. *estoit fils de Vvifred, lequel vivoit l'an* DCCCXXVIII. *&* DCCCXLIV. *& que de luy est descendu nostre* ACFRED I. *Comte d'Auvergne chef de la seconde famille des Comtes hereditaires d'Auvergne, lequel espousa* ADALVIS *de Poictiers, & estoit aussi Duc de Guyenne, c'est à dire, Duc ou Gouverneur de la premiere province d'Aquitaine, & à cause de sa grande extraction se trouve qualifié du titre d'*ILLUSTRE *par le Comte Guillaume I. son beaufrere en une charte du monastere de Brioude de l'an* XIX. *de Charles le Simple, qui revient à l'an* DCCCCXVII. *en laquelle il est simplement nommé sans aucun titre de dignité, & est peutestre le mesme que* EUFRED *qualifié Vicomte, qui est souscrit à la charte de la fondation de Cluny de l'an* XIII. *dudit Charles qui revient à l'an* DCCCCX. *qui paravanture estoit lors Vicomte d'Auvergne du vivant du*

& que la Comté de Carcassonne n'estoit pas bornée par les limites du diocese de Carcassonne, comme la plufpart des Comtez l'estoient par les limites des dioceses, puisque le Razés, qui est du diocese de Narbonne, estoit dans le district de ce Comte. Ce qui fait voir qu'on suivoit encore la disposition du Roy Charles le Chauve, qui avoit donné en l'année DCCCLXX. le Carcassonnois & le Razés à Bernard Comte de Toulouse pour augmenter sa puissance. Annal. Bertin, an. 870.

Sur la fin de ce mesme siecle je trouve un Acfred, autrement appellé Hegfrid, Evesque de Poictiers, lequel assista en l'année DCCCLXXVIII. au Concile que le Pape Jean VIII. tint à Troyes en Champagne. Dans le mesme temps ce Pape escrivit une lettre generale en sa faveur contre les usurpateurs des biens de son Eglise & des maisons religieuses de son diocese. Il en escrivit une autre à plusieurs Evesques, & entr'autres à Acfrid Evesque de Poictiers, pour leur recommander Adalard Archevesque de Tours & l'Eglise de saint Maurice. Je ne puis pas assurer que cet Evesque fut de la race de nos Comtes, n'en ayant pas de preuve. Neantmoins le nom & le temps y conviennent. Peutestre mesme que le Comte Acfred se voyant en possession de l'abbaye de saint Hilaire de Poictiers, il trouva à propos de procurer l'Evesché de cette ville à cet Acfred, lequel estoit peutestre son frere, ou son fils.

To. IX. Conc. pag. 278.

Joannes VIII. epist. III. 141.

Quoy qu'il en soit, je trouve en ce mesme temps un Hecfrid Abbé de saint Florent lez Saumur, lequel pourroit bien estre le mesme que l'Evesque de Poictiers. Il est fait honorable mention de luy dans une Preuves p. 22. 24.

charte de Charles le Chauve donnée au sujet de l'abbaye de saint Gondon en Berry, dont ce Prince luy fit don en la XXVI. année de son regne. Il est dit dans cette charte que l'Abbé Hecfrid demanda le lieu de saint Gondon, qui est aujourd'huy un prioré, pour s'y retirer avec ses Moines & le corps de saint Florent à cause de la persecution des Normands. Ils n'en demeurerent pourtant pas là. Ils furent obligez de le transporter en Auvergne, où il demeura longtemps, ainsi que je l'ay trouvé dans une autre charte contenant la fondation ou le restablissement de l'abbaye en l'année DCCCCLVIII. par le Comte Thibaud. Ce qui est bien plus asseuré que la relation qu'on fait de la translation des reliques de ce saint à Tournus, & delà à saint Florent, de laquelle il ne paroist rien dans l'histoire de l'abbaye de Tournus escrite avec beaucoup de soin par le R. P. Chifflet ; estant d'ailleurs certain que cette abbaye n'estoit pas encore fondée dans le temps que les Moines de S. Florent furent obligez de refugier ses reliques en des lieux esloignez.

Preuves p. 23. 246.

Le Roy Eudes donna ensuite à Ecfrid Evesque de Poictiers l'abbaye de saint Hilaire de Poictiers en commende, à la charge de retourner en regle apres son decez, lequel est marqué en l'année DCCCC. dans la Chronique de Maillezais.

Enfans d'Acfred I. du nom Comte de Bourges & de Carcassonne & de sa femme Adelinde.

GUILLAUME II. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, qui aura son chapitre.

ACFRED II. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, qui aura aussi son chapitre.

Comte Guillaume I. Enfred & Acfred estant un mesme nom.

Il garda Nevers contre le Roy Raoul usurpateur l'an DCCCCXXVI. *ainsi qu'a remarqué Flodoard en sa Chronique, où il est appellé frere du Comte Guillaume I. parce qu'il avoit espousé Adaluis sa sœur, & le temps y convient mieux qu'à Landri de Nevers tige des Comtes hereditaires de Nevers, auquel feu M. Besly l'a voulu rapporter en sa table genealogique des Comtes de Poictiers. Il jouit peu de temps du Comté d'Auvergne, y ayant titre de l'an* VI. *de Charles le Simple, qui revient à l'an* DCCCCXXVIII, *où* ACFRED II. *son fils est qualifié Comte & Duc d'Aquitaine.*

Et la recherche de ceste origine fait voir que ce Comte ACFRED I. *estoit, aussi bien qu'*ADALVIS *sa femme, de tres noble & haute extraction, puisque Vuifred Comte de Bourges son ayeul se trouve issu de la race royale, c'est à dire de la Maison de Charlemagne, de laquelle sont descendus nos Roys de la seconde & troisiesme lignée; & son ayeule de la plus illustre race des François, & nous apprend aussi ce qui a esté incognu jusques à present, en quel temps & comment le Comté d'Auvergne est sorti de la Maison de Guyenne, à sçavoir par la mort de Guillaume I. Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne, lequel, aussi bien que Guerin son frere aisné, possedoit ces deux dignitez ensemble; & n'ayant point laissé de lignée, furent transmises & confirmées en la personne de nostre Comte Acfred I. en faveur de son mariage avec Adaluis leur sœur, lequel & ses enfans Acfred II. & Guillaume II. & Raymond II. son petit fils Comtes d'Auvergne furent aussi Ducs de Guyenne. Ce qui tesmoigne l'erreur de quelques aucteurs modernes, lesquels*

BERNARD COMTE D'AUVERGNE aucteur de la branche de LA TOUR, lequel aura aussi son chapitre apres ses freres.

ont escrit sans preuve & sans authorité, les uns que le Comté d'Auvergne fut baillé en apanage à un puisné de la Maison de Guyenne, qu'ils ne nomment point, les autres que Guillaume IX. Duc de Guyenne le bailla en dot à sa sœur, qu'ils ne nomment non plus, ny le Seigneur qui l'espousa, ny de quelle maison il estoit, ains seulement que ce fut le Comte d'Auvergne à qui le Roy Louis le Gros fit la guerre. Ce qui n'a aucun veritable fondement. Car au contraire il se verifie par des preuves authentiques & irreprochables rapportées au premier livre de ceste histoire que les premiers Comtes hereditaires d'Auvergne sont issus de la Maison de Poictiers & qu'ils en tirent leur origine & extraction, & que ceste premiere famille estant finie en fille, ce Comté a passé en une autre aussi illustre, qui s'est continuée de masle en masle par succession hereditaire depuis l'an DCCCCXXVII. *que mourut le Comte Guillaume dernier Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne de la Maison de Poictiers jusques en l'an* MCCCCXXIV. *que ceste seconde famille finit derechef en une fille, qui le porta en une troisiesme famille, ainsi qu'il se verra par la suite de ceste histoire. Et Guillaume IX. Duc de Guyenne n'a point esté Comte d'Auvergne, & eut une sœur unique* AGNES *de Poictiers, qui fut mariée à Pierre Roy d'Arragon & de Navarre. Et le Comte d'Auvergne à qui le Roy Louis le Gros fit la guerre l'an* MCXXIX. *estoit Guillaume V. du nom Comte d'Auvergne, à qui ce Comté estoit escheu par la succession hereditaire de dix Comtes qui l'avoient possedé avant luy issus dudit Comte* ACFRED *chef de ceste seconde famille, lequel laissa trois fils.*

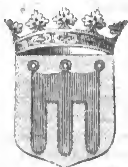
Enfans d'Acfred I. du nom Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne & d'ADALVIS de Poictiers.

ACFRED II. *du nom Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne, qui suit.*

GUILLAUME II. *du nom Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne, qui aura son chapitre.*

BERNARD D'AUVERGNE, *qui a donné origine à l'illustre Maison de* LA TOUR D'AUVERGNE, *la posterité duquel sera deduite au livre quatriesme de cette histoire.*





Guillaume II. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine.

CHAPITRE V.

Meslanges curieux du P. Labbe p. 512. 513.



LE R. P. Labbe Jesuite n'est pas le premier qui a remarqué qu'il falloit distinguer ce Comte de Guillaume I. surnommé le Pieux son oncle. M. Justel les avoit distinguez avant luy, quoyqu'il eut erré en ce qu'il faisoit succeder Acfred II. à Guillaume le Pieux, & Guillaume II. à Acfred. Celuy cy, qui succeda immediatement au premier, est appellé son neveu & Guillaume le jeune en plusieurs chartes de l'Eglise de Brioude & de l'abbaye de Clugny, qui seront rapportées entre les preuves, & encore dans une charte du Roy Raoul que le R. P. Odo de Gissey a donnée au public. Il se trouve souscrit au titre de la fondation de l'abbaye de Clugny, où il est appellé neveu du fondateur.

Preuves p. 15. 16. 17.

Hist. de N. D. du Puy p. 239.

Preuves p. 12.

Incontinent apres la mort de son oncle il se rendit maistre de la ville de Bourges capitale de l'Aquitaine. Mais il la perdit aussi d'abord, en ayant esté chassé par les habitans. Il la recouvra pourtant peu de temps apres, comme on le peut aysement receüillir de la Chonique de Frodoard, où il est dit que le Roy Raoul la luy avoit ostée avec le secours de Robert Duc de France. Ce qui arriva auparavant l'an DCCCCXXII. que robert se fit couronner Roy de France contre le Roy Charles le Simple.

Chron. Masciac. an. 919.

En ce mesme temps les Normands, qui ravageoient le royaume, s'estant jettez en l'année DCCCCXXIII. dans l'Aquitaine & dans l'Auvergne, où ils commettoient de grandes cruautez, Guillaume Duc d'Aquitaine & le Comte Raymond les furent attaquer, & en tuerent douze mille. Frodoard ne dit pas qui estoit ce Comte Raymond. Mais je suis de l'avis de M. Catel, qui fait voir que c'est Raymond II. Comte de Toulouse.

Frodoard an. 923.

Hist. des Comtes de Toulouse p. 82.

Cependant les broüilleries durant tousjours dans le royaume, & l'excez des broüillons estant venu à un tel point que de substituer Raoul Roy de Bourgogne en la place de Robert usurpateur du royaume tué de la propre

main du Roy Charles le Simple, contre lequel il s'estoit eslevé, en une bataille donnée le XV. Juillet DCCCCXXIII. Raoul estant informé que Guillaume Prince d'Aquitaine, comme Frodoard le nomme, c'est à dire Duc d'Aquitaine, ne vouloit pas le reconnoistre pour Roy, il se delibera de l'y contraindre par la force des armes. Frodoard. an. 924.

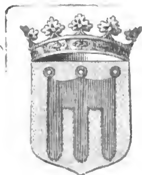
Il partit donc avec son armée pour aller le trouver en Auvergne. Ce que le Duc ayant appris, il fut au devant de luy vers la riviere de Loire, & par le moyen de leurs amis communs s'estant rendus dans l'Austunois, le Roy estant d'un costé de la riviere, & le Comte de l'autre, ils s'accommoderent, quoy qu'avec peine, comme on le peut recueillir de Frodoard, qui marque que cette negociation dura tout un jour. Enfin le Duc passa la nuit suivante de l'autre costé de la riviere vers le Roy, qui le receut avec un baiser, & il se retira avec les bonnes graces du Roy. Il retourna le lendemain vers luy, & le Roy luy rendit le Berry & la ville de Bourges, qu'il luy avoit ostée quelque temps auparavant avec le secours du Duc Robert non encore Roy. Il y a bien apparence que ce fut un des principaux articles du traité. *M. Besly p. 235.*

Mais cet accommodement ne fut pas de bien longue durée. Je ne sçay pas quel mescontentement eut le Duc. Je sçay seulement que Frodoard nous apprend que luy & son frere se declarerent contre le Roy Raoul en l'année DCCCCXXVI. & que le Roy mena une armée sur la riviere de Loire, qu'en passant il receut des ostages de la ville de Nevers, laquelle estoit défenduë par un frere du Duc, & qu'il poursuivit si vivement le Duc qu'il l'obligea de prendre la fuite pour se sauver. L'Historien n'en dit pas davantage, si ce n'est que le Roy fut obligé de s'en retourner promptement sur l'avis qui luy fut donné que les Hongrois avoient passé le Rhin pour entrer dans le royaume. Frodoard. an. 924.

Le Duc Guillaume II. mourut le XVI. Decembre de l'année DCCCCXXVII. selon le tesmoignage de Frodoard. Mais dans la Chronique de Massay imprimée par le R. P. Labbe il est marqué qu'il mourut l'année precedente. Il est dit dans l'ancien Obituaire de Brioude que Bernard Comte & Acfred Duc d'Aquitaine ses freres fonderent en cette Eglise un obit general pour le repos de son ame. Frodoard. an. 927. *Preuves p. 18.*

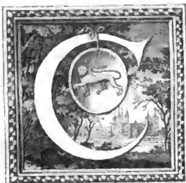
Il ne paroit pas qu'il ait esté marié ny qu'il ait eu des enfans. Et la preuve qu'il n'en a pas eu resulte, comme je le pense, de ce que son frere Acfred luy succeda en ses Estats. Ce qu'il n'auroit pas fait, si Guillaume eust laissé des enfans. Et cependant M. Justel ne fait pas de difficulté que Raymond II. du nom, qu'il appelle Comte d'Auvergne & Duc de Guyenne, ne fut son fils, quoyqu'il demeure d'accord qu'il n'y a point de titre qui le dise expressément. Nous avons le testament de ce Raymond, autrement appellé Pons, dans lequel il appelle ce Guillaume son cousin: *Illos alodes quos acquisivi de Guillelmo Comite consanguineo meo, illa tertia pars remaneat sancta Maria Rutenensis.* Il est vray que ce Raymond est appellé *Princeps Aquitanorum* dans l'acte de la fondation du Prioré de Chanteuge en Auvergne & dans Luitprand. Mais cela ne veut pas dire qu'il estoit Comte Duc d'Auvergne, mais seulement qu'il avoit des biens considerables dans Mabill. lib. VI. de re diplomat. p. 572. *Preuves p. 17.* Luitprand. lib. 5. cap. 14.

Hist. des Comtes de Toulouse p. 82. 87. l'Aquitaine, où il estoit Comte de Quercy limitrophe de l'Auvergne, ainsi que M. Catel l'a tres bien observé. A quoy nous ajousterons qu'en l'année DCCCCXXIII. il se trouva en une rencontre contre les Normands avec celuy qui estoit incontestablement pourlors Comte d'Auvergne.



Acfred II. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine.

CHAPITRE VI.



Preuves p. 19. CE Prince succeda à son frere Guillaume en l'année DCCCCXXVII. y ayant un titre de cette année là dans lequel il prend la qualité de Comte d'Auvergne & d'Abbé de Brioude, comme son oncle Guillaume le Pieux & son frere Guillaume l'avoient aussi esté. Ce qui fait voir clairement que le don que le Roy Charles le Simple fit de la Comté d'Auvergne à Ebles Comte de Poictiers n'eut pas d'effect pendant la vie d'Acfred, & qu'ainsi M. Besly n'a pas peu dire affirmativement qu'il joignit les Comtez d'Auvergne, de Vellay, & de Limoges à la Comté de Poictiers. Nous traiterons plus amplement cette matiere au chapitre suivant.

Ademar. Caban. p. 165.

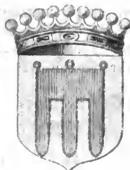
M. Besly p. 39.

Il semble que pendant la vie de Guillaume II. Acfred estoit qualifié Marquis de Nevers, ou au moins qu'il y avoit des pretentions, sans doute à cause de son grand pere. Car on voit dans la Chronique de Frodoard que le frere de Guillaume Duc d'Aquitaine defendit en l'année DCCCCXXVI. la ville de Nevers contre le Roy Raoul, precisement dans le mesme temps que Guillaume se declara contre le mesme Roy. Ce qu'il semble qu'il faut plustost entendre d'Acfred que de Bernard son frere. Toutesfois on ne peut rien assurer.

L'année suivante Acfred fonda ou pour mieux dire augmenta la fondation du prioré de Saucillanges pour le repos de l'ame de son pere Acfred & de sa mere Adelinde, de ses oncles Guillaume le Pieux & Guerin Comtes d'Auvergne, de Bernard & Guillaume ses freres, & de tous ses parens & amys. Preuves p. 21.

Il ne faut pas passer sous silence que dans la revolte presque generale du royaume contre le Roy Charles le Simple arrivée en l'année DCCCCXXIII. Acfred n'abandonna pas le party de ce Prince infortuné, comme nous l'avons deja remarqué en parlant du siege de Nevers, & s'attacha plus à sa personne qu'à sa fortune. Et c'est pour cette raison que dans les actes qui nous restent de luy il a voulu marquer sa fidelité & son zele d'une maniere noble & digne d'un grand cœur & d'un honneste homme. *Datam fidei nostram commissam*, dit-il, v. *Idus Octobris anno v. quo Franci dehonestaverunt Regem suum Karolum & contra legem elegerunt Radulfum sibi in Regem.* Preuves, p. 10. 22.

Il mourut sans enfans aussi bien que son frere.



Bernard I. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE VII.



NOUS avons desja remarqué au chapitre precedent qu'apres que Guillaume II. Comte d'Auvergne fut mort en l'année DCCCCXXVII. le Roy Charles le Simple donna la Comté d'Auvergne à Ebles Comte de Poictiers au prejudice d'Acfred II. frere de Guillaume. En quoy il fit, ce me semble, une grande faute, de despouiller si facilement un grand Seigneur qui s'estoit declaré si genereusement & si ouvertement en sa faveur dans le temps que presque tout le royaume l'avoit abandonné. Ainsi il y a lieu de croire qu'il s'en repentit & qu'il revoqua le don qu'il avoit fait à Ebles. Car Acfred se maintint dans la possession de la Comté d'Auvergne & de la Duché d'Aquitaine jusques à son decez, & son frere Bernard, dont nous allons parler, se maintint aussi apres luy dans la possession de cette Comté.

Il est vray neantmoins que le Roy Louis d'Outremer donna au commencement de son regne les Comtez d'Auvergne, du Vellay, & de Limoges à Guillaume Teste-d'estoupe Comte de Poictiers fils d'Ebles. Il y a preuve qu'il jouit dez l'an DCCCCXXXVIII. de la Comté du Vellay. Il n'en Ademar. Caban. p. 166. Lib. VI. de re diplomat. p. 569.

fut pas de mesme de la Comté d'Auvergne, la noblesse d'Auvergne n'ayant pas voulu le reconnoistre, sans doute parce qu'elle avoit de la peine à voir sortir cette dignité de la maison de ses anciens maistres. Mais enfin ils le reconnurent apres la mort du Comte Bernard, comme je le crois. La preuve de ce fait est dans un titre de Clugny de l'an DCCCCLII. dans lequel il est marqué qu'il fut fait au mois de Juin en l'année que nous venons de marquer, lorsque les Seigneurs d'Auvergne s'accommoderent
Preuves p. 2. avec le Comte Guillaume & luy firent serment de fidelité, *die illo quando Seniores Arverni cum Comite suprà nominato convenerunt eique se commendaverunt.* Car tout le monde sçait qu'en ce temps là *se commendare* signifioit ce que nous dirions aujourd'huy faire foy & hommage ou serment de fidelité.

Hist. des Comtes de Toulouse p. 62.

Le Comte Bernard fut conjoint par mariage avec une Dame appellée
Preuves p. 24. 25. 26. Blitsende dans plusieurs chartes & dans l'ancien Obituaire de l'Eglise de Brioude, laquelle estoit parente de Joseph Prevost de cette Eglise, comme il le dit luy mesme dans un titre de l'an DCCCCXXXVIII.

Enfans de Bernard I. Comte d'Auvergne & de Blitsende sa femme.

BERNARD D'AUVERGNE II. du nom, qui aura son chapitre.

ASTORG ou EUSTORGE D'AUVERGNE bisayeul de GUY I. COMTE D'AUVERGNE, comme nous le fairons voir incontinent.

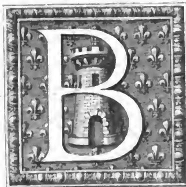
GUILLAUME D'AUVERGNE. L'ancien Obituaire de l'Eglise de Brioude qui nous apprend que Bernard Comte d'Auvergne, qui est le premier de ce nom parmy les descendans d'Acfred & d'Adelinde, estoit pere de Bernard II. & d'Astorg ne fait point mention de ce Guillaume.
Preuves p. 26. Mais il ne l'exclut pas aussi du nombre de ses enfans. Il est parlé de luy dans un titre de Brioude du regne de Louis d'Outremer contenant une donation faite par Astorg Vicomte d'Auvergne à l'Eglise de Brioude avec le consentement de son frere Guillaume. Il est vray neantmoins qu'Astorg n'y est pas appellé fils de Bernard ny Vicomte. Mais on peut aysement reconnoistre que c'est du Vicomte fils du Comte Bernard qu'il y est parlé, non seulement à cause que le temps s'y accorde, mais encore
Nouveaux fragmens des tables p. 4. parceque dans les fragmens des tables du Cartulaire de Brioude il est appellé Vicomte, *Ostorgius Vicecomes.* Et c'est sans doute sur l'auctorité de ces fragmens que M. Du Bouchet, qui les a eus long temps en son pouvoir, s'est fondé pour luy donner la qualité de Vicomte. Car il n'en rapporte pas la preuve.



Bernard

Bernard d'Auvergne II. du nom.

CHAPITRE VIII.



ERNARD I. du nom Comte d'Auvergne fils d'Acfred I. & d'Adelinde fut pere, comme je l'ay desja dit, de Bernard d'Auvergne qui fait le sujeƈt de ce chapitre. La preuve qu'il estoit son fils resulte de plusieurs chartes de Brioude & de Saucillanges qui seront rapportées parmy les preuves, dans lesquelles il est appellé fils du Comte Bernard & de Blitsende, pere de Geraud surnommé de la Tour, & ayeul de Bernard Seigneur de la Tour III. de ce nom. Preuves p. 15. 16.

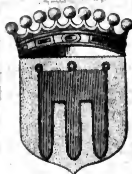
Encore qu'il soit certain que Geraud son fils est celuy qui a porté le nom de la Tour en la maison d'Auvergne, il y a neantmoins une charte de l'année dixiesme du regne de Raoul Roy de Bourgogne dans laquelle ce Seigneur est appellé Bernard de la Tour. Ce qui est sans doute provenu de ce que ce surnom estant desja bien estabIi dans la famille lorsque cet aƈte a esté passé, y ayant environ soixante dix ans qu'il y estoit usité, celuy qui l'a dressé a creu que le pere de Geraud s'appelloit aussi de la Tour, parce qu'il voyoit que ses descendans portoient ce surnom. Preuves p. 15. 476.

Ce fut par ce Bernard que commença l'interruption de la succession en la Comté d'Auvergne, laquelle fut usurpée sur luy par Guillaume III. surnommé Teste-d'estoupe Duc de Guyenne, qui s'en rendit le maistre par la faveur du Roy Loüis d'Outremer. Mais enfin elle revint dans la maison d'Auvergne environ quarante ans apres qu'elle en fut sortie, comme nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, & comme nous l'expliquerons plus particulierement au chapitre suivant. Bernard II. fut marié avec une Dame appellée Berthelde, de laquelle il eut deux enfans, Geraud & Estienne. Nous fairons voir la suite de ses descendans de masle en masle sans interruption dans la derniere partie de cette histoire.

Enfans de Bernard d'Auvergne II. du nom & de Berthelde sa femme.

GERAUD D'AUVERGNE surnommé DE LA TOUR, dont il sera parlé au commencement du quatriesme livre.

ESTIENNE D'AUVERGNE, lequel Geraud appelle son frere dans une charte de l'Eglise de Brioude. Preuves p. 151



Guy I. & Guillaume IV. Comtes d'Auvergne.

CHAPITRE IX.



LA Comté d'Auvergne ayant passé environ l'an DCCCCL. en la maison des Comtes de Poictiers, elle revint en celle de ses anciens maistres environ quarante ans apres, c'est à dire, apres la mort de Guillaume III. Comte de Poictou & Duc de Guyenne, qui se maintint en la possession de la Comté d'Auvergne, dans laquelle son pere avoit eu bien de la peine à s'establir à cause des oppositions que luy faisoit la noblesse d'Auvergne. La Comté d'Auvergne revint donc en la maison de ses anciens Princes apres le decez de Guillaume III. Comte de Poictiers mort en l'année DCCCCXCIII. en l'abbaye de saint Maixent en Poictou, où il s'estoit rendu religieux. Car son fils Guillaume IV. surnommé Fierabras, quoyqu'il eust succedé aux autres Estats de son pere, ne luy succeda neantmoins pas en la Comté d'Auvergne, comme on le peut voir dans l'Histoire des Comtes de Poictou & Ducs de Guyenne de M. Besly. Elle revint donc en la maison d'Auvergne en la personne de Guy Vicomte descendu en ligne directe & masculine du Comte Acfred I. & d'Adelinde, comme je vais le faire voir.

Bernard I. Comte d'Auvergne fils d'Acfred & d'Adelinde fut pere, comme je l'ay desja dit, d'un autre Bernard & d'Astorg, lequel commença la branche des Vicomtes d'Auvergne desquels Guy Vicomte, qui fut le premier de ce nom Comte d'Auvergne, estoit issu.

On ne sçait pas precisément le temps auquel cet Astorg peut estre decedé, la charte de Brioude qui fait mention de luy & de sa femme Asendane estant du Vicomte Robert son fils, & non de luy, & n'estant pas d'ailleurs datée. Mais elle doit estre d'environ l'an DCCCCXXX. puisqu'elle est du temps du Vicomte Robert. Ce qui convient encore tres bien avec deux autres chartes de la mesme Eglise de Brioude des

Preuves p. 27.

années DCCCCXXVIII. & DCCCCXXXVII. qui prouvent que Bernard pere d'Aſtorg vivoit encore en ce temps là.

Aſtorg fut marié avec une Dame appellée Aſendane, de laquelle il eut Robert I. Vicomte, Euſtorge, Matfroy, & Guy. Robert I. eut deux femmes. La premiere fut Adalgarde, que je ſoupçonne avoir eſté ſœur de ſaint Odilon Abbé de Clugny, lequel eſtoit Auvergnat & avoit une ſœur de ce nom. Il en fait luy meſme mention dans le titre de la fondation du prioré de la Voute en Auvergne en l'année MXXV. où il dit qu'il l'a fait par l'avis, entr'autres, *ſororum noſtrarum Bliſmodis venerabilis Abbatiſſæ & Aldegardis ſecundùm ſeculum nobiliſſimæ feminæ.*

Le lecteur me permettra bien de faire icy une petite digreſſion en faveur de la genealogie de ſaint Odilon, qui n'a pas eſté encore aſſez bien expliquée. Jotſald Moine de Clugny, contemporain & diſciple de ce ſaint, nous apprend dans ſa vie que ſon pere Beraud ſurnommé le Grand eſtoit d'une nobleſſe diſtinguée entre les Seigneurs d'Auvergne, *inter proceres Arvernorum nobiliſſimus, vir in armis ſtrenuus, poſſeſſionibus & divitiis locupletiſſimus.* Or eſtant certain que le pere de Beraud s'appelloit Itier & qu'il ſe trouve pluſieurs enfans de ce nom dans la genealogie des anciens Seigneurs de Mercueur, on pourroit conjecturer qu'il deſcendoit de la race d'Itier eſtabli Comte d'Auvergne en l'année DCCLXXVIII. par le Roy Charlemagne. Cette conjecture eſt fondée ſur le nom d'Itier affecté dans la maiſon des anciens Seigneurs de Mercueur & ſur leur haute nobleſſe & les grands biens qu'ils avoient en Auvergne. Car outre le pere de Beraud, je trouve que ſaint Odilon avoit un frere appellé Itier. Guillaume frere de ſaint Odilon avoit auſſi un fils appellé Itier. Si nous avions tous les titres de cette ancienne maiſon, nous y trouverions ſans doute beaucoup d'autres exemples pour fortifier cette conjecture. On pourroit neantmoins la fortifier encore par l'affectation des noms dans les familles illuſtres, ſelon la remarque de M. du Cheſne. Car nous trouvons qu'Itier, perſonnage fort connu & puiſſant à la Cour de Charlemagne, le meſme apparament qui fut eſtabli par luy Comte d'Auvergne, & qui fut auſſi ſuivant l'uſage de ces temps là Abbé de ſaint Martin de Tours, eut pour ſucceſſeur en cette abbaye un Gulfard, nom qui s'eſt conſervé long temps dans la maiſon de Mercueur, comme nous le verrons incontinent. *Hiſt. de Montmorency p. 57.*

Quoyqu'il en ſoit, le premier que je trouve de cette genealogie eſt Hictier ou Itier ſeigneur de Mercueur en Auvergne, lequel avec ſa femme Arſinde fit en l'année DCCCCXI. quelques dons à l'Egliſe de Brioude. *Chartul. Briv. cap. 39.* Il avoit un frere nommé Gulfad, qui eſtoit d'Egliſe, lequel je trouve dans diverſes chartes de l'Egliſe de Brioude avoir eſté Doyen de cette Egliſe. *Ibid. c. 38. 294.* Il eſt fait mention de luy dans un titre de l'an DCCCCLXXX. de la meſme Egliſe. Saint Odilon l'appelle ſon oncle dans la charte de la fondation du prioré de la Voute. Il fit en l'année DCCCCXII. & en l'année DCCCCXXV. quelques dons à l'Egliſe de Brioude. Itier fut pere de Beraud de Mercueur, de Nizier, & de Vautier. Beraud eſpouſa une Dame appellée Gerberge, laquelle luy engendra un grand nombre

d'enfans, assavoir saint Odilon Abbé de Clugny, Ebbon, Eustorge, Beraud Prevost de l'Eglise de Nostre Dame du Puy, Bertrand, Guillaume, Itier, Estienne enterré à Sarazac en Auvergne, Blismodis Abbesse, & Aldegarde femme, comme je le crois, de Robert I. Vicomte d'Auvergne. De tout ce grand nombre d'enfans masles je n'en trouve que deux qui ayent esté mariez, assavoir Ebbon, qui fut pere d'un Beraud, & Guillaume, lequel fut pere d'un autre Guillaume, d'un Beraud, d'Estienne Prevost de Nostre Dame du Puy apres son oncle, & en suite Evesque de Clairmont, & d'Hildegaire Chanoine de la mesme Eglise. Ce dernier Guillaume engendra Itier, Beraud, Geraud, Robert, un autre Beraud, & Odilon. Itier fut pere d'un autre Beraud. Voila tout ce que j'ay trouvé de cette genealogie, le tout bien prouvé par titres. Car je ne veux pas m'engager à ce que d'autres en ont escrit, n'en ayant aucunes preuves.

Hist. de N. D. du Puy p. 181. Estienne de Mercueur neveu de saint Odilon, appellé de Polignac par Messieurs de Sainte-Marthe, fut premierement Prevost de l'Eglise du Puy, & en suite Evesque de Clairmont en l'an MLI. comme nous l'apprenons de l'histoire de Nostre Dame du Puy du R. P. Odo de Gissey. En l'année MLVI. il fit les ordres à Bilhom, & y confirma sous peine d'excommunication & d'anatheme la donation que Faucon de Jaligny avoit faite de l'Eglise de Tresal en Auvergne à l'abbaye de Tournus, où son frere Guillaume estoit Abbé. *Preuves de l'hist. de Tournus p. 311.* En l'année MLXIV. Estienne Evesque de Clairmont & son neveu Guillaume se voüerent pour prendre l'habit de religieux à saint Honorat de Lerins, & rendirent à cette abbaye l'Eglise de saint Just de Lugiac, qui avoit esté usurpée sur cette abbaye par un Abbé de Brioude, ainsi qu'il est marqué dans une charte de saint Honorat. *Chronolog. Lerin. part. 2 p. 153.* Mais dans le Cartulaire de Brioude je trouve que cette Eglise avoit esté donnée aux Chanoines de Brioude par un autre Estienne Evesque de Clairmont du temps du Roy Robert & par sa mere Humberge. *Preuves p. 34.* Ce qui est bien different d'une usurpation. En l'année MLXIX. il confirma par son autorité episcopale le don que Robert II. Comte d'Auvergne fit au monastere de Saucillanges de quarante sols de rente à Vieille Brioude. Il blessa dans la suite sa reputation, ayant en l'année MLXXIII. quitté son Evesché de Clairmont pour s'emparer de celuy du Puy, & mis en sa place Guillaume de Chamaliere. Il fut obligé pour cette cause d'aller à Rome vers le Pape Gregoire VII. auquel il promit de quitter l'Evesché du Puy, & n'en fit rien. De sorte qu'en l'année MLXXV. il fut excommunié dans un Concile tenu à Rome par ce Pape, & enfin deposé en l'année MLXXVI. dans un Concile tenu à Clairmont par le fameux Hugues Evesque de Die Legat du saint siege. *Hugo Flaviniac. pag. 197. 201. Gregor. VII. lib. 1. epist. 80. lib. 4. epist. 18. 19. 22. & lib. 3. p. 691.*

Avant que de quitter la genealogie des Vicomtes il est bon de remarquer icy que Astorg fils de Bernard II. & oncle de Geraud surnommé de la Tour eut quatre enfans, dont le troisiesme appellé Matfroy fut Vicomte de Thiern, d'où descendent les anciens Vicomtes de Thiern, desquels estoit issu saint Estienne fondateur de l'Ordre de Grandmont.

VICOMTES DE THIERN.

Quoyque la maison des Vicomtes de Thiern issue de ce Matfroy soit esteinte, nous ne pouvons pas nous dispenser d'en parler icy, attendu que c'est une branche de la maison d'Auvergne. M. Du Bouchet a avancé *Hist. de Courtenay p. 18.*

que Matfroy estoit fils d'Armand Vicomte d'Auvergne. Il m'auroit bien espargné de la peine, s'il en avoit rapporté la preuve. Car quelque soin que j'aye pris & quelque peine que je me sois donnée pour la trouver, je n'ay pas peu y reussir. A la verité on trouve un Armand Vicomte d'Auvergne du temps du Roy Eudes & du Roy Charles le Simple. Mais il n'y a pas un seul titre qui porte que Robert I. du nom Vicomte d'Auvergne ny Matfroy son frere ayent esté ses enfans. Au contraire il y en a un dans le Cartulaire de l'Eglise de Brioude dans lequel Robert se dit fils d'Astorg & d'Asendane. Et par consequent Matfroy, qu'on ne peut pas nier avoir esté frere de Robert, estoit aussi fils d'Astorg, & non d'Armand. Cela ne peut pas estre contesté. Matfroy se trouve souscrit à une donation que son grand oncle Acfred II. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine fit au monastere de Saucillanges en l'année DCCCCXXVII. laquelle a esté donnée il y a long temps au public par le R. P. Labbe, & se trouve dans les Cartulaires de Clugny & de Saucillanges. Il est encore fait mention de luy dans la donation du lieu de Lizignac, appellé aujourd'huy saint Germain Lambron, faite à l'Eglise de Brioude par Estienne II. Evesque de Clairmont, qui l'appelle son oncle. Il fut pere de Guy I. Vicomte de Thiern, qui mourut sans lignée, & d'Estienne, qui donna en l'année DCCCCLII. à l'abbaye de Clugny le lieu d'Oudelle situé dans la Comté d'Auvergne au diocese d'Autun, ensemble la chapelle qui y estoit bastie en l'honeur de la sainte Vierge, où reposoit le corps de saint Leotald, c'est à dire, de saint Leotald Archevesque d'Auch, que sa legende marque estre mort en Bourgogne. Il donna encore l'année suivante à la mesme abbaye tous les biens qu'il avoit en Auvergne dans le lieu appellé *Rogiacus*, & quelque temps apres le lieu de la Vernede à l'Eglise saint Julien de Brioude. Ce qu'il fit avec le consentement de sa femme Ermengarde; de laquelle il eut trois enfans nommez dans une charte du prioré de Saucillanges, assavoir Otbert, Armand, & Guillaume. D'où il resulte que M. Du Bouchet n'a pas eu de bons memoires pour marquer la posterité d'Estienne & d'Ermengarde, ausquels il donne pour enfans Guy II. du nom, Theotart, & Gilbert. Il semble bien plus naturel de dire qu'Otbert, que je trouve dans un autre titre de Saucillanges avoir eu une femme appellée Hildegarde, ayant eu un fils appellé Estienne, comme une charte de Clugny & une autre de Saucillanges nous l'apprenent, ce fut ce second Estienne qui fut pere de Guy second, de Theotart, & de Gilbert. Et c'est sans doute cet Estienne qui est appellé Vicomte dans une charte de Pons Comte de Givaudan du mois de Fevrier MX. laquelle sera imprimée parmy les preuves. Theotart & Gilbert ayant envahy les biens qu'Amblard Archevesque de Lyon avoit donnez à l'abbaye de Clugny, le Pape Benoist VIII. escrivit contr'eux une letre à Estienne Evesque de Clairmont pour le prier de les excommunier jusques à ce qu'ils en auroient fait restitution. Ces biens sont enoncez dans l'acte de la donation passé en l'année DCCCCLXXVIII. lequel se trouve transcrit dans le Cartulaire de saint Maiol Abbé de Clugny. Ils sont tous situez en Auvergne, & avoient esté acquis par luy. Ce qui joint à son nom, qui estoit un nom fort usité en Auvergne en ces anciens

Chartul. Briv. c. 415. V. etiam c. 368. 467.
Preuves p. 27.
Preuves p. 22.
Meslanges du P. Labbe p. 520.
Preuves p. 34.
Preuves p. 2.
Martyrol. Gallic. p. 1185.
Preuves p. 22. 28.
Chartul. Briv. c. 310.
Chart. Celsin. c. 977.
Preuves p. 28.
Ibid. c. 239.
Chartul. S. Aymardi c. 5.
Bullar. Clun. pag. 7.
Preuves p. 50.
Preuves p. 28.

temps, pourroit faire penser que cet Archevesque estoit Auvergnat, & peutestre de la race des Vicomtes, y ayant plusieurs Seigneurs de ce nom dans les anciens titres dans lesquels il est parlé des Vicomtes d'Auvergne. Il ne s'ensuit pourtant pas delà qu'il fut cousin germain de Guy II. Vicomte de Thiern, comme M. Du Bouchet l'a pensé, estant certain qu'Amblard cousin germain de ce Vicomte, si toutesfois il en a eu un de ce nom, n'estoit pas le mesme que celuy qui a esté Archevesque de Lyon. La preuve de cette difference est claire. Car l'Archevesque estoit deja Archevesque en l'année DCCCCLV. & celuy que M. Du Bouchet peut avoir pensé avoir esté cousin germain de Guy II. parcequ'il trouvoit un Amblard fils d'Armand vivant dans le mesme temps auquel il a creu que ce Guy vivoit n'estoit pas encore titré en l'année DCCCCLXII. comme nous l'apprenons d'un titre de l'Eglise de Brioude. Et d'ailleurs Guy II. estoit bien plus bas dans la genealogie qu'Amblard, lequel descendoit d'Armand frere de Matfroy, & estoit cousin d'Armand fils d'Amblard, & par consequent cousin germain d'Estienne I. bisayeul de Guy II. Vicomte de Thiern. Guy II. fut marié à une Dame appellée Reclinde, de laquelle il eut quatre enfans, Theotart, Guillaume, Estienne, qui fut Evesque du Puy, & Ermengarde, de laquelle il est fait mention en la Chronique du prioré de Maissac. Ce fut luy qui par un mouvement de pieté restablit avec le consentement de sa femme & de ses enfans la regularité dans l'abbaye de Thiern, de laquelle luy & ses predecesseurs avoient jouy fort long temps, comme c'estoit la mode parmy les Grands, & l'avoient laissée tomber en decadence. L'Abbé regulier estant mort en ce temps là, les religieux eslurent en sa place un nommé Pierre, homme de qualité, & fort recommandable pour sa vertu, lequel fut beny par Begon Evesque de Clairmont. Tout cela se passa sous le bon plaisir du Vicomte Guy. Le bon Abbé se voyant ainsi appuyé, se resolut d'introduire dans son abbaye la forme de vie qu'on gardoit à Clugny. Il s'adressa pour cet effect à saint Odilon. Ainsi l'abbaye de Thiern fut mise sous la discipline de ce grand Abbé & de son Ordre pour estre gouvernée de la maniere que l'estoient les monasteres de Saucillanges & de Souvigny, qui sont les premieres filles de Clugny. En suite le Vicomte luy donna & à son monastere plusieurs heritages, renonça en sa faveur à tous les biens & droits seigneuriaux dont il avoit accoustumé de jouir par droit de succession en cette abbaye & ses appartenances. Il tesmoigne dans sa signature qu'il souhaite que ce qu'il venoit de faire en faveur de ce monastere soit confirmé par le Pape, par le Roy, par Estienne Evesque de Clairmont, & par l'auctorité de son seigneur Guillaume IV. Comte d'Auvergne. Tout cela se passa en l'année MXII. qui fut la quinziesme année du regne du Roy Robert. Quatre ans apres ce Vicomte fonda un Chapitre de Chanoines en l'Eglise saint Genet de Thiern, & donna pour la nourriture & entretien des Chanoines les Eglises de saint Jean de Thiern & de Nostre Dame d'Aygueperse, c'est à dire, les revenus de ces Eglises, dont il avoit accoustumé de jouir comme de son patrimoine suivant l'usage de ce temps là. Il fut en suite à Rome, où il mit sur l'autel de saint Pierre

Preuves p. 35.

Preuves p. 29. 30.

Preuves p. 30.

la charte de cette fondation, & supplia le Pape Benoist VIII. de la confirmer. Ce qui luy fut accordé. Apres son decez Geraud Doyen de cette Eglise fit un voyage vers le Roy Henry I. en l'année MLIX. & obtint de luy & de son fils Philippe nouvellement couronné Roy la confirmation de tout ce qui avoit esté fait sur ce sujeɛt sous le regne du Roy Robert. Tout cela est exprimé dans une ancienne notice de l'Eglise collegiale de saint Genet imprimée parmy les preuves. On a mis au bas de cette notice en forme de souscriptions les noms du Pape, des Roys, de Guillaume Comte d'Auvergne, & autres. M. Du Bouchet a creu que c'estoit les signatures du Pape & des autres dont les noms y sont escrits. Mais il est certain que ce n'est que les noms des bienfaɛteurs de cette abbaye qu'on a voulu marquer au bas de la notice pour en conserver la memoire. Guy II. mourut environ l'an MXXXI. au rapport de M. du Bouchet, & quelque temps apres Theotart son fils aisné, auquel succeda son frere Guillaume, qui fut le premier de ce nom Vicomte de Thiern, & fonda en l'année MXLVIII. avec le consentement de sa mere Reclinde lors oɛtuagenaire le Chapitre de saint Martin d'Artonne en Auvergne, où il mit un Abbé & douze Chanoines qui sont nommez dans l'aɛte de la fondation. Il paroist par cet aɛte que sa femme s'appelloit Ponce. Ils engendrerent Estienne III. du nom, lequel fut marié du vivant de son pere avec une Dame appellée Blanche, laquelle fut mere de Guillaume II. Vicomte de Thiern & de saint Estienne, qui fonda l'Ordre de Grandmont, appellé frere de Guillaume dans le titre de la donation de Chavarou à l'abbaye de Clugny. Elle fut aussi mere de Guy III. qui est appellé pere de Guillaume III. dans la Chronique du prioré de Maissac en Auvergne. Guillaume III. succeda à son pere apres l'an MLX. & fut marié avec Adelais fille de Thibaud Comte de Chalon; au moyen duquel mariage la Comté de Chalon entra dans la maison de Thiern, comme nous le dirons apres que nous aurons achevé de desduire la genealogie des Vicomtes. M. Du Bouchet a escrit que le Comte Thibaud mourut en l'année MLX. à son retour d'Espagne. Mais il y a dans le Cartulaire de saint Hugues Abbé de Clugny une charte de l'an MLXIII. qui fait voir que ce Comte estoit encore au monde dans le temps qu'elle a esté expediée. Guillaume III. mary d'Adelais de Chalon estoit fort pieux, y ayant dans le Cartulaire de saint Hugues & dans la Chronique du prioré de Maissac plusieurs titres contenant les dons que tant luy que sa femme & ses enfans ont faits à cette abbaye & au prioré de Maissac. Ses enfans sont nommez en cet ordre dans une charte de Maissac de l'année MLXXVII. Guy, Estienne, Guillaume, & Theotart. Je crois que leur pere mourut bientost apres, y ayant un titre de l'an MLXXX. auquel W. (c'est à dire, Wido ou Guy) souscrit avant sa mere. Guy III. estoit encore vivant en l'année MXCIV. comme il conste d'une charte qui est dans le Cartulaire de saint Hugues. Il fut pere de Guy IV. du nom Vicomte de Thiern, lequel estoit encore vivant en l'année MCXXX. & eut pour fils Guy V. Vicomte de Thiern en l'année MCLV. lequel fut pere de Guy VI. mary de Clemence de Courtenay Princesse du sang royal de France petite fille du

To. 1. Labbei p. 754.

Preuves p. 30.

To. vi. Mabill. p 257.

Preuves p. 30.

Chart. S. Hug. c. 225.

Preuves p. 30.

Letre du P. Chifflet touchant Beatrix p. 175.

Chart. S. Hug. c. 727.

Roy Louis le Gros. Guy VI. & la Princesse sa femme engendrerent Guy VII. du nom Vicomte de Thiern & Estienne de Thiern seigneur de Maubec, lequel espousa en l'année MCCXLVIII. la fille & heritiere d'Arbert Seigneur de Volore, & se fit en ce mesme temps une grosse affaire pour avoir enlevé une Religieuse du convent de Courpierre. Il eut de la Dame de Volore sa femme, laquelle je crois avoir esté appellée Alasie, Guillaume seigneur de Volore, Guy de Thiern Chanoine & Precenteur de saint Jean de Lyon, Ponce de Thiern Prieur de saint Thomas en Forez, & Estienne de Thiern Seigneur de Maubec. Guy VII. du nom Vicomte de Thiern fils de Guy VI. & de Clemence de Courtenay eut guerre avec Guichard Sire de Beaujeu & de Montpencier, qui surprit le chasteau de Thiern avant l'année MCCX. selon M. Du Bouchet. A cause dequoy Renaud de Forez Archevesque de Lyon & Guy Comte d'Auvergne, qui estoient amys du Vicomte, firent avec luy une ligue offensive & defensive pour le remettre dans sa place. En suite l'Archevesque luy fit espouser Marquise sa niece fille de Guigues III. du nom Comte de Forez decedé Outre mer l'an MCCIII. & sœur de Guigues IV. au jugement duquel le Chapitre de Thiern & luy sousmirent les differends qu'ils avoient ensemble, ainsi qu'on l'apprend de la sentence que le Comte prononça en l'année MCCXXXVI. par laquelle le Vicomte Guy, Marquise sa femme, & Chatard leur fils se desisterent de leurs pretentions, & le Chapitre promit de tenir à ses despens un guet dans le cloistre de l'Eglise pour la garde du chasteau de Thiern & de faire amortir les heritages qu'ils possedoient. Et de plus les Chanoines reconnurent que le Vicomte estoit patron de leur Eglise, comme fondateur, & qu'ils estoient tenus de le recevoir processionnellement lorsqu'il reviendroit du voyage d'Outremer, de saint Jacques, & de Rome, & lorsqu'il seroit fait Chevalier. Ce qui se doit entendre des Seigneurs de Thiern en general, & non de Guy tant seulement. Il provint de son mariage avec Marquise de Forez deux enfans, assavoir Chatard Vicomte de Thiern & Guy de Thiern Chanoine & Precenteur de l'Eglise de Lyon tuteur des enfans de Guy VIII. son neveu conjoinctement avec Gerard de Maumont Clerc c'est à dire Conseiller du Roy. Ce Precenteur mourut en l'année MCCLXXXIII. le jour & feste de saint Michel. Chatard fut marié, & avoit desja un fils avant l'an MCCIII. comme il conste d'un titre de l'an MCCXXVI. M. Du Bouchet a avancé qu'il fut marié deux fois & qu'il eut de son premier mariage une fille nommée Marquise Dame de Busset, laquelle fut femme de Pierre Seigneur de Broc. Mais le testament de Brunissend de Comborn femme de Chatard fille d'Archambaud VII. Vicomte de Comborn & de Marie de Limoges nous certifie que la fille de Chatard Dame de Buisset estoit fille de Brunissend. Il est pourtant vray que cette Marquise fut mariée à Pierre seigneur du Broc, du Chambon, & de Plauzac, & que de leur mariage il provint deux filles, l'une appellée Dauphine, laquelle son pere fit son heritiere universele en l'année MCCLXXIII. en laquelle il fit son testament, & l'autre appellée Marguerite, de laquelle sa mere estoit grosse lorsque ce testament fut fait. Dauphine espousa

Preuves p. 33. *Preuves p. 89.* *Preuves p. 31.* *Hist. de Courtenay p. 402.*

espousa en premieres nopces Louis de Beaujeu neveu d'Imbert seigneur de Beaujeu & de Montpencier Connestable de France, & de ce mariage il provint deux enfans masles appellez Louis & Imbert, lesquels se trouverent à l'abbaye de Blesle en Auvergne en l'année MCCCXII. à la vesture de Dauphine & Guillemete de la Roche leurs sœurs uterines, qui y furent receües novices. Louis de Beaujeu estant mort environ l'an MCCCIV. sa veuve convola en secondes nopces & espousa Briand de la Roche, duquel elle eut un fils appellé Bertrand & trois filles, Dauphine, Guillemete, & Alasie dite autrement Bohiere. Elle estoit encore veuve en l'année MCCCXXIV. comme je le pense, y ayant un titre de cette année là où on ne luy donne d'autre qualité que celle de *nobilis & potens Domina Delphina domina de Broco & de Cambonio.* Ce qu'on ne pratiquoit pas du vivant de son mary, estant pourlors nommée *Domina Delphina domina de Broco uxor Domini Briandi de Rupe.* Tous ces faits ainsi articulez sont prouvez par les titres originaux qui sont conservez au tresor du chasteau de Turenne. Revenons maintenant à Brunissend de Comborn Dame de Thiern. Son testament nous apprend qu'elle fut mere de Guy VIII. du nom Vicomte de Thiern & de Chatard Prevost de Thiern. M. Du Bouchet dans les memoires qu'il a laissez escrits de sa main y adjouste une fille appellée Dauphine mariée à Guillaume II. du nom seigneur d'Apchon, laquelle se trouve avoir esté sa femme depuis l'an MCCLIII. jusques en l'année MCCLXXX. & fut mere de Guillaume III. Seigneur d'Apchon & d'Estienne d'Apchon Chevalier, auquel son pere fit don en l'année MCCLXXXIII. de la terre de Combronde, & fut pere d'Almodie ou Almoux Dame de Combronde femme de Robert Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise. Pour revenir donc à Brunissend de Comborn, je trouve qu'elle estoit veuve en l'année MCCLVII. en laquelle elle mit son fils Guy sous la tutele de Guigues V. Comte de Forez pour avoir la garde de sa personne & de ses biens jusques à ce qu'il eust vingt ans accomplis *selon la Coustume de France.* Ce qui marque qu'il estoit bien jeune lorsque son pere mourut. Et ce Comte de Forez estant decedé en l'année MCCLIX. Brunissend consentit que Renaud Comte de Forez son frere succedat à cette tutele. Apres cela son fils Guy espousa Marguerite de Thiern fille unique & heritiere de Guillaume de Thiern Seigneur de Volore sa cousine au troisiesme degré, descenduë de Guy VII. son ayeul. En l'année MCCXCVIII. Guy VIII. Vicomte de Thiern, sa femme Marguerite, & Guillaume son fils aisné, auquel il avoit fait don de la seigneurie de Thiern à la reserve de l'usufruit, reconnurent par acte public que le Comte de Forez leur avoit presté pour le bien de leurs affaires la somme de mil cinquante neuf livres. Il mourut l'an MCCCI. & laissa deux fils & une fille, assavoir Guillaume IV. du nom Vicomte de Thiern, Louis de Thiern seigneur de Volore, & Jeanne de Thiern mariée à Ithier Seigneur de Breon & de Mardogne. Guillaume IV. se voyant sans enfans fit don de ses biens à Jean de Forez son cousin en l'année MCCCI. le samedy de l'Octave de la nativité de saint Jean Baptiste. Mais ayant eu depuis des enfans d'Agnes de Maumont sa femme, la donation fut convertie en eschange, le Comte de Forez luy

Preuves p. 184.
Preuves p. 34.

ayant baillé pour ses seigneuries en l'année MCCCVIII. les chasteaux & seigneuries de saint Maurice, de Chastelus en Roannois, de Bussy, & la moitié de celle de Gouville & de saint Germain de Vaux. Guillaume mourut en l'année MCCCXI. & sa veuve se remaria l'année d'apres à Guillaume Guenand seigneur des Bordes & du Blanc en Berry, qui eut quelque temps conjoinctement avec elle la tutele & curatele des enfans de son premier mary. Ses enfans furent, Guillaume de Thiern mort en l'année MCCCXX. fort jeune, Contour de Thiern mariée à Humbert Guy seigneur de Chabanes, & Brunissend de Thiern ainsi dite du nom de Brunissend de Comborn sa bisayeule, appellée heritiere universele de Guillaume de Thiern son pere en un titre de l'an MCCCXX. laquelle espousa Guillaume Guenand II. du nom fils du seigneur des Bordes du premier lit. Il provint de leur mariage une fille nommée Radegonde Guenand mariée à Guy V. du nom seigneur de la Tremouille ayeul du fameux George seigneur de la Tremouille, de Sully, & de Craon, grand Chambellan de France, Comte d'Auvergne & de Boulogne du chef de Jeanne II. du nom Comtesse d'Auvergne & de Boulogne sa femme.

Louis de Thiern second fils de Guy VIII. du nom Vicomte de Thiern eut les seigneuries de Volore & de Montguerlie en partage, & espousa en l'année MCCCI. Isabeau Damas fille d'Hugues de Cousan III. du nom bisayeul de Guy de Cousan Grand Eschançon & Grand Maistre de France. En l'année MCCCXIV. il fit son testament, dont il nomma executeurs Gilles Aycelin seigneur de Montaigu, Bertrand de la Tour Sire d'Olierques, Eustache de saint Babel, Antoine de saint George, & Jaubert de Lause Chevaliers. Mais il ne mourut qu'apres l'an MCCCXXXVII. & laissa d'Isabeau de Cousan sa femme Guillaume de Thiern seigneur de Volore & de Montguerlie, Isabeau de Thiern religieuse à Courpiere, Alix de Thiern mariée à Hugues Damas seigneur d'Aubiere, & Beatrix de Thiern mariée en l'année MCCCXXXIX. à Jean Gros Chevalier, issu apparament de l'illustre maison de Brancion en Bourgogne. Guillaume de Thiern fils de Louis espousa Agnes fille de Bertrand de Rochefort seigneur d'Aurouze, & fit son testament en l'année MCCCL. dont il institua executeurs Hugues Damas seigneur d'Aubiere, Morinet Seigneur de Breon, Ponce d'Aurouze son beaufrere Chanoine de l'Eglise de Brioude, & Faydit de la Barge Damoiseau. Ses enfans furent Louis de Thiern mort sans avoir esté marié, Guy & Amedée de Thiern morts jeunes, & Marguerite de Thiern Dame de Volore & de Montguerlie, qui espousa Pierre de Besse seigneur de Bellefaye en Limousin, & fut mere de Guillaume Seigneur de Bellefaye & de Peyrac, qui mourut sans enfans, d'Agnes, appellée ailleurs Marguerite, mariée en premieres nopces à Beraud Dauphin seigneur de Rochefort, & d'Hyacinette femme de Jean seigneur de Pierre-Buffiere. Nous parlerons plus amplement de la maison de Bellefaye au chapitre sixiesme du second livre.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1430.

Hist. des Chasteigners p. 143.

Revenons maintenant à Guillaume III. Vicomte de Thiern mary d'Adelais de Chalon. Ils eurent quatre enfans nommez dans la Chronique du prioré de Maissac, assavoir Guy, Estienne, Guillaume, & Theotart. Guy fut

Acta SS. ord. S. Bened. to. VI p. 257.

Comte de Chalon du chef de sa mere heritiere en partie du Comte Hugues *Preuves p. 33.* son frere decedé en l'année M L X X X. sans enfans. Guy entreprit le voyage de la terre sainte, & fut pere de Guillaume I. du nom Comte de Chalon & de Guy seigneur de Montpencier. En l'année M C X I I I. Guillaume Comte de Chalon & Savary de Semur seigneur de Vergy & Comte de *Hist. de Vergy p. 80.* Chalon en partie fonderent l'abbaye de la Ferté sur Grosne. Neantmoins Guillaume s'oublia si fort dans la suite qu'il exerça diverses grandes violences & cruautez contre les religieux & contre les vassaux & sujets de l'abbaye de Clugny. Ce qui ayant obligé ces religieux d'en porter leur plainte au *Ibid. p. 84.* Roy Louis VII. il assembla promptement une grande armée, avec laquelle il entra en Bourgogne en l'année M C L X V I. & se rendit sans resistance maistre de toutes les places & forteresses du Comte Guillaume, & nommement de la ville de Chalon. Il se saisit aussi du Mont saint Vincent & de toutes les autres terres que le Comte de Chalon tenoit jusques à la riviere de Saone, lesquelles il bailla en garde à Hugues Duc de Bourgogne & à Guillaume Comte de Nevers, qui l'assistoient en cette guerre. Le continuateur d'Aymoin & les Chroniques de l'abbaye saint Denys portent que sa Majesté leur donna ces terres pour les posseder à perpetuité. Mais Hugues Moine de l'abbaye de Vezelay aucteur contemporain, lequel a plus veritablement & plus nettement parlé de cette guerre qu'aucun autre, tesmoigne seulement qu'elles demeurerent entre leurs mains jusques à ce que le jeune fils du Comte Guillaume, qui avoit esté la cause de tout le mal, vint à Vezelay avec sa mere, & donna satisfaction au Roy, lequel le restablit dans la jouissance de ses terres. Ce fils, appellé Guillaume comme son pere, ne tint pas la parole qu'il avoit donnée au Roy de n'inquieter plus les Moines de Clugny. Car incontinent apres que le Roy fut decedé il recommença avec Imbert seigneur de Beaujeu & autres à les tourmenter. Ce qui irrita tellement le Roy Philippe Auguste que dez la premiere année de son regne il s'achemina en Bourgogne avec de grandes forces, ravagea les terres de ces Seigneurs, & les contraignit par ce moyen à rentrer en leur devoir. Car on trouve nommement que Guillaume Comte de Chalon fit en l'année M C L X X X. un accord avec Thibaud Abbé de Clugny & Jean Prieur de Pared touchant les droits qu'il pretendoit avoir sur ce prioré fondé par Lambert Comte de Chalon son predecesseur. Il entreprit en l'année M C L X X X I X. le voyage de Hierusalem, & fut à la Ferté se recommander aux prieres des religieux de cette abbaye fondée par son pere. Il fut allié par mariage avec Beatrix de Suaube fille de l'Empereur Frederic I. surnommé Barberousse Duc de Suaube & de Beatrix de Bourgogne heritiere de la Comté de Bourgogne sa femme. Et de cette alliance luy nasquit une seule fille appellée Beatrix, mariée premierement à Alexandre de Bourgogne frere d'Eudes III. Duc de Bourgogne, & en secondes nopces avec Estienne II. Comte de Bourgogne & d'Aussonne. Et ainsi finit en elle la maison des Comtes de Chalon du surnom de Thiern branche de la maison d'Auvergne.

Apres avoir assez amplement parlé de la maison des Vicomtes de Thiern issus de la maison d'Auvergne, il faut reprendre nostre premier object &

Preuves p. 27. 34. & seqq. revenir à Robert I. Vicomte d'Auvergne, lequel avoit, selon mon opinion, espousé Adalgarde sœur de saint Odilon. Il eut d'elle Robert II. Vicomte, Eustorge, & Estienne. On ne trouve pas d'autres enfans de ce Vicomte. Car ceux cy estoient constament enfans d'Adalgarde, & il ne paroit pas qu'il en ait eu d'Hildegarde sa seconde femme. Estienne son fils fut d'Eglise. Le Roy Louis d'Outremer luy donna l'abbaye de Conques en Rouergue, de laquelle il fut Abbé pendant toute sa vie. Et cependant il avoit sous luy un Abbé regulier, *Abbas secundùm regulam*, comme il est dit dans un titre de Conques. Il fut fait environ le mesme temps Evesque d'Auvergne, y ayant un titre de l'Eglise de Brioude donné au mois de Juin DCCCCXXXVII. auquel Estienne Evesque a souscrit. Il y en a encore un à Saucillanges du mois de Decembre DCCCCXLIII. dans lequel il se dit Evesque d'Auvergne. Il donna deux ans apres à l'Eglise de Brioude le lieu de Liziniac en Auvergne, dont nous avons le titre, dans lequel il fait mention de toute sa parenté, aussi bien que dans un autre titre de l'an DCCCCLXII. donné pour le mesme suject. En l'année *Preuves p. 34. 35.* DCCCCXLIX. s'interessant en la fondation que le Comte Acfred son grand oncle avoit faite en Auvergne en faveur de l'Ordre de Clugny, *Preuves p. 22.* c'est à dire en la fondation du prioré de Saucillanges, il en demanda la *Bibliot. Clun. p. 273.* confirmation au Pape Agapet II. & ensuite au Roy Louis d'Outremer. L'année d'apres DCCCCLI. ce Roy estant allé en Guyenne avec une *Chron. Frodoard. an. 951.* puissante armée, Charles Constantin Prince de Vienne, Estienne Evesque d'Auvergne, & Guillaume III. Comte de Poictiers & d'Auvergne luy furent au devant, luy firent le serment de fidelité, & l'Evesque luy fit en *Preuves pag. 2.* outre de riches presents. En l'année DCCCCLII. il se trouva à Ennezat en Auvergne lorsque les Seigneurs d'Auvergne, qui jusques alors avoient refusé de reconnoistre ce Guillaume pour leur Comte, se sousmirent enfin à luy, & luy firent le serment de fidelité. Il se trouve encore mention de luy comme Evesque d'Auvergne en une charte de l'année DCCCCLIX. citée par M. Savaron dans le commentaire qu'il a fait sur un ancien livre qui traite des Eglises & des saints de Clairmont, où il fait aussi mention *Preuves p. 38.* du testament fait par cet Evesque en l'année DCCCCLXXVI. Ce qui pourroit faire penser qu'il mourut en ce tems là. Ce sçavant homme nous apprend dans les Origines de Clairmont que cet Evesque recouvra les biens de l'Eglise alienez par ses devanciers, qu'il fit une immense dona- *Preuves p. 39.* tion avant que d'aller à Rome, d'où il rapporta des reliques qu'il enserra dans l'image de Nostre Dame. Il adjoute que ce qui le rendit plus recommandable est qu'il rebastit la cité de Clairmont.

Acta SS. ord. S. Bened. to. VII. pag. 770. Robert II. eut une femme appellée Ingelberge Dame de Beaumont au diocese de Chalon. Ce qui pourroit faire estimer qu'elle estoit de ce pays là, & peutestre sœur de Ledgarde Vicomtesse de Vienne, de laquelle il sera parlé un peu plus bas. Ingelberge fut mere de Robert III. mort sans lignée, de Bertrand Vicomte en Auvergne, de Guy Vicomte en DCCCCLXXX. & enfin Comte d'Auvergne premier de ce nom, & de Guillaume I. du nom Comte d'Auvergne apres Guy.

Il est fait mention de Guy en plusieurs chartes de Clugny & de Sau-

cillanges, & principalement dans celle par laquelle, n'ayant encore d'autre qualité que celle de Vicomte, il donna à l'abbaye de Clugny le fief & l'Eglise de Beaumont au diocese de Chalon, dont il estoit seigneur proprietaire du chef de sa mere Ingelberge, qui y est nommée aussi bien que son pere & son oncle Estienne Evesque d'Auvergne. Par une charte du Cartulaire de Saucillanges, dans laquelle il s'intitule Prince d'Auvergne, *Princeps Arvernorum*, il donne à ce monastere l'Eglise de saint Sernin de Billom avec le consentement de sa femme Ausende. Il est difficile de dire le temps auquel cette donation a esté faite, n'y ayant autre chose dans la date que ces paroles: *Facta est hæc donatio mense Augusto feria* IV. *regnante Lothario Rege Francorum.* Mais il semble qu'elle doit estre censée posterieure à celle de Clugny, puisqu'il n'y prend pas la qualité de Vicomte, mais celle de Prince d'Auvergne, qui signifie la mesme chose que celle de Comte; dautant plus que dans une autre charte de Saucillanges datée, comme je le crois, de deux ans apres celle cy, il est appellé Comte & Defenseur de ce monastere, *Signum Guidonis Comitis defensoris nostri*, & qu'il est aussi appellé Comte dans plusieurs autres chartes de Saucillanges.

Preuves p. 40. Preuves p. 41. Preuves p. 42.

La qualité que les Moines de Saucillanges donnent à ce Comte, qu'ils appellent leur Defenseur, merite quelque reflexion. Anciennement les Moines regardoient leurs fondateurs & leurs descendants comme leurs Pasteurs laïques, comme leurs Protecteurs & leurs Defenseurs. Il y en a une belle preuve dans les letres de Raymond I. Comte de Toulouse en faveur de l'abbaye de Vabres en Roüergue, laquelle il a fondée. Il declare par ces letres que pendant qu'il vivra, il veut estre le Tuteur & le Defenseur de cette abbaye, & ordonne que ses enfans le seront l'un apres l'autre. Ceux de l'abbaye de Tulle, qui regardoient Aymar seigneur d'Eschelles Vicomte du bas Limousin restaurateur de leur monastere comme leur fondateur, & ce avec d'autant plus de raison qu'il leur avoit donné tous ses biens, se voyant sans Defenseur apres sa mort, ils choisirent pour leur Pasteur laïque Donnereau son bastard, & le mirent en mesme temps en possession du chasteau de Moulseou entre Tulle & Aurillac. Car c'estoit la coustume, ainsi que le R. P. Mabillon l'a tres bien observé & prouvé, de donner à ces Defenseurs, qui estoient choisis par les Moines, quelque terre en fief comme pour recompense de la protection qu'ils devoient leur donner. Doncques les Moines de Tulle esleurent pour Defenseur Donnereau fils d'Aymar. Mais comme il estoit homme de petite cervelle, il leur eschapa, & s'enfuit, en sorte qu'ils ne peurent pas le retrouver. Et pourlors ils s'adresserent à Bernard seigneur de Turenne Vicomte du bas Limousin apres Aymar, duquel il estoit proche parent, comme estant tous deux de la maison de Turenne. L'Histoire est toute pleine de semblables exemples. Et pour cette mesme raison les Moines de Saucillanges voulant se choisir un Defenseur, ils jetterent les yeux sur ce Comte Guy, qui descendoit en ligne directe & masculine de la race d'Acfred Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne leur fondateur.

Hist. des Comtes de Toulouse p. 69. Preuves p. 42. Preuves p. 42.

Le Comte Guy fut marié avec une Dame appellée Ausende. Mais on ne trouve pas qu'il en ait eu des enfans. De sorte que la Comté d'Au-

Preuves p. 40.

vergne vint à Guillaume IV. son frere, lequel eut de sa femme appellée Humberge plusieurs enfans, dont quelques uns decederent avant leur mere, laquelle estoit encore vivante en l'année MXVI. comme il conste d'un titre allegué par M. Savaron en ses Notes sur les Origines de Clairmont page 140.

Mais auparavant de parler des enfans d'Humberge il semble qu'il faut dire quelque chose d'elle & des donations qu'elle fit aux Eglises de Brioude & de Saucillanges, ausquelles les Seigneurs issus de la maison d'Auvergne ont fait en tous temps beaucoup de bien. Je trouve que du temps de l'Evesque *Preuves p. 42.* d'Auvergne Begon, c'est à dire en l'année DCCCCXC. ou environ, elle fit plusieurs dons au monastere de Saucillanges qui sont enoncez dans les actes qui en furent dressez pourlors, lesquels se trouveront rapportez *Preuves p. 43.* parmy les preuves. Sous le pontificat de son fils Estienne successeur de Begon elle donna à l'Eglise de Brioude le lieu de Lugiac, dont j'ay parlé cy devant, & conjoinctement avec ses enfans elle donna le lieu de *Preuves p. 44.* Chauriac à la mesme Eglise. Elle confirma encore par son seing & par ceux de ses enfans le don du lieu appellé *Annoiolum* fait au monastere de Saucillanges par Louis de Monton & sa femme Abbe, laquelle estoit *Preuves p. 43.* fille d'Hugues seigneur du lieu appellé *Palerios* & de sa femme Isingarde, laquelle fut mere de Pierre & d'Isingarde mariée à Rorice, autrement appellé *Rorgius*, qui fut pere de Faramond. Je trouve qu'Abbe avoit plusieurs freres, assavoir Geraud, Arbert, que je trouve appellé Vicomte, Hugues, Pierre, & Maurice.

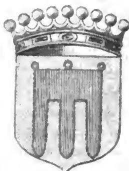
Enfans de Guillaume IV. Comte d'Auvergne & de sa femme Humberge.

ROBERT I. COMTE D'AUVERGNE, qui continua la lignée.

ESTIENNE EVESQUE D'AUVERGNE apres Begon. Il fut *To. 2 Labbei p. 733. 795.* tué traistreusement en l'année MXIII. comme il alloit voir sa tante Ledgarde, & le meurtrier se fit en suite Moine à Clugny pour y faire penitence d'une si meschante action, comme il est marqué dans le Concile de Limoges. Je ne sçay pas bien qui estoit cette Ledgarde. Mais il se pourroit bien faire que c'estoit la femme de Berilon de la Tour premier de *Nobiliaire du Dauphiné to. 2. p. 260. 267.* ce nom Vicomte de Vienne, auquel les Historiens de Dauphiné donnent une femme de ce nom, dautant mieux que dans le mesme temps je trouve *Preuves de l'hist. de Tournus p. 205.* un titre de l'an MXXXVIII. passé en Bourgogne dans lequel est mentionnée Ledgarde femme de Berlion, & dans le Cartulaire de saint Odilon *Preuves p. 44.* un Berlion Chevalier mary d'Aldiarde, qui est sans doute Berlion II. fils de Berlion I. & de Ledgarde. D'où on peut encore tirer que Berlion I. eut deux enfans, assavoir Berlion II. marié à Aldiarde, & Guichard mary de Maxime. Berlion II. eut deux enfans, Arbert, & Artaud. Guichard eut un fils appellé Estienne. Car c'est ainsi qu'il faut expliquer le titre de Tournus de l'an MXXXVIII. où Guichard & Berlion freres appellent leurs neveux Artaud & Estienne, appliquant Artaud nommé le premier à Guichard, qui est nommé le premier, & Estienne à Berlion, qui est nommé

le second, d'autant qu'il conste que Berlion II. avoit un fils appellé Artaud, lequel estoit par consequent neveu de Guichard.

GUILLAUME D'AUVERGNE, duquel on ne trouve rien que le nom.



Robert I. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE X.



OBERT I. estoit fils de Guillaume IV. & de la Comtesse Humberge, comme il a esté remarqué au chapitre precedent. Il espousa Ermengarde fille de Guillaume I. Comte d'Arles, laquelle estoit sœur de la Reyne Constance femme du Roy Robert, comme il est bien nettement expliqué dans le rapport que l'Evesque de Palestrine fit au Pape Paschal II. de leur genealogie. *Preuves p. 45.*

Elle n'est pas si nettement expliquée dans l'epistre CCXI. d'Ives Evesque de Chartres, non pas par sa faute, comme il est à presumer, mais par celle des copistes, les anciens manuscrits de cette epistre estant tres fautifs & fort differents. On en retire neantmoins cet avantage qu'elle auctorise la relation de l'Evesque de Palestrine au suject de la Comtesse d'Auvergne; dautant que s'agissant à la Cour du Pape Urbain II. de sçavoir le degré de consanguinité qui estoit entre Baudouin fils du Comte de Flandres & la fille d'Alain Duc de Bretagne, qu'on vouloit marier ensemble, & qu'il voulut en estre exactement informé, on fit venir des tesmoins des lieux d'où on en pouvoit avoir facilement, & nommement du pays d'Auvergne, où le Pape sçavoit sans doute qu'il y avoit eu une Princesse Comtesse d'Auvergne parente des Comtes de Flandres. Ce fut un Moine d'Auvergne appellé Caste, homme de qualité, qui fut chargé de cette commission, & qui instruisit le Pape de cette parenté, comme ledit Ives Evesque de Chartres, qui y estoit present, nous l'apprend. Il ne dit pas que le Pape leur ait accordé la permission de se marier. Mais il y a bien lieu de croire

qu'il le fit, puisqu'en l'année MCX. il y eut contestation au sujeċt de leur mariage à la Cour du Pape Paschal II. pardevant lequel on deduisit encore les degrez de leur parenté. Il y en a qui pretendent que leur mariage fut dissous pourlors. Mais on n'en rapporte aucune preuve.

Il est constant que la Reyne Constance & Ermengarde estoient sœurs & qu'elles estoient filles d'un Comte appellé Guillaume, lequel est appellé par quelques uns Comte d'Arles, par d'autres Comte de Toulouse, & par d'autres Duc de Guyenne. La difficulté consiste à sçavoir de quelle maison elles estoient issuës. La plus commune opinion, qui a esté embrassée avec beaucoup de raison par Messieurs Du Chesne, de Sainte-Marthe, Besly, Justel, & Menage, est qu'elles estoient filles de Guillaume I. Comte d'Arles & d'Adelaide ou Alix d'Anjou sa femme fille de Fouques le Bon Comte d'Anjou, appellée Blanche dans la Chronique des Comtes d'Anjou & dans l'epistre CCXI. d'Ives Evesque de Chartres. Toutesfois Glaber, qui vivoit du temps du Roy Robert, & qui a escrit sa vie, dit que sa femme Constance estoit fille de Guillaume Duc de la premiere Aquitaine, & un peu plus bas il adjouste que ce Roy prit à femme *Reginam Constanciam à partibus Aquitaniæ*. Nous apprenons d'ailleurs d'un fragment de l'Histoire de France tiré d'un ancien MS. de saint Benoist sur Loire qu'elle estoit fille de Guillaume Comte de Toulouse. Ce que M. Catel estime pouvoir estre concilié facilement, à cause que les Comtes de Toulouse estoient anciennement censez estre de l'Aquitaine, comme il le prouve par beaucoup d'auctoritez. Mais sur cette difficulté il faut voir M. Besly, qui l'a desvelopée avec beaucoup d'erudition & fait voir que ce Guillaume I. Comte d'Arles pere de la Reine Constance est le mesme que Guillaume III. Comte de Toulouse, opinion qu'il semble que Messieurs de Sainte-Marthe ayent suivie dans la derniere edition de leur Histoire de la Maison de France.

To. x. Spicilegii p. 466.

Glaber lib. 3. cap. 2.

To. IV. Du Chesnii p. 85. *Hist. des Comtes de Toulouse p.* 23. 24. 108.

Il se rencontre icy une difficulté assez grande au sujeċt d'Adelaide mere de la Reyne Constance. Il est suffisamment prouvé qu'elle estoit fille de Fouques le Bon Comte d'Anjou, qu'elle fut mariée à Guillaume I. Comte d'Arles, & qu'elle survesquit au Comte d'Arles son mary, prenant tousjours la qualité de Comtesse. Et cependant on trouve qu'Adelaide sœur de Geoffroy surnommé Grisegonelle Comte d'Anjou & de Guy Evesque du Puy, qui estoient tous deux fils de Fouques le Bon, estoit mariée à Estienne Comte de Givaudan, & qu'elle luy engendra trois enfans, assavoir Bertrand, Pons, & Estienne Evesque du Puy. Si on avoit la preuve de ce que M. Menage a avancé dans l'Histoire de Sablé page 335. qu'Alix d'Anjou mere de Constance Reyne de France a esté mariée deux fois, on pourroit croire qu'elle fut premierement mariée au Comte de Givaudan, & qu'apres son decez elle se remaria à celuy d'Arles. Mais cela s'appelle deviner. Je croirois plustost, puisqu'il est permis de conjecturer en une affaire si obscure, ou que Fouques le Bon eut deux filles de mesme nom, ce qui se rencontre assez souvent, ou que l'une des deux fut appellée Alix, & l'autre Blanche. Car nous avons observé cy-dessus que la mere de la Reyne Constance estoit appellée

Acta SS. Bened. to. VII. p. 856.

Blanche

Blanche dans la Chronique des Comtes d'Anjou & dans une lettre d'Ives Evesque de Chartres. Quoy qu'il en soit, il conste que Constance fut mariée au Roy Robert & sa sœur Ermengarde à Robert I. Comte d'Auvergne.

Auparavant de quitter cette matiere, je crois qu'il est à propos de faire remarquer au lecteur, quoy que ce poinct d'histoire ne soit pas tout à fait de nostre sujet, que M. Menage, comme je viens de le dire, a avancé sans preuve un fait qui ne paroit pas vraysemblable, assavoir qu'Adelaide d'Anjou fut mariée deux fois, la premiere à Guillaume I. du nom Comte d'Arles, & la seconde à Guillaume qu'il appelle VII. Comte d'Auvergne, c'est à dire, à Guillaume V. fils de Robert mary d'Ermengarde. Ce qui paroit extremement absurde, n'estant pas à presumer que Guillaume V. ait jamais pensé à espouser sa grande mere, ou en tout cas la belle mere de son pere, supposé qu'on voulut pretendre que Guillaume V. fut fils de Robert d'une autre femme qu'Ermengarde.

Si l'on en croit M. Bouche, qui a escrit l'Histoire de Provence, Constance & Ermengarde avoient encore deux sœurs, assavoir Adalmodie Comtesse de Toulouse & de Barcelonne & Odile mariée à un Seigneur appellé Miron. La chose semble assez vraye à l'esgard d'Odile. Mais la preuve que cet aucteur apporte pour faire voir qu'Adalmodie estoit fille du Comte d'Arles, assavoir qu'ayant fait du bien à un monastere de Provence, il y a apparence qu'elle estoit du mesme pays, est une maniere de preuve tres peu concluante. Si elle estoit receuë, on pourroit, sans aller chercher des exemples bien loin, dire qu'Estienne de Mercueur Evesque de Clairmont & Guillaume Chanoine de Brioude son neveu, qui estoient assurement Auvergnats, estoient Provençaux, parce qu'ils ont fait du bien à l'abbaye de saint Honorat de Lerins, comme nous l'avons remarqué cy-dessus page 28. Il y a bien plus d'apparence que cette Dame estoit de la maison des Comtes de la Marche en Limousin, comme Messieurs Besly & Blondel l'ont creu, & comme je l'ay monstré apres eux par des preuves bien mieux concluantes que celle dont M. Bouche s'est servi pour fonder son opinion. Marca Hisp. p. 450.

Il est fait mention de ce Comte Robert dans un titre de l'Eglise de saint Genet de Thiern de l'année MXVI. où il est qualifié du titre de Prince, *Aquitaniam gubernante Guillelmo Pictaviensi Comite, & in Arvernia Roberto honorabili Principe*, qualité que prend aussi le Comte Guillaume son fils dans un titre de Saucillanges, & laquelle avoit esté prise avant eux par Guy I. Comte d'Auvergne leur oncle. Preuves p. 34. Preuves p. 41. 49.

Enfans de Robert I. Comte d'Auvergne & d'Ermengarde d'Arles sa femme.

GUILLAUME V. COMTE D'AUVERGNE, dont il sera parlé au chapitre suivant.

ERMENGARDE D'AUVERGNE mariée à Eudes II. du nom Comte de Blois, de Chartres, & de Champagne, d'où sont descendus les Comtes

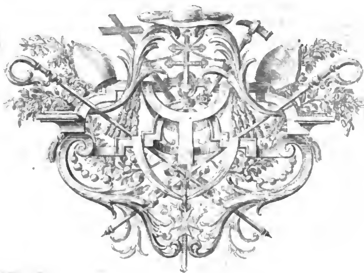
Palatins de Champagne, parmy lesquels il y a eu des Roys d'Angleterre & de Navarre. Il est fait mention de cette Ermengarde Comtesse de Champagne dans quelques titres de saint Florent de Saumur. Elle survesquit à son mary tué à la bataille de Bar en l'année MXXXVII. & mourut l'onziesme jour du mois de Mars.

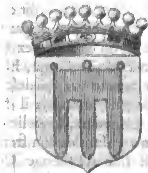
Preuves p. 45.

M. Justel a donné à nostre Comte Robert une autre fille appellée Berthe, laquelle il dit avoir esté mere d'Havise Comtesse de Nantes. Il a esté induit en cette erreur par Gilles de Roye historien Flamand, qui le dit nettement. En quoy il s'est grandement trompé, n'ayant pas assez refleschi sur le tesmoignage de l'Evesque de Palestrine, sur lequel je crois qu'il s'est fondé, ayant mal à propos confondu deux Ermengardes en une seule personne. Car l'Evesque de Palestrine, dont le tesmoignage est rapporté par Meyer, dit à la verité que Berthe mere d'Hadouise Comtesse de Nantes estoit fille d'une Ermengarde, non pas de celle qui fut Comtesse d'Auvergne, mais d'une autre Ermengarde fille de cette Comtesse, mariée, comme nous venons de le dire, à Eudes II. du nom Comte de Blois, laquelle fut mere de Berthe mariée à Alain III. Duc de Bretagne. Cet Evesque dit en suite que Berthe fut mere d'Havoise Comte de Nantes. Ce qui est vray. Car elle espousa Hoel Comte de Nantes & de Cornoüaille, qui fut aussi Duc de Bretagne en l'année MLXVI. par la mort sans lignée de Conan son beaufrere. D'où il s'ensuit necessairement qu'Hadouise Comtesse de Nantes n'estoit pas issuë d'une fille de Robert I. Comte d'Auvergne & de sa femme Ermengarde, mais de sa petite fille.

Ægid. de Roya p. 20.

Preuves p. 45.





GIVAUDAN *De gueules à une gerbe d'or liée de gueules.*

Guillaume V. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XI.



OBERT I. Comte d'Auvergne n'ayant pas esté assez heureux pour avoir laissé beaucoup de preuves de ce qui s'est passé à son esgard, ne se trouvant rien de luy apres l'année MXVI. en laquelle il est nommé en une charte de l'Eglise de Thiern, il est bien difficile de marquer le temps auquel Guillaume V. son fils luy succeda. M. Justel a creu qu'il estoit desja Comte d'Auvergne en l'an MXXX. à cause qu'il est nommé & souscrit, comme il le dit, avec sa femme & ses enfans en une charte de cette année là. Sur quoy il est à propos d'observer que cette date est fausse, ceux qui l'ont fournie à M. Justel ayant mal expliqué les characteres qui marquent le temps auquel elle a esté faite. Car il y a dans l'original, qui est encore aujourd'huy dans les archives de l'Eglise cathedrale de Clairmont: *Facta carta ipsa anno* III. X. *regnante Henrico Rege Francorum.* Ce qu'on a mal rapporté à l'année MXXX. de JESUS-CHRIST, comme si ces characteres signifioient trois fois dix, au lieu de le rapporter à l'année treiziesme du regne de ce Roy. Et pour qu'il n'y manquat rien, on y a adjousté la millesime, qui n'est pas dans l'original.

Preuves p. 50. *Preuves p. 46.*

Le Comte Guillaume espousa Philippie de Givaudan fille d'Estienne Comte de Givaudan & sœur de Ponce Comte du Givaudan & de Forez, la Comté de Forez estant entrée dans la maison de Givaudan par le mariage de Tetberge fille, comme il y a grande apparence, d'Artaud II. du nom Comte de Lyon & de Forez & de sa femme Tetberge. Outre cette convenance prise du titre qui donne à ce Ponce la qualité de Comte de Forez, laquelle ne luy venoit pas de son pere, qui n'estoit Comte que du Givaudan, Paradin rapporte une charte de l'Eglise de Lyon, où il est fait mention de ce Comte Ponce & de sa femme Tetberge. Ce qui prouve

Bibliot. Sebus. p. 129. *Preuves p. 50.*

que ce Ponce estoit Comte dans le Lyonnois ou de son chef, ou du chef de sa femme. Or estant certain qu'il estoit fils d'Estienne Comte du Givaudan, il faut croire que la Comté qu'il avoit dans le Lyonnois, c'est à dire la Comté de Forez, luy estoit avenuë de par sa femme fille du Comte de Forez. Geraud Comte de Lyon & de Forez fils d'Artaud I. eut trois enfans, assavoir Artaud II. mary de Tetberge, Estienne Comte de Forez, dont Severt assure qu'on ne trouve pas de descendans, & Humphred souche des Seigneurs de Beaujeu ; ausquels il faut adjouster Tetberge femme de Ponce Comte du Givaudan, laquelle devint sans doute Comtesse de Forez par la mort sans enfans de son frere Estienne.

Severt. in Archiepisc. Lugd. p. 178. *Hist. de Bourgogne de M. Du Chesne p. 425.*

Doncques Philippie estoit fille d'Estienne Comte du Givaudan & d'Alis d'Anjou sœur d'autre Alis, comme je le crois, mariée à Guillaume I. Comte d'Arles, ainsi qu'il a esté remarqué au chapitre precedent. Ponce leur fils & frere de Philippie fit en l'année MX. une donation à l'Eglise de Brioude pour le repos de l'ame de son pere Estienne & de sa mere Alix, de sa femme Tetberge, de ses enfans Estienne & Ponce, de ses freres Bertrand & Guillaume, & de ses trois neveux Estienne, Robert, & Guillaume.

Preuves p. 55

Auparavant de passer outre, je suis obligé de faire remarquer icy au lecteur qu'il y a en cet endroit une omission considerable dans l'edition que le R. P. Dom Luc d'Achery a faite de cet acte, où le nom d'Estienne neveu de Ponce est oublié, lequel il faut adjouster en cette maniere, ***nepotibus meis Stephano, Roberto, atque Vvillelmo***, comme il y a dans le Cartulaire de Brioude, d'où cet acte a esté tiré. Il est fait mention de cette donation dans les fragmens imprimez de la table de l'ancien Cartulaire de Brioude page 7. n° 443. & page 14. n° 412. 443.

Et dautant qu'il y a un titre à Brioude dans lequel Robert fils de Philippie prend la qualité de Comte d'Auvergne & du Givaudan, il semble que l'on doit estimer que les enfans de Ponce Comte du Givaudan estant morts sans lignée, leur cousin le Comte d'Auvergne devint Comte du Givaudan du chef de Philippie sa mere, comme M. Justel l'a creu, de mesme que nous venons de voir que Ponce mary de Tetberge devint Comte de Forez par la mort sans enfans d'Estienne Comte de Forez frere de Tetberge. Je crois donc que le dernier de la race des anciens Comtes du Givaudan a esté Estienne fils de Ponce & neveu de Philippie, lequel je trouve souscrit en une charte datée du regne du Roy Henry I. fils de Robert. Je ne sçay pas en quelles mains tomba la Comté du Givaudan dans la suite. Je sçay seulement que Guillaume VI. petit fils de Guillaume V. Comte d'Auvergne & de la Comtesse Philippie sa femme ne s'intitula pas Comte du Givaudan ; & je trouve que le Roy d'Arragon & le Comte de Toulouse y avoient des pretentions à la fin du siecle suivant, comme il conste de la transaction passée entr'eux entre Tarascon & Beaucaire au mois d'Avril MCLXXVI.

Preuves p. 55. *Preuves p. 48.* *Hist. des Comtes de Toulouse p. 190.* Appendix Marcæ Hisp. tit. 468.

En l'année MXLIV. le Comte Guillaume donna avec le consentement de sa femme & de ses enfans à l'Eglise cathedrale de Clairmont la monnoye & les monetaires, c'est à dire, les emolumens & les profits provenans de

Preuves p. 46.

la monnoye, comme le R. P. Dom Luc d'Achery l'a expliqué, & M. Du Cange apres luy.

Il y a un titre dans les archives de l'Eglise cathedrale de Clairmont daté *Preuves p. 48.* de l'année quatriesme du mesme Roy; si le chiffre n'est pas fautif, par lequel ce Comte du consentement encore de sa femme & de ses enfans donne à cette Eglise la partye occidentale de la cité & autres choses qui y sont enoncées. M. Savaron marque cette donation en l'année MXXXXIV. *Origines de Clairmont p. 117.*

Dans le Cartulaire de saint Estienne de Limoges on trouve un titre d'environ l'an ML. où se trouve souscrit nostre Comte Guillaume, qui y *Preuves p. 47.* est appellé Comte de Clairmont. Ce titre contient la donation de deux mas donnez à cette Eglise par Pierre & Boson freres & par leur neveu Boson. Jourdain Evesque de Limoges & Audebert Comte de la Marche l'ont aussi souscrit.

En l'année MLIX. il assista au sacre du Roy Philippe I. fait en l'Eglise cathedrale de Reims le XXIII. jour de May. Belleforest dans ses annales a transferé l'estat de ce Comte, & au lieu de dire que Guillaume Comte d'Auvergne avoit assisté à cette solemnité, comme il y a dans l'original, il a dit que c'estoit Guillaume fils du Duc d'Aquitaine comme Comte de Poictou & d'Auvergne. En quoy il a esté justement repris par M. Besly. *Hist. des Comtes de Poictou p. 97.* Mais il avance luy mesme une chose qui n'est pas vraye. Au moins n'en ay je jamais veu aucune preuve. Il dit donc que l'Auvergne avoit ses Comtes particuliers qui la tenoient en foy & hommage des Ducs de Guyenne, qu'elle devint leur fief & arrierefief de la Couronne de France. Je sçay bien qu'un Duc de Guyenne pretendit du temps du Roy Louis le Gros que la Comté d'Auvergne estoit de sa mouvance & de sa feodalité, & que les Roys d'Angleterre Ducs de Guyenne ont eu la mesme pretention. Mais ce fait n'a jamais esté bien decidé, quoy qu'en l'année MCXCVI. on eut relasché l'Auvergne au Roy d'Angleterre par le traité fait à Louviers en Normandie. Car il est constant que l'Auvergne n'estoit pas comprise dans la Guyenne des Roys d'Angleterre, & que pour finir neantmoins toutes les contestations sur ce sujet, l'Auvergne fut donnée en supplement de dot par Jean Roy d'Angleterre à Louis VIII. Roy de France lorsqu'il espousa Blanche de Castille niepce du Roy Jean, comme nous le dirons encore plus bas.

Environ le mesme temps, le Roy Henry estant encore en vie, *vivente adhuc Henrico Rege*, comme dit Geoffroy Prieur de Vigeois aucteur con- *Preuves p. 47.* temporain, les Chanoines de saint Yrieix en Limousin recouvrerent le monastere de Roseilles en la Marche, lequel avoit esté autresfois abbaye, par le moyen & par la faveur de Guillaume Comte d'Auvergne. Le Prieur de Vigeois ne dit que cela. Mais M. Du Bouchet adjouste dans la genealogie de la Maison d'Aubusson que ce monastere fut restabli le XXX. Mars MLXIX. par Renaud V. Vicomte d'Aubusson. Neantmoins la charte de ce restablissement, dont les Chanoines de saint Yrieix se disent avoir l'original, & dont j'ay une copie collationnée sur les lieux par deux Notaires, est sans date, & marque seulement que cela fut fait vivant le Roy Philippe, & Itier estant Evesque de Limoges, *mense Martio, feria secunda,*

luna duodecima. D'où M. Du Bouchet a conclu que cela avoit esté fait en l'année MLXIX. parce qu'il trouvoit qu'au mois de Mars de cette année le douziesme jour de la lune estoit un Lundy. Mais outre qu'il est constant que le Comte ne survesquit pas long temps au sacre du Roy, estant certain que son fils se trouve appellé Comte d'Auvergne l'année suivante apres le sacre du Roy, le tesmoignage du Prieur de Vigeois ne permet pas qu'on puisse douter que ce restablissement n'ait esté fait sous le regne du Roy Henry. Pour concilier neantmoins ces deux temps bien differents, j'estime qu'il faut dire que le Vicomte d'Aubusson rendit le monastere de Roseilles aux Chanoines de saint Yrieix peu de temps avant la mort du Roy Henry & du Comte Guillaume, qu'ils en prirent pourlors possession, comme le Prieur de Vigeois l'atteste, & que l'entier accomplissement de cet ouvrage ne fut fait que sous le regne du Roy Philippe.

Preuves p. 48. Il y a dans le Cartulaire de Saucillanges un titre sans date, mais qui est du temps d'Estienne Evesque de Clairmont & de saint Hugues Abbé de Clugny, contenant la donation du lieu appellé Marojol faite à ce monastere par la Comtesse Philippie. Estienne de Mercueur fut Evesque de Clairmont depuis l'an MLI. jusqu'en l'an MLXXIII. & saint Hugues fut Abbé de Clugny depuis l'an MXLIX. jusqu'à l'année MCIX. De sorte qu'il faut que cette donation ait esté faite entre l'an MLI. & l'année Preuves p. 49. MLXXIII. Je crois que la date est neantmoins marquée en une autre charte de Saucillanges de l'an MLXIX. dans laquelle les mesmes personnes & les mesmes tesmoins sont nommez que dans celle de Philippie, & contient une donation faite au mesme monastere par le Comte Robert fils de Philippie. Elle est du samedy apres Pasques XVIII. jour du mois d'Avril, & celle de Philippie est du jour de l'Ascension, c'est à dire du XXI. May ensuivant.

Enfans de Guillaume V. Comte d'Auvergne & de Philippie de Givaudan sa femme.

ROBERT II. COMTE D'AUVERGNE, qui aura son chapitre.

GUILLAME D'AUVERGNE mort avant sa mere sans lignée.

ESTIENNE D'AUVERGNE, lequel M. Justel a creu avoir esté Evesque de Clairmont. Ce qui pourtant ne peut pas estre, attendu que du vivant de l'Evesque Rencon & du Roy Henry il n'avoit aucun titre, & n'est pas mesme marqué qu'il fut d'Eglise, comme il conste d'un titre Preuves p. 48. de l'Eglise cathedrale de Clairmont qui sera imprimé parmy les preuves. Or apres Rencon ce fut Estienne de Mercueur qui fut Evesque de Clairmont jusqu'en l'année MLXXIII. qu'il se transfera à l'Evesché du Puy, comme il a esté desja dit cy-dessus page 28.

PONCE D'AUVERGNE, ainsi appellé du nom de Ponce Comte du Givaudan & de Forez son oncle maternel. Il est appellé Comte d'Auvergne dans un Concile tenu à Limoges au commencement du regne d'Henry I. Roy de France, non qu'il en fut veritablement Comte,

mais parce qu'en ces temps là on donnoit la qualité de Comte aux enfans des Comtes, de mesme que son frere Guillaume est aussi appellé Comte en l'année MXXXIV. en une charte de Saucillanges. Ponce ayant quitté sa femme pour en espouser une autre, il fut excommunié par Estienne Evesque de Clairmont ; lequel n'ayant pas voulu l'absoudre de cette excommunication s'il ne se corrigeoit, Ponce s'adressa au Pape, & l'ayant surpris par un faux exposé, il en fut absous. Dequoy il y eut de grandes plaintes en ce Concile. Apres cela je ne trouve rien de Ponce, si ce n'est qu'il mourut avant sa mere. *Preuves p. 49. 50. 51.*

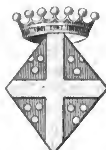
BEGON D'AUVERGNE, dont on ne connoist que le nom, estant nommé simplement parmy les enfans de Guillaume V. & de Philippie de Givaudan dans un titre de l'an MXLIV. *Preuves p. 46.*

PHILIPPIE D'AUVERGNE, ainsi appellée par André Fauyn, espousa Archambaud de Bourbon III. du nom suivant M. Justel, & IV. suivant M. Du Bouchet, qui reprend ceux qui l'appellent Philippie, disant qu'elle s'appelloit Ermengarde. Mais il n'en rapporte aucune preuve. Je crois qu'il a fait en cet endroit une faute par mesgarde, ayant pris la tante pour la niepce, Philippie ayant eu une tante appellée Ermengarde mariée à Eudes II. Comte de Blois, comme il a esté dit cy-dessus page 41. 42. *Hist. de Navarre p. 321.* *Hist. de Courtenay p. 178.*



RHODEZ
D'azur au lyon d'or.
MELGUEIL
De gueules à la croix d'or cantonnée de douze bezans de mesme.





Robert II. Comte d'Auvergne, du Givaudan, & de Forez.

CHAPITRE XII.



OUR marquer un peu seurement les dates des successions des anciens Comtes d'Auvergne il seroit à souhaitter que nous eussions plus de Chroniques ou de titres que nous n'en avons. Le temps de la succession de Robert II. est difficile à marquer, dautant qu'il y a preuve qu'il estoit appellé Comte d'Auvergne dez l'an MLX. & que son pere vivoit encore en l'année MLXIX. s'il en faut croire M. Du Bouchet. Mais comme il est certain qu'il n'y a point de date dans le titre du restablissement du monastere de Roseilles auquel M. Du Bouchet donne cette année, comme je l'ay dit au chapitre precedent, je crois qu'il faut s'en tenir à ce que nous trouvons establi clairement, c'est à dire que Robert II. succeda à son pere environ l'an MLX.

Il avoit esté marié du vivant de son pere avec Berthe fille unique d'Hugues I. du nom Comte de Rhodez, à cause de laquelle il prenoit la qualité de Comte de Rhodez. M. Du Bouchet dans la Table genealogique qu'il a dressée des Comtes de Rhodez, que j'ay escrite à la main, remarque que ce mariage fut fait en l'année MLI. se fondant sans doute sur un titre de l'abbaye de Conques en Roüergue passé cette année là par le Comte Hugues le XXIII. jour de Fevrier, auquel sont souscrits Robert Comte, la Comtesse Richarde mere d'Hugues, la Comtesse Foy sa femme, & Berthe, qui y est appellée Comtesse. Je diray icy en passant qu'il ne paroit pas de quelle maison estoit cette Comtesse Foy. On pourroit conjecturer qu'elle estoit fille de Guifred Comte de Cerdagne, qui vivoit en ces temps là, & se fit Moine en l'année MXXXV. à saint Miguel de Cuxa en Roussillon, ayant eu de Guisle sa premiere femme Raymond Comte de Cerdagne, Guifred Archevesque de Narbonne, Guillaume

Preuves p. 52. 53.

Preuves p. 52.

Marca Hist. p. 439.

laume Evesque d'Urgel, Berenger Evesque de Girone, Ardoin, & une fille appellée Foy. Il y a un autre titre à Conques, & encore un autre dans la Chronique d'Aymeri de Peyrac Abbé de Moyssac, qui nous apprennent que Robert estoit Comte d'Auvergne en l'année MLXII. Pierre estant pour lors Evesque de Rhodez. *Preuves p. 52.*

Les derniers aucteurs de la Gaule Chrestienne sont bien empeschez au suject de cet Evesque, qu'ils partagent en trois, à cause qu'ils n'en trouvent rien, à ce qu'ils disent, dans Chenu ny dans les autres aucteurs qui ont traicté des Evesques de Rhodez. Mais c'est le mesme que celuy que Chenu & Claude Robert disent avoir esté Evesque de Rhodez en l'année MLVI. & l'avoir esté jusqu'à l'année MLXII. Il est neantmoins vray que Claude Robert y met un Berenger en l'année MLXI. sans en dire autre chose. Mais c'est une erreur provenuë de ce que cet Evesque, qui estoit de la maison des Vicomtes de Narbonne, s'appelloit Pierre Berenger, comme son pere & son frere Vicomtes de Narbonne s'appelloient Bernard Berenger. Il est appellé ainsi dans les lettres de la donation de l'abbaye de Vabres faite à l'ordre de Clugny en l'année MLXII. & dans la Bulle du Pape Urbain II. pour l'establissement de la vie reguliere parmy les Chanoines de l'Eglise cathedrale de Rhodez. En l'année MLXXIX. apres la mort de Guifred Archevesque de Narbonne il fut esleu Archevesque en sa place, y ayant des titres dans les archives de l'Eglise cathedrale de Narbonne où il prend la qualité d'esleu Archevesque, lesquels font voir qu'il fut reconnu pour tel par les Evesques suffragans & par les Seigneurs du pays. Cependant le Pape Gregoire VII. n'approuva pas cette election, & donna contre luy une sentence de deposition & d'anatheme dans le Concile qu'il tint pour lors à Rome. Dalmas fut mis en sa place, & recommandé par ce Pape aux Seigneurs du pays. Je ne trouve pas dequoy devint en suite Pierre Berenger. Mais il y a grande apparence qu'estant desja vieux, il mourut dans ce mesme temps & laissa la place vuide à Dalmas, qui la tint jusqu'en l'année MXCVI. *Lib. 1. Miscellaneor nostror. p. 180.*

Pendant que nostre Robert estoit Comte de Rhodez, voyant que l'abbaye de saint Amans en Roüergue, qui avoit autresfois esté en grande reputation, estoit fort descheuë de la regularité, il resolut avec la Comtesse Berthe sa femme de la reformer & d'y restablir la discipline reguliere. Pour y reüssir plus facilement il la mit sous la direction de Bernard Abbé de saint Victor de Marseille; *ut sui monasterii juris esset in perpetuum.* Mais les guerres qui regnoient pourlors firent avorter un si pieux dessein. *Preuves p. 52.*

Dans ce mesme temps il receut une lettre du Pape Nicolas II. par laquelle il l'hexhortoit de rendre à l'abbaye de saint Vannes de Verdun, dont Waleran son parent estoit Abbé, les biens qu'elle avoit en Roüergue, qui luy avoient esté donnez par saint Amans Evesque de Rhodez. La parenté de cet Abbé venoit sans doute de ce que Gelduin de Saumur avoit espousé une fille d'Ermengarde d'Auvergne Comtesse de Champagne, laquelle estoit tante de Robert II. Comte d'Auvergne & *Preuves p. 53.*

de Rhodez. Et par consequent l'Abbé Waleran, qui estoit fils de Gelduin, estoit son cousin germain. Il s'estoit trouvé à la bataille de Bar en l'année MXXXVII. où son pere fut tué; & y ayant receu une blessure au genoüil, dont il demeura boiteux, il se fit Moine en l'abbaye de saint Vannes, de laquelle il fut en suite Abbé. Il est marqué dans l'ancien Obituaire de cette abbaye qu'il mourut le XXVI. Juin MLX.

Hist. de Dreux p. 24.

Hugo Flavin. p. 185.

Il y a une circonstance dans la letre du Pape qui merite qu'on y fasse reflexion, assavoir que ce Comte ayant esté quelque temps auparavant à Rome, il avoit eu des conferences particulieres avec ce Pape & s'estoit ouvert à luy du dessein qu'il avoit de renoncer aux grandeurs du monde pour pouvoir mieux servir Dieu & faire son salut. Il paroist que cette pensée n'eust point d'effect. Car il vesquist encore long temps apres la mort de ce Pape; & sa femme Berthe estant morte sans enfans, il ne mit pas en pratique la proposition qu'il avoit faite au Pape.

Apres la mort de sa femme, il ne prit plus la qualité de Comte de Rhodez, & s'intitula seulement Comte d'Auvergne & du Givaudan. Il espousa en suite Judith de Melgueil, que l'ancien Obituaire de Clugny nous apprend avoir esté tante, *amita*, de Ponce Abbé de Clugny fils de Pierre Comte de Melgueil en Languedoc. Ce Pierre, qui estoit un grand & puissant Seigneur, espousa une Dame nommée Adalmodie, de laquelle il eut deux fils, Pierre, & Raimond, qui furent successivement Comtes de Melgueil, & deux filles, l'une nommée Mahault mariée à Guillaume seigneur de Montpeslier, & Judith mariée à Robert II. Comte d'Auvergne. Pierre engendra Bernard, qui espousa Guillemette de Montpeslier, Ponce Abbé de Clugny, & Adele mentionnée dans le testament de son oncle Raymond, mariée à Pierre de Raymond frere d'Amiel de Raymond Evesque de Toulouse. Bernard & Guillemette engendrerent Beatrix; laquelle fut premierement mariée à Raymond Berenger Comte de Provence, & en suite à Bernard Pelet issu de la maison des Vicomtes de Narbonne, qui devint par ce moyen Comte de Melgueil. Il fut pere de Bertrand & d'Ermessinde; laquelle fut mariée premierement à Pierre Bermond d'Anduse, dont il vint un fils, & en suite à Raymond VI. Comte de Toulouse, auquel la Comtesse Beatrix sa belle mere donna en propre par acte passé au mois de Decembre MCLXXII. la Comté de Melgueil au cas que sa fille Ermessinde vint à mourir sans enfans. En vertu de laquelle donation le Comte de Toulouse adjousta dez lors la qualité de Comte de Melgueil à ses autres qualitez, comme on le peut voir dans le livre de M. Gariel. Mais en mesme temps Bertrand fils de Bernard Pelet & de Beatrix, qui prenoit qualité de Comte de Melgueil, donna cette Comté à Alfonse Roy d'Arragon, & la reprit de luy en fief honorable. Ce qui causa en suite de grands differens entre ce Roy & le Comte de Toulouse, qui furent terminez par une transaction passée entr'eux quatre ans apres. Il provint du mariage de Raymond Berenger, qui estoit fils de Beatrix de Melgueil, avec l'Imperatrice Richilde veuve du Roy de Castille une fille appellée Doulce, destinée au fils du Comte de Toulouse, laquelle mourut fort jeune.

Preuves p. 53

Memoires de Languedoc p. 583. 656.

To. IX. Spicileg. p. 155.

Hist. de Provence de Bouche to. 2. p. 115. 130.

Marca Hisp. p. 1358.

M. Gariel part. 1. p. 227. 243.

Marca Hisp. p. 1358.

Ibid. p. 1369.

Hist. de Provence de Bouche to. 2. p. 136.

En l'année MLXIV. le Comte Robert & Eſtienne de Vieille Brioude donnerent à l'abbaye de ſaint Honorat de Lerins l'Egliſe de ſaint Juſt de Lugeac en Auvergne.

Chronol. Lerin. par. 2 p. 153.

En l'année MLXVII. apres la mort de ſaint Robert fondateur & Abbé de la celebre abbaye de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, il ſe declara ouvertement protecteur de cette abbaye.

Acta SS. ord. S. Bened. to. IX. pag. 218. To 2. Labbei p. 646. c. 2.

En l'année MLXIX. il remit au monaſtere de Saucillanges un droit de giſte ou de refection qui luy eſtoit deu par les religieux de ce monaſtere, & leur donna quarante ſols de rente annuele à prendre le jour de ſaint Julien ſur les revenus de l'Egliſe de ſaint Vincent de Vieille Brioude. Ce qui fut fait en la preſence de la Comteſſe ſa femme & d'Eſtienne de Mercueur Eveſque de Clairmont, qui confirma cette donation par ſon auctorité epiſcopale. Il fit encore à ce monaſtere don de toutes les dixmes qu'il avoit dans le lieu d'Uſſon.

Preuves p. 49.

Il y a dans le Cartulaire de Brioude un acte ſans date, par lequel ce Comte remet à l'Egliſe de Brioude trente ſols de redevance que les Chanoines de cette Egliſe luy devoient. Ce qu'il fit pour obtenir de Dieu la remiſſion de ſes pechez & pour le repos des ames de ſon pére Guillaume, de ſa mere Philippie, & de ſa femme Judith. Cet acte ſe trouve dans le Cartulaire qui ſubſiſte encore. Mais le copiſte qui avoit eſcrit un autre Cartulaire de la meſme Egliſe qui ne ſubſiſte plus n'avoit pas trouvé à propos de l'y inſerer. On ne peut pas deviner pour quelle raiſon il en uſoit ainſi. Cependant il l'a fait. Car dans les fragements qui reſtent des tables de ce Cartulaire perdu, lorſqu'il eſt venu au chiffre ſous lequel cet acte ſe trouve dans le Cartulaire qui ſubſiſte, au lieu d'y mettre la ſubſtance de l'acte, comme il a accouſtumé, il met ſimplement. *De hoc non debet fieri memoria.*

Preuves p. 53.

Les tables imprimées p. 5. des nouveaux fragmens n. 404. Preuves p. 54.

En l'année MXCV. il donna ſon conſentement à Durand Eveſque de Clairmont pour ſouſmettre à l'Ordre de Clugny l'abbaye de Mauzac en Auvergne, qui eſtoit tombée dans le deſordre, à la charge neantmoins des droits epiſcopaux. Ce qui fut confirmé par le Roy Philippe I. du nom; qui y fit ſouſcrire Hugues Archeveſque de Lyon Legat du ſaint Siege, Aymar Eveſque du Puy, Guillaume de Baffie, qui fut bientoſt apres Eveſque de Clairmont, Aganon Eveſque d'Auſtun, Aymar Abbé de ſaint Martial de Limoges, & pluſieurs autres, parmy leſquels ſe trouve cette ſouſcription, *Signum Adelelmi Cones.* Au lieu de quoy il faut mettre, *Signum Adelelmi Conſtabuli ejus*, comme il y a dans l'original, que j'ay veu à Clugny.

Il eſt dit dans la charte de l'Eveſque de Clairmont que l'abbaye de Mauzac appartenoit au Comte d'Auvergne, *ad quem præfata abbatia temporaliter reſpicere videtur*, ſans s'expliquer autrement. Mais dans le catalogue des abbayes & priorez dependents de l'abbaye de Clugny imprimé dans la Bibliotheque de Clugny il eſt dit page 1736. qu'elle a eſté fondée par Robert Comte d'Auvergne & Guillaume ſon fils, & que ce fut à leur priere que le Roy Philippe la ſouſmit en l'année MXCV. à la diſcipline de l'Ordre de Clugny. Cependant il eſt certain que la fondation

de cette abbaye eſt beaucoup plus ancienne. Mais comme ces Seigneurs prirent ſoin d'y reſtablir la regularité & y firent du bien, ces bons religieux les regarderent dans la ſuite comme leurs fondateurs. Peuteſtre meſme que reflechiſſans ſur leur ancienneté, l'opinion commune eſtant que leur abbaye a eſté fondée par ſaint Calmine appellé Duc & Prince des Auvergnats dans les anciennes chroniques de l'abbaye de ſaint Chaffre en Vellay, ils l'ont compté parmy les anciens Comtes d'Auvergne predeceſſeurs de Robert & Guillaume, leſquels ils ont regardé comme leurs fondateurs à cauſe qu'ils avoient ſuccedé à ſaint Calmine leur fondateur en la Comté d'Auvergne. Par cette meſme raiſon l'abbaye de Bleſle en Auvergne, fondée par la Comteſſe Ermengarde mere de Guerin & de Guillaume le Pieux Comtes d'Auvergne, eſt dite appartenir au Comte d'Auvergne dans une letre eſcrite par le Chapitre de Brioude au Roy Loüis le jeune : *ſicuti fecerunt de quadam abbatia quæ Baſilla dicitur & ad jus Comitis Arvernorum conſanguinei veſtri ſpectat.*

To. 2. Labbei p. 688.

To. IV. Du Cheſni p. 689.

Cette conceſſion faite à l'Ordre de Clugny par Durand Eveſque de Clairmont, laquelle ſembloit devoir luy attirer la bienveillance des religieux de cet Ordre, les luy rendit au contraire ennemys, parce qu'il s'eſtoit reſervé les droits epiſcopaux, *ſalva reverentia & obedientia Eccleſiæ Arvernenſis.* Ce qui eſtoit contre la pretention de ces religieux, qui diſoient que leurs privileges les exemptoient generalement eux & leurs Egliſes & dependances de la juriſdiction des Eveſques. Ils ſe reſolurent donc de le perdre & de ſe ſervir de leur credit aupres du Pape Urbain II, qui avoit eſté Moine & Prieur de Clugny, pour le faire depoſer. Mais il en arriva autrement. Car ce Prelat eſtant tombé malade comme le Pape arrivoit à Clairmont, il le fut viſiter, & luy donna l'abſolution ou la benediction apoſtolique, comme nous parlerions aujourd'huy. Durand mourut la nuict ſuivante, & fut enterré avec honneur par le Pape & par les Prelats, qui ſe trouverent tous à ſes obſeques. Et incontinent Guillaume de Baffie fut fait Eveſque en ſa place par le Pape avec le conſentement du Clergé & du peuple.

Chronicon Hugonis Flaviniac. p. 240.

Je dois avertir icy les curieux de l'Hiſtoire eccleſiaſtique que les derniers aucteurs de la Gaule Chreſtienne ont mal à propos donné à ce Guillaume la qualité de Doyen de Chamaliere. Ce qui les a trompez eſt ſans doute ce que M. Juſtel a avancé dans l'Hiſtoire de la maiſon d'Auvergne page 138. que Guillaume de Chamaliere avoit eſté créé Eveſque de Clairmont au Concile tenu à Clairmont par le Pape Urbain II. Ce qu'il avoit avancé ſur un titre ſans date rapporté parmy les preuves, dans lequel Geraud II. de la Tour & ſes freres faiſant quelques dons au monaſtere de Saucillanges du temps de S. Hugues Abbé de Clugny, ils diſent qu'ils le font *cum juſſu Pontificis noſtri Vvillelmi cognomento de Camaleria*, & plus bas il y a *regnante Philippo Rege*, *pontificatu Arvernenſis Vvillelmo cognomento Camaleria.*

Preuves p. 482.

Mais ce n'eſt pas Guillaume de Baffie. C'eſt Guillaume de Chamaliere, qui fut accuſé d'avoir eſté fait Eveſque de Clairmont par ſimonie en l'année MLXXIII. lorſqu'Eſtienne de Mercueur ſe transfera de

l'Evesché de Clairmont à celuy du Puy, & qui fut deposé en l'année MLXXVI. dans un Concile tenu à Clairmont par l'Evesque de Die Legat du saint siege, & Durand Abbé de la Chaise-Dieu mis en sa place. De sorte que Guillaume de Chamaliere, au lieu d'avoir esté successeur de Durand, comme ces aucteurs le pretendent, estoit son predecesseur.

Il faut encore apprendre aux curieux de la verité d'où est precedée l'erreur de M. Savaron, lequel dans ses Origines de Clairmont a donné à cet Evesque le surnom de Guimond, & a adjousté qu'il estoit religieux de sainte Croix. Il s'est fondé sur un passage corrompu d'une letre d'Ives Evesque de Chartres, où parlant des gens de marque que ce Prelat dit s'estre rendus religieux à Clugny ou ailleurs, on lit ces mots : *Ex quibus duo de monasterio sanctæ Crucis literati & religiosi, Guimundus & Robertus, alter ad episcopatum Arvernensem, alter ad gubernationem monasterii sancti Laurentii Arvernensis auctoritate apostolica assumpti sunt.* C'est ainsi que M. Savaron a imprimé ce passage dans ses Notes sur le livret des saints de Clairmont, dans lesquelles expliquant ce passage, il dit que par le monastere de saint Laurens il faut entendre l'Eglise cathedrale de Clairmont dediée à Nostre Dame & à saint Laurens. Mais il se trompe. Il faut lire en ces deux endroits *Aversensis* au lieu d'*Arvernensis*. Guimond Moine du monastere de la Croix saint Leufroy en Normandie s'en alla en Italie avec la permission de son Abbé du temps du Pape Gregoire VII. qui le fit Cardinal, & ayant depuis suivy la Cour de Rome, le Pape Urbain II. le fit Evesque d'Averse dans la Poüille en l'année MXCIX. & il mourut sous le pontificat du Pape Gelase II. Voila la verité du fait.

Ivo Carnot. epist. 78.

Oder. Vitalis p. 526.

Revenons à nostre sujećt. Il est assez estonnant que se trouvant beaucoup de choses de nostre Comte Robert, on ne trouve rien de luy par rapport au Concile de Clairmont, y ayant grande apparence que ce Concile se tenant dans sa ville capitale, il ne s'esloigna pas de la Cour du Pape, qui estoit si belle. Ce qui me fait penser qu'il fut malade pendant que ce Pape fut à Clairmont & mourut bien tost apres. Car je ne trouve plus rien de luy apres l'an MXCV. & je ne vois pas qu'il soit nommé parmy les Princes & grands Seigneurs qui furent pourlors en la terre sainte. Ce que je me persuade d'autant plus facilement que je vois que son fils Guillaume fit ce voyage, la Chronique du Moine Alberic, qui l'appelle Comte de Clairmont, le mettant au nombre de ceux qui furent à cette premiere guerre sainte, y ayant preuve par titre qu'il fut present au chasteau Pelerin prez de Tripoly en Syrie au mois de Fevrier MCIII. lorsque Raymond de saint Gilles Comte de Toulouse donna à l'abbaye saint Victor de Marseille la moitié de la ville de Gibelet située entre Tripoly & Barut appellée anciennement Beryte.

Alberic. p. 148.

Preuves p. 57.

Ce Comte Robert estoit lié d'une estroite amitié avec saint Pierre de Chavanon fondateur de l'abbaye de Pebrac en Auvergne. L'aucteur de la vie de ce saint & les extraits du Terrier de cette abbaye donnez au public par le R. P. Dom Luc d'Achery marquent que cette fondation fut faite en l'année MLXII. sous l'auctorité de Durand Evesque de Clairmont. Mais il faut necessairement qu'il y ait faute, Durand n'ayant esté fait Evesque

To. 2. Spicileg. p. 705.

de Clairmont qu'en l'année MLXXVI. comme je viens de le dire.

Preuves p. 59. Apres le decez de ce Prince la Comtesse Judith sa femme, qui luy survesquit long temps, se rendit religieuse dans le monastere de saint Pierre de Cornillon au diocese de Grenoble, où son anniversaire est marqué au dernier jour du mois d'Avril, & où il y a apparence qu'elle est enterrée.

M. Justel, qui ne sçavoit pas qu'elle avoit survescu à son mary, & qui trouvoit dans un aucteur contemporain qu'un Comte de Clairmont avoit espousé Emme fille de Roger Comte de Sicile, a creu que ce Comte de Clairmont ne pouvoit estre autre que Robert II. Comte de Clairmont ou d'Auvergne, & que cette Princesse avoit esté sa seconde femme. Gauf. Malat. lib. 4. c. 8. Il a fondé cette opinion sur la relation de Geoffroy Maleterre, qui dit que Philippe I. du nom Roy de France ayant repudié la Reyne Berthe sa femme legitime, il rechercha en mariage Emme fille de Roger Comte de Sicile sœur de Mahault mariée à Raymond Comte de Provence, auquel Emme fut envoyée avec de grands tresors pour estre remise par luy ez mains du Roy, mais que Raymond ayant appris que le Roy n'avoit fait cette recherche que pour attraper l'argent du Sicilien, il la retint, & la maria en suite au Comte de Clairmont.

Cette narration a de grandes obscuritez & des difficultez qui me paroissent insurmontables. Car cet historien dit premierement que lors qu'on demanda au Comte Roger sa fille pour le Roy de France, il ne sçavoit encore rien du traitement que ce Roy avoit fait à la Reyne Berthe sa femme legitime. Ce qui n'est guere probable, cette affaire ayant fait d'abord un si grand esclat dans le monde, & particulierement en Italie, To. v. Spicil. p. 537. où le Pape Urbain II. estoit alors, qu'il en escrivit incontinent à l'Archevesque de Reims & à ses suffragans pour leur ordonner d'aller de sa part vers le Roy l'exhorter de faire cesser un si grand scandale, mesme de le menasser des peines canoniques au cas qu'il refusat de le faire. Il est aussi assez difficile de se persuader que Roger, qui estoit si prez du Pape, & qui estoit originaire de France, n'ait eu aucune connoissance d'une chose qui estoit generalement sceuë de tout le monde ; n'estant De formula regnante Christo p. 31. pas possible, comme dit M. Blondel, qu'un homme de bon sens puisse mettre dans sa teste que Roger envoya sa fille au Roy sans sçavoir auparavant l'estat de son pretendu gendre, ny que le Comte Raymond ait esté assez fat pour ignorer un fait aussi esclatant que celuy du divorce de ce Roy & de son mariage avec la Comtesse d'Anjou. Il estoit d'une necessité absoluë pour entamer cette negociation que les Ambassadeurs du Roy exposant leur creance au Comte, qui ne pouvoit pas ignorer que le Roy avoit espousé Berthe long temps auparavant, luy fissent entendre que le Roy estoit libre de sa personne, soit par la mort de la Reyne sa femme, soit par le divorce. Or ils ne pouvoient pas alleguer qu'elle estoit morte, n'estant pas bien aysé d'imposer en un fait de cette importance, la mort d'une Reyne de France ne pouvant pas estre facilement supposée ny le bruit de sa mort se maintenir long temps, s'il n'est pas veritable. Il falloit donc alleguer la cause du divorce. Et par consequent l'historien n'a pas peu dire veritablement que lorsque Roger

accorda sa fille en mariage au Roy Philippe, il ne sçavoit pas le mauvais traitement qu'il avoit fait à la Reyne. Adjoustez à cela que le Roy estoit dans les commencemens de son divorce si esperduement amoureux de Bertrade qu'il n'y a pas, ce semble, lieu de presumer qu'il ait peu en ce temps là porter ses pensées ailleurs, quand mesme ce n'auroit esté que dans la veuë d'attraper l'argent du beaupere pretendu, chose qu'on ne doit pas croire d'un grand Prince, lequel peut bien estre amoureux, mais il ne luy convient pas d'estre trompeur ny escroc. Enfin cet historien perd toute creance en disant que le Roy Philippe rechercha en mariage la Princesse de Sicile apres son divorce, & neantmoins il rapporte ce fait à l'année MLXXXVI. six ou sept ans auparavant le divorce. Car il ne faut pas s'arrester à ce que quelques escrivains modernes ont escrit que ce fut en l'année MLXXXV. que le Roy repudia sa femme. Ils l'ont escrit ainsi sur le temoignage de Geoffroy Maleterre. Mais par la bulle du Pape adressée à l'Archevesque de Reims & par le tesmoignage de l'ancien aucteur de la Chronique de saint Pierre le Vif il est evident que le divorce fut fait en l'année MXCII. & que le divorce & le mariage avec Bertrade se suivirent de bien prez. Ce qui est confirmé par le tesmoignage d'Orderic Vital & par un ancien titre imprimé par le R. P. Dom Jean Mabillon, dans lequel l'année MXCII. est marquée bien nettement. D'où il s'ensuit necessairement qu'on ne peut faire aucun fondement sur la relation de Geoffroy Maleterre, & que si Emme a esté mariée à un Comte de Clairmont, ce n'a pas esté à celuy d'Auvergne, lequel estoit marié avec Judith de Melgueil, mais à quelque autre de mesme nom, & plutost au Comte de Clairmont en Sicile qu'à aucun autre.

To. 1. Spicil. p. 748.

Ord. Vital. p. 699. Acta SS. Ord. S. Ben. to. v. p. 765.

Il est fait mention des Comtes de Clairmont en Sicile, qui se pretendoient, à ce que dit Mugnoz, issus du sang royal de France dez le temps de Pepin, en plusieurs endroits, & nommement en l'histoire de Sicile composée par Nicolas Specialis, où il est parlé d'un Mainfroy Comte de Clairmont en l'année MCCCXIII. appellé par Mugnoz un des principaux Barons du royaume. Apres cela on trouve dans la mesme histoire un Jean de Clairmont Comte de Moach, appellé communement le Comte de Clairmont, homme d'une grande consideration & d'un grand credit en Sicile, lequel prit party contre le Pape Jean XXII. en faveur de Loüis de Baviere Empereur, qui le fit son Lieutenant general en Italie. J'ay trouvé dans un ancien MS. qui a esté autrefois de la bibliotheque du college de Foix, & qui est presentement dans celle de Messire Joachim Colbert Evesque de Montpellier, que ce Comte de Moach estoit en ces temps là Seneschal du royaume de Sicile, Maistre rational & Procureur general de Frideric Roy de Sicile, & seigneur de Raguse. Il estoit Comte de Moach, qu'on appelle aujourd'huy *Modica*, dans la vallée de Noto, où sont aussi situées les villes de Clairmont & de Raguse appartenantes à ce Seigneur. C'estoit une grande & puissante maison en Sicile que celle des Comtes de Clairmont, esteinte en l'année MCCCXCII. au rapport de Surita dans ses Indices & dans les Annales d'Arragon.

Nic. Special. lib. 6. c. 18. & lib. 7. c. 1. & lib. 8. c. 6.

Preuves p. 55.

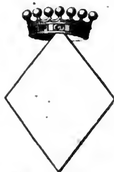
Enfans de Robert II. Comte d'Auvergne & de Judith de Melgueil sa femme.

GUILLAUME VI. COMTE D'AUVERGNE, qui aura son chapitre.

Preuves p. 56. JUDITH D'AUVERGNE, accordée en l'année MLXXVI. avec le bienheureux Simon Comte de Crespy en Valois, de Bar sur Aube, & de Mante, appellé aussi Comte de Champagne dans l'ancien Obituaire de l'abbaye de saint Claude, mais non mariée, parce qu'elle se fit religieuse à la persuasion de son accordé, lequel se rendit aussi religieux à saint Claude. Le Roy Philippe I. de ce nom, qui avoit eu de grands differens avec luy, rend tesmoignage qu'il se fit Moine en ce temps là, dans une charte de Clugny. *Simon dudum Comes, modò Dei gratia effectus monachus.* Il est appellé de mesme dans la vie de saint Arnulphe Evesque de Soissons, laquelle a esté donnée depuis peu au public par le R.P. Dom Jean Mabillon, où on lit: *Simonem olim Comitem, modò monachum.* Le pere de cette Dame n'est pas appellé Robert dans la vie du bienheureux Simon, mais Hildebert. Il est pourtant aysé de juger que c'est une faute, puisqu'il est marqué dans cette vie qu'elle estoit *genere nobilis, quæ nulli in tota regione Arvernica secunda videretur*, & qu'elle estoit fille du Consul Hildebert ou plustost Robert Comte d'Auvergne, qui est aussi appellé Consul dans la vie de saint Pierre de Chavanon son contemporain & son amy, *Consul Robertus.* Car tout le monde sçait que le mot de Consul & celuy de Comte estoient pourlors synonimes. Mais ce qui doit lever toute difficulté, s'il y en avoit, est l'auctorité du moine Alberic, lequel parlant en l'année MLXXVI. de ce mariage, quoy qu'il appelle le pere de cette Dame Hildebert, il le fait neantmoins Comte d'Auvergne. *Anno* MLXXVI. *Comes Simon dum ad instantiam Baronum filiam Comitis Hildeberti de Arvernia sortiretur in conjugium, ad primum colloquium ita convertit eam quòd illa de nocte, ignorante patre, fugit ad monasterium Casæ Dei, ubi est facta sanctimonialis.* Les memoires du R. P. Chifflet Jesuite portent qu'elle se fit religieuse à la Chaise-Dieu, & que de là elle fut transferée au prioré de Larey pres de Dijon, qui estoit jadis une abbaye de filles. Ce sçavant Jesuite s'est trompé en ce qu'il a creu que la Damoiselle accordée au Comte Simon estoit *Heldeberti Marchiæ Arvernicæ Comitis filia.* On peut croire qu'elle vesquit au moins jusques en l'année MCIX. pusqu'il est encore fait mention d'elle en une charte de Clugny du temps de l'Abbé Ponce son cousin. Je crois qu'il est à propos d'adjouster icy que le Comte Simon estoit fils de Raoul de Peronne II. du nom Comte de Crespy, de Mante & de Chaumont mort en l'année MLXVI. lequel avoit espousé en secondes nopces Anne de Russie veuve d'Henry I. Roy de France, & qu'il estoit aussi frere d'Alix femme d'Herbert IV. Comte de Vermandois. Il estoit desja mort en l'année MCI. comme il conste d'un ancien titre de saint Claude, où il est appellé *Simon beatæ memoriæ Comes*, imprimée par le R. P. Chifflet dans le livre intitulé *Sancti Bernandi genus illustre assertum* page 137. 539.

Marginal notes: Bibliot. Clun. p. 527. — Acta SS. ord. S. Bened. to. IX. p. 525. — To. 1. Spicilegii p. 702. — To. 1. Junii Bolland. p. 647. — Hist. de Chastillon p. 658.

Guillaume

Guillaume VI. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XIII.



N ne peut pas revoquer en doute, ce me semble, que ce Comte n'ait succedé à son pere en l'année MXCV. ou MXCVI. apres la tenuë du Concile de Clairmont où la premiere croisade fut resoluë. Il alla à cette guerre, & y estoit encore en l'année MCIII. lorsque le Comte de Toulouse fit la donation de la ville de Gibelet à saint Victor de Marseille, comme il a esté dit au chapitre precedent. On ne peut pas dire en quel temps il en revint, ne se trouvant aucun autre ancien monument qui fasse mention de luy avant l'année MCXIV. qu'il se trouve souscrit à une charte de Saucillanges contenant une donation faite à ce monastere par Estienne & Riculfe Papabos, Aymery estant pourlors Evesque de Clairmont. *Preuves p. 57.*

Je ne sçay par quelle bonne ou mauvaise fortune il faut que je corrige les fautes qui ont esté commises par ceux qui ont traicté l'histoire des Evesques de Clairmont. Ils font tous succeder cet Aymery à un Estienne, duquel je ne trouve rien que ce qui en est dit dans la legende de S. Amable de Riom. On pretend que cet Estienne estoit Evesque de Clairmont en l'année MCXXVI. lorsque le Roy Louis le Gros fut à main armée en Auvergne pour chastier le Comte d'Auvergne, lequel avoit chassé son Evesque & envahi le bien de l'Eglise. Mais outre que l'acte de Saucillanges que je viens de citer marque qu'Aymery estoit desja Evesque de Clairmont en l'année MCXIV. & qu'il est certain qu'il l'estoit encore en MCXXXI. & en MCXLV. au mois de Septembre, Hildebert Evesque du Mans luy escrivit une letre avant qu'il devint Archevesque de Tours, c'est à dire avant l'an MCXXV. Ce qui prouve clairement qu'il faut retrancher cet Estienne du nombre des Evesques de Clairmont. *Chartul. Celsin. cap. 945.* *Preuves de l'Hist. de Touraine p. 421.* *Lib. 4. miscellanear. nostror. p. 108.*

En l'année MCXX. le Comte Guillaume fonda l'Eglise de saint Robert

de Montferrand, laquelle fut dans le mesme temps consacrée par le Pape Caliste II. qui la donna avec le consentement du Comte à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Il faut que cela ait esté fait au mois de Janvier, comme le Pape s'en alloit à Rome. Car il tint un Concile à Vienne au commencement de Fevrier ensuivant, & il estoit à Valence sur le Rhosne le XXV. du mesme mois. De là il alla à Montpellier, à saint Gilles, en Provence, d'où il escrivit à la Comtesse de Clairmont, & passa les Alpes pour aller à Rome, où il arriva le IX. jour du mois de Juin de la mesme année.

Si l'on vouloit suivre ce que M. Justel a escrit sur le sujeɛt de la dedicace de cette Eglise, il faudroit dire que Pierre estoit pourlors Evesque de Clairmont. Ce qui destruiroit entierement ce que je viens d'establir touchant l'episcopat d'Aymery. C'est donc une erreur fondée sur un titre de saint Robert de Montferrand d'environ l'an MCLXVI. où il est dit que la donation faite à cette Eglise par Guillaume Comte d'Auvergne & Dauphin son fils, qui estoit petit fils de Guillaume VI. dont nous traiɛtons, fut faite *coram Domino Petro Arvernorum Episcopo*. Ce qui ne s'entend pas de la donation faite du temps du Pape Caliste, mais du temps du Pape Alexandre III. de ce nom. Outre qu'il y a faute dans ce titre. Il n'y avoit sans doute qu'un P dans le registre d'où il a esté tiré, comme dans une copie que j'en ay escrite de la main d'André Du Chesne, & on a rempli le reste par une fausse conjeɛture ; de mesme que dans les epistres IV. & V. d'Estienne Evesque de Tournay, où les manuscrits ne marquent qu'un P, M. Le Masson, qui les a données au public, a imprimé *Petro* au lieu *Pontio*, comme le R. P. Du Molinet l'a tres bien corrigé. Le R. P. Labbe a esté bien plus religieux que M. Le Masson. Car faisant imprimer une letre de cet Evesque de Clairmont, où son nom est marqué par la premiere letre seulement, il l'a imprimée de mesme tout simplement, sans se mesler de l'alonger.

Preuves p. 62.

To. 2. Labbei p. 515.

En l'année MCXXIII. le Comte Guillaume estant à Clugny passa une transaction avec Pierre le Venerable Abbé de Clugny, avec Eustache Abbé de Mauzac, & avec Pierre Prieur de Saucillanges touchant les differens qu'il avoit avec les religieux de l'abbaye de Mauzac & du prioré de Saucillanges.

Bibliot. Clun. p. 1411.

Environ le mesme temps le Comte d'Auvergne s'estant rendu maistre de l'Eglise cathedrale de Clairmont avec le secours du Doyen, il la fortifia contre l'Evesque ; lequel se voyant ainsi maltraité, vint en France trouver le Roy Louis le Gros pour luy demander sa proteɛtion. L'Abbé Suger, qui rapporte cette avanture dans la vie de ce Roy, ne marque pas l'année en laquelle elle arriva. Mais dautant qu'il dit qu'elle arriva apres que l'Empereur Henry V. eut entrepris d'envahir le royaume de France & qu'il y a preuve que ce fut en l'année MCXXIV. on peut suivre le sentiment de ceux qui ont marqué en l'année MCXXVI. le voyage que le Roy fit pour ce sujeɛt en Auvergne. Le Duc de Guyenne termina cette grande affaire par la sousmission qu'il envoya faire au Roy, & l'Evesque fut remis en tous ses droits. La preuve que l'Empereur menaçoit d'envahir le royaume de France en l'année MCXXIV. est dans la Chronique de

Suger. in vita Ludou. Grossi p. 315.

To. 11. Spicil. p. 412.

Guillaume de Nangis & encore plus particulierement dans les letres du Roy données à Paris en l'année MCXXIV. où il dit qu'il fut prendre l'Oriflamme à saint Denys *cùm ad aures nostras pervenisset Alemannorum Regem ad ingrediendum & opprimendum regnum nostrum exercitum preparare*. Ces letres se trouvent dans un ancien registre de la Chancellerie de France.

On ne connoist pas encore la femme de ce Comte. Car je suis de l'advis de M. Justel, qui rejette avec raison ce que quelques aucteurs recens ont escrit, qu'il avoit espousé une fille de Guillaume VIII. Duc de Guyenne, laquelle ils ne nomment pas. Il rejette aussi ce que quelques historiens Flamands ont escrit d'un Renaud Comte de Clairmont & d'Auvergne en l'année MCXI. pere d'une Marguerite de Clairmont mariée à Charles dit le Bon Comte de Flandres. M. Justel remarque tres bien que ce Renaud estoit Comte de Clairmont en Beauvoisis, & non de Clairmont en Auvergne. Le veritable nom de la femme de ce Prince estoit Jeanne, *Preuves p. 59.* à laquelle le Pape Caliste II. allant à Rome escrivit une letre pour luy recommander le monastere de saint Honorat de Lerins, qui avoit esté destruit par les Sarrasins; laquelle estant nommée seule dans cette letre, qui est generale, cela pourroit donner lieu de conjecturer qu'elle estoit parente de ce Pape, lequel estoit fils d'un Comte de Bourgogne, de Vienne, & de Mascon.

Enfans de Guillaume VI. Comte d'Auvergne.

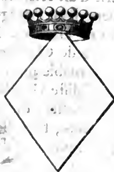
ROBERT III. COMTE D'AUVERGNE, dont il sera parlé au chapitre suivant.

GUILLAUME VIII. COMTE D'AUVERGNE, qui aura aussi son chapitre.

JUDITH D'AUVERGNE, ainsi appellée par M. Blondel, mariée à Guillaume Comte du Puy en Vellay, mere d'autre Guillaume aussi Comte du Puy, auquel le Roy Louis le jeune fit la guerre & à Guillaume VIII. *Gesta Ludovici VII. p. 417.* Comte d'Auvergne son oncle & au Vicomte de Polignac, lesquels ravageoient les Eglises d'Auvergne & du Vellay. Dequoy les Evesques de Clairmont & du Puy ayant porté leurs plaintes au Roy, il s'en alla sur les lieux avec une armée, & les ayant fait prisonniers, les mena avec luy, & ne les relascha qu'apres qu'ils luy eurent promis de ne faire plus de mal aux Eglises ni aux Ecclesiastiques. Il est fait mention de cette prison des Comtes d'Auvergne dans une letre d'Hugues Evesque de Soissons au *To. IV. Du Chesnii p. 671.* Roy, dans laquelle il luy mande que les Comtes d'Auvergne n'avoient pas peu se trouver au rendez-vous qui leur avoit esté donné, parce qu'ils estoient prisonniers du Roy, *quia nos tenebamus eos in prisona & in ostagiis*. Dequoy le Roy d'Angleterre Duc de Guyenne se plaignit au Roy, *Ibid. p. 731.* à cause qu'il pretendoit que ces Comtes estoient ses vassaux. Pour ce qui *Ibid. p. 716.* est des Vicomtes de Polignac, c'est à dire Ponce III. & Heracle II. son fils, il y a une charte en l'Eglise de Beaujeu qui marque que le Roy *Preuves p. 65.* Louis VII. revenant du Puy les mena avec luy prisonniers. Cela arriva dans le mesme temps que le Comte de Chalon inquieta les religieux *Perard p. 586.*

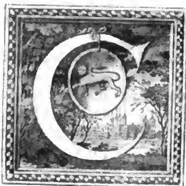
de Clugny à un tel poinct que le Roy, pour le chastier, luy osta ses Estats & en donna la garde au Duc de Bourgogne & au Comte de Nevers, ainsi que nous l'avons desja dit plus au long cy dessus page 35. en parlant des Vicomtes de Thiern, & dans le mesme temps que le Pape Alexandre III. reprit le chemin de Rome, c'est à dire en l'année MCLXV.

Preuves p. 66. 61. Depuis le Roy termina tous ces differends par une transaction passée à Paris en l'année MCLXXI. confirmée deux ans apres à Fontainebleau.

Robert III. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XIV.



Preuves p. 59. 60. CE Comte eut de grands differens avec les Chanoines de Brioude, lesquels furent terminez en l'année MCXXXVI. par une transaction passée en presence d'Alberic Archevesque de Bourges, de Pierre Archevesque de Lyon, & d'Aymery Evesque de Clairmont, laquelle se trouve en deux anciens registres de l'Eglise de Brioude. Ce fut un nommé Joubert Armand qui fut mediateur & promoteur de cet accommodement.

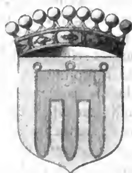
Preuves p. 60. Ce Comte Robert fit une donation au monastere de Saucillanges de toutes les dixmes generalement qui luy appartenoient dans les dependences du chasteau d'Usson. Ce qu'il fit pour la redemption de son ame, pour le repos de l'ame de son pere Guillaume, de son frere Guillaume, de son fils Guillaume, & de tous ses parents. Mais cela n'empescha pas qu'apres sa mort son frere Guillaume n'usurpat la Comté d'Auvergne sur son fils, comme nous le dirons en son lieu.

M. Justel luy a donné pour femme une fille de Guigues III. Comte d'Albon, qu'il estime avoir esté appellée Beatrix. Mais je fairay voir au chapitre suivant que ce fut à son fils qu'elle fut mariée.

Enfans de Robert III. Comte d'Auvergne.

GUILLAUME VII. COMTE D'AUVERGNE, dont il sera parlé incontinent.

DAUPHINE' *D'or au Dauphin d'azur cresté & oreillé de gueules.*




Guillaume VII. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XV.



VN Chanoine de l'Eglise cathedrale de Grenoble qui vivoit du temps de ce Comte & a escrit la vie de Marguerite de Bourgogne Comtesse d'Albon nous apprend que ce Prince estoit cousin du Roy de France, *Regis Franciæ consanguineus*, qualité que nous avons veu cy dessus page 52. luy avoir esté aussi donnée dans une letre que les Chanoines de Brioude escrivirent au Roy Louis le jeune contre quelques Seigneurs de ces quartiers là qui ravageoient les Eglises de l'Auvergne & du Vellay. Et le Pape Alexandre III. la luy donne aussi dans une letre escrite à l'Evesque de Clairmont. Le Roy Philippe le Hardy l'appelle son grand oncle, *propatruum*, dans les letres qu'il accorda en l'année MCCLXXVI. aux religieux de saint André lez Clairmont, & Charles VIII. dans un temps beaucoup plus esloigné l'appelle son arriere grand oncle, *abavunculum*. Il est assez difficile d'expliquer dans cette antiquité les degrez de leur consanguinité. Mais il resulte tousjours de là que nos Roys estoient certains que le sang des Comtes d'Auvergne avoit esté meslé avec celuy de la Maison royale & qu'ils estoient bien proches parents. A l'esgard de Philippe le Hardy, on pourroit croire qu'il appelle Guillaume VII. Comte d'Auvergne son grand oncle, parce qu'il estoit grand oncle de la Reyne Marie de Brabant sa femme, de mesme que le Roy Jean appelle Jean & Guy de

Preuves p. 61.
Preuves p. 61.

Boulogne ſes oncles, parce qu'ils eſtoient oncles de la Reyne Jeanne Comteſſe de Boulogne ſa femme.

Guillaume eſtoit desja Comte de Clairmont ou d'Auvergne en l'année MCXLV. comme nous l'apprenons d'une chartre du Roy Louis le jeune qui confirme la tranſaction paſſée entre ce Comte & Aymery Eveſque de Clairmont au ſujećt de Montferrand.

Preuves p. 61.

Il accompagna ce Roy au voyage de la terre ſainte en l'année MCXLVII. & en revint avec luy deux ans apres. Mais à peine eſtoient ils de retour qu'on penſa à un ſecond voyage; lequel fut empeſché par les religieux de l'Ordre de Ciſteaux, à cauſe ſans doute, comme le Cardinal Baronius l'a expliqué, que ce voyage n'ayant pas reüſſi, tout le monde crioit contre ſaint Bernard, qui en avoit eſté le promoteur. C'eſt pour cette raiſon, c'eſt à dire, à cauſe de la reſolution qu'on avoit priſe de retourner en la terre ſainte, que le Comte Guillaume eſtant de retour ordonna dans les letres par leſquelles il confirma & augmenta les donations qu'il avoit faites à l'abbaye de ſaint André qu'au cas qu'il mourut outre mer, *ſi adveniat nos mori in bello contra Sarracenos*, il vouloit que l'Abbé & les religieux de cette abbaye fiſſent tranſporter ſon corps en Auvergne pour y eſtre enterré dans leur Egliſe.

Odo de Diogilo p. 44.

Rob. de Monte in editione Piſtorii.

Baron. an. 1149. §. 6.

Preuves p. 62.

M. Juſtel, qui a donné ces letres au public, eſtant perſuadé que la qualité de Dauphin d'Auvergne que ce Comte prend au commencement n'eſt entrée en la maiſon d'Auvergne qu'apres Dauphin fils de ce Comte, qui la laiſſa hereditaire à ſes ſucceſſeurs, n'a pas peu s'empeſcher d'obſerver que ce Comte y eſt mal qualifié Dauphin d'Auvergne. Il auroit ſans doute eſté plus loin, s'il avoit eu une copie de ces letres auſſi entiere que celle qui eſt dans le quatrieſme tome de la Gaule Chreſtienne, où on fait dire à ce Comte qu'il les a faites ſeeller du ſeau de ſon Dauphiné, *noſtri delphinatus ſigillo*. A la verité les raiſons qu'il y a de douter de la verité de cet acte ſont ſi fortes qu'encore qu'on m'aſſurat qu'il eſtoit actuellement en original avec ſon ſeau dans les archives de l'abbaye ſaint André fondée par ce Comte, dont on m'a envoyé une copie deüement collationnée & certifiée, je n'ay jamais peu me perſuader qu'il fut veritable, & n'ay pas peu me reſoudre à me rapporter d'une affaire ſi pleine de difficultez aux yeux & au jugement d'autruy. J'ay donc demandé avec inſtance qu'on me l'envoyat icy. Les religieux de cette abbaye y ont d'abord fait quelque difficulté, non pour aucun doute de la verité & ſincerité de ce titre, qu'ils ont tousjours creu eſtre tres veritable, mais pour la crainte qu'il ne ſe perdit dans le tranſport de Clairmont à Paris. Car s'ils avoient creu qu'il fut faux, ils n'auroient eu garde de le monſtrer. Le croyant donc bon, ils l'ont envoyé icy pour m'eſtre communiqué. Je l'ay veu le Dimanche XXV. Octobre MDCCV. au College des Bernardins, & n'ay eu aucune peine à en reconnoiſtre la fauſſeté. Je n'ay pas voulu neantmoins m'en rapporter à moy ſeul. Il a eſté monſtré à d'autres gens bien capables d'en juger, leſquels en ont porté le meſme jugement que moy.

Cependant, quoy que je ſois perſuadé que ce titre, tel qu'il eſt repre-

senté aujourd'huy, est faux, je crois neantmoins que le fond en est vray, & que ceux qui l'ont fabriqué il y a environ cent ans n'ont fait que l'estendre en quelques endroits un peu plus qu'il n'estoit dans l'original dont on s'est servy pour former celuy-cy, afin de rendre plus claires quelques clauses, lesquelles je ne puis coter, qui faisoient apparament de la peine aux religieux de ce temps là. Car le fond de l'acte paroist bon. Ainsi je crois qu'il est vray; & je le crois d'autant plus volontiers qu'il est certain que ce Comte a fondé l'abbaye de saint André & qu'il a esté en l'année MCXLVII. en la terre sainte avec le Roy Louis VII. dit le jeune, chose dont il n'est pas permis de douter apres le tesmoignage qu'en a rendu Eudes de Deüil Moine de saint Denys dans la relation qu'il fit en ce temps là du voyage de ce Roy en Orient. Cela ainsi supposé comme certain, & estant d'ailleurs certain qu'à peine le Roy fut il de retour de ce voyage qu'on pensa à y retourner, il ne doit pas paroistre estrange qu'on voye dans ce titre qu'en ce temps ce Comte faisoit estat d'y retourner pour faire la guerre contre les Sarrasins. Il semble aussi que sa femme se disposoit à l'y suivre. Car apres avoir ordonné qu'on fasse en cette abbaye des prieres pour luy & pour Jeanne de Calabre sa femme, il dit en suite qu'au cas qu'ils viennent à deceder en la guerre contre les Sarrasins, *si adveniat nos mori in bello contra Sarracenos*, il veut que l'Abbé & les religieux de cette abbaye fassent transporter leurs corps, *corpora nostra*, en Auvergne pour y estre enterrez en leur Eglise. Il y a dans ce discours un air de simplicité & de verité qui porte naturellement à croire qu'il est veritable.

Guillaume fut troublé en la jouissance de la Comté d'Auvergne par Guillaume VIII. dit le Vieil son oncle, qui s'en empara par force sur luy, pretendant qu'il devoit estre preferé en la succession comme plus proche, suivant l'usage pratiqué en ces temps là en divers endroits de la France, où l'histoire nous enseigne que quelquefois les plus proches du sang ont succedé sans avoir egard à la representation. Cet action fut un suject de division entre les Roys de France & d'Angleterre. Car celuy cy ayant voulu s'entremettre d'accommoder ce differend, & ayant tiré parole de l'oncle qu'il esteroit à justice devant luy, *stare justicie*, comme il y a dans la Chronique de Robert Abbé du Mont saint Michel suivant l'edition de Pistorius & dans la Chronique de Normandie imprimée par M. Du Chesne, ou bien *stare in acie*, comme dans l'edition du R. P. Dom Luc d'Achery, c'est à dire se battre contre son neveu, il manqua de parole, & s'en alla vers le Roy Louis le jeune, qui luy accorda sa protection. Ce qui fut cause que le Roy d'Angleterre alla avec une armée en Auvergne pour l'obliger à rentrer dans son party. Ce qu'il ne fit pourtant pas, & se maintint neantmoins en la possession qu'il avoit usurpée de la Comté d'Auvergne. Et cependant son neveu ne cessa pas de se qualifier tousjours Comte d'Auvergne pour ne prejudicier pas à son droit. *Robertus de Monte an. 1167.*

Ce Prince & Dauphin son fils donnerent en l'année MCLXVII. à l'abbaye de Mauzac l'Eglise du chasteau de Farnoel. Et l'année suivante il donna plusieurs Eglises aux Chanoines de saint Amable de Riom avec le *Preuves p. 63.*

consentement & la ratification d'Estienne de Mercueur Evesque de Clairmont.

M. Justel a creu qu'il estoit fils d'une fille de Guigues III. Comte d'Albon & de Marguerite de Bourgogne, & que cette Princesse avoit esté mariée à Robert III. son pere. Mais cela ne peut pas estre, attendu que Guigues mourut en l'année MCXLII. & que ses filles estant alors fort jeunes ne furent mariées que plusieurs années apres la mort de leur pere. De sorte qu'il faut rapporter le temps de leur mariage à sept ou huit ans apres sa mort. Or il paroist par les letres dont nous avons parlé cy dessus que Guillaume VII. estoit desja Comte d'Auvergne en l'année MCXLV. & il ne paroist pas qu'il fust marié auparavant le voyage d'Outremer. D'où l'on doit conclurre que se trouvant mention de sa femme en l'année MCXLIX. c'est de luy qu'il faut entendre le mariage de l'une des filles du Comte Guigues avec le Comte d'Auvergne, comme Messieurs Blondel & Chorier l'ont pensé avant moy. Et ainsi Jeanne de Calabre sa femme, qui est nommée dans les letres dont je viens de parler, se trouvera avoir esté celle des filles de Guigues qui fut mariée au Comte d'Auvergne, sans que je puisse rendre raison pourquoy elle est appellée de Calabre, & non d'Albon, non plus que je ne peux pas rendre raison pourquoy est ce qu'Assalide fille de nostre Comte Guillaume mariée à Beraud I. Sire de Mercueur est appellée Nassal de Claustre, & non d'Auvergne. Et par consequent la fille de Guigues III. mariée au Comte d'Auvergne ne s'appelloit pas Beatrix, comme Messieurs Justel, Blondel, & Chorier l'ont creu.

Hist. de Dauphiné to. 1. p. 798.

Geneal. Blondelli tab. 64. 73.

Hist. de Dauphiné to. 1. p. 799.

Preuves p. 147.

Cette alliance, comme M. Justel l'a tres bien remarqué, semble se confirmer par un titre de l'an MCCXXV. qui est ez registres de la Chambre des Comptes de Dauphiné, par lequel Dauphin Comte de Clairmont fils de Guillaume VII. vend & transporte du consentement de Guillaume son fils & de Robert son petit fils à Dauphin Comte de Vienne & d'Albon tout le droit qu'il avoit & pouvoit avoir au chasteau de Voreppe, qui est situé prez de Grenoble, & à celuy de Varacieu prez saint Marcellin en Dauphiné, & toutes les actions reeles & personneles qui luy pouvoient appartenir en toute la Comté de Viennois. Ce qui fait conjecturer, adjouste M. Justel, que ces chasteaux de Voreppe & de Varacieu avoient esté baillez en dot à la fille de Guigues III. lorsqu'elle fut mariée au Comte d'Auvergne, opinion qui a paru si vraysemblable à M. Chorier qu'il n'a pas fait difficulté d'escrire que la dot de Beatrix (c'est ainsi qu'il appelle cette fille de Guigues III. Comte d'Albon femme du Comte d'Auvergne) avoit esté composée de la terre de Voreppe & de celle de Varacieu.

Hist. de Dauphiné to. 2. p. 104.

Jeanne de Calabre mourut en l'année MCL. si M. Savaron n'a pas esté trompé par les memoires dont il s'est servi pour escrire ses Origines de Clairmont.

Il est certain que le Comte son mary vivoit en l'année MCLXVIII. lorsque le Roy d'Angleterre porta la guerre en Auvergne. Mais je crois qu'il mourut en cette mesme année, ne se trouvant plus rien de luy, & les actes qui parlent dans les années suivantes des Comtes d'Auvergne devant

devant neceſſairement eſtre entendus de ſon oncle Guillaume VIII. & de ſon fils Robert.

Enfans de Guillaume VII. Comte d'Auvergne & de Jeanne de Calabre ſa femme.

DAUPHIN D'AUVERGNE COMTE DE CLAIRMONT, dont il ſera parlé au commencement du ſecond livre.

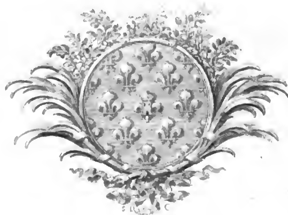
ASSALIDE D'AUVERGNE mariée à Beraud I. Sire de Mercueur. J'ay trouvé ſon nom dans les vies des Poëtes Provençaux, où elle eſt appellée Naſſal, c'eſt à dire, Dame Aſſalide, de Clauſtre, belle & vertueuſe Dame, de laquelle Peyre d'Alvergne, comme portent les anciens manuſcrits de la Bibliotheque du Roy, & non pas de Vernegue, comme il eſt eſcrit par Jean de Noſtre Dame dans le livre qu'il a compoſé des vies de Poëtes Provençaux, devint amoureux, en ſorte qu'eſtant portée à l'aimer, tant à cauſe que ſon frere le Dauphin, au ſervice duquel il eſtoit, l'en ſollicitoit, que parce que ce Poëte fit un preſent à la Princeſſe de quelques chanſons qu'il avoit faites à ſa loüange, elle l'aima tellement qu'elle oublia l'amour de ſon mary pour l'amour du Poëte. Ce qui eſtant venu à la connoiſſance de Beraud ſon mary; il en devint jaloux, & cette jalouſie fut cauſe qu'Aſſalide, qui s'en apperçut, trouva moyen de ſe deſcharger de tels ennuys, & congedia honeſtement le Poëte. Je ne ſçay pas pourquoy cette Princeſſe eſt appellée Naſſal de Clauſtre, comme ſi c'eſtoit le nom de ſa maiſon. C'eſt peuteſtre pour la meſme raiſon que Beatrix femme d'André de Bourgogne dit Dauphin eſt appellée Beatrix de Clauſtral dans l'Hiſtoire des Dauphins de Viennois & dans l'Hiſtoire de la maiſon de Saſſenage, quoy qu'elle fut de la maiſon de Sabran, & par la meſme raiſon que je trouve dans l'ancien Obituaire de l'Egliſe de Tulle une Naſſal de Clauſtre de Ventadour enterrée à Tulle dans la chapelle du Chapitre, où eſtoit la ſepulture ordinaire de la maiſon de Ventadour.

Preuves p. 64. Hiſt. genealogique de Meſſieurs de Sainte-Marthe to. 2. p. 706. de l'edition de 1647.

Preuves p. 255.

Hiſt. des Dauphins de Viennois p. 19. 22.

Hiſt. de Saſſenage p. 26.






Guillaume VIII. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XVI.



SI la neceſſité du ſujeɛt que je traite ne m'obligeoit pas d'interrompre le cours naturel de cette hiſtoire & de renvoyer ailleurs la genealogie des deſcendans de Guillaume VII. il faudroit mettre icy tout de ſuite ſa poſterité. Mais dautant que ſon fils Dauphin n'a pas eſté poſſeſſeur de la Comté d'Auvergne, laquelle fut uſurpée ſur ſon pere, & qu'il a commencé une autre branche de la maiſon d'Auvergne, j'eſtime que je dois ſuivre le chemin que M. Juſtel m'a monſtré & renvoyer l'hiſtoire de cette branche, qui eſt celle des Dauphins d'Auvergne, apres que j'auray achevé de traiɛter de celle des Comtes. Je parleray donc icy de Guillaume VIII. Comte d'Auvergne fils de Guillaume VI.

Il envahit, comme je l'ay desja dit, la Comté d'Auvergne ſur ſon neveu Guillaume VII. auquel elle appartenoit de droit, & s'y maintint par la proteɛtion que le Roy Louis le jeune luy donna, le malheur de ſon neveu ayant voulu qu'il ſe tournat du coſté du Roy d'Angleterre ennemy declaré de Louis. Il s'accommoda en ſuite avec ſon oncle & avec ſon fils, comme on le peut ayſement receüillir de ce que le Roy Philippe Auguſte ayant ravagé les terres d'Auvergne, le Comte Guy & le Dauphin d'Auvergne ſe joignirent pour ſe mettre à couvert de ſa puiſſance, le Dauphin ayant perdu le chaſteau d'Iſſoire, que le Roy luy oſta. C'eſt ce que nous apprenons de la vie de Bertrand de Born grand Seigneur de Limouſin eſcrite en ce temps là, laquelle ſe trouve dans un ancien Preuves p. 77. MS. de la Bibliotheque du Roy. M. Donimicy en avoit auſſi un manuſcrit, qu'il avoit communiqué à M. Juſtel, lequel en a imprimé un fragment,

En l'année MCLXIII. Guillaume VIII. fut excommunié par l'Evesque de Clairmont pour avoir avec le Comte du Puy son neveu ravagé les Eglises d'Auvergne & du Vellay, & principalement celle de Brioude. Il eut recours au Pape Alexandre III. pour estre absous, & il le fut. Dequoy le Roy Louis le jeune, qui n'avoit pas encore pris ce Comte sous sa protection, s'estant plaint au Pape & aux Cardinaux, comme si cela avoit esté fait au prejudice de ses droits & de sa Couronne, ils luy respondirent que ce n'avoit pas esté l'intention du Pape, & qu'il ne l'avoit absous que parce qu'il l'avoit asseuré que ce n'avoit pas esté de son mouvement qu'il avoit commis ces excez, mais pour assister le Comte du Puy son neveu, & qu'il avoit promis moyennant serment sur les saints evangiles d'executer les ordres que le Pape luy donneroit sur les torts & dommages qu'il avoit faits à l'Eglise de Brioude & rendroit à Beraud de Mercueur sa femme dans quinzaine.

To. IV. Du Chesnii p. 608. 631. 655. 671. 679. 681. 683. 689.

Ibid. p. 619. 663.

Ibid. p. 619.

Pendant ces desordres, qui durerent assez long temps, les Comtes d'Auvergne, c'est à dire, Guillaume VIII. & Robert son fils, se retirerent en Normandie, où ils estoient sous la protection du Roy d'Angleterre Duc de Normandie, qui pretendoit aussi que l'Auvergne luy appartenoit en qualité de Duc de Guyenne.

Ce fut sans doute environ ce temps là que le Comte Guillaume donna au Pape Alexandre III. & à l'Eglise Romaine son chasteau nommé *Uteo*, que M. Justel a estimé estre Busseol, y ayant neantmoins plus de conformité de dire que c'estoit Usson. Et ainsi il faudroit lire dans la letre du Pape Innocent III. *Uceo* au lieu de *Uteo*.

Preuves p. 77.

Depuis le malheur de Guillaume VII. ayant voulu qu'il implorat la protection d'Henry II. Roy d'Angleterre contre son oncle, qui luy avoit enlevé la Comté d'Auvergne, celuy cy s'adressa au Roy Louis le jeune, qui luy donna sa protection & le maintint en la possession de cette Comté contre son neveu. C'est donc de Guillaume VIII. & de Robert IV. son fils qu'il faut entendre ce qui se lit des Comtes d'Auvergne dans les letres escrites au Roy Louis VII. qui ont esté données au public par M. Du Chesne.

Je crois qu'il faut rapporter à ce Comte Guillaume la donation de la ville de saint Seré en Quercy, qu'on trouve dans un titre de l'an MCLXXVIII. avoir esté donnée à Raymond II. Vicomte de Turenne par Guillaume Comte d'Auvergne.

Preuves de l'hist. de Turenne p. 35.

M. Du Chesne & M. Justel apres luy ont tres bien remarqué que ceux là se sont trompez qui luy ont donné pour femme Beatrix Dauphine fille & heritiere de Dauphin ou Guigues IV. Comte d'Albon & de Vienne, laquelle ils font mere d'une autre Beatrix mariée au Duc de Bourgogne, estant certain que Guillaume VIII. Comte d'Auvergne espousa Anne de Nevers fille de Guillaume IV. Comte de Nevers & sœur de Renaud aussi Comte de Nevers, comme le Moine Alberic aucteur du temps en rend tesmoignage.

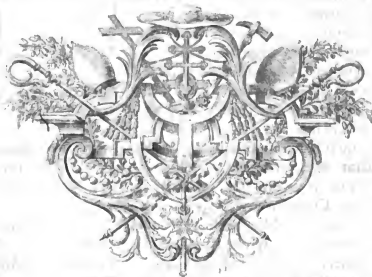
Enfans de Guillaume VIII. Comte d'Auvergne & d'Anne de Nevers sa femme.

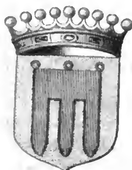
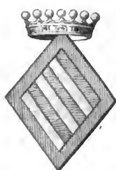
ROBERT IV. COMTE D'AUVERGNE, qui aura son chapitre.

GUILLAUME D'AUVERGNE, appellé oncle de Robert Evesque de Clairmont en l'année MCXCVII. dans les actes de l'eslevation des reliques de saint Austremoine à Mauzac, fut Prevost de l'Eglise cathedrale de Clairmont & de celle de Brioude, & mourut en l'année MCCXIX. Preuves p. 71.

JUDITH D'AUVERGNE, ainsi appellée par M. Blondel & par M. Du Bouchet, qui disent qu'elle fut mariée à Beraud IV. du nom Sire de Mercueur. Il est bien certain que la fille de ce Comte quitta son mary & se retira chez son pere, auquel le Pape ordonna de la rendre à son mary dans quinzaine. Mais d'autant qu'il conste que Beraud I. estoit marié avec Assalide fille de Guillaume VII. & sœur de Dauphin, je ne sçay si on doit penser que la femme de Beraud IV. a esté fille de Guillaume VIII.

AGNES D'AUVERGNE mariée à Hugues IV. du nom Comte de Rhodez. Il en est fait mention dans un titre de l'année MCXCV. qui est dans le Cartulaire de l'abbaye de Conques. Et c'est sans doute à cause de cette alliance que Guillaume Comte de Rhodez, qui se dit fils d'Agnes dans ce titre, fit son heritier Guy II. Comte d'Auvergne son cousin. Preuves p. 761.



Robert IV. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XVII.



QUOYQUE je ne ſçache pas le temps auquel ce Comte ſucceda à ſon pere, ne trouvant rien de luy avant l'année MCLXXXII. qu'il paſſa une tranſaction avec l'Abbé de ſaint Michel de Cluſe en Piedmont pour raiſon du prioré de Sauviac en Auvergne dependant de l'abbaye de Cluſe, je crois neantmoins que je peux rapporter à ſon temps ce qui ſe paſſa entre les Roys de France & d'Angleterre touchant la ſuperiorité de la Comté d'Auvergne. Il ne s'agiſſoit pas de la ſouveraineté, laquelle n'eſtoit pas conteſtée. Il s'agiſſoit ſeulement de la proprieté, que le Roy d'Angleterre pretendoit luy appartenir, comme il a eſté remarqué cy deſſus. Mais le Roy de France pretendoit le contraire. De ſorte que dans un traicté qui fut fait entre Giſors & Trie en l'année MCLXXX. on mit l'affaire d'Auvergne en ſurſeance, *excepto de Alvernia, unde contentio inter nos eſt.* Mais enfin l'Auvergne fut relaſchée à l'Anglois par le traicté paſſé à Louviers en l'année MCXCVI. au mois de Janvier. Cependant je trouve que dans la ſuite des temps l'Auvergne n'eſtoit pas compriſe dans la Duché de Guyenne poſſedée par les Anglois, ayant eſté donnée pour finir toutes conteſtations en ſupplement de dot par Jean Roy d'Angleterre à Louis VIII. Roy de France lorſqu'il eſpouſa Blanche de Caſtille fille du Roy Alphonſe IX. & d'Alienor d'Angleterre ſœur du Roy Jean.

Preuves p. 70. — Roger. de Hoveden. an. 1180. p. 594. edit. Francof. — Roger. de Hoveden p. 764. *Matth. Paris an. 1196.* Radulfus de Diceto p. 706.

Pendant ces deſordres, comme le royaume eſtoit pourlors expoſé de toutes parts au pillage, à cauſe principalement que les enfans d'Henry II. Roy d'Angleterre eſtoient de tres mauvaiſe intelligence avec luy, une armée de routiers ou brigands appellez communement Brabançons fit une irruption en Auvergne en l'année MCLXXXIII. comme il eſt marqué dans la Chronique d'Adam Chapelain de l'Eveſque de Clairmont aucteur

Preuves p. 71.

contemporain, ou bien en l'année MCLXXXV. selon une ancienne chronique MS. d'un Chanoine de Laon aussi contemporain. Mais il vaut mieux s'en tenir à la date marquée par Adam, non seulement parce qu'il voyoit faire les choses qu'il escrivoit, mais encore parce qu'elle s'accorde avec ce que le Moine d'Auxerre en a escrit, & parce que M. de la Taumassiere escrit qu'en l'année MCLXXXIII. les Paillards Cothereaux & autres brigands qui couroient le pays en armes furent deffaits prez la ville de Dun le Roy en Berry par Ebbes seigneur de Charenton & autres. Apres avoir ravagé l'Auvergne, ils se transporterent en Limousin, d'où ils se retirerent à la haste sur l'avis qui leur fut donné que les Seigneurs d'Auvergne, qui les avoient si maltraitez qu'ils en avoient tué trois mil sans aucune perte de leurs gens, venoient sur eux, comme ils avoient resolu de le faire s'ils n'en avoient pas esté destournez par Guillaume de Chamaliere Chevalier Auvergnat. Le Chanoine de Laon marque qu'il y eut dix sept mil de ces brigands tuez. Mais comme ce nombre paroist excessif, il semble qu'il vaut mieux s'en tenir à la relation du Chapelain de l'Evesque de Clairmont, laquelle est auctorisée par le tesmoignage du Moine d'Auxerre, qu'à ce qu'en a escrit le Chanoine de Laon esloigné de là. Roger de Hoveden aucteur Anglois nous apprend que ces brigands estoient à la solde de Geoffroy fils d'Henry II. Roy d'Angleterre. J'adjouteray, comme en passant, que j'ay bien de la peine à croire que les Berruyers ayent deffait ces brigands au nombre de dix mil cinq cens vingt cinq, comme M. de la Thaumassiere l'escrit, qui l'a sans doute trouvé ainsi dans quelques memoires anciens.

Chron. Roberti Monachi Altissiod. fol. 87.

Hist. de Berry p. 309.

Gaufred. Vos. p. 340.

Le Comte Robert espousa Mahault de Bourgogne fille d'Eudes II. Duc de Bourgogne & de Marie de Champagne. Et parce qu'elle estoit fille de Duc, elle est appellée en quelques titres Duchesse d'Auvergne, quoy que la Duché d'Auvergne n'ait esté erigée que cent cinquante ans apres.

Il fonda l'abbaye de Vauluisant, appellée depuis du Bouschet, de l'ordre de Cisteaux, au diocese de Clairmont. Les aucteurs de la Gaule Chrestienne mettent cette fondation en l'année MCXCVIII. n'ayant pas pris garde que ce Comte estoit mort quelques années auparavant & qu'il est necessaire qu'elle ait esté fondée avant le pontificat du Pape Celestin III. puisqu'il a confirmé cette fondation en l'année MCXCII. au mois de May.

Il mourut environ l'an MCXCIV. & fut enterré en l'abbaye du Bouschet, proche le grand autel, du costé de l'Evangile, en un tombeau eslevé hors de terre, où est sa figure aujourd'huy fort defigurée à coups de marteau. Ce que l'on dit avoir esté fait par les Huguenots. On a taché neantmoins de la reparer un peu dans la graveure. Il y a au dessous un caveau basti de pierre de taille à deux estages, dans lequel on voit encore les ossemens de deux grands corps l'un aupres de l'autre, qu'on dit estre ceux de ce Comte Robert & du Comte Guy son fils avec leurs femmes.



Tombeau de Robert IV. Comte d'Auvergne, & de Mahault de Bourgogne sa femme.
Dans le mesme tombeau est enterré Guy II. Comte d'Auvergne avec Pernelle du Chambon sa femme.



Enfans de Robert IV. Comte d'Auvergne & de Mahault de Bourgogne sa femme.

GUILLAUME IX. COMTE D'AUVERGNE, qui aura son chapitre.

GUY II. COMTE D'AUVERGNE, qui aura aussi son chapitre.

ROBERT D'AUVERGNE, *in cujus inventute*, comme dit Claude Preuves p. 71. 72. Robert, qui dit l'avoir tiré d'un ancien Cartulaire de Bourges, *virtutum plura floruerunt dona, cum incremento majora futura*, fut premierement Doyen de l'Eglise cathedrale d'Autun, & en suite eslu Evesque de Clairmont en l'année MCXCV. & confirmé par Henry de Sully Archevesque de Bourges. Par consequent il faut expliquer la Chronique du Moine Alberic, laquelle semble dire que ce ne fut qu'en l'année MCXCIX. que Robert fut fait Evesque de Clairmont, & dire que cet aucteur ne s'est attaché en cet endroit qu'à marquer la succession des Evesques de Clairmont de ce temps là, sans se mettre en peine de marquer precisement le temps auquel ils avoient esté faits Evesques. En l'année MCXCVII. Preuves p. 72. il releva les reliques de saint Austremoine dans l'abbaye de Mauzac. En la mesme année il dedia l'Eglise de l'abbaye du Bouschet fondée par son pere. Ayant en suite eu differend avec Guy II. Comte d'Auvergne son Origines de Clairmont p. 182. frere, il fut fait prisonnier par les gens de son frere, prison qui fut suivie de beaucoup de meurtres & voleries jusques à ce que la venuë d'Henry de Sully Archevesque de Bourges les fit cesser au moyen du traicté qu'il leur fit faire en l'année MCXCIX. au mois de Juillet, confirmé par un Preuves p. 78. autre traité fait deux ans apres. Et dautant que l'Evesque avoit de grandes pretentions sur le chasteau de Vertaizon, sans doute à cause de la tra- Preuves p. 73. hison que Ponce de Captueil & sa femme Jarentonne ses vassaux luy avoient faite, lesquels avoient receu traistreusement & nuictament ses ennemys capitaux chez eux pour le faire prendre prisonnier & perir ses gens, il fut dit par le traicté de MCXCIX. qu'il ne fairoit rien contre Preuves p. 78. eux de cinq ans à compter du jour de la Magdelene, & que ce terme estant expiré, il luy seroit permis de faire ses diligences pour tirer raison de leur felonnie. De sorte que ce terme estant expiré en l'année MCCIV. il reprit ses poursuites & les fit assigner pardevant le Roy Philippe Auguste; où non seulement ils ne comparurent pas, mais encore voulurent decliner sa jurisdiction, protestant ne vouloir respondre aux demandes de Preuves p. 73. l'Evesque qu'en la Cour du Roy d'Arragon. Ainsi les termes juridiques ayant esté espuisez, le Roy par arrest du mois de Janvier MCCIV. suivant la maniere de compter de ce temps là adjugea le chasteau de Vertaizon à l'Evesque & à l'Eglise de Clairmont à perpetuité, à la charge de le tenir de la Couronne en foy & hommage. Il y a preuve que les Preuves p. 110. Evesques de Clairmont en estoient joüissants en l'annnée MCCLVI. au mois de Janvier, c'est à dire en MCCLVII. selon la maniere de compter d'aujourd'huy. En l'année MCCII. luy & les Evesques de Cahors & Origines de Clairmont p. 184. de Limoges se trouverent au traicté de mariage de Guillaume son neveu

fils de Guyot avec la fille d'Archambauld ſeigneur de Montluçon & promirent qu'ils porteroient ſupport & ayde à celuy qui entretiendroit les promeſſes dudit mariage contre l'autre qui iroit au contraire. Nous verrons en ſon lieu ſi M. Juſtel a eu raiſon d'avancer que M. Savaron s'eſtoit trompé & qu'il avoit mal à propos attribué à Guillaume IX. Comte d'Auvergne ce qui appartient à Guillaume Comte de Clairmont fils de Dauphin. En l'année MCCVII. la guerre s'eſtant rallumée entre les deux freres, cet Eveſque fut mis en priſon par ſon frere, lequel fut excommunié pour ce ſujeſt, comme nous l'apprenons d'une letre du Pape

Preuves p. 73. Innocent III. En la meſme année il fit avec le conſentement de ſon Chapitre de nouveaux reglemens pour la manutention de la bonne diſcipline dans ſon Egliſe cathedrale. En l'année MCCIX. il ſe croiſa & alla en Languedoc faire la guerre aux Albigeois. Mais il ne paroit pas qu'il ait aſſiſté à l'abſolution du Comte de Toulouſe, comme M. Savaron l'a eſcrit. Au contraire il ſemble qu'il n'arriva en Languedoc qu'apres que ce Comte eut eſté abſous à ſaint Gilles par Miles Legat du ſaint Siege. En l'année MCCXIV. il fut preſent à la tranſaction paſſée entre Eudes Duc de Bourgogne ſon couſin & les Chanoines de la ſainte Chapelle de Dijon pour raiſon de la collation du doyenné & des prebendes de cette Egliſe. En l'année MCCXV. il retourna à la guerre contre les Albigeois avec Geraud du Cros Auvergnat Archeveſque de Bourges, d'où il revint avec luy l'année d'apres. En l'année MCCXVII. ayant fait au Roy Philippe Auguſte le ſerment de fidelité, il luy donna pour caution Blanche Comteſſe de Champagne. En l'année MCCXX. ce Roy luy donna & à ſes ſucceſſeurs à perpetuité en augmentation de fief les lieux de Jarzac, Ferintrar, Luignac, Tuirec, la Foreſt, & une partie du fief de Chamaliere. En l'année MCCXXVII. il fut fait Archeveſque de Lyon, fit ſon teſtament en l'année MCCXXXII. & mourut au mois de Janvier MCCXXXIV.

(Marginal notes: Hiſt. Albig. cap. 14. — Preuves p. 75. — Hiſt. Albig. cap. 84. — Preuves p. 75. — Preuves p. 75. — Severt. in Archiep. Lugdun. p. 268.)

ROBERT D'AUVERGNE ſurnommé de Clairmont, qualifié ſeigneur d'Oliergues en un hommage à luy rendu en l'année MCCVIII. par les ſeigneurs de Jouz. Et pour juſtifier qu'il eſtoit fils du Comte Robert IV. & frere du Comte Guy II. & de Robert Archeveſque de Lyon M. Juſtel rapporte un titre de l'an MCCX. dans lequel Hugues de la Tour Prieur de Saucillanges, qui fut depuis Eveſque de Clairmont, appelle ce Robert de Clairmont ſon oncle, parce qu'il eſtoit frere de Marie d'Auvergne ſa mere. Nous examinerons plus particulierement ce fait au premier chapitre du livre cinquieſme, en parlant des anciens ſeigneurs d'Oliergues.

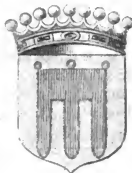
(Marginal note: Preuves de M. Juſtel p. 37.)

MARIE D'AUVERGNE mariée à Arbert II. ſeigneur de la Tour du Pin, appellée quelque fois Comteſſe dans les anciens titres parce qu'elle eſtoit fille de Comte, comme Mahault de Bourgogne ſa mere Comteſſe d'Auvergne eſt quelquesfois qualifiée Ducheſſe parce qu'elle eſtoit fille de Duc, comme nous l'avons desja remarqué. Marie fut mere d'Humbert de la Tour Dauphin de Viennois, lequel eſtoit biſayeul de celuy qui tranſporta le Dauphiné à l'aiſné des Roys de France en l'année MCCCXLIII. & ſe fit religieux de l'Ordre de ſaint Dominique.

(Marginal note: M. Juſtel p. 142.)

Je

Je trouve dans l'hiſtoire des Archeveſques de Lyon compoſée par Severt qu'Aymery Archeveſque de Lyon fonda un anniverſaire pour Robert d'Auvergne Archeveſque de Lyon ſon oncle. Et par conſequent Aymery, qui eſtoit ſorti d'une maiſon du Maine dont nous ne ſçavons pas bien le nom, eſtoit fils d'une ſœur de l'Archeveſque Robert. Il ſe demit de ſon Archeveſché entre les mains du Pape Innocent IV. en l'année MCCXLV. & ſe retira en l'abbaye de Grandmont en Limouſin, où il mourut en l'année MCCLVII.



Guillaume IX. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XVIII.



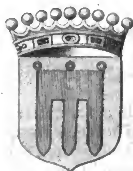
LE peu de temps que ce Guillaume a eſté Comte d'Auvergne fait que l'on a bien de la peine à juſtifier qu'il l'a eſté. Neantmoins il eſt nommé Comte d'Auvergne dans la Chronique d'Alberic, qui le fait fils de Robert IV. Comte d'Auvergne & de la ſœur du Duc de Bourgogne. A quoy on peut adjouſter qu'il eſt certain que Guy avoit un frere aiſné lequel eſtoit vivant lors que Guy ſon cadet ſe maria. On peut meſme tirer une eſpece de preuve d'une faute de M. Du Tillet; lequel parlant des enfans de ce Comte Robert, luy en donne quatre, dont il dit que les deux premiers, leſquels il appelle tous deux du nom de Guy au lieu d'appeller le premier Guillaume, furent Comtes d'Auvergne, & parmy ſes enfans il nomme un Guillaume ſeigneur de Chaſtel-Uſſon pere de Robert d'Auvergne auſſi ſeigneur de Chaſtel-Uſſon. Ce qui pourroit donner lieu de conjecturer que Guillaume IX. (qu'on doit croire avoir eſté marié, puiſque ſon cadet le fut de ſon vivant) n'eut qu'un enfant, aſſavoir ce Robert, auquel il fit porter le nom de ſeigneur d'Uſſon; lequel eſtant mort fort jeune, & ſon pere eſtant auſſi mort dans le meſme temps, ils ſont demeurez tous deux dans l'obſcurité.

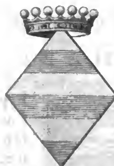
Preuves p. 71.
Preuves p. 83.

Mais ce n'est qu'une tres simple conjecture, à laquelle je ne m'arreste pas beaucoup; laquelle neantmoins peut estre soustenuë parce qu'on trouve qu'en l'année MCCLI. Robert V. Comte d'Auvergne estoit aussi seigneur d'Usson. Nous verrons mesme dans la suite de cette histoire que Jean II. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne eschangea en l'année MCCCLXXXVII. avec le Duc de Berry le chasteau d'Usson en Combraille, qui estoit de son ancien domaine, avec la Baronie de Lunel & le chasteau de Gaillargues en la seneschaussée de Beaucaire.

Ceux qui voudront se donner la peine d'esclaircir ce poinct d'histoire seront peutestre bien ayses d'estre informez qu'il y a au Tresor des chartes de France des letres de Robert d'Auvergne seigneur du chastel d'Usson données à Riom au mois de Novembre MCCXLVII. par lesquelles il se sousmet à la jurisdiction & contrainte d'Alphonse Comte de Poictiers au cas qu'il manque de payer dans le temps convenu la somme de trois mil cinq cens livres monnoye de Clairmont à Robert, Guy, & Estienne de Gardelle bourgeois de Riom, ausquels Guillaume seigneur du chastel d'Usson pere dudit Robert devoit ladite somme.

CHAMBON. *Facé d'or & d'azur de six pieces.*





Guy II. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XIX.



ENCORE qu'on ne trouve pas le temps auquel Guy II. commença d'estre Comte d'Auvergne, je commenceray neantmoins son chapitre par l'année MCXCV. en laquelle ayant voulu se soustraire à la domination de Richard Roy d'Angleterre Duc de Guyenne, ce Prince, apres avoir pris Issoudun en Berry, envoya des troupes en Auvergne contre luy. Il fut fait prisonnier, & ses places prises. Voicy comment cela se passa suivant que le rapporte l'ancien auteur de la vie de Bertrand de Born alleguée cy dessus.

Preuves p. 77.

En l'année MCXCV. les Roys de France & d'Angleterre s'estant Guill. Neubrig. p. 612. escarmouchez l'un contre l'autre pendant quelque temps, ils prirent enfin des treves. Les treves estant prises, ils se retirerent chascun chez soy. Richard s'en alla en Poictou, où il passa les festes de Noel. Il faut suivant cette relation qu'on fut quasi demeuré d'accord que l'Auvergne demeureroit au Roy de France. Car il y est dit que le Dauphin d'Auvergne & le Comte Guy en ayant eu avis, ils en furent fort faschez, Roger de Hoveden. p. 758. 759. aymant mieux estre sousmis à un maistre esloigné d'eux qu'au Roy de France, qui estoit si fort leur voisin, & qui avoit la reputation d'estre fort avare & dur envers ses sujects. En effect il acheta deslors un fort chasteau d'Auvergne appellé Monverdu, & osta la ville d'Issoire au Dauphin. La guerre ayant esté peu de temps apres rallumée entre les deux Roys, Richard parla au Dauphin & au Comte Guy, leur remonstrant les grands torts que le Roy de France leur avoit faits, & les assurant que s'ils vouloient prendre party contre luy, il les soustiendroit & leur fourniroit des troupes & de l'argent à leur volonté. Ils furent assez malavisez pour se fier à sa parole, & firent la guerre au Roy de France. Ce que Richard ayant appris, il prit d'autres treves avec le Roy de France, & abandonna le Dauphin & le Comte Guy. En suite dequoy le Roy Philippe Auguste entra à main armée en Auvergne & mit à feu & à sang toutes leurs terres. Ils luy demanderent quartier, & obtinrent de luy une treve de cinq mois, pendant laquelle le Comte Guy s'en alla en Angleterre accompagné de dix Chevaliers pour faire souvenir le Roy Richard de la parole qu'il leur avoit donnée de les ayder & proteger. Il en fut tres mal receu, & s'en retourna peu satisfait du succez d'un voyage qui luy avoit cousté beaucoup de fatigue & de despense. Estant de retour en Auvergne, ayant rendu compte au Dauphin de ce qui s'estoit passé en son voyage, ils se retirerent devers le Roy Philippe Auguste & s'accommoderent avec luy. Les treves accordées entre les Roys finirent dans le mesme temps. Et incontinent le Roy Philippe Auguste entra à main armée dans la terre du Roy d'Angleterre, bruslant & pillant tout. Quand le Roy d'Angleterre se vit ainsi attaqué, il revint en France, & envoya au Dauphin & au Comte Guy pour les convier à l'assister en cette guerre, comme il pretendoit qu'ils y estoient tenus. Mais ils n'en voulurent rien faire.

Il faut que cette guerre n'ait pas esté faite d'abord apres ces dernieres treves. Car apres quelles furent finies, les Roys s'estant assemblez à Louviers en Normandie au mois de Janvier MCXCVI. par le traicté fait pourlors entr'eux l'Auvergne demeura au Roy d'Angleterre, comme je l'ay desja remarqué cy dessus page 69. en parlant de Robert IV. Comte d'Auvergne. Il faut donc entendre ces treves de celles qui furent prises en l'année MCXCVIII. apres lesquelles les Roys revinrent à la guerre, Roger. de Hoveden. p. 781. & il fut commis de part & d'autre de grandes cruautez.

Cependant la division s'estant mise entre le Comte Guy & son frere Robert Evesque de Clairmont, celuy cy ayant attiré à son secours des troupes dont l'employ estoit de ravager & piller tous les pays par où elles

passoient, il mit à feu & à sang les terres du Comte en l'année MCXCVII. & non content de ces maux, il mit l'interdit sur toutes ses terres. Nous apprenons cela d'une letre du Comte au Pape Innocent III. nouvellement
Preuves p. 77. eslu, dans laquelle, pour l'attirer plus facilement à son party, il le fait souvenir que ses ayeuls, c'est à dire Guillaume VIII. son ayeul, avoient donné au Pape Alexandre III. & au saint siege le chasteau de *Vteo* ou *Vceo*, qui est Usson, & non pas Busseol, comme M. Justel a voulu le corriger, à laquelle donation il adjouste de sa part un chasteau par luy nouvellement construit, appellé de son nom, qui est Chasteau-Guyon proche la ville de Riom. Apres quoy il prie ce Pape de luy donner sa protection contre son frere, de casser la sentence d'interdit laschée sur sa terre, & de commettre l'Archevesque de Bourdeaux & le Prevost d'Evau en Combraille pour luy procurer la justice qu'il demande apres qu'ils auront esté informez par les Abbez voisins que son exposé est veritable. Le Pape ne commit pourtant pas l'Archevesque de
Preuves p. 251. Bourdeaux, mais celuy de Narbonne, comme il se recueille d'un sirventes du Dauphin d'Auvergne. Ils s'accommoderent en suite par la me-
Preuves p. 78. diation d'Henry de Sully Archevesque de Bourges en l'année MCXCIX. & la division s'estant encore mise entr'eux, ils s'accommoderent derechef en l'année MCCI. par l'entremise d'Eudes Duc de Bourgogne. L'année suivante, comme nous l'apprenons d'un titre de l'an MCCII. rapporté
Preuves p. 78. par Jean de Luc en son livre intitulé *Placita curiæ*, le Comte bailla en garde la ville de Clairmont à l'Evesque son frere pour la tenir jusques à ce que luy ou les siens eussent fait leur paix avec le Roy de France. Car je ne puis pas estre icy de l'avis de M. Justel, qui revoque en doute la verité de ce fait, parce, dit il, qu'il est certain qu'en l'année MCCII. le Comte Guy estoit en paix avec le Roy Philippe Auguste, & parce que le Comte Guy y est qualifié Comte de Clairmont & d'Auvergne, comme si c'estoit deux Comtez, ne prenant pas garde qu'il a imprimé luy mesme tout de suite un titre de l'an MCCVII. où ce Comte est aussi appellé Comte de Clairmont & d'Auvergne. A quoy M. Justel adjouste qu'il n'est pas vraysemblable que Guy eust voulu confier la principale ville de sa Comté à son frere, ayant presque tousjours eu de grands differens & contentions ensemble. Je ne puis pas, disje, estre icy de l'avis de M. Justel; le titre rapporté par De Luc estant si bien circonstancié qu'il n'y a guere d'apparence qu'il soit faux. A quoy j'adjouste que j'en ay trouvé une copie entierement conforme à l'imprimé parmy les papiers d'André Du Chesne, escrite de sa main, laquelle il marque avoir tirée du Tresor des chartes du Roy à Paris. Aussi Augustin le Prevost solliciteur general des affaires de la Reyne Catherine de Medicis Comtesse d'Auvergne & Dame de la Tour luy envoyant un inventaire sommaire des principaux titres des Comtes d'Auvergne, il employe parmy ces titres celuy par lequel le Comte Guy bailla en depost & garde à son frere Robert lors Evesque de Clairmont sa ville & sujets dudit Clairmont, daté de l'an MCCII. au mois de Juin, *par lequel*, dit il, *la Reyne a gagné sa cause contre l'Evesque de Clairmont par arrest de la Cour de Parlement de Paris du* XXIX.

Avril MDLI. *touchant ladite ville & sujets dudit Clairmont adjugez à sa Majesté.* Cet inventaire est à la Bibliotheque du Roy sous la cote 9489. La Reyne elle mesme certifie par ses letres données à Fontainebleau le XXVI. jour de May MDLV. signées de sa main & contresignées par le Secretaire de ses commandemens, lesquelles sont transcrites dans le second volume de l'inventaire de Mercurol, elle certifie, dis je, qu'elle avoit fait porter ces titres à Paris, & les avoit fait mettre ez mains de Me. Jean de Luc son Procureur general. Et qui plus est, ce titre est encore conservé en original au Tresor des chartes de France parmy les titres de la maison de la Tour. Outre qu'encore qu'il ne paroisse pas que le Comte fust alors en guerre avec le Roy, il n'est pourtant pas certain qu'il fust en paix avec luy, le silence des historiens, qui n'ont pas marqué tout ce qui s'est passé de leur temps, n'estant pas suffisant pour faire la preuve d'un fait tel qu'il est avancé par M. Justel, estant d'ailleurs certain qu'en l'année MCCII. le Roy Philippe Auguste estant en guerre avec Jean Roy d'Angleterre, il alla avec une armée en Guyenne, & y prit plusieurs places, & que l'Evesque venoit de s'accommoder avec son frere, comme il a esté remarqué cy-dessus page 75. & 76. Rigordus & Willelmus Brito an. 1202.

M. Justel remarque en suite qu'au prejudice des accords & transactions passées entre les deux freres ils en vinrent à des inimitiez extremes, en sorte qu'en l'année MCCIX. le Comte Guy fit prendre prisonnier l'Evesque son frere, & s'empara des places qu'il tenoit & des biens de l'Eglise. Mais cette prison a precedé l'année MCCIX. y ayant preuve que ce fut en l'année MCCVI. & qu'ils estoient en bonne intelligence au commencement de l'année suivante. Cette preuve se prend d'une letre du Pape Innocent III. escrite au commencement du mois de Fevrier MCCVII. laquelle nous apprend que ce Pape à la priere de l'Evesque de Clairmont commit aux Evesques de Riez & de Conserans & à l'Abbé de Cisteaux l'absolution de l'excommunication que Guy Comte d'Auvergne avoit encouruë pour avoir mis en prison l'Evesque son frere. Et pour preuve encore qu'ils estoient de bonne intelligence en l'année MCCVII. on a l'accord qui fut fait entr'eux cette mesme année. Preuves p. 79.

Il est vray qu'en l'année MCCIX. ce Comte continua les vexations qu'il avoit accoustumé de faire à l'Eglise, & s'estant porté à cet excez que de ruiner & destruire une abbaye royale de filles & de faire derechef son frere prisonnier, la plainte en ayant esté portée au Roy Philippe Auguste, il envoya l'année suivante une armée en Auvergne sous le commandement de Guy de Dampierre seigneur de Bourbon & de Renaud de Forez Archevesque de Lyon. Ce qui me surprend beaucoup, y ayant un titre au Tresor des chartes à Paris par lequel cet Archevesque promet à Guy Comte d'Auvergne de le servir & maintenir contre Guy de Dampierre seigneur de Bourbon & contre tous autres qui voudroient envahir la Comté d'Auvergne, *salva fidelitate Domini Regis Franciæ.* Quoy qu'il en soit, l'armée du Roy prit les villes de Clairmont & de Riom & plusieurs forteresses, entr'autres le fort chasteau de la Tourniole. Les historiens mettent toutes ces actions en l'année MCCX. parce qu'ils n'ont pas Preuves p. 80. Preuves p. 88.

Preuves p. 81. voulu interrompre le fil de l'histoire. Mais il paroist par titres que ce fut au mois de Decembre MCCXIII. que Riom, la Tourniole, & Nonete furent reduites en l'obeissance du Roy. Apres quoy le Roy donna à Guy de Dampierre & à ses successeurs perpetuellement le chasteau de la Tourniole, comme il est marqué dans le memorial de Jean Chanoine de saint Victor de Paris. Alberic escrit au contraire que le Roy luy donna en mesme temps le gouvernement ou connestablie, comme on parloit alors, des places qui avoient esté prises sur le Comte d'Auvergne, charge laquelle apres sa mort avenuë en l'année MCCXVI. fut continuée à son fils Archambaud VIII. du nom seigneur de Bourbon, qui fut enfin obligé de s'en deporter quelque temps apres la mort du Comte Guy, comme nous le verrons au chapitre suivant.

Il ne faut pas obmettre en cet endroit qu'apres la prise de la Tourniole il y eut quelque rencontre entre les gens du Roy & du Comte, en laquelle Guillaume son fils & le fils d'Arbert seigneur de la Tour du Pin & de Marie d'Auvergne sœur du Comte Guy furent faits prisonniers. Ce fait est attesté par Jean Chanoine de S. Victor de Paris & par Guillaume le Breton. (Preuves p. 80.)

Pendant que cette guerre se faisoit, le Comte Guy, qui n'osoit pas aller vers le Roy, luy envoya en l'année MCCXV. Amblard de Chanleu Chevalier pour luy faire en son nom le serment de feauté qu'il estoit tenu de luy faire pour le fief de Bennazac. Ce titre est en original au Tresor des chartes de France.

Ce Comte fut marié du vivant de son pere avec Pernelle du Chambon, appellée aussi quelquefois simplement Chambonne. Il y a lieu de croire qu'elle porta en dot à son mary la terre de Combraille, qui a esté longtemps dans la maison des Comtes d'Auvergne, veu que son mary faisant son testament legue à son fils Guillaume sa Comté d'Auvergne *& totam terram Combralliæ Comitissæ matris suæ*. Cette maison du Chambon estoit alliée à celle des Seigneurs de las Tours en Limousin au moyen du mariage d'Agnes du Chambon avec Guy seigneur de las Tours pere du fameux Goulfier de las Tours dont il est parlé avec tant d honneur dans les histoires de la premiere guerre sainte. Cette Agnes vivoit en l'année MLXIII. avec son mary & avec Geraud & Guy ses enfans, preuve quasi certaine que Goulfier n'estoit pas encore né. Geoffroy Prieur de Vigeois atteste qu'elle estoit sœur du seigneur du chasteau de Chambon où repose le corps de sainte Valerie, c'est à dire, du chasteau de Chambon en Combraille, où repose le corps de cette sainte. Nous ne sçavons pas le nom de ce Seigneur. Mais on peut quasi asseurer qu'il estoit ayeul d'Amiel seigneur de Chambon pere de la Comtesse d'Auvergne. Je trouve dans le Cartulaire de Ponce Abbé de Clugny qu'Amiel du Chambon fut present en l'année MCXIV. lorsque Bernard de Brancion Prieur de Clugny fut fait Abbé de saint Martial de Limoges. Il y a apparence que c'estoit le pere de Pernelle femme de Guy Comte d'Auvergne. Le tems y convient. Il fut marié avec Dalmacie fille d'un Seigneur d'Auvergne appellé Guillaume. (Chartul. Clun. Pontii cap. XI.)

Preuves p. 83. Apres sa mort Dalmacie sa veuve se remaria environ l'an MCLX. avec Astorg de la Roche Aymon son voisin. De son premier mariage elle eut Pernelle Comtesse d'Auvergne. Du second elle eut Bernard I. du nom

ſeigneur de la Roche Aymon en l'année MCXCVI. & Raoul Abbé de Clairvaux & enfin Archeveſque de Lyon, appellé Raoul de Pins dans la Gaule Chreſtienne.

Guy fut donc marié avec Pernelle du Chambon du vivant de ſon pere, c'eſt à dire, environ l'an MCLXXX. y ayant preuve que ſon fils Guillaume fut accordé en l'année MCCII. avec la fille d'Archambaud ſeigneur de Montluçon. Origines de Clairmont p. 114.

Le Comte Guy fit ſon teſtament en l'année MCCIX. dans le meſme temps qu'il ſe diſpoſoit au voyage de Languedoc contre les heretiques, ainſi qu'il le dit luy meſme. Et il voulut que tant ſa femme que les teſmoins juraſſent qu'ils tiendroient ce teſtament ſecret tant qu'il ſeroit eſtimé neceſſaire. Preuves p. 81.

Quelque temps auparavant Guillaume Comte de Rhodez fils d'Hugues IV. Comte de Rhodez & d'Agnes d'Auvergne eſtant venu à deceder, & ayant inſtitué ſon heritier Guy Comte d'Auvergne ſon couſin, le Comte de Toulouſe, qui vouloit reunir la Comté de Rhodez à ſon domaine, projetta le mariage de ſon fils avec une des filles du Comte d'Auvergne, comme nous le dirons un peu plus bas. Mais ce mariage ne fut pas effectué. Neantmoins il s'accommoda depuis avec le Comte Guy des droits qu'il avoit ſur la Comté de Rhodez. Nous n'avons pas le traité de cet accommodement, mais ſeulement un titre de l'an MCCXXXIX. qui nous apprend que le Comte de Toulouſe avoit acquis de Guy Comte d'Auvergne les droits qu'il avoit ſur la Comté de Rhodez. Ce titre ſera imprimé parmy les preuves. Preuves p. 84. 761. Preuves p. 762.

Le Comte Guy mourut l'an MCCXXII. apres avoir porté un grand prejudice à ſa maiſon par les malheureuſes diviſions qui furent entre luy & ſon frere l'Eveſque de Clairmont. Elles eurent des ſuites funeſtes, comme il arrive tres ſouvent, pour l'auctorité, pour les biens, & pour le luſtre de ſes ſucceſſeurs Comtes d'Auvergne, & donnerent occaſion aux Roys de France & d'Angleterre leurs plus proches & plus puiſſants voiſins de ſe meſler de leurs affaires plus qu'ils n'avoient fait juſques alors.

Il fut enterré aupres de ſon pere en l'abbaye du Bouſchet.

Apres ſa mort ſa veuve demanda ſon doüaire à Archambaud VIII. ſeigneur de Bourbon, qui jouiſſoit des biens du Comte ſon mary par l'auctorité du Roy. Archambaud fut refuſant de le luy payer, alleguant que lorſque Guy fut marié, il n'avoit peu conſtituer un doüaire à ſa femme, attendu qu'il n'avoit pas de terre, ſon pere, qui eſtoit encore vivant, jouiſſant de tout. C'eſtoit une pure chicane. Car ſuppoſé meſme, ce qui n'eſt guere vrayſemblable, qu'on n'euſt pas aſſigné de doüaire à cette Dame lorſqu'elle fut mariée, il eſtoit loiſible à Guy ſon mary de luy en aſſigner un lorſqu'il eut la jouiſſance des biens de ſon pere, comme il le fit en l'année MCCIX. lorſqu'il ſe diſpoſoit à partir pour aller en Languedoc faire la guerre aux Albigeois. Meſme ſon teſtament nous apprend qu'il luy avoit conſtitué un autre doüaire different de celuy de l'an MCCIX. par lequel il luy avoit aſſigné quelques lieux qui ne ſont pas dans les letres du dernier doüaire. Le Roy trouva ſi juſte la demande de la Comteſſe qu'il ordonna à Archambaud de luy bailler une terre de cinq cens livres Preuves p. 83. Preuves p. 83. Preuves p. 81. 82.

Preuves p. 84. de rente. En consequence dequoy il luy bailla la ville d'Ausence.

Enfans de Guy II. Comte d'Auvergne & de Pernelle du Chambon sa femme.

GUILLAUME X. COMTE D'AUVERGNE, qui aura son chapitre.

Preuves p. 83. 89. HUGUES D'AUVERGNE compris en la treve faite en l'année MCCXXXIX. entre B. Mareschal du Seigneur de Bourbon & Connestable ou Gouverneur d'Auvergne au nom du Roy & du Seigneur de Bourbon, Guillaume Comte d'Auvergne, & Robert fils de Dauphin Comte de Clairmont. Il est encore fait mention de luy dans un titre de l'abbaye du Bouschet de l'an MCCXXI.

Preuves p. 89. GUY D'AUVERGNE mentionné dans le testament de son pere & dans un titre de l'an MCCXXIV. où il est appellé frere de Guillaume Comte d'Auvergne.

Preuves p. 84. 85. HELIZ D'AUVERGNE accordée au mois de Decembre MCCVIII. avec Raymond fils de Raymond VI. Comte de Toulouse & de la Reyne Jeanne. Le traicté de ce mariage passé à Martel dans la Vicomté de Turenne porte que le Comte d'Auvergne donnera à sa fille en faveur de ce mariage la Comté de Rhodez, qui luy avoit esté leguée & à ses heritiers par son cousin Guillaume Comte de Rhodez mort sans lignée, à la reserve de quelques fiefs de la Vicomté de Carlat que le Comte de Toulouse se chargea d'acquerir au profit du Comte d'Auvergne & de les luy remettre apres les avoir acquis, à la charge de les tenir de luy à foy & hommage. Il ne paroist pas que ce mariage ait esté effectué, & il y a apparence qu'il ne le fut pas, puisque nous avons veu cy dessus page 79. qu'au mois de May ensuivant le Comte d'Auvergne se disposoit d'aller en Languedoc pour y faire la guerre aux heretiques Albigeois, c'est à dire au Comte de Toulouse, contre lequel cette guerre se faisoit. A l'esgard de la Comté de Rhodez, il est certain que nonobstant la donation qui en avoit esté faite au Comte d'Auvergne, Henry I. du nom frere de Guillaume donateur s'en mit en possession & que ses descendans l'ont possedée jusques à ce qu'enfin elle fondit en la maison d'Armagnac au moyen du mariage de Cecile fille du Comte Henry II. & de Mascaronne de Comminge avec Bernard Comte d'Armagnac, comme nous le dirons plus particulierement au livre quatriesme en parlant du mariage de Bernard seigneur de la Tour d'Auvergne VIII. du nom avec Beatrix de Rhodez sœur de Cecile Comtesse d'Armagnac. Il est encore dit dans les conventions de mariage de Raymond de Toulouse qu'au cas que la fille du Comte d'Auvergne destinée à Raymond vienne à deceder avant la celebration du mariage, Raymond espousera une autre de ses filles. Ce qui fait voir, dit M. Justel, qu'outre la Vicomtesse de Turenne le Comte Guy avoit encore plusieurs filles. Mais dautant qu'il n'y a point de preuve qu'Heliz Vicomtesse de Turenne ait esté mariée avant l'an MCCIX. & qu'il est evident par tout ce qui vient d'estre dit que le mariage de Toulouse n'eust pas d'effect, je ne fais pas difficulté de dire que c'estoit Heliz qui

qui avoit esté destinée au fils du Comte de Toulouse, & qu'apres la rupture de ce mariage elle fut mariée à Raymond IV. Vicomte de Turenne. Elle estoit encore vivante en l'année MCCL. en laquelle elle fit son testament. *Preuves p. 85.*

MARGUERITE D'AUVERGNE mariée au Seigneur de Montlaur, *Preuves p. 86. 87.* que M. Justel croit avoir esté appellé Eracle. Ce qui peut souffrir quelque difficulté, y ayant un titre de l'an MCCXVII. dans lequel il est dit qu'Eracle de Montlaur estoit gendre de Rostain de Posquieres, & un autre de l'an MCCXIX. contenant l'hommage que Ponce de Montlaur fit au Roy Philippe Auguste, & encore un autre de l'année MCCXXVI. contenant l'hommage fait par Eracle de Montlaur au Roy Louis VIII. pendant le siege d'Avignon. Marguerite Dame de Montlaur estoit veuve en l'année MCCXLVII. & avoit un fils appellé Eracle, qui fit rendre l'hommage au Roy saint Louis en l'année MCCXLVIII. pour le chasteau d'Aynac par Ponce dit Poncet de Montlaur son fils aisné, & pour le chasteau de Bourzet par Eracle son cadet. Poncet fut accordé en l'année MCCLVII. *Preuves p. 88.* avec Alixent fille de Beraud VI. Seigneur de Mercueur. Et onze ans apres sa femme Alixent convola en secondes nopces avec Aymar de Poictiers II. du nom Comte de Valentinois, qui la predeceda. De sorte qu'elle se maria en suite pour la troisiesme fois avec Robert III. du nom Dauphin *Hist. des Comtes de Valentinois p. 11.* d'Auvergne. De tout ce narré neantmoins on peut recueillir que Marguerite d'Auvergne fut mariée à Eracle de Montlaur vivant encore en l'année MCCXXVI. & qu'elle fut mere d'un autre Eracle, de Poncet, & de Guy Doyen de l'Eglise Nostre Dame du Puy. Eracle II. espousa une Dame appellée Agnes, de laquelle il eut Poncet de Montlaur accordé en l'année MCCLVII. avec Alixent de Mercueur. Guy fut en suite fait Evesque de Valence en l'année MCCLXXIV. estant fort vieux, & mourut incontinent.

N. D'AUVERGNE, que je crois avoir esté la mesme que celle qui fut mariée au Seigneur de Montlaur, fut accordée avec Guy IV. fils de Guy III. du nom Comte de Forez, ainsi qu'il se voit par les conventions de *Preuves p. 88.* mariage passées entre Guy Comte d'Auvergne son pere & Guy II. Comte de Forez ayeul de l'accordé & Renaud de Forez Archevesque de Lyon son oncle, lesquelles portent que le fils du Comte Guy, c'est à dire, Guy IV. du nom Comte de Forez, espousera la fille du Comte d'Auvergne, lequel luy donnera deux mil marcs d'argent en dot, & le fils du Comte d'Auvergne espousera la fille du feu Comte Guy sœur de l'accordé. On fit ce qu'on appelle un double mariage. Et pour mieux marquer la parfaite union qu'on vouloit establir entre ces deux maisons, il fut dit que si le Comte de Forez venoit à deceder sans laisser des enfans masles, la Comté de Forez appartiendroit au Comte d'Auvergne, & reciproquement la Comté d'Auvergne au Comte de Forez au cas que le fils du Comte d'Auvergne vint à mourir sans laisser des enfans masles. Il fut encore accordé entr'eux qu'ils s'entr'ayderoient mutuelement contre le Seigneur de Beaujeu & contre Guy de Dampierre Sire de Bourbon. Ce titre est sans date. Mais il n'est pas malaisé d'en marquer le temps, puisqu'il s'y agit de secourir le Comte

d'Auvergne contre Guy de Dampierre, auquel le Roy Philippe Auguste donna le gouvernement de la Comté d'Auvergne en l'année MCCXIII. apres que Clairmont, Riom, la Tourniole, & Nonete eurent esté remises en l'obeissance du Roy, & mourut en l'année MCCXVI. De sorte qu'il faut que ce traicté ait esté fait entre l'an MCCXIII. & l'an MCCXVI. auquel Guy de Dampierre mourut. Guy IV. Comte de Forez avoit esté accordé en l'année MCCV. avec la fille aisnée de Guy de Dampierre, & Guigonne de Forez sa sœur avec Archambaud de Bourbon fils aisné du mesme Guy de Dampierre. Mais ce double mariage ne fut pas effectué. Ce qui donna ouverture pour traicter l'alliance projettée entre les Comtes d'Auvergne & de Forez, laquelle n'eut non plus d'effect que celle de Bourbon. Et cependant le R. P. Menestrier, qui dit que la fille du Comte d'Auvergne mariée au Comte de Forez s'appelloit Ermengarde, nous apprend que ce mariage fut effectué, que du mariage de Guy IV. Comte de Forez avec Ermengarde d'Auvergne il provint deux enfans Guy V. & Renaud, qui luy succederent tous deux en la Comté de Forez, & qu'Ermengarde mourut bientost apres l'avoir fait pere de ces deux enfans. Il auroit esté à souhaiter que ce Pere nous eust donné la preuve de ce fait.

Hist. de Lyon p. 322.

N. D'AUVERGNE religieuse à l'abbaye de las Chesas, à laquelle Guillaume X. son frere legua en l'année MCCXLV. quinze livres de pension viagere.

Preuves p. 91.



BRABANT. *De sable au lyon d'or.*





Guillaume X. Comte d'Auvergne.

CHAPITRE XX.



LA guerre faite au Comte Guy II. par l'armée du Roy Philippe Auguste commandée par Guy de Dampierre seigneur de Bourbon, qui conquit les places de ce Comte, dont le Roy luy donna la garde & le gouvernement, ne fut pas tout à fait assoupie par sa mort, ains au contraire continuée par Guillaume X. son fils contre Archambaud de Dampierre Sire de Bourbon, qui avoit aussi la garde & le gouvernement de la Comté d'Auvergne, en la joüissance de laquelle Guillaume fut tellement assisté par son frere Hugues & par les Comtes Dauphins d'Auvergne ses parents qu'Archambaud fut enfin obligé de remettre au Roy toutes les places qui avoient esté conquises sur ce Comte, attendu qu'il n'en pouvoit pas jouir paisiblement. De sorte qu'apres un traicté de treves fait entr'eux au mois de Juillet MCCXXIX. le Roy saint Louis donna la paix au Comte Guillaume & luy rendit ses bonnes graces. Cette paix neantmoins n'estoit pas encore faite au mois de Decembre de l'année suivante, y ayant un titre de l'abbaye de Mauzac de cette date dans lequel le Comte Guillaume promet à Aymery Abbé de cette abbaye de faire confirmer par le Roy l'accord fait entr'eux apres que la paix aura esté concluë entre luy & le Roy, *cùm pax fuerit inter ipsum & Dominum Regem reformata.* Preuves p. 90.

Le traicté de cet accommodement ne se trouve pas, ayant esté perdu ou esgaré par le laps du temps. Mais il en reste assez de marques & de vestiges pour n'en point douter. Car en suite du traicté de treves se fit le traicté de paix avec le Comte Dauphin d'Auvergne & Robert son petit fils, & on voit qu'apres cela le Comte d'Auvergne joüit paisiblement de ses terres, à la reserve toutesfois de cette portion qui fut appellée LA TERRE D'AUVERGNE, *terra Alverniæ*, depuis erigée en Duché en l'année

MCCCLX. par le Roy Charles V. lors Regent, laquelle est demeurée unie à la Couronne jusques à present. Le Comte Guillaume fut accordé du vivant de son pere en l'année MCCII. avec Pernelle fille d'Archambaud, comme dit M. Savaron, ou Guillaume seigneur de Montluçon selon l'opinion de M. Justel, qui s'appuye sur l'auctorité du sieur Cousin en sa table genealogique MS. de la maison de Bourbon. A ce traicté de mariage intervinrent Robert d'Auvergne Evesque de Clairmont oncle de l'accordé, Guillaume Evesque de Cahors, & Jean de Veyrac Evesque de Limoges, lesquels *promirent qu'ils presteroient support & ayde à celuy qui entretiendroit les promesses dudit mariage contre l'autre qui iroit au contraire.* Ce sont les propres termes de M. Savaron, extraits, comme il y a grande apparence, de ce traicté de mariage, qu'il semble avoir eu devant ses yeux. Et cependant M. Justel pretend qu'il s'est trompé & que cette Dame a esté mariée avec Guillaume Comte de Clairmont, n'en rapportant neantmoins aucune preuve, mesme doutant si ce mariage a esté accompli. Pour moy voyant les circonstances rapportées par M. Savaron, je ne fais aucun doute qu'elle n'ait esté accordée avec Guillaume X. Comte d'Auvergne neveu de Robert Evesque de Clairmont, dautant plus que ce traicté est encore en original au Tresor des chartes de France parmy les titres des Comtes d'Auvergne. D'où on peut facilement recueillir ou que ce mariage ne fut pas effectué, ou que s'il le fut, cette Dame mourut peu de temps apres sans enfans.

Preuves p. 88. Il fut en suite accordé avant l'an MCCXVI. avec une fille de Guy III. Comte de Forez, comme nous l'avons desja dit en parlant des enfans de Guy II. son pere. Mais je ne trouve pas que ce project ait reüssi.

Enfin il fut marié en l'année MCCXVIII. avec Alix de Louvain ou de Brabant, mal appellée par d'autres Marguerite, & par Erycius Puteanus Sophie, fille d'Henry I. du nom Duc de Brabant & de Mahault de *Preuves p. 89. 92.* Boulogne, laquelle estoit veuve de Louis Comte de Los mort sans lignée. Ce Comte de Los estoit un fort grand & puissant seigneur au pays de Liege, & estoit veuf d'Ade Comtesse d'Hollande & de Zelande, laquelle il avoit espousée en l'année MCCIII. incontinent apres la mort de Thierry Comte d'Hollande son pere. Louis fut fort traversé dans la possession des biens de sa femme par Guillaume Comte d'Oostfrize frere de Thierry & oncle d'Ade; laquelle pendant tous ces desordres fut faite *Appendix quintæ compilate decretal.* prisonniere à Leyden par le party de son oncle, de là conduite en l'isle de Texel, & enfin en Angleterre, où il y a apparence qu'elle mourut. Car elle y estoit assurement à la fin de l'année MCCVI. lorsque son mary passa la transaction qui fut passée pourlors entre luy prenant laqualité de Comte de Los & de Hollande & Guillaume Comte de Oostfrize, dans laquelle il fut expressement stipulé que le Comte Guillaume envoyeroit des gens en Angleterre pour ramener sa niece & la rendre au Comte de Los son mary. On la trouva sans doute morte. Car le Comte de Los espousa incontinent apres Alix de Brabant, à laquelle le Duc Henry son *Preuves de Butkens p. 57. 58.* pere donna, entre autres choses, l'Aduoüerie de saint Tron. Et le Comte luy assigna pour son doüaire le chasteau de Caumont. Ils vesquirent

ensemble jusques en l'année MCCXVIII. en laquelle le Comte de Los mourut sans enfans. Apres son decez Alix de Brabant convola en secondes nopces & se maria avec Guillaume X. Comte d'Auvergne, & en l'année MCCXXIV. elle renonça à tout le droit qu'elle pouvoit pretendre en la succession de son pere au pays de Brabant moyennant deux cens livres de rente annuele, & en l'année MCCLX. à tout le droit qu'elle pouvoit pretendre sur la Comté de Boulogne, laquelle entra par son moyen en la maison d'Auvergne, comme nous le dirons plus particulierement au chapitre suivant. Preuves p. 89.

Le Comte Guillaume X. fit son testament au mois de Fevrier MCCXLV. dans lequel il nomme tous ses enfans masles, & ne fait aucune mention des filles, peutestre parce qu'elles estoient desja pourveuës. Il declare qu'il s'estoit croisé pour aller en la terre sainte; & ne pouvant pas y aller, il ordonne qu'on y envoye à ses despens cinq Chevaliers pour y demeurer pendant un an pour le secours de la terre sainte. Il fait outre cela divers legs pieux, & ordonne que son corps soit enterré en l'abbaye du Bouschet aupres de son pere. M. Justel a marqué qu'il estoit mort avant l'an MCCXLVII. Preuves p. 90.

Apres son decez la Princesse sa veuve espousa Arnoul seigneur de Wesemale en Brabant, belle & riche terre située entre Louvain & Arschot, lequel estoit Mareschal hereditaire de Brabant. Il ne paroit pas qu'elle ait eu des enfans de ce dernier mariage. Car Arnoul de Wesemale, qui se dit en l'année MCCLIII. fils aisné d'Arnoul de Wesemale, & lequel luy mesme appelle l'année d'apres son fils aisné, ne peut pas avoir esté fils d'Alix; laquelle estoit d'ailleurs, à mon advis, hors d'aage de faire des enfans. Elle estoit encore au monde en l'année MCCLXI. comme il se recueille d'un titre du Mardy apres la Purification MCCLX. selon la maniere de compter de ce temps là. Ce qui revient au commencement de l'année MCCCLXI. suivant la maniere de compter d'aujourd'huy. Mais elle estoit assurement morte en l'année MCCLXVII. Diplom. Belg. p. 2. 8. Butkens p. 210. Donat Belg. p. 116. Preuves de Butkens p. 93. Preuves p. 105.

Enfans de Guillaume X. Comte d'Auvergne & d'Alix de Brabant sa femme.

ROBERT V. COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui aura son chapitre.

GUY D'AUVERGNE, dit de Clairmont, auquel le Pape Innocent IV. accorda un indult pour tenir plusieurs benefices. Il fut Chanoine en diverses Eglises, & entr'autres en celle de Vienne, Prevost de l'Isle en Flandres, Archidiacre de Teroüenne, Escolastre de l'Eglise de Coulogne, & Abbé de saint Germain Lambron en Auvergne, abbaye dont ce Pape l'avoit pourveu. Enfin l'Archevesché de Vienne ayant vacqué en l'année MCCLXVI. par la mort de Jean de Bournins, & les Chapitres de Vienne & de Romans, ausquels l'election du nouvel Archevesque appartenoit, s'estant assemblez, Guy d'Auvergne fut postulé d'un commun consentement apres que l'un des electeurs eut representé à la compagnie qu'on se Preuves p. 93. 94. 95.

mettoit mal à propos en peine de chercher une personne capable de remplir cette place, y en ayant une toute trouvée dans leur corps, assavoir Guy d'Auvergne. Il eut neantmoins de la peine à obtenir du Pape Clement IV. la confirmation de sa postulation, tant à cause de la pluralité de ses benefices, en ayant possedé plusieurs d'iceux sans la permission du saint siege, qui l'auroit auctorizé pour les tenir s'il l'avoit eüe, que parce qu'on disoit qu'il estoit excommunié pour n'avoir pas payé sa part de la decime imposée sur le Clergé. Mais ayant allegué qu'il n'avoit pas tenu à luy que sa quotité n'eust esté payée, & le Pape ayant declaré que dans le rescrit qu'il avoit envoyé au Legat pour ce subject il n'estoit fait aucune mention d'excommunication, & sa Sainteté l'ayant absous du vice qu'il pouvoit y avoir eu en l'obtention de plusieurs benefices outre & pardessus ceux qui estoient portez par le rescrit du Pape Innocent, sa postulation fut confirmée par le Legat, auquel le Pape avoit renvoyé la connoissance de cette affaire. Et en mesme temps le Pape ordonna à Guy de se faire promouvoir au Sousdiaconat aux premiers quatre temps. Cela verifie ce qui est rapporté dans une bulle du mesme Pape Clement IV. en forme de letres closes adressée à la Comtesse de Flandres en l'année MCCLXVIII. Preuves p. 94. dans laquelle il est marqué que la Prevosté de l'Isle avoit esté cy devant tenuë & possedée par de jeunes gens, *per manus juvenum ambulasset.* Il mourut environ l'an MCCLXXIX.

Preuves p. 95. 96. 113. 126. GUILLAUME D'AUVERGNE, que je trouve avoir esté Chanoine de l'Isle, où son frere Guy estoit Prevost, en l'année MCCLVIII. Archidiacre de Liege ez années MCCLXXII. & MCCLXXIV. Chanoine de Lyon en la mesme année, & Prevost de l'Eglise de saint Donatien de Bruges, fut enfin esleu Evesque de Liege en l'année MCCLXXXI. en concurrence avec Bouchard d'Avesnes fils du Comte de Haynaut. Ce procés dura plus d'un an. Mais enfin le Pape Martin IV. cassa ces deux elections & confera cet Evesché à Jean Evesque de Metz fils du Comte de Flandres, & Bouchard fut pourveu de celuy de Metz. Il semble que Preuves p. 134. Guillaume mourut l'an MCCLXXXV.

GODEFROY D'AUVERGNE mentionné dans le testament de son pere, qui ordonna qu'il fut d'Eglise.

Preuves p. 95. HENRY D'AUVERGNE, appellé frere de Robert Comte de Clairmont & d'Auvergne en un titre du mois d'Octobre MCCLVIII. qui contient la transaction passée entre ce Comte & son frere Guillaume pour la succession d'Henry, laquelle Guillaume pretendoit luy appartenir en vertu de son testament, par lequel il avoit esté institué son heritier universel. Il est fait mention d'Henry dans le testament de son pere.

MARIE D'AUVERGNE, qui estoit l'aisnée des filles de Guillaume X. & d'Alix de Brabant, fut accordée en l'année MCCXXXVIII. avec Notitia Ecclesiar. Belg. p. 611. Waultier Berthoud V. du nom Advoüé & Sire de Malines. Henry II. Duc de Brabant son oncle luy constitua en dot mil livres de rente mon- Preuves p. 92. noye de Flandres, à la charge que le pere de l'accordé luy donneroit cinq cens livres de rente aussi monnoye de Flandres. Il fut adjousté à ce traicté en faveur de l'accordée qu'elle joüiroit ez biens de son futur mary de

tous les droits que la Couſtume de Brabant avoit introduit en faveur des Dames de qualité. Il y a apparence que ce mariage ayant eſté accordé le jour & feſte de ſaint André avec clauſe expreſſe que le traiċté dans lequel il fut compris ſeroit executé entre cy & la feſte de Paſques de l'année ſuivante, il fut conſommé dans ce temps. Ce mariage fut, comme il arrive tres ſouvent, une occaſion de diſcorde entre Waultier au nom de ſa femme & Robert V. Comte d'Auvergne ſon frere pour raiſon du partage des biens de leur pere; ſur lequel differend ayant remis par un compromis leurs intereſts au jugement du Roy de France, il fut dit que le Comte Robert bailleroit à ſa ſœur cinq cent livres de rente ſur le paſſage, non d'Uſſon en Auvergne, comme quelques uns l'ont creu, mais de Wiſſant en la Comté de Boulogne, qui eſtoit autresfois le port le plus frequenté pour paſſer de France en Angleterre, appellé anciennement *portus Iccius*. Ces cinq cens livres de rente ſur le paſſage de Wiſſant furent eſchangées en l'année MCCCXX. pour la Viſcomté de Chaſteaudun par Amaury de Craon, qui avoit eſpouſé Mahault de Malines fille de Marie d'Auvergne, comme nous le dirons en ſon lieu lorſque nous parlerons du mariage de Robert VII. Comte d'Auvergne avec Marie de Flandres. Il provint du mariage de Marie d'Auvergne avec le Sire de Malines quatre garçons & deux filles. Les garçons furent Wautier VI. du nom, Henry ſeigneur de Gele & de Zeelem, Florent ſeigneur de Malines, & Guillaume Eveſque d'Utrech. Les filles furent Sophie mariée à Henry ſeigneur de Breda, & Mahault mariée à Amaury de Craon VI. du nom. Leur pere mourut en l'année MCCLXXXVI. & fut enterré à Malines dans l'Egliſe de ſaint Rombauld. Sa fille Sophie fit une fondation pour le repos de ſon ame dans la chapelle de ce ſaint. Son frere Wautier VI. ſe trouva le cinquieſme jour du mois de Juin MCCLXXXVIII. à la fameuſe bataille de Woeringen, où il fut tué fort malheureuſement, ayant eſté emporté par ſon cheval dez le commencement du combat bien avant dans l'eſcadron des ennemys, & fut enterré avec beaucoup d'autres Seigneurs au cimetiere de Woeringen.

Diplomata Belgia p. 392.

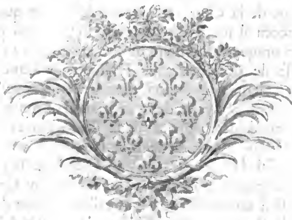
Obſervations de M. Du Cange ſur Joinville p. 121.

Preuves p. 153.

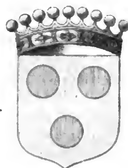
Preuves p. 96.

Butkens p. 319.

MAHAULT D'AUVERGNE mariée à Robert II. du nom Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne, comme nous le dirons en ſon lieu.



BOULOGNE. *D'or à trois tourteaux de gueules.*



Comment la Comté de Boulogne est entrée en la Maison d'Auvergne.

CHAPITRE XXI.



OUS avons veu au chapitre precedent comme quoy la Comté de Boulogne entra en la maison d'Auvergne par le mariage d'Alix de Brabant avec Guillaume X. Comte d'Auvergne. Ce ne fut pas neantmoins luy qui fut le premier Comte de Boulogne, mais Robert V. son fils; lequel prit la qualité de Comte d'Auvergne & de Boulogne, mettant neantmoins tousjours l'Auvergne au premier rang, & ce avec beaucoup de raison. Car la Comté d'Auvergne estoit un fief mouvant nüement de la Couronne, au lieu que la Comté de Boulogne n'estoit qu'un arrierefief mouvant de la Comté d'Artois, ce qui mettoit une tres grande difference entre ces deux seigneuries. Ses descendans neantmoins quitterent peu de temps apres le surnom d'Auvergne pour prendre celuy de Boulogne, sans doute par la consideration du voisinage de la Cour, & à cause de l'esclat que la Comté de Boulogne avoit receu il n'y avoit pas bien long temps par le mariage de Mahault fille unique & heritiere de Renaud Comte de Dammartin & d'Ide Comtesse de Boulogne avec Philippe de France fils du Roy Philippe Auguste, lequel apres son mariage se fit appeller Comte de Boulogne. Ce surnom demeura dans la maison d'Auvergne jusques à ce que la branche aisnée des Seigneurs de la Tour d'Auvergne fut esteinte par la mort sans enfans masles de Jean de la Tour Comte d'Auvergne & de Boulogne ayeul de la Reyne Catherine de Medicis. Je ne m'estendray pas à desduire icy l'origine & la genealogie des anciens Comtes de Boulogne; laquelle est si embroüillée, comme d'autres l'ont desja remarqué avant moy, qu'il est presque impossible de la bien esclaircir. Je n'en prendray

Preuves p. 110. 111. 114. 120. 121.

prendray donc que ce qu'il faut pour venir à nos Comtes d'Auvergne & de Boulogne.

Il eſt certain que le Roy Louis IV. ſurnommé d'Outremer laiſſa de ſa femme Gerberge de Saxe deux enfans, aſſavoir Lothaire, qui luy ſucceda au royaume, & Charles Duc de la baſſe Lorraine, en la perſonne duquel finit la ligne maſculine de l'Empereur Charlemagne. Le Roy Louis IV. fut encore pere d'Ermengarde mariée à Albert I. du nom Comte de Namur & de Gerberge mariée à Lambert de Monts II. du nom Comte de Louvain en Brabant, lequel engendra Lambert III. pere d'Henry Comte de Brabant & de Louvain, duquel ſont iſſus les autres Comtes & Ducs de Brabant, & Mahault mariée à Euſtache I. du nom Comte de Boulogne iſſu de la race de l'Empereur Charlemagne ſelon le teſmoignage d'Orderic Vital & d'Alberic. Euſtache & Mahault engendrerent Euſtache II. lequel fut pere de Godefroy & de Baudoüin de Boulogne ſucceſſivement Roys de Hieruſalem, appellez communement de Boüillon, d'Euſtache III. Comte de Boulogne, de Lambert de Boulogne Comte de Lens, de Godefroy de Boulogne premierement Archidiacre d'Arras, puis Eveſque de Paris & Chancellier de France, de Girberge de Boulogne femme de Frederic d'Ardenne Duc de Mosellane & de la haute Lorraine, & d'Adelais de Boulogne mariée à Henry IV. Empereur. Euſtache III. Comte de Boulogne, qui ſe rendit enfin Moine à Clugny, eſpouſa en l'année MCII. Marie fille de Malcolme III. du nom Roy d'Eſcoſſe & ſœur de Mahault mariée à Henry I. Roy d'Angleterre. Il ſortit de ce mariage une fille unique appellée Mahault, laquelle eſpouſa Eſtienne de Blois Comte de Mortagne, c'eſt à dire, de Couſtances en Normandie, & enfin Roy d'Angleterre apres la mort du Roy Henry I. ſon oncle. Eſtienne & Mahault engendrerent Euſtache IV. mort ſans lignée, Guillaume Comte de Mortagne decedé auſſi ſans enfans, & une fille appellée Marie, qui fut Abbeſſe de Rumeſey en Angleterre, & non de Monſtreul, comme Oudegherſt l'a creu. La mort de ſes freres ſans enfans occaſionna Mathieu de Flandres fils de Thierry d'Alſace Comte de Flandres de l'enlever de ſon monaſtere & d'en faire ſa femme. Ce qu'il fit à l'inſtigation d'Henry II. Roy d'Angleterre, comme l'aućteur de la chronique d'Afflighem nous l'apprend, & contre l'avis de ſon pere, lequel ayant ce mariage en horreur fit la guerre à Mathieu ſon fils pour ce ſujećt, ainſi que le teſmoigne Lambert de Waterlos Chanoine de ſaint Aubert de Cambray aućteur contemporain. Mathieu ſe ſaiſit en meſme temps de la Comté de Boulogne comme luy appartenant à cauſe de ſa femme. Cela arriva en l'année MCLX. apres la mort de Guillaume, qui fut tué au ſiege que ce Roy mit devant la ville de Toulouſe. Ils veſquirent enſemble comme mary & femme pendant dix ans, nonobſtant les oppoſitions & les excommunications de Samſon Archeveſque de Reims. Mais enfin Mathieu la repudia en l'année MCLXX. & la renvoya à ſon abbaye, où elle reprit l'habit de religion, qu'elle n'avoit quitté que par force, ainſi que l'atteſte Robert Abbé du Mont ſaint Michel aućteur contemporain. Et par ce moyen l'interdit que l'Archeveſque

Order. Vitalis p. 508. Alberic p. 180. 181.

Bibliot. Sebuſ. p. 10.

Rob. de Monte an. 1157.

Oudegherſt fol. 132. 137.

Preuves p. 97.

Roger. de Hoveden p. 491. edit. Francof.

To. IX. Spicil. p. 458. 463. de Reims avoit jetté sur leurs terres fut levé. Et cependant je trouve dans un titre de l'abbaye saint Josse sur mer que nonobstant qu'il l'eust repudiée & renvoyée en son monastere, quoy qu'il eust en suite espousé une Preuves p. 97. autre femme, comme je le diray incontinent, il donnoit neantmoins encore à Marie la qualité de sa femme. Car faisant en l'année MCLXXIII. une concession à cette abbaye, il dit qu'il la fait avec le consentement de la Comtesse Marie sa femme & de ses filles. Il se remaria donc l'année Oudegherst. fol. 137. d'apres le divorce avec Eleonor fille de Raoul Comte de Vermandois, sœur d'Elisabeth Comtesse de Flandres. Il ne vesquit guere avec cette seconde femme, & n'en eut point d'enfans. Car estant allé faire la guerre en Normandie en l'année MCLXXIII. ou la suivante en faveur d'Henry le jeune Roy d'Angleterre, qui portoit impatiemment la vie de son pere un peu trop longue, il fut blessé d'un trait d'arbaleste au visage devant le chasteau Jean d'Ancy MS. de Dangut, dont il mourut neuf jours apres dans Gamaches, d'où il fut porté en l'abbaye de saint Josse sur mer, où il fut enterré. Je croirois volontiers que Marie de Boulogne sa femme le voyant remarié revint d'Angleterre en France, & qu'elle y demeura le reste de ses jours, sans doute pour veiller à l'éducation de ses filles. Car elle mourut à Monstreul sur mer, qui est une dependance de la Comté de Boulogne, en l'année MCLXXXII. To. IX. Spicilegii p. 482. & y fut enterré suivant la chronique de l'abbaye d'Andres. Il provint de leur mariage deux filles, assavoir Ide, qui estoit l'aisnée, laquelle eut en partage la Comté de Boulogne, & Mahault mariée à Henry I. Duc de Brabant pere d'Alix de Brabant autrement nommée de Louvain mariée à Guillaume X. Comte d'Auvergne. Ces filles, ainsi qu'on le recüeille Roger. de Hoveden p. 546. des annales de Roger de Hoveden, furent en la garde & tutele de Philippe Comte de Flandres leur oncle, lequel promit avec serment à Henry II. Roy d'Angleterre, qui estoit leur grand oncle, qu'il ne les marieroit pas sans sa participation. Et cependant il les maria toutes deux sans luy en rien dire. Ide eut selon l'opinion commune trois maris, assavoir Gerard II. Comte de Gueldre & de Zutphen, Bertold Duc de Zeringhen, & Renaud Comte de Dammartin. Mais cela n'est pas sans To. IX. Spicileg. p. 469. Cod. donat. Belg. Miræi p. 856. difficulté. Car d'un costé je trouve dans la Chronique d'Andres une charte, laquelle a esté aussi donnée au public par Aubert le Mire, dans laquelle cette Princesse se dit veuve de Mathieu & de Gerard de Gueldre. Roger de Hoveden dit qu'apres la mort du Duc de Zeringhen elle fut mariée au Comte de saint Paul, & en suite à Renaud Comte de Dammartin. Et ainsi voila cinq maris ; qui est justement le nombre des Belleforest p. 604. maris que Belleforest luy donne, lequel certifie qu'il l'a trouvé ainsi par instructions certaines.

Il est bien difficile de sçavoir qui estoit ce Mathieu premier mary d'Ide. Car ce n'est pas assurement Mathieu fils de Thierry d'Alsace, comme Aubert le Mire l'a pensé par mesgarde ; ce Mathieu ayant esté son pere, & non pas son mary. Elle fut donc premierement mariée à Mathieu ; apres la mort duquel elle espousa en l'année MCLXXVII. ou peu apres Gerard II. Comte de Gueldre & de Zutphen, qui estoit veuf de Marguerite fille du Comte de Spanheim & d'Hasbagne, & mourut sans enfans

en l'année MCLXXXI. enterré selon quelques uns à Zutphen, & selon d'autres en l'Eglise de Wassenberg avec ses deux femmes au rapport de Wernher Teschenmacher auteur des annales de Cleves & de Juliers. Annales Cliviæ p. 500.
Ce qui n'est pas vray à l'esgard d'Ide sa seconde femme. Car outre qu'on sçait que depuis la mort de Gerard elle fit bien du chemin, Jean Isaac Pontani historica Gelrica p. 112.
du Pont rapporte l'extrait d'une ancienne Chronique MS. où il est marqué qu'apres la mort de Gerard arrivée en l'année MCLXXXI. elle s'en retourna en France. L'année d'apres elle se remaria avec Bertold Duc de Zeringhen, qui mourut en l'année MCLXXXIII. sans enfans. Apres la mort de celuy cy elle espousa en l'année MCLXXXVII. Hugues Comte de saint Paul, duquel elle n'eut point d'enfans, comme dit frere Jean d'Aucy dans l'Epitome de l'Origine & succession de la Comté Cod. 2434. biblioth. Colbert.
de Boulogne. Et c'est peutestre de ce mary qu'elle entend parler lorsqu'elle dit dans la charte de l'abbaye d'Andres alleguée cy dessus qu'elle faira confirmer par son mary, *à viro meo Deo volente confirmari faciam*, l'approbation qu'elle avoit donnée à l'alienation ou engagement qu'Aluse d'Alés avoit fait de la dixme de la parroisse de Salquelle aux religieux de cette abbaye. Estant derechef devenüe veuve, elle s'allia de Renaud Comte de Dammartin; lequel ayant repudié sa premiere femme sœur de Gaucher de Chastillon, se servit de tous les moyens imaginables pour se faire aimer d'Ide, *& eam nimis procaciter expetiit & ad amorem suum allicere nimia curiositate studuit & elaboravit*, comme dit Lambert Chanoine *Preuves de l'hist. de Guisnes p. 249.*
d'Ardres en l'histoire des Comtes de Guisnes. Ce qui est tout le contraire de ce que M. Du Chesne luy fait dire qu'apres la mort du Duc *Hist. de Chastillon p. 42.*
de Zeringhen elle devint amoureuse de Renaud de Dammartin mary de la sœur de Gaucher de Chastillon, lequel, dit il, abandonna sa femme legitime pour l'espouser.

Il est vray neantmoins qu'elle estoit d'une complexion fort amoureuse, s'il faut adjouster foy à tout ce que ce Chanoine en dit. Car outre la *Hist. de Guisnes p. 254.*
multiplicité de ses maris, il nous apprend qu'elle devint tellement amoureuse d'Arnoul II. du nom Comte de Guisnes qu'il en conceut quelque esperance de parvenir à la Comté de Boulogne, mais qu'il en fut reculé par une occasion qui survint. Renaud Comte de Dammartin ayant repudié sa femme, estant seur de la bonne volonté que le Roy Philippe Auguste avoit pour luy, il envoya des deputez vers la Comtesse Ide pour la solliciter & rechercher en mariage. Ce qu'elle luy auroit accordé volontiers, si le Comte Philippe son oncle se fut monstré enclin à y consentir. Mais parce qu'il avoit lors la garde & la joüissance des revenus de la Comté de Boulogne, & que les Seigneurs François luy estoient suspects, & notament Renaud, qu'il sçavoit estre parent & favory du Roy, il ne voulut pas y entendre. Ide desesperant de l'avoir pour mary revint à son inclination pour Arnoul de Guisnes, *in amore Ghisnensis Arnoldi iterum incaluit & accensa est*; & à cet effect elle luy envoya des gens qui ne se monstroient pas publiquement, & traictoient cependant en secret avec luy pour le marier avec la Comtesse. Elle alla mesme le voir à Ardres sous pretexte de l'enterrement d'un de ses gens qui y estoit mort. Il la

traicta somptueusement, & s'entretint assez long temps avec elle. Et en suite elle s'en retourna. Arnoul avoit eu la pensée de la retenir. Mais il la laissa aller sur la parole qu'elle luy donna qu'elle reviendroit. Cependant Arnoul, qui songeoit à faire reüssir son dessein, en parla au Comte de Flandres, & fit si bien & si beau qu'il obtint son agréement pour son mariage avec la Comtesse. D'un autre costé Renaud, qui ne s'oublioit pas, & qui taschoit par tous moyens d'empescher qu'Arnoul, qu'il redoutoit comme un puissant adversaire, ne luy enlevat sa maistresse, se rendit secretement auprez d'elle; & l'ayant enlevée de son consentement & à l'insçeu de son oncle, il se retira avec elle dans la ville de Riste en Lorraine; où estant, elle escrivit à Arnoul que Renaud l'avoit enlevée de force, & que s'il vouloit venir vers elle pour la delivrer de ses mains, elle l'espouseroit. A quoy Arnoul, se fiant aux promesses de cette femme, s'engagea un peu trop legerement, & s'en alla avec quelques uns de ses meilleurs amys en Lorraine pour la retirer des mains de Renaud. Mais il ne fut pas plustost arrivé à Verdun que Renaud informé de sa venuë par la Comtesse mesme le fit arrester avec tous ses gens, & l'envoya ez prisons de Fiennes, où il fut quelque temps avec les fers aux pieds. Il en sortit neantmoins au bout de quelques mois à la sollicitation de Guillaume Archevesque de Reims, & s'en retourna à Ardres. Ainsi la Comtesse demeura femme de Renaud, lequel se mit & se maintint facilement en possession de la Comté de Boulogne par la faveur du Roy, & profitant de l'occasion de l'absence du Comte de Flandres, qui s'en alla en ce temps là au voyage d'Outremer, où il mourut. D'où nous pouvons facilement conclurre que le mariage de la Comtesse Ide avec Renaud Comte de Dammartin se fit en l'année MCXC. dans le temps que le Comte de Flandres partit pour le voyage de la terre sainte.

Will. Brito lib. 12. Philipp.

Preuves de l'hist. de Guisnes p. 128.

Auctar. Aquicinct. an. 1190.

Je ne sçay pas si cette Princesse, qui avoit esté sterile avec ses autres maris, eut beaucoup d'enfans de ce dernier. Mais il ne paroit pas qu'elle en ait eu d'autre que Mahault accordée au mois d'Aoust MCCI. avec Philippe de France Comte de Clairmont en Beauvoisis fils du Roy Philippe Auguste. Il faut mesme qu'elle fut née dans les dernieres années de leur mariage. Car lorsqu'elle fut accordée avec ce Prince elle estoit si jeune qu'il fut stipulé par le traicté que le mariage seroit celebré quarante jours apres qu'elle seroit parvenuë à l'aage nubile. Ce qui ne fut pas executé à la rigueur, y ayant preuve par titre qu'il n'avoit pas encore esté celebré au mois de Novembre MCCXI. c'est à dire plus de dix ans apres la date du traicté. Je crois mesme qu'il fut encore retardé à cause de la rebellion & felonnie du Comte de Dammartin pere de l'accordée. Car encore bien que Rigord die qu'elle estoit *nupta* au fils du Roy en l'année MCCXII. dans le temps que Renaud, qui estoit un broüillon & un seditieux, se ligua contre le Roy son bienfacteur avec l'Empereur Otton IV. & avec le Roy d'Angleterre, il n'y a aucune apparence qu'on peut penser en cet estat d'affaires à solemniser le mariage du fils du Roy avec la fille de ce perfide & de cet ingrat, & que par consequent le mot *nupta* ne signifie en cet endroit qu'accordée ou fiancée. Il y a bien plus d'apparence

Preuves p. 98. 99.

Will. Brito lib. 9. & 10. Philip. Alberic p. 483.

qu'il ne fut solemnisé qu'apres sa mort arrivée en l'an MCCXVI. au chasteau de Goulet sur Seine selon quelques uns, ou selon d'autres au chasteau de Peronne, où le Roy l'avoit envoyé apres la bataille de Bouvines, en laquelle il fut fait prisonnier ayant les armes à la main contre le Roy, qui y estoit en personne. Aussi Messieurs de Sainte-Marthe ont ils escrit que ce mariage fut consommé en l'année MCCXVI. qui est justement l'année de la mort des pere & mere de l'espousée, le pere estant mort en prison en l'année MCCXVI. comme nous venons de le dire, & la mere estant morte en la mesme année à Boulogne, où elle fut enterrée.

Chronica Normanniæ an. 1209. Auctar. Aquicinct. p. 262. Will Brito lib. 12. Philipp.

Le Prince & la Comtesse Mahault sa femme ne vesquirent pas bien longuement ensemble, le Prince estant mort en l'année MCCXXXIII.

Apres son decez sa veuve convola en secondes nopces en l'année MCCXXXVI. & espousa le Prince Alphonse de Portugal fils puisné du Roy Alphonse II. & neveu de Blanche de Castille mere du Roy saint Loüis, laquelle moyenna ce mariage. Alphonse prit dezlors la qualité de Comte de Boulogne; laquelle il prenoit encore estant Roy, mesme apres avoir repudié la Comtesse sa femme & apres avoir eu des enfans de sa seconde femme. Ce qui paroist fort estrange. Les historiens Portugais sont bien en peine pour sçavoir si la Comtesse de Boulogne eut des enfans de son mariage avec Alphonse. Mais il semble qu'on peut terminer cette difficulté, s'il y en a, en disant qu'encore que la succession ait esté bien disputée, y ayant eu divers pretendans, il n'en parut aucun du costé du Portugal. Ce qui est tres considerable. Car s'il eut paru un enfant de Mahault de ce costé là, il auroit exclus sans difficulté tous les autres pretendans.

Preuves p. 101.

Il provint du mariage du Prince Philippe de France avec Mahault Comtesse de Boulogne une fille appellée Jeanne. Car je ne fais pas de cas de ce que frere Jean d'Aucy a escrit, que le Prince Philippe mary de Mahault Comtesse de Boulogne laissa un fils nommé Robert, lequel fut Comte de Boulogne apres luy, mourut l'an MCCXXXIX. & fut inhumé à saint Josse. Ce fait n'est attesté par aucune chronique ny par aucun titre. Au contraire, tout conspire à dire que Philippe ne laissa qu'une fille appellée Jeanne, laquelle estoit fort jeune lorsque son pere mourut & fut accordée à la fin de l'année MCCXXXVI. avec Gaucher de Chastillon seigneur de Montjay, de Donzy, de saint Agnan, & des Baronnies du Perche-Goët & de Damfront. Elle mourut sans enfans à la fin de l'année MCCLI. apres avoir fait son testament & deux codicilles.

Preuves p. 100, 101. 101.

La Comté de Boulogne revint pourlors à Mahault sa mere, qui estoit encore vivante, & mourut en l'année MCCLXII. à ce qu'on dit. Mais je la crois morte à la fin de l'année MCCLVII. y ayant preuve qu'au commencement de l'année MCCLVIII. l'Imperatrice sa cousine germaine donna à Henry II. Duc de Brabant son neveu tout ce qui luy pouvoit appartenir sur la Comté de Boulogne *per successionem hereditariam ex morte Dominæ Mathildis olim Comitissæ dicti loci filiæ matertere nostre.*

Preuves p. 101. Preuves p. 103.

Apres avoir parlé de la Comtesse Ide & de sa posterité, il faut parler de sa sœur Mahault & de sa posterité. Elle fut mariée en l'année MCLXXIX.

à Henry I. Duc de Brabant. Il y a des historiens qui ne donnent qu'une femme à cet Henry, & font descendre d'elle tous ses enfans, qui sont en grand nombre. Cependant il nous apprend luy mesme qu'il avoit eu deux femmes, l'une appellée Mahault, & l'autre Marie. Nous voyons la mesme chose dans son epitaphe, où il est marqué qu'il avoit eu deux femmes, l'une appellée Mahaut, & l'autre Marie, qu'il eut sept enfans de la premiere, & deux de la seconde. Mahault, qui fut la premiere, eut plusieurs enfans dont nous parlerons dans la suite. Apres sa mort, selon que l'escrivent Barland & Gilles de Roye, le Duc Henry son mary espousa Marie fille de Philippe Auguste Roy de France. A quoy je trouve de tres grandes difficultez. Car s'il est vray que Marie Duchesse de Brabant fille du Roy n'est morte qu'en l'année MCCXXXVIII. comme il est marqué dans son epitaphe rapporté par Messieurs de Sainte-Marthe, il est evident que la seconde femme de ce Duc appellée Marie n'estoit pas la fille du Roy, attendu que cette seconde femme estoit morte au plus tard en l'année MCCXXVII. comme son mary mesme l'atteste. Que s'il se trouvoit estre vray qu'il eust une femme de ce nom autre que la fille du Roy, il faudroit necessairement dire, ou que la Duchesse Mahault estoit morte plustost qu'on ne pense, ou que son mary l'avoit repudiée. Et cependant il y a un titre au monastere de Villers en Brabant qui monstre qu'elle estoit encore en l'année MCCV. femme du Duc Henry. Il est vray que ce Duc parlant d'elle l'appelle sa femme legitime, *legitima consors mea Mathildis*, epithete fort inutile, ce semble, s'il n'y avoit eu rien d'extraordinaire entr'eux. Et cela pourroit faire penser que l'ayant repudiée, & en ayant pris un autre par amour en sa place, comme les Princes le sçavoient bien faire en ces temps-là, il la reprit en suite. Nous en avons un grand exemple en la personne du Roy Philippe Auguste, lequel ayant repudié la Reyne Ingeburge en consequence d'un jugement ecclesiastique peu canonique, espousa Agnes de Meranie, de laquelle il eut deux enfans, & puis marry d'avoir si maltraité sa femme legitime, de laquelle il avoit esté separé pendant huit ans, il la reprit.

Notitia Ecclesiar. Belgii p. 553. 554. Divæus p. 115.

Quoy qu'il en soit de cette seconde femme, voicy ce qui me paroist de certain. Henry I. Duc de Brabant eut sept enfans de Mahault sa premiere femme, assavoir Henry II. Duc de Brabant, Godefroy Sire de Louvain, Marie femme de l'Empereur Otton IV. de ce nom, Marguerite mariée à Gerard Comte de Gueldre & de Zulphen, Alix mariée à Guillaume X. Comte d'Auvergne, Mahault mariée à Florent Comte d'Hollande, & encore une fille qui n'est pas nommée, & dont on ne trouve autre mention que dans l'epitaphe de son pere. Je ne parleray pas en destail de tous ses enfans, mais seulement de l'Imperatrice, non seulement parce qu'elle estoit sœur de la Comtesse d'Auvergne, mais encore parce qu'elle pretendit à la succession de la Comté de Boulogne, laquelle neantmoins fut enfin adjugée à la Comtesse d'Auvergne & à ses enfans.

Marie, qui estoit l'aisnée des filles d'Henry I. Duc de Brabant & de Mahault de Boulogne, fut accordée en l'année MCXCIX. avec Otton IV. Empereur, & estoit pourlors à Aix la Chapelle, & y fut couronnée selon

Godof mon. 5. Pantal. an. 1199.

le tesmoignage de Gilles Moine de l'abbaye d'Orval, lequel a, à mon avis, confondu les temps. Elle estoit alors fort jeune, puisqu'elle n'estoit pas encore nubile en l'année MCCV. comme le Pape Innocent III. nous l'apprend. D'où il est aisé de conclurre que le Moine d'Orval & Christophre Butkens se sont trompez en leur calcul lorsqu'ils ont escrit qu'elle n'avoit que neuf ou dix ans lorsque son mariage fut accordé, estant certain qu'elle n'en pouvoit avoir que six tout au plus.

Ægid. Aureæ Vallis cap 94. 116

Registrum Innoc. III. de negotio imperii epist. 118.

Butkens p. 2048

Estant donc ainsi jeune, il fallut attendre pour la marier qu'elle fust parvenuë à l'aage nubile. Et dautant que la lenteur est d'une tres pernicieuse consequence dans les grandes affaires, principalement en fait de mariage, il arriva que par le long temps qui se passa depuis ce traicté les deux partys, qui avoient à mesnager divers interests politiques, ne penserent plus à l'executer, Otton ayant tourné ses pensées ailleurs, & Henry ne pensant plus à Otton. Ce fut simplement un manquement de parole de part & d'autre, & non pas une repudiation, comme l'Abbé d'Ursperg l'a creu, estant certain qu'Otton & Marie n'estoient pas encore parvenus jusques à l'execution de ce traicté ny jusques à la consommation du mariage. Et supposé mesme, ce qui n'est pas, qu'Otton eust repudié la fille du Duc, ce n'auroit pas peu estre pour cause de parenté, comme Cuspinien l'a pensé, puisqu'ils avoient eu la dispense du Pape pour se marier valablement. Il n'est donc pas vray que ce fut, comme dit Cristophre Butkens, par la faute d'Otton que ce mariage fut differé, puisqu'il y avoit pour le moins autant de faute de la part du Duc que de la part d'Otton. La preuve en est dans les letres que le Pape Innocent III. escrivit pour ce sujećt, dans l'une desquelles escrite au Duc il le blasme de ce qu'au prejudice du traicté de mariage de sa fille avec Otton, lequel avoit esté suivy du serment, il refusoit de luy envoyer sa fiancée, & la vouloit marier à Frideric Roy de Sicile nepveu de Philippe de Suaube esleu Empereur adversaire & competiteur d'Otton, & dans l'autre il mande à Otton qu'il approuve qu'il se marie avec la fille de Philippe, si le Duc de Brabant refuse de luy remettre sa fiancée. Car Otton voyant que le Duc l'abandonnoit & se vouloit liguer avec son adversaire fut conseillé de rompre ses mesures & de le prevenir. On luy proposa pour cet effect le mariage de Beatrix fille de Philippe, laquelle n'avoit que douze ans. Il y consentit, & apres avoir obtenu la dispense du Pape, il la fiança à Wirzbourg en l'année MCCIX. le Dimanche d'apres la Pentecoste. Mais je suis surpris qu'Helmod compte le Duc de Brabant parmy les Princes & Prelats qui furent presents à cette action & à cette ceremonie. Il l'espousa en suite à Northausen en Thuringe en l'année MCCXII. apres la mort de Philippe. Ce mariage ne fut pas de durée, la Princesse estant morte le quatriesme jour de ses nopces, le XIII. jour du mois d'Aoust.

Butkens p. 204.

Registr. de negotio imperii epist. 111. 128.

Ibid. ep. 23. 66.

Odor. Raynald. an. 1208. §. 14.

Godofr. mon. S. Pantal. an. 1209. 1212.

Octo de S. Blasio cap. 51.

Helmold. lib. 7. cap. 19.

Otton estant veuf revint à sa premiere fiancée Marie de Brabant, laquelle il espousa à Maestricht en l'année MCCXIV. au mois de May, quelque temps auparavant la bataille de Bouvines, où l'Empereur fut fort maltraicté, & fut obligé de se retirer assez precipitamment à Coulogne, où il demeura jusques à la feste de Pasques de l'année suivante. Mais parce

Butkens p. 182. 204.

que les troupes de Frederic, qui avoit esté nouvellement esleu Empereur, incommodoient fort les habitans de cette ville par les continueles courses qu'ils faisoient aux environs, ils promirent à Otton, contre lequel on commettoit ces hostilitez, pour l'obliger à se retirer de leur ville, de luy remettre toutes les sommes d'argent qu'il leur devoit. Il se retira donc secretement vers Brunsvic, où l'Imperatrice sa femme desguisée en habit d'homme le suivit quelque temps apres. Il vesquit encore quelques années fort maltraicté de la fortune, & mourut enfin sans posterité au chasteau de Hartesberg en Brunsvic le XXVII. Avril MCCXVIII. & fut enterré en la ville de Brunsvic dans l'Eglise de saint Blaise avec Beatrix sa premiere femme. Sa succession fut receüillie par son frere Guillaume, duquel descendent les Ducs de Brunsvic & de Lunebourg en ligne directe & masculine jusques à present.

L'Imperatrice sa veuve s'en retourna en Brabant, & se retira pendant quelque temps en l'abbaye d'Afflighem, & establit apres sa demeure à Helmont en la campine, terre que son frere le Duc Henry II. luy avoit assignée pour son partage. Elle vesquit long temps en cet estat. Apres la mort de la Comtesse Mahault arrivée, comme je l'ay dit cy devant, en l'année MCCLVII. elle pretendit que sa succession luy appartenoit, & se voyant neantmoins sans enfans, considerant aussi peutestre qu'elle auroit de la peine à la receüillir & à s'y maintenir, elle ceda au commencement
Preuves p. 105. 106. de l'année MCCLVIII. à Henry III. Duc de Brabant son neveu tout le droit qu'elle pouvoit avoir sur la Comté de Boulogne & ses appartenances.

Le temps de son decez est quasi inconnu & fort incertain. Mais il y a bien apparence que la conjecture de Butkens (qui la fait mourir en l'année MCCLX.) est vraye, attendu qu'elle fit un codicille le Mardy avant le Dimanche de la my-caresme MCCLIX. suivant la maniere de compter de ce temps-là, c'est à dire en l'année MCCLX. en commençant l'année au mois de Janvier, comme on fait aujourd'huy. Il y en a qui disent
Brabantia Mariana p. 655. qu'elle est inhumée en l'abbaye de Beinderen de l'Ordre de Cisteaux, qu'elle avoit fondée dans sa seigneurie d'Helmont, & d'autres qu'elle gist en l'Eglise de saint Pierre de Louvain aupres de son pere & de sa mere.

La seconde femme d'Henry I. Duc de Brabant fut une Marie, comme il a esté dit cy dessus. Mais sans nous arrester plus long temps sur les difficultez qui se presentent à ce sujeɛt, nous ne parlerons icy que de la fille du Roy Philippe Auguste; laquelle estoit une tres belle femme, *femina omnium pulcherrima*, comme il est marqué en son epitaphe, qu'on dit estre en l'abbaye d'Afflighem, où elle est enterrée. Elle estoit fille du Roy Philippe Auguste & d'Agnes de Meranie, & fut accordée en l'année MCCII. au Duc de Bretagne Artus fils unique de Geoffroy d'Angleterre Comte d'Anjou & de Constance heritiere de Bretagne. La Princesse estant alors fort jeune, & ne pouvant avoir que cinq ou six ans tout au plus, le mariage ne fut pas accompli, parce que le Prince Artus son accordé fut inhumainement & vilainement tué bientost apres par Jean sans terre Roy
Preuves p. 103. 104. d'Angleterre son oncle. Quatre ans apres elle prit alliance avec Philippe de

de Hainaut Comte & Marquis de Namur frere puiſné de Baudoüin & d'Henry Comtes de Flandres Empereurs de Conſtantinople & fils du Comte Baudoüin IV. & de Marguerite de Flandres ſon eſpouſe. Le traicté de ce mariage eſt de l'année MCCVI. au mois d'Aouſt. Philippe mourut en l'année MCCXII. & fut enterré en l'Egliſe ſaint Aubin de Namur. Enfin Marie fut accordée en l'année MCCXIII. avec Henry I. Duc de Brabant à Soiſſons, où le Roy avoit convoqué une grande aſſemblée de Prelats & grands Seigneurs du Royaume pour deliberer ſur l'entrepriſe d'Angleterre, que le Roy avoit reſoluë, & fut mariée le Lundy apres le Dimanche de *Quaſi modò*. Le Duc ſon mary mourut à Coulogne au mois de Septembre MCCXXXV. & fut inhumé à Louvain en l'Egliſe de ſaint Pierre. Et la Princeſſe ſa femme mourut environ l'année MCCXXVI. ſelon Butkens. Ce qui leveroit entierement la difficulté dont nous avons parlé cy deſſus au ſujet de la ſeconde femme du Duc Henry, s'il eſtoit certain qu'elle eſt morte en l'année que Butkens a marquée. Mais nous voyons au contraire dans ſon epitaphe, ſuppoſé qu'il ne ſoit pas fautif, qu'elle mourut en l'année MCCXXXVIII. le premier jour du mois d'Aouſt. Le voicy tel que Meſſieurs de Sainte-Marthe l'ont imprimé dans la derniere edition de l'hiſtoire genealogique de la Maiſon de France.

Rigord. p. 55.

Odor. Raynald. an. 1213 §. 12. an. 1214. §. 24.

Butkens p. 199.

Maria Philippi Regis filia quondam Philippi Marchionis Namurcenſis & poſtea Henrici Brabanciæ Ducis uxor, femina omnium pulcherrima, hic petiit ſepeliri anno MCCXXXVIII. *Kal. Auguſti.*

Henry eut d'elle deux enfans ſelon Butkens & ſelon ſon epitaphe, aſſavoir Eliſabeth de Brabant mariée à Thierry VI. Comte de Cleves, & Marie morte ſans poſterité. Mais Baudoüin d'Aveſnes eſcrit qu'il n'eut qu'une fille de ſon mariage avec la fille de Philippe Auguſte.

Ayant expliqué au mieux qu'il m'a eſté poſſible la poſterité du Duc Henry, qui eſtoit beau pere du Comte d'Auvergne, il faut monſtrer en peu de mots comment la Comté de Boulogne, qui appartenoit aux proches parents de Mahault Comteſſe de Boulogne mariée en premieres nopces à Philippes de France, & en ſecondes nopces à Alphonſe Prince de Portugal, qui fut depuis Roy, eſt tombée en la maiſon d'Auvergne. Je n'entreprendray pas de deſduire icy le droit des partyes. Cela n'eſt pas de mon ſujet, & me meneroit trop loin. Il me ſuffit de monſtrer comment cette grande ſeigneurie fondit dans la maiſon d'Auvergne.

Mathieu d'Alſace & Marie Comteſſe de Boulogne ſa femme eſtant morts, & leurs filles Ide & Mahault ayant eſté mariées, l'aiſnée à Renaud Comte de Dammartin, & la cadete à Henry I. Duc de Brabant, il fallut partager entr'elles la ſucceſſion de la maiſon de laquelle elles eſtoient iſſuës. Nous ne ſçavons pas ce qui ſe paſſa ſur ce ſujet dans les premieres années de leurs mariages. Nous ſçavons ſeulement qu'il fut paſſé en l'année MCCIV. à Vernon, où le Roy Philippe Auguſte eſtoit alors, une tranſaction entre Renaud & Henry, par laquelle Henry ceda à Renaud & à ſes heritiers toute la Comté de Boulogne & tout ce qu'il pouvoit

Preuves p. 104.

demander du chef de sa femme en cette grande seigneurie en deça la mer d'Angleterre moyennant six cens livres Parisis de rente que ledit Renaud & ses heritiers seroient tenus de luy assigner, payables par les mains du Roy & de ses heritiers. Bien entendu neantmoins qu'à l'esgard des biens situez en Angleterre, ils travailleroient de concert à les recouvrer, & qu'ils demeureroient à celuy qui les recouvreroit, sans que l'autre y put rien pretendre, si par son refus ou par sa negligence il n'avoit pas contribué à les recouvrer. Les choses demeurerent en cet estat tant qu'il y eut une heritiere de Boulogne sans contestation. Mais enfin cette grande terre estant demeurée vacante par la mort sans enfans de Mahault fille du Comte de Dammartin, il estoit sans difficulté que sa succession devoit revenir aux enfans de Mahault Duchesse de Brabant, qui estoit tout ce *Hist. de Chastillon p. 120. 121. 122.* qui restoit de la maison de Boulogne. Il y avoit bien des pretendans, cette Duchesse ayant laissé sept enfans, parmy lesquels estoit Alix Comtesse d'Auvergne. Il est bien evident qu'elle n'y avoit pas plus de droit que ses freres & que ses sœurs. Mais dautant qu'outre ses pretentions *Preuves de Butkens p. 75.* natureles elle exerçoit encore les droits d'Henry III. Duc de Brabant son neveu, lequel par accumulation de droit estoit donataire de ceux de *Preuves p. 105.* l'Imperatrice sa tante sœur de la Comtesse d'Auvergne, & les avoit cedez avec les siens à son cousin Robert V. Comte d'Auvergne moyennant la somme de quarante mil livres, l'affaire fut terminée en sa faveur, en sorte que la Comté de Boulogne a tousjours demeuré depuis en la maison d'Auvergne jusques à ce que le Roy Louis XI. l'acquit de Bertrand seigneur de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne, comme nous le dirons en son lieu.

Preuves p. 105. Cela fut ainsi resolu vers la fin de l'année MCCLX. comme il paroit par les letres de Guy d'Auvergne Prevost de l'Isle en Flandres frere de Robert, & est encore confirmé par letres du mesme Robert données à Falebeke en l'année MCCLXI. le Mardy apres la Purification. Le Duc Henry mourut incontinent apres, estant marqué dans son epitaphe qu'il mourut le dernier jour du mois de Fevrier de cette mesme année.

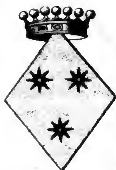
Preuves p. 105. Le payement des quarante mil livres ne fut pas fait si tost, y ayant dans les registres du Parlement un arrest de l'an MCCLXXV. contenant compromis sur ce suject entre le Duc de Brabant & le Comte *Preuves p. 763.* de Boulogne. Mais enfin cette affaire fut finie en l'année MCCLXXXVI.

A cette occasion M. Justel fait remarquer la mesprise de M. Du Tillet, qui a creu que Guillaume X. Comte d'Auvergne n'avoit eu qu'une fille, laquelle il dit avoir esté femme d'un Comte de Boulogne imaginaire. Il observe en suite que cette erreur est procedée de ce que M. Du Tillet a ignoré que ce Comte Guillaume a laissé deux filles & quatre fils, dont l'aisné fut Robert V. qui luy succeda en la Comté d'Auvergne, & recüeillit la Comté de Boulogne du chef de sa mere, & est le premier qui joignit ces deux Comtez ensemble.

Preuves p. 106 J'adjousteray icy pour conclusion de ce chapitre que le Comte de Boulogne avoit sa cour de Pairs, son Seneschal, son Connestable. Cela est justifié par un jugement solemnel rendu en cette cour en l'année

MCCCXXI. au ſujeᵭ d'un vaſſal du Comte de ſaint Paul ſoupçonné d'avoir commis un meurtre. Il y eſt dit que le Comte de ſaint Paul eſtoit ſouſmis à Monſeigneur de Boulogne, c'eſt à dire, que la Comté de ſaint Paul eſtoit mouvante de la Comté de Boulogne, comme M. Du Puy le fait voir clairement dans ſon traiᵭé des droits du Roy ſur pluſieurs Eſtats, & comme on le demonſtra dans un livre imprimé en l'année MDCXXVII. dans lequel l'auᵭeur fait voir que le Roy eſt ſeigneur ſouverain de la Comté de ſaint Paul à cauſe de la Comté de Boulogne, laquelle le Roy Louis XI. acquit de Bertrand ſeigneur de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, comme nous l'avons desja dit un peu plus haut. Nous rapporterons une illuſtre preuve de cette mouvance au chapitre XXIV. *Preuves p. 136.*

BAFFIE.
D'or à trois molettes de sable.

Robert V. Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XXII.



TOUT ce que nous venons de dire au chapitre precedent nous apprend à quel titre Robert adjouſta la qualité de Comte de Boulogne à ſes autres qualitez, ſans qu'il ſoit beſoin d'en parler icy plus amplement.

En l'année MCCXLIX. il termina par une tranſaᵭion les differents qu'il avoit avec le Seigneur de Bourbon touchant les mouvances des Seigneurs du pays de Combraille, partye deſquels relevoient du Comte d'Auvergne, & d'autres du ſeigneur de Bourbon. Cette tranſaᵭion fut faite par la mediation du bienheureux Philippe Berruyer Archeveſque de Bourges, auquel le Roy en avoit donné la commiſſion. Le Comte fut conſervé dans le droit de garde des Egliſes d'Evau & de Chambon, comme en avoient joüy avant luy les ſeigneurs de Chambon, auſquels il avoit ſuccedé. Il y fut en ſuite maintenu par arreſt du Parlement de l'année MCCLXXVII. par lequel il fut dit qu'il avoit toute *Preuves p. 107.* *Preuves p. 110.*

ſorte de juriſdiction ſur les vaſſaux du Prevoſt & du convent d'Evau. Et cependant je trouve un arreſt de l'année precedente, par lequel la garde du monaſtere d'Evau ſis en la Baronnie de Combraille appartenant au Comte de Boulogne eſt adjugée au Roy avec toute juſtice.

Preuves p. 108. Par autre tranſaction paſſée en l'année MCCLI. avec Alix de Brabant ſa mere lors femme d'Arnoul de Weſemale elle luy donna à perpetuité la terre que le Duc de Brabant ſon pere luy avoit donnée lorſqu'elle fut mariée au Comte d'Auvergne & la terre qu'elle avoit en Auvergne, c'eſt à dire, la terre que le Comte d'Auvergne luy avoit aſſignée pour ſon doüaire. A l'eſgard des biens qu'elle avoit en Haſbagne, en la Comté de Duras, mouvans de l'Eveſque de Liege, elle promit à ſon fils qu'elle feroit en ſorte que les Eſchevins & les habitans des lieux luy fairoient le ſerment de fidelité comme à leur ſeigneur. Pour ce qui eſt de la terre que le Comte de Los heritier de ſon premier mary luy conteſtoit, qui eſtoit ſans doute celle de ſon doüaire, elle en fit don à ſon fils, à la charge d'en faire la pourſuite à ſes deſpens.

Preuves p. 109. L'année ſuivante le Comte Robert joint avec la nobleſſe d'Auvergne porta ſa plainte à Alphonſe Comte de Poictiers & de cette portion de la Comté d'Auvergne qu'on appelloit la Terre d'Auvergne, dont le Roy ſaint Louis avoit fait don à ſon frere, de ce qu'au prejudice de leurs franchiſes & uſages les Officiers du Roy avoient pris connoiſſance du differend qui eſtoit entre le Comte & l'Eveſque de Clairmont ſans le conſentement & la volonté du Comte. Ce qu'ils diſent eſtre contraire à leurs couſtumes & uſages, & demandent d'y eſtre maintenus. Il s'agiſſoit entre l'Eveſque & le Comte des chaſteaux de Mauzun & de Louzoux & autres biens poſſedez par l'Eveſque, leſquels le Comte pretendoit luy appartenir comme heritier Preuves p. 109. de ſon pere. Sur quoy il y eut en l'année MCCLIV. une tranſaction, de laquelle furent mediateurs Raoul Comte de Geneve, Arbert de la Tour dit le jeune ſeigneur de la Tour du Pin, & Guillaume ſeigneur de Baffie, qui eſtoit apparament le beau pere du Comte. La tranſaction porte que les chaſteaux de Mauzun & de Louzoux avec toutes leurs appartenences & dependences demeureront perpetuelement à l'Eveſque, & que l'Eveſque quittera au Comte toutes les pretentions qu'il ſe diſoit avoir au chaſteau d'Iſſandolanges & ſes appartenences, qu'il faira valoir au Comte quatre-Preuves p. 110. 762. vingt livres de rente monnoye de Clairmont par chaſcun an. L'Eveſque ratifia encore ce traicté par acte paſſé le Lundy apres l'Epiphanie MCCLVI. & le Pape Alexandre IV. rend teſmoignage que l'Eveſque & le Comte eſtoient pourlors accordez.

Le Comte Robert avoit en ce temps-là quelque groſſe affaire ſur les bras. Car ayant encouru la ſentence d'excommunication ſur ſa perſonne & d'interdict ſur ſes terres pour avoir mis en priſon Imbert de la Tour Chanoine de Paris, qui ſe diſoit pourveu de l'abbaye de ſaint Germain Lambron, laquelle le Pape avoit conferée à Guy d'Auvergne frere du Comte, comme nous l'avons dit cy devant, & ce cas eſtant un cas reſervé au Pape, pour lequel il eſtoit en ce temps là neceſſaire de faire voyage vers la Cour du Pape pour en obtenir l'abſolution, il fit repreſenter au Pape Alexan-

dre IV. qu'il luy estoit impossible de faire ce voyage ***propter capitales inimicitias quas habet.*** La preuve de ce fait est au Tresor des Chartes de Turenne.

Cependant le decez d'Henry d'Auvergne frere du Comte estant survenu, Guillaume son frere pretendit qu'estant son heritier testamentaire, toute sa succession luy appartenoit. Ce que le Comte contestoit. Ils se remirent tous deux sur ce differend au jugement de Guy d'Auvergne Prevost de l'Isle leur frere, qui les accommoda en l'année MCCLVIII. *Preuves p. 95.*

En l'année MCCLXII. à la Pentecoste, qui fut cette année le XXVIII. May, le Roy saint Louis accompagné de presque toute la noblesse de son royaume se transporta à Clairmont en Auvergne, où fut celebré le mariage de Philippe le Hardy son fils avec Isabeau fille de Jacques I. Roy d'Arragon. Ce mariage avoit esté projetté dez l'an MCCLVII. y ayant au Tresor des chartes de France à Paris une procuration du Roy Jacques pour le traicter datée du mois de Mars de cette année. Il fut accordé en suite à Corbeil sur Seine, où ce Roy se rendit, le cinquiesme jour du mois de May MCCLVIII. dans le mesme temps que le Roy saint Louis ceda par un traicté separé au Roy d'Arragon la souveraineté de la Catalogne & du Roussillon. En suite le Roy d'Arragon estant de retour en son royaume, il confirma ces deux traictez par letres données à Barcelone le XVI. Juillet ensuivant. Et dautant que Philippe & Isabeau estoient parents du tiers au quart, on s'adressa au Pape Alexandre IV. pour obtenir la dispense dont ils avoient besoin pour se marier, laquelle il leur accorda l'année suivante. Le mariage fut pourtant differé jusques en l'année MCCLXII. & peu s'en fallut qu'il ne fust rompu par l'occasion que je vais rapporter. Le Roy saint Louis, comme nous l'apprenons d'une letre à luy escrite par le Pape Urbain IV. donnée au public par M. Du Chesne & par Odorico Rinaldi, se transporta pour la celebration de ce mariage quasi à l'extremité de son royaume, ***regni quasi partes ultimas***, c'est à dire, à Montpeslier, comme il avoit esté convenu; où ayant appris que le Roy d'Arragon y avoit marié tout nouvelement son fils aisné avec la fille de Mainfroy Roy de Sicile ennemy declaré de l'Eglise, il se despartit du traicté de mariage de son fils avec la fille du Roy d'Arragon, disant qu'il ne vouloit avoir aucune alliance ny par luy ny par les siens avec des excommuniez ennemys de l'Eglise. De quoy le Pape le loüa extremement. Le traicté fut donc interrompu, & le Roy reprit le chemin de Paris par l'Auvergne, qui est le chemin le plus court. Les raisons d'Estat l'emportant neantmoins sur la delicatesse de saint Louis, le mariage fut enfin celebré à Clairmont. Au reste il est fort estonnant que les historiens de ce temps là ayent esté si negligents que de n'avoir rien laissé par escrit de ce qui se passa à Montpeslier & à Clairmont en cette grande action, ny parlé d'aucune des personnes qui estoient en grand nombre à la suite du Roy.

Annales de Arragon lib. 3. cap. 56.
To. XII. Spicil. p. 586.
Duchesnius to. IV. p. 865
Odor. Raynald an. 1262. § 17.

Apres que cette grande ceremonie eut esté accomplie & que le Roy eut repris le chemin de France, il y a lieu de croire que le Comte Robert, que je trouve avoir esté à Boulogne au mois de Janvier de l'année suivante, se mit à sa suite. Il y a titre daté à Boulogne le Lundy avant la *Preuves p. 110.*

ſaint Vincent MCCLXIII. par lequel il reconnoiſt devoir ſix mil livres Pariſis à Guy de Chaſtillon II. du nom Comte de ſaint Paul mary de Mahault de Brabant couſine germaine du Comte d'Auvergne. Je dois faire remarquer icy que ce Comte s'intitule ſimplement dans ce titre Robert d'Auvergne Comte de Boulogne, ſans prendre la qualité de Comte d'Auvergne, comme s'il avoit voulu apprendre par là à ſes deſcendans que le nom de la maiſon eſtoit d'Auvergne & qu'ils ne devoient pas le quitter pour celuy de Boulogne. En quoy il avoit dautant plus de raiſon que le nom de Boulogne pris par ſa poſterité a fait tomber dans l'erreur quelques eſcrivains modernes, leſquels ont eſtimé que la maiſon d'Auvergne eſtant tombée en quenoüille par la mort de Guillaume X. ſans enfans maſles, elle fondit en celle des Comtes de Boulogne par le mariage de l'heritiere de Guillaume mariée à un Robert Comte imaginaire de Boulogne; cette erreur eſtant provenuë, comme M. Juſtel l'a tres bien obſervé, de ce que ces eſcrivains ont ignoré que le Comte Guillaume laiſſa deux filles & quatre fils, dont l'aiſné fut Robert V. qui luy ſucceda en la Comté d'Auvergne & recueillit la Comté de Boulogne à luy devoluë comme fils d'Alix de Brabant & en vertu du traicté fait avec Henry III. Duc de Brabant ſon couſin germain, comme il a eſté dit au chapitre precedent.

En l'année MCCLXXIV. le Pape Gregoire X. eſtant à Lyon, où il avoit convoqué & où il tint le Concile general de l'Egliſe univerſele, Robert de Kylewardeby Archeveſque de Cantorbery ayant paſſé la mer pour y venir, le Seneſchal & autres Officiers du Comte eſtablis à Boulogne & au port de Wiſſant ſaiſirent tous ſes effets, faute par luy d'avoir payé les droits deus pour le paſſage, auſquels l'Archeveſque ſe diſoit n'eſtre pas tenu. Enfin eſtant arrivé à Lyon, il en porta ſa plainte au Pape, qui commit l'Auditeur general de la chambre pour connoiſtre de ce differend. Sur ces entrefaites il fut propoſé de l'accommoder. A quoy les parties, qui eſtoient à Lyon, conſentirent. Ils firent un compromis en la perſonne du Cardinal Ottobon, qui fut depuis Pape Adrien V. du nom. Ce Cardinal ayant bien examiné cette affaire, & y ayant fait toutes les reflexions qu'il y falloit faire, ordonna par ſa ſentence renduë le XIV. Juin que le Comte fairoit rendre à l'Archeveſque ou à ſon deputé tout ce qui luy avoit eſté pris à Boulogne & à Wiſſant, qu'en ſuite de cela l'Archeveſque luy fairoit payer ſans aucun retardement les droits deus pour le paſſage de Wiſſant, & que neantmoins l'Archeveſque ny ſes gens ne payeroient doreſenavant aucuns droits de paſſage à Wiſſant pendant le cours de ſa vie. Ce qui fut ainſi ſtatué pour obvier aux inconveniens qui pouvoient arriver & pour eſtablir une parfaite union & amitié entre l'Archeveſque & le Comte. Bien entendu neantmoins qu'à cauſe de cette exemption l'Archeveſque ſeroit tenu de payer au Comte ou à ſes Officiers vingt marcs ſterlings. Et à l'eſgard des Officiers du Comte qui avoient fait l'inſulte à l'Archeveſque, il fut dit que la premiere fois que l'Archeveſque paſſeroit par là ils ſe preſenteroient devant luy pieds & teſte nuds, leurs ceintures liées à l'entour de leurs cols, & luy demanderoient pardon à genoux. Cet Archeveſque, qui avoit eſté religieux de l'ordre de ſaint Dominique, fut fait Cardinal

Preuves p. 113.









par le Pape Nicolas III. au mois de Mars MCCLXXVIII. & estant mort à Viterbe en l'année MCCLXXX. il fut enterré dans l'Eglise du convent de son Ordre.

Le Comte Robert V. espousa Eleonor de Baffie fille de Guillaume dit le vieil seigneur de Baffie en Auvergne & de N. de Forez, laquelle estoit fille de Guy III. Comte de Forez & d'une Dame appellée Asiurane dans un titre de l'an MCCXLIV. qui est au Tresor des chartes de France à Paris. Ce que je remarque expressement icy, parce que de ce mariage de Guy III. & d'Asiurane il ne provint qu'une fille dont on ne sçait pas le nom, mariée à Guillaume de Baffie. Apres la naissance de cette fille le Comte Guy son pere repudia Asiurane, & prit une autre femme, laquelle fut mere de Guy IV. Comte de Forez & de Nevers. Ce qui fut cause d'un grand procez entre Guy V. & Guillaume de Baffie le jeune cousins germains, lequel fut terminé en l'année MCCXLIV. par la mediation du Roy, qui regla leur differend par une transaction. D'où il est aisé de conclurre que la Dame de Baffie n'estoit pas fille de Renaud Comte de Forez & d'Isabeau de Beaujeu. Au reste je diray icy en passant qu'outre le lieu de Baffie en Auvergne, il y en a un de mesme nom en Haynaut pres de l'abbaye de Cambron. *Preuves p. 115. 116.* Hist. Camber. par. 2. p. 42.

Robert fit son testament au mois de Janvier MCCLXXVII. par lequel il ordonna, entre autres choses, que son corps fust enterré dans le tombeau de ses ancestres en l'abbaye du Bouschet, où nous apprenons du testament de Robert VI. son fils qu'il fut enterré. Sa femme Eleonor fit le sien au mois de Janvier MCCLXXXVI. par lequel elle ordonna sa sepulture au convent des Cordeliers de Clairmont, où elle repose avec deux de ses enfans sous un beau sepulcre relevé à costé du grand autel. Je ne sçay si on peut avancer qu'elle mourut le XII. Janvier, son anniversaire estant marqué à ce jour là dans l'ancien Obituaire de l'Eglise cathedrale de Clairmont, & son testament ayant esté fait le Mercredy d'apres les Roys, c'est à dire le huictiesme jour de Janvier. A l'esgard de son mary, on ne trouve ny l'année ny le jour de son decez. Mais il y a grande apparence qu'ayant fait son testament l'onziesme Janvier MCCLXXVII. il est mort le XVII. jour du mesme mois, estant marqué dans un ancien Obituaire de l'Eglise de Brioude que Robert Comte de Boulogne mourut ce jour là. *Preuves p. 114.* *Preuves p. 117. 120.* *Origines de Clairmont p. 306.*

Enfans de Robert V. Comte d'Auvergne & de Boulogne & d'Eleonor de Baffie sa femme.

GUILLAUME XI. COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui aura son chapitre.

ROBERT VI. du nom COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui continua la posterité.

GODEFROY D'AUVERGNE nommé avec Guy d'Auvergne son frere dans le testament du Comte Robert leur pere, qui ordonna qu'ils fussent d'Eglise, & dans celuy de leur mere, qui ne leur prescrit rien sur leur estat, comme elle ne pouvoit pas le faire, se contentant d'ordonner *Preuves p. 114. 117. 120. 132.*

qu'au cas qu'ils mouruſſent ſans enfans, les biens qu'elle leur legue reviendroient à ſon heritier univerſel. Godefroy ſuivit d'abord la deſtination que ſon pere avoit faite de luy dans ſon teſtament, y ayant un titre de l'an MCCLXXXVIII. où il eſt appellé Clerc. Mais il quitta ce genre de vie apres avoir fait ſes eſtudes, & ayant pris l'eſpée, il fut tué à la bataille de Courtray en l'année MCCCII.

Preuves p. 145. GUY D'AUVERGNE ſeigneur de Boutonnargues, nommé avec ſes freres dans un titre de l'an MCCLXXVII. & dans le teſtament du Comte Robert VI. ſon frere. Il ſuivit la diſpoſition que ſon pere avoit faite de luy dans ſon teſtament. Car il fut d'Egliſe, & fut eſleu Eveſque de Tournay en l'année MCCC. apres la mort de Jean de Waſſoigne. Il aſſiſta en l'année MCCCXVII. au Concile tenu à Senlis contre Pierre de Latilli Eveſque de Chaalons ſur Marne accuſé d'avoir empoiſonné le Roy Philippe le Long & Jean de Chaſteauvillain ſon predeceſſeur. En l'année MCCCXVIII. le Pape Jean XXII. ayant envoyé un Legat en Flandres pour y moyener la paix entre le Roy & les Flamans, ce Legat, appellé Joſſeaume de Jean, eſtant arrivé à Tournay commit noſtre Guy Eveſque du lieu pour faire ſçavoir ſon arrivée au Comte de Flandres. Mais l'Eveſque n'ayant pas voulu ſe charger de cette commiſſion, le Legat luy envoya deux Cordeliers, leſquels furent mis en priſon par ordre du Comte. Enfin il fut transferé à l'Eveſché de Cambray environ l'an MCCCXXX. & mourut en l'année MCCCXXXVI. avant le mois de Septembre, aagé de plus de quatre-vingt ans. J'avertiray icy en paſſant le lecteur qu'il y a une faute dans les annales eccleſiaſtiques d'Odoric Rinaldi, qui dit que le Pape Clement V. eſcrivit au Clergé de Cambray en l'année MCCCXIII. pour faire recevoir Guy Eveſque de Cambray, quoyqu'il n'euſt pas encore preſté le ferment à l'Empereur, attendu que l'Empire eſtoit vacant, l'Empereur Henry VII. n'ayant pas encore eſté couronné à Rome. Car outre que Guy n'eſtoit pas encore Eveſque de Cambray, & ne le fut de long temps apres, il eſt certain qu'Henry VII. avoit eſté couronné Empereur à Rome l'année precedente.

Vitæ Papar. Avenion. p. 114. Gaguinus lib. 8. Meyer. an. 1318.

Preuves p. 111. MAHAULT D'AUVERGNE mariée en l'année MCCXCI. avec Eſtienne IV. du nom ſeigneur du Mont ſaint Jean en Bourgogne, grande & bonne maiſon. Je ne m'attacheray pas à en deſduire icy la genealogie, laquelle a eſté aſſez exactement expliquée par M. Du Cheſne dans l'hiſtoire de la maiſon de Vergy. Je me contenteray de faire remarquer qu'Eſtienne IV. eſtoit fils d'Eſtienne III. & petit fils de Guillaume II. ſeigneur du Mont ſaint Jean, de Saumaiſe, & de Vergy en partie, lequel avoit eſpouſé la fille & heritiere de Guillaume des Barres frere uterin de Simon Comte de Montfort ſeigneur de la Ferté Aaleps en Beauſſe, le meſme lequel en l'année MCLXXXVII. eſt appellé Comte de Rochefort par Rigord, & eſt fort loüé dans l'ancien Obituaire de l'Egliſe Noſtre Dame de Paris, où il eſt appellé *vir nobilis, Miles ſtrenuiſſimus.* Guillaume II. eut deux fils & une fille de cette Dame, Guillaume III. Eſtienne II. & une fille mariée à Anſeau de Trainel Conneſtable de Champagne, & mourut en l'année MCCXVII. en Angleterre, où il eſtoit allé faire la guerre

Hiſt. Albig. cap. 72.

Necrolog. Eccleſiæ Pariſ. IV. Kal. April.

guerre avec le Prince Loüis fils du Roy Philippe Auguste. Guillaume III. fut marié en l'année MCCXXXIX. avec Marguerite de Bourgogne fille d'Hugues IV. Duc de Bourgogne, & mourut quelques années apres sans enfans. Ainsi son frere Estienne II. luy succeda ez seigneuries du Mont saint Jean & de Saumaise environ l'an MCCLVI. & fut aussi de par sa mere seigneur de la Ferté Aleps. Il eut d'une femme appellée Mahault Estienne III. seigneur du Mont saint Jean & de Saumaise pere d'Estienne IV. mary de Mahault d'Auvergne, lequel par son testament fait en l'année MCCCXXXIII. donna son chasteau & terre de Saumaise à Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre frere d'Eudes IV. Duc de Bourgogne. J'adjousteray icy ce que je n'ay pas voulu dire un peu plus haut, pour ne pas interrompre le fil du discours, qu'Estienne II. vendit en l'année MCCLIX. la Ferté Aleps au Roy saint Loüis pour trois cens livres de rente perpetuele sur le Temple, où estoit en ces temps là le Tresor royal. Or je trouve que peu de temps apres Philippe de Montfort estoit seigneur de la Ferté Aleps. Ce qu'il est difficile d'adjuster avec ce qu'a avancé M. Du Puy que cette terre est desormais demeurée dans la maison royale apres l'acquisition qu'en fit le Roy saint Loüis. Au reste cette Mahault est la premiere personne de la maison d'Auvergne qu'on trouve avoir pris le surnom de Boulogne.

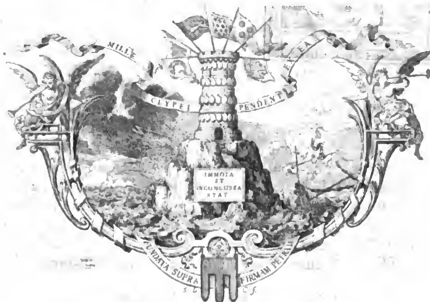
Preuves de l'hist. des Ducs de Bourgogne p. 120.

Preuves de l'hist. de Vergy p. 171. 172.

Droits du Roy p. 829.

MARIE D'AUVERGNE religieuse à Fontevrauld en l'année MCCLXXXVI. comme il conste d'un titre de cette année là qui est au Tresor de Turenne. Il est marqué dans l'Obituaire de Fontevrauld qu'elle estoit fort jeune lorsqu'elle se fit religieuse & qu'elle mourut le premier jour de Decembre.

Preuves p. 121. 122.



BEAUJEU. *D'or au lyon de sable chargé d'un lambel de gueules de six pieces.*





Guillaume XI. Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XXIII.



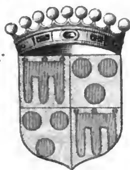
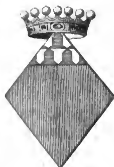
NCORE qu'il ne puisse pas estre revoqué en doute que ce Comte n'ait esté fils de Robert V. qui l'appelle son fils aisné dans son testament & dans le traicté de mariage passé avec une des filles de Faucon de Montgascon, il se trouve neantmoins si peu de chose de luy que je suis bien empesché à prouver qu'il a esté Comte d'Auvergne. Il n'y a qu'un seul endroit où il soit appellé Comte, c'est à dire un arrest du Parlement de l'an MCCLXXVI. par lequel fut jugé le procez qui estoit entre le Prevost d'Evau en Combraille & Guillaume Comte de Boulogne pour raison de la garde de ce monastere, laquelle le Comte pretendoit luy appartenir.

Preuves p. 114. 122. *Preuves p. 125.*

Paradin a avancé qu'une des filles d'Humbert V. de ce nom seigneur de Beaujeu espousa le Comte de Boulogne. Ce qui a paru si difficile à adjuster à M. Du Chesne qu'il s'est porté à conjecturer que c'estoit peutestre la mesme qui fut mere de Foulques seigneur de Montgascon, ayant trouvé qu'il estoit fils d'une de Beaujeu. Mais cela ne peut pas estre, attendu que Beatrix de Beaujeu mere de Faucon estoit morte avant l'année MCCLV. comme nous le voyons dans le testament de Robert de Montgascon son mary pere de Foulques. Cependant M. Justel n'a pas fait difficulté d'escrire que cette fille de Beaujeu avoit espousé le Comte Guillaume dont nous parlons icy.

Hist. de Bourgogne p. 454. *Preuves p. 124.*

Preuves p. 144. Il est enterré en l'abbaye du Bouschet, à laquelle il fit un legs dont son frere Robert VI. fait mention dans son testament.

MONT-GASCON. *De gueules au chef de vair.*

Robert VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XXIV.



E ſecond fils du Comte Robert V. ſucceda à ſon frere Guillaume mort ſans enfans en l'année MCCLXXVII.

Son mariage avoit eſté accordé du vivant de ſon pere avec une des filles de feu Faucon de Montgaſcon & d'Iſabeau de Ventadour. Robert ſeigneur de Montgaſcon pere de Faucon avoit eſté marié deux fois. Sa premiere femme fut Beatrix de Beaujeu, de laquelle il eut ce Faucon. La ſeconde fut Iſabeau de Chaſtillon en Bazois Dame de Jaligny, laquelle eſtoit enceinte en l'année MCCLV. lorſque ſon mary fit ſon teſtament, & ſe maria apres ſon decez avec Guy de Chaſteauvillain ſeigneur de Luzy, & en troiſieſmes nopces avec Robert III. Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne. Faucon de Montgaſcon eſpouſa apres l'année MCCLXIII. Iſabeau de Ventadour fille d'Ebles Vicomte de Ventadour & de Dauphine de la Tour d'Auvergne ſa femme, & non pas Iſabeau de Mello fille de Guillaume de Mello I. du nom ſeigneur de ſaint Priſc, comme M. Du Bouchet l'a avancé. Du mariage de Faucon avec Iſabeau de Ventadour il provint deux filles, aſſavoir Beatrix, qui fut mariée à noſtre Comte Robert, & Maurs ou Mahault mariée en premieres nopces à Eudes ſeigneur de Tournon, qui teſta en l'année MCCXCII. comme on le voit dans le tome ſecond des maſures de l'Iſle-Barbe, & depuis à Guillaume de Bourbon ſeigneur de Beçay. Le contract de mariage du Comte Robert & de Beatrix de Montgaſcon eſt du Mardy apres l'octave de Paſques MCCLXXIV. & la celebration en l'année MCCLXXIX. Elle porta au Comte Robert les ſeigneuries de Montgaſcon, Ennezac, Joze, Montredon, Pontgibaud, les Granges, Margeride, & autres terres.

Preuves p. 124. 125.

Hiſt. de Chaſteauvillain p. 62.

Hiſt de Courtenay p. 359.

Preuves p. 126. 129. 130.

Preuves p. 124.

Preuves p. 127.

En ce temps là le royaume de Sicile eſtant, pour ainſi dire, litigieux

entre Charles d'Anjou, auquel le Pape en avoit donné l'investiture, & Pierre d'Arragon, qui pretendoit qu'il luy appartenoit par droit de succession à cause de Constance fille de Mainfroy Roy de Sicile sa mere, il arriva que le Prince de Salerne fils aisné du Roy Charles estant venu en France en l'année MCCLXXXII. pour demander du secours contre l'Arragonnois, il emmena belle compagnie & beaucoup de noblesse avec luy, & principalement Pierre Comte d'Alençon frere du Roy Philippe le Hardy, Robert Comte d'Artois son neveu, Robert Comte de Boulogne, Jean Comte de Dammartin, & Othelin Comte de Bourgogne. Estant de retour avec cette belle compagnie auprez du Roy Charles son pere, qui le fit chef d'une armée navale avec defense de ne hazarder rien jusques à nouvel ordre, il donna neantmoins bataille à l'Admiral de l'Arragonnois Roger de Loria grand Capitaine. Cet Admiral, qui en sçavoit plus que le Prince de Salerne, remporta une victoire signalée, fit plusieurs prisonniers, & entr'autres le Prince & Robert Comte de Boulogne au rapport de frere Jean d'Aucy.

To. XI. Spicil. p. 572.

Gio. Villani lib. 7. c. 92. Nic. Specialis lib. 2. cap. 11.

Jeanne de Chastillon Comtesse de Blois estant morte sans enfans en l'année MCCXCI. & sa succession ayant esté partagée entre ses proches, Guy de Chastillon grand Bouteiller de France eut pour sa part la Comté de saint Paul. Ce qui fut fait ainsi avec le consentement & auctorité de Robert Comte de Boulogne & d'Auvergne, lequel investit iceluy Guy de la Comté de saint Paul comme fief mouvant de la Comté de Boulogne, comme nous l'avons desja remarqué cy dessus page 66. en traictant de la Comté de Boulogne, le propre jour de Pasques MCCXCII.

Preuves p. 136. M. Du Puy dans le traicté des droits du Roy p. 322. 323.

En l'année MCCXCVII. le Roy Philippe le Bel estant allé en Flandres avec une armée de soixante mil hommes contre le Comte Guy de Dampierre, il y fut suivy par une tres grande quantité de grands Seigneurs, parmy lesquels est nommé Robert Comte de Boulogne.

Meyer. an. 1297.

En l'année MCCXCIX. il y eut un grand procez au Parlement entre le Comte de Boulogne & l'Abbé & convent de saint Willemer dans le Boulenois pour raison de la garde de ce monastere, laquelle le Comte disoit luy appartenir comme fondateur & seigneur superieur. Au contraire les Moines pretendoient que leur monastere avoit esté fondé en franc aleu, & qu'ils ne relevoient que du Roy, qu'ils disoient estre leur gardien. Les Officiers du Roy tenoient le party des Moines. Ce nonobstant il fut declaré par arrest contradictoire donné au mois de Decembre MCCXCIX. que la garde de cette abbaye appartenoit au Comte de Boulogne. Ce monastere fut sousmis à l'Abbé de Clugny par le Pape Paschal II. & s'appelle aujourd'huy Samer.

Preuves p. 137.

Bullar. Clun. p. 35.

En l'année MCCCI. le Roy Philippe le Bel, apres avoir forcé les Flamans à se repentir de leurs entreprises contre son auctorité, s'en alla les visiter en belle compagnie, & auparavant de reprendre le chemin de France, il establit en ce pays là ses Lieutenans generaux & Gouverneurs Jacques Chastillon seigneur de Leuse & Robert Comte de Boulogne. J'ay tiré ce fait des annales de Meyer.

En l'année MCCCII. la Flandre estant derechef fort agitée par les di-

verses factions qui s'y estoient formées & par le mescontentement que les peuples recevoient des Officiers du Roy, enfin l'affaire en vint à un tel poinct qu'il fallut leur livrer bataille. C'est la fameuse journée de Courtray en l'année MCCCII. au mois de Juillet. Il y eut quantité de grands Seigneurs tuez au nombre de plus de deux cens. On dit que Louis Comte de Clairmont, le Comte de saint Paul, & celuy de Boulogne s'enfuirent. Ce qui leur fut une grande honte & un grand reproche dans le royaume. Mais un aucteur de la vie du Roy Philippe le Bel MS. cité par Belleforest dit le contraire & maintient qu'ils combattirent vaillament & se sauverent enfin de la bataille ne pouvant fendre la presse, & voyant tout le camp en deroute apres la mort des principaux chefs de l'armée. Godefroy de Boulogne frere du Comte de ce nom y perdit la vie.

Gio. Villani. lib. 8. cap. 56. Gaguin. lib. 7.

En l'année MCCCIII. le Comte Robert donna à l'Eglise de Nostre Dame de Boulogne quarante cinq livres de rente, qui n'estoit pas une petite somme en ce temps là, à prendre sur la Vicomté de Boulogne, avec quelque portion de dixmes dans la parroisse de Wissant, & le domaine de Parent. Ce qui fut confirmé par le Comte Guillaume XII. son petit fils.

Hist. de N. D. de Boulogne de M. l. Roy p. 78.

En l'année MCCCIV. il fut le Mardy XVIII. Aoust avec le Roy à la bataille de Mont en Pevele, que d'autres appellent Poule, & Pierre le Baud Pure, entre l'Isle & Doüay, où il y eut beaucoup de noblesse Françoise mise à mort, & en laquelle plusieurs Princes & grands Seigneurs qui y avoient bien fait leur devoir, & entre autres Amé Comte de Savoye, Louis Comte d'Evreux, le Comte de saint Paul, Charles II. Roy de Sicile, Robert Comte de Boulogne, les Comtes de Dreux & de Dammartin, & plusieurs autres furent obligez de se sauver, à ce que dit Meyer, à la fuite, ayant esté advertis que c'estoit à eux principalement que les Flamans en vouloient.

En l'année MCCCV. le Comte de Boulogne voyant combien il luy estoit incommode & aux habitans de sa chastellenie de Montgascon d'estre distraits en diverses jurisdictions, partye de cette grande terre estant du ressort de la prevosté de Vichy, & d'autres parties ressortissans aux prevostez de Pontchasteau, de Riom, & de Chasteau-Guyon, il s'adressa au Roy pour obtenir qu'il luy fust pourveu d'un remede convenable; & le Roy, apres avoir fait faire l'enqueste de la commodité que le pays pourroit recevoir si elle ne ressortissoit qu'à une seule jurisdiction, ordonna que doresenavant elle ne ressortiroit qu'à la prevosté de Pontchasteau. Les letres sont du Mardy apres Pasques.

Preuves p. 138. 139.

En l'année MCCCVII. le Roy Philippe le Bel ayant esté informé qu'un Chevalier Navarrois appellé Fortunio Almoravid, lequel avoit esté establi Gouverneur du royaume, taschoit par de secretes menées de s'en rendre le maistre, il y envoya son fils aisné Louis Hutin, auquel il donna pour luy servir de conseil Gaucher de Chastillon Connestable de France & Robert Comte de Boulogne, qui le conduisirent heureusement en son royaume, & l'en firent reconnoistre & couronner Roy à Pampelune le samedy cinquiesme jour du mois de Juin. Apres quoy ils s'en retournerent en France; & passant par Toulouse, ils y laisserent en prison Fortunio & ses complices.

Vitæ Papar. Avenion. p. 7. To. XI. Spicilegii p. 625. *B. ll forest liv. 4. chap. 48.*

Preuves de l'hist. de Chastillon p. 214. 312. En l'année MCCCVIII. le mariage de Guichard de Beaujeu V. du nom surnommé le Grand & de Marie de Chastillon fille de Gaucher de Chastillon Comte de Porcean Connestable de France ayant esté accordé, le Seigneur de Beaujeu donna pour pleiges & cautions pour la restitution de la dot en cas de mort de l'accordée Robert Comte de Boulogne & Robert son fils, Jean Comte de Forez, & Jean de Chasteauvillain seigneur de Luzy, la fille duquel ledit Guichard espousa en suite apres la mort de Marie de Chastillon.

Preuves p. 139. 143. En l'année MCCCXI. Pierre Maurice seigneur de Roche Savine & de saint Bonnet se voyant sans enfans, donna par donation entre vifs tous ses biens au Comte Robert son cousin. Ce qui fut confirmé peu de temps apres par le Roy. Nous en parlerons plus amplement au livre quatriesme chapitre IX. en traictant la posterité de Bernard seigneur de la Tour VII. du nom.

Preuves p. 143. Ce Comte fit son testament au mois d'Avril MCCCXIV. par lequel il ordonna que son corps seroit enterré en l'abbaye du Bouschet dans le tombeau de son pere. Ordonna un anniversaire pour son frere Guillaume, & fit une grande quantité de legs pieux, & entre autres il remit à l'exemple de son pere à ses sujets le droit qu'on appelloit mortaille ou mainmorte, en vertu duquel, outre les autres droits deus au seigneur par ses mortaillables, tous les biens meubles de ceux qui mouroient sans confession appartenoient au seigneur. C'est ainsi que ce droit est expliqué dans un titre tiré des archives de Montferrand en Auvergne, lequel se trouve aussi en original au Tresor des chartes de France à Paris. Il nomma executeurs de son testament Arbert Aycelin Evesque de Clairmont & Guy d'Auvergne Evesque de Tournay son frere.

Traicté de l'usage des fiefs de M. de Boissieu chap. 32.

Meslanges curieux du P. Labbe p. 666.

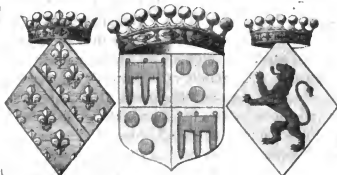
Preuves p. 146. Sa femme fit aussi son testament avec le consentement de son mary. Mais ce qu'on en a n'estant qu'un projet sans date, on ne peut pas sçavoir precisément en quel temps il fut fait. Cependant il semble que ce fut dans le mesme temps que son mary fit le sien.

Je crois qu'il vesquit encore quelques années apres. Car l'employ qu'il eut en l'année MCCCVII. pour accompagner & conseiller le Roy Louis Hutin allant prendre possession de son royaume de Navarre me persuade que c'est de luy qu'il faut entendre ce qui est remarqué par M. Du Tillet dans le traicté des rangs des Grands de France, où il le compte parmy les Princes & Seigneurs qui estoient de l'estroit conseil du Roy, ce que nous appellons aujourd'huy Conseil d'enhaut, en l'année MCCCXVI. pendant la regence de Philippe le Long, & le premier des Barons qui assisterent au mois de Decembre de la mesme année au Parlement ordonné par le mesme Philippe lors Roy. Mais apres cette année là je ne trouve plus rien de luy. Ce qui me fait estimer qu'il mourut l'année suivante. L'Obit de la Comtesse Beatrix sa femme est marqué au landemain de la Conception Nostre Dame par le Comte Jean son petit fils dans l'Obituaire de la sainte Chapelle de Vic le Comte.

Preuves p. 201.

Enfans de Robert VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Beatrix de Montgascon sa femme.

ROBERT VII. COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui suit.



CLERMONT *De France au baston de gueules pers en bande.*
FLANDRES. *D'or au lyon de sable armé & lampassé de gueules.*

Robert VII. Comte d'Auvergne & de Boulogne, surnommé le Grand.

CHAPITRE XXV.



UN ancien registre du Parlement nous apprend qu'entre diverses choses qui furent alleguées en un procez qui y estoit pendent en l'année MCCCXXXIX. entre le Comte de Boulogne & le Seigneur d'Alegre, il fut dit que le pere de la Comtesse de Geneve, *qu'on nommoit le Grand Comte*, avoit vendu quelques terres au pere dudit Seigneur d'Alegre. D'où nous tirons que c'estoit l'epithete de distinction de Robert VII. Comte d'Auvergne & de Boulogne. C'est aussi l'epithete que luy donnent Messieurs de Sainte-Marthe dans l'histoire genealogique de la Maison de France. *Preuves p. 177.*

En l'année MCCCVIII. il se trouva meslé dans la querelle d'Erard Sire de saint Verain & d'Oudard de Montaigu de la maison des anciens Ducs de Bourgogne. Il y eut beaucoup de Seigneurs du royaume qui entrerent en cette querelle, les uns pour le Sire de saint Verain, & les autres pour Oudard de Montaigu. Ceux qui se trouvent avoir pris le party d'Erard sont le Comte de Sancerre, Dreux de Mello, Miles de Noyers Gouverneur de Champagne & Brie, & le seigneur de Pisy. Et du costé d'Oudard s'y trouverent le Dauphin d'Auvergne, le fils du Comte de Boulogne, c'est à dire, Robert VII. non encore Comte, *Hist. des Ducs de Bourgogne de M. Du Chesne p. 145.*

mais fils de Comte, Beraud de Mercueur Connestable de Champagne, & trois freres surnommez de Vienne, assavoir Hugues Dauphin Baron de Foucigny, Guy Dauphin Baron de Montauban, & Henry Dauphin, qui fut aussi Baron de Montauban apres son frere, tous trois enfans d'Humbert de la Tour Dauphin de Viennois. J'ay esté obligé d'entrer dans ce destail afin d'avertir le lecteur de l'erreur de Belleforest, lequel a creu que ces trois freres surnommez de Vienne estoient fils du Comte de Boulogne. Il y avoit encore quantité de noblesse de part & d'autre. Le rendez vous pour le combat fut, selon quelques uns, dans le diocese d'Auxerre. Mais le Continuateur de Nangis marque que ce fut au diocese de Nevers, & que le combat fut fait le jour de saint Denys. Enfin la victoire demeura à Erard. Le seigneur de Mercueur y fut fait prisonnier avec quelques autres, & se rendit au Comte de Sancerre. Toutesfois M. Du Chesne raconte la chose autrement & dit que l'action de ces Seigneurs irrita tellement le Roy Philippe le Bel qu'il bannit le Seigneur de Montaigu de son royaume, fit saisir les biens du Seigneur de Mercueur, & le fit arrester prisonnier, mais qu'ayant rompu les prisons, & s'estant retiré en Alemagne, il trouva le moyen d'appaiser le courroux du Roy, qui luy octroya des letres d'abolition au mois d'Avril MCCCXII. imprimées parmy les preuves de l'histoire des Ducs de Bourgogne du mesme M. Du Chesne.

Belleforest adjouste quelques circonstances que je n'ay pas trouvées ailleurs, lesquelles me paroissent neantmoins veritables. Il dit que le Roy adverti de ce qui s'estoit passé en cette occasion, & ayant fait faire diligente information sur ce faict, & connu que le tort estoit du costé du vainqueur, il le fit adjourner au Parlement; où estant venu, il le fit constituer prisonnier, comme aussi plusieurs de son party furent mis en diverses prisons du royaume, afin de les punir suivant leurs merites. Ce qui est en partye auctorisé par le tesmoignage du Continuateur de Nangis.

Preuves p. 149. En l'année MCCCXII. l'Université de Paris ayant porté plainte au Roy contre le Comte de Boulogne de ce qu'il faisoit payer au port de Wissant le peage & droit de passage aux escoliers qui venoient d'Angleterre à Paris pour y estudier, le Roy, quoy qu'il reconnut que le droit du Comte estoit certain & que luy & ses predecesseurs en avoient joüy de temps immemorial, en exempta neantmoins par letres données à Paris au mois de May lesdits escoliers à perpetuité du consentement du Comte, lequel pour l'amour de Dieu & à la priere du Roy se relascha de ce droit à leur esgard tant seulement, sans que cette grace se peut estendre à d'autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent.

En l'année MCCCXVII. la paix & la tranquillité du royaume estant estrangement troublées par les diverses entreprises des grands & par la revolte des Flamans contre leur seigneur, le Roy Philippe le Long se donna Preuves p. 150. beaucoup de peine pour le pacifier, & enfin il escrivit le XV. Novembre aux Nobles & Prelats du royaume qu'ils eussent à se tenir garnis de chevaux & d'armes pour le suivre à la my-caresme où il voudroit les mener. Les Seigneurs d'Auvergne ausquels il fut escrit furent le Seigneur de la

la Tour, le Seigneur de Marcueil, Guillaume Flote, le Comte de Boulogne, le Seigneur de Montboissier, le Dauphin d'Auvergne, l'Evesque de Clairmont, le Vicomte de Chalvigny, & Pierre de Marcueil. Je les ay mis dans le mesme ordre auquel ils sont dans le registre d'où j'ay tiré ce fait, lequel est au Tresor des chartes de France.

Les troubles continuant encore l'année suivante, le Roy manda par letres du XXIX. Juin à la noblesse de son royaume de se rendre à Bourges aux Octaves de la Toussaints pour aviser à la paix & au repos du royaume. Je trouve dans le mesme registre qu'il fut escrit pour ce sujet à Beraud Seigneur de Marcueil, à Guillaume Flote, au Vicomte de Calvigny, au seigneur de la Tour, au Dauphin d'Auvergne, au Seigneur de Montboissier, & au Comte de Boulogne. Je ne trouve pas ce qui fut resolu dans cette assemblée, si ce n'est que le XII. Novembre le Roy fit escrire aux Seigneurs du royaume, & entre autres au Dauphin d'Auvergne, au Seigneur de la Tour, au Seigneur d'Oliergues, & à Robert Dauphin de se rendre à Clairmont en Auvergne à la quinzaine de la feste saint André en chevaux & en armes pour aller de là avec Eudes Duc de Bourgogne, Robert Comte de Boulogne, & autres où il seroit ordonné. Preuves p. 150.

En l'année MCCCXVIII. les Artesiens s'estant revoltez contre la Comtesse Mahault, elle appella à son secours les Comtes de Valois & de la Marche, Louis & Jean de Clairmont seigneurs de Bourbon & de Charrolois, les Comtes de Savoye, de Foix, & de Boulogne, tous ses parents, par le moyen desquels cette revolte fut appaisée, & Robert de Fienne & sa sœur, qui avoient esté pris dans la forteresse de Fienne, furent livrez au Comte de Boulogne. Meyer. an. 1318. Bell. forest fol. 804.

Il y a au Tresor des chartes de France des letres du Roy Philippe le Long données à Vincennes le VIII. jour d'Octobre MCCCXIX. par lesquelles il ordonne aux Prelats & grands Seigneurs du royaume, qui y sont nommez en grand nombre, & entre autres au Comte de Boulogne, de se trouver à Paris aux festes de Noël pour y deliberer sur le fait du passage d'Outremer, qu'il avoit resolu de faire. Il y a preuve que le Comte de Boulogne estoit cette année là à Paris, logé dans l'enceinte de l'abbaye sainte Geneviefve, & qu'il y fut si dangereusement malade que les Medecins desesperans de sa santé & l'ayant entierement abandonné, il se voüa dans cette extremité à la sainte, & aussi-tost il fut miraculeusement gueri. Registre 58. de la Chancellerie. Preuves p. 765.

Il y a au Tresor des chartes de Turenne des letres du mesme Roy données au bois de Vincennes au mois de Juin MCCCXIX. touchant l'ayde que les Barons & nobles du Bailliage d'Auvergne luy avoient faite pour la guerre de Flandres aux conditions portées par lesdites letres. Il y est fait mention de Pierre Evesque de Cambray, de Robert Comte de Boulogne, & de Gilles Aycelin seigneur de Montaigu Chevalier envoyez par le Roy vers la noblesse d'Auvergne pour cet effect. Preuves p. 150.

En suite de cette ayde ainsi accordée au Roy, sa Majesté octroya aux Barons, nobles, & autres habitans des montagnes d'Auvergne des privileges expliquez fort au long dans les letres qui en furent expediées dans le mesme temps. Preuves p. 151.

Le Roy p. 86. Antoine le Roy, auteur de l'histoire de Nostre Dame de Boulogne, nous apprend que ce Comte fonda la Chartreuse de Neuville prez de Monstreüil sur la mer, appellée aujourd'huy Nostre Dame des prez, & que Marguerite d'Evreux sa bru augmenta cette fondation de deux cellules, & donna pour cela les terres qui sont aujourd'huy la ferme de Henocq. Guillaume XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne mary Preuves p. 766 de Marguerite l'augmenta aussi d'une cellule par clause expresse de son Dorlandus lib. 6. c. 28. testament. Le venerable Pere Henry Kalkar Prieur de la Chartreuse de Cologne, mort il y a trois cens ans, lequel estoit par consequent quasi contemporain de cette Princesse, rapporte que le fondateur de cette maison estant venu à Monstreüil, comme on luy monstroit le tableau de la Veronique, il s'apperceut que Jesus Christ peint dans ce tableau destournoit sa veuë de dessus luy, comme le jugeant indigne d'estre regardé par luy. Ce qui arriva plusieurs fois. Il en fut fort estonné, & creut facilement que ses pechez luy avoient attiré cette disgrace. Dans cet embarras il visita un Prieur des Chartreux lequel avoit esté son gouverneur, & luy donna connoissance de ce qui luy estoit arrivé qui le chagrinoit. Ce bon Pere l'exhorta de rentrer en luy mesme, d'examiner sa conscience, & de voir s'il n'avoit point manqué à quelque promesse qu'il eut faite à Dieu. Car j'ay souvent oüy dire, luy dit ce Pere, que vous avez fait vœu de fonder une maison de nostre Ordre. Il est vray, respondit il, que j'ay eu ce dessein, & je ne sçay par quel malheur il est arrivé que je ne l'ay pas executé. Alors le Pere luy dit de renouueller son vœu, l'asseurant qu'apres cela il verroit avec plaisir le visage de Jesus Christ. Ce qui arriva comme le Pere l'avoit predit. Il bastit donc la Chartreuse de Nostre Dame des prez, à laquelle il fit de grands biens & donna de grands heritages ; & ce bon Pere ayant esté quelque temps apres deposé d'un autre prioré, il fut fait Prieur de cette nouvelle maison.

Ce Comte Robert fut marié du vivant de son pere en l'année MCCCIII. au mois de Juin avec Blanche de Clairmont fille aisnée de Robert de France fils du Roy saint Louis Comte de Clairmont en Beauvoisis & Sire de Bourbon, duquel descendent tous les Princes du nom de Bourbon, laquelle fut doüée de deux mil livres de rente, dont mil furent assises sur le pays de Combraille. Il y a dans le registre LXIV. de la Chancellerie des letres du Roy Charles le Bel du XXIII. Mars MCCCXXVI. qui portent qu'elle eut en mariage les seigneuries de Semur, d'Argence, de la Marche, du Terrail en Bourbonnois, & la chastellenie de Remin, lesquelles furent depuis cedées à Marie de Flandres seconde femme du Comte Robert par Guillaume son fils du premier lict, & que Louis Comte de Clairmont Chambrier de France fit revoquer ce transport comme prejudiciable audit Guillaume son nepveu. Du mariage de Robert VII. avec Blanche de Bourbon il ne sortit qu'un fils appellé Guillaume XII. qui fut Comte d'Auvergne & de Boulogne apres son pere. Blanche de Clairmont sa mere fut enterrée en l'Eglise Nostre Dame de Boulogne en la chapelle sainte Preuves p. 771. Anne, comme il est marqué dans le testament de sa niepce Jeanne de Clairmont femme de Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

Apres la mort de cette Princesse le Comte son mary fut accordé en l'année MCCCXII. avec Catherine de la Tour, autrement dite Dauphine, fille d'Humbert de la Tour Dauphin de Viennois & de la Princesse Anne Dauphine. Mais ce mariage ne fut pas effectué, cette Princesse ayant esté mariée avec Philippe de Savoye Prince d'Achaye, & Robert Comte de Boulogne & d'Auvergne ayant espousé l'année suivante Marie de Flandres fille aisnée de Guillaume de Flandres seigneur de Dendermonde & de Richebourg frere de Robert surnommé de Bethune Comte de Nevers & de Flandres, tous deux fils de Mahault de Bethune Comtesse de Flandres. Au contract de mariage passé au mois de Fevrier MCCCXII. assisterent Jean de Chaslon seigneur d'Arlay & de Neelle & Alix Dame de Neelle sa femme mere de Marie & Jean de Flandres seigneur de Dendermonde & de Neelle son frere. Alix mere de Marie luy donna quinze cens livres de rente à prendre sur ce qu'elle avoit à Chasteaudun, & Marie donna à Robert son espoux douze mil livres Parisis & tout le droit qu'elle avoit envers Jean de Flandres son frere. Ses pretentions furent sans doute reglées en suite entre elle & son frere. Car je trouve dans un arrest du neufviesme jour de Fevrier MCCCXXI. que Jean de Flandres recognut qu'il devoit à Robert Comte de Boulogne la somme de quinze mil livres pour la dot de Marie de Flandres sa sœur. Et le Comte Robert VI. encore vivant donna à son fils en consideration de ce mariage & pour le doüaire de ladite Marie six mil livres tournois de rente annuele & perpetuele, dont les enfans qui proviendroient de ce mariage seroient heritiers, & il les assigna sur le chasteau de Lespau & sur le chasteau & chastellenie de Montgascon, si la Comtesse sa femme y vouloit consentir, & au cas qu'elle n'y voulut pas consentir, sur la terre & chastellenie de Bassie & du Livradois. Il fut encore convenu par exprez que les enfans qui proviendroient de ce mariage ne pourroient rien pretendre ez Comtez d'Auvergne & de Boulogne pendant la vie de Guillaume XII. fils de Robert VII. & de Blanche de Clairmont sa premiere femme.

Preuves p. 154.

Preuves p. 155. 156.

Les droicts sur Chasteaudun qu'Alix de Neelle donna à sa fille estoient considerables, puisqu'ils comprenoient toute la Vicomté de Chasteaudun avec ses appartenances & dependences, mesme avec droit d'y faire battre monnoye. Le Comte Robert eschangea en suite cette Vicomté en l'année MCCCXX. avec Amaury seigneur de Craon mary de Mahault de Malines fille de Marie d'Auvergne, comme nous l'avons dit cy dessus page 87. en parlant des enfans d'Alix de Brabant Comtesse d'Auvergne.

Preuves p. 155.

Il ne sera pas hors de propos de dire icy que Robert de Dreux Prince du sang royal de France ayant espousé environ l'an MCCXL. Clemence de Chasteaudun fille unique & heritiere de Geoffroy Vicomte de Chasteaudun, il devint en vertu de ce mariage Vicomte de Chasteaudun. Apres la mort de Clemence avenuë en l'année MCCLIX. Isabeau de Chasteaudun sa tante demanda une portion en la Vicomté de Chasteaudun, alleguant que lorsque son pere mourut elle demeura en la garde & au bail du Vicomte Geoffroy son frere, qui la maria en pays esloigné avec la dot qui luy pleust, & qu'elle n'avoit jamais renoncé au droict qu'elle y avoit. Ce

Hist. de Dreux p. 132.

Preuves p. 131. procez dura long temps. Cependant Alix de Dreux fille unique de Clemence de Chasteaudun estant devenuë grande fut mariée avec Raoul de Clairmont seigneur de Neelle & de Brios Connestable de France; & de ce mariage nasquit entr'autres enfans Alix de Clairmont dite de Neelle Vicomtesse de Chasteaudun, Dame de Montdoubleau, de Neelle &, de Brios, femme de Guillaume de Flandres seigneur de Dendermonde & de Richebourg, apres la mort duquel elle convola en secondes nopces avec Jean de Chaslon seigneur d'Arlay fils de Jean de Chaslon Comte de Bourgogne & Sire de Salins. *Hist. de Bourgogne de M. Du Chesne p. 564.*

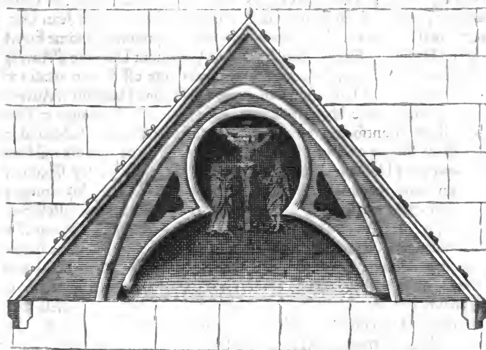
Outre les biens qui furent constituez à Marie de Flandres dans son contract de mariage, elle porta encore en la maison d'Auvergne les biens qui avoient appartenu à Isabeau de Flandres Dame de Brios & à Jeanne de Flandres Dame de Cuc ses sœurs, lesquelles moururent sans hoirs de leur corps & eurent pour heritiere la Comtesse Marie leur sœur. *Hist. de Chastillon p. 407.* Je n'ay rien trouvé de particulier au suject de la Dame de Cuc. Mais à l'esgard de la Dame de Brios, je trouve dans les extraits qu'on m'a envoyé de Rome des registres du Pape Clement VI. qu'elle se rendit religieuse de l'Ordre de sainte Claire dans le monastere du Moncel au diocese de Beauvais, & que ce Pape luy permit par bulle expediée en Avignon le XI. Janvier MCCCXLIV. de retenir en propre & à son profit les biens meubles & immeubles qu'elle avoit alors & encore ceux qu'on pourroit luy donner dans la suite, avec faculté d'avoir une chambre separée du dortoir commun, un autel portatif & un aumosnier dans l'enceinte du monastere, de se pouvoir eslire un Confesseur, de pouvoir avoir à son service une servante seculiere, & qu'elle ne seroit pas tenuë à l'observation des statuts & des preceptes generaux de son Ordre, donnant pouvoir à son superieur de l'en dispenser. Le Pape y adjouste une clause qui fait voir que cette Dame s'estoit faite religieuse par un pur mouvement de pieté. Car il luy accorde l'indult de ne pouvoir estre eslevée malgré elle, *invita*, à la dignité d'Abbesse ou autre charge de l'Ordre, grace qu'elle avoit sans doute demandée au Pape. D'où on peut tirer cette consequence, que lorsqu'elle a demandé les autres graces cy-devant alleguées, c'estoit à cause de ses infirmitez, & parce que s'estant faite religieuse en un aage avancé, il luy auroit esté difficile de s'accoustumer à toutes les observances d'une regle austere. Par autre bulle donnée en Avignon le XXIV. Avril MCCCXLVIII. le Pape la dispensa & Marguerite de Boulogne sa niepce, qui estoit aussi religieuse au Moncel, des jeusnes ordonnez par l'Eglise. J'ay trouvé dans le registre LXXIV. de la Chancellerie des letres de cette Dame du XXIV. Juillet MCCCXLIII. par lesquelles en contemplation des courtoisies receuës de sa chere & amée Dame & sœur Madame Marie de Flandres Comtesse de Boulogne & d'Auvergne & de ses chers & amez nepveux enfans de ladite Marie Monseigneur Jean de Boulogne & Godefroy son frere, elle leur donne le chastel & maison de Brios en Vermandois avec ses appartenances jusques à quatre cens livres de rente. Son anniversaire est marqué à l'Octave saint George dans l'Obituaire de la sainte chapelle de Vic le Comte.

Tout ce que je viens de dire, qui marque qu'il y avoit de grands biens

dans la maison du Comte d'Auvergne, me donne lieu de douter de la verité de ce que Yves de Tourzel seigneur d'Alegre avança dans un procez qu'il avoit au Parlement au mois de Juin MCCCCXXXIX. que le Comte d'Auvergne pere de la Comtesse de Geneve n'estoit pas aysé, & qu'une Reyne de France qui s'appelloit de Boulogne luy aydoit fort, & que quand elle fut trespassée, il ne put pas soustenir son estat comme il avoit accoustumé. Car d'ailleurs il est certain qu'il mourut long temps auparavant que Jeanne de Boulogne sa petite fille espousast le Roy Jean, & par consequent longtemps auparavant son decez. Preuves p. 147.

On ne sçait pas pourtant le temps de sa mort. Mais il y a dans le registre LXIV. de la Chancellerie des letres patentes du Roy Charles le Bel données au mois de May MCCCXXVI. dans lesquelles il est parlé de luy comme mort. Il est enterré en l'abbaye du Bouschet. Son anniversaire est marqué dans l'Obituaire de la sainte chapelle de Vic le Comte à la feste saint Geraud, & celuy de la Comtesse Marie de Flandres sa femme à l'Octave de la feste saint George. Elle mourut l'an MCCCL. Preuves p. 185. Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 838.

Il n'est pas aisé de dire où elle a esté enterrée. Car d'un costé il y a preuve qu'elle ordonna par son testament qu'on l'enterrast en l'abbaye du Bouschet aupres de son mary, & on monstre encore aujourd'huy son tombeau dans la muraille du cloistre de cette abbaye du costé de l'Eglise tel qu'il est representé icy, fort gasté neantmoins. Mais on a tasché de le reparer dans la graveure. Et cependant il y a dans les preuves de l'Histoire des Cardinaux François page 335. un memoire qu'on dit avoir esté escrit de la main d'André du Chesne qui semble nous induire à croire qu'elle est inhumée au Moncel dans le chœur des Dames. Et c'est sur ce fondement que j'ay escrit dans mes Notes sur les vies des Papes d'Avignon qu'elle a esté enterrée au Moncel. Preuves p. 161. Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 838.



Tombeau de Marie de Flandres Comtesse d'Auvergne et de Boulogne.

Enfans de Robert VII. Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Blanche de Clairmont sa premiere femme.

GUILLAUME XII. COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui aura son chapitre.

Enfans dudit Robert VII. & de Marie de Flandres sa seconde femme.

JEAN D'AUVERGNE, dit de Boulogne, qui fut Comte de Montfort & seigneur de Montgascon du vivant de la Comtesse Jeanne sa niepce, par le decez de laquelle sans enfans il devint heritier des Comtez d'Auvergne & de Boulogne. Il aura son chapitre cy apres.

GUY DE BOULOGNE, appellé communement le Cardinal de Boulogne, quoyqu'il fust proprement du surnom d'Auvergne, parceque ses freres & luy prirent le surnom de Boulogne. Je diray icy en passant qu'il faut corriger une faute d'impression qui s'est coulée dans l'histoire des Chancelliers de France mise au jour par François du Chesne, où il rapporte l'extraict d'un Arrest du Parlement donné en l'année MCCCXLIX. *inter Joannem de Bolamo dominum de Montegascone & Gaufridum ejus fratrem.* Il faut y mettre *Bolonia* au lieu de *Bolamo.* Il sera plus amplement parlé de ce Cardinal au chapitre suivant.

Hist. des Chancelliers de France p. 316.

GODEFROY DE BOULOGNE. Apres que les Comtez d'Auvergne & de Boulogne furent escheües à son frere Jean par le decez sans enfans de Jeanne leur niepce, il eut en partage la Baronnie de Montgascon & les seigneuries & chastellenies de Joze, d'Ennezat, de Roche Savine, de Gerzat, Bulhon, saint Bonnet, Novacelles, Yssandolanges, & Boutonnargues, dont il fit en l'année MCCCLXVII. hommage à Jean Duc de Berry & d'Auvergne. Il fut marié trois fois. Sa premiere femme fut Marguerite Dauphine fille de Jean Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne & d'Anne de Poictiers. Le contract de ce mariage est de l'an MCCCLXIV. par lequel Beraud I. du nom Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne frere de Marguerite luy constitua en dot la somme de quinze mil livres d'or. Il est neantmoins remarqué dans les registres du Parlement que Godefroy allegua qu'on ne luy constitua serieusement que dix mil francs, mais que pour l'honeur de leurs personnes & lignages on luy fit confesser qu'il en avoit receu quinze mille. Cependant Godefroy luy donna par donation entre vifs à elle & à ses successeurs le chasteau & chastellenie de Gerzat, & pour son doüaire les chasteaux & chastellenies de Novacelles & Yssandolanges. Elle mourut en l'année MCCCLXXIV. comme il conste d'un titre de cette année là, par lequel Godefroy son mary donna à l'abbaye du Bouschet, où elle est enterrée, les dixmes que luy & ses predecesseurs avoient accoustumé de prendre en la ville & chastellenie de saint Bonnet le chastel & ez villes & parroisses de saint Amans & de Roche Savine. Apres la mort de Marguerite il espousa Jeanne de Ventadour fille

Preuves p. 166.

Preuves p. 167. 168.

Preuves p. 170.



Ceux qui gisent en ce tombeau sont ... defroy de Boulogne ...
enterrez en l'abbaye...



Seigneur de Montgascon & Marguerite Dauphine sa femm
ge du Bouschet.

de Bernard Comte de Ventadour & de Montpencier. Le contract de ce mariage est de l'an MCCCLXXV. en faveur duquel ce Comte donna à sa fille sept mille deniers ou francs d'or, & le Seigneur de Montgascon son espoux luy assigna pour son doüaire pendant sa vie la joüissance des chasteaux & chastellenies de Gerzat & de Joze. De ce mariage il eut une fille unique appellée Marie de Boulogne, laquelle fut mariée à Bertrand seigneur de la Tour V. du nom, & devint Comtesse d'Auvergne & de Boulogne par la mort sans enfans de Jeanne II. du nom Comtesse d'Auvergne & de Boulogne sa cousine, comme nous le marquerons en son lieu. Apres le decez de Jeanne de Ventadour, qui ne vesquit pas long temps, Godefroy convola en troisiesmes nopces & espousa Blanche de Senlis dite la Bouteillere issuë des anciens Seigneurs de Chantilli, qui portoient le nom de Senlis comme descendans des anciens Comtes de Senlis, fille de Guy le Bouteiller de Senlis seigneur de Leuroux & d'Ermenonville, veuve pourlors d'Imbaud du Peschin ayeul de Jacquette du Peschin mariée à Bertrand seigneur de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne. De ce troisiesme mariage de Godefroy il sortit un fils appellé Antoine de Boulogne accordé en l'année MCCCLXXXIV. avec Jeanne Flote dite de Revel, laquelle fut envoyée en la maison de son accordé pour y estre nourrie & eslevée jusques à ce qu'elle fut devenuë nubile. Il est assez difficile de dire si ce mariage fut accompli. Car quoyque lorsqu'il fut accordé au commencement de l'année MCCCLXXXIV. ils ne fussent pas encore parvenus à l'aage de puberté, ils y estoient assurement parvenus en l'année MCCCXCVI. lors qu'Antoine partit avec le Comte de Nevers pour aller en Hongrie faire la guerre aux infideles. Ce qui pourroit faire penser que le mariage fut celebré quelque temps avant son despart, dautant plus que sa longue absence retarda, ce semble, le mariage de Jeanne de Revel jusques en l'année MCCCCIV. qu'elle espousa François d'Aubischecourt seigneur de Montcresson lez Montargis, estant bien à presumer que si elle avoit esté libre, on n'auroit pas tant tardé à la marier. A la verité le bruit courut apres la bataille de Nicopoli qu'il estoit mort. Mais d'autres disoient au contraire qu'il ne l'estoit pas, y ayant au Tresor de Turenne un titre du Mardy avant la Toussaints MCCCXCVIII. où il est parlé de luy comme d'un homme qu'on croyoit estre encore au monde, & un autre du XXVIII. Septembre MCCCC. où il est dit qu'on assuroit qu'il estoit encore en vie & qu'il devoit bientost revenir en Auvergne. Mais enfin la nouvelle de sa mort parut certaine en l'année MCCCCIV. & Jeanne de Revel se maria pourlors avec François d'Aubischecourt, apres la mort duquel elle espousa Jacques de Chastillon grand Panetier de France. Ainsi il se pourroit bien faire que Messieurs de Sainte-Marthe ont eu raison de dire que cet Antoine espousa Jeanne Flote dite de Revel, & qu'il mourut en Hongrie sans laisser enfans.

Preuves p. 172.

Hist. de Chastillon p. 399.

Preuves p. 174.

Messieurs de Sainte-Marthe to. 2. p. 1025. de l'edition de 1628.

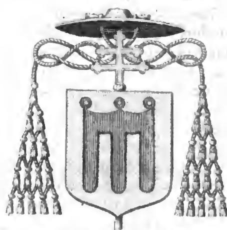
ROBERT DE BOULOGNE mort jeune.

MAHAULT DE BOULOGNE accordée en l'année MCCCXXXIII. avec Pierre Comte de Dreux Prince du sang royal de France; lequel luy assigna pour son doüaire le chasteau & la terre de Montpencier. Mais ce

Hist. de Dreux p. 119.

Preuves p. 174. mariage ne s'accomplit pas, & Mahault espousa l'année d'apres Amé III. du nom Comte de Geneve. Il luy fut constitué en faveur de ce mariage vingt cinq mil francs. Il en provint un grand nombre d'enfans, & entr'autres Robert de Geneve, qui fut Pape appellé Clement VII. de ce nom, Jeanne mariée à Raymond de Baux Prince d'Orange, & Yoland Vicomtesse de Narbonne, de laquelle nous parlerons encore en d'autres occasions.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 818. MARGUERITE DE BOULOGNE religieuse en l'abbaye du Moncel prez Pont sainte Maixence. Elle estoit encore en vie en l'année MCCCLXV. & est enterrée dans le chœur de cette abbaye.



Guy d'Auvergne Cardinal, appellé communément le Cardinal de Boulogne.

CHAPITRE XXVI.



Preuves p. 177. GUY d'Auvergne, dont je parleray dans ce chapitre, outre sa grande naissance, qui estoit des plus illustres du royaume, issu du sang royal, comme dit Petrarque, estoit encore un personnage d'une grande reputation & d'une tres grande consideration en son temps. J'ay desja remarqué qu'il estoit fils de Robert VII. Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Marie de Flandres fille aisnée du Prince Guillaume de Flandres seigneur de Dendermonde frere de Robert surnommé de Bethune Comte de Flandres. Le Pape Innocent VI. escrivant au Roy Jean, auquel il envoyoit ce Cardinal pour negocier la paix entre luy & le Roy d'Angleterre, atteste que c'estoit un personnage d'un grand entendement & doüé de grandes qualitez. Froissart dit que luy & le Cardinal de Perigort, qui estoit d'une maison tres ancienne & tres puissante, Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 772. 837.

estoient les plus grands du college. Petrarque, ce sçavant homme du quatorziesme siecle, rend le mesme tesmoignage de ces deux Cardinaux, qu'il appelle *duos thesauros validissimos latèque Christi regnantes in pascuis*, & nous apprend que les Rois & les Princes avoient du respect & de la veneration pour eux. Et en un autre endroit escrivant au Cardinal de Boulogne, il luy dit qu'il est lié de sang & d'amitié avec le plus grand des Roys, c'est à dire, avec le Roy Jean. *Preuves p. 179.*

Ayant esté destiné par ses parens à l'Eglise, il fut envoyé à Paris pour y faire ses estudes. Il frequentoit beaucoup en ce temps là le convent des Jacobins, qui estoit florissant, & où la theologie de saint Thomas d'Aquin estoit enseignée par de grands maistres. Pour cette raison il leur legua par son testament la somme de cinquante florins. *Preuves p. 181.*

Il estoit encore simple clerc, c'est à dire, sans benefice, au mois de Juin MCCCXXXIX. comme il conste des letres du Roy Philippe de Valois pour accommoder les differens qui estoient entre Beraud Dauphin seigneur de Mercueur & autres pour la seigneurie de Mercueur, Guy ayant esté nommé par les parties pour estre leur arbitre avec l'Evesque de Chaalons sur Marne & avec Guillaume Flote Chancellier de France. Ce qui prouve clairement qu'il faut le distinguer de Guy d'Auvergne Evesque de Tournay & de Cambray son grand oncle. *Preuves des Comtes de Valentinois p. 18.*

Mais bientost apres il fut beneficié, y ayant preuve qu'il fut Chanoine d'Amiens estant fort jeune. Il fut en suite Archidiacre de Flandres en l'Eglise de Theroüenne, comme nous le dirons incontinent. Il fut aussi pourveu du Doyené de saint Martin de Tours par le Roy Jean en l'année MCCCLIII. & du prioré de Ris en Auvergne en la mesme année. *Preuves p. 175.*

Le sçavant Onuphre Panuin, qui l'appelle Guy de Montfort, sans doute parce qu'il avoit trouvé qu'il estoit frere de Jean Comte de Montfort, est le premier, à ce que je crois, qui l'a fait Evesque de Boulogne. En quoy il a esté suivi par Ciaconius & par quelques autres. Mais il est certain qu'il n'a eu aucune dignité episcopale avant de parvenir à l'Archevesché de Lyon. Toutesfois il fait dans son testament un legs à l'Eglise de Theroüenne, à laquelle celle de Boulogne a succedé. Mais c'est à cause qu'il y avoit esté Archidiacre.

Il fut donc fait Archevesque de Lyon par le Pape Benoist XII. le XI. jour du mois d'Octobre MCCCXL. estant pourlors Archidiacre de Flandres en l'Eglise de Theroüenne. Par son testament il legua à l'Eglise de Lyon & aux Archevesques ses successeurs la mitre dont il avoit accoustumé de se servir avant qu'il fust Cardinal, laquelle avoit appartenu à Jean de Mandevillain Evesque de Chaalons sur Marne. Il legua encore à la mesme Eglise cinq cens florins d'or pour son anniversaire. *Preuves p. 175.* *Preuves p. 181.*

Le Cardinal Pierre de Bertrand ayant fondé à Paris en l'an MCCCXLI. le college qu'on appelle d'Autun dans la ruë saint André des arcs, l'Archevesque de Lyon Guy de Boulogne avec Pierre de la Palu Patriarche de Hierusalem & avec Jean de Precy Abbé de saint Germain des Prez assista à la benediction de deux autels qui y furent construits, lesquels furent benis par Pierre de Bertrand Evesque d'Arras nepveu du fondateur, *Antiquitez de Paris de Du Breuil p. 523. To. IV. hist. Universit. Paris. p. 252.*

lequel fut aussi fait Cardinal quelques années apres par le Pape Clement VI.

Preuves p. 176. En l'année MCCCXLII. Guy fut fait Cardinal Prestre du titre de sainte Cecile par le Pape Clement VI. le vingtiesme jour du mois de Septembre. Il eut aussi en commende, comme c'estoit l'usage en ce temps
Preuves p. 181. là, l'Eglise de saint Chrysogone, à laquelle il legua par testament soixante florins d'or pour faire un calice qui y demeureroit à perpetuité, & trois cens florins d'or à celle de sainte Cecile, qui estoit son veritable titre.

En ce temps là l'usage estoit d'appeller les nouveaux Cardinaux du nom de leurs Eveschez, s'ils estoient Evesques au temps de leur promotion au Cardinalat. Et à cause de cet usage les Papes, lorsqu'ils vouloient promouvoir à cette dignité quelqu'un de leurs proches parents, ils leur donnoient quelque temps auparavant un Evesché, qui ne servoit que de passage pour aller au Cardinalat & pour avoir un nom. Mais on en usoit autrement à l'esgard des personnes de grande qualité, comme estoient Jean de Comminge Archevesque de Toulouse, Talayrand de Perigort Evesque d'Auxerre, & Guy de Boulogne Archevesque de Lyon. Car quoy qu'ils eussent esté sacrez Evesques auparavant d'estre promeus à la dignité de Cardinal, on ne les appelloit pas du nom de leurs Eveschez, mais du nom de leurs maisons, comme le Cardinal de Comminge, le Cardinal de Perigort, & le Cardinal de Boulogne.

Odor. Raynald. an. 1346. §. 19. 26. En l'année MCCCXLVI. il estoit en Avignon auprez du Pape lorsque Charles Marquis de Moravie, qui fut apres Empereur, luy presta le serment de conserver les droits de l'Eglise de Rome.

En l'année MCCCXLVII. il survint un evenement singulier en la ville de Rome. Le peuple de cette grande ville naturelement inquiet & aimant la nouveauté, comme Tacite l'a remarqué il y a long temps, ennuyé de la longue absence des Papes, fut assez hardy pour se choisir un chef sans la participation du Pape. Ce fut un nommé Nicolas fils d'un Laurens cabaretier selon quelques uns, ou meusnier selon d'autres. Il fut appellé Tribun du peuple, & prenoit les qualitez de Chevalier severe & clement, amateur de l'Italie & de la ville de Rome, & Tribun Auguste. Le Pape n'y mit pas d'abord d'empeschement. Mais ce nouveau Tribun exerça tant de cruautez dans Rome, & principalement contre la maison des Colomnes, qu'il se rendit haissable, & fut obligé de se cacher pendant quelque temps au chasteau saint Ange & de s'enfuir en suite vers le Roy d'Hongrie, & enfin vers l'Empereur Charles IV. qui le fit mettre en
Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 857. 885. 886. prison. Il s'y ennuyoit fort, & escrivit une belle letre au Cardinal de Boulogne pour le prier de le faire mettre en liberté, luy assurant que son intention estoit d'entrer dans l'Ordre de saint Jean de Hierusalem & de faire penitence le reste de ses jours. L'Empereur l'envoya au Pape, qui le retint long temps en prison en Avignon. Mais il fut enfin renvoyé à Rome sous le pontificat du Pape Innocent VI. & il y fut tué par le peuple.

André mary de Jeanne Reyne de Sicile avoit esté tué cruelement quelque

temps auparavant par l'ordre, à ce que l'on disoit, de la Reyne sa femme. Sa mort fut aussi cruelement vangée par son frere Louis Roy d'Hongrie, qui mit le desordre dans les affaires & dans les Estats de la Reyne. Le Pape Clement VI. voulant y remedier envoya en l'année MCCCXLIX. le Cardinal de Boulogne Legat vers le Roy d'Hongrie pour tascher de l'appaiser. En quoy il reussit heureusement. *Henr. Rebdorff. p. 51. 54. Vita Clem. VI. p. 255. 307. Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 837. 838. 888.*

En l'année MCCCL. Le Cardinal de Boulogne estant à Padoüe assista à la translation du corps de saint Antoine. Il alla ensuite à Rome au grand Jubilé, où la Princesse sa mere se rendit aussi par devotion. Au retour du Jubilé il repassa par Padoüe, & y celebra le Concile general des Prelats de sa legation au mois de May. Et enfin estant de retour en Avignon, il fut fait Evesque de Porto à la fin de l'année.

C'est ainsi que je l'ay escrit dans mes Notes sur les vies des Papes d'Avignon, parce qu'il me paroissoit que n'ayant peu estre fait Evesque de Porto qu'apres le decez du Cardinal d'Alby mort au mois de Novembre MCCCL. il sembloit estre certain que le Cardinal de Boulogne ne fut pourveu de cet Evesché qu'apres son retour d'Italie. Mais cette opinion, quoy qu'elle semble estre sans difficulté, en a neantmoins de tres grandes. Car d'un costé je vois qu'il n'estoit que Cardinal Prestre en l'année MCCCXLIX. lorsqu'il fut envoyé Legat vers le Roy d'Hongrie & en Italie, & qu'il n'avoit encore que cette mesme qualité lors de la tenuë du Concile des Prelats de sa legation tenu à Padoüe au Printemps de l'année suivante. Et cependant je le vois appellé Evesque de Porto dans une letre de Petrarque escrite de Padoüe peu de temps avant la celebration de ce Concile, duquel il fait mention, & dit que cet Evesque devoit bientost revenir à Padoüe *omnium legationis suæ Prelatorum solemne Concilium acturus*. D'autre part il est dit dans l'Ordre Romain attribué au Cardinal Gaietan, dont il y a un tres ancien MS. dans la Bibliotheque de M. Colbert escrit precisement dans le temps que les Papes residoient en Avignon, que le Pape Clement VI. avoit accoustumé de donner des anneaux nobles aux Cardinaux nouvellement pourveus des Eveschez suffragans du Pape lorsqu'ils se trouvoient à la Cour au temps de leur provision, & non aux absents, non pas mesme apres qu'ils estoient revenus à la Cour. Or il donna l'anneau au Cardinal de Boulogne lorsqu'il le pourveut de l'Evesché de Porto, parce qu'il estoit à la Cour lors de sa promotion. Et par consequent il est difficile d'adjuster le temps de cette provision faite à la fin de l'année MCCCL. avec la letre de Petrarque escrite au mois de Fevrier de la mesme année, dans laquelle le Cardinal de Boulogne est appellé Evesque de Porto. *Preuves p. 177.*

Il y a en cet endroit une chose curieuse à remarquer. Il semble que l'Evesché de Porto ne pouvoit pas estre conferé au Cardinal de Boulogne, qui n'estoit que Sousprieur de l'ordre des Prestres Cardinaux, & qu'il devoit estre donné à Guillaume d'Aure appellé le Cardinal de Montolieu, lequel estoit Prieur des Prestres Cardinaux. Mais il faut sçavoir que c'estoit en ce temps là l'usage de la Cour de Rome qu'on ne bailloit les Eveschez attachez au Cardinalat qu'à ceux qui avoient esté desja sacrez Evesques *Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 823.*

auparavant d'estre Cardinaux, & qu'on prefera le Cardinal de Boulogne, qui avoit esté sacré Archevesque de Lyon auparavant de parvenir à la dignité de Cardinal, au Cardinal de Montolieu, parce qu'il n'avoit jamais esté sacré Evesque. Et pour cette raison il perdit les Eveschez de Porto, d'Ostie, & de Sabine, comme il est marqué dans l'Ordre Romain imprimé par le R. P. Dom Jean Mabillon.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1344. En ce mesme temps le Cardinal de Boulogne avoit dans sa maison le Prince Robert de Geneve son neveu, qui fut depuis Pape, & Jean de Murol Gentilhomme Auvergnat, lequel fut fait Cardinal par ce Pape. Je ne sçay si Barthelemy Prignani, qui fut depuis appellé Urbain VI. dans le schisme, ne fut pas en ce mesme temps son domestique, y ayant preuve qu'il avoit esté domestique du Cardinal de Boulogne. (Ibid. p. 840.)

En l'année MCCCLII. il benit en Avignon Jean Pilfort de Rabastencs Abbé de l'Isle-Barbe prez de Lyon, qui avoit esté nouvellement pourveu de cette abbaye par le Pape Innocent VI. & fut transferé deux ans apres à celle du Mas d'Asil au diocese de Rieux. Guillaume de Landorre Prieur de Villeneuve au diocese de Montauban, issu d'une tres noble famille de Rouergue, fut mis en sa place à l'Isle-Barbe.

En la mesme année la guerre estant allumée entre les Roys de France & d'Angleterre, le Cardinal de Boulogne, qui desiroit ardemment de les voir en paix, offrit au Pape Clement VI. de se transporter sur les lieux à ses despens pour y travailler. (Vita Clem. VI p. 308.) Le Pape le prit au mot, & resolut de l'y envoyer avec pleine puissance de Legat. Mais la mort l'ayant enlevé sur ces entrefaites, il laissa ce soin à son successeur. Ce fut le Pape Innocent VI. qui luy donna cette commission. (Odor. Raynald. an. 1353. §. 15.) Il partit d'Avignon au commencement de l'année MCCCLIII. avec des letres du Pape tres pressantes aux deux Roys & aux gens de leur Conseil pour les exhorter à la paix. Le Cardinal de Boulogne se donna beaucoup de peine pour y reüssir, mais sans aucun succez. Tant les esprits estoient aigris de part & d'autre. (Odor. Raynald. an. 1354. §. 19.) De sorte que le Pape trouva à propos de le rappeller l'année d'apres.

Froissart vol. I. chap. 154. Pendant que ce Cardinal estoit en France, il arriva que Charles II. Roy de Navarre naturelement broüillon, perfide, cruel, & desloyal fit tuer au commencement de l'année MCCCLIII. Charles d'Espagne Connestable de France, personnage de grande consideration & fort aimé du Roy Jean, avec lequel il avoit esté nourry & eslevé. Cette action cruele & inhumaine irrita extremement le Roy. Mais enfin le Roy de Navarre voyant combien il luy importoit de calmer son indignation, il s'adressa à la Reyne Jeanne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne niepce du Cardinal de Boulogne, à la Reyne Blanche veufve du feu Roy Philippe de Valois sa sœur, & au Cardinal de Boulogne pour appaiser sa colere. Le Roy & les gens de son Conseil & le Cardinal de Boulogne furent au Parlement le Mardy quatriesme jour du mois de Mars MCCCLIV. suivant la maniere de compter d'aujourd'huy. Et là le Navarrois ayant esté mené devant le Roy, il fut mis entre les deux Reynes, & le Cardinal de Boulogne luy dit les paroles suivantes rapportées par Froissart. *Monseigneur*

de Navarre, nul ne se doit merveiller si le Roy de France s'est tenu pour mal content de vous pour ce fait qui est advenu, lequel ne convient ja que je die, puisque vous l'avez si publié par vos letres & autrement par tout que chascun le sçait. Car vous estes tant tenu à luy que ne le deussiez avoir fait. Vous estes de son sang si prochain que chascun le sçait. Vous estes son homme & son Pair. Et si avez espousé sa fille, & de tant avez plus mesprins. Toutesvoyes pour l'amour de mes Dames les Reynes qui cy sont, qui moult affectueusement l'en ont prie, & aussi qu'il tient que vous l'avez fait par petit conseil, il le vous pardonne de bon cuenr & de bonne volonté. Et lors les Reynes & le Roy de Navarre mirent le genoüil à terre & remercierent le Roy. Et encore dit lors le Cardinal qu'aucun du lignage du Roy ou autre ne s'aventurast doresenavant de faire tels faits comme le Roy de Navarre avoit fait. Car vrayement, s'il advenoit, & fust le fils du Roy qui le fist, du plus petit Officier que le Roy eust, si en seroit il justicié. Et ce fait le Roy se leva, & s'en partit la Cour. Il y a dans le registre LXXXII. de la Chancellerie des letres de remission que le Roy accorda le mesme jour au Roy de Navarre & à Philippe & Loüis de Navarre ses freres pour cause de la mort dudit Connestable.

Apres cette grande affaire il en survint une autre en laquelle intervint l'auctorité de ce Cardinal. Au mois d'Avril MCCCLIV. le Roy fit un Edict par lequel il ordonna que tous ses sujects qui tenoient des terres ou autres biens de la Couronne luy en fairoient leurs reconnoissances, & qu'à faute de le faire leurs terres & autres biens seroient mis en la main du Roy. Cet Edict ayant esté envoyé au Bailly d'Auvergne, il fit saisir sous ce pretexte toute la temporalité de l'Evesque de Clairmont. Guillaume de l'Orme Prieur du prioré de Chirac en Givaudan, lequel estoit sans doute chargé des affaires de cet Evesque, demanda une surseance, laquelle luy fut accordée, & envoya un homme exprez à Paris vers le Cardinal de Boulogne, auquel l'Evesque de Clairmont escrivit pour implorer sa protection. L'affaire y ayant esté examinée, il fut trouvé que lorsque l'Evesché de Clairmont est vacant, il tombe en regale, que les revenus de l'Evesché vacant appartiennent au Roy & qu'il a droit d'en joüir jusques à ce que le nouvel Evesque luy ait presté le serment de fidelité. Apres quoy il fut dressé de l'avis du Cardinal & des Advocats du Roy & de l'Evesque une reconnoissance que l'Evesque devoit donner au Bailly d'Auvergne, par laquelle il reconnoistroit qu'il avoit fait au Roy le serment pour toute sa temporalité, & qu'il estoit prest d'en faire davantage. Cet Evesque estoit Pierre d'Aigrefeüille frere du Cardinal de ce nom, proche parent du Pape Clement VI. Preuves p. 179.

Dans le mesme temps que le Cardinal de Boulogne estoit à Paris, la Reyne Jeanne veuve du Roy Philippe le Long ayant, à ce que disent les aucteurs des antiquitez & de l'histoire de l'Université de Paris, fait bastir l'Eglise des Carmes de la place Maubert, elle fut dediée à la priere de cette Reyne par le Cardinal de Boulogne le XVI. jour du mois de Septembre, le Roy & la Reyne estant presents. Et par consequent on ne peut pas attribuer cette ceremonie à la veuve du Roy Philippe le To. IV. hist. Universit. Paris. p. 328. Antiquitez de Paris de Malingre p. 263.

Long, qui estoit morte il y avoit long temps, mais à la Reyne Jeanne d'Evreux veuve du Roy Charles le Bel, laquelle estoit sœur de Marguerite d'Evreux Princesse du sang royal de France mariée à Guillaume XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne frere du Cardinal.

Odor. Raynald. an. 1354. §. 19. Froissart vol. 1. chap. 154.

Peu de temps apres cette action le Cardinal de Boulogne, auquel le Pape avoit escrit de revenir en Avignon, partit de Paris au mois de Septembre, & s'en alla à la Cour du Pape. Froissart adjouste en cet endroit qu'on disoit communément qu'il n'estoit pas en la grace du Roy, jaçoit ce que par l'espace d'un an qu'il avoit demeuré en France il eut tousjours esté si privé avec le Roy comme pouvoit estre d'autre.

L'année suivante l'Empereur Charles IV. desirant se faire couronner à Rome, ce qui ne pouvoit estre fait que par le Pape ou par ses Legats, les Cardinaux de Perigord & de Boulogne tesmoignerent beaucoup d'empressement pour estre honorez de cet employ, qui leur fut octroyé par le Pape. Mais ils s'en excuserent en suite à cause du refus que le Pape & le sacré college firent de contribuer aux frais de cette legation, lesquels ne pouvoient pas estre petits eu esgard à la naissance de ces Cardinaux & au grand rang qu'ils tenoient dans l'Eglise de Dieu. Ainsi le Pape se contenta d'y envoyer Pierre de Bertrand Cardinal Evesque d'Ostie, auquel il appartient de couronner l'Empereur.

Vita Innoc. VI. p. 336.

Au commencement du mois de Juin de l'année MCCCLIX. le Cardinal de Boulogne alla par ordre du Pape en Espagne pour accommoder les differens qui estoient entre les Roys de Castille & d'Arragon, qui se faisoient une guerre tres cruele. Il y fut accompagné par Jean Abbé de Fescan & par Pierre Abbé de saint Benigne de Dijon. Il eut beaucoup de peine à les faire convenir, & fut pour ce suject en Espagne pendant trois ans. Enfin il les accommoda, & s'en retourna en suite en Avignon, où il arriva le quatriesme jour de Novembre, comme il est marqué dans une vie du Pape Innocent VI. composée par un aucteur contemporain Chanoine de Bonne. Mais dans un registre porté d'Avignon à Rome du temps du Pape Urbain VIII. il est marqué que le Cardinal de Boulogne revenant d'Espagne fit son entrée en Avignon le huictiesme jour de ce mois.

Preuves p. 161. Preuves p. 180.

Apres la mort du jeune Philippe Duc de Bourgogne & Comte d'Auvergne arrivée en l'année MCCCLXI. le Cardinal de Boulogne & ses freres partagerent les biens de leur maison, & dans ce partage on luy adjugea la terre de Combraille consistant ez chasteaux & chastellenies de Semur, Lespau, Evau, Chambon, Auzence, Leyrac, Argence, & la Marche. Il fait mention de ce partage dans son testament, & y nomme les lieux cy dessus. Il adjouste qu'il eut encore en sa part mil livres de rente assignées sur le Tresor du Roy à Paris. Le partage fut fait à Villeneuve les Avignon.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 779. Matth. Villani lib. 11. cap. 26.

Il y a long temps que l'usage de briguer la papauté est introduit dans l'Eglise. L'histoire du Pape Damase nous en fournit une grande preuve, sans compter pour rien les exemples des siecles suivants. Apres la mort du Pape Innocent VI. arrivée le XII. Septembre MCCCLXII. il y eut de grandes brigues dans le conclave. La plus grande contestation fut

neantmoins entre les Cardinaux de Boulogne & de Perigort, tous deux fort puissants & fort accreditez. Mais enfin, ne pouvant pas s'accorder entr'eux, comme il arrive tres souvent, ils convinrent de n'eslever à la papauté aucun des Cardinaux & de faire un Pape qui ne fut pas de leur corps. Ils esleurent donc Guillaume Grimoard Abbé de saint Victor de Marseille, qui se fit appeller Urbain V.

En l'année MCCCLXVII. le Duc d'Anjou, le Cardinal de Boulogne, & le Vicomte de Narbonne firent un voyage à Marseille pour y visiter les saintes reliques. Ils y furent receus avec toutes les marques d'honeur que leur quâlité pouvoit faire esperer. La noblesse & une partye des principaux & des plus notables habitans furent à leur rencontre. On disposa avec soin les plus belles maisons de la ville pour leur logement. On mit sur les murailles de la ville tout au devant de l'Eglise saint Loüis quantité de differentes bannieres. Le Viguier & tout le Conseil les allerent recevoir. Amiel Boniface fut choisi pour porter la parole & les haranguer. *Hist. de Marseille p. 101.*

Il y a apparence que ce voyage fut suivy de celuy de Rome, où le Cardinal de Boulogne accompagna le Pape Urbain. L'année d'apres l'Empereur estant venu visiter le Pape à Viterbe au mois d'Octobre, il fut en suite à Rome, où l'Imperatrice fut couronnée par le Pape le jour de la Toussaints. L'Empereur partit bien tost apres de Rome pour aller à Boulogne, & mena avec luy par ordre du Pape le Cardinal de Boulogne, qu'il fit son Lieutenant & Vicaire general en Italie, lequel establit sa residence ordinaire à Luques. Vita Urbani V. p. 385. Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1038.

Ce Pape estant mort en Avignon le XIX. Decembre MCCCLXX. & le Cardinal de Beaufort neveu du Pape Clement VI. ayant esté esleu Pape tout d'une voix, n'estant encore que Diacre, il fut fait Prestre le quatriesme jour du mois de Janvier ensuivant par le Cardinal de Boulogne. Autresfois on n'y faisoit pas tant de façon. Quand un Diacre estoit esleu Pape, on le sacroit sans le faire passer par la prestrise. Mais cette maniere avoit esté changée long temps avant les Papes d'Avignon. Sur quoy il faut voir les observations du R. P. Mabillon sur l'Ordre Romain qu'il a donné au public page 119. 120. Vitæ Papar. Aven. p. 451.

Enfin les emplois & la vie du Cardinal de Boulogne finirent par sa seconde legation en Espagne, où il fut envoyé par le Pape Gregoire XI. en l'année MCCCLXXII. pour pacifier les differens nouvellement survenus entre les Roys d'Espagne. Il commença par terminer le differend qui estoit pour la succession du royaume de Castille entre Henry Roy de Castille & Ferdinand Roy de Portugal, entre lesquels il fut fait par son entremise un traicté à Lisbonne le XXII. Mars, par lequel fut entr'autres choses resoluë la guerre contre les Roys d'Angleterre, d'Arragon, & de Navarre. Mais il accommoda encore l'année suivante ceux cy avec le Castillan ayant moyenné le mariage de la fille du Roy d'Arragon avec le fils aisné du Roy de Castille, & celuy du Prince de Navarre avec la fille du Roy de Castille. Ce dernier traicté fut fait au mois de Juin. Onufre & Contelori, qui l'ont pris des anciens registres d'Avignon qui sont presentement à Rome, ont escrit qu'il mourut à Lerida en Catalogne Vita Gregorii XI. p. 419. Surita lib. 3. Judicum. Mariana lib. 17. cap. 17. cap. 17. 18. Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 837.

le XXIII. Novembre MCCCLXXIII. & je l'ay escrit ainsi apres eux. Mais il faut qu'il y ait erreur dans ces registres. Car je trouve que le XXVII. du mesme mois il fit un codicille dans le chasteau de Caspe au diocese de Sarragosse, qui n'est esloigné de Lerida que d'environ dix lieuës. Il y a beaucoup d'apparence qu'il mourut au mesme lieu bientost apres, c'est à dire le mesme jour, son decez estant marqué au XXVII. Novembre dans l'Obituaire de la sainte Chapelle de Vic le Comte & dans celuy de l'Eglise cathedrale d'Amiens. Ce qui peut bien faire penser qu'il n'est pas mort à Lerida, mais qu'estant mort en un lieu peu connu non loin de Lerida, les gens esloignez de là ayant apris par Lerida qu'il estoit mort, crurent facilement que son decez estoit arrivé en cette ville. Il estoit pourlors aagé de soixante ans.

Preuves p. 183. *Preuves p. 175. 201.*

Apres sa mort le bruit courut que le Roy de Navarre, qui a eu la reputation d'avoir esté un grand empoisonneur, l'avoit fait empoisonner; & ce bruit fut si grand par tout que ce Prince envoya des Ambassadeurs en Avignon au Pape Gregoire XI. pour se disculper. Nous avons la letre que le Pape luy rescrivit sur ce sujet, dans laquelle il luy dit qu'estant né de Princes catholiques, il n'estoit pas à presumer qu'il eut voulu mettre une si grande tasche sur sa vie, & que faisant d'ailleurs reflexion à l'affection qu'il avoit tesmoignée à ce Cardinal, il avoit eu de la peine à se persuader que cette accusation fut vraye, que mesme par l'enqueste qu'il avoit faite avec les domestiques du defunt il n'en avoit peu tirer autre chose si ce n'est qu'il estoit mort de sa mort naturele. J'ay trouvé dans l'interrogatoire de Pierre du Tertre Secretaire & Conseiller de ce Roy & dans celuy de Jacques de Ru son Escuyer arrestez & faits prisonniers par ordre du Roy Charles V. en l'année MCCCLXXVIII. qu'ils furent accusez d'avoir esté les ministres des empoisonnemens pratiquez par ce Roy envers le Cardinal de Boulogne & envers le Prince Charles son fils aisné. Jean Abbé de saint Vincent de Laon, qui parle dans son Miroir historial de cet empoisonnement comme d'une chose certaine, blasme le Roy de Navarre d'ingratitude, disant que le Cardinal de Boulogne luy *avoit porté moult de fois faveur encontre plusieurs qui à bonne cause estoient malcontens de luy pour ses demerites & defaults.*

Spond. an. 1372. §. 2. Brou. an. 1374. §. 10.

Oldoin. to. 2. p. 494.

Il avoit declaré par son testament qu'en quelque part du monde qu'il decedat, il vouloit qu'on transportat son corps en l'abbaye du Bouschet en Auvergne, où M. Savaron escrit qu'il est enterré, & où on voit son tombeau de marbre blanc. J'ay pourtant douté long temps de la verité de ce fait, parce que je n'en trouvois aucune preuve, non pas mesme au Bouschet. Mais enfin je l'ay trouvée dans le testament de Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne son frere, lequel ordonne que son corps soit enterré au Bouschet *en costé de Monsieur le Cardinal son frere à senestre dedans la Chapelle.* L'Aucteur de l'Italie sacrée s'est trompé lorsqu'il a escrit que le Cardinal de Boulogne fut enterré à Lerida dans l'abbaye du Bouschet.

Origines de Clairmont p. 213.

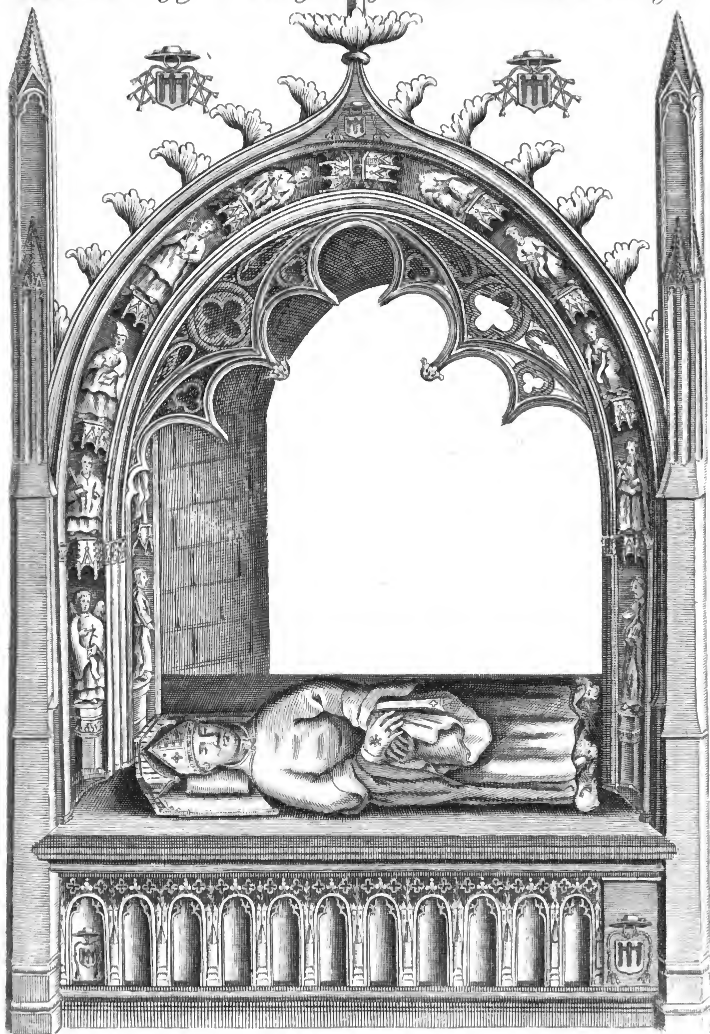
To. 1. Ital sac. p. 166.

Preuves p. 182.

Il nomma executeurs de son testament Guillaume Sudre Cardinal Evesque d'Ostie, Gilles Aycelin Evesque de Frascati, Pierre de Monteru Cardinal, Robert

To.2. Pag.125.

Mausolée de Guy d'Auvergne surnommé le Cardinal de Boulogne.



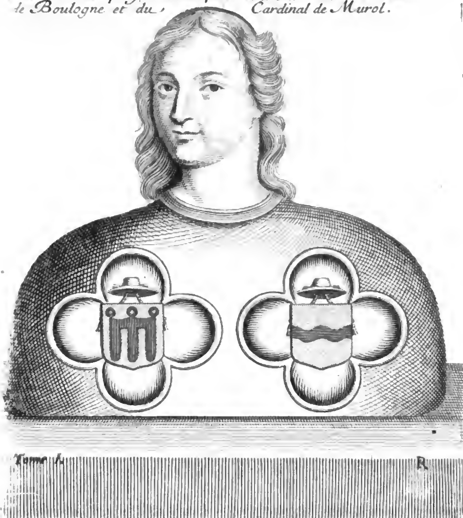
Robert de Geneve Cardinal ſon neveu, Jean de la Tour Cardinal ſon couſin, Jean de Craon Archeveſque de Reims ſon couſin, Pierre de Sortenac Archeveſque d'Embrun, qui fut depuis Cardinal, Jean de Mello Eveſque de Clairmont, Guerin d'Arcey Eveſque de Chartres, & Jean de la Grange Abbé de Feſcan, qui fut fait Cardinal bien toſt apres. C'eſt ſans doute de là que M. Savaron a tiré que Jean de Mello Eveſque de Clairmont avoit ſouſcrit le teſtament du Cardinal de Boulogne.

Dans les preuves de l'hiſtoire des Cardinaux François page 335. il eſt marqué qu'il eſt inhumé auprés de ſa mere dans le chœur des Dames du Moncel. Mais je crois que c'eſt une faute d'impreſſion & qu'au lieu du mot *inhumé*, il faut mettre *inhumée*, c'eſt à dire, Marguerite ſa ſœur religieuſe de cette abbaye.

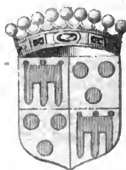
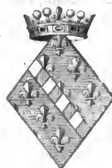
J'ay trouvé dans un ancien MS. de l'abbaye de Clugny un ſermon fait par le Cardinal de Boulogne en la chapelle du Pape le ſecond Dimanche de Careſme. Et ce livre eſtant eſcrit il y a plus de trois cens ans, il n'y a pas lieu de douter que ce ne ſoit un ouvrage de Guy Cardinal de Boulogne Eveſque de Porto.

Il y a en l'abbaye du Bouſchet un ancien reliquaire aux armes du Cardinal de Boulogne & du Cardinal de Murol tel qu'il eſt repreſenté icy.

Ancien reliquaire estant en l'abbaye du Bouschet en Auvergne, dans lequel est le chef entier de Sainte Cubibie. Les armoiries qui y sont marquées sont celles du Cardinal de Boulogne et du Cardinal de Murol.



EVREUX. *Semé de France au baston peri en bande componné d'argent & de gueules brochant sur le tout.*

Guillaume XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XXVII.



OUIS de France Comte d'Evreux cinquiesme fils de Philippe III. dit le Hardy Roy de France eut trois filles, assavoir Jeanne Reyne de France mariée au Roy Charles IV. dit le Bel, Marie femme de Jean III. du nom Duc de Brabant, & Marguerite conjointe par mariage avec Guillaume XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne. Guillaume estoit beaufrere du Roy Charles le Bel, comme ayant espousé les deux sœurs. Ainsi il ne faut pas s'estonner si ce Roy l'appelle son amé & feal & cher frere dans les letres expediées en l'année MCCCXXVI. pour la mouvance des seigneuries que ce Comte avoit cedées à Marie de Flandres sa bellemere & à ses enfans.

Preuves p. 188. *Preuves p. 185.*

Philippe Comte d'Evreux & Roy de Navarre constitua en dot à sa sœur Marguerite mil livrées de terre à tournois, desquelles luy furent assises à la Ferté Aleps & ez appartenances de la ville trois cens cinquante deux livres deux sols Parisis tant seulement, plus vingt mil livres tournois en deniers. Pour quoy & pour les arrerages il y eut une transaction entre elle & le Roy son frere passée à Paris le lendemain de la feste saint Clement MCCCXXXVIII. par laquelle il luy assigna, entre autres choses, quatre cens quarante sept livres dix-huit sols à prendre sur son Tresor.

Preuves p. 185.

Preuves p. 187. Il y a à la Chambre des Comptes de Dijon une bulle du Pape Jean XXII. donnée en Avignon le XXIV. Juillet MCCCXXXI. par laquelle il accorde à cette Princesse & à ses heritiers & successeurs la nomination & presentation des chapellenies qu'elle se proposoit de fonder.

Messieurs de Sainte-Marthe ont remarqué que ce Comte Guillaume servit & assista le Roy Charles le Bel en la guerre qu'il eut contre les Anglois, c'est à dire, en Gascogne, comme je le pense.

En l'année MCCCXXVIII. le XXIV. du mois d'Aoust fut donnée la fameuse bataille de Montcassel contre les Flamans, qui s'estoient revoltez contre leur Comte. Le Roy Philippe de Valois y fut en personne avec toute sa noblesse. La victoire fut entiere, y ayant eu quarante mil Flamans tuez sur la place. Il y eut quelques morts & blessez de l'armée du Roy. Les blessez de marque furent le Duc de Bretagne, le Comte de Bar, le Comte de Boulogne, Messire Louis de Savoye, Bouchard de Montmorency, Messire Henry de Bourgogne, & plusieurs autres, lesquels vinrent à saint Omer avec le Roy, qui y sejourna pendant trois jours pour attendre la guerison de ses gens. C'est ce que j'ay trouvé dans le Miroir historial de Jean Abbé du monastere de saint Vincent de Laon auteur du temps. Mais le continuateur de Nangis conte la chose un peu autrement. To. XI. Spicileg. p. 735.

L'année suivante Guillaume Comte de Hainault, qui s'estoit beaucoup signalé à la bataille de Montcassel, alla à Clairmont en Auvergne. L'Abbé de saint Vincent, d'où j'ay tiré ce fait, n'en dit pas davantage, si ce n'est que ce Comte estant à Clairmont envoya des Ambassadeurs vers le Pape, & que quand le Pape eut sçeu leur venuë, elle ne luy pleut pas, & que la conduite du Pape envers eux ayant esté rapportée au Comte, il en eut moult grand despit, & s'en retourna. Le continuateur de la chronique de Nangis dit quasi la mesme chose. Preuves p. 153. To. XI. Spicilegii p. 746.

En l'année MCCCXXXI. Louis I. Duc de Bourbon se preparant à faire la guerre au Comte de Flandres, & ayant levé des troupes dont le rendez-vous estoit à Moulins en Bourbonnois, Guillaume Comte d'Auvergne son neveu imposa sur ses sujets d'Auvergne une subvention pour aller à son secours. C'est ce que nous apprenons de son testament, par lequel il ordonne qu'on restituë cette subvention à ceux de qui il l'avoit exigée, declarant qu'il n'avoit aucun droit de la lever. Preuves p. 767.

En l'année MCCCXXXIX. il fut à la journée de Vironfosse avec le Roy Philippe de Valois, où il y avoit tres belle compagnie, comme nous le dirons à la page 139.

Il est marqué dans l'ancien Obituaire des Reverends Peres Cordeliers de Clairmont que Guillaume XII. Comte d'Auvergne mourut le sixiesme jour du mois d'Aoust MCCCXXXII. sans marquer le lieu de son decez. Et dans celuy de la sainte Chapelle de Vic le Comte, où il deceda, son obit est marqué au premier Mardy d'Aoust. Preuves p. 189. Preuves p. 201.

Apres son decez Marguerite d'Evreux sa veuve en qualité de gardienne & tutrice de Jeanne d'Auvergne sa fille se mit en possession de tous ses biens & de ses meubles sans aucun inventaire, à ce qu'on pretendit dans la suite, quoy qu'il conste qu'il en fut fait un par le Juge des lieux incontinent apres son decez. Ce qui ayant sans doute fait du bruit pour l'interest que pouvoient y avoir ses proches & ses creanciers, le Roy par lettres données le XII. Aoust MCCCXXXII. ordonna au Bailly de Sens de se transporter en toute diligence en Auvergne pour y proceder à l'inventaire de tous les biens meubles & immeubles dudit feu Comte. Ce que ce Bailly fit exactement.

Preuves p. 768. Il est marqué dans les letres du Roy que ce Comte à cause de sa jeunesse & par defaut de conseil & deceu par mauvais gouvernement avoit fait plusieurs dons, transports, & alienations au prejudice de sa fille son unique heritiere. A la verité il conste par un arrest du XIV. Aoust Preuves p. 769. MCCCXLVIII. qu'il avoit pour la descharge de sa conscience abandonné à Guy & à Jean de Boulogne ses freres le chasteau & chastellenie de Montredon & l'estang appellé dal Flum en Auvergne, qui leur furent adjugez par provision par ledit arrest en attendant qu'apres une plus ample information on peut juger la cause definitivement. Ils leur Preuves p. 766. avoient esté leguez par le Comte Guillaume leur frere.

L'inventaire fait par le Bailly de Sens nous apprend qu'il y avoit si peu d'ordre dans les affaires de ce Comte qu'apres son decez on ne trouva pas chez luy dequoy faire les frais de son enterrement, & que pour avoir dequoy les faire on vendit une partie de sa vaisselle d'argent.

J'ay trouvé dans l'Epitome de frere Jean d'Aucy & dans une genealogie de la maison de Boulogne de la Bibliotheque du Roy que la representation de Guillaume Comte de Boulogne mary de Marguerite d'Evreux, celle de sa mere, c'est à dire, de Blanche de Clairmont, de son fils Robert, avec leurs armes, sont en plate peinture en l'abbaye de saint Josse sur la mer aupres du grand autel.

Le mesme frere Jean d'Aucy dit que ce Comte Guillaume estoit beau, plein de toute bonne & excellente erudition, & du tout né à toutes sciences, mais qu'il vesquit peu. Il est aussi marqué dans un arrest du Parlement du XXVIII. Juin MCCCXXXVII. qu'il vesquit peu.

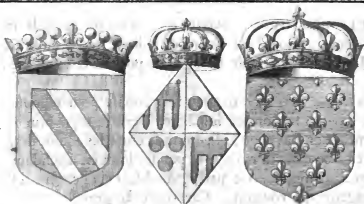
Marguerite d'Evreux sa femme mourut en l'année MCCCL. & fut enterrée en l'Eglise Nostre Dame de Boulogne devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge, comme elle l'avoit desiré. C'est ainsi que M. le Roy l'a escrit dans l'histoire qu'il a composée de Nostre Dame de Boulogne page 78. où il dit encore que cette Princesse legua à cette Eglise quelques terres & censives dans les villages de Vuiningue & de Cremaretz, & la deschargea avec le consentement de Jeanne sa fille depuis Reyne de France de quelques renvois que cette Eglise devoit à la Vicomté de Boulogne.

Enfans de Guillaume XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Marguerite d'Evreux sa femme.

ROBERT DE BOULOGNE, qui mourut en Arragon avant son pere, comme il est marqué dans trois genealogies MSS. de la maison d'Auvergne & de Boulogne citées par M. Justel. Mais j'ay bien de la peine à le croire, n'y ayant guere d'apparence qu'un enfant qui ne pouvoit avoir tout au plus que six ou sept ans lors de la mort de son pere ait esté chercher la mort en Arragon. Ainsi je crois plus seur de dire simplement qu'il mourut jeune, comme il est marqué dans une genealogie MS. de la maison de Boulogne de la Bibliotheque du Roy. Frere Jean d'Aucy n'en dit autre chose si ce n'est qu'il mourut avant son pere.

JEANNE DE BOULOGNE, qui fut Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, laquelle aura son chapitre.

Blanche de Boulogne, de laquelle fait mention une des genealogies citées par M. Justel. Mais frere Jean d'Aucy n'en parle pas, ny la genealogie MS. de la Biblioteque du Roy que je viens de citer.



BOURGOGNE. *Bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueules.*

FRANCE. *D'azur semé de fleurs de lys d'or.*

Jeanne I. du nom Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, Reyne de France.

CHAPITRE XXVIII.



CETTE Princesse, laquelle estoit petite fille du Roy Philippe III. dit le Hardy, nasquit le huictiesme May MCCCXXVI. & fut accordée le XXVI. Septembre MCCCXXXVIII. avec Philippe de Bourgogne fils unique d'Eudes IV. Duc de Bourgogne & de Jeanne de France fille du Roy Philippe le long. Le Duc & la Duchesse de Boulogne luy donnerent & aux enfans qui proviendroient de ce mariage la Comté de Bourgogne, & non la Comté d'Artois, comme M. Du Chesne l'a creu. Et par consequent ce n'est pas en vertu du traicté de ce mariage qu'il porta depuis les titres de Comte d'Artois & de Boulogne; sous lesquels, au rapport de Froissart, il accompagna en l'année MCCCXLVI. Jean Duc de Normandie son cousin germain au siege d'Aiguillon en Gascogne. Mais en une escarmouche qui y fut faite environ la my-Aoust *son coursier s'accueillit au cours & emporta le Chevalier tout malgré luy, si que en traversant un fossé, le cheval cheut, & Monseigneur Philippe dessous luy, & fut tellement froissé qu'oncques puis n'eut santé, ains il mourut de cette blessure le XXII. Septembre ensuivant.* Il fut enterré en l'Eglise de Cisteaux.

Preuves p. 119.

Hist. des Ducs de Bourgogne p. 119.

Froissart vol. 1. chap. 134.

En l'année MCCCXLII. Pierre de Courmarain Chevalier estoit Gouverneur de la Comté d'Auvergne pour tres noble & puissant Seigneur Monseigneur Philippe de Bourgogne Comte de Boulogne & d'Auvergne aisné fils d'excellent & noble Prince M. le Duc de Bourgogne, comme il est marqué dans le registre LXXIX. de la Chancellerie de France.

Enfans de Philippe de Bourgogne Comte de Bourgogne & d'Artois & de Jeanne de Boulogne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne sa femme.

Preuves p. 192. PHILIPPE DUC DE BOURGOGNE, né apres la mort de son pere, comme nous l'apprenons de la letre que le Pape Clement VI. escrivit à Jeanne Duchesse de Bourgogne pour la consoler de la mort de son fils.

JEANNE DE BOURGOGNE fut promise pour espouse à Amé VI. Comte de Savoye surnommé le Comte Verd le XVI. Juin MCCCXLVII. & estant encore en bas aage, elle fut mise entre les mains de son accordé pour estre eslevée dans sa maison & par ses soins en attendant qu'elle fut devenuë en aage nubile. Ce party, dit M. Guichenon, estoit un des plus avantageux du royaume. Car outre la grandeur de l'extraction paternele & maternele de cette Princesse, elle devoit heriter avec Philippe de Bourgogne son frere de tous les biens de la maison de Bourgogne. En effect, par les promesses du mariage le Duc & la Duchesse de Bourgogne promirent qu'elle leur succederoit selon les coustumes des lieux où leurs biens estoient assis. Cependant ce mariage ne fut pas effectué, quoyque Jeanne eut tousjours esté nourrie & eslevée en Savoye, soit parce qu'elle n'estoit pas *propre à avoir des enfans*, ainsi que porte l'ancienne Chronique de Savoye, soit par quelque autre consideration. Elle ne fut pas neantmoins renvoyée en Bourgogne. Mais le Roy Jean la retira des mains du Comte de Savoye moyennant quarante mil florins d'or, & ce fut à Gaucher seigneur de Chastillon souverain Maistre d'hostel du Roy qu'elle fut remise le XVIII. Avril MCCCLV. à saint Laurens pres de Mascon par Antoine de Miolans Abbé de saint Rambert, le Prieur de Belley, Aymond de Chalant seigneur de Fenis, & Pierre de Montgelas Chevalier. Il ne faut pas oublier icy que dans le traicté de la remise de cette Princesse ez mains du Roy il fut expressement convenu qu'elle seroit à la verité mariée à la volonté du Roy, à autre toutesfois qu'à M. le Duc de Normandie son fils. Elle mourut depuis sans aucune alliance, & fut enterrée en l'abbaye de saint Antoine des champs lez Paris, comme il est marqué dans une genealogie de la maison de Boulogne qui est à la Bibliotheque du Roy.

Hist. de Savoye p. 428.

MARGUERITE DE BOULOGNE, qui mourut jeune sans avoir esté mariée, & fut enterrée avec sa sœur en l'abbaye saint Antoine des champs.

Apres la mort de Philippe de Bourgogne Comte de Bourgogne & d'Artois la Princesse sa veuve se remaria le XIX. Fevrier MCCCXLIX. avec Jean lors Duc de Normandie, depuis Roy de France, avec lequel elle fut couronnée à Reims le XXVI. Septembre MCCCL.

Math. Villani lib. 1. c. 31 76.

Il y a au Tresor des chartes de France à Paris un ancien registre où sont les arrests du Parlement de Bourgogne tenu à Beaune & à saint Laurens pour la Vicomté d'Auxonne & terre d'outre Saone, dans lequel il est dit que l'an de grace MCCCLVII. *fut tenu à Beaune le Parlement*

au nom de Madame la Royne Jehanne comme ayant en l'absence du Roy le gouvernement du Duché de Bourgogne ; ouquel Parlement furent Messieurs l'Evesque d'Ostun, l'Abbé de Cisteaux, l'Abbé de saint Benigne de Dijon, l'Abbé de Fontenois, Messire Jehan de Frolois Sire de Malecot, Messire Hugue de Vienne, le Sire de Grançon, le Sire de Couches, Messire Joffroy de Blaysey, Messire Estienne Masigney, Messire ly Chanceliers, Messire Auxel de Salins.

Cela se passa pendant la prison du Roy Jean, qui avoit esté fait prisonnier l'année precedente à la bataille de Poictiers, & de là conduit à Bourdeaux & en Angleterre. On ne sçauroit assez dignement exprimer les malheurs que cette prison attira sur le royaume. Le Duc de Normandie fils aisné du Roy, qui estoit pourlors à la teste des affaires, se donna beaucoup de peine pour y remedier. La Reyne Jeanne y donna aussi ses soins avec beaucoup d'application. La preuve en est dans les registres de l'Université de Paris, où l'on trouve que le Recteur & les quatre Procureurs des nations furent à la fin du mois de Juin MCCCLVIII. à la priere & supplication de la Reyne Jeanne vers le Duc de Normandie pour moyenner Preuves p. 193. un accord entre luy & la ville de Paris, & qu'enfin elle reussit & fit la paix le XIX du mois de Juillet, estant marqué expressement dans ces registres que *fuit pax facta* XIX. *die mensis prædicti per Reginam Joannam &c.* Elle se retira en suite en ses pays de Bourgogne avec le jeune Duc Philippe son fils, & y mourut le XXIX. Septembre MCCCLX. dans le temps que le Roy son mary se disposoit pour revenir dans son royaume. Je trouve qu'elle estoit à Dijon avec son fils le XXIII. Janvier MCCCLIX. Recueil de M. Perard p. 365.

Il n'y a pas de preuve que cette Princesse ait eu des enfans de son mariage avec le Roy. Toutesfois Paradin a escrit qu'il en sortit deux filles, Blanche & Catherine, lesquelles moururent jeunes avant leur mere.

Jean du Luc dans l'ouvrage qu'il a intitulé *Placita summæ apud Gallos Curiæ* page 48. dit que le Roy Charles V. estoit fils du Roy Jean & de Jeanne de Boulogne. Mais il s'est trompé, estant certain qu'il estoit fils de Bonne de Luxembourg, & qu'il estoit né long temps auparavant que son pere espousat Jeanne de Boulogne.

Cette Reyne Jeanne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne a fondé le grand hostel Dieu de la ville de Boulogne sur la mer. C'est ce que Messieurs de Sainte-Marthe nous ont enseigné dans la seconde edition de leur histoire genealogique de la Maison de France.



FLANDRES. *D'or au lyon de sable armé & lampassé de gueules.*




Philippe Comte d'Auvergne, de Boulogne, de Bourgogne, d'Artois, & Duc de Bourgogne.

CHAPITRE XIX.

Hist. des Ducs de Bourgogne p. 121.



ES grands estats que possedа ce Duc Philippe le rendirent un des plus puissants & riches Princes de son temps. Car il succeda en la Duché de Bourgogne à Eudes IV. son grand pere. La Duchesse Jeanne de France son ayeule luy laissa les Comtez d'Artois & de Bourgogne. Celles de Boulogne & d'Auvergne le regardoient à cause de Jeanne de Boulogne sa mere. Et pour comble de sa grandeur future il fut accordé en mariage avec Marguerite de Flandres heritiere des Comtez de Flandres, de Nevers, de Rethel, & autres notables seigneuries. *Preuves p. 195.* L'accord en fut fait le XXI. Mars MCCCLVI. par Jeanne de Boulogne lors Reyne de France mere & tutrice du Duc, qui estoit en bas aage; & par Loüis surnommé de Male Comte de Flandres & Marguerite de Brabant sa femme pere & mere de Marguerite. Mais il mourut sans lignée au chasteau ducal du Rouvre les Dijon, où il avoit pris naissance, en l'année MCCCLXI. & fut enterré en l'Eglise de Cisteaux avec son pere. *Preuves p. 771.* Il fut fait Chevalier en l'année MCCCLII. & la taille fut imposée pour cet effect suivant la coustume sur ses sujects des terres d'Auvergne.

Preuves p. 195. Par son testament fait peu avant son decez il nomma pour ses executeurs son oncle le Cardinal de Boulogne, son cousin le Cardinal de Clugny, Jean de Vienne Archevesque de Bezançon, son oncle Messire Jean de Boulogne, Messire Henry Comte de Montbeliard, Messire Jean de Chalon, Messire Jacques & Messire Henry de Vienne, Messire Jean de Rie, Thomas Sire de Voudenay, Messire Jouran de Lugny, & Robert de Lugny son Chancellier. Il y est aussi fait mention d'Amé de Geneve, que le testateur appelle son cousin, c'est à dire, d'Amé de Geneve fils

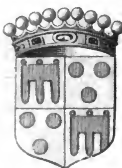
d'Amé

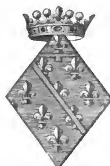
d'Amé III. Comte de Geneve & de Mahault de Boulogne sœur du Cardinal, tante de la mere de Philippe.

Ainsi finit en ce Prince la branche royale des Ducs de Bourgogne de la premiere tige, apres avoir duré pendant trois cens & trente années. Et par son decez le Roy Jean fils de Jeanne de Bourgogne sœur du Duc Eudes IV. recüeillit une partye de sa succession. Car la Duché luy escheut par proximité de lignage. En suite dequoy il la reünit à la Couronne, Preuves p. 195. d'où elle avoit esté premierement desmembrée. Mais bien tost apres il l'en separa derechef, la donnant à Philippe surnommé le Hardy son quatriesme fils suivant la loy & conditions des apanages de France establie par le Roy Philippe le Bel, sçavoir est qu'à faute d'hoirs masles elle retourneroit à la Couronne. Quant aux Comtez de Bourgogne & d'Artois, elles suivirent la Duché de Bourgogne en la personne de ce mesme Philippe fils du Roy Jean. Car il espousa Marguerite de Flandres veuve du jeune Duc Philippe, laquelle herita par son trespas de ces deux Comtez comme fille de Marguerite de France issuë de Jeanne de Bourgogne fille d'Othon IV. Comte de Bourgogne & de Mahault Comtesse d'Artois sa femme. Les Comtez de Boulogne & d'Auvergne retournerent aussi apres la mort de la Reyne Jeanne & de Philippe son fils à Jean de Boulogne seigneur de Montgascon & Comte de Montfort son oncle, duquel nous parlerons au chapitre suivant.



CLERMONT. *De France au baston de gueules pers en bande, au lambel de mesme de trois pendans.*





Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XXX.



FRERE Jean d'Aucy dit que ce Comte estoit un Prince excellent en guerre & vertueux en paix, & dans un arrest de l'an MCCCCLXXXIV. il est marqué qu'il estoit *vir sapiens & prudens ac magnæ auctoritatis.* (Preuves p. 136.) Ce fut donc en consideration de son grand merite qu'il fut fait Ministre d'Estat sous le regne du Roy Jean. Et en cette qualité il assista au grand Conseil du Roy tenu à Paris au mois de Juin MCCCLXV. (Gallia Christ. to. 1. p. 644. col. 2.) où fut ratifié le traicté de paix fait avec le Roy de Navarre le sixiesme Mars MCCCLXIV. au pourchas de la Reyne Jeanne & de la Reyne Blanche.

(Preuves p. 196.) Du vivant de Guillaume XII. son frere on l'appelloit le Seigneur de Montgascon. Depuis Jean de Bretagne Comte de Montfort l'Amaury ayant esté debouté de cette Comté par arrest, le Roy Philippe de Valois la donna par letres données au bois de Vincennes au mois de Novembre MCCCXLV. à Jean Duc de Normandie & d'Aquitaine son fils aisné, & puis à Charles d'Espagne Prince du sang royal de Castille fils d'Alphonse dit de la Cerde & petit fils de Blanche de France l'une des filles du Roy saint Loüis. Ce Prince, qui fut aussi Connestable de France, en joüit jusques au commencement de l'année MCCCLI. qu'il la remit au Roy (Preuves p. 197.) Jean, lequel par letres données à Lyon au mois de Fevrier en fit don à Jean de Boulogne seigneur de Montgascon, qui porta depuis la qualité de Comte de Montfort jusques en l'année MCCCLXI. qu'il cessa de la prendre en consequence & en execution du traicté de Bretigny, où il est dit expressement qu'un an apres que le Roy de France sera party (Le P. Martene p. 159. 194.) de Calais, *Monsieur Jean Comte de Montfort aura la Comté de Montfort avec toutes ses appartenances en faisant l'hommage au Roy de France.* Aussi

y a t'il dans les regiſtres du Parlement un arreſt de l'an MCCCLXI. où eſt nommé *Joannes Comes Boloniæ pridemque Comes Montisfortis*.

Ce Seigneur de Montgaſcon fut fait Chevalier en l'année MCCCXXXIX. y ayant au Treſor des chartes de France un titre qui marque que cette année là il fut impoſée une taille pour la chevalerie de Meſſire Jean de Boulogne ſeigneur de Montgaſcon ſur les hommes dudit Montgaſcon, Joze, Gerzat, & autres lieux. Il fut donc fait Chevalier en l'année MCCCXXXIX. le Vendredy XXII. Octobre, à Vironfoſſe prez de Cambray, où Froiſſart remarque que furent faits pluſieurs nouveaux Chevaliers. Le Seigneur de Montgaſcon fut donc à cette journée avec le Comte de Boulogne ſon frere, lequel Froiſſart dit y avoir eſté, pour y ſervir le Roy contre les Anglois. L'armée du Roy eſtoit tres belle. Car il y avoit quatre Roys, ſix Ducs, vingt ſix Comtes, & plus de quatre mille Chevaliers, & des communes de France plus de quarante mille. *Froiſſart vol. 1 chap. 13.*

Nous verrons au livre ſuivant que Jeanne de Joigny fille de Marie de Mercueur Comteſſe de Joigny fut conjoincte par mariage avec Charles de Valois Comte d'Alençon, & que Beraud ſeigneur de Mercueur ſon couſin luy donna de grands biens en contemplation de ce mariage. Jeanne eſtant morte ſans enfans, les biens qui luy avoient eſté conſtituez en mariage retournerent à ſes proches, dont Guy ſeigneur de Chaumont au dioceſe d'Autun fils d'Yoland de Polignac eſtoit un; lequel vendit ſa part de cette ſucceſſion le Jeudy avant la ſaint George MCCCXLIII. à Jean de Boulogne ſeigneur de Montgaſcon pour le prix & ſomme de quarante mil livres & à la charge de cinq cens livres de penſion annuele & viagere que le Seigneur de Montgaſcon ſe chargea de luy payer ſa vie durant. Ce que le Roy confirma par letres données à Coucy le Jeudy avant la ſaint George, leſquelles ſe trouvent dans le regiſtre LXXIV. de la Chancellerie de France.

En l'année MCCCL. il fut accordé une treve le XIII. Juin en preſence du Legat du Pape ez champs prez Calais entre les Roys de France & d'Angleterre, à laquelle aſſiſterent pour le Roy de France l'Eveſque de Laon & l'Abbé de ſaint Denys, Jean de Boulogne ſeigneur de Montgaſcon, & Jean de Landas Chevalier. Ce traicté eſt au Treſor des chartes de France à Paris.

En la meſme année Jean de Boulogne Comte de Montfort fut preſent lors qu'on trancha la teſte à Raoul Comte d'Eu & de Guiſnes Conneſtable de France, le Roy ayant ordonné que cette execution fut faite en preſence du Duc de Bourbon, du Comte d'Armagnac, du Comte de Montfort Monſeigneur Jean de Boulogne, du Comte de Revel, & de pluſieurs autres Chevaliers leſquels eſtoient là du commandement du Roy. *Froiſſart vol. 1. chap. 153.*

En l'année MCCCLI. le Roy Jean mettant en conſideration les grands & ſignalez ſervices que ſon cher & feal oncle Jean de Boulogne Comte de Montfort luy avoit rendus & au feu Roy ſon pere & qu'il luy rendoit de jour en jour, il luy remit les mil livres de rente qu'il avoit ſur le Treſor du Roy à Paris, nonobſtant que ce Comte y eut renoncé lorſque le Roy *Preuves p. 138.*

luy fit don de la Comté de Montfort. Et en l'année MCCCLIV. il le fit son Lieutenant ez partyes de Picardie & frontieres de Flandres. Ce qui prouve que ce n'est pas fortuitement que frere Jean d'Aucy a marqué que ce Prince estoit excellent en guerre & vertueux en paix.

Nous avons dit cy dessus page 116. qu'outre les biens constituez par contract de mariage à Marie de Flandres seconde femme de Robert VII. Comte d'Auvergne, elle porta en la maison d'Auvergne la terre de Brios en Vermandois en vertu de la donation qu'Isabeau de Flandres sa sœur en fit à Jean de Boulogne & à Godefroy son frere enfans de Marie. Au mois de Janvier de l'année MCCCLIV. selon la maniere de compter d'aujourd'huy le Roy Jean ayant esgard à la remonstrance qui luy avoit esté faite par son cher & feal oncle & Conseiller Jean de Boulogne Comte de *Preuves p. 198.* Montfort, qui luy avoit donné à entendre que les chasteaux & autres lieux qu'il avoit en Vermandois, assavoir le chasteau & la terre de Brios, de saint Crist, de Liencourt, de Breye, & de Flaucourt avoient accoustumé de ressortir, partye à Peronne, partye à Roye, & partye à saint Quentin, sa Majesté ordonne que desormais toutes lesdites terres ressortiront à saint Quentin.

Le Roy Charles V. par letres données à Paris au mois de Decembre *Preuves p. 199.* MCCCLXVI. transporta & appliqua à son domaine & à la Couronne de France l'hommage & le serment de la terre de Brios, qui avoit accoustumé de ressortir à la Prévosté de saint Quentin. Ce qu'il fit en faveur de son cher & feal cousin & Conseiller Jean Comte de Boulogne & d'Auvergne.

Preuves p. 200. En l'année MCCCLIV. Jean de Boulogne Comte de Montfort, comme heritier de la Dame de Brios, obtint au Parlement un arrest le troisiesme jour du mois de Juillet, par lequel le Seigneur d'Amboise & sa femme furent condamnez à luy payer les arrerages qu'ils luy devoient pour raison de certains droits qui luy appartenoient sur le peage de Neelle.

Il est certain que Jean de Boulogne ne devint Comte d'Auvergne qu'en l'année MCCCLXI. apres la mort du jeune Philippe son neveu. Et *Froissart vol. 1. chap. 204.* cependant Froissart luy donne cette qualité dez l'an MCCCLIX. par anticipation, à mon avis, parce qu'il estoit Comte d'Auvergne au temps que Froissart escrivoit sa Chronique. Aussi est il vray que le mesme aucteur *Ibid. cap. 216.* parlant ailleurs de la mort de ce Philippe en l'année MCCCLXI. dit que Messire Jean de Boulogne Comte d'Auvergne eut la Comté de Boulogne.

Il est aussi appellé Comte de Boulogne par anticipation dans un ancien feüillet de papier escrit peu de temps apres la mort du Roy Charles V. qui est au Tresor des chartes de France, dans un roulleau de parchemin coté *Navarre*, où il est dit qu'en l'année MCCCLIV. le Comte de Bou- *Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 873.* logne fut en Avignon avec le Duc de Bourbon & l'Archevesque de Roüen Chancellier de France pour l'entretenement du traicté de paix fait entre Guisnes & Calais en presence du Comte de Boulogne. Ce qui ne pouvant pas estre entendu de Philippe Comte de Boulogne fils de la Reyne Jeanne, lequel n'ayant pourlors que huict ans tout au plus n'estoit pas en estat d'estre employé dans les affaires, il est necessaire de rapporter ce fait par

anticipation à celuy qui estoit Comte de Boulogne au temps que ce feüillet de papier fut escrit, c'est à dire à Jean de Boulogne, lequel devint Comte de Boulogne, comme nous venons de le dire, apres le decez sans enfans du jeune Philippe son neveu, & estoit de l'estroit conseil du Roy au temps de ce voyage d'Avignon.

En l'année MCCCLXII. il fut commis avec le Mareschal d'Andrehen, le Sire de Montaigu, le Sire de la Tour, & autres pour faire sortir du royaume de France les compagnies de brigands qui le ravageoient & les envoyer en Espagne au service du Comte de Trastamare. *Hist. de Du Guescl. p. 313.*

Je trouve qu'il estoit à la Cour au mois de May MCCCLXV. & qu'il fut present avec plusieurs autres personnes de marque lorsque le Roy Charles V. amortiza deux cens livres de rente pour la confrairie des Secretaires du Roy. *Hist. de la Chancellerie de France p. 24.*

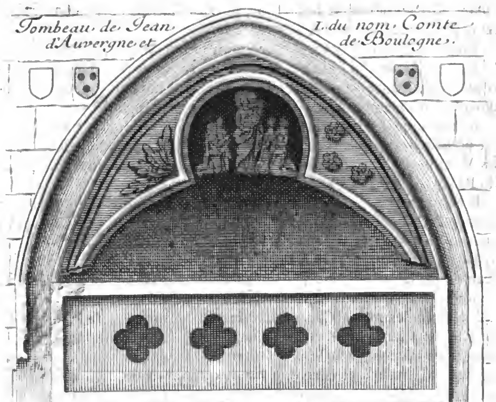
Il fut present à Paris le XIII. Decembre MCCCLXVI. lorsque Jean Duc de Bretagne & Comte de Montfort fit l'hommage au Roy Charles V. pour la Duché de Bretagne & pour la Comté de Montfort. *Hist. de Du Guesclin p. 440. 446. 448.*

J'ay trouvé dans un ancien registre du Tresor de Turenne que le Comte Jean partit le penultiesme jour du mois de Novembre MCCCLXXX. pour aller en Avignon, sans qu'il soit marqué pourquoy.

Il espousa Jeanne de Clairmont Princesse du sang royal de France, fille de Jean de Clairmont Baron de Charolois & seigneur de saint Just en Langle en Champagne. Je n'ay pas trouvé le temps auquel ce mariage fut celebré, mais seulement qu'il fut accordé du vivant du Comte Robert son pere decedé avant le mois de Mars MCCCXXVI. & il y a apparence qu'estant tous deux bien jeunes en ce temps là, le Comte Jean ne pouvant avoir pourlors que treize ans tout au plus, ce mariage ne fut solemnisé qu'en l'année MCCCXXVIII. ou environ. Le Comte Robert son pere luy promit par le contract de mariage huit mil livres de rente, & on constitua en dot à la Princesse la terre de saint Just en Langle, laquelle fut depuis donnée en mariage à sa fille Marie lorsqu'elle fut mariée à Raymond VIII. du nom Vicomte de Turenne. *Preuves p. 160.* *Preuves p. 202. 772.*

Le Comte Jean fit son testament en son chasteau de Remin auprez de Compiegne le XXII. Mars MCCCLXXXVI. & mourut le XXIV. comme il est marqué dans l'Obituaire de la sainte Chapelle de Vic le Comte. Il avoit ordonné qu'au cas qu'il mourut à Remin, il vouloit que son corps fust enterré & mis en depost en l'Eglise parroissiale dudit lieu jusques à ce que sa chair fust furnie, c'est à dire pourrie, & qu'on portast en suite ses os en l'abbaye du Bouschet en Auvergne, là où gisent les corps de ses predecesseurs Comtes, c'est assavoir auprez du Cardinal de Boulogne son frere. Et cependant on y monstre son tombeau appliqué sur la muraille du cloistre du costé de l'Eglise en la maniere qu'on le voit cy derriere. Il ordonna aussi que son cœur fut porté à Nostre Dame de Boulogne. Il y a un article singulier dans son testament, que personne ne sera semons à venir à son obseque fors tant seulement le Prelat qui faira l'office. Et afin qu'on ne pensat pas que ce qu'il en faisoit fut par un esprit d'avarice, il ordonne que tout ce qu'on faira outre ce qu'il ordonne demeurera aux Eglises où *Preuves p. 201. 772.*

ſondit obſeque ſera fait, ſoient chevaux, draps d'or, ou autres choſes, ſans en rien rachetter.



Preuves p. 773. La Princeſſe ſa femme fit ſon teſtament en ſon chaſteau de Brios en Vermandois, qui luy avoit eſté baillé par ſon mary pour recompenſe de la terre de ſaint Juſt en Langle donnée en mariage à Marie de Boulogne leur fille Vicomteſſe de Turenne, le XXIII. Novembre MCCCLXXIX. & mourut le XXVII. Juillet MCCCLXXXIII. comme il eſt marqué Preuves p. 202. dans l'Obituaire de la ſainte Chapelle de Vic le Comte. Elle fut enterrée au convent des Cordelieres du Moncel prez Pont ſainte Maixence, quoy qu'elle euſt ordonné par ſon teſtament qu'on l'enterraſt en l'Egliſe Noſtre Dame de Boulogne.

Enfans de Jean I. Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Jeanne de Clairmont ſa femme.

JEAN II. du nom COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE; qui aura ſon chapitre.

JEANNE DE BOULOGNE mariée en l'année MCCCLXXI. à Beraud II. du nom Dauphin d'Auvergne, Comte de Clairmont, & Preuves p. 366. ſeigneur de Mercueur. L'extrait de ſon contract de mariage tel que M. Juſtel l'a donné au public & moy apres luy eſt fort imparfait. Depuis l'impreſſion que j'en ay faite j'en ay eu une copie tirée de l'original, qui eſt au Treſor des chartes de France. Ma penſée avoit eſté d'abord de

l'imprimer parmy les additions. Mais j'ay consideré qu'estant fort long, contenant quatre grandes peaux de parchemin colées ensemble, & y ayant plusieurs actes inserez qui ne sont affairans au suject que par incident, il suffiroit pour la satisfaction du lecteur d'en avoir un extrait bien fidele. C'est ce que je tascheray de faire. Le XIV. Juin MCCCLXXI. le Comte d'Auvergne & de Boulogne & le Dauphin estant à Clairmont passerent ce contract, le Comte se faisant fort de le faire approuver & confirmer par la Comtesse sa femme, qui estoit absente. A ce contract assisterent Jean de Mello Evesque de Clairmont, Jean de Boulogne fils du Comte & frere de l'accordée, Hugues Dauphin frere de Beraud, & plusieurs autres personnes de marque. Le Comte constitua en dot à sa fille le chasteau & chastellenie de saint Just en Langle, qui estoit de l'heritage de la Comtesse sa femme, à la charge de l'usufruit à cette Princesse pendant sa vie. Et cependant le Comte donna à sa fille pour la desdommager de cette non jouissance le chasteau & chastellenie de Granges, à la charge de reversion apres la mort de la Comtesse & apres qu'elle & son mary auroient eu l'actuele & reele possession de la terre de saint Just. Et outre ce le Comte son pere luy constitua en dot la somme de dix neuf mil florins d'or. Et le Dauphin la doüa du chasteau & chastellenie de Vieille Brioude avec un revenu semblable à celuy que se trouveroit valoir ladite terre de saint Just. Elle mourut sans enfans en l'année MCCCLXXIII. au mois d'Octobre. Il est marqué dans une enqueste qui fut faite en l'année MCCCCXIV. que le Comte Jean II. son frere pretendoit qu'il luy estoit deu par le Dauphin trente mil francs à cause de la restitution de la dot de sa sœur.

MARIE DE BOULOGNE mariée en l'année MCCCLXXV. à Raymond VIII. Vicomte de Turenne neveu des Papes Clement VI. & Gregoire XI. & fils de Guillaume Vicomte de Turenne & Comte de Beaufort. C'est ce Raymond de Turenne si celebre en l'histoire, lequel apres la mort de Charles de Duras dit de la Paix Roy de Sicile arrivée en l'année MCCCLXXXVI. fit la guerre à Louis d'Anjou II. du nom Roy de Naples & de Sicile & Comte de Provence, à Charles Prince de Tarente, & au Pape Clement VII. son cousin, qui l'excommunia pour cette guerre. Mais enfin il fut absous de toutes excommunications par Benoist XIII. en l'année MCCCCVIII. dont la bulle expediée pour cet effect a esté imprimée dans le second tome des vies des Papes d'Avignon. Il ne laissa qu'une fille appellée Antoinete, laquelle fut mariée au Mareschal de Bouciquaut, & se voyant sans enfans, donna par donation entre vifs & par disposition testamentaire la joüissance de tous ses biens apres son decez au Mareschal son mary, à la charge neantmoins de reversion à ses proches apres la mort du Mareschal. On pretendit en ce temps là que ce Mareschal, qui traictoit sa femme fort durement, luy fit faire ces actes par force & par auctorité. Ce qui fairoit voir, s'il estoit vray, qu'il ne faut pas croire l'historien de sa vie, qui estoit son domestique, lorsqu'il asseure qu'il aimoit tendrement sa femme & qu'ils *s'entr'aimoient de grant amour & moult menoient ensemble belle & bonne vie.* Elle mourut en son chasteau d'Alest

Preuves p. 101. &c.

Preuves p. 119. 121.

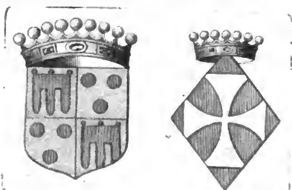
Hist. de Boucicquaut p. 183.

à la fin du mois de May ou au commencement de Juin MCCCCXVI. son mary Bouciquaut estant prisonnier en Angleterre, où il mourut. Marie de Boulogne mere d'Antoinete mourut le second jour du mois de May MCCCLXXXVIII. comme il est marqué dans l'Obituaire de la sainte Chapelle de Vic le Comte. C'estoit une femme de cœur, comme elle le fit bien voir dans les differens qu'elle eut avec la Reyne de Sicile Comtesse de Provence.

Preuves p. 202.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1395.

COMMINGE. *De gueules à la croix patée d'argent.*



Jean II. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XXXI.



FRERE Jean d'Aucy nous a fait un estrange portrait de ce Comte, lequel il dit avoir eu le surnom de *mauvais mesnagier*, que sur toutes choses il aimoit & desiroit gros estat, changeoit souvent d'habillemens, & iceux tous precieux, qu'il nourrissoit bestes estranges sauvages & apprivoisées de plusieurs especes & figures. Ce qui s'accorde parfaitement avec ce que nous trouvons ailleurs de luy, que c'estoit un dissipateur, qui vendoit & empruntoit & mangeoit, comme l'on dit, son bled en herbe. Car il vendit le pays de Livradois & autres terres à Morinot de Tourzel seigneur d'Alegre, & le pays de Combraille à Pierre de Giac Chancellier de France, & il emprunta du Comte de Foix premierement quatorze mil francs, & puis deux mil florins d'Arragon. Enfin ses dissipations allerent si loin qu'il estoit bien à craindre qu'il ne se ruinast. Car incontinent apres la mort de son pere il vendit le pays de Livradois à Morinet de Tourzel seigneur d'Alegre, à Odart de Chazeron le chasteau de Crest, & la terre & seigneurie de Combraille au seigneur de Giac. Environ le mesme temps il eschangea avec le Duc de Berry, qui fut depuis son gendre, le chasteau d'Usson, qui estoit de son ancien domaine, pour la Baronnie de Lunel & le chasteau de Gaillargues en la Senechaussée de Beaucaire, avec cinquante mil francs, preuve qu'Usson

Preuves p. 222.

Preuves p. 226

qu'Usson estoit une terre de consequence. Aussi est il marqué dans un ancien Factum presenté au Parlement en l'année MCCCCLXXXIII. que ce chasteau estoit le chef & lieu capital de la Comté d'Auvergne. Mais cette Baronnie & ce chasteau furent en suite baillez en dot à Jeanne sa fille lorsqu'elle fut mariée à ce Duc. Ce qui fait voir que Messieurs de Sainte-Marthe se sont trompez lorsqu'ils ont pensé que cet eschange n'eut pas lieu au regard de Lunel, attendu que depuis cet eschange Lunel fut possedé par ce Duc & par ceux ausquels il en fit don. Et c'est sans doute pour raison des alienations & dissipations du Comte & parce qu'il estoit fort desbauché que sa femme le quitta & s'en alla au pays d'Urgel, comme nous le dirons incontinent.

On pourroit peutestre bien attribuer la source des desreglemens de sa vie au malheur qu'il eut d'estre empoisonné dans sa jeunesse. Car il est marqué dans un arrest du Parlement & ailleurs que ce poison fut si violent qu'outre qu'on eut beaucoup de peine à luy sauver la vie, les cheveux & les ongles des mains & des pieds luy tomberent, & son cerveau en fut depuis fort affoibli. Cet accident luy survint en Avignon en l'année MCCCLXXXIV. en un diner que le Cardinal de saint Martial luy donna un Jeudy environ la Toussaints. Raymond de Turenne son beaufrere, qui estoit aussi de ce diner, fut accusé par commune renommée de l'avoir fait empoisonner, ainsi que je l'ay trouvé dans une enqueste faite en l'année MCCCCXIV. pour informer de sa mauvaise conduite & dans un Factum dont les extraits sont rapportez parmy les preuves. On fit une assemblée de vingt sept Medecins tant de Montpeslier que d'Avignon pour remedier à ce fascheux accident. On luy fit vuider les poisons. Mais le mal estoit si grand & les remedes si violents qu'il en fut extremement incommodé & s'en ressentit toute sa vie. *Preuves p. 224. 230.*

Il faut neantmoins demeurer d'accord que nonobstant cette fascheuse aventure & sa mauvaise conduite dans ses propres affaires il estoit homme de reputation & de bonne conduite. Car s'il ne l'avoit pas esté, on n'auroit pas pris soin de le marquer parmy les Princes & Seigneurs qui demeurerent auprez du Roy Charles VI. apres que sa santé eut souffert l'eschec que tout le monde sçait. Or les annales de France nous apprennent qu'apres que ce malheur fut arrivé, on resolut de mettre auprez de sa personne quatre Chevaliers notables, qui sont nommez par Froissart, & qu'aupres de luy se tinrent Monsieur frere du Roy, les Ducs de Berry, de Bourgogne, & de Bourbon, Charles d'Anjou Comte du Maine, Jean de Bourbon Comte de la Marche, Philippe d'Artois Comte d'Eu, Pierre de Navarre Comte de Mortaing oncle du jeune Roy de Navarre, les Comtes de saint Paul, d'Ostrevant, d'Auvergne, & de Soissons, les Seigneurs d'Albret, d'Ivry, de Vergy, & autres.

Aussi voyons nous qu'il estoit homme de service, & que sa mauvaise conduite pour ses affaires domestiques ne luy faisoit pas oublier ce qu'il devoit à son Prince. Si les historiens avoient pris soin de marquer toutes les occasions où il a signalé son zele & son courage, nous en sçaurions plus que nous n'en sçavons. Nous sçavons seulement qu'il suivit en l'année MCCCLXIX. le Duc de Berry & ses routes en Limousin, qu'il se trouva

Froissart vol. 1 chap. 279. 280. 283.

au siege de Belleperche, où il fut fait Chevalier, ainsi qu'il est marqué dans l'enqueste que je viens de citer, & puis au siege de la ville de Limoges avec Godefroy de Boulogne son oncle, & qu'en l'année MCCCLXXXII. la guerre estant allumée en Flandres par la revolte de Philippe d'Artevelle, & l'armée du Roy ayant esté rangée pour passer la Lis, les Ducs de Berry, de Bourgogne, & de Bourbon oncles du Roy ayant eu le commandement de la bataille du Roy, ils avoient auprez d'eux le Dauphin d'Auvergne & Messire Jean de Boulogne. De quoy nous parlerons encore au chapitre huictiesme du second livre. Il se porta deux ans apres en Catalogne pour secourir le Comte d'Empouries son cousin, comme nous le dirons un peu plus bas.

Froissart vol. 2. chap. 114.

Preuves p. 238.

Il fut marié du vivant de son pere avec Eleonor de Comminge fille de Pierre Raymond II. du nom Comte de Comminge & de Jeanne de Comminge sa cousine germaine, laquelle il avoit espousée avec dispense du Pape pour terminer par ce moyen les differens qui estoient entre eux pour la succession de la Comté de Comminge. De sorte qu'Eleonor estoit tant du costé paternel que du maternel niepce du Cardinal de Comminge Archevesque de Toulouse, lequel estoit si fort estimé & accredité de son temps que la papauté ayant vacqué par la mort du Pape Jean XXII. & les Cardinaux la luy ayant offerte à la charge de n'aller pas à Rome, il la refusa.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 714.

Eleonor avoit esté auparavant mariée avec Bertrand II. Comte de l'Isle en Jourdain, duquel elle n'eut point d'enfans. Apres avoir passé quelques années en viduité, elle se remaria avec Jean de Boulogne fils alors du Comte d'Auvergne & de Boulogne. Le traicté de ce mariage est du neufviesme jour d'Aoust MCCCLXXIII. par lequel il fut convenu que les Comtez d'Auvergne & de Boulogne appartiendroient à Jean apres la mort de son pere & que le Comte de Comminge donneroit en dot à sa fille quarante mil florins. Depuis ce Comte par son testament fait le XIX. Octobre MCCCLXXV. se voyant sans enfans masles fit son heritiere universele sa fille Marguerite mariée à Jean III. Comte d'Armagnac, & luy substitua sa fille Eleonor & ses enfans, voulant neantmoins que si Eleonor avoit deux enfans masles, & que la substitution fut ouverte à leur profit, le cadet eut la Comté de Comminge & portat le nom & les armes de Comminge. Mais cette condition n'eut pas lieu, la Comté de Comminge estant demeurée à Marguerite Comtesse d'Armagnac.

Preuves p. 240.

Il y a dans les archives du Roy à Rhodez une reconnoissance de hault & puissant seigneur Monseigneur Jean Comte d'Armagnac & de Comminge datée du Jeudy XVI. Juin MCCCXC. par laquelle il reconnoist devoir à hault & puissant seigneur Monseigneur Jean Comte de Boulogne la somme de dix mil francs d'or, à mettre le franc d'or pour seize sols, restans à payer de la somme de quarante mil florins en quoy ledit Comte d'Armagnac estoit tenu audit Comte de Boulogne à cause de la dot, joyaux, lict, robes, & vestemens de noble Dame Madame Alienor de Comminge sa femme fille de feu noble homme Pierre Remond jadis Comte de Comminge.

Ce mariage ne fut pas heureux pour Eleonor ; laquelle se voyant privée de l'affection & des bonnes graces de son mary par l'attachement qu'il avoit pour Aubert de Puychalin son favory, qui l'avoit, à ce qu'on disoit, ensorcelé par le moyen d'une vieille sorciere appellée Blanchete, en faveur duquel il avoit, comme il est dit dans l'enqueste citée cy dessus, ***en si grant hayne madite Dame sa femme que depuis ne la volt voir ne oyr***, & s'abandonna à toute sorte de desbauche, elle se resolut de le quitter environ l'année MCCCLXXX. & se retira vers son cousin le Comte d'Urgel petit fils d'Alphonse IV. Roy d'Arragon, laissant sa fille Jeanne aagée de trois ans, laquelle elle avoit euë de Jean de Boulogne, à Gaston Phœbus Comte de Foix son cousin, qui la garda pendant plus de neuf ans jusques à ce qu'elle fut mariée à Jean Duc de Berry, comme nous le dirons au chapitre suivant.

Froissart nous apprend qu'il faut attribuer ce divorce à la mauvaise conduite de Jean de Boulogne son mary & à la dissipation qu'il faisoit de ses biens. Voicy comme Froissart le raconte. Car je ne fairay que le copier. Alienor de Comminge Comtesse de Boulogne & cousine moult prochaine du Comte de Foix & droite heritiere de la Comté de Comminge vint à Ortez devers le Comte de Foix, & faisoit amener en sa compagnie une jeune fille de trois ans. Le Comte luy fit bonne chere, & luy demanda le sujet de son voyage & où elle alloit. Monseigneur, dit elle, je m'en vas en Arragon devers mon oncle & ma tante le Comte & la Comtesse d'Urgel, où je me veux tenir. Car je prens grand desplaisance à estre avec mon mary Messire Jean de Boulogne fils au Comte Jean de Boulogne. Car je cuidois qu'il deust recouvrer mon heritage de Comminge devers le Comte d'Armagnac, qui le tient, mais il n'en faira rien. Car il est un trop mol Chevalier, qui ne veut autre chose que ses aises de boire, de manger, & d'alloüer le sien follement ; & si tost comme il sera Comte, il vendra du meilleur & du plus bel pour faire ses volontez. Et pourtant ne puis je demeurer avec luy. Si ay pris ma fille, que je vous en charge & delivre, & vous fais tuteur & curateur d'elle pour la nourrir & garder. Je l'ay à grand peine mise & extraicte hors des mains & du pays du pere mon mary, & l'ay amenée devers vous, & bien crois que son pere mon mary, quand il sçaura que je vous l'ay laissée, en sera tout rejoüy. Car ja pieça m'avoit il dit que cette fille le mettoit en grand doute. Quand le Comte de Foix eut ainsi oüy parler Madame Alienor sa cousine, si fut moult rejoüy, & luy dit. Madame & cousine, je fairay volontiers ce dont vous me priez. Car j'en suis tenu par lignage ; & pour ce vostre fille ma cousine je garderay, & penseray bien d'elle comme si ce fut ma propre fille. Grand mercy, Monseigneur, dit la Dame. Ainsi demeura la jeune fille de Boulogne en l'hostel du Comte de Foix à Ortez, & sa Dame de mere s'en alla au royaume d'Arragon. Elle l'est bien venuë voir deux ou trois fois, mais point ne l'a demandée à ravoir. Car le Comte de Foix s'en acquitte en telle maniere comme si elle fut sa fille. Le Comte Jean alloit aussi quelquefois la voir, comme je l'ay appris de l'enqueste qui fut faite en l'année MCCCCXIV. touchant ses mauvais desportemens.

Froissart vol. 3. chap. 7.

En l'année MCCCLXXXIV. la diviſion s'eſtant miſe dans la maiſon royale d'Arragon à cauſe que Jean Duc de Gironne fils aiſné du Roy s'eſtoit marié contre le gré de ſon pere avec une fille de Robert Duc de Bar, ce Prince attira à ſon party Jean Comte d'Empouries ſon couſin germain, lequel fut à cauſe de ce aſſiegé dans ſon chaſteau de Caſtillon. Ce fut deſlors une guerre ouverte entre le Roy & ce Comte, lequel demanda du ſecours aux Comtes de Foix & de Boulogne ſes parens. Ils luy menerent tous deux des troupes, & Surita remarque que le Comte de Boulogne alla vers luy avec huit cens chevaux, mais qu'à cauſe des difficultez qu'il y avoit de ſe camper aux environs de Caſtillon il fut obligé de s'en retourner en Auvergne. Il eſt marqué dans l'arreſt que j'ay cité
Preuves p. 232 cy deſſus qu'il ſe porta vaillament en cette occaſion & que c'eſtoit un bon homme de guerre. Le Comte d'Empouries luy paſſa une obligation de la ſomme de quarante mil livres pour la deſpenſe & pour les frais qu'il avoit faits pour ſon ſervice. Ce qui fut dans la ſuite le ſujeꝗ d'un grand procez entre le Comte Jean & le Comte d'Empouries, lequel fut enfin terminé par une tranſaction paſſée à Paris le XIII. Octobre MCCCXCVI. entre les procureurs dudit Comte d'Empouries & ceux du Duc & de la Ducheſſe de Berry fille & heritiere du Comte Jean. Par cette tranſaction, qui eſt en original au Treſor des chartes de France, les procureurs du Comte d'Empouries obligerent leur Prince de payer au Duc & à la Ducheſſe ſa femme la ſomme de dix huict mil livres tant pour le principal de ladite ſomme de quarante mil livres que pour les intereſts & frais du procez, moyenant quoy ledit Comte d'Empouries demeureroit quitte de toutes choſes envers leſdits Duc & Ducheſſe.

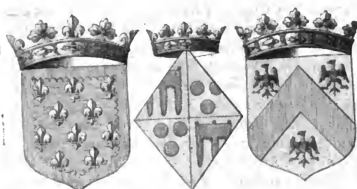
Le Comte Jean fit ſon teſtament au fauxbourg ſaint Marceau lez Paris
Preuves p. 776. le Lundy XXVIII. Septembre MCCCXCIV. & mourut le meſme jour, comme il eſt marqué dans l'Obituaire de la ſainte Chapelle de Vic le Comte. Nous n'avons pas ce teſtament entier, mais ſeulement l'extraict de l'article par lequel il declare qu'au cas que la Ducheſſe de Berry ſa fille vienne à deceder ſans enfans, il donne la Comté de Boulogne & les terres qu'il avoit en Vermandois & en Beauvoiſis à Antoine de Boulogne ſon couſin, fils de Godefroy de Boulogne ſeigneur de Montgaſcon. Mais cette donation n'euſt pas de lieu, Antoine eſtant mort long temps avant la Ducheſſe de Berry.

Hiſt. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 248. L'Hiſtorien du Roy Charles VI. aucteur contemporain remarque qu'apres la mort du Comte de Boulogne le Duc de Berry ſucceda en tous ſes biens à cauſe de Jeanne de Boulogne ſa femme, & qu'il en envoya prendre poſſeſſion par le Comte d'Eſtampes ſon couſin. Cet hiſtorien appelle cette Dame *neptem* du Comte d'Auvergne. Ce qui n'eſt pas vray. Car elle eſtoit ſa fille. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que M. l'Abbé Le Laboureur a obmis ce mot dans ſa verſion.

Dans un arreſt du Parlement de l'an MCCCXCVI. le Duc de Berry eſt appellé heritier du Comte de Boulogne *noviſſimè defuncti.*

Enfans de Jean II. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne & d'Eleonor de Comminge sa femme.

JEANNE II. du nom COMTESSE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui suit.

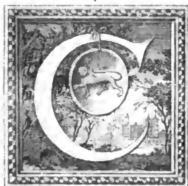


BERRY. *De France à la bordure engreslée de gueules.*

LA TRIMOUILLE. *D'or au cheuron de gueules accompagné de trois aiglettes d'azur membrées & becquées de gueules.*

Jeanne II. du nom Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, Duchesse de Berry.

CHAPITRE XXXII.



CETTE Princesse, que Froissart & Jean Juvenal des Ursins disent avoir esté fort belle, & laquelle Messieurs de Sainte-Marthe escrivent avoir esté une des plus belles Dames de son temps, nasquit environ l'an MCCCLXXVIII. & fut trois ans apres portée par sa mere en Bearn & mise ez mains du Comte de Foix, lequel promit avec serment à sa mere qu'il ne la marieroit pas sans luy en donner connoissance. Elle fut eslevée au chasteau d'Ortez en une tour qui regardoit le pont pendant plus de neuf années jusques à ce qu'enfin estant parvenuë à l'aage de douze ans, elle fut mariée en l'année MCCCLXXXIX. à Jean Duc de Berry fils du Roy Jean. Froissart, qui fut present à toutes les ceremonies de ce mariage, en fait une ample description. Je ne fairay que le suivre. Il dit donc que cette Princesse fut recherchée en mariage par plusieurs grands Seigneurs, & mesmement par Bernard frere du Comte d'Armagnac, par le Comte d'Erby fils du Duc de Lanclastre, & par Jean fils du Duc de Berry, mais que le Comte de Foix n'ayant voulu entendre à aucun de ces partys pour les raisons que Froissart rapporte, le Duc de Berry, tout vieux qu'il estoit, la demanda pour luy mesme au Comte de Foix, & en escrivit au Pape Clement VII. *qui*

Froissart vol. 3. chap. 7. 155.

Hist. de Charles VI. p. 74.

cousin estoit moult prochain de la Damoiselle de Boulogne, c'est à dire, cousin germain de son pere, comme Froissart le dit un peu plus bas, comme estant fils de Mahault de Boulogne tante du pere de cette Princesse. Cette nouvelle fut tres agreable au Pape, *quand il sçeut que sa cousine pouvoit estre si hautement mariée comme au Duc de Berry oncle du Roy de France*, & il en escrivit au Comte de Foix pour l'exhorter à avancer le traicté de ce mariage, qui estoit si avantageux à leur lignage.

Froissart vol. 3. chap. 141. Cependant le Duc de Berry, qui avoit grande envie de se marier, parla de ce mariage au Roy Charles VI. son neveu & au Duc de Bourgogne son frere. Le Roy, qui voyoit son oncle desja vieux, luy dit en riant. *Bel oncle, que ferez vous d'une fillete? Elle n'a que douze ans, & vous en avez soixante. Par ma foy c'est grande folie de penser pour vous à cette chose. Faites en parler pour Jean beau cousin vostre fils, qui est jeune à venir. La chose est mieux pareille à luy qu'à vous.* A quoy le Duc de Berry respondit que ç'avoit esté sa premiere pensée, & qu'il l'avoit desja demandée pour son fils, mais que le Comte de Foix n'y avoit voulu entendre, parceque son fils estoit fils d'une d'Armagnac, & que les Armagnacs estoient ses ennemys. Et il adjousta: *Si la fille est jeune, je l'espargneray trois ou quatre ans, tant qu'elle sera femme parfaite & formée. Voire, respondit le Roy, bel oncle, mais elle ne vous espargnera pas.* Cependant le Roy agrea sa poursuite, & envoya vers le Comte de Foix le Sire de la Riviere Messire Bureau son souverain Maistre d'hostel & Chambellan, & avec luy le Comte d'Assy. Le Duc de Bourgogne y envoya l'Evesque d'Autun & Messire Guillaume de la Trimoüille. Et le Duc de Berry pria le Comte Jean de Sancerre de les accompagner. Enfin apres avoir esté en Avignon vers le Pape, à Nismes, à Beziers, à Carcassonne, à Toulouse, ils se rendirent à Ortez, & firent tant qu'ils conclurrent le mariage du Duc de Berry avec la Damoiselle de Boulogne, à la charge que le Duc payeroit au Comte de Foix dix mil escus pour la nourriture & l'entretenement de cette Princesse pendant plus de neuf ans. En suite dequoy le Comte envoya sa cousine à Morlas accompagnée de plus de cinq cens lances, & la fit delivrer aux Ambassadeurs de France, qui l'amenerent en Avignon. *Car elle descendit*, dit Froissart, *un soir à Villeneufve hors Avignon en l'hostel du Pape; & le lendemain entre huict & neuf heures tous les Cardinaux allerent à l'encontre d'elle, & passa le pont du Rhosne en grand estat, montée sur une haquenée blanche que le Pape luy fit presenter. Si vint ainsi jusques au Palais en Avignon, & là descendit, & alla veoir le Pape, qui se seoit en consistoire en chaise pontificale. Si la baisa en la bouche pour cause de lignage. Et puis alla la Duchesse & ses gens diner, & grand foison de Cardinaux, en l'hostel du Cardinal de Thury.* Le jour ensuivant le Pape luy donna à diner & à tous ses gens. Ce qui luy cousta dix mil francs au rapport de Froissart. Le Samedy elle s'en alla à Orange. *Car sa cousine germaine en estoit Princesse.* C'estoit Jeanne fille d'Amé III. Comte de Geneve & de Mahault de Boulogne, mariée à Raymond V. Prince d'Orange. Elle avoit donc le germain sur la Duchesse de Berry. Elle partit d'Orange le lendemain, qui estoit un Dimanche, & arriva enfin à Riom en Auvergne, où le

Duc de Berry se rendit la nuict de la Pentecoste, qui fut cette année le sixiesme jour du mois de Juin. Il faut donc qu'on eut tenu le contract de mariage tout prest pour estre passé & signé dez que le Duc arriveroit. Car il fut passé le Samedy cinquiesme jour de Juin. Le Comte de Boulogne constitua à sa fille par ce contract la Comté d'Auvergne, la ville de Lunel, & le chasteau de Gaillargues, plus la Comté de Boulogne pour en joüir apres sa mort, & les terres qu'il avoit en Vermandois & en Beauvoisis. Ils espouserent le lendemain jour de la Pentecoste à deux heures du matin. *Si furent les nopces moult grandes. Et là furent le Comte de Boulogne, le Comte d'Estampes, & le Comte Dauphin d'Auvergne.* Ceux là se sont donc grandement trompez qui ont creu que ce mariage se fit à Bourges.

En toute cette affaire il n'est aucunement parlé d'Eleonor de Comminge mere de la Damoiselle de Boulogne, quoyque le Comte de Foix luy eust promis avec serment qu'il ne la marieroit pas sans luy en donner connoissance, & quoy qu'il y ait grande apparence que ce traicté, qui dura plus d'un an, ne fut pas negocié sans sa participation, la chose luy touchant de si prez, & mesme son consentement y estant necessaire. On pourroit penser que ce silence proviendroit de ce qu'elle estoit morte. Mais cela ne peut pas estre, attendu qu'il paroist par un registre des playdoiries du Parlement qu'elle querela le XIX. Mars MCCCXCVI. la Comté de Comminge comme fille unique & heritiere de Pierre Raimond dernier Comte de Comminge.

Quelques années apres ce mariage il arriva un estrange accident à la Cour, où la Duchesse de Berry sauva la vie au Roy Charles VI. A la fin du mois de Janvier il se fit en l'hostel de la Reyne Blanche à saint Michel lez Paris, comme dit Jean Juvenal des Ursins, ou bien dans l'hostel de saint Paul, comme le Moine de saint Denis & Froissart l'ont escrit, une nopce d'un Chevalier de Vermandois & d'une veuve Alemande de la maison de la Reyne, que le Roy & la Reyne voulurent honorer. Le Roy donna le souper aux Dames, & tint la Reyne estat, & y convia les Duchesses de Berry, de Bourgogne, & d'Orleans. Pendant ces grandes rejouissances le Roy à la suggestion d'un Escuyer d'honeur de sa maison fit faire six habits de sauvages ou satyres, tous faits de lin sans filer colez sur de la toile avec de la poix, dans lesquels le Roy, le Comte de Joüy, Charles de Poictiers, Juain bastard de Foix, le Seigneur de Nantoüillet, & l'Escuyer qui avoit inventé cette mommerie se firent coudre. Ils vinrent dans la sale du bal en cet equipage. Le Roy par un traict de jeunesse qui luy sauva la vie s'en alla vers les Dames, passa pardevant la Reyne, & s'en vint à la Duchesse de Berry, laquelle l'arresta, voulant sçavoir le nom de cet inconnu. Mais le Roy ne voulut pas se nommer. Sur ces entrefaites, pendant que les autres cinq satyres dansoient, le Duc d'Orleans, qui y arriva sans rien sçavoir de ce jeu, abaissa la torche qu'un de ses valets tenoit devant luy, en sorte que le feu se prit aux habits des satyres, lesquels moururent tous miserablement, excepté le Seigneur de Nantoüillet, qui s'en alla dans l'office, & se jetta en un cuvier tout plein d'eau où l'on

Froissart vol. 4. chap. 52.

rinçoit tasses & hanaps. La Duchesse de Berry, dit Froissart, *delivra le Roy de peril. Car elle le bouta dessous sa queuë & le couvrit pour eschever le feu, & luy dit, (car le Roy se vouloit partir d'elle à force) Où voulez vous aller? Vous voyez bien que vos compagnons ardent. Qui estes vous? Le Roy se nomma, & dit: Je suis le Roy. Or tost allez vous mettre en habit, dit la Duchesse de Berry, & faites tant que la Reyne vous voye.* Ce qui fut fait promptement. *Et vint devers la Reyne, & là estoit la Duchesse de Berry, qui l'avoit un peu reconfortée.* Et quand la Reyne vit le Roy, *elle tressaillit de joye. Puis elle fut prise & embrassée des Chevaliers & emportée en sa chambre, & le Roy aussi s'en alla en sa compagnie, qui toujours la reconforta.* Ainsi finit ce beau divertissement.

Froissart vol. 4. chap. 48. 53. 66.

Cette Princesse avoit l'ame grande & reconnoissante. Car dans le malheur qu'eut le Seigneur de la Riviere, qui avoit beaucoup contribué à faire reüssir son mariage, d'estre poursuivy vivement par les Ducs de Berry & de Bourgogne, qui le vouloient perdre, & personne n'osant parler pour luy ny ouvrir la bouche, *fors seulement*, dit Froissart, *cette vaillante Dame Madame Jeanne de Boulogne Duchesse de Berry. Trop de fois la bonne Dame se mit à genoux aux pieds de son mary, & luy disoit en priant à mains jointes: Haa, Monseigneur, à tort & peché vous vous laissez des ennemis & haineux informer diversement sur ce vaillant Chevalier & prudhomme le Seigneur de la Riviere. On luy fait purement tort, ne nul n'ose parler pour luy fors moy. Je veux bien que vous le sçachiez, que s'on le fait mourir, jamais je n'auray joye, mais seray tous les jours que je vivray en tristesse & en douleur.* D'autres fois elle luy disoit: *Haa, Monseigneur, il eut tant de peine & travail pour nous mettre ensemble. Vous l'en remunerez petitement, qui consentez sa mort & destruction. A tout le moins si on luy oste sa chevance, qu'on luy laisse la vie. Car si il meurt sur la forme & estat dont ainsi l'esclandrés, je n'auray jamais joye. Monseigneur, je ne le dis pas de feint courage, mais de grande volonté. Si vous prie pour Dieu que vous y veuilliez pourvoir & penser à sa delivrance.* Pour couper court, elle le tira d'affaires.

J'adjousteray icy pour l'honeur de cette Princesse qu'outre les obligations qu'elle se disoit avoir au Seigneur de la Riviere, qui l'engageoient à luy en marquer de la reconnoissance, elle donnoit sa protection à un honneste homme, qui avoit bien servy le Roy Charles V. lequel en consideration de ses grands & notables services & pour la singuliere affection qu'il luy portoit ordonna qu'il fust enterré à saint Denys à ses pieds. Ce qui fut executé en l'année MCCCC. au mois d'Aoust par ordonnance du Roy Charles VI. & des Ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orleans, & de Bourbon, comme il est dit dans son epitaphe imprimé dans l'histoire de l'abbaye de saint Denys donnée depuis peu au public par le R. P. Felibien.

Hist. de Charles VI. p. 677.

Le Duc mourut à Paris en son hostel de Nesle le XV. Juin MCCCCXVI. aagé de LXXVII. ans, comme il est marqué dans un registre des plaidoiries du Parlement, & fut enterré à la sainte Chapelle de Bourges. Il recommanda au Roy la Duchesse sa femme, laquelle joüit en doüaire de la Comté de Montpensier & des terres de Donzenac & Boussac au bas

bas Limousin, que le Duc avoit acquises de Geraud de Ventadour seigneur de Donzenac, avec les autres places de la Duché d'Auvergne.

Au mois de Novembre ensuivant elle se remaria à Aygueperse en Auvergne avec George de la Trimoüille Baron de Sully & de Craon, auquel elle donna pendant le cours de sa vie, soit qu'il y eut enfans ou non, les Comtez d'Auvergne & de Boulogne & les terres & seigneuries qu'elle avoit en Champagne; & le Seigneur de la Trimoüille luy donna reciproquement, soit qu'il y eut enfans ou non, les Baronnies de Sully & de Craon & toutes les terres & seigneuries qu'il avoit lors & auroit au temps de son trespas. Il fut convenu par le traicté de ce mariage que le premier enfant masle qui en proviendroit & les masles descendans des masles seroient Comtes d'Auvergne & de Boulogne & Barons de Sully & porteroient le nom & armes pleines de Boulogne. Mais la division s'estant, comme je le pense, mise entr'eux quelques années auparavant la mort de la Duchesse, laquelle se retira en Auvergne, elle fit tout ce qui pouvoit dependre d'elle pour oster au Seigneur de la Trimoüille son mary tous les avantages qu'elle luy avoit faits par son contract de mariage. Car ayant declaré par acte passé à Pontgibault le XII. Octobre MCCCCXVIII. que Marie de Boulogne sa cousine Dame de la Tour estoit sa legitime & seule heritiere & qu'elle devoit luy succeder en toutes ses seigneuries & en tous ses biens generalement quelconques, elle luy donna par avance par le mesme acte sa Comté d'Auvergne & en fit investir & mettre en possession Bertrand seigneur de la Tour son mary pour & au nom d'elle & de ses hoirs & successeurs perpetuelement, sauf l'usufruit sa vie durant. Elle se retira en suite en son chasteau de saint Supplice sur le Tarn entre Buzet & Montastruc au diocese de Toulouse, où je crois qu'elle mourut sur la fin de l'année MCCCCXXII. y ayant des letres du Roy données à Bourges le sixiesme Fevrier ensuivant où il est parlé d'elle comme morte.

Preuves p. 621.

Preuves p. 616.

Apres son decez Marie de Boulogne Dame de la Tour se mit en possession reele de la Comté d'Auvergne & autres biens qui avoient appartenu à la Duchesse, & au contraire George de la Trimoüille fondé sur le droit que luy donnoit son contract de mariage s'empara du mieux qu'il peut des chasteaux & forteresses de la Comté d'Auvergne. Ce qui causa un grand procez entre ce Seigneur & la Dame de la Tour, lequel fut enfin terminé vingt ans apres par le mariage de Bertrand Seigneur de la Tour VII. du nom avec Loüise de la Trimoüille fille dudit George de la Trimoüille & de Catherine de l'Isle-Bouchard sa seconde femme. Il fut reproché en plein Parlement à Paris à George de la Trimoüille au mois d'Avril MCCCCXXIII. qu'il avoit vendu & fait vendre par Jeanne sa femme la ville de Lunel seize mil escus, qu'il avoit receus.

Monstrelet remarque qu'en haine du mariage de cette Duchesse avec George de la Trimoüille, le Duc de Bourgogne, qui n'aymoit pas ce Seigneur, envoya le Seigneur de Fosseux lors Gouverneur d'Artois pour saisir & mettre en sa main la ville de Boulogne appartenant à la Duchesse Comtesse de Boulogne, & que neantmons le Seigneur de Moreul y demeura Capitaine commis de par le Roy contre les Anglois.

Monstrel. 1 vol. 1. chap 160.

Apres la mort sans enfans de Jeanne de Boulogne les Comtez d'Auvergne & de Boulogne vinrent à Marie de Boulogne sa cousine germaine femme de Bertrand V. Baron de la Tour, comme il a esté dit cy dessus. Nous en parlerons encore plus amplement au quatriesme livre, où nous desduirons la genealogie de la maison de la Tour d'Auvergne.

Je ne veux pas mettre fin à ce chapitre sans advertir le lecteur d'une faute grossiere d'un ancien Chroniqueur allegué dans les annales de Meyer & de Belleforest, où il est dit que le Duc de Berry, qui avoit espousé la Comtesse de Boulogne, tua de sa main Loüis de Male Comte de Flandres en l'année MCCCLXXXIV. parce que ce Comte, qui estoit aussi Comte d'Artois, vouloit que le Duc luy fit hommage de la Comté de Boulogne comme relevant de la Comté d'Artois. Ce que le Duc, qui ne vouloit la tenir que du Roy, refusoit de faire. C'est un conte fait à plaisir, refuté par Belleforest, mesme par cette raison, qui est invincible, que le Duc de Berry n'espousa la Comtesse de Boulogne que long temps apres la mort du Comte de Flandres.



HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

LIVRE SECOND

Contenant les Comtes de Clairmont Dauphins d'Auvergne depuis l'an MCLXVI. *jusques à l'an* MCCCCXXXVI.



Les armoiries des Comtes de Clairmont Dauphins d'Auvergne sont d'or au Dauphin pasmé d'azur.

TABLE GENEALOGIQUE
DES DAUPHINS D'AUVERGNE.

Bernard Comte d'Auvergne & de Bourges, Marquis de Nevers.

Raculphe Comte de Mascon. — Guerin Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Guillaume I. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Ava Abbesse. — Adelinde.—Aefred I. Comte de Bourges & de Carcassonne.

Guillaume II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Aefred II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Bernard I. Comte d'Auvergne.—Blitsende.

Ascendane —Eustorge Vicomte d'Auvergne. Guillaume. Bernard II. tige des Seigneurs DE LA TOUR D'AUVERGNE.

Adalgarde.—Robert I. Vicomte d'Auvergne. Eustorge. Matfroy tige des VICOMTES DE THIERN. Guy. Armand.

Ingelberge —Robert II. Vicomte d'Auvergne. Estienne Evesque d'Auvergne.

Humberge.—Guillaume IV. Comte d'Auvergne apres Guy son frere. — Robert III. Vicomte d'Auvergne mort sans lignée. — Guy Vicomte & puis Comte d'Auvergne mort sans lignée. — Bertrand Vicomte.

Ermengarde d'Arles.—Robert I. Comte d'Auvergne. Guillaume. Estienne Evesque d'Auvergne.

Ermengarde mariée à Eudes Comte de Blois. Guillaume V. Comte d'Auvergne —Philippie de Givaudan.

Philippie Dame de Bourbon. Guillaume. Estienne. Begon. Ponce. Robert II. Comte d'Auvergne.—Judith de Melgueil.

Jeanne.—Guillaume VI. Comte d'Auvergne. Judith accordée au Comte de Crespy.

Robert III. Comte d'Auvergne. N. mere de Guillaume Comte du Puy. Guillaume VIII. Comte d'Auvergne.

Guillaume VII. Comte d'Auvergne.—Jeanne de Calabre.

Assalide mariée à Beraud seigneur de Mercueur. Dauphin Comte de Clairmont.——G. Comtesse de Montferrand.

Guillaume Comte de Clairmont, DAUPHIN D'AUVERGNE. — N. mariée à Bernard V. seigneur de la Tour. — Dauphine.

Alix de Ventadour.—Robert I. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne — Catherine mariée à Guichard de Beaujeu seigneur de Montpencier pere d'Imbert de Beaujeu Connestable de France.

Alix religieuse. — Mathe mariée à Geraud de Roussillon. — Alix mariée à Eustache seigneur de Montboissier — Hugues mort sans lignée. — Robert II. Dauphin d'Auvergne.—Mahault d'Auvergne.

Robert III. Dauphin d'Auvergne eut deux femmes, Alixent de Mercueur, & Isabeau de Chastillon. — Guillaume mort sans lignée. — Guy Chevalier du Temple. — Mahault mariée à Guillaume seigneur d'Apchon. — Jeanne femme de Briant de Rochebaron. — Alix religieuse.

Enfans d'Alixent de Mercueur.

Aune de Poictiers. —Jean Dauphin d'Auvergne. — Robert mort sans lignée. — Robert Archidiacre de Tournay. — Dauphine.

Enfans d'Isabeau de Chastillon.

Robert Dauphin, tige des Seigneurs DE COMBRONDE. — Hugues Dauphin Prevost de Brioude. — Isabeau femme de Pierre seigneur de Montaigu. — Beatrix.

Marguerite mariée à Godefroy d'Auvergne seigneur de Montgaicon. — Isabeau mariée à Guy seigneur de Chalencon. — Hugues Chanoine de Clairmont. — Amé seigneur de Rochefort. — Beraud I. Dauphin d'Auvergne.—Marie de Villemur.

Beraud II. dit le Grand fut marié trois fois. Sa premiere femme fut Jeanne Comtesse de Forez, la seconde Jeanne de Boulogne, la troisiesme Marguerite de Sancerre. — Hugues. Jean. Robert. morts sans enfans. — Jeanne mariée au Seigneur d'Apchon, & puis à Guy de Severac. — Marguerite morte sans lignée. — Beatrix mariée à Henry de Montaigu, & puis à Guillaume Flore. — Catherine femme de Marquis de Beaufort. — Blanche mariée à Guerin II. seigneur d'Apchier.

Enfans de Jeanne Comtesse de Forez.

Anne mariée à Loüis II. Duc de Bourbon, en laquelle prit fin la branche des Dauphins d'Auvergne, estant devenuë Dauphine d'Auvergne par la mort sans enfans de la Princesse Jeanne sa niepce.

Enfans de Marguerite de Sancerre.

Beraud III. marié à Jeanne de la Tour d'Auvergne. — Jean & Loüis morts sans lignée. — Robert Evesque de Chartres & d'Alby. — Marie accordée à Philippe de Vienne. — Jeanne Vicomtesse de Polignac. — Marguerite mere de Jean seigneur de Bueil Admiral de France. — Jacquette Abbesse de S. Menoul en Bourbonnois.

Jeanne Dauphine d'Auvergne, mariée à Loüis de Bourbon Comte de Montpencier, morte sans enfans.



HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

LIVRE SECOND.



ON dessein estant, comme il le doit estre, de mettre en cet ouvrage la succession de la maison d'Auvergne separée en plusieurs grandes branches, il faut necessairement parler des Dauphins d'Auvergne issus d'un aisné de cette grande maison, maltraitez d'abord de la fortune, mais qui se sont dans la suite beaucoup relevez par leur merite & par leurs grandes actions. L'usurpation de la Comté d'Auvergne faite par Guillaume VIII. sur Guillaume VII. son neveu, qui estoit le veritable heritier des Comtes, comme fils de l'aisné, a esté la cause de l'establissement de ce grand titre de Dauphin d'Auvergne. Ce ne fut pas neantmoins Guillaume VII. qui porta le premier cette qualité,

mais ſon fils, qui mit ce nom dans ſa famille & le rendit hereditaire à ſes ſucceſſeurs. Mais enfin cette grande & puiſſante maiſon a eſté eſteinte & eſt tombée en la royale maiſon de Bourbon par le mariage d'Anne Comteſſe de Forez & Dauphine d'Auvergne avec Loüis II. du nom Duc de Bourbon.

MONT-FERRAND. *D'or au griffon de gueules parti de ſinople.*





DAUPHIN D'AUVERGNE *Comte de Clairmont & de Montferrand.*

CHAPITRE PREMIER.



AUPHIN, ainſi appellé, comme je le penſe, du nom de ſon ayeul maternel Guy III. Comte d'Albon & de Vienne, lequel eſt auſſi appellé Dauphin dans la vie de la Comteſſe Marguerite de Bourgogne ſa femme eſcrite par un Chanoine de Grenoble ſon contemporain & dans un titre de l'Egliſe de ſaint Bernard de Romans rapporté par M. de Boiſſieu dans ſon traicté de l'uſage des fiefs, il laiſſa ſon nom hereditaire à ſes ſucceſſeurs, & quitta les armes des Comtes d'Auvergne, aſſavoir le gonfanon de gueules frangé de ſinople en champ d'or, & prit un Dauphin en ſon eſcu à l'exemple des Comtes d'Albon & de Vienne.

Preuves p. 147.

M. de Boiſſieu p. 382.

Il eſt fait mention de ce Seigneur qualifié Comte d'Auvergne & de Clairmont en divers titres de l'année MCLXVI. & ſuivantes juſques en l'année MCCXXIII. qui nous apprennent qu'il eſtoit ſeigneur de la chaſtellenie d'Hermenc, des ſeigneuries d'Yſſoire, Chamaliere, Montrognon, Plauzac, Champeils, Cros, Auriere, Neſchers, Chanonac, Breone, Saurias, Rochefort, & de la chaſtellenie de Vodable & ſes dependences, aſſavoir Solignac, Rongeres, Malnaut, Antoing, Mazerat, Longchamp, Mareugeol, Bergonne, Colanges, le Broc, & autres bourgs & villages eſquels conſiſtoit cette chaſtellenie, laquelle eſtoit de grande eſtenduë, & dont la ville de Vodable eſtoit la capitale.

Il estoit aussi seigneur des chasteaux & chastellenies de Voreppe & de Varacieu en Dauphiné, lesquels il vendit en l'année MCCXXV. à Dauphin Comte d'Albon & de Vienne, & luy ceda toutes les actions reeles & personneles qui luy pouvoient appartenir en toute la Comté de Viennois, & le deschargea & la Duchesse sa mere de toutes les promesses & conventions qu'ils luy avoient faites auparavant, comme il a esté dit cy dessus page 64. en parlant de Guillaume VII. Comte d'Auvergne. Et pour plus grande seureté de cette alienation les parties prierent l'Archevesque de Vienne & l'Evesque de Clairmont de vouloir apposer leurs seaux au contract qui en fut passé à Montrognon en Auvergne. *Preuves p. 148.*

M. Justel remarque qu'il se peut recüeillir d'un titre de l'an MCXCIX. que nostre Dauphin avoit quelque droit & seigneurie en la ville de Clairmont qui n'est pas exprimé. Ce qui ne se doit entendre, dit il, de la Comté. Car alors la Comté d'Auvergne ou de Clairmont estoit possedée par le Comte Guy II. sur lequel la ville de Clairmont fut prise en la guerre que luy fit le Roy Philippe Auguste, en laquelle le Comte Guy fut assisté par Dauphin son cousin, qui y perdit Yssoire & plusieurs autres places, ainsi qu'il se peut recüeillir des traictez de paix faits ez années MCXCIX. & MCCXXIX. en vertu desquels Dauphin y fut restably, s'estant remis en l'obeïssance du Roy. *Preuves p. 149. 150.*

Il vivoit encore, dit M. Justel, en l'année MCCXXXIII. ainsi qu'il se voit en un titre de cette année là, par lequel il confirme à Ponce Vicomte de Polignac la donation du chasteau de Salazuit par luy cy devant faite en l'année MCXCVIII. à Ponce Vicomte de Polignac son pere neveu de Dauphin. Mais il y a faute en la date de ce titre, l'indiction XI. qui y est marquée appartenant à l'année MCCXXIII. & non à l'année à laquelle M. Justel a rapporté ce titre. A quoy il faut adjouster que cette terre ayant esté assignée pour le doüaire d'Alix de Trainel accordée en l'année MCCXXIII. avec Ponce, il y a grande apparence que les parents & amis d'Alix de Trainel voulurent encore pour assurance de son doüaire prendre la precaution de faire confirmer en faveur de ce mariage la donation du chasteau de Salazuit faite vingt six ans auparavant au pere du mary d'Alix. *Preuves p. 151. Preuves p. 151.*

Il est remarqué dans les Vies des Poëtes Provençaux, qui furent autresfois tant à la mode, que nostre Dauphin aymoit la poësie. On trouve des vers de sa façon dans deux anciens MSS. de la Bibliotheque du Roy. Dauphin ayant oüy parler d'Hugues Brunet natif de Rhodez, qui estoit pourlors en grande reputation, il l'attira à son service, aussi bien qu'un autre Poëte appellé Pierre d'Auvergne natif du diocese de Clairmont. Il aymoit si desmesurement ce dernier que s'estant apperceu qu'il estoit amoureux de la Dame de Mercueur sa sœur, il incitoit sa sœur de l'aymer & de le caresser, comme il a esté dit cy dessus page 65. en parlant des enfans de Guillaume VII. Comte d'Auvergne pere de Dauphin. Mais il faut observer en tout cecy, que c'estoit des amours sans vilainie, & que les plus grandes Dames se faisoient alors honeur d'aymer les Poëtes & d'en estre aymées. Il ne faut que lire les Vies des Poëtes *Preuves p. 151. Preuves p. 152.*

Provençaux pour en estre pleinement convaincu.

Il aymoit aussi beaucoup Perdigon autre Poëte Provençal, Gentilhomme du pays de Givaudan, comme dit Jean de Nostre Dame, ou bien fils d'un pauvre pescheur du bourg nommé l'Esperon au mesme pays, comme il est marqué dans un ancien MS. de la Bibliotheque du Roy. Il estoit Poëte comique, sçavoit la musique, & joüoit bien des instrumens de corde & de vent. Ce qui luy acquit une tres grande reputation chez tous les Princes & grands Seigneurs, en sorte que le Dauphin l'attira à son service, le fit passer Chevalier, & luy donna de grandes terres & possessions de grand revenu. Tant qu'il fut auprez de la personne de Dauphin il se trouva fort heureux. Mais quand il fut decedé, Perdigon ne se peut entretenir avec le nouveau Dauphin son fils, parcequ'il estoit jeune, ne sçachant le bien & la felicité qu'on reçoit de la poësie. C'est ainsi que Jean de Nostre Dame raconte cette histoire. Mais il se trompe en ce qu'il escrit que le Dauphin estoit jeune lorsqu'il succeda à son pere. Ce qui arriva en l'année MCCXXXIV. auquel temps il n'estoit pas jeune, ayant esté marié en l'année MCXCVI. du vivant de son pere. Il y a dans un ancien MS. de la Bibliotheque du Roy un dialogue en vers de Dauphin & de Perdigon.

Cod. biblioth. reg. 7698.

Cod 7225.

J'ay trouvé dans un vieux titre escrit en langue du pays qu'Anselme d'Olbi, qui y est appellé Naselmes suivant la maniere de parler & d'escrire de ce temps là, ayant fait un traicté d'accord avec le Comte Dauphin, il luy abandonna entr'autres choses un chasal ou bastiment qui luy appartenoit dans le chasteau de Montrognon, que le Comte avoit basti. Ce titre est sans date. Je trouve un autre Anselme d'Olbi du temps de Durand Evesque de Clairmont dans un titre de l'Eglise de Clairmont, dont M. le President Savaron fait mention dans les Origines de la ville de Clairmont page 172.

Preuves p. 253.

Preuves p. 251. Au mois de Juin MCXCVIII. Dauphin donna le chasteau de Salazuit à Ponce Vicomte de Polignac, qu'il appelle son neveu parce qu'il estoit fils de la sœur de sa femme, comme nous le dirons un peu plus bas en parlant du testament de la Comtesse sa femme. Nous verrons incontinent que ce Vicomte avoit auparavant quelques droits à Salazuit, & que par consequent la donation que son oncle luy fit n'estoit pas de toutes les appartenances de ce lieu.

Preuves p. 149. L'année suivante Dauphin termina par sa sousmission envers le Roy Philippe Auguste les differens qu'il avoit avec luy au suject d'Yssoire, & luy abandonna tout le droit qu'il avoit en cette ville & en celle de Clairmont. Cet accommodement fut fait par l'entremise de Robert d'Auvergne Evesque de Clairmont, auquel le Roy donna commission pour recevoir le serment que Dauphin & son fils luy devoient faire pour l'execution de ces promesses.

En la mesme année MCXCIX. le Comte Dauphin fit un eschange avec l'Abbé & le Chapitre d'Yssoire, ausquels il delaissa tout ce qu'il avoit à Yssoire, avec quelques droits à Vodable, & quelques autres terres & droits, & les Moines luy cederent tout ce qu'ils avoient depuis le chemin public tendant par Champeils à saint Germain par le pont de l'Estrade

jusques

jusques à la terre du Seigneur de Mercueur & tout ce qu'ils avoient ez terres de Maurice de Breon, de Saurias, de Moame, & de Mareugeol, où devoit servir un Moine des oblations de l'Eglise. C'est ce que j'ay trouvé dans l'Inventaire des titres de la maison des Dauphins d'Auvergne.

Au mois de Juillet de l'année MCCI. Ponce Vicomte de Polignac passa une transaction avec les Chanoines de l'Eglise de Brioude, par laquelle il approuva & confirma celle que son pere Erails ou Heracle avoit passée avec eux il y avoit vingt ans apres les grands torts qu'il avoit faits & les grands dommages qu'il avoit fait souffrir à cette Eglise, à laquelle pour reparation il rendit à perpetuité le chasteau de Cuc avec Berbezis & tout ce qu'il avoit à Solezoit ou Salazuit. Cela fut fait par la mediation de Dauphin & de son cousin Guillaume Prevost de cette Eglise. Preuves p. 69.

En l'année MCCXIII. Dauphin & son fils Guillaume se disants Comtes d'Auvergne reconnurent par acte public qu'ils n'avoient aucuns droits ny jurisdiction dans le lieu & dans l'Eglise d'Orcival appartenant aux Seigneurs de Cros leurs vassaux. C'estoit une bonne maison en Auvergne que celle des Seigneurs de Cros, de laquelle sortit en ce temps là Geraud de Cros Archevesque de Bourges. Preuves p. 254.

En l'année MCCXIV. ils firent une transaction avec Guy de Rochefort, par laquelle ils reconnurent qu'il possedoit en fief franc le lieu de Preschonet avec toutes ses appartenances, à la reserve toutesfois de Chasslucet & de la Garde, qu'il ne tenoit pas d'eux en fief. Ils luy relaschèrent aussi l'hommage & le serment qu'il leur avoit fait pour Chaurils, & luy remirent la terre d'Ageles avec le fief d'Aynon Barast & tous les fiefs en dependents. Preuves p. 255.

En l'année MCCXVII. le pere & le fils passerent une transaction avec l'Abbé d'Aurillac au suject des contestations qu'ils avoient pour le caslar ou chasal du lieu de Dausat, qui estoit de la mouvance de cette abbaye, & Dauphin en fit hommage & serment de feauté à l'Abbé. Preuves p. 255.

En l'année MCCXXIII. Dauphin, son fils Guillaume, & Robert son petit fils firent un autre accommodement avec le Chapitre de Brioude pour certains differens qu'ils avoient entr'eux, nommement pour la place appellée *Comtalia*, où ils avoient des bastimens & des tours, avec faculté au Chapitre d'y faire construire tel bastiment qu'ils jugeroient à propos. Cette transaction fut confirmée quelques mois apres par Conrad Evesque de Porto Legat du saint siege, lequel estoit pourlors à Brioude. Preuves p. 255. 256.

En la mesme année, comme il est marqué dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne, Robert seigneur de Murol ceda au Comte de Clairmont le droit de fief & hommage qu'il souloit avoir au lieu de Plauzac.

J'ay leu dans les memoires de M. Du Bouchet que Dauphin avoit espousé Eleonor fille d'Archambaud IV. Vicomte de Comborn & d'Humberge Vicomtesse de Limoges sa femme. Mais outre que M. Du Bouchet ne fait aucune mention de cette Eleonor dans la table genealogique qu'il a dressée des Vicomtes de Comborn, laquelle est presentement en mes mains, Geoffroy Prieur de Vigeois aucteur contemporain, qui nomme tous les enfans tant masles que femelles de ce Vicomte & de sa femme

Humberge, ne parle en aucune maniere de cette Eleonor ny de ſon mariage avec Dauphin. Le plus ſeur eſt de dire avec M. Juſtel qu'il eſpouſa la Comteſſe de Montferrand, laquelle il eſtime avoir eſté appellée Huguete, parce qu'il avoit trouvé dans l'Obituaire de ſaint André lez Clair-
Preuves p. 264. mont que *III. Octobris obiit Hugua Comitiſſa Montisferrandi.* Il eſt vray que Dauphin eſpouſa la Comteſſe de Montferrand, & qu'il y eut en ce temps là une Comteſſe de Montferrand appellée Huguete. Mais elle
Preuves p. 261. n'eſtoit pas Comteſſe de Montferrand de ſon chef, mais parce qu'elle eſtoit femme de Guillaume Comte de Montferrand fils de Dauphin, comme nous le dirons en ſon lieu. Il eſt difficile de marquer diſtinctement
Preuves p. 256. 258. & nettement le nom de la femme de Dauphin, ſon nom n'eſtant marqué que par la premiere letre dans ſon teſtament, qui eſt conſervé au Treſor de Turenne, & ſon nom eſtant en blanc dans un acte de ſon mary paſſé pour l'execution de ſon teſtament peu de temps apres ſon
Preuves de M. Juſtel p. 325. decez. M. Juſtel a imprimé cet acte, & y a laiſſé du vuide en l'endroit où devoit eſtre le nom de la Comteſſe. M. Du Bouchet, qui l'a copié mot à mot du livre de M. Juſtel, a rempli ce vuide par imagination & en vertu, comme je le penſe, d'un titre de Guillaume fils de Dauphin
Preuves p. 258. dans lequel le nom de cette Comteſſe eſt marqué par un E. ſimplement. En quoy il y a aſſurement faute, celuy qui a copié cet acte n'ayant pas bien leu dans l'original d'où il a eſté tiré. Car on ne peut pas douter que ſon nom ne commençat par un G, puiſqu'au commencement de ſon teſta-
Preuves p. 256. ment il y a: *Ego G. Comitiſſa Montisferrandi agens in extremis.*

Ce teſtament eſt de l'an MCXCIX. & ne comprend quaſi que les legs pieux qu'elle fit, qui ſont en grand nombre. On les verra bien au
Preuves p. 256. long parmy les preuves de cette hiſtoire, où il ſera imprimé. Je me contenteray de remarquer icy qu'elle fit des legs aux abbayes du Bouſchet & de la Vayſſi nouvellement fondées en Auvergne, la premiere par Robert IV. Comte d'Auvergne, & l'autre par Bertrand I. ſeigneur de la Tour d'Auvergne. Elle nomma executeurs de ſon teſtament Maiſtre Aldefred ſon Chapelain, qui eſt appellé dans ſon epitaphe fondateur de l'abbaye de Chantoen lez Clairmont, & Dame Marquiſe de Leſclache. Elle laiſſa deux filles apres elle, aſſavoir la Dame de la Tour femme de Bernard V. fils de Bertrand, & Dauphine non encore mariée. D'où il eſt ayſé de conclurre que c'eſt ſur de faux memoires que M. Juſtel a eſcrit que Dauphine eſtoit veuve de Renaud de Nevers en l'année MCXCIX.

En ſuite de ce teſtament, dans la meſme peau de parchemin, ſont marquez les payements de quelques uns de ſes legs, & il y eſt fait men-
Preuves p. 258. tion de Madame la Vicomteſſe, *Domina Vicecomitiſſæ*, c'eſt à dire, de la Vicomteſſe de Polignac, laquelle eſtoit ſœur de la teſtatrice. Elle fit un legs à l'Egliſe de Noſtre Dame du Port à Clairmont.

Apres le decez de la Comteſſe le Comte Guillaume ſon fils confirma
Preuves p. 258. par un acte public paſſé le XXIV. Juin, qui fut ſans doute le jour du decez de ſa mere, la promeſſe qu'il luy avoit faite ſur les ſaints Evangiles d'executer les ordonnances de ſa derniere volonté & nommément que Maiſtre Aldefred & la Dame Marquiſe joüiroient pendant un certain

temps des lesdes, fours, & moulins de Montferrand pour le payement de ses legs, & donna pour pleiges & cautions, qui jurerent avec luy, quelques Seigneurs d'Auvergne nommez dans cet acte, qui fut confirmé par Dauphin son pere & par l'Evesque de Clairmont, qui y firent apposer leurs seaux.

Dauphin mourut en l'année MCCXXXIV. le XXII. Mars, à ce que je crois, attendu que son anniversaire est marqué en ce jour dans deux anciens Obituaires de l'Eglise cathedrale de Clairmont, & qu'il y a un titre de luy pour Megemont passé au mois de Mars MCCXXXIV. *Preuves p. 158.*

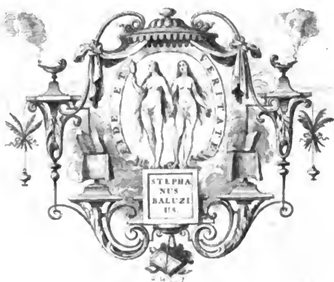
Enfans de Dauphin Comte de Clairmont & de G. Comtesse de Montferrand sa femme.

GUILLAUME COMTE DE CLAIRMONT & de Montferrand, qui aura son chapitre.

HUGUES D'AUVERGNE, que Guillaume appelle son frere dans un titre de la Chartreuse du Port sainte Marie en l'année MCCXXII. au mois d'Avril. *Preuves p. 258.*

N. D'AUVERGNE mariée à Bernard Seigneur de la Tour d'Auvergne V. du nom.

DAUPHINE D'AUVERGNE.





Guillaume Comte de Clairmont & de Montferrand, Dauphin d'Auvergne.

CHAPITRE II.



UILLAUME fucceda à Dauphin fon pere mort en l'année MCCXXXIV. comme nous venons de le dire.

Preuves p. 258. En l'année MCCXXII. il fit quelques donations à la Chartreufe du Port fainte Marie, refervant neantmoins aux religieux de l'abbaye du Boufchet la faculté de prendre du bois pour leurs baftimens & pour leur chaufage dans une partye de la foreft qu'il marqueroit. Il eft dit dans ce titre qu'il fit cette donation avec le confentement de fon frere Hugues.

Preuves p. 259. En l'année MCCXXIII. le Comte Guillaume & fon fils Robert firent quelques dons à l'abbaye faint André lez Clairmont fondée par Guillaume VII. Comte d'Auvergne, duquel ils defcendoient en droite ligne. La charte fut fcellée deux fois avec le feau de Guillaume, une fois pour luy, & l'autre pour fon fils, qui fupplia fon pere d'y mettre encore fon feau pour luy, à caufe qu'il n'avoit pas le fien.

Preuves p. 259. Au mois de Fevrier de l'année MCCXXV. il tranfigea avec Mahault Comteffe de Nevers pour les pretentions qu'il avoit fur elle par la mort de R. de Defife & pour le mariage de fa mere, pour raifon dequoy Mahault s'obligea de luy payer tous les ans & à fes heritiers la fomme de fix vingt dix livres monnoye courante à Nevers. Moyenant quoy le Comte devint fon homme, c'eft à dire luy fit foy & hommage pour cette rente, à la charge neantmoins que fi elle mouroit fans enfans, il rentreroit dans fes droits. Elle eftoit fille unique de Pierre de Courtenay Prince du fang royal de France & d'Agnes de Nevers, & eftoit pourlors mariée en fecondes nopces avec Hervé Baron de Donzy, de Cofne fur Loire, & de faint Agnan, apres la mort duquel elle fe maria pour la troifiefme fois

Hift. de Bourgogne de M. Du Chefne p. 343.

avec Guy Comte de Forez, lequel à cause d'elle prit la qualité de Comte de Nevers, & mourut avant elle le XXIX. Octobre MCCXLI. *Hist de Courtenay p 52.*

En l'année MCCXXVI. au mois de Mars, estant à Vincennes, il fit hommage au Roy Loüis VIII. pour la Comté de Montferrand & pour les seigneuries de Rochefort & de Croc en presence de Philippe Comte de Boulogne frere du Roy, de Guerin Evesque de Senlis Chancellier de France, de Barthelemy de Roye Chambrier de France, d'Estienne de Sancerre, de Guy Comte de saint Paul, d'Amaury Comte de Montfort, & de plusieurs autres. *Preuves p. 160.*

Le Roy ayant escrit peu auparavant aux habitans de Montferrand pour les porter à luy faire serment de fidelité & à recevoir garnison dans leur forteresse, sans prejudice du droict du Comte Guillaume leur seigneur, leur promettant sa protection & qu'il ne les mettroit jamais hors de sa main, ils luy promirent avec serment d'observer exactement ce qu'il leur avoit marqué de faire dans ses letres. Apres quoy le Roy leur fit expedier des letres confirmatives des premieres. Il est marqué dans ces letres que tout cela se passa en l'année MCCXXV. au mois de Fevrier. Mais il faut le rapporter à l'année MCCXXVI. à cause de la maniere de compter d'alors, l'année commençant à Pasques. *Preuves p. 168.*

En l'année MCCXXX. selon la mesme maniere de compter il s'obligea d'observer le traicté de paix qui venoit d'estre conclu entre son pere Dauphin & Robert son fils & le Roy saint Loüis par la mediation d'Archambaud seigneur de Bourbon. Et en mesme temps ce Seigneur luy remit le chasteau de Pontgibaut, qui avoit esté pris sur luy par les gens du Roy. *Preuves p. 150.* *Preuves p. 776.*

Au mois de May MCCXXXVIII. il y eut plainte contre luy par les Chanoines de Brioude de ce que tenant d'eux en fief les chasteaux de Vieille Brioude & de saint Allire jurables & rendables à grande & petite force, comme il l'avoit promis par serment & l'avoit fait cy devant, il refusoit neantmoins presentement de le faire. Il fut assigné à comparoir à Yssoire devant Amaury de Courcelles Connestable ou Gouverneur d'Auvergne. Il eluda cette assignation & quelques autres, y ayant à Brioude une sentence de defaut donnée contre luy le Lundy avant la saint Luc MCCXXXIX. *Preuves p. 160.*

Je trouve dans un titre de l'an MCCXXXVIII. que parmy les revenus de ce Comte on comprenoit celuy des oyes qui luy estoient duës annuelement par ses sujects, qui y sont nommez. Ce que je ne remarque pas precisément pour marquer cette sorte de revenu, mais pour faire observer qu'il avoit des officiers appellez Bayles en plusieurs de ses terres, ausquels il ordonne de lever ces rentes & de les delivrer au porteur, sinon en espece, au moins en argent, chasque oye evaluée à sept deniers, ordonnant expressement que le porteur demeure chez les Bayles à leurs despens jusques à l'execution de ses ordres.

Il avoit esté marié du vivant de son pere avec Huguete fille de Guillaume seigneur de Chamaliere, comme il conste d'un acte de l'an MCXCVI. par lequel Dauphin, Guillaume son fils, & sa femme Huguete *Preuves p. 161.*

vendirent à faculté de rachat à Robert Evesque de Clairmont le chasteau de Chamaliere avec la justice & toutes ses appartenances.

Je crois qu'Huguete fut mere de Robert I. Comte de Clairmont & Dauphin d'Auvergne, y ayant un titre de l'an MCCXII. qui nous apprend que Guillaume Comte d'Auvergne fils de Dauphin donna Montferrand, Hermenc, & autres lieux à sa femme Isabeau & à sa fille Catherine, & luy assigna son doüaire sur Montferrand, & par un autre titre de l'an MCCXXIV. il ordonne qu'au cas que sa fille meure sans enfans, les choses ainsi données reviennent à son fils Robert, sauf le doüaire de la Comtesse sa femme au cas qu'il decedat avant elle. Outre cela il y a au Tresor de Turenne un titre de l'an MCCXLVIII. où ce Comte Robert prend la qualité de seigneur de Chamaliere, mesme avant celle de Comte de Clairmont, parce qu'il estoit naturelement seigneur de Chamaliere à cause de sa mere, & non à cause de sa femme, comme M. Justel l'a creu, ayant de plus estimé qu'Alixent Dame de Mercueur, qui se dit aussi Dame de Chamaliere, avoit esté femme de ce Robert. Ce qui n'est pas vray, comme nous le fairons voir dans le chapitre suivant.

Preuves p. 263. 776.

Preuves p. 261.

Preuves p. 265.

M. Justel a aussi creu qu'Isabeau seconde femme de ce Comte Guillaume estoit de la maison de Dampierre, parceque le Comte son mary porte dans son contreseel un escusson des armes de Dampierre, assavoir de gueules à deux leopards d'or. Mais cette conjecture n'est pas fort bien fondée, d'autant moins que les couleurs, qui font bien souvent une grande difference, ne sont pas marquées dans ce contreseel. D'ailleurs il y avoit en ce temps là en Auvergne une maison noble des Seigneurs de Pontgibaut, qui avoit des armoiries entierement semblables à celles qui sont dans ce contreseel, comme on le voit dans un seau attaché à une transaction passée en l'année MCCLXXIII. entre Robert Comte de Clairmont & Eldin de Neyrac Chevalier.

Preuves p. 274.

Le mesme M. Justel a creu que c'estoit de cette Isabeau qu'il falloit interpreter cet extrait de l'Obituaire de Fontevraud, *III. Idus Maii Domina Elisabetha Comitissa Claromontis*. Ce qui ne prouve rien, cet extrait pouvant estre entendu d'Isabeau de Valois femme de Pierre Duc de Bourbon & Comte de Clairmont, & mesme, si on veut, d'Isabeau de Chastillon femme de Robert III. Comte de Clairmont & Dauphin d'Auvergne.

Apres la mort d'Isabeau Guillaume son mary espousa une troisiesme femme appellée Philippie. Je n'ay pas peu descouvrir de quelle maison elle estoit, le contreseel de son seau, où les Dames mettoient quelquefois les armoiries de leur maison, n'ayant qu'un Dauphin. Cette troisiesme femme luy survesquit, & se remaria en l'année MCCXLI. avec Robert de Courcelles fils d'Amaury de Courcelles Connestable ou Gouverneur d'Auvergne & pere, comme il est à presumer, de Robert de Courcelles seigneur du Breuil dans un titre de l'an MCCLXXX. qui est conservé en original au Tresor de Turenne. Il y eut procés à cause de ce mariage entre ladite Philippie & Robert I. Comte de Clairmont, lequel fut terminé par la mediation de l'Abbé de Mauzac au mois d'Octobre MCCXLI. le chasteau de Plauzac avec ses appartenances ayant esté

Preuves p. 262.

cedé à Philippie & à ſon mary & à leurs heritiers à la charge d'en faire la foy & hommage au Comte de Clairmont, ſauf l'hommage deu au Roy.

On ſçait que ce Seigneur eut pluſieurs enfans qui ne ſont pas diſtinguez par leurs meres, excepté Catherine Dame de Beaujeu, laquelle eſtoit fille d'Iſabeau. Je crois auſſi, comme je l'ay deja dit, que Robert eſtoit fils d'Huguete. Mais il n'y en a pas de preuve aſſurée. De ſorte que pour eviter tous ces embarras, je me contenteray de mettre icy les noms de ſes enfans, ſans parler de leurs meres.

Enfans de Guillaume Comte de Clairmont & de Montferrand, Dauphin d'Auvergne.

ROBERT I. COMTE DE CLAIRMONT, Dauphin d'Auvergne, qui aura ſon chapitre.

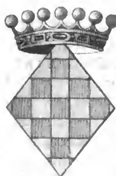
CATHERINE DAUPHINE née en l'année MCCXII. au plus tard, *Preuves p. 263.* mariée en l'année MCCXXVI. à Guichard de Beaujeu ſeigneur de Montpencier fils de Guichard III. ſeigneur de Beaujeu & de Montpencier & de Sibylle de Haynaut ſeconde fille de Baudoüin Comte de Haynaut & de Marguerite de Flandres, auquel elle porta en dot les ſeigneuries de Montferrand & d'Hermenc, & il luy donna pour ſon doüaire la moitié de tous ſes biens preſens & à venir, excepté le corps de Montpencier. Guichard & Catherine engendrerent Humbert de Beaujeu appellé communément Imbert ſeigneur de Montpencier, Heric ſeigneur d'Hermenc Mareſchal de France decedé ſans lignée en l'année MCCLXX. au ſiege de Thunes avec Bernard ſeigneur de la Tour d'Auvergne VII. du nom ſon couſin, & Loüis ſeigneur de Montferrand marié avec Marguerite de Bomés Dame de Chaſteauvillain & du Broc, laquelle ſe remaria depuis à Henry ſeigneur de Sully. Imbert de Beaujeu ſeigneur de Montpencier & d'Aygueperſe Conneſtable de France accompagna deux fois le Roy ſaint Loüis au voyage d'Outremer, & ſervit auſſi depuis ſi dignement Philippe III. ſon fils que pour recompenſe de ſes bons & agreables ſervices ſa Majeſté luy donna la ſeigneurie de Rochedagoux en Auvergne avec le chaſteau de Poenſac & de Montil le degelé, terres qui furent depuis poſſedées par Jacques Aubert petit neveu du Pape Innocent VI. & mary d'Antoinete de la Tour fille d'Agne III. ſeigneur d'Oliergues. Imbert eſpouſa Iſabeau de Mello Dame de ſaint Maurice Tiroüeille. Et de ce mariage naſquit Jeanne de Beaujeu Dame de Montpencier, d'Aygueperſe, d'Hermenc, de Rochedagoux, & de Roane en partye, laquelle fut mariée à Jean II. du nom ſurnommé le Bon Comte de Dreux & de Braine Prince du ſang royal de France & grand Chambrier de France. *Hiſt. de Dreux de M. Du Cheſne p. 103.* Il eſt marqué dans un ancien Obituaire de l'Egliſe cathedrale de Clairmont que Catherine Comteſſe de Montferrand & femme de Guichard de Beaujeu mourut le huictieſme jour du mois de May. Mais dans l'Obituaire de ſaint André ſon anniverſaire eſt marqué à l'onzieſme jour du meſme mois. D'où on peut, ce me ſemble, conclurre qu'elle mourut au commencement du mois de May.

M. Justel adjouste aux enfans de ce Comte Belisende femme d'Heracle II. Vicomte de Polignac pere de Ponce aussi Vicomte de Polignac, qu'il pretend avoir esté petit fils de Dauphin, nommé *nepos* de Dauphin dans l'acte de la donation de Salazuit dont nous avons parlé cy dessus page 159. Il se trompe. Car il n'estoit pas petit fils de Dauphin, mais son neveu, estant fils d'une sœur de la Comtesse de Montferrand femme de Dauphin.

Il a encore adjousté Alix mariée à Eustache seigneur de Montboissier. Mais elle estoit fille, & non sœur, de Robert I. Dauphin d'Auvergne, comme nous le dirons au chapitre suivant.

VENTADOUR. *Eschiqueté d'or & de gueules.*





Robert I. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne.

CHAPITRE III.



Le nombre des femmes qu'eut Guillaume pere de Robert & le peu de titres que nous avons pour marquer celles qui ont eu des enfans ne me permettent pas d'asseurer qu'Huguete de Chamaliere fut sa mere. Neantmoins une grande raison de le penser ainsi est que dans un titre de l'an MCCXLVIII. il prend la qualité de Comte de Clairmont & seigneur de Chamaliere. Ce qu'il semble n'avoir peu faire qu'à cause que sa mere en estoit Dame, & que si elle estoit morte sans enfans, cette terre n'auroit pas resté dans la maison des Dauphins, mais seroit retournée à ses proches. Et cependant il y a à Turenne un titre de l'an MCCXXXVIII. où une Dame appellée Alixent se dit Dame de Chamaliere, & dans le seau qui y est attaché elle est appellée Dame de Mercueur.

Preuves p. 281. *Preuves p. 265.*

La femme de ce Comte est appellée Alasie dans le testament de son mary & dans des letres patentes du Roy Charles le Bel de l'année MCCCXXI. qui sont au Tresor des chartes de France, & Aalis en plusieurs autres endroits. M. Justel a creu qu'elle estoit fille d'Hugues III. du nom Duc de Bourgogne & d'Alix de Lorraine, dont il est fait mention au Calendrier de

Preuves p. 265. 268. 300. *Preuves p. 263. 266. 267.*

de l'abbaye de Fontevraud où elle se rendit religieuse, & est appellée *neptis*, c'est à dire petite fille, comme il l'explique, de Marie de Champagne Duchesse de Bourgogne, qui fut Abbesse de ce monastere, & que lorsque Robert l'espousa, elle estoit veuve de Beraud V. du nom seigneur de Mercueur, pourquoy elle se trouve qualifiée Dame de Mercueur, de Chamaliere, & de Gerzat en un titre de l'an MCCXXXVIII.

Il y a tout plein de fautes dans ce tissu de narration. Car premierement cette Alasie ou Alix n'estoit pas de la maison des Ducs de Bourgogne, mais de celle des Vicomtes de Ventadour. La preuve de ce fait resulte du testament du Comte Robert son mary fait en l'année MCCLXII. *Preuves p. 170.* dans lequel, elle estant deja morte, Bernard & Helie de Ventadour sont appellez oncles de ses enfans. Ce qu'ils ne peuvent avoir esté qu'à cause de leur mere. Pour ce qui est du Calendrier de Fontevrauld, il ne faut pas s'y arrester beaucoup, estant tres fautif, en l'endroit principalement où il est marqué qu'Adelide Comtesse de Clairmont estoit niepce de Marie de Champagne Duchesse de Bourgogne & Abbesse de ce monastere. Il *Hist. des Ducs de Bourgogne p. 145.* est vray qu'une Princesse de ce nom veuve d'Archambaud VII. seigneur de Bourbon se rendit religieuse à Fontevrauld. Mais elle n'estoit ny niepce ny petite fille de Marie de Champagne. Elle estoit sa propre fille. Adjoustez à tout cela qu'Alix de Ventadour mourut avant son mary, & que par consequent elle ne se trouva pas en estat d'embrasser la vie religieuse.

Il est encore moins vray qu'Alix fut veuve de Beraud V. seigneur de Mercueur lorsqu'elle espousa le Comte Robert. Il n'y a aucune preuve de ce fait. Le titre de l'an MCCXXXVIII. sur lequel M. Justel s'est *Preuves p. 165.* fondé ne parle en aucune maniere de son mariage avec Beraud ny avec Robert. Il y est seulement dit qu'Alixent Dame de Chamaliere & de Gerzat transporta en l'année MCCXXXVIII. un cens de douze deniers monnoye de Clairmont au monastere de saint André lez Clairmont pour cause d'eschange d'un semblable cens que les religieux de cette abbaye luy donnerent. Il est vray qu'à l'entour de son seau il y a escrit: S. ALIXENS DNE DE MERCORIO. Mais ne prenant aucune qualité dans l'acte, on n'en peut tirer autre chose si ce n'est qu'elle estoit Dame de Mercueur, de Chamaliere, & de Gerzat. Mais aussi on ne peut pas nier qu'elle ne fut mere de Beraud de Mercueur, y ayant dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne une transaction passée en l'année MCCXVI. entre Beraud de Mercueur & Estienne son frere pour raison de la succession d'Alixent leur mere, dans laquelle pourtant il n'est fait aucune mention de son alliance avec le Comte de Clairmont.

Il est marqué dans le mesme Inventaire qu'en l'année MCCXLIV. l'Abbesse du monastere de Comps en Auvergne, appellé aujourd'huy la Vau-Dieu, certifia avoir dans son monastere la donation que Robert Comte de Clairmont & la Comtesse Alix sa femme leur avoient faite de trois emines de froment & trois emines de mixture de rente sur la seigneurie de Saurias. Cette donation se trouve encore dans les archives de *Preuves p. 166.* cette abbaye. Il en fit autant pour l'abbaye du Bouschet. J'ay trouvé dans un ancien registre du Tresor des chartes de France que cette Comtesse *Preuves p. 165.*

fit encore une donation de quatre festiers de bled de rente aux religieuses de l'abbaye de Megemont en Auvergne.

Il est encore marqué dans le mesme Inventaire qu'en l'année MCCLIV. Robert Comte de Clairmont vendit à Beraud Sire de Mercueur le fief & hommage qu'il estoit tenu de luy faire pour raison de ses terres & chasteaux, & qu'il luy quitta tout le droit de peage que luy & ses gens luy pourroient devoir allant & passant à la foire de Brioude, qui se tient à la feste de sainte Croix. Mais il y a lieu de douter si c'est le Comte Dauphin ou le Comte d'Auvergne qui fit cette cession, l'un & l'autre estant en ce temps là appellez du nom de Robert. Ce qui peut porter à croire que c'est le Comte Dauphin est que cet acte se trouve parmy les titres des Dauphins.

Le mesme Inventaire nous apprend que Robert Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne fit un codicille en l'année MCCLIX.

Preuves p. 267. Il y a au Tresor de Turenne une letre de Robert Comte de Clairmont à Alphonse Comte de Poictiers datée de la veille de saint Hilaire MCCXLVI. touchant la mouvance de la terre de Montaigu, qui est dans la Comté & dans la mouvance du Dauphin d'Auvergne.

Preuves p. 268. Le Comte Dauphin fit son testament la veille de Pasques MCCLXII. par lequel il institua son heritier universel Robert son fils aisné, & fit des *Origines de Clairmont p. 109.* legs à ses autres enfans. Declara qu'il vouloit estre enterré en l'abbaye saint André, où estoit la sepulture des Comtes de Clairmont. Outre cela il fit plusieurs legs pieux. Ordonna qu'on fit des restitutions considerables aux habitans de quelques parroisses d'Auvergne qu'il nomme. Fait ses executeurs testamentaires Guy de la Tour Evesque de Clairmont, Aynard Abbé d'Esbreule, Hugues de Dore Abbé d'Yssoire, & Guillaume Comptor seigneur d'Apchon. Et peu apres il confirma du consentement de ses en- *Preuves p. 270.* fans le partage de ses biens qu'il avoit fait entr'eux.

Sa mort est marquée au dixiesme jour du mois d'Avril MCCLII. dans l'Obituaire de l'abbaye saint André imprimé par le R. P. Labbe. Mais c'est une erreur, estant evident qu'il y faut MCCLXII. attendu que ce Comte Robert fit son testament la veille de Pasques MCCLXII.

Enfans de Robert I. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & d'Alix de Ventadour sa femme.

ROBERT II. COMTE DE CLAIRMONT, qui aura son chapitre.

Preuves p. 268. 271. 272 278. HUGUES DAUPHIN, auquel son pere legua dans son testament les chasteaux de Leothoin, de saint Ilpise, & de Vieille Brioude avec toutes leurs appartenances, & les terres qu'il avoit engagées, apres que ses dettes auroient esté payées. Dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne il est fait mention de certaines letres par lesquelles le Prevost & le Chapitre de Brioude receurent cet Hugues Dauphin à foy & hommage de ce qui luy estoit escheu en partage avec Robert Comte de Clairmont son frere des successions de leur pere & mere en ce qui estoit du fief du Chapitre. Et il y a dans le petit Cartulaire de Brioude un titre de l'an

MCCLXVIII. qui nous apprend qu'Hugues avoit abandonné à deux bourgeois de Brioude la joüissance pour quatre ans des revenus du chasteau de saint Ilpise pour le payement de certaine somme qu'ils luy avoient prestée. Ce fut par son entremise & par son moyen que furent terminez les differens qui estoient entre Marguerite veuve d'Hugues seigneur de Chaslus Lambron comme tutrice de ses enfans & Amaury de Chaslus fils dudit Hugues du premier lict. Dans l'Inventaire cité au commencement de cet article il est marqué que Hugues Dauphin seigneur de Leothoin delaissa en l'année MCCLXXXIV. à Beatrix de Lande veuve de feu Tone, c'est à dire Antoine, seigneur de Mayronne la justice de la terre de Lande jusques à soixante sols. Et moyenant ce Beatrix reconnut tenir de luy la ville & chastellenie de Lande à cause de son chasteau de Leothoin. En l'année MCCCV. il y eut un accord entre luy & Estienne d'Auzon pour la justice de Lande. Il fit son testament le Mercredy apres la quinzaine saint Jacques & saint Philippe MCCLXX. dans lequel il institua Robert son frere son heritier universel. A quoy il estoit tenu par le testament de son pere, comme il le reconnut luy mesme en l'année MCCLXXIV. y ayant dans l'Inventaire que je viens de citer des letres de cette année là par lesquelles il reconnoit que combien que Robert son pere luy eut delaissé la terre de saint Germain Lambron & autres, c'estoit neantmoins à condition qu'apres son decez elles retourneroient à Robert son frere Comte de Clairmont. Il mourut le XX. Octobre MCCCIX. & fut enterré en l'abbaye saint André. Apres son decez sa niepce Mahault Dame d'Apchon pretendit qu'il estoit mort *ab intestat*. *Preuves p.121.*

MATHE DAUPHINE mariée à Geraud de Roussillon seigneur d'Anjo, grande & illustre maison en Dauphiné, tombée enfin dans la maison de Loüis de Bourbon Admiral de France, & puis en celle de Tournon. Mathe & son mary estoient morts avant l'an MCCLXII. aux enfans de laquelle le Comte son pere legua la dot qu'il luy avoit constituée en la mariant. Il provint de son mariage avec Geraud un fils appellé Guigues seigneur d'Anjo & de Maymont en l'année MCCLXXIX. lequel fut marié avec Yselt fille d'Agnon III. du nom seigneur d'Oliergues & de Maymont, & fut pere d'autre Geraud de Roussillon seigneur d'Anjo en l'année MCCCXVI. *Preuves p.168. 171.*

ALIX DAUPHINE mariée à Eustache IV. seigneur de Montboissier avant l'année MCCLXII. comme il paroit par le testament de son pere. M. Justel a creu qu'elle estoit fille du Comte Guillaume. Mais ce testament fait foy du contraire. Elle mourut sans lignée. *Preuves p.168.*

ALIX DAUPHINE religieuse en l'abbaye de Lesclache en Auvergne, à laquelle son pere legua dix livres de pension viagere en argent, dix sestiers de froment, & trois muids de vin pur. *Preuves p.168. 172.*




Robert II. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne.

CHAPITRE IV.



QUOYQUE nous ayons remarqué cy dessus qu'on a mis mal à propos la mort de son pere en l'année MCCLII. dans l'Obituaire de saint André, laquelle doit estre necessairement mise dix ans plus bas, nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit mort peu de temps apres avoir fait son testament & le partage de ses biens, puisque nous voyons dans un titre qui est au Tresor des chartes de France que Robert II. son fils en qualité de Comte de Clairmont reconnut par acte passé le Mercredy apres la saint Martin d'hyver MCCLXII. qu'il tenoit en fief franc d'Alphonse Comte de Poictiers & de Toulouse, auquel le Roy saint Loüis son frere avoit donné la terre d'Auvergne, qu'il tenoit, dis-je, d'Alphonse les chasteaux de Vodable, de Breone, de Saurias, de Rochefort, de Croc, & leurs appartenances, & encore les fiefs qui estoient tenus de luy par le Seigneur de la Tour & par son frere Bertrand, le fief que tenoient de luy les heritiers de Geraud de Roussillon & de Mathe Dauphine sa femme sœur de ce Comte, & autres plus à plein enoncez dans cet acte. Preuves p. 273.

Preuves p. 273. Il avoit du vivant de son pere confirmé en l'année MCCXLVII. les donations que son pere & sa mere avoient faites à l'Eglise d'Orcival.

Preuves p. 274. Il y a au Tresor de Turenne des letres de Bernard de Ventadour Archidiacre de Limoges & de Bernard seigneur de la Tour VII. du nom contenant la transaction passée par leur moyen en l'année MCCLXIV. entre Robert Comte de Clairmont & Faucon de Montgascon touchant quelques contestations qui estoient entr'eux.

Preuves p. 277. En l'année MCCLXXIX. le Comte Robert ayant remonstré au Roy la grande incommodité que ses sujects de la chastellenie de Chaveroche recevoient de ce qu'une partye de cette chastellenie estoit du ressort du

Bailly de Berry, & l'autre partye du ressort du Bailly d'Auvergne, sa Majesté y ayant esgard ordonna que les gens demeurans en ladite chastellenie ne ressortiroient doresenavant qu'au Bailliage d'Auvergne.

Robert II. espousa Mahault d'Auvergne fille de Guillaume X. Comte d'Auvergne & d'Alix de Brabant; laquelle mourut le XX. Aoust MCCLXXX. & fut enterrée en l'abbaye saint André. Preuves p. 114. 115.

Il fit son testament le Lundy apres la Toussains MCCLXXXI. par lequel il institua son heritier universel Robert son fils, donna à Guillaume, qui estoit d'Eglise, le chasteau de Chamaliere à la charge de reversion à l'aisné apres sa mort, à Guy son autre fils Chevalier de l'Ordre du Temple cent sols de revenu, à sa fille Mahault cent livres de rente & la somme de mil livres une fois payée pour la marier, à sa fille Alix religieuse à Fontevrauld vingt cinq livres de pension annuele pendant sa vie. Fait plusieurs legs pieux. Il mourut le XX. Mars ensuivant, & fut enterré à saint André avec la Comtesse sa femme. Preuves p. 177.

Enfans de Robert II. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & de Mahault d'Auvergne sa femme.

ROBERT III. COMTE DE CLAIRMONT, qui aura son chapitre. Preuves p. 177.

GUILLAUME DAUPHIN Doyen de Chamaliere, Chanoine de Clairmont, Archidiacre de Tournay, & Prevost de Brioude. Il estoit deja d'Eglise en l'année MCCLXXXI. lorsque son pere fit son testament, par lequel il luy legua le chasteau de Chamaliere & les revenus & droits qu'il avoit dans le Nivernois & à Chanonac, à la charge de reversion à l'aisné apres sa mort. En l'année MCCLXXXV. Jean de Lardeirol & Dalmacie sa mere luy firent donation de tous les droits par eux pretendus aux heritages à eux advenus par le trespas de Jean de Meillau & Dalmacie sa femme pere & mere de la susdite Dalmacie, & par le trespas de Pierre & Geraud de Meillau ses freres. Et en l'année MCCXCI. Dalmas de Meillau luy vendit pour le prix de neuf mil livres le chasteau de Meillau & ses appartenances. Ce qui le rendit entierement seigneur du lieu de Meillau. Il estoit pourlors Doyen de Chamaliere. En l'année MCCXCII. il se fit un partage entre luy & Robert son frere, & par ce partage il luy escheut les chasteaux de Montrognon, Chamaliere, Chanonac, avec l'hostel de saint Ignac, & tous les droits & rentes que leur pere avoit en la cité de Clairmont, ensemble cent soixante livres de rente durant sa vie à prendre sur le chasteau de Vodable & en la Comté de Nivernois. En l'année MCCXCIV. Geraud Vinzelle & ses freres luy donnerent tous les droits & actions qu'ils pouvoient avoir en la ville de Meillau, en l'hostel de Langlade, & en tous les biens qui furent à Jean, Pierre, & Geraud de Meillau, & à Dalmacie & Gaillarde femme de Messire Dalmas. Le decez de Guillaume Dauphin Archidiacre de Tournay est marqué au XXVI. Juillet MCCCII. dans l'Obituaire de saint André lez Clairmont, & Robert III. son frere fait mention de luy comme mort dans son testament passé le Dimanche d'apres la saint Laurens de la mesme année. D'où il est aysé de Inventaire des Dauphins d'Auvergne. Preuves p. 308.

conclurre que c'eſt ſur de faux memoires que M. Juſtel a avancé qu'il eſtoit mort en l'année MCCXCV.

Guy Dauphin Chevalier du Temple. Il eſt certain que ſous le regne de Philippe le Bel il y avoit en France deux Seigneurs de grande qualité appellez Guy Dauphin, l'un fils d'Humbert de la Tour Dauphin de Viennois, & l'autre fils de Robert II. Comte Dauphin d'Auvergne. Il eſt auſſi certain que l'un des deux fut Chevalier du Temple. Jean Villani, aucteur du temps, qui ne le nomme pas par ſon nom de bapteſme, dit que ce fut le frere du Dauphin de Viennois. Mais ſaint Antonin Archeveſque de Florence, quoy qu'il ait ordinairement accouſtumé de copier Villani, ne l'a pas voulu faire icy, & s'eſt contenté de l'appeller frere Dauphin, ſans s'expliquer ſur ſa maiſon. M. Du Cheſne n'a pas oſé aſſurer qu'il ait eſté de celle des Dauphins de Viennois, quoy qu'il ſçeut ſans doute bien ce que Villani en avoit eſcrit, & a ſeulement dit que quelques uns croyent que ce fut Guy fils d'Humbert de la Tour. Et c'eſt cette opinion que M. Dupuy a ſuivie dans l'hiſtoire de la condamnation des Templiers. Elle eſt pourtant fauſſe. Car bien loin qu'il y ait quelque preuve que Guy frere du Dauphin de Viennois ait eſté Chevalier du Temple, il portoit la qualité de Baron de Montauban & eſtoit libre de ſa perſonne en l'année MCCCVIII. preciſément dans le temps que celuy d'Auvergne eſtoit en priſon à Paris en qualité de Chevalier du Temple, comme nous l'avons marqué cy deſſus page 112. en la querelle du Seigneur de ſaint Verain. D'ailleurs Guy frere du Dauphin de Viennois vivoit encore en l'année MCCCXVI. comme le prouve l'hommage qui luy fut rendu le troiſieſme May de cette année par Guillaume Auger ſeigneur d'Oze. C'eſt donc de Guy Dauphin frere du Comte Dauphin d'Auvergne qu'il faut entendre ce que les Hiſtoriens de ce temps là diſent du mauvais traitement fait à Dauphin Chevalier du Temple. Il fut mis dans cet Ordre par ſon pere en un aage fort tendre, n'ayant qu'onze ans, & eſtoit Chevalier avant l'an MCCLXXXI. lorſque ſon pere fit ſon teſtament, dans lequel il fait mention de ſon fils Guy Chevalier du Temple. Dans le grand malheur qui arriva aux Templiers ſous le pontificat du Pape Clement V. Guy fut arreſté à Paris en l'année MCCCVII. par ordre du Roy Philippe le Bel, interrogé ſur faits & articles, mené delà à Lyon vers le Pape, & en ſuite à Poictiers, où il reconnut en preſence du Pape & du Roy, qui luy promit de luy ſauver la vie, qu'il avoit dit verité dans ſon premier interrogatoire, dans lequel il avoit confeſſé que les vilains cas qu'on impoſoit aux Templiers eſtoient veritables. Mais il s'en deſdit depuis en l'année MCCCXIII. devant les Legats du Pape, & dit, ſuivant que le rapporte le continuateur de Nangis, qu'il avoit depoſé fauſſement contre ſon Ordre, lequel eſtoit tres ſaint, qu'il ſe deſdiſoit de ce qu'il avoit dit à Poictiers, & que ce qu'il en avoit fait avoit eſté à la ſollicitation du Pape & du Roy, qu'il eſtoit preſt de mourir pour ſouſtenir cette verité. Auſſi fut il bruſlé à petit feu le meſme jour qu'il avoit tenu ce diſcours, c'eſt à dire le XIII. Mars, en l'iſle du Palais à Paris, & ſouffrit ce rude ſupplice avec une conſtance admirable qui eſtonna tous les aſſiſtans, leſquels le

Joa. Villan. lib. 8. cap. 92.

S. Antonin. par. 3. tit. 21. c. 1. § 3.

Hiſt. de Dauphiné de Chorier to. 2. p. 211.

Preuves p. 277.

regardoient comme un martyr. Son corps & ses ossemens, que Jean Villani honore du nom de saintes reliques, furent ramassez devotement, comme dit saint Antonin, par de bons religieux & mis en terre sainte. Cette execution ayant esté faite dans le territoire de l'Abbé de saint Germain des prez, où il avoit toute justice haute & basse, il s'en plaignit comme d'une entreprise faite sur ses droits & sur sa jurisdiction. Et le Roy reconnoissant que sa plainte estoit juste, luy fit expedier des letres par lesquelles il declara que son intention n'estoit point & qu'il ne vouloit pas que ce qui avoit esté fait en cette occasion luy portat aucun prejudice pour le present ny pour l'avenir. Ces letres sont du mois de Mars MCCCXIII. peu de temps apres l'execution. Il y a lieu de croire que Guy estoit Commandeur d'Aquitaine. Car il est certain que des trois arrestez avec le grand Maistre de l'Ordre, du nombre desquels estoit Guy Dauphin, il y en avoit un qui estoit Commandeur d'Aquitaine, & un autre Commandeur de Normandie. De ces quatre il y en eut deux, c'est à dire ceux qui ne se desdirent pas, lesquels furent mis en prison perpetuele. Les deux autres, qui se desdirent, c'est à dire le grand Maistre & Guy Dauphin, furent bruslez à petit feu. Le continuateur de Nangis appelle cet autre Commandeur de Normandie. Mais il y a lieu de soupçonner que c'est une faute du copiste, lequel a mis Commandeur de Normandie au lieu de Commandeur d'Aquitaine, y ayant bien plus d'apparence que Guy estoit Commandeur d'Aquitaine que de Normandie. Car assurément il estoit Commandeur de l'une ou de l'autre de ces deux provinces. Mais ce qui esclaircit entierement ce fait & le met hors de doute, c'est ce qu'on lit dans une ancienne chronique de Tours de ce temps là MS. dans laquelle il est marqué que parmy les Templiers bruslez à Paris estoit le Commandeur d'Aquitaine. Car l'autre Commandeur ne fut pas bruslé, mais mis en prison perpetuele. Un autre continuateur de Nangis remarque que Guy estoit la seconde personne de l'Ordre apres le grand Maistre. *Preuves p. 280.*

MAHAULT DAUPHINE. Elle n'estoit pas encore mariée en l'année MCCLXXXI. lorsque son pere fit son testament, & ne la fut que sept ans apres. Le contract de son mariage avec Guillaume Comptor fils d'autre Guillaume Comptor seigneur d'Apchon est du Lundy avant la saint Barnabé MCCLXXXVIII. & la renonciation de Mahault à la succession de ses pere & mere moyenant la dot à elle constituée est du Mercredy apres la saint Barnabé. Au mois suivant, le Samedy feste de saint Allyre, elle confirma tout ce qui avoit esté fait & convenu sur ce sujet. Par consequent il y a une erreur considerable dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne, où Dauphine est appellée femme du Seigneur d'Apchon en l'année MCCLXXXII. c'est à dire six ans auparavant la passation de son contract de mariage. Cependant malgré sa renonciation elle & son mary pretendirent apres la mort d'Hugues Dauphin leur oncle arrivée en l'année MCCCIX. que sa succession devoit estre partagée avec eux, estant mort, comme ils le disoient, *ab intestat*. Sur cette contestation le Roy Philippe le Bel commit, du consentement des partyes, Robert VII. Comte d'Au- *Preuves p. 280. 305.* *Preuves p. 282.*

vergne & de Boulogne pour regler leurs differens. Le Comte Robert frere de Mahault faiſant ſon teſtament en l'année MCCCII. ſubſtitua à ſes enfans ſa ſœur Dauphine & ſes enfans à la charge de porter le nom & armes des Dauphins d'Auvergne. Elle eſtoit encore vivante en ce temps là, & ſon mary auſſi.

JEANNE DAUPHINE. Je me trouve bien empeſché au ſujeƈt de cette Dame & de ſon mary. Car premierement elle ne ſe trouve nommée en aucun des titres domeſtiques où il ſemble qu'elle devroit eſtre nommée, c'eſt à dire, ny dans le teſtament de ſon pere, ny dans celuy de Robert III. ſon frere, qui ſubſtituë ſa ſœur Mahault à ſes enfans, s'ils venoient à deceder ſans lignée. Ce qui devroit, ce ſemble, exclurre cette Jeanne du nombre des enfans de Robert II. Dauphin d'Auvergne. Mais d'un autre coſté je vois que Pierre de ſaint Julien, qui me paroiſt avoir eſté pleinement inſtruit de la genealogie de la maiſon de Rochebaron en Maſconnois, quoyque M. le Laboureur Prevoſt de l'Iſle-Barbe le traiƈte de viſionnaire, dit que les Seigneurs de Rochebaron en Maſconnois deſcendoient d'une maiſon de ce nom en Auvergne & que Bryen de Rochebaron mary de Dame Jeanne ſœur de Meſſire Robert Dauphin d'Auvergne eſtoit fils de Jean de Rochebaron Comte de Forez. Or je trouve qu'en ce meſme temps il y avoit un Comte de Forez appellé Jean & un Briand ſeigneur de la Roche en Auvergne. Ce qui me faiſoit penſer que peuteſtre ce Comte s'appelloit de Rochebaron, non pas à cauſe qu'il deſcendoit de la maiſon de Rochebaron, mais parce qu'ayant eſpouſé en premieres nopces du vivant de ſon pere l'heritiere de la maiſon de Rochebaron en Auvergne, il ſe fit appeller de Rochebaron du vivant de ſon pere pour ſe diſtinguer, comme il eſt arrivé aſſez ſouvent dans les grandes maiſons que les enfans ont pris le nom des terres qui leur avoient eſté portées en mariage par leurs femmes. Mais je trouve tant d'embaras dans cette conjeƈture que je n'oſe pas m'y arreſter davantage.

P. de S. Julien p. 313.

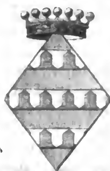
Maſures de l'Iſle-Barbe to. 2. p. 509.

Preuves p. 284.

Preuves p. 278. ALIS DAUPHINE religieuſe à Fontevraut.



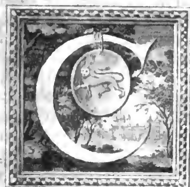
Robert

MERCUEUR. *De gueules à trois faces de vair.*

Robert III. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne.

CHAPITRE V.



CE Prince succeda à son pere Robert II. à la fin du mois de Mars MCCLXXXII. suivant la maniere de compter d'aujourd'huy.

Au mois d'Aoust ensuivant il confirma aux habitans de la ville de Solignac en la chastellenie de Vodable les privileges & libertez à eux données par Robert son pere au mois d'Avril MCCLXXII.

Il avoit espousé du vivant de son pere en l'année MCCLXXIX. Alixent de Mercueur fille de Beraud VI. Sire de Mercueur & de Beatrix de Bourbon fille d'Archambaud VIII. du nom seigneur de Bourbon & de Beatrix de Montluçon, sa parente au cinquiesme degré. Elle avoit esté premierement accordée en l'année MCCLVII. avec Poncet fils d'Eracle de Montlaur, & en MCCLXVIII. avec Aymar de Poictiers II. du nom Comte de Valentinois & Diois mort le jour de la Pentecoste MCCLXXVIII. apres dix ans de mariage. De sorte que se voyant encore veuve, elle se remaria pour la troisiesme fois avec le Comte Robert, & fit son testament le Samedy apres l'Octave de la nativité saint Jean Baptiste MCCLXXXVI. & mourut le XV. Juillet ensuivant, comme il est marqué dans l'Obituaire de saint André, où elle fut enterrée, ainsi qu'elle l'avoit ordonné. *Preuves p. 185.* *Preuves p. 190. 191.*

En l'année MCCLXXXVIII. par traicté passé à saint Flour en Auvergne le Lundy avant la nativité saint Jean Baptiste le mariage du Comte Robert fut accordé avec Isabeau de Rhodez fille d'Hugues V. Comte de Rhodez & de Marquise de Baux. Mais ce mariage ne fut pas accomply, & Isabeau fut en suite mariée à Geoffroy de Pons seigneur de Ribeyrac, comme nous le dirons plus amplement ailleurs. De sorte que le Comte Robert espousa l'année suivante Isabeau de Chastillon en Bazois Dame de Jaligny *Preuves p. 191.* *Preuves p. 192.*

& de Luzy par doüaire, niepce de Guillaume de Chaftillon Chantre de l'Eglife d'Auxerre & depuis Evefque de Laon, veuve pourlors de Guy de Chafteauvillain, à laquelle le Comte Robert fon nouveau mary affigna pour fon doüaire mille livres de rente fa vie durant fur les chaftellenies de Montrognon, Rochefort, Auriere, Croc, & Champeix. Elle mourut le premier jour du mois de Septembre MCCXCVII. aagée de trente deux ans ou environ, & fut enterrée en l'abbaye de faint André. Apres fa mort la feigneurie de Luzy revint à Jean de Chafteauvillain fon fils aifné du premier lict, & fes biens furent partagez entre fes enfans des deux licts par traicté paffé le Lundy apres la fefte faint Hilaire MCCC.

Hift. de Chafteauvillain p. 62.

Preuves p. 298.

Preuves p. 298.

En l'année MCCXCIII. Jaubert de faint Flour le Chafteau vendit au Dauphin plufieurs cens, ainfi qu'il eft marqué dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne.

Preuves p. 301. 304.

En l'année MCCXCVI. le XII. Novembre, qui eftoit un Dimanche, le Comte Dauphin fit fon teftament, dans lequel il partagea fes biens à fes enfans, & les fubftitua les uns aux autres. Il en fit encore un autre en l'année MCCCII.

Dans l'Inventaire des titres des Dauphins d'Auvergne on voit qu'en l'année MCCCV. Bernard Dalmas feigneur d'Aubiere promit au Comte Robert de luy faire la foy & hommage pour la terre & feigneurie d'Aubiere, & fe chargea, fous peine de cinquante livres, d'y faire confentir l'Evefque de Clairmont, duquel elle relevoit. Et en l'année MCCCXV. il reconnut tenir en fief dudit Robert, à caufe de fa feigneurie de Montrognon, le chafteau, ville, & foffez d'Aubiere, ce qu'il avoit hors defdits foffez eftant tenu de l'Evefque. Il reconnut auffi & confeffa que le chafteau d'Aubiere eftoit rendable au feigneur de Montrognon à la mutation du feigneur & du vaffal, & que toutes & quantes fois que mutation a lieu, le feigneur de Montrognon le peut tenir pendant fix jours, & auffi le tenir en fa main durant la guerre, s'il y en a, bien entendu neantmoins qu'il ne gaftera pas les biens qui s'y trouveront.

En l'année MCCCVIII. le Comte Dauphin prit party dans la querelle qui furvint entre Erard fire de faint Verain & Oudard de Montaigu, pour lequel il fut, & fe trouva au lieu affigné pour le combat en Nivernois, comme nous l'avons dit bien amplement cy deffus page III. en parlant de Robert VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne, qui s'y trouva auffi, n'ayant pourlors d'autre qualité que celle du fils du Comte de Boulogne.

En l'annee MCCCX. il fut prefent au traicté d'accommodement fait pour raifon des limites de Mauzun, Courpiere, Montboiffier, Boffanele, Montils, Aubuffon, & autres lieux entre Arbert Aycelin Evefque de Clairmont & Euftache & Eracle de Montboiffier enfans & heritiers d'Euftache feigneur de Montboiffier. A ce traicté fut auffi prefent Pierre de Bertrand alors Chanoine & Official de Clairmont, & depuis Cardinal. Ce traicté fut confirmé par letres du Roy Philippe le bel données le Mardy apres l'Octave de la Pentecofte MCCCX. lefquelles fe trouvent dans le regiftre XLVI. de la Chancellerie.

En l'année MCCCXVII. le Vendredy apres la saint André il donna quittance de la somme de six vingt livres qui luy estoit duë par Loüis Comte de Nevers sur les cens & rentes de la Comté de Nevers. Preuves p. 298.

Il mourut le XXIX. Janvier MCCCXXIV. & fut enterré avec Isabeau de Chastillon sa femme en l'abbaye saint André. Preuves p. 309.

Enfans de Robert III. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & d'Alixent de Mercueur sa premiere femme.

ROBERT DAUPHIN mort jeune avant sa mere. Je trouve dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne qu'en l'année MCCCXXV. il fut donné une sentence arbitrale entre Jean Comte de Clairmont d'une part & Hugues Dauphin Chanoine de Clairmont son frere pour la succession de Robert Dauphin leur frere. Ce que j'ay de la peine à comprendre, estant certain que Robert n'estant en aucune maniere nommé dans les testamens de ses pere & mere, il faut qu'il soit mort avant eux. Et on ne peut pas dire que c'estoit au sujet de la succession de Robert seigneur de Jaligny, puisqu'il estoit encore vivant en l'année MCCCXXX. & laissa des enfans.

GUILLAUME DAUPHIN seigneur de Montrognon, contre lequel il fut donné au Parlement un arrest le Vendredy apres la Chandeleur MCCCIX. à compter à la maniere d'aujourd'huy, par lequel il fut condamné en cinq cens livres d'amende envers le Roy pour quelques desobeissances faites au Bailly d'Auvergne & à ses gens. Preuves p. 280.

JEAN COMTE DE CLAIRMONT dit Dauphinet, qui aura son chapitre.

DAUPHINE nommée dans le testament de sa mere, laquelle luy legua la somme de quinze cens livres, & la substitua à ses freres. Elle fut religieuse à Megemont en Auvergne, comme il est marqué dans le testament de son pere. Preuves p. 302. 305.

Enfans dudit Robert III. & d'Isabeau de Chastillon sa seconde femme.

ROBERT DAUPHIN seigneur de saint Ilpise & de Jaligny, qui a commencé la branche des seigneurs de saint Ilpise & de Combronde, de laquelle nous traiterons au livre suivant.

HUGUES DAUPHIN seigneur de Chamaliere & de Champeils, Chanoine de Clairmont, & enfin Prevost de l'Eglise de Brioude, que le Dauphin Jean son frere nomma son executeur testamentaire. Il y a au Tresor de Turenne un acte de l'an MCCCXIX. contenant assignation de certains biens faite par Robert III. Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne à Hugues son fils Chanoine de Clairmont pour sa part & portion de la succession de feuë sa mere Isabeau Dame de Jaligny & de Treteaux. Il fit son testament à Chamaliere le Vendredy apres la sainte Luce MCCCXXXVII. par lequel il institua son heritier universel Robert son neveu, & fit divers Preuves p. 318. Preuves p. 309. Preuves p. 310. 311.

legs à ſes proches. Dix ans apres il fit un codicille qui confirma ſon teſtament, excepté en l'inſtitution d'heritier univerſel, à cauſe que celuy qu'il avoit nommé dans ſon teſtament eſtoit decedé. Il fait ſon heritier univerſel Hugues Dauphin ſon neveu, & fait auſſi ſes heritiers par egales portions ſes autres neveux. Il mourut le x. Octobre MCCCXLVII. & fut enterré en l'abbaye ſaint André, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament.

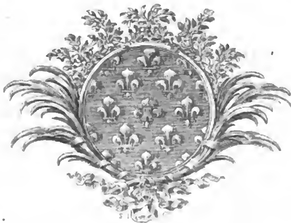
ISABEAU DAUPHINE, à laquelle ſon pere legua par teſtament la
Preuves p.304. 312. ſomme de deux mil livres une fois payée, mariée par contract paſſé le Jeudy apres la feſte ſaint Pierre & ſaint Paul MCCCIV. à Pierre ſeigneur de Montaigu ſur Champeix. M. Du Bouchet a marqué dans ſes memoires qu'elle n'avoit que douze ans lorſqu'elle fut mariée. Elle mourut le ſeptieſme jour du mois de Mars MCCCXXVII.

BEATRIX DAUPHINE nommée dans l'Inventaire des titres de la maiſon de Bourbon & dans un titre de l'abbaye de Mauzac de l'an MCCCX. dans lequel eſt auſſi nommé ſon frere Hugues Chanoine de Clairmont.
Preuves p.304. Elle n'eſtoit pas mariée lorſque ſon pere fit ſon teſtament, par lequel il luy legua vingt livres de rente pour la faire religieuſe.

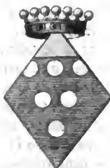
Preuves p. 301. ISABEAU DAUPHINE religieuſe au monaſtere de Beaumont en Auvergne, ainſi que l'atteſte le Comte Robert ſon pere dans ſon premier teſtament. Elle eſtoit morte avant qu'il fit le ſecond en l'année MCCCII. puiſqu'il n'y fait aucune mention d'elle.

Fils naturel dudit Robert III. Dauphin d'Auvergne.

Preuves p. 317. ROBERT DAUPHIN, dont il eſt fait mention dans le teſtament du Comte Jean, qui veut qu'il ſoit nourri & entretenu ſa vie durant dans la maiſon de ſon heritier. Il y a icy une faute d'impreſſion dans les preuves, laquelle faut corriger & mettre ***nutrito patris noſtri quondam*** au lieu de ***patrui.***







POICTIERS. *D'azur à six besans d'argent, 1. 2. 3.*

Jean Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, appellé communément Dauphinet.

CHAPITRE VI.



OICY un nom estranger dans la maison des Dauphins d'Auvergne. Il y a apparence qu'il fut donné à ce Comte par Jean Comte de Joigny son oncle d'alliance, lequel avoit espousé Marie de Mercueur sœur de sa mere, & fut pere de Jeanne de Joigny mariée en l'année MCCCXIV. à Charles de Valois Comte d'Alençon frere du Roy Philippe VI. de ce nom.

Quoyque son veritable nom fut Jean, on l'appelloit neantmoins communément Dauphinet, parce qu'il estoit fils du Dauphin & son heritier presomptif.

Il fut marié en l'année MCCCXIII. avec Anne de Poictiers fille d'Aymar III. Comte de Valentinois & Diois & de Marguerite de Geneve. Anne estoit alors veuve d'Henry II. Comte de Rhodez. Aymar son pere luy constitua huict mil livres en dot, qu'elle porta à Dauphinet avec les droits qu'elle avoit pour raison de son doüaire sur la Comté de Rhodez & sur les chastellenies d'Entraigues & de Murs. Surquoy il y eut en l'année MCCCXIX. un traicté entr'elle & Renaud de Pons Vicomte de Carlat petit fils du Comte de Rhodez, par lequel Renaud se chargea de luy payer la somme de dix mil cinq cens livres pour ses pretentions.

Histoire des Comtes de Valentinois p. 30.

Le Comte Robert donna à Dauphinet son fils en contemplation de ce mariage les chastellenies de saint Ilpise, de Vieille Brioude, & de Leothoin, promettant de l'instituer son heritier universel à la fin de ses jours.

Apres la mort de Beraud VII. du nom seigneur de Mercueur & Connestable de Champagne arrivée, comme je le pense, en l'année MCCCXXI. Jean Dauphin, qui estoit son cousin germain, prit la qualité de seigneur de Mercueur, comme representant sa mere, laquelle estoit tante du Connestable. La preuve qu'il prit pour lors cette qualité resulte de l'acte de

prestation d'hommage qu'il fit au Roy pour le chasteau de Leothoin en l'année MCCCXXIII. ainsi qu'il est marqué dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne. Il en sera parlé plus au long au chapitre suivant.

Il est marqué dans le mesme Inventaire qu'en l'année MCCCXXXII. le Comte Jean & Anne sa femme ratifierent la donation par eux faite à Beraud leur fils de la Comté & Dauphiné d'Auvergne. Et l'année d'apres le Comte donna à Guillaume de Chaslus son cousin le chasteau & la justice de Croc, l'hommage reservé. Ce qui fut confirmé en l'année MCCCXXXVI.

En l'année MCCCXXXIX. Edoüard III. Roy d'Angleterre estant venu en France pour nous faire la guerre, le Roy Philippe de Valois assembla une armée de cent mil combattans, où estoient avec luy les Roys de Boheme, de Navarre, & d'Escosse, le Duc de Normandie son fils, le Duc de Bretagne, le Duc de Bourbon, le Duc de Lorraine, & le Duc d'Athenes, le Comte d'Alençon frere du Roy, le Comte de Flandres, le Comte de Haynaut, le Comte de Blois, le Comte de Bar, le Comte de Forez, le Comte d'Armagnac, le Comte Dauphin d'Auvergne, le Comte de Longueville, le Comte d'Estampes, le Comte de Boulogne, & plusieurs autres tant Comtes que Vicomtes. Le lieu où se devoit donner la bataille tant souhaitée de part & d'autre, mais qui fut empeschée par les sollicitations de Robert Roy de Sicile grand Astrologue, est appellé Vironfosse par Froissart, & Buron-fossé par Belleforest, village pres de Cambray. La bataille ayant esté ainsi eludée, *le Roy Philippe donna congé à toutes manieres de gens d'armes, aux Ducs, Comtes, Barons, & Chevaliers, & remercia les chefs des Seigneurs moult courtoisement*, dit Froissart, *quand ainsi bien appareillez ils l'estoient venus secourir.*

Froissart vol. 1. chap. 42. To. XI. Spicil. p. 776.

En l'année MCCCXL. le Comte Dauphin se disposant à aller servir le Roy en Flandres contre le Roy d'Angleterre, il fit son testament l'onziesme jour du mois de Juin. Apres quoy il se mit en chemin; & estant arrivé en Flandres, le Roy luy donna le gouvernement de la ville de saint Omer, où il se comporta si bien qu'il chassa les Flamans qui pilloient la ville d'Arques prez saint Omer, les François estant soudainement venus sur eux lances baissées & banieres desployées & en bonne ordonnance de bataille & en criant CLAIRMONT, CLAIRMONT, AU DAUPHIN D'AUVERGNE. Il y eut bien de morts quatre mil huit cens, & quatre cens prisonniers, qui furent amenez en prison à saint Omer.

Preuves p. 314

Froissart vol. 1. chap. 63.

Annales de Bourgogne de Paradin p. 316.

Il est marqué dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne qu'en l'année MCCCXLI. Amblard & Albert de Chaslus renoncerent en faveur de Jean Comte de Clairmont à tout le droict qu'ils pretendoient avoir en la Baronnie de Mercueur, & que l'année d'apres ce Comte & son fils Beraud seigneur de Mercueur transigerent avec Estienne de Mercueur pour le droict qu'il se disoit avoir sur les mesmes terres, & luy accorderent une pension viagere de quatre cens livres. Il y est aussi marqué qu'en l'année MCCCXLIV. Guy de Boulogne Cardinal, Jean de Boulogne seigneur de Montgascon, & Godefroy de Boulogne freres cederent audit Beraud les droicts qu'ils avoient en la seigneurie de Mercueur & ses appartenances & autres terres tant en Auvergne & Champagne qu'ailleurs par

l'acquisition qu'ils en avoient faite en l'année MCCCXLIII. de Guy seigneur de Chaumont en Masconnois & de sa sœur femme d'Hugues de Bourbon seigneur de Montmaur. Et en ce faisant Beraud leur ceda le XIV. Decembre MCCCXLIV. la seigneurie de Pontgibaud & trois mil trois cens livres pour la survaleur des terres que ces trois freres luy cedoient, avec cinq cens livres de rente ou pension par chascun an durant la vie dudit Seigneur de Chaumont, pension laquelle fut depuis relaschée par eux en consideration du mariage projetté entre Beraud II. & Yoland de Geneve leur niepce, comme nous le dirons au chapitre VIII. en parlant de ce mariage. Les titres de la cession du Seigneur de Chaumont & de sa pension sont inserez dans le contract de mariage de Beraud II. avec Jeanne de Boulogne.

En l'année MCCCXLV. le Roy Philippe de Valois ayant esté informé du progrez que l'armée du Comte d'Erby Anglois faisoit en Gascogne, il y envoya son fils Jean Duc de Normandie avec une armée de *cent mil testes armées ou plus*, ainsi que dit Froissart, qui compte le Dauphin d'Auvergne parmy les Princes & Seigneurs de marque qui y estoient, & comme quoy il suivit avec grand nombre de Princes & grands Seigneurs le Seneschal de Beaucaire dans l'entreprise qu'il avoit faite d'enlever les bestiaux de l'armée des Anglois; où ce Seneschal acquit grand honeur, *combien qu'il y eut de plus grands Seigneurs assez qu'il ne fust.* Il est marqué dans un arrest du Parlement du quatriesme Avril MCCCXLV. que Thomas de Montmorin Escuyer estoit allé avec Beraud Dauphin seigneur de Mercueur Chevalier ez guerres de Gascogne & qu'il estoit party d'Auvergne le Mercredy avant Pasques fleuries. *Froissart vol. 1. chap. 119.*

En l'année MCCCL. le Comte Dauphin, comme il est marqué en l'Inventaire des Dauphins, se demit des terres de Montrognon, de Chamaliere, & de Champeix ez mains de l'Evesque de Clairmont en faveur de la Comtesse Anne sa femme pour en joüir sa vie durant. Et en consequence de cette donation elle en fit hommage à l'Evesque.

Elle fit son testament l'année suivante, comme il est marqué dans le mesme Inventaire, & institua son heritier universel Amé Dauphin son fils, donna à Beraud de Mercueur son fils aisné mil livres, & pareille somme à Guillaume & Marguerite de Chalencon enfans d'Isabeau Dauphine sa fille. Elle mourut le XVII. Aoust de la mesme année, & son mary le X. Mars ensuivant, comme il est marqué dans l'Obituaire de saint André. Ce qui ne me paroist pas bien certain, y ayant dans l'Inventaire un titre qui nous apprend qu'Anne de Poictiers femme du Comte de Clairmont fit en l'année MCCCLVI. l'hommage qu'elle devoit au Roy pour les terres & chastellenies de Breone & Saurias. Mais je crois qu'il y a faute en cet endroit de l'Inventaire. *Preuves p. 318.*

Enfans de Jean Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & d'Anne de Poictiers sa femme.

BERAUD DAUPHIN I. du nom, qui aura son chapitre.

AME' DAUPHIN seigneur de Rochefort, heritier universel de sa mere, auquel le Comte Jean son pere donna par testament les chastellenies de Mallesieu, Verdesun, & Salgues; & du costé de sa mere il fut seigneur des chastellenies de Breone & de Saurias, dont il fit en l'année MCCCLI. hommage au Roy Jean. Beraud II. Dauphin d'Auvergne s'en allant en Angleterre ostage pour le Roy, il fit Gouverneur de ses terres pendant son absence & pendant tout le temps qu'il devoit tenir ostage en Angleterre Amé Dauphin son oncle. Il espousa en l'année MCCCLIV. Isabeau de la Tour d'Auvergne fille de Bertrand seigneur de la Tour IV. du nom & d'Isabeau de Levis, de laquelle il eut un fils unique appellé Beraud Dauphin seigneur de Rochefort, lequel, comme il est marqué en l'Inventaire des Dauphins, fut accordé en l'année MCCCLXXIII. avec Agnes de Bellefaye fille de Pierre de Besse seigneur de Bellefaye & niepce de Nicolas de Besse Cardinal, lequel estoit neveu du Pape Clement VI. & cousin germain du Pape Gregoire XI. à laquelle Guillaume de Bellefaye son frere constitua neuf mille florins d'or, & Beraud trois cens livres de doüaire sur la terre de Meillau. Beraud mourut sans enfans en l'année MCCCLXXXIV. & sa veuve se remaria, à ce qu'on dit, à Oudard seigneur de Chazeron. Ce que j'ay bien de la peine à croire, d'autant plus qu'il conste par un titre de l'an MCCCCXV. qui est à Turenne que la fille de Pierre de Bellefaye mariée à Oudard s'appelloit Marguerite, comme elle est aussi appellée dans l'histoire de la maison des Chasteigners page 143. D'ailleurs Beraud fils d'Amé ne faisant aucune mention de son mariage ny de sa femme dans son testament fait en l'année MCCCLXXXIII. il est à presumer ou que le mariage proposé entre luy & Agnes de Bellefaye ne fut pas effectué, ou que s'il le fut, elle mourut sans enfans longtemps avant son mary, puisqu'il n'en fait aucune mention dans son testament. Et par consequent elle n'a pas peu convoler en secondes nopces en la maison de Chazeron. Icy je diray en passant que Marguerite femme d'Oudard de Chazeron s'appelle Marguerite de Volore dans le titre de Turenne que je viens de citer. Mais la preuve qu'elle estoit de la maison de Bellefaye resulte de ce qu'elle a les armoiries de Bellefaye dans son seau. Amé Dauphin fit son testament en l'année MCCCLV. n'ayant encore aucuns enfans, & disposa de ses biens en faveur du premier enfant masle dont sa femme accoucheroit. Donne à l'aisnée de ses filles dix mille florins pour la marier, & veut que les autres soient religieuses. Veut qu'au defaut d'enfans masles Beraud I. Dauphin d'Auvergne son frere soit son heritier universel, & à son defaut ou de ses enfans masles, substitue Hugues Dauphin son autre frere. Beraud fils d'Amé & d'Isabeau de la Tour fit aussi son testament en l'année MCCCLXXXIII. & fit son heritier universel Beraud II. Dauphin d'Auvergne son cousin germain. Ne fait aucune mention de sa femme.

Preuves p. 314.
Preuves p. 318.
Preuves p. 318.
Preuves p. 321. 410.

HUGUES

HUGUES DAUPHIN seigneur de Chamaliere, Chanoine de Clairmont en l'année MCCCLV. selon la genealogie des Dauphins d'Auvergne citée par M. Justel. *Preuves p. 410.*

ISABEAU DAUPHINE mariée en l'année MCCCXXXIV. à Guy seigneur de Chalencon, à laquelle il fut constitué cent livres de rente sur le chasteau d'Auriere, & la somme de deux mil livres en argent comptant une fois payée, outre celle de cinq cens livres que luy legua Anne de Poictiers sa mere. Le Comte Jean nomma Guy son gendre son executeur testamentaire. Il engendra Guillaume de Chalencon mary de Valpurge heritiere de la maison de Polignac. Il ne paroist pas que Guillaume & Valpurge ayent eu d'autres enfans que Pierre de Chalencon Vicomte de Polignac & Beatrix mariée en l'année MCCCLXXII. à Agne de la Tour d'Auvergne II. du nom seigneur d'Oliergues. Pierre fut pere de Loüis, autrement dit Armand, marié en l'année MCCCCXIX. avec Isabeau de la Tour fille de Bertrand seigneur de la Tour V. du nom & de Marie Comtesse d'Auvergne & de Boulogne. *Preuves p. 315.*

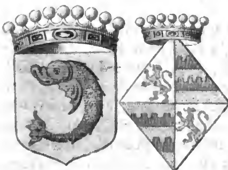
MARGUERITE DAUPHINE femme de Godefroy de Boulogne seigneur de Montgascon. Elle mourut en l'année MCCCLXXIV. & fut enterrée en l'abbaye du Bouschet. Nous en avons parlé plus amplement cy dessus page 118. *Preuves p. 317.*

Fils naturel de Jean Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne.

JEAN DAUPHIN, appellé bastard du Comte Jean dans un arrest du Parlement & *nutritus* dans le testament de son pere. Ce qui nous apprend qu'en ce temps là le mot *nutritus* signifioit quelquefois un enfant bastard, de mesme qu'en ce mesme temps on se servoit en Bourgogne du mot *donné* pour signifier un bastard. Le mot *nutritus* est employé encore deux fois pour bastard dans le testament du Comte Jean, dans lequel il fait un legs à Robert Dauphin bastard de son pere, & un autre à Imbert bastard de Poictiers. *Preuves p. 317. 318.* *P. de S. Julien p. 312. 349.*



VILLEMUR. *Escartelé d'argent au lyon d'azur au 1. & 4. & d'or à deux faces crenelées de gueules au 2. & 3.*



Beraud I. du nom Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & seigneur de Mercueur.

CHAPITRE VII.



OUS avons veu au chapitre precedent qu'apres la mort de Beraud VII. seigneur de Mercueur & Connestable de Champagne decedé sans enfans le Dauphin Jean fils d'Alixent de Mercueur, laquelle estoit tante du Connestable, prit la qualité de seigneur de Mercueur, comme representant sa mere. Mais dautant que dans le mesme temps Jean Comte de Joigny, qui estoit heritier testamentaire de Beraud, se pretendoit aussi seigneur de Mercueur, & que Jeanne de Joigny Comtesse d'Alençon sœur de ce Comte eut aussi la possession de cette seigneurie, il semble que nous sommes forcez de dire que Beraud Dauphin ne fut reelement & de fait seigneur de Mercueur qu'apres le decez de cette Princesse, qui ne laissa pas de posterité. De sorte que sa succession retourna à ses heritiers naturels, comme elle l'avoit ordonné par son testament.

Pour bien entendre ce fait il faut premierement sçavoir qu'Alixent de Mercueur fille de Beraud VI. du nom seigneur de Mercueur fut accordée ou mariée trois fois, la premiere avec Poncet de Montlaur, dont il ne paroist point d'enfans, secondement avec Aymar de Poictiers II. du nom Comte de Valentinois & Diois, & enfin avec Robert III. du nom Dauphin d'Auvergne. Elle eut d'Aymar cinq enfans, Guillaume de Poictiers II. du nom, Alix de Poictiers femme d'Estienne de Vissac seigneur d'Arlenc, Beatrix de Poictiers femme de Jean Bastet seigneur de Crussol, Florie de Poictiers mariée à Jean Payen seigneur de Mau, & Alixent de Poictiers mariée à Marquis de Canillac. Du mariage d'Alixent avec Robert III. Dauphin dont nous avons parlé cy dessus page 177. il provint plusieurs enfans, & entr'autres Jean pere de Beraud Dauphin.

Preuves p. 11. 319. 332.

Beraud VI. ſeigneur de Mercueur pere d'Alixent marié avec Beatrix de Bourbon eut pluſieurs enfans nommez tous dans ſon teſtament, aſſavoir Beraud ſeigneur d'Uſſel en Bourbonnois, qui mourut avant ſon pere, Odilon ſeigneur de Salgues & de Murs & Prevoſt de l'Egliſe de Brioude, Marie qui fut mariée avant l'an MCCLXXVI. à Jean Comte de Joigny, Beatrix mariée à Armand III. Vicomte de Polignac, & Alixent mariée à Robert III. Comte Dauphin d'Auvergne.

Beraud ſeigneur d'Uſſel fut accordé en l'année MCCLX. avec Jeanne fille de Gautier ſeigneur de Vignorry en Bourgogne. Je ne ſçay pourtant pas ſi ce mariage fut accompli. Car outre que par un acte imprimé par M. Perard il paroiſt, ce ſemble, que cette fille n'eſtoit pas encore mariée en l'année MCCLXI. je trouve qu'environ ce meſme temps Eſtienne de Chalon dit le ſourd fils de Jean Comte de Chalon & de Bourgogne eſtoit marié avec Jeanne fille de Gautier ſeigneur de Vignorry, de laquelle il eut une fille unique appellée Jeanne de Chalon mariée à Guillaume de Dampierre ſeigneur de ſaint Diſier petit fils de Guillaume de Bourbon Sire de Dampierre & de Marguerite Comteſſe de Flandres. Quoy qu'il en ſoit, le Seigneur d'Uſſel fut conjoint par mariage avec Blanche de Chalon fille de Jean de Chalon ſeigneur de Rochefort en Bourgogne & Comte d'Auxerre frere d'Eſtienne ſurnommé le ſourd, & mourut avant l'année MCCLXXVI. comme il conſte d'un premier teſtament de Beraud VI. ſon pere. Du mariage de Beraud ſeigneur d'Uſſel & de Blanche de Chalon il provint un fils appellé Beraud VII. du nom, lequel fut ſeigneur de Mercueur & Conneſtable de Champagne. Il fut marié en l'année MCCXC. à Iſabeau fille de Guy VI. du nom Comte de Forez & de Jeanne de Montfort ſa femme. Jean Comte de Forez ſon frere luy conſtitua en dot la ſomme de neuf mil livres, dont il paya comptant huict mil, avec deux cens cinquante livres de rente ſur la chaſtellenie de Clepieu. Je n'ay pas trouvé l'acte de l'aſſignation de ſon doüaire, mais ſeulement que Jean Comte de Joigny heritier teſtamentaire de ſon mary, pour demeurer quitte envers elle de ſa dot & autres choſes à elle accordées par ſon contract de mariage, luy delaiſſa en l'année MCCCXIII. le chaſteau d'Uſſel en propre avec trois cens livres de rente aſſiſes audit lieu, & s'obligea de luy payer la ſomme de deux mil quatre cens livres pour une fois, & outre ce une penſion viagere de douze cens livres par chaſcun an pendant le cours de ſa vie.

Perard p. 499.

Hiſt. de Bourgogne de M. Du Cheſne p. 551.

Preuves p. 334.

On ne ſçait pas preciſément le temps de la mort du Conneſtable. Neantmoins il y a apparence qu'elle arriva en l'année MCCCXXI. en laquelle je trouve que ſon teſtament & ſon codicille furent publiez. Il mourut ſans enfans, & fit ſon heritier Jean Comte de Joigny ſon couſin, auquel il ſubſtitua ſes enfans maſles les uns apres les autres.

Preuves p. 338.

Apres ſa mort il y eut differend pour ſa ſucceſſion entre le Comte de Joigny & les heritiers preſomptifs du Conneſtable, aſſavoir Jean dit Dauphinet fils emancipé du Comte Dauphin d'Auvergne, Eſtienne de Viſſac ſeigneur d'Arlenc en qualité de mary d'Alix de Poictiers fille d'Alixent de Mercueur, & les heritiers de Guillaume de Poictiers II. du nom ſeigneur

de Chaneac. Mais ce differend fut terminé en l'année MCCCXXI. par transaction emologuée en la Cour de Parlement, par laquelle les pretendans à cette succession quitterent toute la part qu'ils y pretendoient au Comte de Joigny moyenant douze cens livres de rente quittes & franches de toutes dettes en toute justice & seigneurie, qu'il promit de leur asseoir en Auvergne suivant le dire de trois Chevaliers à ce esleus par les partyes au plus prez que faire se pourroit de la terre du Dauphin & des autres heritiers. Ainsi le testament du Connestable en faveur de son cousin le Comte de Joigny fut confirmé.

Hist. des Comtes de Valentinois p. 17.

Voicy comme procede la proximité de sang du Connestable de Champagne & du Comte de Joigny. Beraud VI. seigneur de Mercueur eut plusieurs enfans, comme je l'ay deja dit, & entr'autres Beraud seigneur d'Ussel & Marie femme de Jean Comte de Joigny. Beraud seigneur d'Ussel engendra Beraud VII. Connestable de Champagne neveu de Marie Comtesse de Joigny, laquelle estoit mere de Jean Comte de Joigny heritier du Connestable. De sorte que le Connestable & le Comte de Joigny son heritier estoient cousins germains. Et par consequent le Connestable estoit aussi cousin germain d'Isabeau & de Jeanne de Joigny filles de Marie de Mercueur. Il paroist qu'il avoit beaucoup d'attachement pour la Comtesse de Joigny sa tante & pour ses enfans. Car en l'année MCCCXIV. pour ayder à marier avantageusement Jeanne de Joigny, qui fut mariée à Charles Comte d'Alençon frere du Roy Philippe de Valois, il luy donna par contract de mariage les chasteaux de Salgues & de Murs & trois mil livres d'annuele & perpetuele rente à prendre en la terre qui luy estoit escheuë par la mort d'Odilon de Mercueur son oncle Prevost de l'Eglise de Brioude, & encore autres mil livres de rente. Deforte qu'outre les chasteaux de Salgues & de Murs il donna à sa cousine en faveur de ce mariage quatre mil livres de rente. Ce fait est prouvé par les lettres que le Roy Philippe le Bel fit expedier au mois d'Avril MCCCXIV. en l'abbaye royale de Nostre Dame de lez Pontoise.

Preuves p. 335.

Je ne fais pas de difficulté que les curieux n'ayent agreable qu'à l'occasion d'Isabeau de Joigny j'adjouste icy un fait considerable dont pas un historien ne fait mention. Le fait est tel. En l'année MCCXCV. Eric Roy de Norwege ayant envoyé en France un Ambassadeur pour traicter & conclurre une ligue entre ce Roy & Philippe le Bel Roy de France contre l'Empereur & contre le Roy d'Angleterre, elle fut concluë au mois de Juin. Par ce traicté l'Ambassadeur de Norwege promit au nom du Roy son maistre de fournir au Roy de France deux cens galées & cent grands navires équipez d'armes & de victuailles avec cinquante mil hommes de guerre pour quatre mois par chascun an tant que la guerre d'Angleterre dureroit. Et le Roy de France promit de payer à ce Roy trente mil sterlings à certains temps y specifiez. La preuve de ce fait est au Tresor des chartes de France. Pendant qu'on traitoit cette grande affaire, on mit sur le tapis le mariage d'Isabeau de Joigny avec le Duc Hatuin ou Aquin frere du Roy de Norwege, lequel fut aussi Roy de Norwege apres la mort de son frere decedé sans enfans masles. Je ne

Preuves p. 340.

sçay pas si cette alliance a esté effectuée. Mais il y a grande apparence que non, soit parcequ'Isabeau mourut peutestre en ce tempslà, soit pour d'autres raisons à nous inconnues. Ce qu'il y a de certain est qu'il faut bien qu'elle soit morte sans lignée, puisqu'il n'est point parlé d'elle ny de ceux qui auroient peu la representer dans les contestations qui furent entre les proches du Connestable apres sa mort & apres celle de la Comtesse d'Alençon sa cousine. J'adjousteray icy en passant qu'apres que le Duc Aquin fut monté sur le throsne, il espousa la fille du Comte de Rupin, pensant trouver un grand appuy dans cette alliance, & qu'il fut chassé de son royaume par Magnus Roy de Suede, qui le joignit au sien.

Krantz. lib. 6. Norwag c. 4.

Enfin la Comtesse d'Alençon estant morte sans enfans, comme par son testament fait en l'année MCCCXXXVII. elle avoit institué tous ceux & celles qui devoient luy succeder, ce fut la matiere d'un grand procez entre ses proches, qui se remirent de leurs differens au jugement de Philippe de Melun Evesque de Chaalons sur Marne, de Guy de Boulogne alors simple Clerc & depuis Cardinal, & de Guillaume Flote Chancellier de France; lesquels ordonnerent par sentence renduë le douziesme jour de Juin MCCCXXXIX. que les biens de la succession de la maison de Mercueur appartiendroient à Beraud fils du Comte Dauphin, & que celuy cy seroit tenu de donner à Estienne de Vissac & à ses coheritiers la chastellenie de Murs avec toutes ses appartenances & deux cens livres de rente sur le peage de Cistriers. Mais il falloit encore contenter le Vicomte de Polignac & Estienne de Mercueur fils de Guillaume de Mercueur & de Dauphine de Ventadour, qui avoient de justes pretentions sur les terres de la maison de Mercueur. Pour les appaiser Beraud se chargea de payer tous les ans à Estienne de Mercueur quatre cens livres de pension viagere pendant sa vie, & delaissa au Vicomte de Polignac la chastellenie d'Aubijoux. Et par ce moyen Beraud devint paisible possesseur de la seigneurie de Mercueur & des autres seigneuries appartenans à la succession de Mercueur.

Hist. des Comtes de Valentinois p. 18.

Beraud prit alliance en l'année MCCCXXXIII. avec Marie de Villemur fille de Pierre de la Vie seigneur de Villemur & de Calvinet au diocese de saint Flour & neveu du Pape Jean XXII. qui vivoit encore. Le contract de mariage fut passé en Avignon, où le Pape estoit, le XIV. Mars par l'entremise d'Aymar de Poictiers IV. du nom Comte de Valentinois oncle de Beraud & par les soins aussi de Madame la Dauphine, qui y est nommée ainsi simplement sans autre expression, parceque ce contract, qui n'est qu'un ancien vidimus, n'a pas esté copié entier. Ce qui a fait qu'on a oublié d'y mettre le nom de cette Dame, que je croirois volontiers avoir esté Isabeau de France fille du Roy Philippe le Long & femme de Guigues VI. du nom Dauphin de Viennois. A ce contract assisterent du costé de Beraud ledit Aymar Comte de Valentinois & Madame la Dauphine, & du costé de Marie de Villemur Pierre de la Vie son pere, Arnaud d'Euse Vicomte de Carmaing, tous deux neveus du Pape, & encore Arnaud Vicomte de Talard, qui avoit espousé une niepce du Pape. Parmy les tesmoins sont nommez Guichard de

Preuves p. 340.

Poictiers fils d'Aymar IV. Comte de Valentinois, Hugues de Tournan, Guillaume Fabri, & Jean de Cabassole Chevaliers, Marquis de Carreto & Hugues de Cardaillac Damoiseau, & Jocelin de Cassagnes Chanoine de Narbonne aucteur de la glose sur les Extravagantes de ce Pape. Marie de Villemur avoit un frere Evesque d'Alby & une sœur appellée Isabeau accordée en l'année MCCCXIX. avec Hugues de Cardaillac seigneur de Bieule & de saint Cirq, qui est celuy dont nous venons de parler.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 809.

Il est marqué dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne qu'en l'année MCCCXXXVIII. Marie de la Vie femme de Beraud renonça en faveur d'Arnaud de la Vie son frere à tous les droits qu'elle pouvoit pretendre en la succession de leur pere & en celle de Jacques de la Vie leur frere moyenant la somme de quatre mil livres. Et en un autre endroit il est dit que Jacques Vicomte de Villemur frere de Marie declara en l'année MCCCXLIII. qu'il vouloit qu'au cas qu'il vint à deceder sans enfans masles, Beraud Dauphin seigneur de Mercueur son cousin germain fut son heritier, auquel il substitua Loüis Dauphin son frere.

Il faut qu'il y ait erreur en cet Inventaire. Car outre que nous ne connoissons pas ce Loüis Dauphin frere de Beraud II. il est certain que si Beraud estoit fils de la sœur de Jacques Vicomte de Villemur, comme il l'estoit, il n'estoit pas son cousin, mais son neveu. L'erreur est donc en ce qu'il y est dit que Jacques Vicomte de Villemur estoit frere de Marie, laquelle estoit sa tante; & par consequent Beraud seigneur de Mercueur & Loüis son frere estoient ses cousins germains. Ce qui semble nous devoir obliger à croire qu'il y a eu deux Vicomtes de Villemur tout de suite de mesme nom pere & fils. Et il se pourroit bien faire qu'il y a erreur en la date. Car il est bien vray qu'environ l'an MCCCLXXX. Beraud II. avoit un fils appellé Loüis, lequel estoit par consequent cousin germain du second Jacques de la Vie Vicomte de Villemur.

Bzou. to. 1. p. 248.

Beraud I. Dauphin d'Auvergne fut à Rome au grand Jubilé en l'année MCCCL. & les Chanoines de saint Pierre eurent ordre du Pape de luy monstrer le tableau de la Veronique.

Preuves p. 777.

Il fit son testament le XIX. Aoust MCCCLVI. dans lequel il nomme par ordre de naissance les enfans qu'il avoit eus de sa femme au nombre de huict. Et cependant il est dit dans un registre des plaidoyries du Parlement de l'an MCCCXCV. qu'il laissa neuf enfans apres luy, quatre garçons & cinq filles. De sorte qu'il faut adjouster à ces huict encore Robert né apres le decez de son pere. Ce qui semble nous forcer à croire que sa femme estoit enceinte lorsqu'il fit son testament & qu'elle accoucha de Robert apres le decez de son mary marqué au XXVII. Aoust MCCCLVI. dans l'Obituaire de saint André. Aussi est il bien certain qu'il estoit mort avant le XXII. Juin MCCCLVII. puisqu'il n'intervint en aucune maniere au traicté de mariage de son fils Beraud, qui contracte de son chef, & prend la qualité de Comte de Clairmont & Dauphin d'Auvergne.

Preuves p. 341.

A l'esgard de Marie de Villemur sa femme, elle receut en l'année MCCCLVIII. comme doüairiere les reconnoissances à elle faites par divers tenanciers du chasteau & chastellenie de Champeils, qui luy avoit esté

aſſigné pour ſon doüaire. Elle mourut le XXVIII. Septembre MCCCLXXXIII. & fut enterrée à ſaint André avec ſon mary.

Je trouve dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne qu'elle fonda en l'année MCCCLXXIII. une Vicairie perpetuelle en l'abbaye de Valhoneſte, autrement dite de Feniers, à l'autel de la Magdeleine, pour y faire dire trois Meſſes les Lundy, Mercredy, & Samedy de chaſque ſemaine à perpetuité, & qu'elle aſſigna pour cette fondation ſix ſeſtiers de froment & quarante ſols de rente, qu'elle promit d'aſſeoir ſur quelque fond, ou de donner cent francs d'or.

De tout ce qui vient d'eſtre dit on peut ayſément conclurre que Beraud I. ne fut marié qu'une fois, & qu'il n'eſpouſa pas Jeanne de Boulogne, comme on l'a creu juſques à preſent. Ce fut Beraud II. ſon fils qui l'eſpouſa, comme nous le dirons au chapitre ſuivant.

Enfans de Beraud I. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & de Marie de Villemur ſa femme.

BERAUD II. COMTE DE CLAIRMONT, qui aura ſon chapitre.

HUGUES DAUPHIN, auquel ſon pere donna par teſtament la joüiſſance du chaſteau de ſaint Cirgues pendant ſa vie, & lequel Amé Dauphin ſeigneur de Rochefort ſubſtitua à ſes enfans au defaut de Beraud I. Dauphin d'Auvergne ſon frere. Il fut entretenu aux eſcoles par ſon frere aiſné pendant quatorze ans, *& eſtoit ſon compagnon M. Jean Roland, où il a deſpendu chaſcun an deux mil francs.* Ce Jean Roland, qui eſtoit Auvergnat, eſt à mon avis le meſme que celuy qui fut quelque temps apres Chanoine de l'Egliſe cathedrale de Bourges & Eveſque d'Amiens, & qui refuſa le chapeau de Cardinal que le Pape Clement VII. luy offrit. Apres qu'Hugues Dauphin eut achevé ſes eſtudes, quoy qu'il ſemblat que ſon pere l'eut deſtiné à l'Egliſe, ne luy donnant que l'uſufruit du chaſteau de ſaint Cirgues, il ſuivit le party des armes, & ſe trouva en pluſieurs occaſions ſignalées avec le Duc de Berry & le Conneſtable du Gueſclin ez années MCCCLXVIII. LXIX. & LXXI. au rapport de Froiſſart. Il accompagna Beraud II. ſon frere au voyage de Barbarie en l'année MCCCXC. comme nous le dirons plus particulierement au chapitre ſuivant. Il eſpouſa avant l'an MCCCXCIX. Marquiſe de Godet fille de Lambert de Godet Chevalier & d'Alix de Tournon. Marquiſe eſtoit alors veufve de Jean d'Aigrefeuille Chevalier, & ſurveſquit à Hugues Dauphin ſon mary mort en l'année MCCCCXVI. comme on le voit dans un arreſt du Parlement. Il y a une choſe tres ſinguliere dans un arreſt de l'an MCCCCIII. où il eſt dit qu'apres que Marquiſe fut née Lambert ſon pere devint impuiſſant par une operation qu'on luy fit aux partyes genitales, *per abſciſionem ſuorum genitalium*, & que ſa femme Alix devint auſſi *impotens ad concipiendum propter infirmitatem matricis ſuæ.* Ce qui eſtoit neantmoins abſolument nié par Alix, qui ſouſtenoit que pendant vingt quatre ans qu'elle avoit eſté mariée avec Lambert elle en avoit eu pluſieurs enfans, & entr'autres

Preuves p. 341. 777.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1334.

Froiſſart vol. 1. chap. 257. 283. 297.

Preuves p. 342.

François de Godet son heritier universel. Cet enfant fut reconnu pour tel. Et neantmoins par arrest donné le neuviesme Fevrier MCCCCIII. on adjugea à Marquise la moitié de la troisiesme partye des biens de son pere. Il faut qu'Hugues Dauphin soit mort sans enfans. Car je trouve dans un Preuves p. 341. arrest de l'an MCCCCXVI. qu'apres sa mort Robert son frere se porta pour son heritier, & eut procez pour ce sujećt avec Marquise sa veuve.

Au reste, quoyque Marquise ne meritat pas que sa mere se souvint d'elle dans sa derniere disposition, l'ayant griévement offensée en soustenant que le fils qu'elle se disoit avoir eu de Lambert seigneur de Godet son mary n'estoit pas fils de Lambert, elle ne l'oublia pourtant pas, mais aussi elle ne luy fit pas un legs considerable. Car par son testament fait à Paris en l'année MCCCCIX. le XXII. Janvier, lequel se trouve dans un ancien registre du Parlement, elle ne luy donna que la somme de dix livres pour tout droićt de succession. Elle declara par le mesme testament qu'elle vouloit estre enterrée dans l'Eglise des freres Mineurs de Paris, & qu'à la fin de l'an son corps fut porté aux Cordeliers du Puy pour y estre inhumée avec son feu mary.

ROBERT DAUPHIN, qui est le posthume nommé dans le testament Preuves p. 778. de Beraud I. son pere, né par consequent apres le XXVII. Avril MCCCLVI. jour du decez de son pere, se maria en l'année MCCCXC. avec Catherine de Veauce veufve d'Hutin seigneur de Vermeilles en Picardie, lequel peut avoir esté fils d'autre Hutin seigneur de Vermeilles & de Marguerite de Bourbon fille de Loüis I. Duc de Bourbon. Il est assez difficile de mar- Preuves p. 356. quer les pere & mere de Catherine de Veauce. Car d'un costé je trouve dans un arrest de l'an MCCCCXIX. que Pierre de Veauce & Jeanne de Varigny sa femme eurent quatre filles & entr'autres une Catherine mariée à Geoffroy de Sully seigneur de Beaujeu & Philippie mariée au Seigneur de Combronde. Et cependant il est dit en termes fort nets en un arrest de l'an MCCCCLXXXI. que ledit Pierre de Veauce & Jeanne de Varigny sa femme ne laisserent en mourant aucuns enfans que Philippie mariée à Beraud Dauphin seigneur de Combronde. Ce qui paroit contradićtoire. Quoy qu'il en soit, puisque Catherine de Veauce est appellée femme de Geoffroy de Sully dans un arrest de l'an MCCCCXIX. il faut que Robert Dauphin son mary soit mort quelque temps apres le mois de May MCCCCXVI. estant certain qu'il estoit encore au monde lors de la date des letres de legitimation de Floridas Dauphin son fils bastard. C'estoit un homme de merite que ce bastard, employé au service du Roy dans ses armées & prez de sa personne sous le Comte d'Armagnac Connestable Preuves p. 359. de France. Il se distingua mesme au siege de la ville d'Harfleur assiegée par les Anglois en l'année MCCCCXV. & accompagna le Roy à Paris, où il fit son entrée le Vendredy XXIX. Decembre de la mesme année, ayant esté commandé avec sa compagnie pour estre auprez du Roy pour la garde & seureté de sa personne. Il fut legitimé par letres du Roy Charles VI. données à Paris au mois de May MCCCCXVI. & laissa une fille appellée Isabeau Dauphine legitimée par letres données au Montil lez Tours au mois de Janvier MCCCCXLVII.

MARGUERITE

JEAN DAUPHIN ſeigneur de Rocheſort mort ſans lignée. Il vivoit encore en l'année MCCCLXVII. *Preuves p. 341. 777.*

MARGUERITE DAUPHINE, à laquelle Beraud ſon pere donna par teſtament la ſomme de dix mil florins d'or pour ſa legitime. M. Du Cheſne l'avoit d'abord donnée pour femme à Guillaume Flote II. du nom ſeigneur de Revel. Mais il s'eſt corrigé dans la ſuite, & a adverty que c'eſtoit Beatrix ſa ſœur qui avoit eſté mariée à Guillaume Flote. *Preuves p. 166.* *Hiſt. de Chaſtillon p. 399. & aux Preuves p. 238.*

BEATRIX DAUPHINE mariée en premieres nopces au Seigneur de Montaigu. Surquoy il y a quelque difficulté, à cauſe que dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne il eſt marqué qu'en l'année MCCCLXVII. elle eſtoit veuve d'Henry de Montaigu, & qu'en un autre endroit du meſme Inventaire elle eſt appellée en l'année MCCCLX. femme de Gilles Aycelin ſeigneur de Montaigu. Cette difficulté eſt neantmoins ſurmontée au moyen de l'hiſtoire de Louis III. Duc de Bourbon, où il eſt marqué que Meſſire Henry de Montaigu eſtoit fils de Gilles Aycelin & que Meſſire Griffon de Montaigu eſtoit ſon frere. Or Griffon eſtoit fils de Gilles II. & frere de Gilles III. appellé icy Henry. Elle eſtoit donc veuve d'Henry de Montaigu en l'année MCCCLVII. & eſpouſa en ſuite Guillaume Flote II. du nom ſeigneur de Revel petit fils de Guillaume Flote Chancellier de France, & de leur mariage naſquit Antoine Flote dit Floton de Revel, qui fut marié par ſon pere avec Catherine de Couſant fille de Guy ſeigneur de Couſant & de la Perriere ſouverain maiſtre de l'hoſtel du Roy, qui eſt ce qu'on a appellé depuis grand Maiſtre de France. *Preuves p. 777.* *Hiſt. de Loüis III. Duc de Bourbon p. 820.* *Hiſt. de Chaſtilion p. 399. & aux Preuves p. 238.*

JEANNE DAUPHINE. Je la trouve nommée parmy les enfans de Beraud I. dans ſon teſtament fait en l'année MCCCLVI. où il marque qu'elle avoit eſté accordée avec Guillot Comptor fils du Seigneur d'Apchon. Et cependant il paroiſt que Jeanne Dauphine ſœur de Beraud II. fut mariée en l'année MCCCLXIV. avec Guy autrement dit Guyonet de Severac ſeigneur & Baron de Severac en Roüergue, neveu d'Amaury de Severac Mareſchal de France. Ce qui doit faire penſer ou que ſon mariage avec le fils du Seigneur d'Apchon ne fut pas effectué, ou que s'il le fut, il ne fut pas de longue durée. Le contract de ſon mariage avec Guy de Severac porte que ſon frere luy conſtitua pour ſa dot huict mil florins d'or, & le Vicomte de Villemur, qui eſtoit ou ſon oncle ou ſon couſin germain, luy donna encore mille florins. *Preuves p. 778.* *Preuves p. 353. 360. 364.*

Il y a lieu de croire que Guy de Severac & Jeanne Dauphine ſa femme ne veſquirent pas long temps enſemble, & que Jeanne luy ſurveſquit, y ayant preuve que Guy de Severac dit le poſthume, ce qui marque qu'il eſtoit né apres la mort de ſon pere, & lequel fut marié avec Alix de Landorre fille & heritiere d'Arnaud de Landorre, mourut ſans enfans maſles. De ſorte que la maiſon de Severac eſtant tombée en quenoüille, elle fondit en celle d'Arpajou au moyen du mariage de Jeanne de Severac fille de Guy de Severac ſurnommé le poſthume avec Hugues d'Arpajou.

La maiſon de Severac ayant eſté eſteinte & tombée en celle d'Arpajou, & eſtant, pour ainſi dire, comme abandonnée aujourd'huy, il ne ſera pas, à ce que je crois, deſagreable aux curieux de la voir relever & illuſtrer icy par quelques poincts de l'hiſtoire ancienne. Pour ce qui eſt de la

noblesse & de l'antiquité de cette maison, il semble qu'elle est abondament prouvée par la reconnoissance que Guy seigneur de Severac fit en l'année MCCXLVI. à Raymond VII. Comte de Toulouse que son chasteau de Severac & ses autres terres relevoient du Comte de Toulouse, & que ses predecesseurs les avoient tenuës des Comtes de Toulouse predecesseurs de Raymond *ex antiquo & tanto tempore cujus non extat memoria.* L'ancienneté de cette maison est encore plus amplement prouvée par le tesmoignage de Geoffroy Prieur de l'abbaye de Vigeois en Limousin, qui nous apprend que Guy de Severac espousa une fille de Gilbert Comte de Millau, c'est à dire fille du fameux Gilbert devenu Comte de Provence par son mariage avec Gerberge heritiere de la maison de Provence. Et quoyque la femme du Seigneur de Severac ne fut pas fille de la Comtesse de Provence, mais d'un premier mariage de Gilbert contracté avant qu'il espousat l'heritiere de Provence, il estoit neantmoins allié des Roys d'Arragon Comtes de Barcelonne & de Provence issus de Gilbert & de Gerberge, Raymond Berenger Comte de Barcelonne ayant espousé en l'année MCXII. Doulce de Provence sœur de la Dame de Severac. Il ne faut donc pas s'estonner si la maison de Severac estant si proche alliée de celle des Comtes de Provence, un Guy seigneur de Severac se trouve avoir esté tué auprez de Montpeslier le jour de Pasques MCLXXXXI. estant en la compagnie de Raymond Berenger Comte & Marquis de Provence fils de la Comtesse Doulce.

Gaufr. Vos. p. 304.

Ibid. p. 326.

Je n'ay pas assez de titres pour faire voir que Guy de Severac gendre du Dauphin d'Auvergne descendoit de ces anciens Seigneurs de Severac. Mais le nom de la terre & le nom de Guy affecté dans la famille le prouvent assez. Car bientost apres la mort de Guy de Severac tué avec le Comte de Provence nous trouvons une Dame appellée Heliz fille de Guy seigneur de Severac mariée à Raymond III. Vicomte de Turenne; laquelle estoit apparemment fille unique & heritiere de Guy seigneur de Severac, comme M. Justel le dit, puisqu'elle porta en dot la seigneurie de Severac en la maison des Vicomtes de Turenne, le Vicomte Raymond son mary en ayant fait en l'année MCCXI. l'hommage à Pierre Roy d'Arragon en qualité de tuteur de Raymond Berenger Comte de Provence son neveu. Cependant je vois dans l'histoire des Albigeois du Moine des Vaux de Cernay que trois ans apres la prestation de cet hommage il y avoit un seigneur de Severac, lequel se laissa assieger dans son chasteau par Simon Comte de Montfort. Et en l'année MCCXLIV. Raymond VII. Comte de Toulouse ayant fait des Chevaliers à la Pentecoste, Guy de Severac fut du nombre. Il est encore fait mention de luy dans un titre de l'an MCCXLIX. qui est au Tresor des chartes de France. Ce qui m'oblige de croire ou que la Vicomtesse de Turenne n'estoit pas Dame de Severac en son entier, ou qu'estant mariée long temps avant l'année MCCXI. elle avoit un fils appellé Guy, auquel on donna le chasteau & seigneurie de Severac, ayant peutestre esté convenu lors du mariage que cette seigneurie seroit donnée à l'un des enfans de Raymond & d'Heliz à la charge de porter le nom & armes de Severac. Quoyqu'il en soit, voicy ce que je trouve par titres dans le siecle suivant. Je trouve

Hist. de Turenne p. 38.

Hist. Albig. cap. 80.

Guill. de Podio Laur. cap. 47.

premierement un Guy de Severac marié à Gaillarde de Bourniquel, pere de Guy & de Deodat & de Richarde femme de Raymond I. du nom seigneur d'Estain, laquelle testa le Lundy avant la feste de la Magdelene MCCCXXI. & nomma executeurs de son testament son frere Deodat & son mary. Guy II. mort environ l'an MCCCXX. marié à Beatrix de Beziers ne laissa que deux filles, Richarde mariée à Pierre des Cases, & Saurine, ausquelles Deodat leur oncle enleva la seigneurie de Severac, peutestre à cause que selon la coustume usitée en ce temps là en plusieurs endroicts du royaume les femmes ne pouvoient pas succeder aux Baronnies tant qu'il y avoit des masles. Deodat fust marié avec Jeanne de Narbonne, & mourut avant l'an MCCCXLI. laissant plusieurs enfans, assavoir Guy III. seigneur de Severac, Amaury, qui fut Mareschal de France, Deodat, qui fut d'Eglise, Alzias ou Elzear, & une fille appellée Gaillarde comme sa grande mere, mariée à Bertrand de Montaut. Guy III. mort en l'année MCCCXLVIII. avoit espousé Dauphine de Canillac sœur de Raymond de Canillac Cardinal & tante de Guerine de Canillac femme de Guillaume Roger Comte de Beaufort. Il en eut un fils appellé Guy ou Guyonnet mary de Jeanne Dauphine, qui est celuy qui a donné lieu à cette digression, lequel Froissart marque avoir esté fait prisonnier à la bataille de Poictiers en l'année MCCCLVI

Preuves p. 360.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 895. 1030.

Froissart vol. 1. chap. 162.

Je ne quitteray pourtant pas ce suject que je ne dise encore qu'outre Amaury de Severac Mareschal de France mentionné cy dessus il y en eut un autre de mesme nom, fils d'Elzear & de Marguerite sa seconde femme, (comme on le voit dans un arrest du Parlement de l'an MCCCXCIX.) eslevé en l'année MCCCCXVI. à la dignité de Mareschal de France malgré sa resistance à ne vouloir pas l'accepter, comme il l'exposa luy mesme en l'année MCCCCXXIV. en une playdoirie au Parlement contre Hugues d'Arpajou, & qui l'estoit en l'année MCCCCXXIII. lorsque les Anglois mirent le siege devant la ville de Crevant. Il s'estoit fait remarquer, tout jeune qu'il estoit, en l'année MCCCXCV. en la desfaite de la noblesse de Dauphiné mal conseillée. Où je diray en passant que le Moine de saint Denys qui a escrit l'histoire du Roy Charles sixiesme, escrivain d'ailleurs fort exact, donne toute la gloire de cette action à Aymedieu de Lestrac, sans faire aucune mention d'Amaury de Severac. Et comme il n'est pas à presumer qu'il ait supprimé son nom à dessein, ny que Jean Juvenal des Ursins, qui a aussi escrit l'histoire de ce Roy, ait avancé un fait faux, il faut croire que ces deux excellents hommes estoient les chefs de cette troupe de vaillants hommes qui combattirent avec eux, qu'ils agirent de concert, comme ils le devoient par beaucoup de raisons, & qu'Aymedieu estant plus aagé & ayant plus d'experience qu'Amaury, il fut le principal aucteur de cette desfaite. Je l'ay nommé Aymedieu, parce qu'il est ainsi appellé par le Moine de saint Denys, & non pas Arnaud, comme M. l'Abbé Le Laboureur l'a traduit.

Preuves p. 360. 361.

Hist. de Charles VII. p. 4.

Hist. de Charles VI. p. 116.

Le Laboureur p. 322.

CATHERINE DAUPHINE. Son pere avoit ordonné dans son testament qu'on la fairoit religieuse, & luy avoit legué pour cet effect soixante livres de pension viagere. Elle fut neantmoins mariée en l'année MCCCLXVI.

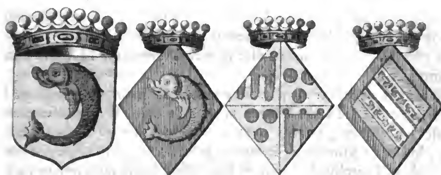
Preuves p. 343. &c.

avec Marquis de Beaufort ſeigneur de Canillac & Vicomte de la Mothe. Le Dauphin ſon frere luy conſtitua en dot ſept mil florins d'or & les rentes qu'il avoit en Auvergne dans les chaſtellenies & mandemens de Langeac, de la Mothe, & d'Aubuſſon, qu'il promit luy faire valoir quarante livres par chaſcun an ; & le Seigneur de Canillac luy aſſigna pour ſon doüaire trois cens livres de revenu ſur ſon chaſteau de la Roche ou ſur celuy de Monton au choix de Catherine. Marquis eſtoit fils de Guillaume Comte de Beaufort frere du Pape Clement VI.

Preuves p. 361. V. cy deſſous liv. 4. chap. 13.

BLANCHE DAUPHINE femme de Guerin III. ſeigneur d'Apchier fils de Guerin II. & de Marie de Beaufort fille de Guillaume Roger II. du nom Comte de Beaufort, appellée Jeanne dans un ancien regiſtre des playdoiries du Parlement, & Guerin II. eſtoit fils de Guerin I. ſurnommé le Grand & d'Iſabeau de Polignac. Guerin III. & Blanche Dauphine engendrerent Guerin le quart, ainſi appellé dans le regiſtre des playdoiries que je viens de citer, Claude, Loüis, & Beraud, lequel donna en l'année MCCCCIV. à Beraud Dauphin ſeigneur de Mercueur la part qu'il pouvoit avoir en la ſucceſſion de Marguerite Dauphine ſa tante autresfois femme de Godefroy de Boulogne. Je ne dois pas obmettre icy que Marie de Beaufort eut deux enfans de Guerin II. ſeigneur d'Apchier ſon mary appellez Guerin & Raymond, & que s'eſtant remariée apres ſon decez avec Raymond de Nogaret ſeigneur de Cauviſſon petit fils du fameux Guillaume de Nogaret Chancellier de France, dont elle n'eut point d'enfans, elle porta ſon mary à faire donation de tous ſes biens à Raymond fils de Guerin d'Apchier ſon premier mary ; quoy faiſant, il conclud par le meſme acte le mariage de Bourguine de Narbonne ſa couſine avec ledit Raymond, lequel mourut l'onzieſme jour du mois de Juillet MCCCCXX. n'ayant laiſſé qu'une fille nommée Blanche d'Apchier mariée à Renaud Vicomte de Murat & mere de Marguerite de Murat mariée à Loüis Louvet Chevalier, qui devint par là ſeigneur de Cauviſſon. J'ay tiré tous ces faits des letres patentes du Roy Charles VI. de l'année MCCCLXXIX. en faveur de Raymond de Nogaret, qui ſont dans un regiſtre de la Chancellerie, & de deux arreſts du Parlement des années MCCCCLI. & MCCCCLIII.





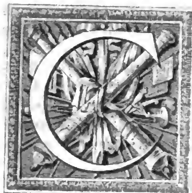
FOREZ. *De gueules au Dauphin pasmé d'or.*

AUVERGNE BOULOGNE. *Escartelé. Au 1. & 4. d'Auvergne. Au 2. & 3. de Boulogne.*

SANCERRE. *De Champagne à la bordure de gueules.*

Beraud II. du nom, surnommé le Grand, Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & seigneur de Mercueur.

CHAPITRE VIII.



CE Prince, appellé communément le Comte Camus, fut aussi surnommé le Grand, non à cause de la grandeur de son corps, comme quelques autres, mais à cause de ses grandes actions, par lesquelles il se fit un si grand & si beau nom, Froissart ayant rendu tesmoignage *qu'il estoit un grand Chef.* Aussi est il marqué dans un arrest de l'année MCCCCXIX. qu'il estoit *nobilis, potens, & prudens, & notabilis regiminis, & de suo proprio de decem ad duodecim mille libras annui redditus habebat.*

Preuves p. 379. 383. 387. 388. 389. 390. 391. 392.

Froissart vol. 3. chap. 95.

Preuves p. 373.

Du vivant de son pere il estoit appellé le Seigneur de Mercueur, & en cette qualité il fut à la bataille de Poictiers, comme nous le dirons en son lieu.

Je trouve dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne que Beraud Dauphin Sire de Mercueur fils emancipé de Jean Comte de Clairmont fut accordé en l'année MCCCXLVIII. avec Yoland de Geneve fille d'Amé Comte de Geneve, qui avoit ordonné par son testament qu'elle seroit religieuse. Mais cette alliance ne se peut pas entendre de Beraud I. attendu que dez l'an MCCCXXXIII. il estoit marié avec Marie de Villemur, laquelle luy survesquit longtemps, n'estant morte qu'en l'année MCCCLXXXIII. cinquante ans apres son mariage. Il faut donc rapporter cette alliance à Beraud II. petit fils de Jean, qui vivoit encore. Yoland estoit fille, & non sœur, comme M. Guichenon l'a creu, d'Amé III. Comte de Geneve & de Mahault de Boulogne sœur de Jean I. Comte d'Auvergne & de Boulogne, de Guy Cardinal de Boulogne, & de Jean & Godefroy de Boulogne, lesquels en consideration de cette alliance

Hist. de Savoye p. 1215.

quitterent audit Beraud cinq cens livres de rente qu'il estoit tenu de payer par chascun an à Guy seigneur de Chaumont en Masconnois, ensemble toute la justice, cens, rentes, & droits qu'ils avoient au lieu de Chamaliere lez Clairmont ; & Jean Comte de Clairmont donna à Beraud les terres de Mercueur, Ardes, Fromental, & Vodable. Mais ce mariage ne fut pas effectué, Yoland ayant esté mariée à Aymeri VIII. Vicomte de Narbonne.

La premiere occasion où je trouve que ce Seigneur s'est employé fut à la journée de Poictiers en l'année MCCCLVI. où il se trouva avec la Noblesse d'Auvergne, assavoir avec le Sire de la Tour, le Sire de Chalencon, le Sire de Montaigu, le Sire de Rochefort, c'est à dire, comme je le crois, Amé Dauphin seigneur de Rochefort oncle du seigneur de Mercueur, le Sire de la Chaise, & le Sire d'Apchon.

Froissart vol. 1. chap. 162.

En l'année MCCCLIX. Robert Canole Capitaine Anglois estant venu en Auvergne avec trois mille combattans, la Noblesse d'Auvergne & du Limousin avec le Comte de Forez s'assembla pour le combattre, & les Anglois se disposerent aussi au combat. *Les Seigneurs de France ordonnerent deux batailles, & avoit en chascune bien cinq mille hommes. Si avoit la premiere bataille le Dauphin d'Auvergne Comte de Clairmont, & l'appelloit on Beraut, & devint illecques Chevalier, & leva banniere escartelée d'Auvergne & de Merquel. Si estoit delez luy Monseigneur Robert Dauphin son oncle, le Sire de Montagu, le Sire de Chalencon, le Sire de Rochefort, le Sire de Serignac, Monseigneur Godefroy de Boulogne, & plusieurs jeunes Escuyers de Limosin, de Quercy, d'Auvergne, & de Rouergue.* Mais les Anglois estant avertis de la grande puissance des François se retirerent pendant la nuit. *Quand ces Seigneurs d'Auvergne l'entendirent*, adjoute Froissart, *ils rompirent leur chevauchée, & s'alla chascun en sa maison.*

Froissart vol. 1. chap. 204.

Assez tost apres, dit-il encore, *fut traité & fait le mariage de ce gentil Chevalier Monseigneur Beraut Dauphin d'Auvergne à la fille du gentil Comte de Forests, qu'il avoit de la sœur Monseigneur Jacques de Bourbon.* Ce fut avec Jeanne de Forez fille de Guy VII. du nom Comte de Forez & de Jeanne de Bourbon fille de Loüis I. Duc de Bourbon & de Marie de Haynaut. Le contract de ce mariage est du XXII. Juin MCCCLVII. fait en presence & par la mediation du Comte Guy & de Renaud de Forez son frere & des Seigneurs d'Apchon & de Chalencon proches parents de Beraud. Il ne provint de ce mariage qu'un fils mort jeune & une fille appellée Anne Dauphine, qui fut Comtesse de Forez, puis Comtesse de Clairmont & Dauphine d'Auvergne par la mort sans lignée de la Dauphine Jeanne sa niepce fille de Beraud III. de ce nom. Jeanne de Forez deceda dans le chasteau de saint Cirgues en Auvergne le XVII. Fevrier MCCCLXIX. comme il est marqué dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne, où il est dit qu'en cette année là le Prieur de la Voute & le Curé de saint Cirgues consentirent & accorderent que Beraud Daûphin fit transporter & amener les corps & ossemens de feuë Jeanne de Forez sa femme & d'un sien fils masle decedez au chasteau de saint Cirgues, sepulturez au monastere de la Voute, dans le monastere de saint André lez Clairmont suivant l'ordonnance &

Preuves p. 361. 374. 400.

election de sepulture faite par ladite Dame. De ce narré il est aysé de recueillir qu'elle mourut en couches & qu'elle estoit accouchée d'un fils qui mourut en mesme temps que sa mere. Nous parlerons dans la suite des autres mariages de Beraud.

En l'année MCCCLX. il fut convenu à Bretigny prez Chartres qu'en execution du traicté de paix entre le Roy Jean & le Roy d'Angleterre on donnneroit des ostages au Roy d'Angleterre, assavoir plusieurs Princes du sang & autres grands Seigneurs, parmy lesquels est nommé le Dauphin d'Auvergne, comme il est marqué dans Walsingham & Froissart & dans les letres de ratification dudit traicté expediées par le Roy Jean données à Boulogne le XXVI. Octobre audit an, lesquelles ont esté mises au jour par le R. P. Edmond Martene religieux Benedictin. Il fut donc en Angleterre en ostage avec ces Princes & grands Seigneurs, & y demeura treize ans, *où il despendit bien cinquante deux mil francs*, comme il est marqué en l'arrest cité cy dessus. Il est parlé du Comte Dauphin d'Auvergne, *qui se pro liberatione Regis obsidem constituit in Anglia*, dans des letres patentes expediées en l'année MCCCLX. qui sont dans le registre LXXXIX. du Tresor des Chartes. Belleforest, qui voyoit que le Dauphin d'Auvergne estoit en Angleterre pendant que les pillards du royaume ravageoient ses terres, a creu qu'il y estoit prisonnier. A la verité il est marqué dans l'arrest que je viens de citer qu'il y fut *rançonné à trente mil francs, à quoy il fut mis à cause de sa Comté.* De sorte qu'on peut bien luy appliquer ce que Charles Bernard dit de Loüis II. du nom Duc de Bourbon gendre de Beraud, qui fut aussi l'un des ostages du Roy Jean en Angleterre, & à ses despens comme Beraud, *qu'il luy en cousta de fort grandes sommes de deniers pour l'avoir plegé.*

Froissart vol. 1. chap. 213.

Le P. Marten. par. 1. p. 191.

Preuves p. 345.

Pendant qu'il estoit en Angleterre en ostage il establit en l'année MCCCLXV. Amé Dauphin seigneur de Rochefort son oncle Gouverneur de ses terres pendant son absence & pendant tout le temps qu'il devoit tenir ostage en Angleterre, comme il est marqué dans l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne.

Nous avons remarqué cy dessus que Jeanne de Forez sa femme mourut en l'année MCCCLXIX. à saint Cirgues en Auvergne. Tous ceux qui se sont meslez jusques à present de parler des femmes de Beraud ont dit qu'apres la mort de Jeanne de Forez il convola en secondes nopces & prit à femme Marguerite de Sancerre fille & heritiere de Jean III. du nom Comte de Sancerre. Mais ils se sont grandement trompez, cette Marguerite n'ayant esté que sa troisiesme femme. Il espousa donc en secondes nopces Jeanne de Boulogne fille de Jean de Boulogne seigneur de Montgascon, qui fut aussi Comte d'Auvergne, laquelle on a accoustumé de donner pour femme à Beraud I. pere de celuy cy. Mais le contract du mariage de cette Princesse estant du mois de Juin MCCCLXXI. & Beraud I. estant mort longtemps auparavant, il est evident que ce mariage ne peut pas luy convenir, & que par consequent c'est avec son fils qu'elle fut mariée. Elle mourut le premier jour d'Octobre MCCCLXXIII. sans enfans. Et c'est pour cette raison que dans un arrest de l'an MCCCCLIX. où la

Preuves p. 374. 386.

genealogie de Beraud II. est deduite, il n'est parlé que de deux mariages contractez par luy, parce qu'on n'y parle que de ceux qui avoient produit des enfans. Car il s'agissoit du partage des biens entre les enfans. Mais dans un autre arrest de l'an MCCCCLI. il est dit expressement que *cum tribus mulieribus successivè & ultimò cum quadam Margareta de Sacrocæsare ejusdem loci Comitissa matrimonialiter copulatus fuerat.*

Preuves p. 383.

Il se remaria donc pour la troisiesme fois au mois de Juin de l'année MCCCLXXIV. avec Marguerite de Sancerre, laquelle estoit, au rapport de Froissart, *une moult vaillant Dame & de grand prudence.* Elle estoit fille de Jean III. du nom Comte de Sancerre & de Marguerite Dame de Mermande en Anjou, & avoit esté mariée auparavant, du vivant de son pere, avec Girard Sire de Raiz, qui mourut peu de temps apres son mariage. Le R. P. Augustin du Paz escrit dans la genealogie des Barons de Raiz que Girard Chabot Sire de Raiz eut de Philippe Bertrand sa femme deux enfans, Girard, & Jeanne, lesquels je trouve nommez en deux arrests du Parlement de Paris des années MCCCLXXX. & MCCCXC. où cette Jeanne se qualifie Dame de Raiz, comme estant sœur & seule heritiere de feu Girard seigneur de Raiz. Le mesme aucteur adjouste que ce Girard n'eut point d'enfans. Ce qui est vray. Apres sa mort Marguerite de Sancerre sa veuve espousa Beraud Dauphin d'Auvergne, & engendra, comme dit Froissart, huict enfans, qui sont tous nommez dans l'arrest de MCCCCLIX. dont nous avons deja parlé, & lesquels nous nommerons aussi à la fin de ce chapitre.

Froissart vol. 4. chap. 14.

Hist. geneal. de Bretagne p. 211.

Froissart vol. 4. chap. 9.

En la mesme année MCCCLXXIV. apres Pasques le Duc d'Anjou, qui se tenoit en Perigord, fit une grande assemblée de gens pour aller faire la guerre en la haute Gascogne. Le Connestable de France y estoit avec une tres grande quantité de noblesse de Bretagne, Poictou, Anjou, de Touraine, de Gascogne, du Limousin, & de l'Auvergne; parmy laquelle sont nommez le Comte Dauphin d'Auvergne, & les Vicomtes de Carmaing, de Villemur, & de Talard, lesquels je nomme icy parce qu'ils estoient tous proches parens du Dauphin.

Froissart vol. 1. chap. 318.

Il est marqué dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne qu'en l'année MCCCLXXVII. Geraud de Rochefort & sa femme vendirent à Beraud Dauphin seigneur de Mercueur tous les cens & la justice qu'ils avoient en la ville de Mareugeol Lambron.

En la mesme année, apres que le Duc d'Anjou se fut retiré à Toulouse auprez de la Duchesse sa femme, qui estoit nouvellement accouchée d'un beau fils, les Seigneurs qui estoient auprez de luy se retirerent, *& le Mareschal de Sancerre s'en alla en Auvergne en confortant le Comte Dauphin d'Auvergne & les Barons d'Auvergne qui guerroyoient aux Anglois qui se tenoient en Limousin & en Rouergue sur les frontieres d'Auvergne.* Ce Mareschal estoit oncle de la Dauphine d'Auvergne femme de Beraud.

Froissart vol. 2. chap. 6.

En l'année MCCCLXXXII. Beraud fut en Flandres avec le Roy, & fut compris avec Jean de Boulogne dans le nombre des troupes qui devoient estre auprez de la personne du Roy, comme nous l'avons déja remarqué cy dessus page 146. en parlant de Jean II. de ce nom Comte d'Auvergne.

Au

Au retour de cette expedition, comme les Seigneurs qui avoient ſuivy le Roy demandoient d'eſtre payez de ce qui leur eſtoit deu pour les deſpenſes qu'ils y avoient faites, *ils furent aſſignez*, dit Froiſſart, *ſur leurs terres & pays à prendre ce que le Roy leur devoit pour les ſervices qu'ils luy avoient faits en Flandres & pour les acquitter envers leurs gens.* Froiſſart nomme parmy ces Seigneurs le Comte de Blois, le Comte de la Marche, le Comte d'Eu, le Comte de ſaint Paul, le Comte d'Harcourt, le Comte Dauphin d'Auvergne, & le Sire de Coucy. *Froiſſart vol. 2. ch. p. 130.*

En la meſme année, comme il eſt marqué dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne, Geoffroy Sire de Montmorin vendit à Beraud Dauphin le chaſteau & chaſtellenie du Bois pour le prix de deux mil cinquante livres. Dans le meſme inventaire il eſt fait mention d'une ſentence de l'Auditeur du Pape en Avignon, par laquelle ce ſeigneur de Montmorin eſt condamné de laiſſer au Dauphin la poſſeſſion libre de cette chaſtellenie.

Pendant que le Comte Dauphin eſtoit en Flandres avec le Roy, Aymerigot Marchés, lequel avec ſes compagnons pilloit l'Auvergne, ſe ſaiſit autant par adreſſe que par force du chaſteau de Mercueur & le mit entre les mains des Anglois. Ce qui eſtant venu aux oreilles de la Dauphine, laquelle ſe tenoit à Ardes, elle envoya incontinent dire aux Eſcuyers & Chevaliers du pays qu'ils luy vinſſent ayder à reconqueſter ſon chaſteau. Elle fut promptement ſervie, & le ſiege y fut mis incontinent. Neantmoins, comme il n'eſtoit pas facile de le reprendre par force, on mit l'affaire en negociation, & Aymerigot le rendit moyenant la ſomme de cinq mil livres qu'on luy paya comptant, ou bien cinq mil florins, comme Froiſſart dit en un autre endroit. Ce qui prouve que le florin valoit un franc. Et cependant je trouve dans le contract de mariage du Mareſchal de Bouciquaut & d'Antoinete de Beaufort paſſé en l'année MCCCXCIII. qu'en ce temps là vingt mille florins ne valoient que ſeize mille francs. *V. cy deſſous liv. 4. chap. 15. Froiſſart vol. 2. chap. 144.* *Vol. 3. chap. 105. vol. 4. chap. 14. Preuves p. 219.*

Dans le compte de Jean Flamenc Treſorier des guerres il eſt dit qu'en l'année MCCCLXXXIII. par letres du Roy données à Paris le XXX. Decembre il fut ordonné au Dauphin d'Auvergne Comte de Clairmont retenu au nombre de cent cinquante hommes d'armes pour ſervir ez partyes d'Auvergne & ailleurs deux cens francs d'eſtat par mois outre & pardeſſus les gages de luy & deſdits cent cinquante hommes. Et plus bas il eſt encore marqué qu'il fut retenu au nombre de quarante Arbaleſtriers de cheval outre & pardeſſus le nombre de cent cinquante hommes d'armes cy deſſus; deſquels Arbaleſtriers Antoine de Plaiſance fut Capitaine avec un Conneſtable; & il leur fut ordonné, au Capitaine quarante francs, au Conneſtable vingt quatre francs, & à chaſcun Arbaleſtrier douze francs par mois.

En l'année MCCCLXXXV. le Roy Charles VI. s'eſtant reſolu de paſſer en Angleterre avec une puiſſante armée, il ſe rendit en Flandres avec une partye de ſa Nobleſſe & de ſes troupes. Il avoit aupres de luy le Duc de Bar, le Duc de Lorraine, le Comte d'Armagnac, le Comte *Froiſſart vol. 3. chap. 41. 45.*

de Savoye, le Comte Dauphin d'Auvergne, le Comte de Geneve, le Comte de saint Paul, le Comte d'Eu, le Comte de Longueville, le Sire de Coucy, Messire Guillaume de Namur, & plusieurs autres grands Seigneurs de France. Mais ces grands projects & ces grands preparatifs n'aboutirent à rien, le Roy ayant à la suggestion de ceux qui n'avoient pas esté d'avis de cette entreprise donné congé à ses troupes sans avoir rien fait. Ce qui fascha beaucoup de gens, & nommement le Comte Dauphin d'Auvergne, lequel jura sur sa foy parlant à Froissart, qui estoit là present, *qu'il avoit des pourveances pour dix mille francs pour luy, mais il n'en eut pas mille de retour. Encores laisserent ses gens tout perdre.*

Hist. de Louis III. Duc de Bourbon p.126.

En la mesme année le Duc de Bourbon, apres avoir pris la Roche Sennadoire à deux lieuës au dessus de Clairmont, s'en alla *à Ardes vers le Comte Dauphin, qui le festoya moult grandement*, dit d'Orronville, *& d'Ardes alla au Puy Nostre Dame, où il s'estoit voüé.*

Preuves de M. Justel p. 133

En l'année MCCCLXXXVII. Beraud Dauphin Comte de Clairmont & seigneur de Mercueur hoir & cousin de feu Beraud Dauphin seigneur de Rochefort vendit à Maurin de Tourzel seigneur d'Alegre pour le prix de trois mil cinq cens livres la moitié par indivis de la terre & seigneurie de Meillau, excepté & reservé à M. le Comte esdites choses venduës la foy & l'hommage, souveraineté & ressort. Lequel hommage ledit sieur d'Alegre fit le mesme jour au Comte, lequel donna audit sieur d'Alegre la haute, moyenne, & basse justice du lieu de Tourzel.

Inventaire des Dauphins d'Auvergne. Preuves p.228. 229.

L'année d'apres le Comte d'Armagnac se transporta en Auvergne pour negocier un traicté avec les bandes de pillards qui ravageoient le pays. Ils luy donnerent parole de vuider entierement le royaume moyennant la somme de deux cens cinquante mille francs qu'il leur promit. Ce que les habitans d'Auvergne, Quercy, & Limousin promirent d'executer, afin d'avoir la liberté de leurs personnes & de leurs biens. Quand cet accord fut fait, *le Comte d'Armagnac*, dit Froissart, *pria au Comte Dauphin d'Auvergne, qui estoit un grand Chef*, de traiter avec Teste noire, qui tenoit le chasteau de Ventadour, & d'aller en suite vers le Roy & son Conseil pour faire leurs besognes plus fermement & authentiquement. Le Comte Dauphin s'y accorda, & exploita tant par ses journées qu'il vint à Paris, & de là à Roüen, où le Roy se tenoit. Froissart raconte bien au long toute la negociation du Comte Dauphin, laquelle alla bien lentement à cause des difficultez que le Conseil du Roy y faisoit.

Froissart vol. 3. chap. 95.

Pendant que le Comte Dauphin estoit à la Cour, il apprit que les compagnies de brigans s'estoient saisis de la ville de Montferrand en Auvergne. Il en fut bien chagrin, & partit incontinent de Paris pour se rendre en Auvergne, laissant tout son estat derriere, & chevaucha luy & son page seulement le chemin de Moulins en Bourbonnois pour venir en Auvergne, & renouvelloit tous les jours chevaux. Cependant les pillards abandonnerent Montferrand deux jours auparavant que le Comte y peut arriver. *Quand il en sceut la verité*, dit Froissart, *il chevaucha un peu plus à son ayse, & vint à saint Pourçain, & de là à Moulins en Bourbonnois; & là trouva la Duchesse de Bourbon sa fille, qui avoit esté toute effrayée de*

Froissart vol. 3. chap. 103. 104. 105.

cette avanture, & toutesfois quand elle sceut qu'ils estoient retraits, elle se rejoüist de ce que son pays estoit plus asseuré que devant. Par ma foy, dit le Comte Dauphin, je voudroye qu'il m'eust cousté grandement & que les pillards qui s'en sont partis fussent encores dedans Montferrand enclos. Car s'ils y estoient, ils y finiroient mal.

En l'année MCCCLXXXIX. au mois de Juin le Comte Dauphin fut à Riom en Auvergne aux nopces de Jean Duc de Berry & de Jeanne de Boulogne, qui *furent moult grandes*, comme dit Froissart. Nous en avons parlé plus amplement cy dessus page 151.

A la fin de la mesme année le Roy Charles VI. estant à Toulouse gagea contre le Duc de Touraine son frere qu'il seroit plustost à Paris que luy. La gageure fut de cinq mil francs. Ils partirent à la mesme heure, le Roy avec le sieur de Garencieres, & le Duc avec le Seigneur de la Vieufville. Le Roy mit quatre jours & demy pour arriver à Paris, & le Duc de Touraine n'y en mit que quatre & un tiers. Ainsi il gaigna la gageure. Cependant le Duc de Bourbon s'en retourna par le Puy en son pays & alla voir, chemin faisant, son beaupere le Comte Dauphin d'Auvergne & la Comtesse Dauphine & ses enfans. *Froissart vol 4. chap. 9.*

En l'année MCCCXC. le Comte Dauphin voulant accompagner le Duc de Bourbon au voyage de Barbarie, il fit son testament, par lequel il institua son heritier universel Beraud son fils, auquel en cas qu'il mourut sans enfans masles il substitua Jean Dauphin son second fils. Apres quoy il partit avec son frere Hugues Dauphin. Estant arrivez en Barbarie, le Duc Chef & souverain de ce voyage assiegea la ville d'Afrique, c'est à dire Tunis, comme il est expliqué par d'Orronville dans l'histoire de Louis III. Duc de Bourbon, où il perit beaucoup de gens de marque à un assaut. Et enfin on fut obligé de lever le siege & de s'en retourner honteusement. De quoy les Genois, qui avoient embarqué les Seigneurs de France en cette pretenduë conqueste, estoient fort desplaisants. D'autre costé il se respandit un bruit dans l'armée que les Genois avoient trahi les Chrestiens & s'estoient accommodez secretement avec les Sarrasins. Ce que la plus grande partye des Chrestiens croyoit & disoit ainsi. *Nos souverains Seigneurs & Capitaines le Duc de Bourbon, le Comte Dauphin d'Auvergne, le Sire de Coucy, Messire Guy de la Trimoüille, Messire Jean de Vienne, & Messire Philippe de Bar sçavent bien tout clairement comme il en est, & pour ce nous departons du siege si soudainement.* Le Comte Dauphin se mit en mer avec le Duc de Bourbon pour s'en revenir en France, & fut avec luy en Sicile & à Messine, où ils demeurerent huict jours. Là le Duc de Bourbon fit Chevalier Mainfroy seigneur de Clairmont & de Messine; lequel luy fit present de deux coursiers, & un au Comte Dauphin. Apres quoy ils vinrent à Marseille, & de là en Auvergne. *Preuves p. 374. 387.* *Froissart vol. 4. chap. 14. 21. 23.* *Hist. de Louis III. Duc de Bourbon p. 310.*

Le Comte Dauphin mourut le XXI. Janvier, comme il est marqué dans l'ancien Obituaire des RR. PP. Cordeliers de Clairmont, ou le XVII. selon l'Obituaire de saint André, en l'année MCCCXCIX. c'est à dire, l'an MCCCC. selon la maniere de compter d'aujourd'huy, comme il est marqué dans un arrest du Parlement, où il est aussi dit que sa femme, *Preuves p. 395.*

c'est à dire Marguerite de Sancerre, avoit le bail ou la garde noble de ses enfans. Elle resta veuve jusques en l'année MCCCCVIII. qu'elle se maria pour la troisiesme fois avec Jacques seigneur de Montberon Comte de Maulevrier. Quelques escrivains celebres luy donnent encore un autre mary, assavoir Jean dit Lourdin seigneur de Saligny Connestable du royaume de Sicile. Ce que j'ay bien de la peine à croire, parceque je vois dans un arrest de l'année MCCCCXVIII. qu'ayant intenté action contre le Comte Dauphin pour raison de la succession de cette Dame, il n'allegua pas ses pactes dotaux, mais se fonda seulement sur ce qu'estant son cousin au troisiesme degré, & luy ayant rendu plusieurs services considerables, elle luy auroit donné pendant sa vie l'usufruit des chasteaux & chastellenies de Sagone, de Montfaucon, & de Vaillac, ensemble de la Comté de Sancerre & du chasteau & chastellenie de Charpinon. Or il est certain que s'il avoit esté son mary, il auroit parlé autrement, estant d'ailleurs homme de qualité & de merite. Messieurs de Sainte Marthe ont remarqué dans la derniere edition de l'Histoire genealogique de la Maison de France que Jacques de Bourbon Comte de la Marche & de Castres estant allé en Sicile espouser Jeanne II. de ce nom Reyne de Sicile, il y fut accompagné par Lourdin Sire de Saligny, lequel rendit de si grands services à ce Prince devenu Roy de Sicile que pour les reconnoistre il le crea Connestable de Naples & de Sicile, & luy donna la principauté de Tarente & trente mil ducats de rente, reconnoissant par sa declaration de l'an MCCCCXV. qu'il luy avoit mis la Couronne sur la teste.

Preuves p. 371.

De tout ce qui vient d'estre dit il est aysé de voir que ceux-là se sont trompez qui ont creu que Beraud avoit esté le premier mary de Marguerite de Sancerre. En quoy neantmoins ils ont suivy ce qui se lit dans un arrest de l'an MCCCCXXXIX. où il est dit que cette Dame avoit eu deux maris, le premier Beraud Dauphin pere d'autre Beraud, & le second Jean de Montberon.

Enfans de Beraud II. du nom Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & de Jeanne de Forez sa premiere femme.

Preuves p. 375.

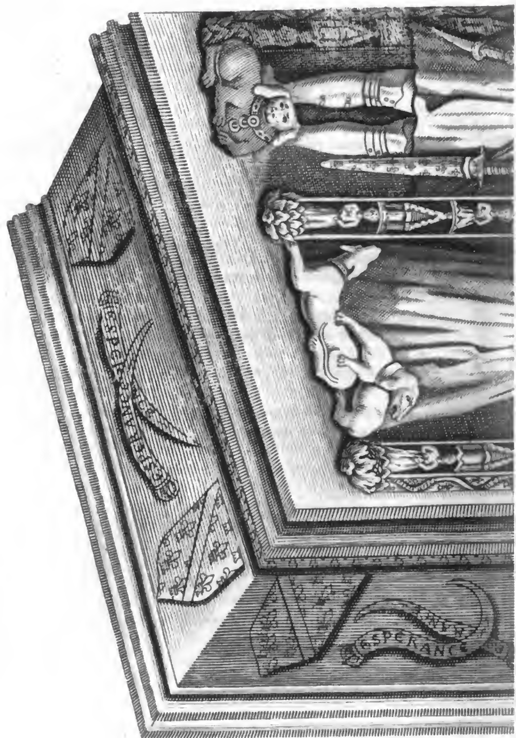
ANNE DAUPHINE mariée en l'année MCCCLXXI. avec dispense du Pape Urbain V. à Ardes en Auvergne avec Loüis II. Duc de Bourbon, auquel elle porta les Comtez de Clairmont & de Forez. Ils vesquirent en une tres estroite amitié, comme tesmoigne d'Orronville, qui marque que ce Prince aymoit la Duchesse sa femme *de vraye amour*. Elle eut plusieurs enfans du Duc son mary, tous morts en bas aage & sans lignée, à la reserve de Jean I. du nom Duc de Bourbon & d'Isabeau de Bourbon, laquelle estoit encore au monde en l'année MCCCCLI. comme il conste d'un arrest de cette année là. Le Duc mourut à Montluçon le XIX. Aoust MCCCCX. & fut porté au prioré de Souvigny en Bourbonois, où il fut enterré avec sa femme dans une chapelle qu'il y fit bastir. Anne sa femme luy survesquit long temps, sans se remarier, fit son testament le XIX. Septembre MCCCCX. &

Hist. de Louis III. Duc de Bourbon p. 23. 325.

Du Tillet p. 363.

Preuves p. 383.





Ce Tombeau a esté fait pour Lou
& pour Anne Dauphine d'Auv
femme, qui y sont enterrez.
On y à aussy enterré dans la suit
Bourbonnois & d'Auvergne, Ma
Monsieur frere de Charles III. D



...oüis II. du nom Duc de Bourbonnois
...vergne & Comtesse de Forez sa

...ite Jean I. du nom Duc de
...rie de Berry sa femme, & François
Duc de Bourbonnois.

encore un codicille quatre ans apres, & fut aussi enterrée à Souvigny avec son mary dans un tombeau eslevé de terre, où sont leurs figures ayant les mains jointes, comme ils sont representez icy. *Hist. de Souvigny p. 356. 365.*

On voit sur ce tombeau une ceinture sur laquelle il est escrit ESPERANCE. C'estoit la devise de ce Prince. Un aucteur moderne dit qu'au temps que le Duc espousa la Princesse en la ville d'Ardes il institua aussi l'Ordre des Chevaliers de Nostre Dame, dit autrement du Chardon, composé de vingt-six Chevaliers sans reproche & renommez en noblesse & vaillance, & fit luy & ses successeurs Ducs de Bourbon chefs & souverains d'iceluy. Ils portoient la ceinture de velours bleu celeste doublée de satin rouge, brodée d'or, & sur icelle en mesme broderie ce mot ESPERANCE. Elle fermoit à boucle & ardillon de fin or ebarbillonnez & dechiquetez avec l'esmail de verd comme la teste d'un chardon. Un autre aucteur moderne escrit que la devise de cette ceinture avoit esté ingenieusement inventée, la ceinture marquant dans les livres sacrez la force, la valeur, & la vertu, les Princes de Bourbon voulant dire & peutestre de là inferer qu'ils esperoient avec la valeur se maintenir dans le rang & dans la dignité que la nature & la naissance leur avoient donné, & qu'ils embrasseroient à leur tour l'Estat comme la ceinture embrasse le corps. En quoy ils ont eu raison, disent Messieurs de Sainte-Marthe, leur esperance n'ayant esté vaine ny frustrée, puisque quelques empeschemens qu'on leur ait apporté, & quelques efforts que leurs ennemys ayent tentez, enfin Dieu leur a fait cette speciale grace de parvenir à la Couronne de France, & de cueillir ainsi le fruit de leur ESPERANCE par le moyen de la generosité du Roy Henry le Grand issu de cette haute tige. *Favyn au Theat. d'honeur & de chevalerie.* *Desseins de Laval p. 348.*

Cette Princesse a fondé à Souvigny deux anniversaires & une Messe, qui se celebre tous les jours immediatement apres Prime en la chapelle vieille. Et pour ce sujet elle donna aux Religieux de Souvigny sa terre de Cressanges par letres du XXIII. Novembre MCCCCXVI.

Je n'ay pas peu trouver l'année du decez de cette Princesse, mais seulement qu'elle survesquit long temps à son mary & qu'elle devint Dauphine d'Auvergne par la mort sans enfans de sa niepce Jeanne Dauphine Duchesse de Bourbon. Et ainsi le Dauphiné d'Auvergne tomba par elle en la maison de Bourbon, & est enfin entré en celle de Gaston de France Duc d'Orleans au moyen de son mariage avec Marie de Bourbon Duchesse de Montpencier, dont l'heritiere feüe Mademoiselle mourant sans enfans laissa par testament à Philippe de France Duc d'Orleans frere unique du Roy Loüis XIV. le Dauphiné d'Auvergne.

Enfans de Beraud II. Comte de Clairmont & de Marguerite de Sancerre sa troisiesme femme.

BERAUD III. du nom COMTE DE CLAIRMONT, Dauphin d'Auvergne, qui aura son chapitre.

JEAN DAUPHIN mort avant son pere sans lignée.

Loüis Dauphin mort avant son pere sans lignée.

Robert Dauphin seigneur de Mercueur & de Verdesun. En sa jeunesse il fut religieux profez de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, Abbé d'Yssoire, & Evesque de Chartres en l'année MCCCCXXXII. avec faculté de tenir perpetuelement en commende l'abbaye d'Yssoire, de laquelle il est appellé administrateur perpetuel en un arrest de l'an MCCCCXLIX. En suite l'Evesché d'Alby ayant vaqué par la mort de Pierre Nepveu decedé à la fin du mois de Septembre ou au commencement du mois d'Octobre MCCCCXXXIII. le chapitre d'Alby proceda à l'election d'un nouvel Evesque suivant les formes canoniques & le decret du Concile de Basle, & esleut Bernard de Casillac Prevost de l'Eglise cathedrale d'Alby. D'autre part Robert Dauphin Evesque de Chartres recommandé au Pape Eugene IV. pour sa grande naissance & pour son merite particulier par le Roy Charles VII. par le Duc de Bourbon, & par le Comte de Montpencier, en fut pourveu par le Pape, qui pretendoit n'avoir pas les mains liées par le decret du Concile de Basle, en consequence de la reservation qu'il avoit faite de l'Eglise d'Alby quand elle viendroit à vacquer. Ce qui rendoit, ce semble, l'election de Bernard nulle à cause du decret irritant accoustumé d'estre mis dans les bulles de reserve. Cela causa un grand procez entre ces deux personnages, qui dura long temps. Bernard s'en alla à Basle, où se tenoit le Concile universel, & implora sa protection, & où il estoit bien à presumer qu'il trouveroit de la faveur apres le decret de la session XII. fait peu de temps auparavant, par lequel les reserves estoient abolies & les elections restablies. Le Concile luy donna des Juges, dont l'Evesque de Lubec fut un. Ils confirmerent son election; & enfin il y eut une sentence donnée en plein Concile en sa faveur le XIX. Decembre MCCCCXXXV. en vertu de laquelle il fut sacré Evesque d'Alby dans l'Eglise des Cordeliers de Basle le Dimanche XII. Fevrier MCCCCXXXVI. par Martin Evesque de Lectoure assisté, suivant la coustume, d'autres deux Evesques, assavoir de celuy de Lausane, & d'un autre dont le nom a esté omis par l'escrivain. Cela ne finit pourtant pas le procez, qui fut pendant au Parlément de Paris pendant un fort long temps. Bernard y obtint un arrest avantageux le septiesme jour de Septembre MCCCCLIV. dont Robert se rendit appellant. Et la cause ayant enfin esté playdée en definitive, Bernard obtint le premier jour du mois d'Avril MCCCCLX. un autre arrest confirmatif du premier, par lequel Robert Dauphin fut condamné en l'amende & aux despens. Il mourut en l'année MCCCCLXI. comme il se recüeille d'un arrest de cette année là, dans lequel on voit que Bernard de Casillac Evesque d'Alby fit assigner au Parlement Maistre Guillaume de Gannay Advocat comme caution *pro defuncto consanguineo nostro Roberto Delphini*. Il fut enterré en l'Eglise des Cordeliers de Brioude dans un magnifique sepulcre contre la muraille de l'Eglise prez du grand autel du costé de l'Evangile. Il est representé dans la planche cy jointe. Ceux là se trompent qui le font fils de Jeanne de Forez. Il eut deux enfans naturels, l'un appellé Jean, & l'autre Robert, lesquels le Roy

Preuves p. 384. 401.

Preuves p. 403.



Tombeau de Robert Dauphin Evesque de Chartres et d'Alby.

Charles VII. legitima par letres données à la Guierche en Touraine au mois de May MCCCCLI.

JEANNE DAUPHINE accordée en l'année MCCCLXXXIX. *Preuves p. 404.* avec Randon fils du Vicomte de Polignac. Le Comte Dauphin son pere luy constitua en dot la somme de huit mil francs d'or. Moyenant quoy elle renonça à tous les biens paternels & maternels. Elle mourut avant son pere sans enfans.

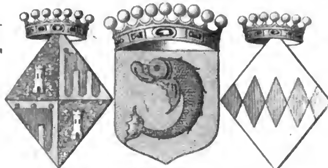
MARIE DAUPHINE mariée en l'année MCCCC. à Guillaume de *Preuves p. 408.* Vienne seigneur de saint Georges fils de Jacques de Vienne & de Jeanne Dame de Chasteauvillain. Son frere luy constitua en dot la somme de huict *Hist. de Chasteauvillain p. 56.* mil francs d'or avec la terre de Bussy & les villes de Chappe & de Capelle en Champagne. Elle fut mere de Guillaume de Vienne seigneur de saint Georges, de sainte Croix, de Seurre, & de Montpont, & de Jean de Vienne Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Hierusalem. Je ne sçay si Jean de Vienne *Preuves p. 409.* qui fut Admiral de France dans les commencemens du regne de Charles VI. & mourut en l'année MCCCXCVI. à la bataille de Nicopoli n'estoit pas *Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 333. 324.* frere de Guillaume mary de Marie Dauphine, aussi bien que le Seigneur de saint Georges tant renommé dans l'histoire de ce Roy. Car ils estoient tous Bourguignons & de mesme nom, comme il paroist par cette histoire.

MARGUERITE DAUPHINE mariée en l'année MCCCCIV. à *Preuves p. 396. 401.* Jean de Bueil. M. Justel a creu que c'estoit Jean de Bueil Admiral de France. Ce qui ne peut pas estre, le Seigneur de Bueil qui a esté Admiral de France n'ayant esté eslevé à cette dignité qu'en l'année MCCCCL. J'aimerois bien mieux dire que ce fut avec Jean de Bueil Maistre des Arbalestriers de France en l'année MCCCXCVI. dans l'histoire du Roy *Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 342.* Charles VI. que je viens de citer. Car il conste qu'apres la mort de Jeanne Dauphine Comtesse de Clairmont & de Sancerre morte en l'année MCCCCXXXVI. il fut allegué au procez qui fut pour sa succession au Parlement de Paris que Marguerite Dauphine ayant espousé Jean Sire de Bueil pere de l'un des pretendans à cette succession, elle avoit renoncé par son contract de mariage à la succession paternele & maternele en faveur de Beraud Dauphin son frere. Enfin l'affaire ayant esté jugée en l'année MCCCCLIV. la Comté de Sancerre escheut à Jean Sire de Bueil fils de Jean Sire de Bueil & de Marguerite Dauphine. Il est marqué dans l'Arbre genealogique de la Maison de Champagne que de leur mariage il provint une fille appellée Marie de Bueil, laquelle fut mariée à Baudouin de Crenon, & fut mere d'un autre Baudouin de Crenon, en la personne duquel finit la race des Seigneurs du nom de Crenon, & d'une fille appellée Ambroise mariée à Jean de Champagne Mareschal de Sicile & d'Anjou.

JACQUETTE DAUPHINE Abbesse de saint Menoul en Bourbonnois *Preuves p. 410.* en l'année MCCCCXXI. à laquelle il fut constitué trois cens livres de *Preuves p. 398. 401.* pension annuele & viagere. Elle estoit encore au monde en l'année MCCCCLI.

LA TOUR D'AUVERGNE. *Semé de France à la tour d'argent.*

CHAUVIGNY. *D'argent à la face fuselée de cinq pieces de gueules.*



Beraud III. Comte de Clairmont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne.

CHAPITRE IX.



OUS n'avons pas tant de choses à dire de ce Seigneur que de son pere, non seulement parce qu'il n'a pas vescu si long temps, mais principalement parce qu'il ne paroist pas qu'il se soit donné tant de mouvement que luy dans les affaires publiques.

En l'année MCCCCVIII. la paix entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne ayant esté concluë avec bien de la peine, elle fut jurée le neuviesme jour de Mars en l'Eglise cathedrale de Chartres en présence du Roy. Le Moine de saint Denys marque qu'on choisit pour tesmoins de ce serment & de cette action les Comtes d'Alençon, de Mortaing, d'Eu, de Vertus, de la Marche, de Vendosme, & de Dreux, le Comte Dauphin d'Auvergne, les Comtes de Tancarville, de Roucy, & de Braine, & autres, qui jurerent tous de maintenir cette paix.

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 691.

En l'année MCCCCIX. le Duc de Bourgogne ayant en consequence de cette paix licentié ses troupes, celles qu'il avoit tirées de Savoye, assez mal disciplinées, se jetterent sur les terres du Duc de Bourbon oncle du Roy, & principalement sur la Baronnie de Beaujeu n'agueres acquise par ce Duc. Cela l'obligea de ramasser des troupes pour repousser ces gens-là par la force. Il manda donc le Comte de Clairmont son fils, les Comtes d'Alençon, de la Marche, & de Vendosme, le Dauphin d'Auvergne, Artus Comte de Richemont frere du Duc de Bretagne, Messire Jean de Montaigu grand Maistre de l'Hostel du Roy, & quantité d'autres Seigneurs de ses amis, par le moyen desquels il deffit & chassa ces coureurs à n'en entendre plus parler.

Ibid. p. 703.

Beraud se maria en la mesme année avec Jeanne de la Tour d'Auvergne fille de Bertrand seigneur de la Tour V. du nom & de Marie de Boulogne Comtesse

Preuves p. 386. 390. 396. 397. 411.

Comtesse d'Auvergne & de Boulogne. Il luy fut constitué pour tous droits paternels & maternels vingt six mil livres. Le Comte Dauphin luy assigna pour son doüaire mil livres de rente annuele sur son chasteau de Chamaliere. Cela fut accordé le XXII. de Juillet MCCCCIX. ez presences d'Henry de la Tour Evesque de Clairmont grand oncle de l'accordée, de Loüis seigneur d'Apchon, d'Hugues Dauphin seigneur de saint Cirgues, de Robert Dauphin seigneur de Ruynes, & de Loüis seigneur d'Escoraille, tous parents de Beraud. Il provint de ce mariage une fille appellée Jeanne, de laquelle nous parlerons au chapitre suivant.

Le XIV. Juillet MCCCCXXVI. Beraud se remaria avec Marguerite de Chauvigny fille de Guy de Chauvigny II. du nom seigneur de Chasteauroux & Vicomte de Brosse & d'Antoinete de Cousant sa femme, laquelle estoit fille de Guillaume seigneur de Cousant Grand Maistre de France & de Maragde de Chasteauneuf sa seconde femme. Guy III. du nom seigneur de Chauvigny son frere luy constitua pour tous droits paternels & maternels vingt six mil escus d'or à la couronne. Moyenant quoy elle renonça en faveur de son frere à tous droits successifs escheus & à escheoir, se reservant neantmoins la faculté de succeder à son frere & à ses enfans au cas qu'ils decedassent sans enfans & toute eschoete legitime collaterale. Beraud luy assigna pour son doüaire la joüissance des terres de Charenton & de Meillan, & en cas que le pays fut occupé par les ennemys, la joüissance de Chillac & de saint Cirgues en Auvergne.

Hist. de Berry de M. de la Thaumassiere p. 528.

Preuves de l'hist. de Chastillon p. 143.

Il ne joüit pas longtemps de ce mariage, estant mort le XXVIII. jour du mesme mois de Juillet. Apres son decez sa veuve se remaria à Jean de Bretagne II. du nom Comte de Penthievre & de Perigort & Vicomte de Limoges, duquel elle n'eust non plus d'enfans que de Beraud. Il mourut en l'année MCCCCLIV. & sa femme le XXIII. Juillet MCCCCLXXIII. ayant fait son testament le jour precedent, par lequel elle fit, entr'autres choses, divers legs pieux aux Eglises où ses maris estoient enterrez.

Preuves p. 414.

Un arrest de l'an MCCCCLI. rapporté parmy les preuves nous apprend que Beraud estant au siege de Bourg sous le regne du Roy Charles VI. fit un testament, par lequel il institua son heritier universel Jean Duc de Bourbon son neveu. Et dautant qu'il est dit dans cet arrest que ce fut avant la naissance de Jeanne Dauphine fille de Beraud & de Jeanne de la Tour d'Auvergne, il faut que ce soit avant l'année MCCCCXII. en laquelle cette Princesse nasquit. Ce fut donc en l'année MCCCCVI. en laquelle la ville de Bourg située sur la Garonne entre Blaye & Bourdeaux fut assiegée par le Duc d'Orleans. Ce testament fut fait en un temps auquel le Comte Dauphin n'estoit pas encore marié. Mais apres la naissance de sa fille Jeanne il en fit un autre par lequel il cassa le premier. Outre que Jeanne luy succeda *ab intestat*, comme sa fille unique & son heritiere, sans aucune difficulté & sans aucune opposition de la part des Seigneurs de la maison de Bourbon.

Preuves p. 388. 393.

Monstrelet vol. 1. chap. 28.

Preuves p. 394.

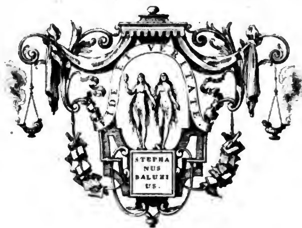
Aprez le decez de Beraud, y ayant eu contestation pour raison des successions de Beraud II. surnommé le Grand & de Marguerite de Sancerre sa femme entre Charles Duc de Bourbon, Loüis Comte de Mont-

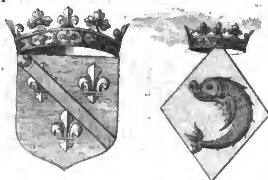
pencier son frere, Isabeau de Bourbon leur tante, Robert Dauphin Evesque d'Alby, Jacquette Dauphine Abbesse de saint Menoulx, Bertrand de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, Guillaume de Vienne seigneur de saint George, Jean seigneur de Bueil, Loüis de Bueil seigneur de Mermande son frere, Pierre d'Amboise seigneur de Chaumont & Agnes de Bueil sa femme, cette contestation fut finie par une transaction passée peu de temps apres son decez entre les partyes ; & par cette transaction les seigneuries provenans de la succession de Jeanne Dauphine qui se regissent par le Droict escrit furent adjugées au Duc de Bourbon & au Comte de Montpencier, & le tiers de ses autres biens à eux & à leur tante Isabeau. On adjugea au Seigneur de saint George la quatriesme partye de la Comté de Sancerre, & les trois autres part aux Seigneurs de Bueil & de Chaumont, excepté les seigneuries de Sagone, Meillan, & Charenton, qui furent partagées esgalement entre les Seigneurs de saint George, de Bueil, & de Chaumont. On donna à l'Evesque d'Alby la joüissance, sa vie durant, de la seigneurie de Mercueur & du chasteau de Leothoing. A l'esgard du Comte d'Auvergne seigneur de la Tour, qui redemandoit la dot de sa sœur, les Seigneurs de saint George, de Bueil, & de Chaumont furent condamnez à luy rendre la somme de dix huict mil livres. On ordonna à l'Abbesse de saint Menoulx une pension viagere de trois cens livres sa vie durant, payable par les Seigneurs de Bourbon & leur tante Isabeau & par les Seigneurs saint George de Bueil, & de Chaumont, & la somme de neuf cens livres pour les arrerages du passé payables par les mesmes Seigneurs de Bourbon & leur tante & lesdits Seigneurs de saint George, de Bueil, & de Chaumont.

Preuves p. 379. 400.

Enfans de Beraud III. Comte de Clairmont & de Sancerre Dauphin d'Auvergne & de Jeanne de la Tour d'Auvergne sa femme.

JEANNE COMTESSE DE CLAIRMONT, Dauphine d'Auvergne, DUCHESSE DE BOURBON, dont il sera parlé au chapitre suivant.

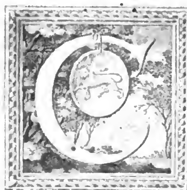




BOURBON MONTPENCIER.
D'azur à trois fleurs de lys d'or au baston de gueules pery en bande, brisé en chef d'un quartier d'or au Dauphin d'azur.

Jeanne Comtesse de Clairmont & de Sancerre, Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Montpencier.

CHAPITRE X.



ETTE Princesse nasquit en l'année MCCCCXII. estant marqué dans le contract de son mariage passé le huictiesme Decembre MCCCCXXVI. qu'elle estoit pourlors aagée de quinze ans, Messieurs de Sainte-Marthe ayant aussi marqué qu'elle estoit morte en l'année MCCCCXXXVI. aagée de vingt cinq ans. J'ay trouvé dans les memoires de Jean du Luguet Advocat à Aurillac qu'apres la mort de son pere elle fut en la garde de Robert Dauphin Abbé d'Yssoire son oncle paternel. *Preuves p. 415.*

Elle fut accordée du vivant de Beraud III. son pere avec Loüis de Bourbon premier du nom Comte de Montpencier. Et apres le decez de son pere, qui survint bientost apres, le contract de mariage fut passé le huictiesme Decembre MCCCCXXVI. & elle fut mariée deux ans apres avec dispense du Pape. *Preuves page 398. 415.*

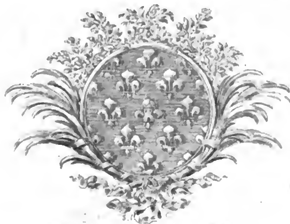
En l'année MCCCCXXXI. l'Abbesse de Megemont en Auvergne reconnut par acte public que son abbaye avoit esté fondée anciennement par le Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne, & qu'elle estoit de la garde speciale dudit Seigneur avec tout son temporel estant dans la Comté & chastellenie dudit Seigneur, qu'elle reconnut aussi devoir estre tenu de luy en fief comme fondateur & gardien. C'est ce que j'ay apris de l'inventaire des Dauphins d'Auvergne.

La Princesse mourut à Ardes en Auvergne, sejour ordinaire des Dauphins, le XXVI. May MCCCCXXXVI. où elle fit son testament le vingtiesme jour du mesme mois, par lequel elle legua au Prince son mary l'usufruit de toutes ses terres & seigneuries pendant sa vie. Et par *Preuves pag. 395. 422.*

le mesme testament elle legua à l'abbaye saint André lez Clairmont six vingt livres de rente. Je n'ay pas trouvé le lieu où elle a esté enterrée. Mais ayant fait cette fondation dans le temps qu'elle se voyoit mourir, & cette abbaye estant le lieu ordinaire où les Dauphins d'Auvergne avoient leurs sepultures, comme elle le dit dans son testament, il y a grande apparence que son corps y fut porté & enterré. Elle mourut sans enfans, & sa tante Anne Dauphine fille de Beraud II. luy succeda en ses terres & seigneuries de la succession des Dauphins d'Auvergne. Et par consequent le Sieur Charles Bernard s'est grandement mespris lorsqu'il a escrit dans la genealogie de la maison de Bourbon que la Dauphine Jeanne fut mere de Jean I. du nom Duc de Bourbon, de Loüis de Bourbon mort sans avoir esté marié, d'Isabeau, qui fut religieuse à Poissy, & de Catherine morte en jeunesse.

On pretendit apres son decez que la donation de l'usufruit de ses biens qu'elle avoit faite en faveur de son mary estoit nulle, premierement à cause qu'elle n'estoit pas en son bon sens lorsqu'elle la fit, & en second lieu parce que par la coustume d'Auvergne, où elle estoit malade & où cette donation fut faite, le mary ne pouvoit rien donner à la femme, ny la femme au mary, non pas mesme l'usufruit des biens qu'on delaissoit par la mort. A la verité cette donation est composée de telle sorte qu'il paroist evidemment qu'elle fut faite à la suggestion & par l'importunité des officiers & domestiques du Comte son mary. D'ailleurs les formalitez de droict n'y furent guere bien gardées. Aussi n'eust elle pas lieu, si ce n'est à l'esgard des seigneuries qui estoient situées dans les pays de Droict escrit, & le Dauphiné d'Auvergne revint à sa tante Anne Dauphine femme de Loüis II. Duc de Bourbon, ainsi que nous l'avons deja remarqué cy dessus page 205.

Preuves p. 650. Apres la mort de la Dauphine Jeanne, le Prince son mary espousa en secondes nopces Gabriele de la Tour d'Auvergne fille de Bertrand seigneur de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, comme nous le dirons plus amplement au livre quatriesme.



HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

LIVRE TROISIESME

Contenant les Seigneurs de ſaint Ilpiſe & de Combronde depuis l'an MCCCXXIV. *juſques en l'année* MCCCCXXXIX.





Les armoiries des Seigneurs de ſaint Ilpiſe & de Combronde eſtoient d'or au Dauphin paſmé d'azur, au baſton de gueules.

Et les Seigneurs de Jaligny leurs puiſnez portoient de meſme, & pour difference, le baſton briſé en chef d'un eſcuſſon d'argent.

TABLE GENEALOGIQUE
DES SEIGNEURS DE SAINT ILPISE
ET DE COMBRONDE.

Bernard Comte d'Auvergne & de Bourges, Marquis de Nevers.

Raculphe Comte de Mascon. Guerin Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. Guillaume I. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. Ave Abbesse. Adelinde.—Acfred I. Comte de Bourges & de Carcassonne.

Guillaume II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. Acfred II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. Bernard I. Comte d'Auvergne —Blitsende.

Asendane.—Eustorge Vicomte d'Auvergne. Guillaume. Bernard II. tige des Seigneurs DE LA TOUR D'AUVERGNE.

Adalgarde.—Robert I. Vicomte d'Auvergne. Eustorge. Matfroy tige des VICOMTES DE THIERN. Guy. Armand.

Ingelberge.—Robert II. Vicomte d'Auvergne. Estienne Evesque d'Auvergne.

Humberge.—Guillaume IV. Comte d'Auvergne apres Guy son frere. Robert III. Vicomte d'Auvergne mort sans lignée. Guy Vicomte & puis Comte d'Auvergne, mort sans lignée. Bertrand Vicomte.

Ermengarde d'Arles—Robert I. Comte d'Auvergne. Guillaume. Estienne Evesque d'Auvergne.

Ermengarde mariée à Eudes Comte de Blois. Guillaume V. Comte d'Auvergne.—Philippie de Givaudan.

Philippie Dame de Bourbon. Guillaume. Estienne. Begon. Ponce. Robert II. Comte d'Auvergne.—Judith de Melgueil.

Jeanne.—Guillaume VI. Comte d'Auvergne. Judith accordée au Comte de Crespy.

Robert III. Comte d'Auvergne. N. mere de Guillaume Comte du Puy. Guillaume VIII. Comte d'Auvergne.

Guillaume VII. Comte d'Auvergne.—Jeanne de Calabre.

Assalide mariée à Beraud seigneur de Mercueur. Dauphin Comte de Clairmont.—G. Comtesse de Montferrand.

Guillaume Comte de Clairmont, DAUPHIN D'AUVERGNE. N. mariée à Bernard V. seigneur de la Tour. Dauphine.

Alix de Ventadour.—Robert I. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne. Catherine mariée à Guichard de Beaujeu seigneur de Montpencier pere d'Imbert de Beaujeu Connestable de France.

Alix religieuse. Marthe mariée à Geraud de Roussillon. Alix mariée à Eustache seigneur de Montboissier. Hugues mort sans lignée. Robert II. Dauphin d'Auvergne.—Mahault d'Auvergne.

Isabeau de Chastillon.—Robert III. Dauphin d'Auvergne. Guillaume mort sans lignée. Guy Chevalier du Temple. Mahault mariée à Guillaume seigneur d'Apchon. Jeanne femme de Briand de Rochebaron. Alix religieuse.

Robert Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise fut marié deux fois. Sa premiere femme fut Almoux de Combronde. La seconde Isabeau de Chastel le Perron. Hugues Dauphin Prevost de Brioude. Isabeau femme de Pierre seigneur de Montaigu. Beatrix.

Enfans d'Almoux de Combronde.

Catherine des Boissieres.—Robert Dauphin II. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde. Loüise mariée à Robert de Chaslus. Isabeau & Maure. religieuses.

Guillaume Dauphin dit Guillot. Guichard Dauphin. Robert Dauphin III. du nom seigneur de Combronde.—Françoise d'Aurouze.

Isabeau d'Apchon.—Beraud Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde.

Philippie de Veauce.—Beraud Dauphin II. du nom. Robert Dauphin seigneur de Chaslus. Marguerite Dauphine mariée à Edoüard de Lavieu. Françoise Dauphine mariée à Pierre seigneur de Bellenave.

Beraud Dauphin III. du nom, mort sans lignée. Blanche Dauphine mariée à Jean de l'Espinasse seigneur de Changy.

Antoinete de Chazeron.—Beraud IV. du nom seigneur de Combronde.—Antoinete de Polignac.

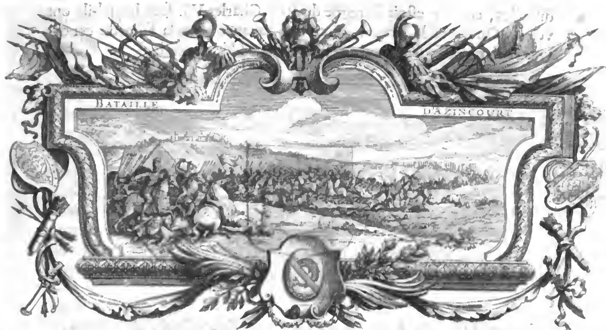
Loüise Dauphine. Françoise Dauphine.—Guy d'Amboise seigneur de Ravel.

Catherine d'Amboise mariée à François de la Tour II. du nom Vicomte de Turenne.

Enfans d'Isabeau de Chastel le Perron.

Hugues seigneur de Jaligny. Guichard Dauphin Grand Maistre des Arbalestriers.—Isabeau de Sancerre.

Guichard Dauphin Grand Maistre de France, Gouverneur du Dauphiné.—Ænor de Culant.



HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

LIVRE TROISIESME.

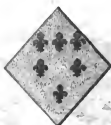


NOUS avons remarqué cy dessus à la page 179. que Robert III. Comte de Clairmont & Dauphin d'Auvergne eut plusieurs enfans d'Isabeau de Chastillon Dame de Jaligny sa seconde femme, & entr'autres Robert Dauphin seigneur de saint Ilpise. Ce fut luy qui commença la branche des Seigneurs de la maison d'Auvergne connus sous ce nom, branche à la verité de peu de durée, mais qui a esté feconde en evenemens singuliers & en grands personnages, lesquels se sont rendus recommandables par leurs grandes actions & par les services qu'ils ont rendus à nos Roys & à cet Estat dans des temps extremement

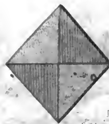
difficiles, comme estoit le regne du Roy Charles VI. sous lequel ils ont vescu. On verra la preuve de ce que j'avance dans la suite de cet ouvrage. Il me suffit d'en avoir donné icy une idée generale.

COMBRONDE. D'or à six fleurs de lys d'azur, 1. 2. 3.

CHASTEL LE PERRON. Escartelé d'or & de gueules.







Robert Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise, de Jaligny, & de Treteaux.

CHAPITRE PREMIER.



APRES la mort de son pere arrivée en l'année MCCCXXIV. il eut differend avec son frere Jean Comte de Clairmont pour la part qui luy devoit appartenir dans les biens paternels, les maternels ayant esté partagez entre les enfans d'Isabeau sa mere apres son decez, dont l'usufruit demeura neantmoins au Comte Robert, attendu le bas aage de ses enfans. Enfin son frere Jean promit de luy assigner quatre cens livres de rente dans la chastellenie de saint Ilpise, qui luy estoit avenuë de par son pere. Mais ne l'ayant pas encore fait au commencement de l'année MCCCXXVIII. Robert le fit assigner au Parlement pour se voir condamner à executer les conventions accordées entr'eux. Il eut en son partage les seigneuries de saint Ilpise, de Jaligny, & de Traiteaux. *Preuves p. 423.*

Il fut marié deux fois, premierement avec Almodie ou Almoux de Combronde, laquelle je trouve dans les memoires de M. Du Bouchet avoir esté fille d'Estienne d'Apchon seigneur de Combronde, & en secondes nopces avec Isabeau de Chastel le Perron fille d'Hugues seigneur de Chastel le Perron & de la Ferté Chauderon en Nivernois, alors veuve d'Henry de Chastillon fils de Girard de Chastillon seigneur de la Roche de Milay en Nivernois, & mere de Marie de Chastillon femme de Jean de Chasteauvillain seigneur de Luzy & de Jeanne de Chastillon autrement dite Jeannete mariée à Richard seigneur de Montbelet. Ce second mariage *Preuves p. 426. Preuves p. 425. Hist. de Chasteauvillain p. 66.*

mariage de Robert Dauphin fut celebré au lieu du Puy du fol prez de Jaligny le Jeudy d'apres la feste saint Urbain, c'est à dire, le premier jour du mois de Juin MCCCXXIX.

Il est dit expressement dans les conventions de ce mariage qu'il se fairoit si l'Eglise y consentoit, *si ad hoc consenserit Ecclesia sacrosancta*, parceque Robert & Isabeau estoient parents au quatriesme degré. Et pour obtenir plus facilement la dispense on allegua que leurs terres estant voisines, il y avoit eu plusieurs differens entre leurs maisons & des haines qui paroissoient irreconciliables, qu'on apprehendoit que ces inimitiez ne continuassent, & que pour ces causes on demandoit au Pape la dispense pour faire ce mariage. Ils s'adresserent donc au Pape Jean XXII. lequel commit Arnaud Roger de Comminge Evesque de Clairmont pour informer de leur parenté & de la verité des faits alleguez dans la supplique. Il provint de ce mariage deux enfans dont il sera parlé cy apres. *Preuves p. 429.*

Robert Dauphin mourut le XIX. Octobre MCCCXXX. & fut enterré en l'abbaye de saint André lez Clairmont, ainsi qu'il est marqué dans l'Obituaire de cette abbaye.

Apres sa mort il y eut contestation entre ses enfans & Isabeau sa seconde femme au suject de ses conventions matrimoniales, laquelle fut terminée par une transaction passée entre les partyes le Vendredy apres la Nativité saint Jean Baptiste MCCCXXXI. par laquelle les terres de Jaligny & de Treteaux demeurerent à Isabeau & à ses enfans à perpetuité, & le reste des biens du defunt à son fils Robert né du premier lict. *Preuves p. 430.*

Isabeau sa veuve se maria pour la troisiesme fois avec Guy de Bourbon Sire de Clacy, appellé seigneur de la Ferté Chauderon à cause d'elle en un arrest du XIX. Avril MCCCXLV. & nommé avec elle l'année suivante dans la procuration qu'ils passerent le Lundy avant la saint Simon & saint Jude pour faire au Roy la foy & hommage pour le chasteau de Montpencier avec ses appartenances & dependances. Il fut pere de Geraud de Bourbon & de Guillaume de Bourbon, lequel je trouve avoir esté Chambellan du Roy en l'année MCCCLXXIV. *Preuves p. 430.*

Isabeau estoit encore vivante en l'année MCCCLV.

Enfans de Robert Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise, de Jaligny, & de Treteaux, & d'Almoux de Combronde sa premiere femme.

ROBERT DAUPHIN II. du nom, qui aura son chapitre.

LOÜISE DAUPHINE (laquelle M. Justel a partagée en deux, quoy qu'il paroisse par l'arrest de MCCCCLII. que ce n'estoit qu'une mesme personne) fut mariée deux fois, l'une du vivant de son pere, comme il est marqué dans cet arrest, & l'autre apres son decez avec Pierre de Maumont. En quoy je crois qu'il y a erreur de fait. Car outre que son pere luy donna par testament cent livres de rente annuele & perpetuele & la somme de mil livres une fois payable pour la marier, ce *Preuves p. 454.*

qui marque qu'elle n'eſtoit pas mariée lorſque ſon pere fit ſon teſtament, & qu'il eſt dit dans ce meſme arreſt qu'apres le decez de ſon pere elle fut mariée par ſon frere avec Pierre de Maumont, il eſt marqué dans des anciens memoires que j'ay de la genealogie des Seigneurs de Combronde, leſquels ſont aſſez bien circonſtanciez pour faire croire qu'ils ſont bons, il eſt dit, dis je, dans ces anciens memoires qu'elle fut premierement mariée par Robert le Sage ſon frere avec Pierre de Maumont Chevalier ſeigneur de Chaſteauneuf & de Tournoille, & qu'en faveur de ce mariage Robert le Sage luy conſtitua deux cens livres de rente annuele & perpetuele avec le chaſteau de Mirebeau. De ſorte que ſon ſecond mary fut, comme il eſt dit dans les memoires que je viens de citer, Robert de Chaſlus ſeigneur d'Entraigues, avec lequel elle eſtoit encore vivante en l'année MCCCLXXIX. ainſi qu'il eſt marqué dans l'inventaire des Dauphins d'Auvergne. Il provint de ce ſecond mariage un fils appellé Robert comme ſon pere, & une fille appellée Marie. Ce Robert, appellé Robert de Calus dans l'ancienne Chronique de Flandres & Capitaine des gens du Duc de Bourbon en l'année MCCCLXXXII. en la guerre de Flandres, eſt ſans doute le meſme que celuy qui eſpouſa Jeanne de Tanlay de la maiſon de Courtenay veuve de Guillaume de Bleſy tué en l'année MCCCXCVI. à la bataille de Nicopolis. Marie fut femme d'Eſtienne Aubert neveu du Pape Innocent VI. & fut mere de Gilberton & Gilbert Aubert & de Catherine Aubert femme de Randon ſeigneur de Joyeuſe. J'advertiray icy le lecteur que lorſque je fis imprimer les Vies des Papes d'Avignon, comme je n'avois pas encore veu l'arreſt du Parlement de l'an MCCCCLII. rapporté par M. Juſtel, mais ſeulement l'edition qu'il en a donnée, qui eſt tres fautive, je donnay à Eſtienne Aubert deux enfans appellez Guillaume & Gilbert, leſquels neantmoins ſont nommez Gilbertin ou Gilberton & Gilbert dans l'original de cet arreſt & dans un autre arreſt donné en l'année MCCCCLVI. au mois de Juillet. Au meſme endroit où cette erreur fut commiſe j'en commis une autre par meſgarde, ayant dit que Catherine de Chazeron mere de Jacques Aubert avoit eſté mariée à Randon Vicomte de Joyeuſe. Il faut corriger cela, & dire que Catherine Aubert ſœur de Jacques fut mariée à ce Seigneur.

Chronique de Flandres p. 254. *D'Orronville p. 210. 214.* *Hiſt. de Courtenay p. 375.* Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 920. *Preuves p. 431. 432.* *Preuves p. 431.*

ISABEAU DAUPHINE religieuſe à Megemont en Auvergne.

MAURE DAUPHINE, nommée Morete en un titre de l'année MCCCLXXVI. où elle eſt appellée *magnæ nobilitatis & religionis domina* Elle eſtoit pourlors Abbeſſe de Bleſle, & avoit eſté auparavant religieuſe à Megemont avec ſa ſœur.

Preuves p. 433. 434.

Enfans dudit Robert & d'Iſabeau de Chaſtel le Perron ſa ſeconde femme.

Preuves p. 434.

HUGUES DAUPHIN, heritier d'Hugues Dauphin Prevoſt de l'Egliſe de Brioude ſon oncle, eſtoit ſeigneur de Jaligny & de Treteaux. Il fut à Rome au grand Jubilé en l'année MCCCL. & fut

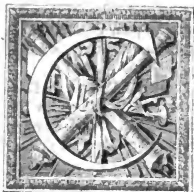
tué à la bataille de Poictiers en l'année MCCCLVI. comme je l'ay trouvé dans quelques anciens memoires, dans lesquels il est aussi marqué que sa mere voulut qu'il eut à sa part la Baronnie de la Ferté Chauderon.

GUICHARD DAUPHIN Grand Maistre des Arbalestriers, lequel aura son chapitre apres la posterité de son frere aisné.



Robert Dauphin II. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde.

CHAPITRE II.



CE Seigneur surnommé le Sage succeda à son pere en l'année MCCCXXX. Estant bien jeune il fut sous la tutele d'Amé Dauphin seigneur de Rochefort son cousin germain, comme il paroist par la quittance finale qu'il luy donna en l'année MCCCLII. mentionnée en l'Inventaire des Dauphins d'Auvergne.

J'ay trouvé dans un arrest du Parlement de l'an MCCCXLIII. que Catherine des Boissieres fille & heritiere universele de Geraud des Boissieres estoit sa femme. Ce qui sembleroit dire qu'elle estoit fille unique. Et cependant il y a un arrest du mois d'Avril MCCCXXIII. qui nous apprend que Geraud avoit esté marié deux fois, & que de son premier mariage il eut une fille mariée à Ploton de Roche-Baron. Elle s'appelloit Marcibille, comme il est marqué dans quelques anciens titres du Tresor des chartes de Turenne, où il est aussi marqué qu'elle estoit petite fille de Pierre Maurice seigneur de Roche Savine, & fut mariée en l'année MCCCXVII. à Ploton de Roche-Baron seigneur de Mont-Archer. Geraud son pere estoit deja mort en l'année MCCCXXIII. en laquelle sa seconde femme intenta procez au Parlement contre la Dame de Roche-Baron pour raison de la succession de Geraud. Catherine sa fille estoit assurement bien jeune alors, & ne fut mariée de longtemps apres. Robert Dauphin estoit aussi bien jeune en l'année MCCCXXX. lors du decez

Preuves p. 434.

Masures de l'Isle-Barbe to. 2. p. 507.

de son pere. Au reste c'est au moyen du mariage de Catherine que la terre de Chaslus les Boissieres entra en la maison des Seigneurs de saint Ilpise & de Combronde, y ayant preuve que Robert III. son fils en estoit seigneur proprietaire & possesseur, & qu'elle demeura longtemps dans la maison de Combronde.

Preuves p. 445. 457.

Je ne sçay si Jean des Boissieres Abbé de Clairvaux & de Cisteaux, qui fut fait Cardinal en l'année MCCLXXV. par le Pape Gregoire XI. appellé communement le Cardinal d'Auvergne, n'a pas esté de la mesme maison de laquelle estoit issuë la Dame de Combronde. Le temps & le nom y conviennent.

Robert le Sage mourut le XXIV. Avril MCCCXLVII. & sa femme luy survesquit quelques années, y ayant au Parlement un arrest du XVII. Avril MCCCL. où elle est appellée Dame de Combronde & veuve de Robert Dauphin.

Enfans de Robert Dauphin II. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde & de Catherine des Boissieres sa femme.

ROBERT III. dit le fol, qui aura son chapitre.

Preuves p. 450.

GUILLAUME DAUPHIN dit Guillot, qui fut d'Eglise, & fut seigneur usufructuaire de Benassac, qu'il vendit en l'année MCCCLXII. à Imbaud du Peschin. Mais Beraud Dauphin I. du nom fils & heritier de Robert III. pretendit que Guillaume n'estant qu'usufructuaire de cette seigneurie, il n'avoit pas peu la vendre, & intenta pour cela un procez aux heritiers d'Imbaud du Peschin, & le gagna en l'année MCCCLXXXIX. par un arrest donné le XXX. Aoust.

Preuves p. 450.

GUICHARD DAUPHIN, appellé cousin germain de Guichard Dauphin Grand Maistre de France dans l'histoire MS. du Roy Charles VI. Il estoit un des principaux du Conseil de Jean Duc de Berry, comme nous le voyons dans cette mesme histoire, où il est dit que ce Duc s'estant declaré contre le Roy en haine du Duc de Bourgogne en l'année MCCCCXII. il confia la garde du chasteau de Fontenay *à un vaillant Escuyer nommé Robert de Fontenay, qui avoit fait serment à Messire Guichard Dauphin d'Auvergne de n'y laisser entrer personne sans sa permission & sans ordre exprés de sa part.* Il avoit de mesme mis dans le chasteau de Sancerre un Capitaine affidé. Et dautant que la garnison de cette place, laquelle servoit de retraite aux ennemys du Roy, qui couroient delà jusques à la Charité sur Loire & à Nevers, & faisoient de continueles prises sur les gens du Roy, le Grand Maistre se servit de son sçavoir faire & de son credit auprez de son cousin pour le faire rentrer en son devoir en rendant cette place au Roy. La chose reüssit heureusement. Car une partye de la garnison en estant sortie pour aller donner du secours aux gens du Duc qui estoient à Bourges, où le Roy avoit mis le siege, & une autre partye tenant la campagne pour la continuation de leurs courses ordinaires, le Capitaine du chasteau, auquel Guichard cousin du Grand Maistre avoit ordonné de le remettre au Roy, prit si bien son temps qu'il

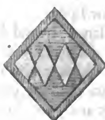
Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 810. 819.

y receut les troupes du Roy incontinent apres que ces deux bandes de soldats en furent sorties. Au reste, je suis obligé d'advertir icy pour preuve que ce Guichard estoit fils de Robert II. du nom seigneur de Combronde qu'encore que M. le Laboureur, qui a traduit en François l'histoire du Roy Charles VI. & l'a donnée au public, ne l'appelle que simplement cousin du Grand Maistre, l'original Latin dit qu'il estoit son cousin germain, *consanguineus germanus*. J'adjousteray encore que Jean Juvenal des Ursins dans l'histoire de ce Roy, qui n'est à proprement parler qu'un abregé de celle du Moine de saint Denys, ne parle pas du service que le Grand Maistre & son cousin rendirent en cette occasion, s'estant contenté de dire que *ceux de Sancerre, où il y avoit forte ville & chastel, abandonnerent la ville, & s'en allerent à Bourges, & ceux qui estoient dedans le chastel par certaine composition le rendirent au Roy.* Mais Enguerran de Monstrelet, qui appelle par erreur cette place *la ville & le chastel de saint Cesaire*, n'oublie pas de dire que ce fut par les soins de Guichard Dauphin qu'elle fut renduë au Roy.

Hist. de Charles VI. du Louvre p. 245.

Monstrelet vol. 1. chap. 93.





AUROUZE. *Losangé d'or & d'azur à la bordure de gueules.*

Robert Dauphin III. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde.

CHAPITRE III.



ON a remarqué il y a longtemps avec beaucoup de raison que les enfans ne ressemblent pas tousjours à leurs peres & que bien souvent les descendents degenerent de la vertu de leurs ancestres. Nous en avons un grand exemple dans la maison royale au temps de ce Dauphin. Et il en fournit luy mesme un autre. Car au lieu que son pere merita le surnom de Sage, celuy cy fut au contraire appellé Robert le fol. Nous ne sçavons pas les raisons qui ont obligé les gens de son temps à luy donner ce surnom. Il me semble pourtant qu'il n'est pas bien difficile de descouvrir la source de son malheur.

Il arriva en l'année MCCCLXI. que Lantaud Baron de Solignac estant mort, il y eut procez pour la Baronnie de Solignac entre Armand Vicomte de Polignac son gendre mary de Marguerite de Solignac & Armand seigneur de la Roüe fils de Bertrand de Solignac oncle de Marguerite. Ce dernier attira à son party Robert Dauphin seigneur de saint Ilpise son neveu; lequel se declara si ouvertement & avec tant de precipitation ennemy du Vicomte que quoyqu'il ne fust pas partye principale, il luy envoya un cartel de deffy. Les deux partys firent amas de troupes & se firent la guerre bien serieusement & à bon escient. On traita cet armement de Robert Dauphin de crime de leze majesté & de desobeïssance, parce qu'il avoit esté fait contre les ordonnances royaux tant anciennes comme nouvelles, par lesquelles *il estoit tres expressement deffendu*, ainsi que le dit le Roy Charles V. dans les letres de remission qu'il accorda au mois de Janvier MCCCLXVI. à Humbert de Beffroymont frere de Bullugnenville & à ses complices, *que nuls des hommes feaux & subjets du Roy sans son especiale licence ne fissent guerre l'un contre l'autre, mesmement au temps des guerres de sa Majesté.* Outre cet ordre public & general, qui ne pouvoit pas estre inconnu à Robert Dauphin, il luy avoit esté fait defense par le Seneschal de Beaucaire qu'il ne fit plus la guerre audit Vicomte & cessat d'icelle, & mesme il avoit refusé à ce Seneschal l'entrée en son chasteau de saint Ilpise.

Preuves p. 437. 439.

Registre 97. de la Chancellerie.

Preuves p. 438

Mais cette desobeïssance, quand bien ce seroit un crime de leze majesté, ce que sa veuve nia apres sa mort, n'emportoit pas la confiscation de corps & de biens, d'autant plus qu'il est certain qu'il obeït bientost apres, ayant conduit ses troupes, pour ne les laisser pas inutiles, en Languedoc, où il les offrit aux gens du Roy; lesquels les refuserent, manque, comme ils luy dirent, de fond pour les entretenir, & luy donnerent un saufconduit pour aller avec ces mesmes troupes en Avignon au service de l'Eglise. Il fut les offrir au Pape Innocent VI. qui les retint à son service, en ayant grand besoin pour repousser les insultes de certains brigands qui s'estoient saisis de la ville du Pont saint Esprit sur le Rhosne, d'où ils incommodoient beaucoup la Cour de Rome. Jusques là il n'y avoit point de faute qui peut luy attirer avec raison le surnom de fol. En voicy apparament la veritable origine.

Preuves p. 441. Dans le mesme temps que le Vicomte de Polignac & Armand de la Roüe se faisoient la guerre, le nommé Jean Gouge habitant de Sens se porta à un si grand excez de folie & de temerité qu'il osa bien se faire proclamer Roy de France & faire son Lieutenant general par tout le royaume un Gentilhomme Anglois nommé Jean de Vernay. Ce Roy imaginaire & son Lieutenant aussi fol que luy ayant fait quelque amas de gens armez, comme il n'estoit pas malaysé d'en faire en ce temps là, se transporterent en Provence, où Jean Gouge fut apprehendé & mis en prison par le Seneschal de Provence, & son Lieutenant assiegé dans le lieu de Codelet prez de la ville d'Avignon, dont il s'estoit saisy, & fait prisonnier par les gens du Roy. Dans le mesme temps Robert Dauphin ayant sur la fin du mois de Mars MCCCLXI. passé le pont du Rhosne

pour aller joindre ses troupes & les mener au Pape, il fut arresté par les gens du Roy dez qu'il fut arrivé à Villeneuve, & de là conduit dans les prisons du Roy. Tous ces faits sont attestez par le Pape Innocent VI. dans les letres qu'il escrivit pourlors au Roy Jean & à Loüis Roy de Sicile. On pourroit peutestre croire que les Officiers du Roy l'arresterent sur l'avis qu'on leur donna que sous pretexte de vouloir mener ses troupes au Pape, il les vouloit donner au brave Roy Jean Gouge & à son Lieutenant.

Je ne voudrois pourtant pas dire que le Seigneur de Combronde se jetta folement dans ce party, mais bien qu'Imbaud du Peschin favory du Duc Preuves p. 444. 449. de Berry, qui avoit un grand pouvoir sur l'esprit de son maistre, & qui avoit grande envie de quelques unes des terres de Robert, fit courir ce bruit, quoyque faux, pour se faire une ouverture à en demander la confiscation; laquelle il obtint par le grand credit qu'il avoit à la Cour, & se fit enfin delaisser par sa veuve les seigneuries de Combronde & de Teillede; moyenant quoy il luy promit de luy faire avoir la joüissance paisible de ses autres biens. Car il paroist par les diverses pieces imprimées parmy les preuves qu'on fit beaucoup de choses bien irregulieres en cette affaire. Il y avoit mesme une chose favorable pour Robert, qu'il avoit cessé de faire la guerre au Vicomte de Polignac & avoit esté offrir ses troupes aux Officiers du Roy en Languedoc. Qu'est ce donc qui a peu obliger le Roy à refuser cette grace au Pape? Je n'y vois autre chose que l'avidité & l'auctorité d'Imbaud, qui mit tout en œuvre pour despoüiller le Seigneur de Combronde & son heritier & imagina le pretexte de la jonction des troupes de Robert à celles du faux Roy Jean pour venir à bout de son entreprise & assouvir sa cupidité. Cette conjecture a beaucoup de fondement dans les pieces imprimées parmy les preuves.

On mena le prisonnier à Soumieres, & de là à Nismes. On instruisit Preuves p. 440. 443. son procez. Mais il mourut en prison à Nismes auparavant qu'il fut jugé, comme il est marqué dans un ancien registre des playdoiries du Parlement & dans un ancien registre de la Chancellerie, duquel on recüeille qu'il mourut avant le mois de Juillet de la mesme année, sans qu'il y Preuves p. 442. 449. ait jamais eu aucune sentence contre luy. Ce nonobstant ses biens furent confisquez, & en suite donnez par le Roy & par le Duc de Berry Lieutenant general du Roy à Imbaud du Peschin, à Henry de Montaigu frere de Gilles Aycelin Chancellier de France, à Robert de la Rochette, & à Geoffroy de Germolles Gentilhomme du Masconnois. Ce qui monstre que les biens de ce Seigneur estoient considerables, puisqu'on y trouvoit dequoy gratifier plusieurs personnes de consideration.

Il estoit fort fascheux à Françoise d'Aurouze sa veuve de se voir Preuves p. 442. despoüillée elle & son fils des biens de sa maison & de voir que les letres royaux par lesquelles le Roy Jean l'avoit restablie elle & son fils dans la possession des biens de feu son mary luy estoient devenues inutiles par le grand credit qu'Imbaud avoit à la Cour. Enfin elle fut obligée de ceder Preuves p. 443 à la force & de s'accommoder avec luy. Il fut donc passé entr'elle & Imbaud une transaction en l'année MCCCLXVI. par laquelle elle luy

abandonna les ſeigneuries de Combronde & de Teillede, & il luy bailla en eſchange le chaſteau ou fortereſſe de ſaint Bauſile, & les lieux de Buſſeroles & de Villeneuve l'Abbé, enſemble les revenus dont il joüiſſoit dans le lieu du Breüil auprez de Nonete, & ſe chargea de la faire joüir paiſiblement des terres qui avoient eſté confiſquées ſur ſon mary. Les mediateurs de cet accomodement furent Jean de Mello Eveſque de Clairmont, Guy ſeigneur de la Tour, Gibault de Mello ſeigneur d'Eſpoiſſe, Armand ſeigneur de Langeac, Bertrand ſeigneur de Seneterre, Bernard de la Tour Prieur de Souvigny, qui fut quelques années apres Eveſque Duc de Langres, Armand de Langeac & Jean de Sengers Chanoines de Brioude, & Pierre Bertin Bayle de ſaint Ilpiſe, tous parents & amys de Beraud Dauphin fils de Robert le fol & de Françoiſe d'Aurouze.

Preuves p. 445.

Mais apres la mort d'Imbaud arrivée au mois de Fevrier MCCCLXXVII. comme il eſt marqué dans un regiſtre des plaidoiries du Parlement, ou bien en l'année MCCCLXXIV. en laquelle je trouve deux arreſts donnez au ſujeƈt du procez qui eſtoit entre ſa veuve tutrice de ſes enfans & Beraud Dauphin pour raiſon des chaſteaux de Combronde, de Teillede, & de Beneſſac, Beraud pretendit que l'eſchange fait avec Imbaud avoit eſté fait par la grande auƈtorité qu'il avoit auprez du Duc de Berry, lequel il gouvernoit, & en demanda la caſſation. De la part de la veuve d'Imbaud & de ſes enfans, comme il eſt dit dans le regiſtre des plaidoiries, il fut expoſé au mois de Mars MCCCLXXVII. que le pere de Beraud Dauphin eut moult à faire & mourut en priſon, que ſes terres furent données par le Roy & par le Duc de Berry, que depuis par l'ayde & pourchas d'Imbaud elles furent recouvrées, qu'elles eſtoient en mauvais eſtat, qu'il preſta de grandes ſommes pour acquitter ſa femme & ſes enfans & mettre leurs terres en eſtat, & que depuis par le conſeil & conſentement des amys de Beraud & de ſa mere il fut fait eſchange avec Imbaud de terres plus profitables. Cette affaire dura longtemps. Mais enfin il y eut arreſt le XXX. Aouſt MCCCLXXXIX. par lequel Beraud Dauphin fut maintenu dans la poſſeſſion des ſeigneuries de Combronde & de Teillede. Au reſte, j'ay recueilly tous ces faits des anciens regiſtres du Parlement de Paris & des regiſtres de la Chancellerie qui ſont au Treſor des chartes de France.

Preuves p. 442.

Preuves p. 442.

Je ne veux pas quitter cette matiere ſans faire faire reflexion au leƈteur ſur la bizarrerie de la fortune. On peut aſſurer que le Vicomte de Polignac avoit tort, puiſqu'il fut condamné par arreſt du XXVII. Juillet MCCCLXXX. à rendre au Seigneur de la Roüe la terre & ſeigneurie qui formoit la conteſtation. Le Seigneur de la Roüe avoit auſſi tort de vouloir ſe faire faire juſtice par la voye des armes, puiſque cela eſtoit ſi expreſſement defendu par les ordonnances royaux. Mais il y eſtoit, ce ſemble, pouſſé par l'injuſtice du Vicomte. Pour en avoir plus facilement raiſon il implora le ſecours du Seigneur de Combronde ſon neveu. Et celuy cy, à regarder ſimplement l'uſage pratiqué parmy la nobleſſe & les gens de guerre, principalement en ces temps là, ne pouvoit pas luy refuſer ſon ſecours.

Encore

Encore y a il cette circonstance favorable au Seigneur de Combronde, qu'ilquitta la partye, mena ses troupes en Languedoc, & les offrit aux gens du Roy. Ce qui purgeoit le crime de leze majesté & de desobeïssance. Il fut encore mieux purgé par sa mort, tous crimes, excepté celuy de leze majesté au premier chef, estant purgé par la mort de l'accusé, si elle luy survient avant qu'il ait esté jugé. Or Robert Dauphin seigneur de Combronde mourut peu de temps apres avoir esté conduit dans les prisons de Nismes, & il n'y a jamais eu de sentence contre luy. Il fut pourtant le seul mal traité. Car les biens du Vicomte ny ceux du Seigneur de la Roüe, qui estoient les partyes principales, ne furent ny saisis ny confisquez, & le Roy leur accorda favorablement des letres de remission, au lieu que ceux de Robert furent d'abord saisis & confisquez sans aucun jugement precedent & donnez à Imbaud du Peschin & autres. Il fut encore si malheureux qu'ayant esté offrir ses troupes aux gens du Roy, ils ne voulurent pas les recevoir, au lieu que celles du Vicomte de Polignac furent receües & employées par le Mareschal d'Andenehan. Mais la posterité, qui ne prend autre interest aux choses passées que celuy de la raison & de la justice, a si bien reconnu l'injustice du mauvais traitement fait à l'heritier de Robert qu'au bout d'un procez de quatorze ans le Parlement le maintint par un arrest contradictoire en la possession des seigneuries de Combronde & de Teillede, dont il avoit esté despouillé par le credit qu'Imbaud avoit eu à la Cour du Duc de Berry. Grande leçon aux favoris des Princes.

Françoise d'Aurouze estoit fille unique & heritiere de Bertrand de Rochefort II. du nom & de Dame Isabeau appellée de Randon dans les anciens memoires que j'ay de la maison de Combronde, & de Rambure dans un registre des plaidoiries du Parlement. Elle estoit née sous une malheureuse constellation. Car outre le trouble qu'elle souffrit dans la joüissance des biens de son mary apres son decez, elle fut aussi fort troublée dans la joüissance des biens de sa maison à elle advenus en vertu de la substitution ordonnée en sa faveur par le testament de son grand pere. Pour bien entendre ce fait il faut sçavoir que Bertrand I. de ce nom seigneur de Rochefort, de Moissac, d'Aurouze, Faidal, Porthac, & de Clergial lez Brioude son ayeul eut plusieurs enfans de la Dame de Sailhens sa femme, assavoir Bertrand II. pere de Françoise, Bernard Chanoine de l'Eglise de Brioude, lequel s'estant en suite marié fut pere de Beraud & de Dauphine de Rochefort, Poncet Evesque de saint Flour, & Rausset mort sans enfans. Bertrand I. faisant son testament institua ledit Bertrand son fils aisné son heritier universel, & au cas qu'il vint à deceder sans laisser des enfans masles, luy substitua ses freres l'un apres l'autre par ordre de naissance, & au dernier mourant sans enfans masles la fille aisnée de son fils aisné, c'est à dire Françoise fille unique de sondit fils. Apres la mort de Bertrand II. decedé sans enfans masles son frere le Chanoine se mit en possession des terres & seigneuries de la maison d'Aurouze, & se maria. Il fut pere de Beraud. Beraud espousa, ainsi qu'il est marqué dans les anciens memoires de la maison de Combronde, Catherine d'Apchon, appellée

Preuves p. 448.

Marguerite d'Apchier dans un arrest de l'an MCCCXCV. & Marguerite de Pechier dans les registres des plaidoiries. Beraud mourut sans enfans, laissa l'usufruit de sa terre de Sailhens à sa femme pendant le cours de sa vie, & fit son heritier universel Poncet son oncle, auquel il substitua Françoise sa cousine germaine. De sorte que la substitution des biens de la maison de Rochefort & d'Aurouze ayant esté ouverte en faveur de Françoise d'Aurouze par la mort de Poncet, elle s'en mit en possession. Il sembloit que la substitution estant si bien marquée en sa faveur, elle n'y devoit pas trouver de difficulté. Cependant elle y fut troublée par les enfans de Dauphine sa cousine mariée à Robert seigneur de Breuil, avec lesquels elle passa une transaction le XXII. Novembre MCCCXCVIII. en vertu de laquelle les biens de la maison d'Aurouze furent esgalement partagez entr'elle & ses cousins, à la charge neantmoins que si leur ligne venoit à manquer, les biens qui leur furent abandonnez par cette transaction reviendroient à Françoise & aux siens. Mais dautant que Françoise, à laquelle cette succession appartenoit toute entiere, avoit esté lesée en ce partage, apres son decez Beraud Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde son fils & son heritier universel intenta procez au Parlement pour faire casser cette transaction. Ce procez dura longtemps. Mais enfin la ligne de Dauphine Dame du Breuil estant manquée, la succession des biens de la maison d'Aurouze revint à Beraud Dauphin IV. du nom seigneur de Combronde comme le plus proche & habile à succeder.

L'enchaisnement des affaires de Robert & de sa femme ne m'ayant pas permis d'interrompre le fil de mon discours pour parler de ses actions, je me sens obligé de revenir sur mes pas & de dire qu'en l'année MCCCLXI. Robert Canole Capitaine Anglois estant entré en Berry avec trois mil hommes dans le dessein de venir en Auvergne & de là en Avignon vers le Pape & les Cardinaux pour avoir de leurs florins, comme l'Archiprestre de Perigord en avoit eu, les gentilshommes d'Auvergne & de Limousin & le Comte de Forez avec ses gens s'estant approchez des Anglois pour les combattre, les Seigneurs de France ordonnerent deux batailles, chascune de cinq mil hommes. Beraud II. Dauphin d'Auvergne eut le commandement de la premiere bataille ; *& estoit delez luy Monseigneur Robert Dauphin son oncle*, dit Froissart. Il est bien difficile d'adjuster ce discours avec la genealogie des Dauphins, si l'on veut prendre les termes de Froissart à la letre. Car en ce temps là il n'y avoit aucun Robert Dauphin oncle de Beraud. Son plus proche parent du nom estoit Robert III. seigneur de saint Ilpise & de Combronde, homme de service, comme le Roy Charles V. en rend tesmoignage. C'est donc de luy qu'il faut entendre ce que Froissart dit de l'oncle de Beraud, quoy qu'il ne fut ny son oncle ny son cousin germain, mais seulement cousin remué de germain.

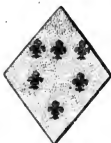
Froissart vol. 1. chap. 204.

Preuves p. 443.

Enfans de Robert Dauphin III. du nom ſeigneur de Combronde & de Françoiſe d'Aurouze ſa femme.

BERAUD DAUPHIN I. du nom, qui aura ſon chapitre.

APCHON. *D'or à ſix fleurs de lys d'azur, 1. 2. 3.*

Beraud Dauphin I. du nom ſeigneur de ſaint Ilpiſe & de Combronde.

CHAPITRE. IV.



IE ne trouve autre choſe de ce Seigneur ſi ce n'eſt qu'il fut fils de Robert III. dit le fol, qu'il eſpouſa Iſabeau d'Apchon, qu'il fit ſon teſtament au mois de Septembre MCCCCXV. & mourut en ſuite à la bataille d'Azincourt avec ſes deux enfans, comme il eſt dit en un arreſt de l'an MCCCCLXIX. qui regla les portions que les heritiers de ces Seigneurs devoient avoir en leur ſucceſſion. Il ſe preſente neantmoins icy une difficulté. Car il eſt expoſé dans un arreſt de l'an MCCCCLII. que Robert fils de Beraud eſtoit mort avant ſon frere Beraud. Ce qui ſemble ne pouvoir eſtre vray, s'il eſt vray, comme le dit l'autre arreſt, qu'ils moururent tous deux à la bataille d'Azincourt. Mais il eſt ayſé de concilier cette contrarieté, eſtant marqué expreſſement dans les anciens memoires de la genealogie des Seigneurs de Combronde que Beraud II. frere de Robert ſurveſquit le Grand Maiſtre ſon couſin de deux jours, c'eſt à dire qu'il ne mourut que le XXVII. Octobre, au lieu que ſon couſin & ſon frere Robert furent tuez au champ de bataille le XXV. comme il ſera dit plus amplement au chapitre ſuivant. Il eſt parlé de luy avec honeur au ſujeſt de la priſe de la Roche de Vandais dans Froiſſart, où il eſt mal appellé ſeigneur de ſaint Ampiſſe au lieu de ſaint Ilpiſe.

Pag. 451. 455.

Preuves p. 451.

Preuves p. 455.

Preuves p. 452.

Froiſſart vol. 4. chap. 14 15. 16.

Enfans de Beraud Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde & d'Isabeau d'Apchon sa femme.

BERAUD DAUPHIN II. du nom, qui aura son chapitre.

ROBERT DAUPHIN seigneur de Chaslus. La preuve en est dans un ancien registre des playdoiries du Parlement, où il est marqué au vingtiesme Avril MCCCCXXXIX. que Beraud I. fit son testament au mois de Septembre MCCCCXV. & laissa au moins deux fils, à l'un desquels nommé Beraud il donna Combronde, & Chaslus à l'autre. Ce pourroit bien estre Chaslus les Boissieres, terre qui estoit tombée dans la maison de Combronde par le mariage de Catherine des Boissieres avec Robert II. dit le Sage, comme nous l'avons dit cy dessus page 220. Ce Robert seigneur de Chaslus mourut à la bataille d'Azincourt sans enfans.

Preuves p. 456.

Froissart vol. 4. chap. 14. 15. 16.

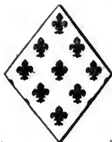
MARGUERITE DAUPHINE mariée, comme il est dit dans l'arrest de l'année MCCCCLXIX. que je viens d'alleguer, en l'année MCCCCIV. à Edoüard de Lavieu seigneur de Fougeroles, à laquelle son pere donna en dot la somme de trois mil francs d'or, moyennant laquelle elle renonça à toutes successions directes & collaterales. M. Justel a remarqué que cet Edoüard est appellé dans quelques memoires seigneur de Foucheroles, & en d'autres seigneur *de Caniaco*, qu'il estime neantmoins estre la mesme personne nommée ainsi diversement à cause des diverses seigneuries qu'il possedoit. Il a eu raison de dire que c'estoit une mesme personne. Mais il a esté trompé par ceux qui luy ont fourni ces memoires. Car il ne faut pas lire *de Caniaco*, mais *de Laviaco*, qui est Lavieu. Il provint de ce mariage trois enfans nommez dans cet arrest, assavoir Jacques, Jean, & Anne de Lavieu. Anne fut mariée avant l'an MCCCCXXXV. à Jacques de Chabanes seigneur de la Palisse Grand Maistre de France & Gouverneur de Guyenne mort le vingtiesme Octobre MCCCCLIII. & enterré avec Anne de Lavieu sa femme en la chapelle du chasteau de la Palisse. M. Le Laboureur Prevost de l'Isle-Barbe y adjouste Alix de Lavieu mariée à Annet de Talaru seigneur de Chalmazel. Mais il n'en est pas fait mention dans l'arrest, dans lequel neantmoins sont nommez tous les enfans d'Edoüard de Lavieu.

Preuves p. 451.

Masures de l'Isle-Barbe to. 2. pag. 575.

Françoise Dauphine mariée à Pierre seigneur de Bellenave en Auvergne, comme je l'ay trouvé en quelques memoires. Car je n'en ay pas de preuve certaine. Toutesfois j'ay creu que je ne devois pas l'obmettre.

VEAUCE.
D'argent semé de fleurs de lys d'azur.

Beraud Dauphin II. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde.

CHAPITRE V.



HILIPPIE de Veauce, avec laquelle ce Seigneur fut marié du vivant de son pere, estoit fille unique de Pierre dit le Borgne seigneur du Chastelar & de Jeanne de Varigny, comme il est porté dans un arrest de l'an MCCCCLXXXI. Et cependant je trouve dans un arrest de l'an MCCCCXIX. que Pierre de Veauce & Jeanne de Varigny eurent quatre filles, assavoir Isabeau mariée à Chatard de Rochedagoux, Philippie mariée à Beraud Dauphin, Catherine femme de Geoffroy de Sully seigneur de Beaujeu, & Jeanne mariée à Brunet du Puy, laquelle estoit deja veuve de luy en l'année MCCCCXXIII. comme il est marqué dans un ancien registre des playdoiries du Parlement.

Preuves p. 459. *Preuves p. 451.*

Philippie avoit esté mariée auparavant avec Guillaume de Vendac, & fut mere d'Alix de Vendac femme d'Agnet de la Tour d'Auvergne III. du nom seigneur d'Oliergues, comme nous le dirons en son lieu. *Preuves p. 461.*

La guerre ayant esté declarée en l'année MCCCCXV. contre les Anglois, ainsi que nous le deduirons plus particulierement au chapitre IX. en parlant de Guichard Dauphin Grand Maistre de France, Beraud I. & ses enfans Beraud II. & Robert se mirent en estat d'aller servir le Roy en cette guerre, & estant partis de leur chasteau de Combronde, qui est auprez de Riom, le Samedy cinquiesme jour d'Octobre avec leurs gens, allerent coucher à trois lieuës & demie de là au Chastelar, passerent la riviere de Loire sur le pont de Gergeau, & arrriverent le Vendredy XVIII. du mesme mois en un lieu prez de Chartres où l'on disoit qu'estoit la plus belle & la plus grande grange de la Beausse appartenant à l'Evesque de Chartres, laquelle fut bruslée. Ils passerent le lendemain au pont de Ver- *Preuves p. 452.*

non ſur Seine, logerent à Eſtrepagny, & paſſerent la riviere de Somme au pont de Corbie le Lundy au ſoir XXI. Octobre, & joignirent le Mardy enſuivant le Seigneur d'Albret Conneſtable de France, & en ſuite les troupes du Duc de Bourbon, avec leſquelles ils ſe rendirent le XXV. auprez de Guichard leur couſin au camp d'Azincourt dans la Comté de S. Paul. Ce fut ce jour-là que fut donnée la deſaſtreuſe bataille appellée d'Azincourt, dans laquelle le Grand Maiſtre, qui commandoit une partye de l'avantgarde avec le Conneſtable, Beraud Dauphin, & ſon fils Robert furent tuez, & Beraud III. bleſſé à mort & fait priſonnier par un Anglois, qui le mena à Maiſoncelles prez de Boulogne, où il mourut de ſes bleſſures le Dimanche XXVII. Octobre, & fut enterré dans le cimetiere de ce lieu. J'ay trouvé tout ce deſtail dans les anciens memoires de la maiſon des Seigneurs de Combronde.

Preuves p. 452.

La nouvelle de la mort de Beraud II. ayant eſté portée en Auvergne, Philippie de Veauce ſa femme eut le bail ou garde noble de ſes enfans, & en cette qualité playda en l'année MCCCCXIX. contre Jeanne de Revel femme de Jacques de Chaſtillon ſeigneur de Dampierre Grand Pannetier de France. Il paroiſt par un arreſt de l'an MCCCCLX. qu'elle eſtoit morte. Auſſi M. Juſtel a il marqué ſa mort en l'année MCCCCXLVIII.

Hiſt. de Chaſtillon p. 400.

Enfans de Beraud Dauphin II. du nom ſeigneur de ſaint Ilpiſe & de Combronde & de Philippie de Veauce ſa femme.

BERAUD DAUPHIN III. du nom, qui aura ſon chapitre.

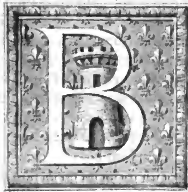
BLANCHE DAUPHINE, appellée Jeanne en pluſieurs arreſts du Parlement, fut mariée en l'année MCCCCXXV. à Jean de Leſpinaſſe ſeigneur de Changy & de Maulevrier, duquel elle eut entr'autres enfans un fils appellé Beraud, qui fut à cauſe d'elle ſeigneur de ſaint Ilpiſe & de Combronde, & prit le ſurnom de Dauphin, comme nous le dirons au chapitre VII. où il ſera traité de Beraud ſon fils. Elle teſta en l'année MCCCCLVI. eſtant à Combronde, & ordonna qu'on l'enterrat à ſaint Ilpiſe.





Beraud Dauphin III. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde.

CHAPITRE VI.



ERAUD estoit bien jeune lorsque son pere mourut. Car il n'avoit tout au plus que quatre ou cinq ans. Son pere l'institua par son testament son heritier universel en tous ses chasteaux, chastellenies, terres, justices, & autres biens meubles & immeubles, droits & actions, dettes, noms, & le chargea de la poursuite des procez meus & pendents à cause des terres de Jaligny, Sailhens, & Mainsat, d'acquiter ses dettes, & de payer ce qui estoit deu pour les fondations pieuses que luy, son pere, & son ayeule Françoise d'Aurouze avoient faites en plusieurs Eglises. *Preuves p. 456.*

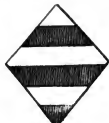
Dans un ancien registre des playdoiries du Parlement il est marqué *Preuves p. 456.* au XX. Avril MCCCCXXXIX. qu'il mourut jeune à Lyon & qu'il donna la terre de saint Ilpise à Philippie de Veauce sa mere. Cela arriva en l'année MCCCCXXXVI. comme il est marqué dans les anciens memoires de la genealogie des Seigneurs de Combronde, où il est dit qu'il mourut sans enfans. Il fut enterré aux Cordeliers de Brioude en Auvergne.

En luy finit la branche aisnée des Seigneurs de saint Ilpise & de Combronde issuë de la maison des Dauphins d'Auvergne.

CHAZERON. *D'argent au chef emmanché d'azur.*

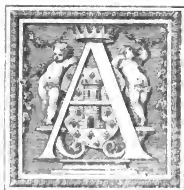
POLIGNAC. *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.*





Beraud Dauphin IV. du nom seigneur de Combronde.

CHAPITRE VII.



PRES la mort sans enfans de Beraud Dauphin III. de ce nom sa sœur Blanche recueillit sa succession & la transmit à Beraud de Lespinasse son fils, qui fut à cause d'elle seigneur de saint Ilpise & de Combronde, & prit le surnom de Dauphin en consequence de la donation que sa mere luy fit des terres de Combronde & de Pronsac à la charge de porter le nom & armes de la maison des Dauphins d'Auvergne.

Preuves p. 457. 461.

Auparavant de passer outre je crois qu'il est a propos de dire quelque chose de la maison de Lespinasse, laquelle estoit autresfois illustre en Auvergne auparavant qu'elle fondit en celle de la Fayette. Philibert de Lespinasse Chevalier, homme de grande consideration en son temps, appellé *grant Conseiller du Roy de France Charles le quint* par frere Jean de Lagogue, *prudens & notabilis reputationis* en un arrest de l'an MCCCXCVI. donné au sujet du procez qui estoit pendent au Parlement pour raison de la terre de la Cleete ou Clayete dans le Masconnois, fut marié deux fois. Sa premiere femme fut Guillemete de Vaux, de laquelle il eut Jeanne dite autrement Jeannete mariée premierement à Jean de Chantemerle en l'année MCCCXLVI. & en suite à Bertrand de Seneterre en l'année MCCCLXV. desquels issit Armand de Seneterre, Marguerite mariée à Jean de Mello, & Odete mariée à Jean de Lespinasse seigneur de Changy & de Maulevrier son cousin au cinquiesme degré. Celuy cy laissa un fils unique appellé Jean de Lespinasse seigneur de Maulevrier, dont nous allons parler. La seconde femme de Philibert de Lespinasse fut Constance de la Tour d'Auvergne fille, ainsi que je le dis ailleurs, de Bertrand seigneur de la Tour d'Auvergne IV. du nom, laquelle se trouve nommée veuve de luy en un arrest de l'année

Hist. de Berry de M. de la Thaumassiere p. 710.

MCCCXCIV.

MCCCXCIV. Il est nommé en l'année MCCCLIX. parmy les plus grands Seigneurs qui estoient pourlors à Dijon avec la Reyne Jeanne & Philippe Duc de Bourgogne son fils.

Jean de Lespinasse fils d'autre Jean & d'Odete de Lespinasse espousa le XXIX. May MCCCCXXV. Blanche Dauphine fille de Beraud Dauphin II. du nom seigneur de saint Ilpise & de Combronde, aagée de quinze ans, veuve en l'année MCCCCLII. comme on le voit en un arrest du Parlement de cette année là. Ils eurent plusieurs enfans, assavoir Beraud seigneur de Combronde, François Chevalier de Rhodes, Robert Prieur de Toisay & apres Abbé de saint Germain des Prez à Paris, Estienne seigneur de Changy & de Maulevrier, Pierre Abbé d'Esbreulle, Marguerite Abbesse de Cusset, Catherine femme de Philibert de la Roche, Philippie femme de Philibert ou Charles de Montmorin, & une autre fille appellée Loüise. Estienne seigneur de Changy & de Maulevrier se trouva avec le Seigneur de Combronde son frere à la bataille donnée prez de Chasteau Chinon en l'année MCCCCLXXV. Il y a grande apparence que Philippe de Lespinasse seigneur de Maulevrier, qui se trouva en l'année MDXVI. au mariage de Catherine d'Amboise petite fille de Beraud IV. avec François de la Tour II. du nom Vicomte de Turenne, estoit fils d'Estienne & neveu de Beraud.

Beraud Dauphin IV. du nom, duquel nous traictons icy, fut marié deux fois. Sa premiere femme fut Antoinete de Chazeron fille de Jean seigneur de Chazeron & de Catherine d'Apchier, & petite fille d'Oudard de Chazeron & de Marguerite de Bellefaye niepce du Pape Clement VI. & cousine germaine du Pape Gregoire XI. ainsi que nous l'avons dit plus particulierement cy dessus page 184. en parlant des enfans de Jean Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne. Beraud eut de cette Antoinete une fille appellée Loüise, de laquelle il est fait mention en un arrest du Parlement de l'an 1484. où elle est appellée *filia primogenita* de Beraud. Sa seconde femme fut Antoinete de Polignac fille de Guillaume II. dit Armand Vicomte de Polignac, de laquelle il eut une fille appellée Françoise mariée à Guy d'Amboise seigneur de Ravel pere de Catherine d'Amboise qui espousa l'an MDXVI. François de la Tour II. du nom Vicomte de Turenne, comme nous le dirons plus particulierement en son lieu.

C'estoit un vaillant Chevalier & bien entendu au fait de la guerre que ce Beraud. Ce qui porta le Roy Loüis XI. de luy donner le commandement de l'armée qu'il envoya en l'année MCCCCLXXV. en Bourgogne *Preuves p.483.* contre Charles Duc de Bourgogne, qui faisoit commettre par ses gens beaucoup de ravages & pilleries dans les terres du Roy sous le commandement d'Antoine de Luxembourg Comte de Roussi son Mareschal & Capitaine general de son armée. Car c'est ainsi qu'il est appellé dans l'arrest du Parlement dont nous allons parler. Meyer & Heuter disent que l'armée du Roy estoit commandée par le bastard de Bourbon, qui avoit espousé une fille bastarde du Roy, c'est à dire par Loüis de Bourbon Comte de Roussillon. Belleforest au contraire, Paradin, & Gollut disent que les Bourguignons furent desfaits par le Duc de Bourbon. Mais

les registres du Parlement de Paris, ausquels on est obligé d'adjouster plus de foy qu'à ces escrivains, ne font aucune mention en cette occasion du Duc de Bourbon, ny du bastard de Bourbon. Un arrest de l'année MCCCCXCIX. qui nous apprend ce fait porte en termes exprez que le Roy *toti ejus exercitui in patria Burgundiæ defunctum Beraldum Daulphin in humanis agentem admodum strenuum Militem ac ex nobilibus & claris parentibus ortum præfecerat.* Il donna bataille aux Bourguignons le XXI. Juin en un lieu appellé dans l'arrest *Mons Ruillonis*, d'autres disent aupres de Chastel-Chinon, Paradin en un lieu nommé Gy prez de Chasteau-Guyon, Nicole Gilles & Pierre de saint Julien à Gray, où l'armée du Bourguignon fut entierement desfaite, le Mareschal de Bourgogne, qui se vouloit sauver à la faveur des bois, fait prisonnier par Guy de Sandeville, qui le vendit au Dauphin pour la somme de mil escus d'or. Or il arriva que comme le Dauphin l'eust fait conduire en son chasteau de Cussy en Auvergne, le Duc de Bourbon Connestable de France, qui vouloit avoir sa part de la rançon, l'envoya prendre là, & le fit amener à Moulins en Bourbonnois, où il fut detenu pendant quelque temps. Mais le Roy, qui estoit à Tours, l'ayant redemandé, & ayant donné au Seigneur de Combronde (c'est ainsi que Paradin appelle Beraud Dauphin) vingt deux mil escus d'or pour le ravoir, il luy fut amené, & fut detenu long temps en diverses prisons du royaume, en attendant qu'il payat les quarante mil escus de rançon ausquels le Roy l'avoit condamné. Enfin il fut remis en liberté en consequence d'un traicté fait avec Philippe de Crevecœur Chevalier seigneur d'Esguerdes, auquel le Roy l'avoit donné, par lequel il promit de payer tous les ans audit de Crevecœur pendant sa vie douze cens livres de pension annuele & viagere. Ce qui fut reelement executé. Il ne faut pas obmettre de remarquer icy qu'apres cette desroute de l'armée du Duc de Bourgogne il fut conclu une tresve de neuf ans entre le Roy & luy. Le traicté de cette tresve, qui est rapporté dans les Memoires d'Olivier de la Marche, est du XIII. Septembre MCCCCLXXV. trois mois ou environ apres la desroute. Ce poinct d'histoire, peu marqué par les historiens, est assez considerable pour meriter l'esclaircissement que nous luy avons donné.

Preuves p. 463.

J'adjousteray icy en passant que ce Philippe de Crevecœur Mareschal de France est enterré à Boulogne sur la mer en l'Eglise de Nostre Dame, en laquelle il a fondé quatre lampes fort pesantes, qui y ont tousjours resté jusques à ce que les Anglois mirent le siege devant Calais en l'année MDXLIV. comme les historiens de Nostre Dame de Boulogne le remarquent.

Hist. de Boulogne du P. Alphonse p. 56 & celle de M. le Roy p. 186.

BERAUD DAUPHIN estoit encore vivant en l'année MCCCCLXXXI. au mois d'Octobre date des lettres du Roy pour l'establissement de quatre foires par an au lieu de Jaligny.

Enfans de Beraud Dauphin IV. du nom ſeigneur de Combronde & d'Antoinete de Chazeron ſa premiere femme.

LOÜISE DAUPHINE.

Enfans de Beraud IV. & d'Antoinete de Polignac.

FRANÇOISE DAUPHINE mariée à Guy d'Amboiſe ſeigneur de Ravel.

SANCERRE. *De Champagne à la bordure de gueules.*

FROLOIS. *De Bourgogne à l'orle dentelé.*





Guichard Dauphin I. du nom ſeigneur de Jaligny, de Treteaux, & de la Ferté Chauderon, Chambellan du Roy Charles V. & Grand Maiſtre des Arbaleſtriers de France, Gouverneur du Roy Charles VI.

CHAPITRE VIII.



DANS la decadence de la maiſon des Dauphins d'Auvergne, qui eſtoit au penchant de ſa cheute, elle eut le bonheur de produire de grands perſonnages comme elle approchoit de ſa fin. Nous avons veu la preuve de ce que je viens de dire en la perſonne de Beraud II. Dauphin d'Auvergne & en celle de Beraud IV. ſeigneur de Combronde, quoy qu'il ne fut du ſang des Dauphins que par ſa mere. En voicy deux, pere & fils, leſquels, quoy qu'iſſus ſeulement des cadets, firent beaucoup eſclater leur merite ſous le regne du Roy Charles V. & ſous celuy de Charles VI. ſon fils. Guichard I. du nom, appellé vaillant homme & Seigneur de grand merite par l'aucteur de l'hiſtoire du Roy Charles ſixieſme, eſtoit fils de Robert Dauphin I.

Hiſt. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 8. 1010.

du nom seigneur de saint Ilpise & d'Isabeau de Chastel le Perron. Il prit d'abord le party de l'Eglise, y ayant au Tresor de Jaligny deux titres de l'année MCCCXLVI. où il prend la qualité de Clerc, laquelle luy est aussi donnée par Isabeau de Cholmes sa marrine femme de Guillaume seigneur de Montaigu le Blain, laquelle luy fit donation de quelques maisons & de quelques biens. En ce temps là il faisoit estat de demeurer dans l'estat ecclesiastique. La preuve en est dans l'acte de donation qu'il fit cette mesme année à son frere Hugonin, dans lequel il se reserve pour ses habits la somme de trente livres par an jusques à ce qu'il auroit un semblable ou plus grand revenu en benefices. Il changea neantmons d'avis. Car en l'année MCCCLV. il prenoit la qualité d'Escuyer. C'est ainsi qu'il est appellé dans l'acte de donation mutuele que sa mere & luy se firent de leurs meubles au plus vivant le Vendredy apres la feste de la Magdelene MCCCLV.

Preuves p. 467 468.

Preuves p. 467.

Il y a dans le registre XCVII. de la Chancellerie des letres du Roy Charles V. données au mois de Decembre MCCCLXVI. dans lesquelles il est dit que sa Majesté ayant depuis la Magdelene derniere passée ordonné son amé & feal Chambellan Guichard Dauphin Chevalier seigneur de Jaligny & de la Ferté Chauderon pour aller ez partyes de Toulouse & y mener certaine quantité de gens d'armes, ledit Chevalier, qui avoit partye de son harnois en son fort chasteau de la Ferté Chauderon, y passa pour acheminer son voyage.

J'ay trouvé dans une genealogie MS. de la maison de Chastel le Perron que Jean dit Lourdin seigneur de Saligny, qui est enterré en l'abbaye de Septfons, le fit son executeur testamentaire & tuteur de ses enfans le Samedy avant la saint Mathieu MCCCLXXIII.

Il fut marié deux fois. Sa premiere femme fut Isabeau de Sancerre fille de Loüis II. du nom Comte de Sancerre & de Beatrix de Roucy sa femme. Et c'est pour cette raison que dans le testament du Connestable de Sancerre Guichard est appellé son frere, parce qu'il avoit espousé sa sœur. Il espousa cette Dame apres la mort de Pierre de Graçay son premier mary arrivée en l'année MCCCLXV. ou peu auparavant; de laquelle il eut Guichard Dauphin II. du nom, duquel il sera traicté au chapitre suivant. Apres la mort d'Isabeau de Sancerre advenuë avant l'an MCCCLXXV. il convola en secondes nopces & espousa Marguerite de Frolois issuë d'un puisné de la maison de Bourgogne, veuve de deux maris, assavoir de Simon de Chasteauvillain seigneur de Baye decedé sans enfans avant l'an MCCCLIII. & de Jean seigneur de Chastillon en Bazois, avec lequel elle vivoit en l'année MCCCLXVI. & estoit mort avant l'an MCCCLXXV. comme il conste par divers arrests du Parlement de Paris.

Hist. de Chasteauvillain p. 59.

Pierre de S. Julien p. 312.

Preuves p. 468.

En l'année MCCCLXXXI. Guichard & sa femme Marguerite de Frolois voyant qu'il n'y avoit aucuns enfans de leur mariage ny esperance d'en avoir, ils se firent l'un à l'autre donation mutuele de tous leurs meubles & acquets, en quoy qu'ils peussent consister, que le survivant gagneroit en propre pour luy & pour les siens. Elle mourut chargée

d'une grande vieilleſſe, comme le dit M. Du Cheſne, avant l'an MCCCXCV. y ayant un arreſt du Parlement de cette année dans lequel il eſt parlé d'elle comme morte. Il eſt dit dans un regiſtre des playdoiries du Parlement que Jacques de Vienne Chevalier ſeigneur de Longvy fut ſon heritier.

Guichard ſe rendit ſi recommandable ſous le regne du Roy Charles V. que ce ſage Prince le fit Gouverneur du Roy Charles VI. lors Dauphin & de ſes autres enfans. Je trouve qu'il eſtoit Eſchançon de France dans le commencement du regne de Charles VI. & il le fut juſques en l'année MCCCLXXXII. qu'il fut fait Grand Maiſtre des Arbaleſtriers.

Preuves p. 466.

Hiſt. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 8.

Hiſt. de Charles VI. du Louvre p. 781. 784.

En l'année MCCCXCIX. la peſte ravageant le royaume de France, & principalement la ville de Paris, qui fut, pour ainſi dire, abandonnée, le Roy & tous les grands Seigneurs en partirent & ſe retirerent en Normandie. J'ay trouvé dans une ancienne chronique de Normandie la liſte des Princes & grands Seigneurs qui ſuivirent le Roy en ce voyage, parmy leſquels eſt nommé Guy Dauphin par erreur du copiſte au lieu de Guichard, eſtant bien à preſumer que Guichard, lequel eſtoit un des premiers Officiers de la Couronne & une des principales perſonnes de la Cour, ne manqua pas de ſuivre le Roy en cette occaſion. Cette correction eſt d'autant plus neceſſaire qu'il n'y avoit pourlors à la Cour aucun Seigneur appellé Guy Dauphin.

Preuves p. 469.

En l'année MCCCCII. le Mareſchal de France & le Grand Maiſtre des Arbaleſtriers aſſemblerent par ordre du Roy douze mil combattans & furent en Angleterre pour ſecourir le Prince de Galles contre le Roy ſon pere. Ils n'y firent pourtant autre choſe digne de remarque ſi ce n'eſt qu'ils ruinerent tout le pays par où ils paſſerent, & obligerent le Roy d'Angleterre de quitter le champ de bataille au Prince ſon fils & de ſe retirer à Winceſtre.

Monſtrelet vol. 1. chap. 15.

J'ay veu dans un regiſtre de la Chancellerie des letres du Roy Charles VI. par leſquelles il permit en l'année MCCCCIII. à Guichard Dauphin Chevalier ſon Conſeiller & Maiſtre de ſes Arbaleſtriers de faire clorre de foſſez, emparer & fortifier la Mote Buvron ſituée en ſa terre & chaſtellenie de Bouſon en la Duché d'Orleanois, en laquelle Mote y avoit eu cy devant fortereſſe deſcheuë, où ſes predeceſſeurs ſeigneurs de Bouſon ſouloient habiter. Il y avoit longtemps que Guichard l'avoit acquiſe, en ayant preſté l'hommage à Philippe Duc d'Orleans le XVIII. Mars MCCCLXXI. ainſi qu'on le trouve dans le recueil des nobles de l'Orleanois du ſieur le Maire. Ce Duc eſtoit fils du Roy Philippe de Valois, & mourut en l'année MCCCXCI. aagé de LV. ans. La terre de la Mote appartient aujourd'huy à la maiſon de Ventadour, & eſtoit eſcheuë en partage avec Bouſon à Anne de Levis Archeveſque de Bourges.

Preuves p. 470.

En la meſme année MCCCCIII. Guichard perdit le vaillant Conneſtable de France Louis de Sancerre ſon beaufrere, lequel mourut apres ſoixante ans d'une vie laborieuſe toujours employée dans les fatigues de la guerre, & fut enterré en l'Egliſe de ſaint Denys en France, comme il l'avoit ſouhaité. Il eſt appellé *vaillant homme & hardy Chevalier* par Froiſſart.

Hiſt. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 459.

Vie de Charles VI. p. 158.

Froiſſart vol. 1. chap. 166.

Quant au Grand Maiſtre des Arbaleſtriers ſon beaufrere, il mourut à la fin de la meſme année, & eut pour ſucceſſeur en ſa charge Jean de Hangeſt ſeigneur de Heugueville pourveu par letres du VII. Decembre audit an.

Hiſt. de Charles VI. du Louvre p. 786.

Il ne paroiſt pas dans l'hiſtoire qu'il ſe ſoit démis de ſa charge en aucun temps. Et neantmoins le Moine de ſaint Denys qui a eſcrit l'hiſtoire du Roy Charles VI. & Jean Juvenal des Urſins marquent que Jean de Bueil eſtoit Maiſtre des Arbaleſtriers en l'année MCCCXCVI. le Vendredy XXVII. Octobre. Cependant je trouve dans le regiſtre CLI. de la Chancellerie des letres du Roy du deuxieſme Mars de l'année ſuivante, dans leſquelles le Roy l'appelle *noſtre amé & feal Conſeiller & Chevalier Guichard Dauphin Maiſtre de nos Arbaleſtriers.*

Hiſt. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 342.

Hiſt. de Charles VI. p. 121.

Enfans de Guichard Dauphin I. du nom ſeigneur de Jaligny, de Treteaux, & de la Ferté Chauderon, Grand Maiſtre des Arbaleſtriers de France, & d'Iſabeau de Sancerre ſa premiere femme.

GUICHARD DAUPHIN II. du nom, dont il ſera parlé au chapitre ſuivant.

LOUIS DAUPHIN mort jeune ſans lignée.

Enfant naturel de Guichard Dauphin Grand Maiſtre des Arbaleſtriers.

CLAUDIN DE JALIGNY, auquel & à ſes hoirs deſcendans de ſon corps en legitime mariage Guichard II. Grand Maiſtre de France, qui l'appelle ſon cher & amé frere, donna par donation entre vifs irrevocable paſſée en ſon chaſteau de Bomés en Berry le ſecond jour du mois d'Avril MCCCCVII. la maiſon forte & la ville de Dorne en Nivernois avec toute juſtice haute, moyenne, & baſſe, avec toutes ſes appartenences & dependences, la terre qu'il avoit à Beauſſard lez ſaint Pourçain, & quelques autres choſes mentionnées dans l'acte de donation ſeellées du ſeau de la Chancellerie du Duc de Bourbonnois le ſeptieſme jour du mois de Juin enſuivant. Claudin fut preſent le XXVII. Novembre MCCCCV. à l'inſtallation de Guichard ſon oncle en qualité de Chanoine de l'Egliſe cathedrale de Nevers comme Baron de la Ferté Chauderon.

Preuves p. 471.






GULANT. *D'azur au lyon d'or semé de molettes de mesme.*

Guichard Dauphin II. du nom seigneur de Jaligny & de la Ferté Chauderon, Grand Maistre de France, & Gouverneur du Dauphiné.

CHAPITRE IX.



E Grand Maistre des Arbalestriers eut de sa premiere femme Isabeau de Sancerre un fils qui parvint aux premieres charges de la Couronne. Aussi estoit il ***un moult notable & vaillant Chevalier***, pour me servir des termes de Jean le Fevre seigneur de saint Remy aucteur du temps. *S. Remy p. 74.*

En l'année MCCCCIII. selon nostre maniere de compter le Connestable de Sancerre son oncle, qui estoit bien prez de sa fin, fit son testament le Dimanche quatriesme jour de Fevrier, dans lequel il ordonna *que le jour de son obseque l'escu de ses armes fut offert par son tres cher & tres amé nepveu Messire Guichart Dauphin*, auquel il donna hereditairement ses terres & chastellenies de Bomés & de Conde, & la Baronnie, chastel, & chastellenie de Luzy. A quoy le Moine de saint Denys adjouste que pour ne voir pas perir avec luy les armes de sa maison, il chargea Messire Guichard Dauphin son neveu de les escarteler avec les siennes, & luy laissa à cette condition la meilleure partye du partage qu'il avoit eu de la Comté de Sancerre. Mais il n'est aucunement parlé de cette condition dans son testament. *Hist. de Charles VI. p. 735.* *Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 459.*

Le XXVII. Novembre MCCCCV. il se transporta à la porte de l'Eglise cathedrale de Nevers les esperons dorez chaussez, l'espée ceinte, & le faucon sur le poing; où estant, vinrent au devant de luy le college de ladite Eglise, Chanoines & Chapellains, revestus de chapes, avec la croix, l'eau beniste, & les cierges allumez. Et Messire Pierre le Clerc Archidiacre de Desise en ladite Eglise le prenant par la main, le mena en l'estat *Preuves p. 471.*

cy dessus dans l'Eglise jusques devant le grand autel. Puis, la grand Messe estant dite, le menerent dans le Chapitre, où ils le receurent pour leur confrere & Chanoine, ainsi qu'il avoit esté fait à ses predecesseurs Barons de la Ferté Chauderon, apres qu'il eut fait serment sur les saints evangiles & protesté qu'il ne reveleroit jamais les secrets dudit Chapitre en choses qui luy pourroient prejudicier. Puis baisa à la bouche ledit Archidiacre & les autres Chanoines de cette Eglise, qui le ramenerent en suite dans l'Eglise, & le firent asseoir au quatriesme siege du costé de l'Archidiacre de Nevers, presents nobles hommes Messire Pierre de Veaulce, Jean de Montagu le Belin, Joseph de Chitin, Claudin bastard de Jaligny Chevaliers, & autres.

Monstrelet vol. 1. chap. 32. 42. 47.

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 678.

S. Remy p. 8.

En l'année MCCCCVIII. les Liegeois ayant assiegé la ville de Maestricht en haine de ce que le Duc de Bourgogne & le Duc de Brabant s'estoient declarez protecteurs de Jean de Baviere Evesque de Liege, que les Liegeois avoient destitué & en avoient esleu un autre en sa place, le Duc de Bourgogne marcha vers cette place assiegée avec une puissante armée, dans laquelle il y avoit un grand nombre de brave noblesse. Le Roy ayant esté informé de ce fait envoya Messire Guichard Dauphin vers le Duc de Bourgogne pour luy faire defense sur certaines grosses peines de combattre les Liegeois ny d'entrer en leur pays. Mais le Duc de Bourgogne ne voulut pas deferer à cet ordre. Ains au contraire, apres que Messire Guichard eut finy son ambassade, il le requit que comme son parent & amy il luy conseillat sur ce qu'il avoit à faire. Guichard luy respondit qu'il luy sembloit qu'il ne pouvoit pas avec honeur s'empescher de veoir ses ennemys de prez, & s'offrit de vivre & mourir avec luy à l'encontre des Liegeois rebelles; qui furent desfaits, y en ayant eu vingt huict mil de tuez en cette bataille.

Hist. de Savoye p. 452.

L'année suivante Amé VIII. Comte de Savoye ayant demandé à Loüis II. Duc de Bourbon donataire d'Edoüard II. du nom seigneur de Beaujeu & de Dombes nouvellement decedé de luy faire l'hommage auquel il estoit tenu pour les villes & chasteau de Beauregard, Lent, Toyssey, Montmerle, Villeneufve, & Chalamont en Dombes, ce que le Duc de Bourbon refusoit de faire, enfin l'affaire ayant esté mise en negotiation, & ayant esté fait une assemblée d'amys des partyes à Villars en Bresse, où se trouverent pour le Duc de Bourbon Loüis Comte de Vendosme grand Chambellan de France, Jean de Montaigu Vidame de Laon souverain Maistre de l'hostel du Roy, Guichard Dauphin seigneur de Jaligny, & autres, il fut resolu par forme d'expedient que Jean de Bourbon Comte de Clairmont fils aisné du Duc fairoit l'hommage au Comte de Savoye. Ce qui fut executé avec le consentement du Duc à Chastillon lez Dombes le XXVIII. May MCCCCIX.

Sur la fin de la mesme année Guichard Dauphin fut envoyé par le Roy à Amiens au devant des Ambassadeurs d'Angleterre, & y allerent avec luy aussi par ordre du Roy Jean de Montaigu Archevesque de Sens, Guillaume de Tignonville cy devant Prevost de Paris, & Gontier Col Secretaire du Roy.

Sur

Sur ces entrefaites le party du Duc de Bourgogne ayant pris à la Cour le dessus sur les autres Princes du sang, ce Duc, pour se vanger du frere de cet Archevesque Jean de Montaigu Grand Maistre de France, qu'il regardoit comme son ennemy, le fit arrester & luy fit couper la teste le XVII. jour du mois d'Octobre. Sa charge fut donnée à Guichard Dauphin, qui fut constitué & ordonné souverain maistre de l'hostel du Roy. Ce que le Bourguignon fit, ainsi que l'escrit Belleforest, pour ne rendre du tout mal contente la maison de Bourbon, à laquelle Guichard estoit allié. Car Loüis II. Duc de Bourbon avoit espousé Anne Dauphine proche parente de Guichard. Il y a plus d'apparence de dire que le Bourguignon le fit en consideration du merite de ce personnage & du service qu'il luy rendit en l'affaire de l'Evesché de Liege, & aussi parce qu'il le traictoit de parent & d'amy, comme nous venons de le marquer.

Monstrelet vol. 1. chap. 57.

Hist. de Charles VI. du Louvre p. 789.

Apres la paix de Wincestre faite l'année d'apres entre les Princes du sang royal on establit un Conseil de douze Chevaliers, quatre Evesques, & quatre des Seigneurs du Parlement, pour gouverner le Roy & la Reyne & tout le royaume, assavoir l'Archevesque de Rheims, l'Evesque de Noyon, l'Evesque de saint Flour, l'Evesque de Tournay, Guichard Dauphin Grand Maistre de l'hostel du Roy, le Grand Maistre de Rhodes, & autres. Le Roy du consentement des Ducs de Berry & de Bourgogne donna aux Seigneurs de ce Conseil une pleine & entiere auctorité sur ses sujects tant en paix qu'en guerre, tant dedans que dehors le royaume, avec toute jurisdiction sur tous les grands & petits Officiers, & particulierement il leur donna un absolu pouvoir d'instituer & de destituer les gens des finances. C'est ainsi que M. Le Laboureur a traduit cet endroit de l'histoire du Roy Charles VI. escrite par un Moine de saint Denys. Mais il y a adjousté du sien les grands & petits *Officiers*, ce mot n'estant point dans l'original Latin, où il y a seulement *super majores & minores*.

Monstrelet vol. 1. chap. 66.

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 745.

En l'année MCCCCXI. le Duc d'Orleans s'estant revolté contre le Roy, Sa Majesté envoya des troupes dans l'Orleanois sous le commandement de Messire Guichard Dauphin Grand Maistre de France pour arrester les courses des ennemys. Guichard prit d'abord sans resistance & sousmit au Roy la ville de Jargeau, apres avoir promis le pardon aux habitans & de leur conserver leurs biens.

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 809.

En cette mesme année le Roy l'envoya en Languedoc & en Guyenne avec Jacques seigneur de Helly Mareschal d'Aquitaine & Enguerran de Bournonville contre le Duc de Berry, le Comte d'Armagnac, & le Seigneur d'Albret. Le seigneur de Helly & Enguerran de Bournonville s'arresterent en Poictou, où ils mirent les peuples à la raison. Mais Guichard s'en alla en Nivernois avec le Maistre des Arbalestriers de France & Messire Jean de Chalon seigneur d'Arlay, & reduisit en l'obeïssance du Roy la ville de saint Fourgeau appartenant au fils du Duc de Bar, & y fut mise garnison de par le Roy.

Monstrelet vol. 1. chap. 85. 89.

En l'année MCCCCXII. le Roy ayant formé le siege de Bourges, il donna le commandement de l'avantgarde de son armée à Guichard Dauphin Grand Maistre de son hostel & à quelques autres Seigneurs de

Monstrelet vol. 1. fol. 140. v.

Hist. de Charles VI. p. 240. S. Remy p. 10. marque. Mais le Duc d'Orleans, contre lequel le Grand Maistre s'estoit declaré, estant revenu auprez du Roy, & devenu encore plus puissant qu'il ne l'estoit avant sa revolte, il fit d'abord esclater son indignation contre ceux qui avoient tenu le party du Duc de Bourgogne. Il renvoya Guichard en sa maison, & luy fit defense de revenir à la Cour sans un ordre exprez du Roy. Et le Comte de Vendosme fut fait Grand Maistre d'hostel en sa place. Hist. de Charles VI. p. 794.

Il demeura quelque temps en cet estat. Mais comme tout change à la Cour, laquelle auroit changé si elle ne changeoit pas, comme l'a remarqué un ingenieux escrivain il y a environ cent ans, Guichard y estant revenu, il se plaignit du mauvais traitement qu'on luy avoit fait, & demanda d'estre restabli en sa charge, dont il prenoit tousjours la qualité, y ayant au Tresor de Jaligny des letres du Roy du XXIV. May MCCCCXIII. dans lesquelles le Roy l'appelle souverain maistre de son hostel; & mesme Jean Le Fevre seigneur de saint Remy parlant de sa mort à la bataille d'Azincourt l'appelle Grand Maistre de l'hostel de France. On chercha à luy donner quelqu'autre satisfaction equivalente que celle de luy rendre sa charge, qui se trouvoit exercée par un Prince du sang royal. On mit l'affaire en negociation, & Guichard consentit le XV. Juillet MCCCCXV. qu'elle demeurat au Comte de Vendosme moyenant la recompense qui luy fut baillée du gouvernement du Dauphiné; lequel estoit beaucoup plus considerable en ce temps là qu'il ne l'est aujourd'huy, quoyqu'il le soit encore beaucoup. J'ay trouvé dans un arrest de l'an MCCCCLI. que Martin Gouge Evesque de Clairmont promit deux mil livres à Robert d'Angennes, qui estoit Gouverneur du Dauphiné, au cas qu'il se voulut demettre de ce gouvernement, comme il avoit promis de le faire, au profit de Guichard, mais qu'il ne satisfit jamais à cette condition. Preuves p. 472. Preuves p. 471.

S. Remy p. 74. En l'année MCCCCXIV. apres la paix d'Arras le Roy ayant resolu d'envoyer une ambassade au Duc de Bourgogne pour la luy faire jurer, il y envoya Guichard Dauphin seigneur de Jaligny, qui est tousjours appellé Grand Maistre d'hostel de France, quoyque le Comte de Vendosme eut esté pourveu de cette charge en sa place, & avec luy un Conseiller du Roy & un Secretaire. Ces Ambassadeurs trouverent le Duc en un chasteau prez de la ville de Beaune appellé d'Argilly, où il se divertissoit à la chasse avec la Duchesse sa femme & deux de ses filles avec leurs Dames & Damoiselles. Le Duc les receut fort bien, & jura la paix sur la vraye croix. Et ce fait & accompli, il s'en alla en sa grand tente, où son disner estoit prest. *Et disna Messire Guichard le Daulphin avec luy & à sa table, & les autres deux à la table des Chambellans.* Le lendemain les Ambassadeurs prirent congé du Duc & s'en retournerent à Paris vers le Roy.

Cependant le Roy d'Angleterre se prevalant de nos divisions & de nos malheurs, armoit tout de bon pour envahir le royaume sous pretexte des pretentions qu'il y avoit, & amusoit le Roy Charles VI. & les Princes du sang par de specieuses propositions de paix & de mariage, n'oubliant pour-

tant pas les autres moyens. Car il escrivit & fit dire en mesme temps au Roy & aux Seigneurs de son Conseil par ses Ambassadeurs que si on ne luy faisoit pas justice à l'amiable, il se la feroit faire par la force des armes. Le Roy luy respondit que ses menaces ne l'espouvantoient pas, & que s'il venoit le troubler en son royaume, il le trouveroit en estat de repousser ses violences. Toutes choses tendant donc à une guerre ouverte entre les deux Couronnes, le Roy Charles s'y prepara tout de bon; & son armée estant en estat de marcher, il partit de Paris avec ses principaux Officiers & Capitaines, du nombre desquels estoit Guichard Dauphin, le second jour du mois de Septembre MCCCCXV. & s'en alla prendre à S. Denys l'Oriflamme pour marque que la guerre estoit ouverte & declarée. Apres quoy on se mit en marche.

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 1004.

Mais Guichard, ainsi que je l'ay trouvé dans les memoires cy dessus citez de la maison des Seigneurs de Combronde, fit auparavant de partir son testament à Paris pardevant Nicolas Porteclef & son compagnon Notaires au Chastelet, dans lequel il fit ses heritiers Beraud Dauphin II. du nom seigneur de saint Ilpise & Robert son frere ses petits neveux issus de germain. Il deposa ce testament, qu'il monstra neantmoins avant de partir pour l'armée à plusieurs de ses amys, leur en ayant mesme dit la teneur, comme il est marqué dans ces memoires & dans un arrest du Parlement, il le deposa, dis je, ez mains d'Ænor de Culant sa femme; laquelle dans les premiers mouvemens de sa douleur, apres avoir appris la mort de Guichard, en escrivit à Philippie de Veauce femme de Beraud, luy donnant avis que son mary & ses enfans estoient heritiers du Grand Maistre. Philippie, qui pensoit plus à la perte qu'elle venoit de faire de son mary qu'au bien qui revenoit à ses enfans par la mort de Guichard, ne fit pas les reflexions necessaires sur la nouvelle que Ænor luy avoit donnée de cette succession, & ne pensa aucunement à ce qu'il y avoit à faire pour l'assurer à ses enfans. Ainsi Ænor eut le loisir de penser à ce qu'elle avoit à faire; & preferant son interest à celuy des enfans de Beraud, elle supprima ce testament. Ce qui causa un grand procez entre les heritiers presomptifs de Guichard tant du costé paternel que du maternel. Il arriva pendant le cours de ce procez que Jean Dalegay Escuyer, auquel Guichard avoit commis le gouvernement de ses terres, & auquel il avoit confié plusieurs blancs seellez de son seau & signez de sa main pour s'en servir dans les occasions, deceda ayant encore en son pouvoir quelques uns de ces blancs, lesquels il recommanda à Louise de la Porte sa femme de deschirer. Ce qu'elle ne fit pas. Et s'estant remariée à Philippe Malvoisin Chevalier seigneur de la Bombiere, on pretendit que son nouveau mary avoit vendu pour trois cens reaux d'or un de ces blancs à Jacques Aubert seigneur de Monteil le degelé descendu de Louise Dauphine fille de Robert Dauphin I. du nom seigneur de saint Ilpise, & que Jacques s'en estoit servi pour fabriquer un testament en sa faveur, dans lequel Beraud & Robert son frere estoient nommez comme tesmoins, ledit testament pretendu fait à Peronne le XVIII. Octobre MCCCCXV. par lequel Guichard donnoit les seigneuries de Jaligny & de Treteaux

Preuves p. 453.

Voyez cy dessus page 218.

audit Jacques, avec substitution en faveur de Beraud & de Robert. Ce qu'il y a de certain est que ce pretendu testament ne fut produit que bien tard, & qu'il fut d'abord accusé de faux par la veuve & par les enfans de Beraud; & pour en prouver la fausseté ils disoient que lors de la date de ce pretendu testament Beraud estoit en Berry, qu'il n'avoit du tout point esté à Peronne pendant ce voyage, qu'il n'avoit veu Guichard que le jour de la bataille d'Azincourt, s'estant rencontrez au camp, & que ce testament n'estoit pas seellé du seau dont Guichard se servoit dans les derniers temps de sa vie, mais de celuy dont il avoit accoustumé de se servir lorsqu'il estoit Grand Maistre. Ce qui paroissoit une grande presomption de faux. A quoy on adjoustoit que les lignes de ce pretendu testament estoient fort serrées, parceque le papier manquoit à ceux qui l'avoient fabriqué. Quoy qu'il en soit, ce procez dura longtemps. Je ne sçay pas quel en fut l'evenement. Je sçay seulement qu'il y eut un arrest de provision en l'année MCCCCLII. qui adjugea à chascune des parties la jouissance de la moitié des choses contentieuses, sans prejudice de leurs droits au principal.

Preuves p. 416.

Enfin la guerre estant bien allumée en Picardie, & le Roy d'Angleterre s'y trouvant fort embarrassé, il fit proposer le XXIV. Octobre audit an MCCCCXV. un traité de paix, offrant de reparer tous les maux que sa descente en France y avoit faits, pourveu qu'on luy donnat asseurance de le laisser passer avec ses troupes. Il sembloit qu'il ne falloit pas refuser ces offres, & les plus anciens & les plus renommez Officiers & Capitaines, & entr'autres Guichard Dauphin, estoient d'avis de les accepter. Mais l'opinion de ceux qui consideroient que l'armée du Roy estoit quatre fois plus forte & nombreuse que celle des Anglois, & qui pour cette raison estimoient qu'il falloit les rejetter & donner bataille, prevalut. La bataille fut donnée le lendemain à Azincourt, où perit un tres grand nombre de Seigneurs François de grande qualité, du nombre desquels fut Guichard, lequel n'avoit point esté d'avis de hasarder la bataille. Et ce nonobstant il ayma mieux s'exposer aux hasards d'une entreprise temeraire que de perdre sa reputation par une retraite honteuse. Il n'avoit que cinquante ans lorsqu'il fut tué.

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 1008. 1013. Jean Le Fevre de S. Remy p. 97.

Le Moine de saint Denys fait en cet endroit une reflexion, que nos histoires pouvoient bien avoir appris aux François qu'on s'estoit souvent repenti d'avoir rejetté des conditions justes & honestes, que la prise du Roy Jean, qui estoit arrivée en une semblable occasion, en estoit un exemple assez recent, mais que la folle presomption des uns & la mauvaise intention des autres fit preferer la guerre à la paix. Il adjouste un peu plus bas une autre reflexion, que cette guerre ne pouvoit estre qu'heureusement terminée, si nos gens n'eussent fait trop peu d'estat des forces de l'ennemy, & s'ils eussent voulu acquiescer aux avis des plus anciens & plus experimentez Chevaliers.

Jean le Fevre seigneur de saint Remy, qui estoit en l'armée des Anglois, a marqué dans son histoire du Roy Charles VI. une grande quantité des Seigneurs de marque François qui furent tuez à cette bataille. Je ne les

nommeray pas tous. Mais je crois neantmoins qu'il est à propos de faire icy mention des personnes les plus considerables qui y perdirent la vie. Le Seigneur de saint Remy nomme en premier lieu Messire Charles d'Albret Connestable de France, & en suite Messire Jacques de Chastillon seigneur de Dampierre Admiral de France, le Seigneur de Rambures Maistre des Arbalestriers, Messire Guichard Dauphin Grand Maistre de l'hostel de France, Antoine Duc de Brabant frere au Duc Jean de Bourgogne, le Duc Edoüard de Bar, le Duc d'Alençon, le Comte Philippe de Nevers frere au Duc de Bourgogne, Messire Robert de Bar Comte de Marle, le Comte de Vaudemont, le Comte de Blammont, le Comte de Grandpré, le Comte de Roussy, le Comte de Faukembergue, Messire Loüis de Bourbon fils du Seigneur de Preaux, & autres grands Seigneurs en grand nombre. Il nomme aussi parmy ces illustres morts le Seigneur de la Tour, c'est à dire Agne de la Tour III. du nom seigneur d'Oliergues, comme nous l'expliquerons plus particulierement au chapitre V. du dernier livre de cette histoire.

Quoy qu'il soit certain que le Roy d'Angleterre fut victorieux en cette occasion, laquelle est mise au nombre des plus malheureuses journées que nous ayons euës en France, il y perdit aussi beaucoup de gens, son bagage luy fut enlevé, comme les historiens mesme d'Angleterre le reconnoissent, & les coffres où estoient enfermez ses ornemens & ses joyaux les plus precieux. Ce qui marque bien que la victoire ne fut pas si entiere qu'on le pourroit penser. Car j'ay trouvé dans un ancien cayer escrit en ce temps là contenant une relation de ce qui s'estoit passé au suject de la prison des Seigneurs de Gaucourt & d'Estouteville faits prisonniers du Roy d'Angleterre en l'année MCCCCXV. lorsqu'ils luy rendirent la ville d'Harfleur, qu'il avoit assiegée, que le Seigneur de Gaucourt ayant obtenu de luy la permission de retourner en France pour pourchasser sa delivrance & celle des autres prisonniers François, le Roy luy dit entr'autres choses qu'il avoit perdu plusieurs de ses joyaux à la bataille d'Azincourt, & que s'il pouvoit trouver maniere de les recouvrer, il le reconnoistroit grandement au fait de la delivrance des prisonniers François. Que ledit de Gaucourt estant de retour en France fit diligence de recouvrer lesdits joyaux, qui estoient deja dispersez en plusieurs mains, & fit tant qu'il mit en seureté de recouvrer la Couronne du Roy d'Angleterre, qui estoit en ses coffres, & une croix d'or & de pierreries bien riche, en laquelle il y avoit de la vraye croix de demy pied de long & la croisure de mesure de plus d'un grand pouce de large, l'habillement dequoy on sacroit le Roy d'Angleterre, & plusieurs autres choses qu'il avoit grand desir de recouvrer, & qu'il recouvra encore les seaux de sa Chancellerie. Toutes lesquelles choses luy furent renduës à Londres par ledit Seigneur de Gaucourt. Ce fait, oublié jusques à present dans l'histoire, merite bien d'y avoir place.

Guichard Dauphin avoit espousé Ænor de Culant fille d'Eudes seigneur de Culant en Berry, laquelle estoit auparavant veuve de Philippe de la Trimoüille seigneur de Fontmorand, de laquelle il ne laissa point d'en- Preuves p. 474.

fans. Elle inſtitua ſon heritier univerſel Loüis de Culant Admiral de France ſon couſin iſſu de germain. Cet Admiral eut un neveu appellé Philippe de Culant, lequel fut Mareſchal de France. Au reſte la mere d'Ænor ne s'appelloit pas de Joinville, comme l'eſcrivent les genealogiſtes. Un ancien regiſtre des playdoiries du Parlement nous apprend qu'elle s'appelloit Marguerite de Jauville. Mais je crois qu'il y a faute & qu'il faut dire Jonvelle. Voicy comme la genealogie de cette Dame eſt deduite dans ce regiſtre. Ramnols de Culant ſeigneur de Culant, de Chaſteauneuf ſur Cher, de Ramefort, & Seriz fut pere de Jean & Agnes de Culant, laquelle fut mariée à Guy ſeigneur de la Rochefoucaud, dont iſſit Aymery ſeigneur de la Rochefoucaud marié à Rogette de Grelly ſœur du Comte de Foix, & de ce dernier mariage eſt iſſu Guy de la Rochefoucaud. Jean de Culant fils de Ramnols eut pluſieurs enfans, & entr'autres un nommé Eudes marié à Marguerite de Jauville, dont iſſit Ænor mariée à Guichard Dauphin.

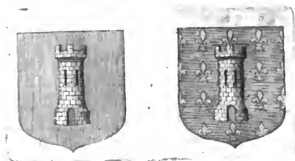
Hiſt. de Meſſieurs de Sainte-Marthe to. 2. p. 979. de l'edition de 1628.



HISTOIRE
GENEALOGIQUE
DE LA MAISON
D'AUVERGNE.

LIVRE QUATRIESME.

Contenant les Seigneurs de la Tour d'Auvergne puisnez des Comtes d'Auvergne & Ducs de Guyenne depuis l'an DCCCCXXVIII. *jusques en l'an* MDI.



Les premieres armoiries des Seigneurs de la Tour d'Auvergne estoient de gueules à la tour d'argent. Depuis ils porterent de France à la tour d'argent.

TABLE GENEALOGIQUE
DES SEIGNEURS
DE LA TOUR D'AUVERGNE.

Bernard Comte d'Auvergne & de Bourges, Marquis de Nevers.

Raculphe Comte de Mascon. — Guerin Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Guillaume I. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Ave Abbesse. — Adelinde.—Acfred I. Comte de Bourges & de Carcassonne.

Guillaume II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Acfred II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Bernard I. Comte d'Auvergne.—Blitsende.

Eustorge Vicomte d'Auvergne. — Guillaume. — Bernard II.—Berthelde.

Gausberge fille de Beri-lon Vicomte de Vienne.—Geraud d'Auvergne, surnommé de la Tour, Vicomte de Vienne, mort environ l'an 994. — Estienne.

Bernard seigneur de la Tour III. du nom. — Berilon Vicomte de Vienne, duquel sont issus les Seigneurs de la Tour du Pin devenus en suite Dauphins de Viennois, dont le dernier fut Humbert de la Tour II. du nom, qui donna le Dauphiné à la Couronne de France. — N. duquel sont issus les Seigneurs de la Tour Souverains de l'Estat de Milan. — N. femme de Dalmas seigneur de Bassie, mere de Guillaume Evesque de Clairmont en 1095.

Geraud seigneur de la Tour II. du nom. — Bernard. — Bertrand Moine à Saucillanges. — Estienne Prieur de Saucillanges.

Bernard seigneur de la Tour IV. du nom. — Bertrand. — Guillaume. — Pernelle.—Bernard Vicomte de Comboro en 1111.

Matheline fille de Bernard Athon Vicomte de Beziers.—Bertrand seigneur de la Tour I. du nom, lequel avec son frere Guillaume, meu de pieté, fit hommage de la terre de la Tour à l'Abbé de Clugny, & fonda l'abbaye de la Vaysse. — Guillaume.

Judith de Mercueur.—Bertrand seigneur de la Tour II. du nom, lequel fit en l'année 1212. hommage au Roy Philippe Auguste pour les terres d'Orlet, Montpeyroux, & Coude. — Guillaume appellé *Willelmulus* dans un ancien titre de l'Eglise cathedrale de Clairmont, Prevost de l'Eglise de Brioude, que le Roy saint Louïs atteste estre issu des Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne. — Guillaume Doyen de Nostre Dame du Port à Clairmont & Chantre de Brioude. — Bernard seigneur de la Tour V. du nom, qui renouvella l'hommage de la Tour à l'Abbé de Clugny en 1191. en presence du Roy Philippe Auguste.—N. fille de Dauphin Comte de Clairmont & de G. Comtesse de Montferrand.

Bertrand Chevalier. — Bernard seigneur de la Tour VI. du nom, fait Chevalier en 1244. par Raymond VII. Comte de Toulouse son beaufrere, mort en 1253. en la terre sainte, où il avoit suivy le Roy saint Louïs en 1248.—Alazie de Toulouse, autrement dite Jeanne, fille de Raymond VI. Comte de Toulouse & de la Reyne Jeanne d'Angleterre veuve de Guillaume II. Roy de Sicile.

Yoland.—Bernard seigneur de la Tour VII. du nom, qui fut au siege de Tunis avec le Roy S. Louïs en 1270. & y mourut le 14 Aoust. — Bertrand Chanoine de Clairmont, mort en 1281. — Dauphine mariée à Ebles VI. Vicomte de Ventadour. — Gaillarde mariée à Pierre Vicomte de Murat. — Marguerite mariée à Geraud de Rochefort.

Dauphine mariée en premieres nopces à Raynaud d'Aubusson seigneur de la Borne, & en secondes nopces à Aymery II. seigneur de la Rochefoucaud. — Gaillarde mariée à Pierre Maurice seigneur de Roche Savine. — Bertrand seigneur de la Tour III. du nom, mort en 1286.—Beatrix d'Olliergues issue des anciens Comtes du Vellay.

Bertrand de la Tour, tige des Seigneurs d'Olliergues. — Dauphine mariée à Guigues seigneur de la Roche en Renier. — Agne Doyen de Clairmont, Prieur de Crespy & de Bort. — Guillaume Chanoine de Reims, de Clairmont, & de Brioude. — Bertrand seigneur de la Tour VIII. du nom, mort en 1325.—Beatrix de Rhodez.

Isabeau de Levis de Mirepoix.—Bertrand seigneur de la Tour IV. du nom, nommé ostage pour le Roy Jean prisonnier en Angleterre. — Bernard Cardinal mort en 1361. — Marcatrone mariée à Gilles Aycelin de Montaigu. — Dauphine mariée à Astorg d'Aurillac. — Gaillarde mariée à Guy Comptor seigneur d'Apchon.

Isabeau mariée à Amé Dauphin. — Constance mariée à Louïs de Brosse. — Henry Evesque de Clairmont. — Bernard Evesque de Langres. — Bertrand Evesque de Toul & du Puy. — Jean Cardinal mort en 1374. — Guillaume marié à Helis niepce du Pape Clement VI. — Guy dit Guyot seigneur de la Tour, mort en 1375.—Mathe de Beaufort sœur du Pape Gregoire XI.

Marie Comtesse d'Auvergne & de Boulogne.—Bertrand seigneur de la Tour V. du nom. — Guyot Abbé & Chanoine de Clairmont. — Louïse mariée à Pons de Montlaur. — Constance mariée à Philibert de Lespinasse.

Louïse mariée à Claude de Montaigu seigneur de Couches, seul restant de la ligne masculine des anciens Ducs de Bourgogne. — Isabeau mariée à Louïs Vicomte de Polignac. — Jeanne mariée à Beraud III. Dauphin d'Auvergne. — Bertrand seigneur de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.—Jacquette du Peschin.

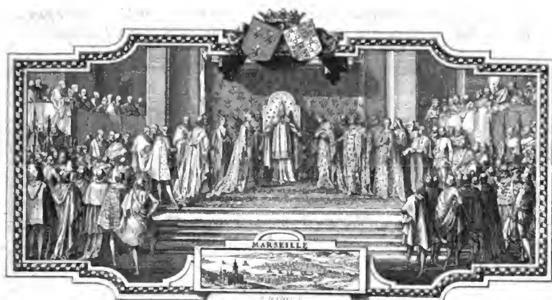
Louïse de la Trimouille.—Bertrand seigneur de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne. — Godefroy seigneur de Montgaleon, ayeul d'Anne de la Tour mariée à François II. Vicomte de Turenne. — Isabeau mariée en premieres nopces à Guillaume de Bretagne Comte de Penthievre, & en secondes nopces à Arnaud Amanion d'Albret. — Gabriele mariée à Louïs de Bourbon Comte de Montpencier. — Louïse mariée à Jean de Crequy. — Blanche Abbesse de Cusset.

Louïse mariée à Claude seigneur de Couches. — Anne mariée à Alexandre Stuart Duc d'Albanie. — Jeanne mariée à Aymar de Poictiers seigneur de saint Valier. — Françoise mariée à Gilbert de Chabanes Grand Seneschal de Guyenne. — Jean seigneur de la Tour III. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1501.—Jeanne de Bourbon Vendosme.

Jean Stuart Duc d'Albanie.—Anne de la Tour Comtesse d'Auvergne morte sans enfans. — Magdeleine de la Tour mariée à Laurens de Medicis Duc d'Urbin neveu du Pape Leon X.

Catherine de Medicis Dame de la Tour, Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée à Henry II. Roy de France, morte en 1589.

François II. Roy de France & d'Escosse. — Louïs Duc d'Orleans. — Charles IX. Roy de France. — Henry III. Roy de France & de Pologne, Comte d'Auvergne. — François Duc d'Anjou & d'Alençon. — Elisabeth Reyne d'Espagne. — Claude Duchesse de Lorraine. — Marguerite Reyne de France, Duchesse de Valois, Comtesse d'Auvergne.



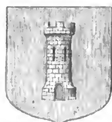
HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

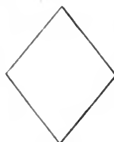
LIVRE QUATRIESME.



APRES avoir eſtabli l'origine & la ſuite des Comtes & des Dauphins d'Auvergne iſſus d'Acfred I. Comte de Bourges & de Carcaſſonne & d'Adelinde ſœur de Guillaume le Pieux Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne, il ne nous reſte plus pour achever l'hiſtoire genealogique de la maiſon d'Auvergne que de parler de la branche qui porte le ſurnom de LA TOUR, la ſeule aujourd'huy qui reſte de ce grand corps. On verra dans l'hiſtoire de cette branche comment les Seigneurs de la Tour d'Auvergne ont tousjours eſté de grands Seigneurs, que leurs alliances ont eſté tousjours grandes; & qu'il y a eu

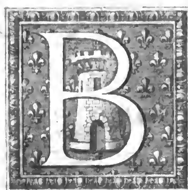
dans cette maison nombre de personnages qui se sont en tous les temps distinguez par leur merite & par les services qu'ils ont rendus à nos Roys & à l'Estat. C'est ce que nous verrons dans la suite de cet ouvrage.





Geraud I. surnommé de la Tour.

CHAPITRE PREMIER.



BERNARD Comte d'Auvergne fils d'Acfred I. & d'Adelinde est sans doute l'aucteur de la branche de la Tour. Je commence neantmoins l'histoire de cette branche par Geraud son petit fils, parce que c'est le premier qu'on trouve avoir porté le surnom de la Tour. Il y a plusieurs anciens titres qui le luy donnent dez l'an DCCCCXXXVII. tirez des Cartulaires de l'Eglise de Brioude & du monastere de Saucillanges. Il espousa Gausberge fille de Berilon Vicomte de Vienne, comme nous le dirons plus bas, & il en eut un fils appellé Bernard comme son ayeul & son bisayeul. Les Cartulaires de Brioude & de Saucillanges font foy qu'il fit du bien à ces saints lieux tant pour le repos de son ame que de celle de sa femme Gausberge, de Bernard & Berthelde ses pere & mere, du Comte Bernard son ayeul & de sa femme Blitsende, de Guillaume II. & Acfred II. Ducs d'Aquitaine, & de tout ses parents & amys vivants & defunts. Enfin il se rendit Moine à Saucillanges environ l'an DCCCCXCIV. & y mourut le XXIV. Novembre.

Preuves p. 25. 475. 476.

Preuves p. 476

On ne trouve aucun titre en Auvergne qui fasse mention d'autres enfans de Geraud de la Tour que de Bernard, dont il est parlé dans deux titres de Saucillanges, dans lesquels Bernard de la Tour se dit fils de Geraud de la Tour & de Gausberge. Ce qui prouve bien qu'il estoit fils de Geraud, mais non pas que Geraud ait eu d'autres enfans, ny quels ils estoient. Mais apres que M. Chorier nous a appris que Geraud de la Tour tige de la maison de la Tour du Pin en Dauphiné est le mesme que

Preuves p. 481.

Abrigé de l'histoire de Dauphiné to. 2. p. 85.

celuy qui eſt auƈteur de celle de la Tour d'Auvergne, ce qu'il prouve par un ancien titre de l'Egliſe de Vienne qui eſt du commencement de l'onzieſme ſiecle environ deux ans apres la mort de Geraud de la Tour, comme nous le dirons dans la ſuite, on doit adjouſter au nombre des enfans de Geraud de la Tour Berilon auƈteur de la branche des Seigneurs de la Tour du Pin. Et par ce moyen on prouve facilement la verité de ce que Jean le Lievre a avancé dans ſon hiſtoire de Vienne page 46. que les Dauphins de Viennois & les Comtes d'Auvergne ont la meſme origine. A quoy on doit encore adjouſter que M. Robert en ſa Gaule Chreſtienne imprimée en l'année MDCXXVI. dit que pluſieurs Dauphins de Viennois ſont iſſus de la maiſon de la Tour d'Auvergne. Ce qui juſtifie la deſcente des Seigneurs de la Tour du Pin de la maiſon de la Tour d'Auvergne, qu'on ne peut pas deſormais nier eſtre la ſouche d'où eſt ſortie celle de la Tour du Pin. M. l'Abbé Muratori nous en a donné depuis quelques années une preuve inconteſtable dans le ſecond tome de ſes Ancedotes, où il a imprimé l'hiſtoire de ce qui ſe paſſa à Milan depuis l'an MCCCVII. juſques en l'année MCCCXIII. compoſée par Jean de Cermenaté Milanois auƈteur contemporain, lequel eſcrit que le Dauphin de Viennois, qui eſtoit pourlors en Italie à la ſuite de l'Empereur, ſe diſoit ſorti de la meſme maiſon que les TURRIANI ou *Signori della Torre* de Milan, leſquels eſtoient en ces temps-là ſeigneurs ſouverains de l'Eſtat de Milan. *Guelfi tamen*, dit il, *magno equitum Dalphini de Viana ſubſidio freti, qui eadem qua Turriani ſtirpe ortum ſe ferebat &c.* Cette verité eſt encore atteſtée par George Merula, qui eſcrivoit l'hiſtoire des Vicomtes de Milan il y a plus de deux cens ans; dans laquelle il marque expreſſement que Guy de la Tour, qui a eſté le dernier ſeigneur de Milan du nom de la Tour, ayant eſté informé que le fils du Dauphin de Viennois, qui ſe vantoit d'eſtre ſon parent, avoit à ſa ſolde des troupes conſiderables, il l'attira à ſon party pour ſe fortifier contre ſes ennemys. *Per ea tempora*, dit il, *habebat conduƈtitias catervas alter Guido Delfini Gallici filius, qui Turrianum genus ſe contingere jaƈtabat. Hunc tum cognationis opinione, tum etiam quòd dux impiger & militaris negotii non imprudens dicebatur, paƈto ſtipendio evocat.* Triſtan Calcho, qui a eſcrit l'hiſtoire de Milan peu de temps apres Merula, dit la meſme choſe.

Gallia Chriſtiana Roberti p. 587.

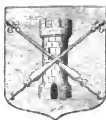
Joann. de Cermenate c. 67.

Calchus lib. 19. p. 434.

Il eſt donc bien prouvé que les TURRIANI de Milan eſtoient eſtimez eſtre iſſus d'une maiſon de la Tour en France. Mais parce qu'il eſt notoire que les derniers Dauphins de Viennois deſcendoient d'un cadet de la Tour du Pin, on pourroit penſer, meſme avec beaucoup de raiſon, que les TURRIANI deſcendoient preciſement des Seigneurs de la Tour du Pin, & non des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, & qu'ainſi les Seigneurs de la Tour d'Auvergne ne peuvent pas s'ayder de cette preuve pour faire voir que les Dauphins de Viennois deſcendent originairement de leur maiſon. Ce raiſonnement ſeroit bon, ſi l'aveu du Dauphin & le teſmoignage de Merula excluoient la maiſon de la Tour d'Auvergne d'eſtre du ſang des Dauphins de Viennois. Mais ils ne le font pas; & le paſſage de Jean de Cermenaté, auſſi bien que celuy de Merula, a beſoin

de quelque explication. Car outre que l'on ſçait certainement & par titres depuis l'an MCC. les noms des Seigneurs de la Tour du Pin & de leurs enfans, parmy leſquels ny parmy leurs anceſtres on ne trouve aucun des noms que portoient les *Turriani* qui ſe ſont les premiers rendus maiſtres de l'Eſtat de Milan, la difference ſeule qui ſe rencontre dans les armoiries de ces maiſons fait voir que les *Turriani* prenoient leur origine de plus loing, & que par conſequent ils deſcendoient directement des Seigneurs de la Tour d'Auvergne aucteurs de la branche de laquelle eſtoient auſſi iſſus les derniers Dauphins de Viennois; eſtant certain que les *Turriani* ne portoient pas les armoiries des Seigneurs de la Tour du Pin, mais preciſément celles des Seigneurs de la Tour d'Auvergne. La preuve en eſt claire & certaine. Les anciennes armoiries des Seigneurs de la Tour d'Auvergne ſont une tour à trois creneaux, deux feneſtres, & une porte; à quoy ils adjouſterent les fleurs de lys ſous le regne du Roy Philippe Auguſte. Les anciennes armoiries des Seigeurs *della Torre* de Milan ſont de meſme une tour à trois creneaux, deux feneſtres, & une porte, & pour briſure deux ſceptres en ſautoir, au bout deſquels il y a une fleur de lys, comme ſi par cette briſure ils euſſent voulu laiſſer à la poſterité une marque eternele de leur origine.

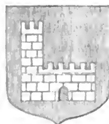
Joa. Ant. Caſtilianæus in Antiq. Mediol. p. 60. To. IV. Italiæ ſacræ p. 285. & to. V. p. 95. 100. 101. 216. 296. 429.



Mais pour faire voir encore plus clairement, meſme par les armoiries, que les Seigneurs de la Tour du Pin deſcendent des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, on doit ſe ſervir du teſtament d'Arbert de la Tour ſeigneur de la Tour du Pin fait en Auvergne ſous le ſeau du Comte d'Auvergne environ l'an MCXC. où l'on voit dans le ſeau de ce Seigneur, qui y eſt encore, quoyque caſſé en pluſieurs endroits, les reſtes d'une tour entierement ſemblable à celle des Seigneurs de la Tour d'Auvergne. Ce qui ne contribuë pas peu à confirmer que les Seigneurs de la Tour du Pin deſcendent de ceux de la Tour d'Auvergne, puiſqu'ils en portoient les armoiries pleines juſques au temps de cet Arbert; ſous le fils duquel on les trouve aucunement changées, y ayant un avant mur adjouſté, ſans doute par maniere de briſure & marque de puiſné, comme M. Juſtel l'a remarqué; ayant neantmoins retenu les trois creneaux & la porte, quoyqu'un peu reculée juſqu'à l'avant mur, comme à l'empreinte cy jointe.

Preuves p. 477.

M. Juſtel p. 148.



Ce qui a esté aussi pratiqué par Guigues Dauphin de Viennois dans ce seau, imprimé par M. Justel, tel qu'il est icy representé.



Ce testament d'Arbert est conservé en original au Tresor des chartes de France parmy les titres de la maison de la Tour d'Auvergne, grande presomption qu'Arbert en estoit. Car à quoy bon le mettre parmy les titres de cette maison, s'il n'en estoit pas ? Aussi y a il un titre de l'an MCXCIX. imprimé par M. Du Chesne, dont l'original est au Tresor de Turenne, où cet Arbert se trouve nommé parmy la noblesse d'Auvergne avec Guichard de Beaujeu seigneur de Montpencier. Et dans un autre titre original de l'abbaye du Bouschet en Auvergne son fils Arbert est aussi nommé en l'année MCCXXI. parmy la noblesse d'Auvergne. *Preuves p. 71.* *Preuves p. 83.*

A ces preuves on peut & on doit adjouster que les Dauphins de Viennois, comme issus des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, possedoient plusieurs terres en Auvergne. La preuve en est dans un titre bien celebre, c'est à dire, dans l'acte du transport qu'Humbert II. fit du Dauphiné & de tous ses biens au Roy Philippe de Valois le XXIII. Avril MCCCXLIII. dans lequel il excepte expressement les terres d'Auvergne, lesquelles il vendit le XXV. Septembre ensuivant à Guillaume Roger seigneur du Chambon & de saint Supery en Limousin frere du Pape Clement VI. assavoir le Pont du Chasteau, Vayre, Monton, saint Martial, les Martes, Langeac, la Bregueille, & tous les autres chasteaux, chastellenies, & lieux que luy & ses predecesseurs, *à quibus causam habet*, avoient en Auvergne. Et il distingue tres bien ce qui luy venoit de ses ancestres d'avec ce qui luy venoit par concession des Roys, comme estoient les peages de Riom & de Montferrand, qu'il vendit aussi audit Guillaume Roger, qui en a joüy depuis. *Preuves de l'hist. des Dauphins de Viennois p. 69.*

Pour revenir à Geraud de la Tour, on peut dire, conformement à ce qui a esté remarqué cy dessus, & en suivant ce qu'en a escrit M. Chorier, que Geraud eut au moins deux enfans, assavoir Bernard, qui continua la race de la Tour en Auvergne, & Berilon, qui donna le commencement à celle de la Tour du Pin en Dauphiné, de mesme qu'apres que l'heritiere d'Oliergues eust esté mariée avec le Seigneur de la Tour d'Auvergne, le fils aisné issu de ce mariage continua la race des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, & le puisné commença la branche des Seigneurs d'Oliergues.

Le nom de Berilon ou Berlion, qui n'est pas un nom fort commun, & qui a duré long temps dans la maison des Seigneurs de la Tour du Pin, donne ouverture à une conjecture bien probable qu'il est entré dans la maison de la Tour d'Auvergne par le mariage de nostre Geraud avec

une fille de Berilon Vicomte de Vienne, conjecture d'autant plus probable qu'il se trouve un titre du commencement de l'onziesme siecle rapporté par M. Chorier, & dont j'ay une copie escrite de sa main, où Berilon seigneur de la Tour du Pin se dit fils de Geraud Vicomte & petit fils de Bernard de la Tour, & nomme parmy ses parents les Comtes Guillaume & Acfred Comtes d'Auvergne & Ducs d'Aquitaine, ainsi que M. Chorier l'a tres bien expliqué dans son abregé de l'histoire du Dauphiné. Ce qui s'accorde parfaitement avec la genealogie des Seigneurs de la Tour du Pin, laquelle donne pour fils à Geraud I. du nom seigneur de la Tour du Pin un Berlion Vicomte de Vienne petit fils, comme il est bien à presumer, de Berilon Vicomte de Vienne dans le dixiesme siecle.

Preuves p. 476.

Cette conjecture jointe avec un titre de l'an DCLIII. donné nouvellement au public par le R. P. Dom Jean Mabillon, dans lequel il est fait mention du lieu de la Tour du Pin en Viennois, appellé ainsi par Guy du Pape, me confirme dans l'opinion que j'ay tousjours euë, & que j'ay marquée dans ma letre imprimée en l'année MDCC. pour respondre aux objections faites contre les anciens titres qui prouvent que les Ducs de Boüillon d'aujourd'huy descendent des anciens Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne, cette conjecture, dis je, me confirme dans l'opinion que j'ay tousjours euë que Geraud de la Tour prit le nom de la terre que sa femme luy porta en mariage; y ayant grande apparence que ce fut la Tour du Pin qui luy fut donnée en dot par le Vicomte Berilon son pere, apres lequel Geraud se trouve avoir aussi esté Vicomte de Vienne. Ce qui fait voir que ce ne fut pas Albert I. de la Tour qui adjousta ce nom à la seigneurie du Pin, comme M. Justel l'a creu.

To. I. annal. ord. S. Bened. p. 691.
Guido Papæ decis. 378.
M. Justel p. 157.

Il se presente icy une difficulté qu'il ne faut pas dissimuler au subject de la dignité de Vicomte donnée dans cet acte à Geraud de la Tour, laquelle ne luy est donnée dans aucun de ceux que nous trouvons avoir esté passez en Auvergne. Ce qui pourroit faire penser que le Vicomte Geraud dont il est parlé dans cet acte n'est pas le mesme que Geraud aucteur de la branche de la Tour d'Auvergne. Il est aysé neantmoins de respondre à cette difficulté en distinguant les temps, n'estant pas surprenant que les actes passez en Auvergne ne luy donnent pas la qualité de Vicomte, parce qu'il ne l'estoit pas encore lorsqu'ils ont esté passez, le dernier de ceux qu'on trouve passez en Auvergne estant de l'année sixiesme du regne de Lothaire. Apres Berilon beaupere de Geraud on trouve que Ratburne, lequel M. Chorier dit avoir esté fils d'Artaud I. Comte de Lyon & de Forez, estoit Vicomte de Vienne en l'année XXVII. de l'empire de Louis dit l'Aveugle, c'est à dire en l'année de Jesus Christ DCCCCXXVI. y ayant un titre à Clugny où il est marqué que l'année DCCCCXXIV. estoit la XXIII. année de l'empire de ce Prince. Ce qui s'accorde assez bien avec ce que M. Du Chesne a avancé que Hugues Duc & Marquis de Provence fut couronné Roy d'Italie à Rome l'an DCCCCXXVI. c'est à dire, apres le decez de Loüis. Geraud succeda à Ratburne selon M. Chorier, & eut pour successeur Ratburne second de ce nom, qui possedoit cette dignité ez années DCCCCXCVII. &

Genealogie de la maison de Sassenage p. 18.
Preuves p. 477.
Hist. de Bourgogne p. 140.
Hist. abregée du Dauphiné to. I. p. 88.

MI. ainsi que je l'ay trouvé dans deux titres de Clugny. D'où l'on doit conclurre que Geraud estoit decedé avant l'an DCCCCXCVII. qui est à peu prez le temps auquel on a marqué son decez avant moy. Ainsi on peut dire que Geraud fut fait Vicomte de Vienne sur la fin du regne du Roy Lothaire, au moins apres l'année DCCCCLX. qui est la sixiesme du régne de ce Roy.

Il y a dans le Cartulaire de l'Eglise cathedrale de Vienne un titre qui nous apprend que Berilon estoit Vicomte de Vienne environ l'an DCCCLXXXIX. & un autre qui nous enseigne qu'il l'estoit aussi en l'année DCCCCII. & dans le Cartulaire de Clugny un autre de l'an DCCCCXLII. où Engelbert se dit fils de Berlion & d'Ermengarde & frere de Sobbo Archevesque de Vienne. D'où il resulte que le Vicomte Berilon avoit au moins deux enfans, assavoir Engelbert & Sobbo; ausquels je crois qu'on doit adjouster Gausberge femme de Geraud de la Tour appellé Vicomte dans le titre de l'an MIV. rapporté par M. Chorier. *To XII. Spicil. p. 145.* *Preuves p. 478. 479.*

Je ne peux pas m'empescher de remarquer en cet endroit que Ratburne, lequel M. Chorier fait fils d'Artaud I. Comte de Lyon & de Forez & de sa femme Angeldrude, se dit luy mesme fils de Gerberge, petit fils d'Hector, & frere d'Hector Evesque du Puy dans un titre de Clugny imprimé parmy les preuves, & que dans un autre titre cité par M. Chorier il declare que Sobbo Archevesque de Vienne estoit son oncle. Ce qui ne s'accorde pas avec ce que M. Chorier a escrit de cette genealogie. De sorte que pour trouver la verité dans cet embarras il sembleroit qu'il faut dire que Gerberge mere de Ratburne & de l'Evesque Hector estoit fille d'Engelbert. Cette conjecture paroit bien vraysemblable, estant evident qu'il faut que Ratburne ait esté nepveu de Sobbo de par sa mere, puis qu'il nomme d'autre part Hector son ayeul, & fait mention d'un de ses freres de mesme nom. *Preuves p. 479.* *Hist. de Sassenage p. 18.*

Voicy comme il me semble qu'on peut establir la genealogie des Berlions Vicomtes de Vienne auparavant que cette maison fondit en celle d'Auvergne. Lothaire Roy d'Austrasie eust de la fameuse Waldrade une fille appellée Berthe, laquelle fut mariée à Thibaud Comte d'Arles. De ce mariage sortirent Hugues Roy d'Italie & Berlion Vicomte de Vienne, qui espousa une Dame appellée Ermengarde. Ils engendrerent, comme je l'ay deja dit, Engelbert mary de Nome, Sobbo Archevesque de Vienne, & Gausberge femme de Geraud d'Auvergne surnommé de la Tour. Et par consequent c'est sur de faux memoires que M. Chorier a avancé dans son Abregé de l'Histoire du Dauphiné que Sobbo Archevesque de Vienne estoit fils d'Artaud I. Comte de Lyon & de Forez & frere de Guirard I. de ce nom. Car les titres de Clugny prouvent qu'il estoit fils de Berilon & d'Ermengarde. Aussi est il assuré que M. Du Chesne ne l'a pas mis parmy les enfans des Comtes de Forez. *Hist. de Vienne de Jean Le Lievre p. 214.* Bibliotheca Floriac. p. 59. *Hist. de Provence de Bouche to. 1. p. 789.*

Outre les enfans de Geraud & de Gausberge que j'ay nommez, je crois qu'il y faut joindre l'aucteur de la branche des Seigneurs de la Tour de Milan, quoy que nous ne sçachions pas son nom. Cette opinion est d'autant mieux fondée qu'outre ce que nous avons fait voir cy dessus

qu'ils descendoient des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, ces Seigneurs de Milan, comme nous l'apprenons de l'ouvrage de Wolfgang Lazius intitulé *De gentium aliquot migrationibus*, imprimé à Basle il y a plus de cent cinquante ans, rapportoient leur origine par les masles aux François, & aux Bourguignons par les femmes. *Quorum primordia*, dit il, *paterna quidem ad Francos, materna verò ad Burgundos referuntur.* Ce qu'il avoit appris, comme il le dit luy mesme, du Seigneur de la Tour de Valsasine descendu des anciens Seigneurs de la Tour de Milan. De sorte que l'origine de cette maison devant estre attribuée aux François par les masles, & aux Bourguignons par les femmes, il est tres naturel de dire que du costé des masles ils descendoient des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, qui estoient du royaume de France, & des Bourguignons par les femmes, Gausberge femme de Geraud de la Tour d'Auvergne ayant esté fille de Berilon Vicomte de Vienne au royaume de Bourgogne, qui subsistoit encore.

Cette opinion, que les Seigneurs de la Tour seigneurs de Milan sortoient de la maison de la Tour d'Auvergne, de laquelle sont issus les Ducs de Boüillon d'aujourd'huy, est si bien creuë vraye parmy les Italiens qui s'interessent en la genealogie des Seigneurs de la Tour de Milan que le Seigneur Don Mario Plati issu des Comtes de Carpignano, qui se pretendoit allié des Seigneurs de la Tour souverains de l'Estat de Milan, n'a pas hesité à dire dans le Memorial qu'il presenta au Roy d'Espagne en l'année MDCLXI. qu'apres que les Seigneurs de la Tour furent chassez de Milan par les Vicomtes, il y en eut une partye qui se retira en France, & que les Ducs de Boüillon d'aujourd'huy descendent de ceux là. Ce qui est un renversement d'histoire, mais qui fait voir l'opinion dans laquelle on est dans la famille des Seigneurs de Valsasine & autres qui se disent issus des Seigneurs de la Tour de Milan que les Seigneurs de la Tour de Milan sont de la mesme maison de laquelle sont les Ducs de Boüillon d'aujourd'huy.

Il ne sera pas hors de propos de dire icy quelque chose de la grandeur & de la noblesse des Seigneurs du nom de la Tour qui ont esté pendant un assez longtemps seigneurs de l'Estat de Milan. Il est certain que les historiens d'Italie escrivent que c'estoit une tres ancienne maison noble des premieres d'Italie que celle de ces Seigneurs, qu'ils estoient riches & puissants, & qu'ils ne se rendirent neantmoins pas si puissants par leurs richesses que par leur valeur. Ils nous apprennent encore qu'ils ont esté tousjours affectionnez à la maison de France, que Martin de la Tour, lequel à cause de sa taille & de sa bonne mine fut surnommé le Geant, suivit en l'année MCXLVII. le Roy Loüis le jeune au voyage de la terre sainte, où il combattit tres vaillament pour la defense de la Foy de Jesus Christ, qu'il fut pris par les infideles, & mourut martyr dans les cruels tourmens qu'ils luy firent souffrir pour l'obliger à renier Jesus Christ. En l'année MCCLXVI. Charles Comte d'Anjou Roy de Sicile ayant remporté une grande victoire sur Mainfroy, qui se pretendoit Roy de Sicile, le Prince Napoleon de la Tour seigneur de Milan envoya

Nobiltà d'Italia di Crescenzi par. 1. p. 705.

envoya vers luy François de la Tour son frere accompagné des douze des principaux Citoyens de Milan pour le congratuler de cette victoire & pour renouveller en mesme temps avec luy les anciennes alliances. Apres la mort de saint Loüis à Tunes, le Roy Philippe le Hardy son fils revenant en son royaume par l'Italie en l'année MCCLXXI. il fut receu magnifiquement à Cremone par François de la Tour accompagné de vingt Seigneurs Milanois, conduit en suite à Milan, où il fut receu avec toute sorte d'honeurs par Napoleon. Où je remarqueray en passant que Napoleon ayant fait preparer un dais pour mettre sur la teste du Roy à son entrée dans Milan, il le refusa, disant qu'apres la perte qu'il venoit de faire il ne luy convenoit pas de faire des actes de rejoüissance.

Je ne pretens pas déduire icy la genealogie de ces Seigneurs, n'en pouvant dire autre chose que ce que les historiens en ont escrit. Je me contenteray de remarquer qu'ils s'estoient acquis anciennement un si grand credit dans la ville de Milan qu'enfin les habitans de cette grande ville se determinerent en l'année MCCLIX. à eslire Martin de la Tour pour estre leur Gouverneur, & qu'ils le declarerent en l'année MCCLXIII. seigneur de cet Estat. Il n'en joüit guere, estant mort peu de temps apres à Lodi. Toutesfois auparavant son decez il fit recevoir en sa place le Prince Philippe son frere. Apres son decez son corps fut porté à Milan, Crescenzi to. 1. p. 267.
où il fut enterré dans le monastere de Chiaravallé auprez de Jacques de la Tour son pere & auprez de Mathe sa mere. Ses honeurs funebres furent des plus magnifiques, son corps ayant esté porté par les Capitaines & par les principaux Seigneurs de la ville, suivis par la soldatesque & par les habitans en grand nombre.

Apres la mort de Philippe arrivée en l'année MCCLXV. le Prince Napoleon son neveu, fils de son frere Pagan, fut proclamé Gouverneur Crescenzi to. 1. p. 705.
perpetuel de la ville de Milan & des autres villes & lieux qui dependoient de cet Estat. Il mit le siege devant la ville de Lodi, qui s'estoit revoltée; & l'ayant prise en l'année MCCLXX. il y fit incontinent bastir deux citadelles pour contenir ce peuple mutin en son devoir. Mais comme toutes les choses du monde sont sujettes au changement, les ennemys des Seigneurs de la Tour ayant quelque temps apres prevalu sur eux, ils furent chassez de Milan dans une sedition, & faits prisonniers, & entr'autres le Prince Conrad de la Tour, duquel on pretend que descen- Crescenzi to. 2. p. 452.
dent les Comtes de la Tour dans le Frioul, pere de Caston de la Tour Archevesque de Milan & Patriarche d'Aquilée. Ce fut aussi en cette occasion que Barthelemy de la Tour, personnage fort loüé par les historiens de Milan, se retira à Verone, où luy & sa posterité ont vescu avec beaucoup d'esclat. Le sçavant & celebre Onuphre Panvin Veronois remarque dans l'ouvrage qu'il a composé des antiquitez de cette ville qu'ils avoient une tres belle maison dans la vallée de Puticella, si bien bastie qu'elle meritoit d'estre comparée aux anciennes structures, ornée de beaux jardins, de quantité d'eaux & de fontaines, d'un grand parc, & autres ornemens des maisons de plaisance, enfin que c'estoit la plus belle maison de campagne de tout le Veronois.

Les Milanois reflechissant en suite sur leurs malheurs, & reconnoissant qu'ils leurs estoient survenus apres la retraite des Seigneurs de la Tour, ils les rappellerent en l'année MCCCII. & chasserent les Visconti leurs ennemys. Cette bonne fortune ne fut pas neantmoins de longue durée. Guy de la Tour seigneur de Milan, homme, comme dit Jean Villani, d'un grand sens & d'une grande auctorité, fut à son tour chassé de l'Estat de Milan en l'année MCCCXIII. par la faction des Visconti appuyez par l'Empereur Henry VII. fasché contre Guy de ce qu'il avoit tesmoigné un peu trop ouvertement qu'il n'estoit pas content de son arrivée à Milan, & parce qu'il avoit hautement rejetté la proposition que Mathieu Visconti avoit fait dans le Conseil de donner à l'Imperatrice dix mille florins, & encore parce qu'il estoit chef de la faction Guelphe. Car l'Empereur estoit Gibellin. La conduite de Guy de la Tour en cette occasion est fort loüée par le Pape Jean XXII. dans une letre adressée à Aymery de Chaslus Archidiacre de Tours contre Mathieu, laquelle se trouve dans un registre de ce Pape. Guy ne survesquit pas long temps à son malheur. Il mourut peu de temps apres à Cremone, & ordonna que son corps fust enterré aux Cordeliers de Milan. Mais Mathieu Visconti, qui estoit pourlors le maistre dans la ville, ne voulut pas le permettre. Il laissa plusieurs enfans, dont la posterité est rapportée par Lazius & autres.

Gio. Villani lib. 9. c. 9.

Preuves p. 480.

Parmy les descendans de ces Seigneurs on remarque dans les derniers temps un Michel de la Tour, homme de grand merite, fait Cardinal par le Pape Gregoire XIII. en l'année MDLXXXIII.

Voila ce que j'avois à dire des Seigneurs de la Tour souverains de l'Estat de Milan. Revenons aux Seigneurs de la Tour du Pin, & disons qu'encore que M. Chorier ait donné la preuve qu'ils sont issus de Geraud d'Auvergne surnommé de la Tour, il ne les fait pas neantmoins descendre de Bernard II. du nom, comme les titres de Brioude, mais de Bernard I. qu'il dit avoir esté pere de Bernard II. & de Geraud aucteur de la branche de la Tour du Pin, comme si Bernard II. & Geraud de la Tour eussent esté freres, & comme si cette branche avoit commencé precisément en la personne de ce Geraud resté en Dauphiné, lequel au contraire continua la lignée en Auvergne, comme il est evident par titres. Si M. Chorier eut veu ceux de l'Eglise de Brioude qui ont esté descouverts apres l'impression de son ouvrage & apres sa mort, & s'il eut fait en mesme temps reflexion, comme il l'auroit sans doute faite, que ce Geraud est celuy par lequel le surnom de la Tour est entré dans la maison des Comtes d'Auvergne, & qu'il a esté incontestablement pere de Bernard seigneur de la Tour d'Auvergne, duquel descendent tous les Seigneurs du nom de la Tour d'Auvergne jusques à present, il auroit assurement changé d'opinion, dautant qu'il luy auroit esté facile de reconnoistre que Geraud estoit fils de Bernard II. & petit fils de Bernard Comte d'Auvergne. Ainsi ce n'est pas une fausseté que M. Chorier a avancée, mais une erreur. Geraud se fit Moine à Saucillanges sur la fin de ce siecle, & donna à ce monastere certains biens qu'il avoit au lieu de Plauzac.

Preuves p. 476. 481.

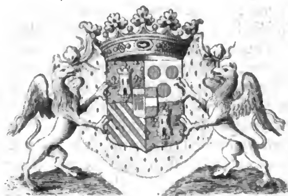
Enfans de Geraud de la Tour I. du nom & de Gausberge sa femme.

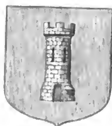
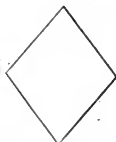
BERNARD DE LA TOUR III. du nom, qui continua la genealogie en Auvergne.

BERILON ou BERLION VICOMTE DE VIENNE en l'année MIV. marié à Leudgarde, duquel descendent les Seigneurs de la Tour du Pin. *Voyez cy dessus p. 38.*

N. DE LA TOUR, duquel sont issus les Seigneurs de la Tour souverains de l'Estat de Milan.

ROTBERGE DE LA TOUR mariée à Dalmas seigneur de Baffie en Auvergne. Je ne trouve cet enfant de Geraud I. que dans la Table genealogique des Comtes d'Auvergne donnée au public par M. Du Bouchet en l'année MDCLXV. & dans les memoires qu'il a laissez de la mesme genealogie. Encore ces memoires sont ils si incertains & si contraires entr'eux qu'il est bien difficile d'en tirer quelque chose qui soit assurement vray. Car outre qu'il ne rapporte aucune preuve de cette filiation, il met tantost cette fille, qui se trouve appellée Rotberge dans un de ses memoires, parmy les enfans de Bernard II. pere de Geraud I. & en d'autres memoires il la met parmy les enfans de ce mesme Geraud. Il adjouste qu'elle fut mere de Guillaume de Baffie Evesque de Clairmont, mais sans aucune preuve. De sorte que dans cette variation & dans cette incertitude j'ay creu la devoir approcher le plus que je pourrois du temps auquel cet Evesque a vescu. Je l'aurois mesme entierement ostée de cette histoire, si je n'avois consideré qu'on y pourroit trouver à redire, pouvant arriver que ceux qui viendront apres nous descouvriront la preuve d'un fait qui me paroist fort douteux.



Bernard seigneur de la Tour III. du nom.

CHAPITRE II.

Preuves p. 481.



SON origine est certaine. Car il nous apprend luy mesme dans un titre de Saucillanges qu'il estoit fils de Geraud & de Gausberge, & fait encore mention de Bernard son ayeul. Ce qui est considerable. Car au moins il conste par là que son grand pere s'appelloit Bernard. Ce titre prouve qu'il avoit femme & enfans. Mais on ne sçait pas le nom de sa femme. Il y a des aucteurs qui sur un titre de Saucillanges daté du regne de Lothaire ont conjecturé qu'elle s'appelloit Ingelberge. J'ay veu dans le Tresor de Clugny un titre original, qui se trouve aussi copié dans le Cartulaire de saint Odilon, daté de l'année quatriesme du Roy Robert; dans lequel un homme de grande qualité appellé Bernard, *Bernardus secundùm seculi dignitatem vir clarissimus*, & Emme sa femme donnent à saint Odilon vingt sols qu'ils avoient au lieu de Bussieres dans le Masconnois. Il n'y est pas dit qui estoit ce Seigneur. Neantmoins, comme le temps y convient, & que les ancestres de Bernard avoient constament du bien dans le Masconnois, qui est voisin de l'Auvergne, l'on pourroit estimer avec beaucoup de raison que ce titre est de luy & que sa femme s'appelloit Emme. Ce que je croirois d'autant plus volontiers que son grand oncle Acfred II. Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine se trouve appellé *vir præcelsæ nobilitatis* dans un titre de l'an DCCCCXXXVIII. rapporté par le R. P. Dom Jean Mabillon dans le troisiesme tome de ses annales. Toutesfois on ne peut rien assurer.

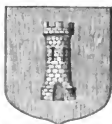
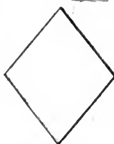
Preuves p. 780. — Acta SS. ord. Bened. to. VII. p. 782. — Annales Bened. to. 3. p. 491.

Preuves p. 481. Il fit des dons considerables au monastere de Saucillanges au temps que saint Odilon estoit Abbé de Clugny, qui sont enoncez dans l'acte de donation, & entr'autres la moitié de l'Eglise de Plauzac, c'est à dire,

la moitié des revenus. Car en ces temps là les laïques joüissoient du revenu des Eglises comme de leur patrimoine. Mais quelque temps apres ayant esté informez que cette pratique n'estoit pas bonne, ils se porterent, les uns de leur propre mouvement & par principe de conscience, d'autres par le conseil des Moines & autres, & pour de l'argent, à faire don de ces biens aux Eglises & aux monasteres. Mesme les Moines les achettoient. Ce qu'on appelloit *redemptiones altarium* du temps du Pape Gregoire VII. & de quelques uns de ses successeurs. Il donna encore ce que son pere Geraud avoit à Plauzac le jour qu'il se fit Moine dans ce monastere.

Enfans de Bernard seigneur de la Tour III. du nom.

GERAUD II. qui continua la lignée.
BERTRAND DE LA TOUR Moine à Saucillanges.
BERNARD DE LA TOUR.
ESTIENNE DE LA TOUR Prieur de Saucillanges.

Geraud seigneur de la Tour II. du nom.

CHAPITRE III.



NOUS n'avons point de titre qui marque expressement que ce Geraud estoit fils de Bernard de la Tour III. du nom. Neantmoins il y a dans le Cartulaire de Saucillanges un titre duquel on conclut necessairement que ce Geraud estoit fils de Bernard III. & que Bernard IV. estoit son fils. Preuves p. 482. Car il y est dit que Bernard IV. confirma les donations faites à ce monastere par son pere, par ses oncles, & par son ayeul. Geraud I. son ayeul donna la moitié de l'Eglise de Plauzac. Son fils Bernard confirma cette donation, & y adjousta encore quelques autres dons. Geraud II. & ses freres Estienne, Bertrand,

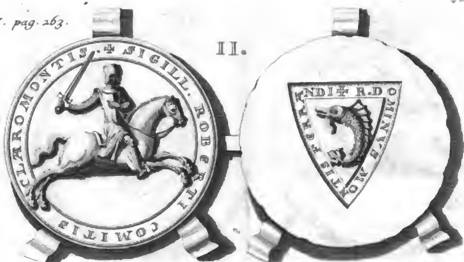
& Bernard, lesquels Bernard IV. appelle ses oncles, donnerent quelques Eglises aux environs & en la dependence de la Tour. Bernard IV. confirma toutes ces donations, quelques unes en destail, les autres en gros & en termes generaux. D'où il s'ensuit necessairement que Bernard IV. estoit fils de Geraud II. & que Bernard III. estoit son ayeul. Et par consequent Estienne, Bertrand, & Bernard freres de Geraud II. estoient ses oncles. Ce qui met la chose hors de doute. M. Du Chesne s'est servi d'un semblable raisonnement pour prouver que Mathieu IV. seigneur de Montmorency, la filiation duquel n'est pas prouvée par titres, estoit petit fils de Bouchard VI. & arriere petit fils de Mathieu II. parceque dans certaines letres du Roy Philippe le Hardy pour l'abbaye de saint Denys en France il est dit que le pere, l'ayeul, & le bisayeul de Mathieu IV. avoient joüy de l'estang de Beu, dont il s'agit dans ces letres royaux.

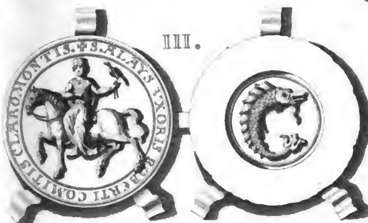
A cela on peut adjouster la continuité des noms affectez dans la famille, assavoir de Geraud, de Bernard, d'Estienne, & que suivant l'usage ordinaire Geraud II. porte le nom de son grand pere, & son fils Bernard aussi celuy de son grand pere. Mesme on voit un Estienne parmy les freres de Geraud II. comme nous avons veu cy dessus page 25. que Geraud I. en avoit un de mesme nom.

Preuves p. 483. En ces temps là c'estoit la mode parmy les Grands de quitter leurs Estats & de se retirer dans les monasteres & y faire profession de la vie monastique. Geraud II. seigneur de la Tour ensuivant ces exemples, & mesmement celuy de Geraud I. son grand pere, qui s'estoit à la fin de ses jours rendu religieux à Saucillanges, fit par avance du bien à ce monastere, auquel il donna conjointement avec ses freres les Eglises de saint Nazaire de Cengles, de saint Pardoux, de sainte Marie de Chastreis, de saint Donat, de saint Pierre de Mesez, & la Chapelle de la Tour. Cette donation fut faite pendant que Guillaume de Chamaliere estoit Evesque de Clairmont, c'est à dire entre l'année MLXXIV. qu'il parvint à cet Evesché & l'année MLXXVI. qu'il en fut privé dans un Concile tenu à Clairmont par Hugues Evesque de Die Legat du saint Siege. En suite le Pape Urbain II. revenant du Concile de Clairmont en l'année MXCV. & confirmant les donations des Eglises données au monastere de Saucillanges, il confirma nommément celles de Plauzac, de saint Pardoux, de saint Donat, & de Cengles par sa Bulle donnée à saint Flour le septiesme Decembre. Neantmoins il y eut encore differend pour ces Preuves p. 57. mesmes Eglises entre les Evesques de Clairmont & les Moines de Saucillanges, lequel fut terminé par une transaction passée l'an MCXXXI. entre Aymery Evesque de Clairmont & Pierre le Venerable Abbé de Clugny.

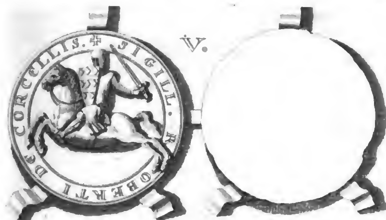
Geraud de la Tour mit une condition dans l'acte de donation de ces Eglises, assavoir que l'Abbé de Clugny superieur du monastere de Saucillanges luy donneroit gratuitement l'habit de son Ordre. Cela n'empescha pourtant pas que lorsqu'il prit cet habit à Clugny, ce qui fut, à mon avis, peu de temps apres, cela n'empescha pas, dis-je, qu'il ne Preuves p. 483. fit de nouvelles donations à l'Abbaye de Clugny, qui sont enoncées dans

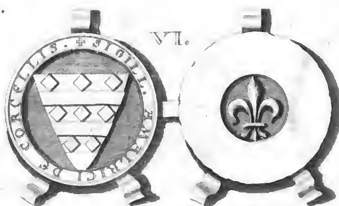












Pierre le Pautre del. et fecit.

l'original de cet acte conservé au Tresor de cette abbaye.

Il faut remarquer que parmy les donations que Geraud fit au monastere de Clugny par ce dernier acte, il y met la moitié de l'Eglise de Besse, *medietatem in Ecclesia de Becia*. Ce qui fait voir que la seigneurie de la ville de Besse en Auvergne, laquelle a esté longtemps dans la maison des Seigneurs de la Tour, y estoit deja dans l'onziesme siecle, & prouve par consequent que les Seigneurs de la Tour qui ont vescu depuis descendent de ce Geraud seigneur de la ville de Besse. Preuves p. 483.

Je trouve dans les memoires de M. Du Bouchet que Geraud II. se rendit Moine à Clugny en l'année MLXXX. du consentement de sa femme Alix, laquelle vivoit encore en l'année MCX. comme il le marque. Mais outre qu'il n'est pas parlé de sa femme dans l'acte qui nous aprend qu'il vouloit se faire Moine à Clugny, il est certain que M. Du Bouchet s'est trompé en cet endroit, & mesme qu'il luy estoit aysé de se tromper. Car le titre de l'abbaye de Conques en Roüergue sur lequel il s'est fondé est d'un Bernard de la Tour fils de Geraud. Ce qui pouvoit raisonnablement luy faire penser qu'estant fait mention de deux Seigneurs de la Tour pere & fils dans un titre d'une abbaye voisine de l'Auvergne, ils estoient de la maison de la Tour d'Auvergne. Et cela paroissoit dautant plus vraysemblable que dans le mesme temps il y avoit en Auvergne un Seigneur de la Tour appellé Bernard fils de Geraud. Et neantmoins cet acte ne regarde pas les Seigneurs de la Tour d'Auvergne, mais les Seigneurs de la Tour sur Marne vassaux d'Adele ou Alix Comtesse de Champagne & de Brie. C'est une donation que Bernard de la Tour sur Marne fait au monastere de sainte Foy de Colomiers en Brie, membre dependent de sainte Foy de Conques, l'Eglise de Colomiers ayant esté donnée longtemps auparavant au monastere de Conques par Thibaud Comte de Meaux & de Champagne pere d'Estienne mary de cette Comtesse. Il est neantmoins vray que dans un titre de Conques dans lequel il est fait mention de cette donation elle appelle son mary Henry, & non Estienne. Ce qui nous apprend qu'il avoit deux noms, de mesme que son oncle le Comte de Troyes s'appelloit Henry & Estienne, comme M. Du Chesne la marqué dans la table genealogique des Comtes de Blois imprimée à la fin de *Scriptores historiæ Normanorum*. Le mary de la Comtesse Adele ayant esté tué au voyage d'Outremer en l'année MCI. elle se rendit religieuse à Marcigny, & y mourut en l'année MCXXXVII. Elle estoit fille de Guillaume le Conquerant Roy d'Angleterre, & mere de Thibaud III. Comte de Blois & d'Estienne Roy d'Angleterre.

Preuves p. 483. Preuves p. 484. Will. Gemmetic. lib. 8. c. 19. Petr. venerab. lib. 2. ep. 17.

Enfans de Geraud seigneur de la Tour II. du nom.

BERNARD IV. qui aura son chapitre.

BERTRAND DE LA TOUR.

GUILLAUME DE LA TOUR.

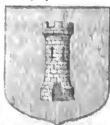
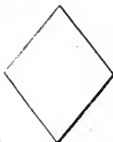
PETRONILLE DE LA TOUR. Je trouve dans le Cartulaire de l'abbaye de Tulle que Petronille de la Tour estoit femme de Bernard Preuves p. 484.

Vicomte de Comborn en l'année MCXII. & M. Du Bouchet dans sa table genealogique des Comtes d'Auvergne, où il a inseré celle des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, la fait fille d'un Geraud III. seigneur de la Tour & seconde femme de ce Vicomte. Que cette Dame ne fut de la maison des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, je n'en fais aucun doute, l'Auvergne estant d'ailleurs si voisine qu'elle l'est du Limousin. Mais je trouve beaucoup de difficulté en son mariage. Car Geoffroy Prieur de Vigeois en Limousin, qui estoit quasi contemporain de ce Vicomte, & estoit parfaitement bien informé de sa genealogie, nous apprend que la fille d'Hugues de Corso surnommé Garcil estoit femme de ce Vicomte lorsqu'il tua son neveu Ebles de Comborn, & qu'il eut d'elle un fils appellé Archambaud. Ce qui est auctorisé par diverses chartes de l'abbaye d'Userche en Limousin, lesquelles rendent tesmoignage qu'Ermengarde fille d'Hugues de Corpso & d'Aine de Bermond estoit femme de Bernard Vicomte de Comborn dans le temps que Gauzbert de Malafaide estoit Abbé d'Userche, c'est à dire, avant l'an MCVIII. auquel cet Abbé mourut, & qu'elle estoit encore vivante en l'année MCXXIX. du temps de l'Abbé Audebert. Cependant il n'y a aucune apparence que la charte de Tulle où Petronille est appellée femme de ce Vicomte soit fausse. La conjecture que je m'en vais faire paroistra sans doute bien hardie. Je la fairay pourtant. Ne seroit il pas permis de dire, quoyque le Prieur de Vigeois semble dire le contraire, que Bernard chagrin de ce que son neveu Ebles luy avoit enlevé sa femme & l'avoit violée, il la repudia suivant l'usage de ce tempslà, & espousa en suite Petronille de la Tour? Peutestre mesme qu'Ermengarde se voyant ainsi deshonorée demanda elle mesme à se retirer du monde. Car je trouve dans le Cartulaire d'Userche qu'elle s'y rendit religieuse du consentement de son mary. Et tout de suite nous voyons que l'année d'apres la mort d'Ebles arrivée en l'année MCXI. son oncle Bernard avoit une femme appellée Petronille de la Tour. La date de cet acte de Tulle est bien certaine, Ebles de Turenne Abbé de Tulle y estant nommé, lequel fut esleu Abbé en l'année MCXII. date de cet acte. Ce qui s'accorde parfaitement avec le sentiment de M. Du Bouchet, qui l'a faite seconde femme de Bernard Vicomte de Comborn. Car il se peut faire qu'Ermengarde n'ait pas esté repudiée, mais que s'estant faite religieuse, son mary creut dans un siecle où la discipline ecclesiastique n'estoit pas fort regulierement observée que le lien conjugal d'entre sa femme & luy estoit dissous par sa profession religieuse, & qu'ainsi il luy estoit permis d'en prendre une autre. En quoy il semble qu'il estoit d'autant mieux fondé que dans un canon du Concile tenu à Compiegne en l'année DCCLVII. il est dit expressement que si le mary quitte sa femme & luy donne la permission de se faire religieuse, il peut, s'il le veut, prendre une autre femme legitime. Voicy les propres termes de ce canon. *Si quis vir dimiserit uxorem suam, & dederit ei licentiam pro religionis causa Deo servire & velum suscipere, sicut diximus, propter Deum, vir illius, si vult, accipiat legitimam mulierem.*

Preuves p. 484.

Regino lib. 2. c. 108.

Bernard

Bernard seigneur de la Tour IV. du nom.

CHAPITRE IV.



UAND bien on n'auroit pas de titre pour prouver que ce Bernard estoit fils de Geraud II. on le conclurroit neantmoins necessairement du titre de Saucillanges dont il a esté parlé dans le chapitre precedent. Mais on a un titre dans lequel il se dit fils de Geraud, & y fait mention de sa mere & de ses freres comme dans celuy que je viens d'alleguer. M. Justel a rapporté ce titre à Bernard fils de Geraud I. de ce nom. En quoy il s'est trompé. Car il se trouve transcrit tout de suite dans le Cartulaire de Saucillanges apres celuy par lequel Geraud II. fait les donations sus mentionnées & apres celuy par lequel Bernard les confirme. Ce qui fait voir que ces actes sont du mesme temps & de la mesme personne. Aussi M. Du Bouchet a il rapporté ce titre à Bernard IV. *Preuves p. 485.*

Cet acte de confirmation est passé du temps de saint Hugues Abbé de Clugny, qui mourut en l'année MCIX. apres avoir gouverné cette celebre abbaye pendant plus de soixante ans. Et par consequent la date de cet acte doit estre d'avant cette année. Je croirois mesme qu'elle devroit estre de la fin du siecle onziesme, peu de temps apres que le pere de Bernard se fut retiré à Clugny. Car il falloit qu'en ce temps là Bernard eut deja de l'aage, n'estant pas à presumer que son pere eut voulu le laisser en bas aage en se retirant du monde. Neantmoins il ne paroist pas que Bernard eut des enfans au temps que cet acte fut passé, ny mesme qu'il fut marié. Mais il l'estoit constament & avoit des enfans lorsqu'il passa l'acte de la donation de la moitié du mas que tenoit Aymar de la Salzede. Ainsi estant vraysemblable que ses enfans luy survesquirent, il semble necessaire de dire que Bertrand & Guillaume de la Tour mentionnez au titre de Clugny de l'an MCXCI. estoient ses enfans & que ces noms leur avoient esté donnez au baptesme par leurs oncles. *Preuves p. 485.*

On ne trouve pas le nom de sa femme. Car Jeanne de Dourette, laquelle M. Justel, qui l'appelle Jeanne de Dore, luy donne pour femme, vivoit en un siecle bien esloigné de celuy cy, comme il appert du contract de mariage de sa fille Constance de la Tour avec Loüis de Montclar seigneur de Montbru. Elle estoit de la maison de Dourette, & avoit esté mariée avec Bernard de la Tour Damoiseau, lequel apres la mort de sa femme se fit Moine à Saucillanges.

Preuues p.486.

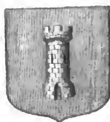
Enfans de Bernard seigneur de la Tour IV. du nom.

BERTRAND DE LA TOUR I. du nom, qui aura son chapitre.

GUILLAUME DE LA TOUR nommé en un titre de Clugny de l'an MCXCI. comme ayant fait l'hommage pour la terre de la Tour avec son frere. Je ne sçay s'il ne seroit pas permis de dire que G. de la Tour Chevalier, lequel Guillaume de la Tour Prevost de Brioude appelle son cousin, estoit fils de ce Guillaume.

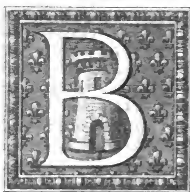
Preuues p.493.
Preuues p.492.

BEZIERS. *Fascé d'argent & de gueules.*




Bertrand seigneur de la Tour I. du nom.

CHAPITRE V.



ERTRAND I. de ce nom, dont nous allons traicter dans ce chapitre, estoit fils de Bernard IV. auquel il succeda. Ce fut luy lequel meu de pieté fit hommage de la terre de la Tour à l'Abbé de Clugny, c'est à dire, comme je le pense, à Pierre surnommé le Venerable, qui mourut à la fin de l'année MCLVI.

Le Roy Loüis XI. par un semblable mouvement de pieté transfera à l'Eglise N. D. de Boulogne l'hommage que le Comte de Boulogne devoit au Comte d'Arras.

Hist. de Bearn p. 809. §. 4.

Ce n'estoit pas une sujection de vassselage, comme M. de Marca l'a

observé en une pareille affaire, mais une action de religion pour attirer sur sa maison la protection du Ciel par l'intercession & les prieres des Moines de Clugny, comme il est porté expressément dans l'acte de cet hommage.

Il fonda l'abbaye des Dames de la Vayssi de l'Ordre de Cisteaux en Auvergne, comme il est marqué dans l'ancien Obituaire de cette abbaye. Ce qui s'accorde fort bien avec le testament de G. Comtesse de Montferrand de l'an MCXCIX. où elle parle deux fois de cette abbaye, ce qui prouve qu'elle estoit fondée avant cette année là, & avec un titre de l'an MCCCII. par lequel l'Abbesse & le Convent de la Vayssi reconnoissent qu'elles tiennent de toute ancienneté leur Convent & leurs biens en fief du Seigneur de la Tour, & que leur Convent a esté fondé par ses predecesseurs Seigneurs de la Tour. Preuves p. 487. Preuves p. 257. Preuves p. 566.

Le mesme Obituaire nous apprend que Bertrand fut marié avec Matheline sœur de Bernard Aton Vicomte de Nismes. On ne peut pas dire precisément le temps auquel ce mariage fut fait. Mais il semble que c'est au plus tard en l'année MCXXIX. puis qu'en cette année là son pere recommande à son heritier de payer la dette de sa fille Matheline. Il y a au Tresor des chartes de France à Paris un titre de l'an MCXXXVIII. & un autre de l'an MCXLI. où Bertrand de la Tour est nommé le premier parmy les tesmoins qui assisterent aux actes que fit pourlors Bernard Aton Vicomte de Nismes frere de la Dame de la Tour. Preuves p. 488.

Il s'y trouve aussi un titre de l'an MCLII. par lequel elle fit donation à son frere Bernard Aton de tous les droits qui pouvoient luy appartenir en la succession de leur pere Bernard Aton Vicomte de Beziers. Et quoyque dans cet acte il ne soit parlé d'aucune compensation, il y a bien de l'apparence que lorsqu'elle fit cette cession en faveur de son frere, elle le fit de la mesme maniere (mais par un acte separé, comme on le faisoit quelque fois) que Marguerite femme de Guillaume Comte de Forcalquier ceda en l'année MCCXI. à Guy de Dampierre second mary de Mahault de Bourbon sa mere la part & portion qui luy pouvoit appartenir en la seigneurie de Bourbon, c'est à dire, en ensuivant la coustume observée en France à l'esgard des Baronnies, lesquelles ne pouvoient pas estre divisées en faveur des femmes tant qu'il y avoit des masles, *sed heres femina maritagium accipiebat à patre vel matre sua vel fratribus suis*. Archambaud de Bourbon VII. du nom mort en l'année MCLXIX. laissa d'Alix de Bourgogne sa femme une fille unique nommée Mahault, qui devint Dame de Bourbon apres la mort d'Archambaud VI. son grand pere. Elle espousa en premieres nopces Gaucher de Vienne Sire de Salins, duquel elle eut une fille nommée Marguerite mariée au Comte de Forcalquier, & en secondes nopces Guy II. du nom seigneur de Dampierre, en faveur duquel fut faite la cession de la Comtesse Marguerite. To. XI. Specil. p. 366. Hist. de Courtenay p. 180.

Matheline estoit donc fille de Bernard Aton Vicomte de Beziers & de la Vicomtesse Cecile sa femme. Ce Vicomte avoit nombre d'enfans. Car outre la Dame de la Tour il avoit trois fils & cinq filles, assavoir Raymond Trincavel Vicomte de Beziers, Bernard Aton Vicomte de Nismes, Pierre, Ermengarde mariée à Geoffroy fils de Giraud Comte de Roussillon, Erme-

ſinde mariée à Raymond ſeigneur de Poſquieres grand Seigneur du bas Languedoc au dioceſe de Niſmes, Beatrix mariée à Raymond VI. Comte de Toulouſe, Payenne, & Trencavelle, deſquelles je n'ay rien trouvé que les noms, non plus que de leur frere Pierre. Beatrix fut repudiée par le Comte Raymond ſon mary, quoyqu'il eut eu d'elle une fille appellée Clemence, autrement dite Conſtance, mariée en premieres nopces à Sanche VIII. Roy de Navarre, & en ſecondes nopces à Pierre Bermond d'Anduſe. Et de ce dernier mariage de Conſtance provint Beatrix d'Anduſe mariée à Barral de Baux de la maiſon des Princes d'Orange, laquelle fut mere de Cecile de Baux femme d'Amé IV. Comte de Savoye.

Raymond Trincavel Vicomte de Beziers & frere de la Dame de la Tour eſpouſa Saure ſœur d'Alphonſe le Chaſte Roy d'Arragon; & de ce mariage il ſortit un fils appellé Roger, qui eſpouſa Adalaſie fille de Raymond V. Comte de Toulouſe, comme je le diray plus amplement en parlant du mariage de Jeanne de Toulouſe avec Bernard de la Tour VI. du nom. Raymond fut tué par les habitans de Beziers le XXII. Juillet jour de la Magdelene MCLXVII.

Memoires de Languedoc p. 639. Bernard Aton Vicomte de Niſmes eſpouſa Guillemette de Montpeſlier fille de Guillaume fils d'Ermeſinde ſeigneur de Montpeſlier, & mourut en l'année MCLXVI. le XXIV. Septembre, comme il eſt marqué dans *Preuves p. 487.* l'Obituaire de la Vayſſi.

Je ſuis entré dans ce grand deſtail pour faire voir que dez ce temps là les Seigneurs de la Tour d'Auvergne eſtoient des Seigneurs d'une tres grande conſideration, puiſque Bertrand eſpouſa la fille de l'un des plus grands Seigneurs du royaume. Car outre que Bernard Aton eſtoit Vicomte de Beziers, il l'eſtoit encore de Carcaſſonne, d'Alby, d'Agde, de Niſmes, & avoit pluſieurs autres terres en Languedoc & en Roüergue. A quoy l'on doit adjouſter que Roger Vicomte de Beziers, Bernard V. de la Tour fils de Bertrand & de Matheline, & Clemence Reyne de Navarre eſtoient couſins germains, & que Cecile Comteſſe de Foix, laquelle eſtoit fille de Raymond Trincavel, eſtoit par là niepce du Seigneur de la Tour mary de Matheline, & que de cette Cecile ſont deſcendus tous les Comtes de Foix juſques à Gaſton Phœbus.

Preuves p. 487. Le decez de Matheline eſt marqué au XXXI. Juillet dans l'Obituaire de la Vayſſi. Ce qui donne lieu d'eſtimer qu'elle y a eſté enterrée avec *Preuves p. 515.* ſon mary fondateur de cette abbaye, y ayant preuve que la femme de Bernard VI. & celle de Bernard VII. y ſont enterrées avec pluſieurs autres de la maiſon de la Tour. Et je n'aurois pas de peine à croire que tous les Seigneurs & Dames de la Tour y ont eſté enterrez juſques au temps de Bernard VII. l'uſage eſtant autresfois que les grands Seigneurs eſtabliſſoient les ſepultures de leurs familles dans les abbayes & monaſteres qu'ils fondoient.

J'ay longtemps heſité ſur le nombre des enfans de ce Seigneur, y trouvant de grandes difficultez, & je m'eſtois determiné de ne luy en donner d'autres que Bernard V. lequel eſtoit aſſurement ſon fils. Mais enfin, ayant examiné cette affaire avec un peu plus d'attention que je

n'avois fait, voyant que par un ancien titre de l'Eglise cathedrale de Clairmont qui sera imprimé parmy les preuves il conste que Bernard avoit un frere appellé *Vvillelmulus* & que ce *Vvillelmulus* estoit deja au monde quelques années auparavant l'an MCLXIX. sous le pontificat d'Estienne de Mercueur Evesque de Clairmont, que Guillaume de la Tour Prevost de l'Eglise de Brioude portoit en son escu les armes de la Tour brisées de celles de la maison de Beziers, d'où la femme de Bertrand I. estoit issue, j'ay creu que je devois placer ces deux Seigneurs parmy les enfans de Bertrand I. & de Matheline de Beziers. Et dautant que le mot *Vvillelmulus* semble marquer que ce jeune Seigneur avoit un frere de mesme nom plus aagé que luy, & qu'il est certain que Guillaume de la Tour Doyen de Nostre Dame du Port à Clairmont & Chantre de l'Eglise de Brioude, lequel M. Du Bouchet a marqué avoir esté frere de Bertrand II. mary de Judith de Mercueur, est mort longtemps avant le Prevost de Brioude, j'ay estimé que je devois aussi le placer parmy les enfans de Bertrand I. & le mettre le premier en rang avant ce Prevost. Preuves p. 490.

Je sçay qu'on me pourroit objecter qu'il n'y a guere d'apparence que le fils d'une femme mariée environ l'an MCXXIX. ait vescu jusques en l'année MCCXLVI. & que par consequent le Prevost de Brioude, qui est mort cette année, ne peut pas avoir esté son fils. Cette objection seroit tres forte, si l'on pouvoit prouver qu'il estoit né dans les commencemens du mariage de Matheline. Mais dautant qu'il paroit qu'il estoit petit garçon vers l'an MCLX. il n'y a plus d'impossibilité à le faire son fils, n'estant pas fort extraordinaire de voir des gens vivre jusques à quatre vingt dix ans. Nous avons veu en nos jours feu M. le Mareschal d'Estrées survivre plus de soixante dix ans à Madame Gabriele Duchesse de Beaufort sa sœur.

Je me suis engagé dans cette critique par un pur amour pour la verité, cette question ne prejudiciant en rien à la genealogie, laquelle est tousjours la mesme, en quelque endroit qu'on place ces trois Seigneurs.

Enfans de Bertrand seigneur de la Tour I. du nom & de Matheline de Beziers sa femme.

BERNARD V. dont il sera parlé au chapitre suivant.

BERTRAND II. qui aura aussi son chapitre apres son frere Bernard.

GUILLAUME DE LA TOUR Chantre de l'Eglise de Brioude & Doyen de Nostre Dame du Port à Clairmont, lequel Bernard de la Tour VI. du nom appelle son oncle dans un titre de l'an MCCXXXIII. qui sera rapporté parmy les preuves. Il est marqué dans un ancien Obituaire de l'Eglise cathedrale de Clairmont qu'il mourut le XX. Septembre. Preuves p. 490. Preuves p. 489.

GUILLAUME DE LA TOUR Prevost de l'Eglise de Brioude, que le Roy saint Loüis declare estre issu des anciens Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne, & que ses ancestres ont tousjours esté les defenseurs de cette Eglise & de son royaume. Il fut premierement Chanoine de Preuves p. 491.

l'Eglise cathedrale de Clairmont, & fut esleu Prevost de l'Eglise de Brioude sur la fin de l'année MCCXXVI. comme nous l'apprenons des letres par lesquelles saint Loüis confirma son election. Il y a à Brioude tout plein d'actes de ce qu'il fit pendant qu'il posseda cette dignité ; & il est mesme remarquable que le Chapitre de cette Eglise se servit longtemps de son seau pour seeller les actes qu'ils passoient, mesme apres sa mort. Ce qui fut introduit en consequence de l'auctorité du Prevost de cette Eglise, qui avoit à cause de sa dignité la jurisdiction temporele dans la ville, laquelle il faisoit exercer par ses officiers, comme il est dit expressement dans les letres du Roy Philippes le Hardy données à Paris au mois de Mars MCCLXXXII. lesquelles se trouvent dans le registre CXL. de la Chancellerie de France. Il fit son testament au mois de Mars MCCXLV. *Preuves p. 492.* selon la maniere de compter usitée alors en France, où l'année commençoit à Pasques, c'est à dire, de l'année MCCXLVI. à commencer l'année au premier Janvier. Il le fit le Dimanche qu'on chantoit en l'Eglise *Oculi mei*, c'est à dire, le troisiesme Dimanche de Caresme, qui fut cette année là l'onziesme jour de Mars, & mourut le XVII. du mesme mois, comme *Preuves p. 493.* il est marqué dans plusieurs anciens Obituaires de l'Eglise de Brioude. La preuve qu'il ne peut pas avoir fait son testament en l'année MCCXLV. suivant la maniere de compter d'aujourd'huy resulte encore de ce que le Dimanche *Oculi mei* tomboit cette année là au XXII. Mars, & il conste que le Prevost est mort le XVII. de ce mois. Il est vray neantmoins que dans quelques anciens Obituaires de l'Eglise cathedrale de Clairmont son anniversaire est marqué au second jour du mois de Janvier & au second jour du mois de Mars. Ce qu'il ne faut pas entendre du jour qu'il est decedé, mais des jours ausquels on prioit annuelement Dieu dans cette Eglise pour le repos de son ame. Car pour ce qui est du jour auquel il est decedé, il faut prendre celuy qui se trouve le plus prez du jour qu'il a fait son testament. C'estoit jadis un usage, qu'on pratique encore quelquefois aujourd'huy, de fonder plusieurs anniversaires dans la mesme Eglise pendant le cours de l'année pour le repos des ames de ceux pour qui ils estoient fondez. Il y en a tout plein d'exemples dans l'antiquité, & entr'autres de Pierre de la Jugie Archevesque de Narbonne & Cardinal, pour lequel il y a seize anniversaires en seize divers jours de l'année dans l'ancien Obituaire de l'Eglise cathedrale de Narbonne, sans qu'aucun de ces anniversaires tombe au jour de son decez, & dix pour Jean Roger frere du Pape Gregoire XI. & Archevesque de Narbonne. Et sans sortir *Preuves p. 595.* de la maison de la Tour, Bernard de la Tour Evesque & Duc de Langres fonda quatre anniversaires dans son Eglise cathedrale, & Guillaume de la Tour Patriarche d'Antioche, qui avoit esté Evesque de Rhodez, en *Preuves p. 726.* fonda douze dans l'Eglise cathedrale de Rhodez, un pour chasque mois.

Il ne faut pas dissimuler icy qu'apres que les letres de saint Loüis que j'ay citées cy dessus page 269. eurent esté renduës publiques par l'impression, il parut certains escrits sans nom d'aucteur dans lesquels on pretendit qu'il y avoit une manifeste preuve de fausseté dans ces letres, attendu qu'on y faisoit dire à saint Loüis, qui n'avoit pas encore douze ans & n'estoit pas marié,

qu'il esperoit que ce Prevost prieroit Dieu pour luy & pour ses enfans. On respondit fort pertinemment à cette objection que c'estoit une formule du vieux stile, dont on donna de tres bonnes preuves pendant quatre siecles, & que le Roy Clovis II. dans la premiere année de son regne, comme saint Loüis, accorda, n'ayant encore que quatre ans, un privilege au monastere de saint Maur des Fossez, dans lequel il recommande qu'on prie Dieu pour sa femme & pour ses enfans. Pour affoiblir cette response, qui est tres bonne, on avança que les exemples que j'avois rapportez de cette formule estoient tous de Roys qui avoient eu des enfans, & que par consequent ces exemples ne pouvoient pas estre alleguez pour prouver la verité des letres de saint Loüis. Et quant à l'exemple de Clovis second, qui est decisif, on a dit sans aucune preuve qu'il falloit retrancher du privilege de saint Maur la clause dans laquelle ce Roy recommande qu'on prie Dieu pour sa femme & pour ses enfans. Cette response est bien aysée; & s'il faut la recevoir comme bonne, on sera bien fondé à dire qu'il faut pareillement retrancher des letres de saint Loüis la clause des prieres pour ses enfans. A l'esgard de ce qu'on dit que les exemples que j'ay rapportez de l'ancienne formule sont tous de Roys qui ont eu des enfans, j'en demeure d'accord. Aussi n'ay je pas pretendu m'en servir comme d'exemple de Roys lesquels n'ayant point d'enfans avoient neantmoins recommandé qu'on priat Dieu pour eux, pour leurs femmes, & pour leurs enfans. Je ne les ay rapportez que pour faire voir l'usage de cette formule durant quatre siecles & qu'il ne falloit pas s'estonner si au commencement du treiziesme siecle un Commis attaché à son protocolle avoit inseré dans les letres du Roy saint Loüis une clause qui estoit en usage depuis quatre siecles. Car il n'est pas à presumer que j'aye voulu dire que nos Roys avoient esté quatre cens ans sans avoir des enfans.

J'avançay dans le mesme temps qu'on pourroit dire avec beaucoup de vraysemblance que ces letres ayant esté accordées à Guillaume de la Tour Prevost de Brioude dans le temps que le Roy Loüis VIII. pere de saint Loüis estoit en Auvergne, & n'ayant peu estre expediées à cause de sa maladie & de sa mort arrivée à Montpencier le septiesme jour de Novembre, on ne fit autre chose apres que son fils saint Loüis fut sacré & couronné, ce qui fut trois semaines apres sa mort, qu'y adjouster la date, sans faire beaucoup de reflexion si tout le contenu de ces letres convenoit aussi bien à saint Loüis qu'à son pere.

Je ne m'arrestay pourtant pas pourlors beaucoup sur cette conjecture, ayant d'ailleurs de bonnes preuves pour auctoriser l'usage de cette clause. Mais aujourd'huy que j'ay des preuves convaincantes & incontestables des erreurs, s'il faut appeller ainsi les changemens & les additions que les Commis des Secretaires du Roy, ausquels on laissoit & on laisse encore aujourd'huy le soin de mettre & d'adjouster les clauses de stile, faisoient aux expeditions qui passoient par leurs mains, il me semble que cette conjecture n'est pas à rejetter, & qu'encore que je ne puisse pas prouver que la chose s'est passée de la maniere que je l'ay expliquée, il y a grande apparence que ma conjecture est bonne.

Elle me paroist d'autant plus vraysemblable que les voyages des Roys n'ayant pas accoustumé d'empescher le cours des affaires, principalement de celles qui n'ont pas de difficulté, nous trouvons que le Roys Loüis VIII. estant au retour d'Avignon arrivé à Clairmont sur la fin du mois d'Octobre, il y fit expedier des letres de protection aux religieux de l'abbaye de Manlieu. Il y a tres grande apparence que le Prevost de Brioude y estant arrivé sur le poinct que sa Majesté se disposoit à reprendre le chemin de Paris, & luy ayant demandé la confirmation de son election, chose peu difficile à obtenir, elle luy fut accordée, mais que l'expedition en fut remise à Montpencier, où le Roy alloit, & où il arriva le Jeudy XXIX. Octobre. Cette remise esloigna l'expedition des letres accordées au Prevost de Brioude, les affaires ayant subitement changé de face, parceque le Roy fut incontinent attaqué de la maladie dont il mourut. Il en arriva autant dans le siecle suivant à Bertrand de Lager Cardinal; auquel le Pape Gregoire XI. ayant donné de parole l'Evesché d'Ostie, les provisions ne peurent pas luy en estre expediées à cause de la mort du Pape, & ne le furent que sous le pontificat de son successeur.

Ex archivo regio Carcasson.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1079.

Il faut revenir à la preuve des changemens & des additions que les Commis des Secretaires du Roy faisoient aux expeditions qui leur estoient commises. En voicy un exemple precisément dans le mesme temps que la charte du Prevost de Brioude fut commandée & expediée. Le Roy Loüis VIII. à son retour d'Avignon, avant d'aller en Auvergne, passa par Pamiers, où il estoit au mois d'Octobre, comme il conste des reglemens qu'il y fit pour cette ville, lesquels se trouvent dans un ancien registre du chasteau de Foix, & y confirma le don de Milhau que Simon Comte de Montfort avoit fait quelques années auparavant à Arnaud Evesque de Nismes & à ses successeurs. Mais dautant que les letres du Roy ne furent pas expediées pourlors, cet Evesque s'adressa au Roy saint Loüis, & luy fit certifier par gens dignes de foy que le Roy son pere luy avoit confirmé la donation du lieu de Milhau. Le Roy saint Loüis, sur le rapport qui luy fut fait de la verité de cet exposé, luy accorda ses letres de confirmation. Elles se trouvent dans deux registres originaux de nos Roys de ce temps là datées de l'an MCCXXVI. au mois de May. Et cependant dans l'expedition qui en fut delivrée à cet Evesque, laquelle est à Montpeslier dans les archives du Roy, il y a qu'elles furent données *anno dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo septimo, mense Maio.* Ce qui prouve que les Commis estoient les maistres de ce qui estoit de formule & d'usage ordinaire.

Guill. de Podio-Laur. cap. 36.

Preuves p. 491.

L'année commençant pourlors à Pasques en France, & le Commis qui a mis ces letres sur le registre estant accoustumé de mettre MCCXXVI. avant Pasques, qui estoient bien prez du mois de May, la feste de Pasques estant tombée en l'année MCCXXVII. à l'onziesme jour du mois d'Avril, il suivit par inadvertence son usage ordinaire apres Pasques, de mesme que les Commis de la chancellerie du Pape Innocent III. accoustumez à mettre l'indiction IX. en l'année MCCVI. & ne faisant pas reflexion qu'elle avoit changé l'année d'apres, continuerent de mettre l'indiction

St. Baluzii præfatio ad epistolas Innoc. III.

IX.

IX. en l'année ſuivante dans toutes les bulles où il falloit marquer l'indiction, c'eſt à dire dans toutes les bulles données *in perpetuum*, qui ſont les bulles de privilege.

· C'eſt une erreur facile à commettre, dit un ancien gloſſateur des Clementines, parce qu'on ſçait communement l'année de Noſtre Seigneur, & on ne ſçait pas ſi communement l'indiction; & il adjouſte que ſi dans une bulle l'année du pontificat ne s'accorde pas avec l'année de Noſtre Seigneur, il ne faut pas pour cela l'accuſer de faux, mais dire qu'il y a erreur quant à l'année du pontificat, qui n'eſt pas communément ſi connuë que celles de Noſtre Seigneur.

Boniſac. de Vitalinis in Clem. fol. 11. col. 3. extr.

Le raiſonnement de cet ancien Canoniſte peut eſtre tres bien employé au ſujeſt des letres de ſaint Loüis accordées à l'Eveſque de Niſmes, leſquelles, quoyque de meſme date, ſe trouvent neantmoins datées differemment dans le regiſtre & dans l'expedition, celuy qui les a miſes ſur le regiſtre les ayant datées de l'an MCCXXVI. parce qu'il eſtoit accouſtumé de mettre cette date au commencement de l'année MCCXXVII. ſelon la maniere de compter d'aujourd'huy, & celuy qui a eſcrit l'expedition les ayant datées de l'année MCCXXVII. qui venoit de commencer en France.

Il y a bien plus. Les letres de ſaint Loüis ſe trouvent datées *apud ſanctum Germanum in Laya* dans les regiſtres originaux, & dans l'expedition qu'on donna à l'Eveſque il y a *Actum Pariſius*. Ce qui doit faire penſer avec beaucoup de raiſon qu'elles furent commandées & miſes ſur le regiſtre à ſaint Germain en Laye, expediées en ſuite & ſeellées le meſme jour ou quelqu'un des ſuivans à Paris, la date ayant ſans doute eſté laiſſée en blanc, comme il eſt aſſez ordinaire, pour y eſtre adjouſtée lorſqu'on les preſenteroit au ſeau. A quoy j'adjouſte qu'Amaury Comte de Montfort, qui eſtoit preſent lorſque l'Eveſque de Niſmes fit le ſerment dont il eſt fait mention en ces letres, atteſte dans un acte qui eſt auſſi aux archives du Roy à Montpellier que cet Eveſque fit ce ſerment à ſaint Germain en Laye. Et par conſequent les letres du Prevoſt de Brioude ſe trouvant dans un regiſtre eſcrit il y a quatre cens ans, en un temps non ſuſpect, on ne peut pas trouver eſtrange la penſée que j'ay euë que ces letres ayant eſté accordées par le Roy Loüis VIII. & expediées de ſon vivant ſans date du lieu ny du mois, furent ſurſiſes neantmoins à cauſe de ſa maladie & de ſa mort, & enfin datées & ſeellées au commencement du regne de ſaint Loüis, parce qu'il conſtoit de la volonté du Prince, & qu'il n'y avoit qu'à y adjouſter la date.

Voicy encore un exemple du meſme temps, lequel nous faira voir clairement qu'on laiſſoit ſouvent la date des letres du Roy en blanc, comme on le fait encore bien ſouvent aujourd'huy, pour eſtre remplie en les preſentant au ſeau. En l'année MCCXXVI. le Roy Loüis VIII. ordonna qu'on expediat à Robert de Courtenay Bouteillier de France des letres touchant ſes terres de Normandie au cas que ſon fils aiſné ne ſe trouvat pas en aage de pouvoir ſe gouverner lors de ſon decez. Ces letres ſont au Treſor de la maiſon de Courtenay avec le ſeau du Roy. Elles ſont

aussi dans un registre original de ce Roy, où la date est en blanc en cette maniere *Actum &c.* laissant le soin de remplir ce qui y manque à celuy qui les expedieroit; lequel le fit, & y adjouta. *Actum apud sanctum Germanum in Loia anno Domini* MCCXXVI. *mense Maio.* Il est bien plus. Celuy qui les expedia, les changea entierement, sans doute parce qu'il trouva que l'intention du Roy n'estoit pas assez bien expliquée dans le premier project. Ainsi il y a grande difference entre l'original & l'expedition, quoyque le mesme sens soit dans l'original & dans l'expedition. Nous imprimerons l'un & l'autre parmy les preuves, afin qu'un chascun puisse voir facilement l'usage de la Chancellerie en ce temps là.

Preuves p. 491.

En la mesme année & au mesme mois de May Bouchard de Montmorency seigneur de Marly ceda au Roy les droits de chasse qu'il avoit en la forest de Cuisse prez de Compiegne. L'acte de cette cession est dans un registre original de ce Roy, & finit ainsi: *Quod ut &c.* Mais dans l'expedition qui en fut delivrée au Roy, laquelle est au Tresor des chartes de France, le Commis du Secretaire auquel on donna le soin de mettre cet acte en bonne & deuë forme y adjouta le reste en cette maniere: *Quod ut firmum habeatur & stabile præsentes litteras sigilli mei munimine roboravi. Actum Parisius anno Domini* MCCXXVI. *mense Maio.*

Preuves de Montmor. p. 401.

En voicy encore un autre exemple tout semblable. En l'année MCCXXVIII. fut fait le traité de la paix du Comte de Toulouse. Il est en original dans le mesme registre, & l'expedition se trouve imprimée dans l'histoire des Comtes de Toulouse de M. Catel. La date est marquée simplement dans le registre: *Actum anno Domini* MCCXXVIII. Mais dans l'expedition qui fut envoyée en Languedoc, laquelle se trouve en beaucoup d'anciens manuscrits aussi bien que dans l'histoire des Comtes de Toulouse, il y a bien au long des choses de stile qui ne sont pas dans l'original, parce qu'on avoit laissé au Secretaire qui les devoit expedier le soin d'y mettre ce que l'usage, qui luy estoit connu, vouloit qu'on y mit. Un chascun peut les voir dans l'histoire des Comtes de Toulouse.

Hist des Comtes de Toulouse p. 337.

En voicy encore un autre. Les letres du Roy Loüis VIII. pour l'abbaye de la Victoire fondée à Senlis sont datées dans le registre, *Actum apud Pontem Archæ*, & dans l'expedition delivrée à l'Abbé, *Actum Senonis anno* MCCXXIII.

Gall. Christ. p. 923.

On n'auroit jamais fait, si l'on vouloit ramasser tous les exemples semblables. En voicy pourtant encore un, qui est dans le mesme registre original & dans deux anciens registres de la Chancellerie de France, où les letres dont il s'agit ont esté copiées sur l'expedition qui en fut delivrée à Robert de Courtenay. Dans l'original il n'y a pas de date. Mais dans les copies il y a: *Anno Domini* MCCIV.

Preuves de Courtenay p. 25.

Preuves p. 557. On en usoit de mesme au Parlement. On y voit dans le quatriesme volume des registres appellez *Olim* un arrest de l'année MCCCVIII. donné sur la requeste de Beatrix de Rhodez femme de Bernard seigneur de la Tour d'Auvergne VIII. du nom sans aucune date que celle du Greffier, qui l'a mis parmy les arrests donnez en l'année MCCCVIII. *in parlamento nativitatis Domini.* Mais lorsque le Greffier l'expedia, il y ad-

jousta ce qui estoit de son ministere, c'est à dire le nom du Roy à la teste, & la date au bas en cette maniere. *In cujus rei testimonium præsentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Actum Parisius in Parlamento nostro die Jovis post festum beati Gregorii anno Domini* MCCCVIII. C'est ainsi que cette date est conceuë dans l'expedition, laquelle est encore en original dans les archives du Roy transferées de Rhodez à Montauban.

J'adjousteray encore à tout ce que je viens de dire que ce n'est pas seulement au temps de saint Loüis que les Commis des Secretaires du Roy peu attentifs à ce qu'ils faisoient ont fait des fautes dans les expeditions qui passoient par leurs mains, mais encore en d'autres temps, & dans le siecle mesme de Charlemagne. On a l'original d'une charte de l'Empereur Loüis le Debonnaire datée *IIII. Nonas Octobris anno* XVIIII. *imperii, indictione VI.* Il est tres certain que l'indiction dixiesme concouroit avec l'année dixneufviesme du regne de cet Empereur. Et cependant c'est icy la sixiesme. C'est une erreur du Commis, & non pas une fausseté. *Hic error est, non falsitas*, comme disoit autrefois un Evesque dans les actes de la conference des Catholiques avec les Donatistes. Cette charte, qui est en bonne & deuë forme, & qui a esté tres assurement expediée & seellée dans le temps de sa date, n'en est pas moins bonne ny moins veritable parceque le Commis y a fait une faute. Tout au contraire un autre Commis qui a expedié une charte de la mesme année dixneufviesme de l'empire de ce Prince pour l'abbaye de saint Denys, dont l'original subsiste encore, y a mis l'indiction onziesme, laquelle ne fut usitée que l'année d'apres. Le R. P. Dom Jean Mabillon, qui l'a faite imprimer dans sa Diplomatique, en a publié une du Roy Charles le Chauve de l'année seconde de son regne & de la seconde indiction. Ce qui est si peu vray que ce sçavant homme, qui sçavoit que ce n'estoit pas pourlors la seconde indiction, mais la quatriesme, a dit que s'il n'avoit pas veu l'original, il auroit creu que c'estoit une faute de copiste. Et dans une autre charte du mesme Roy imprimée dans le mesme ouvrage de ce Pere la seconde indiction est jointe avec la dixseptiesme année de son regne, quoy qu'il soit certain que cette indiction ne concourroit pas avec la dixseptiesme année de son regne, mais avec la quatorziesme. Et dans un autre ouvrage ce mesme Pere a fait imprimer deux chartes de ce mesme Roy, toutes deux copiées sur les originaux, toutes deux datées de l'indiction troisiesme, l'une à la fin du mois de Juin, & l'autre au commencement du mois d'Aoust, lesquelles doivent par une consequence necessaire estre de la mesme année. Et cependant il y a dans l'une de ces deux chartes une faute certaine dans l'indiction ou dans l'année du regne, l'une estant de l'année quinziesme, & l'autre de l'année seiziesme, quoy que toutes deux soient datées de la troisiesme indiction, laquelle tomboit assurement en l'année DCCCLV. quinziesme du regne de Charles le Chauve, lequel commença de regner en France en l'année DCCCXL. à la fin du mois de Juin. La charte du Roy Loüis d'Outremer qui confirme les donations faites à l'abbaye de Clugny par le Comte Acfred nous fournit encore une preuve bien certaine des fautes que les Commis

Collat. I. cap. 201.

Lib. VI. de re diplomat. pag. 522. 526. 532.

Annales Bened. to 3. p. 668. 671.

des Secretaires du Roy avoient accoustumé de faire dans les expeditions dont ils estoient chargez. Il est bien certain que la quinziesme année du regne de ce Prince escheoit à l'année DCCCCL. de Nostre Seigneur & que l'indiction huictiesme concouroit avec cette mesme année. Et cependant l'indiction qui y est marquée, laquelle devroit estre la huictiesme, comme le R. P. Mabillon l'a tres bien remarqué, est la sixiesme. On ne peut pas dire que c'est une faute de copiste, attendu qu'elle est dans l'original, qui est encore conservé au Tresor de Clugny, où je l'ay veu & conferé avec l'edition que M. Du Chesne en a donnée au public. J'ay deux letres de cachet du Roy Henry II. des années MDLII. & MDLIII. adressées à M. le Cardinal de Tournon Archevesque de Narbonne, qui ne le fut jamais, une autre de l'année MDLII. au Cardinal de Farneze Archevesque de Narbonne, lequel ne le fut non plus que celuy de Tournon, & enfin une autre de l'an MDLVII. au Cardinal Cornare Archevesque de Narbonne, lequel je ne trouve ny parmy les Archevesques de Narbonne ny parmy les Cardinaux.

Acta SS. ord. Bened. to. VII. p. 319.

Tous ces exemples font voir bien clairement qu'en tous les temps les Commis des Secretaires du Roy ont fait des fautes dans les expeditions dont on les chargeoit. Et par consequent ceux là sont bien hardis & bien temeraires, pour ne rien dire de pis, qui ont osé accuser de faux les letres de saint Loüis qui confirment l'election de Guillaume de la Tour Prevost de Brioude sous pretexte d'une erreur de Commis facile à commettre, soit en suivant le protocolle, comme les Commis ont accoustumé de faire, soit en adjoustant la date à des letres deja expediées sans faire beaucoup de reflexion si elles convenoient aussi bien au fils qu'au pere.

Mais comment les Commis ne fairoient ils pas quelque fois des fautes d'inadvertence, puisque mesme le celebre M. Du Chesne, tout sçavant & tout exact qu'il estoit, a bien fait une beveuë en faisant l'extrait d'un titre de Philippe de France Comte de Boulogne de l'année MCCXXVI. où ce Prince dit que *Carissimus Dominus & nepos noster Ludovicus Franciæ Rex*, c'est à dire saint Loüis, luy avoit donné & à ses heritiers les forteresses de Mortagne & de l'Islebonne ; au lieu de quoy M. Du Chesne en faisant cet extrait, lequel j'ay escrit de sa main, met : *Ludovicus Rex dedit & concessit in perpetuum Philippo nepoti suo Comiti Boloniæ & heredibus suis &c.* Ce qui est tout le contraire de l'acte & de la verité. Car saint Loüis estoit neveu de Philippe Comte de Boulogne, & non son oncle.

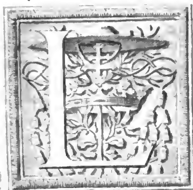
Registre 31. de la Chancelerie.

DAUPHINE' D'AUVERGNE. *D'or au Dauphin pasmé d'azur.*

Bernard seigneur de la Tour V. du nom.

CHAPITRE VI.



LE titre de l'hommage de Clugny cité dans le chapitre precedent, lequel sera imprimé parmy les preuves, fait foy que Bernard V. *Preuves p. 493.* estoit fils de Bertrand seigneur de la Tour I. du nom. Il renouvella donc en l'année MCXCI. en presence du Roy Philippe Auguste l'hommage de pieté fait à l'Abbé de Clugny par son pere & par son oncle.

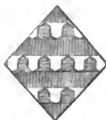
M. Du Bouchet a creu que Jeanne de Dore avoit esté sa femme. Ce qui a esté dit d'elle cy dessus page 266. demonstre assez clairement qu'il s'est trompé. Sa femme estoit fille de Dauphin Comte *Preuves p. 257.* de Clairmont & de G. Comtesse de Montferrand.

Cette alliance le rendit oncle de Catherine Dauphine mariée en l'année *Preuves p. 263.* MCCXXVI. à Guichard de Beaujeu seigneur de Montpencier; laquelle fut mere d'Imbert de Beaujeu Connestable de France, de Heric de Beaujeu seigneur d'Hermenc Mareschal de France, & de Loüis de Beaujeu seigneur de Montferrand. Imbert fut marié avec Isabeau de Mello Comtesse doüairiere de Joigny, Dame de saint Maurice Tiroüeille & de plusieurs autres seigneuries, & fut pere de Jeanne de Beaujeu Dame de Montpencier, laquelle fut mariée à Jean II. du nom surnommé le Bon Comte de Dreux & de Braine Prince du sang royal de France, & mourut en l'année MCCCVIII. mere de Robert V. & de Jean & Pierre successivement Comtes de Dreux & de Braine, de Simon de Dreux Sousdoyen de l'Eglise de Chartres, & de Beatrix de Dreux. Nous avons parlé plus amplement du mariage de Catherine Dauphine cy dessus page 167.

Je n'ay aucune preuve que Bernard ait eu des enfans. Ce qui fait que nonobstant ce que j'ay escrit ailleurs que Bertrand II. seigneur de la Tour, Guillaume Doyen de Nostre Dame du Port, & Guillaume Prevost de Brioude estoient ses enfans, je suis forcé de changer de sentiment pour les raisons que j'ay rapportées dans le chapitre precedent.

MERCOEUR. De gueules à trois fasces de vair.





Bertrand seigneur de la Tour II. du nom.

CHAPITRE VII.

Hist. des Chasteigners p. 18.

Hist. de Richelieu p. 5.



ESTANT tres difficile, ainsi que M. Du Chesne l'a observé, de rencontrer assez de titres pour justifier en la haute antiquité toutes les filiations, la perte generale des plus vieux titres, comme il le dit ailleurs, en ayant fait perdre la connoissance, il ne faut pas trouver estrange qu'on n'ait point de titre pour establir la filiation de ce Bertrand autrement que par des conjectures & par des consequences. Nous l'avons mis cy dessus page 269. parmy les enfans de Bertrand I. du nom pour les raisons que nous avons alleguées, & nous le faisons icy succeder à son frere Bernard, dont il ne paroist pas d'enfans. Bernard avoit esté sans doute ainsi appellé du nom de Bernard IV. son grand pere, estant la coustume entre les Grands, comme le mesme M. Du Chesne l'a enseigné, de porter le nom de leurs ancestres; & il y a grande apparence que Bertrand I. voulut que son autre fils portat son nom, comme il est arrivé tres souvent dans les maisons des grands Seigneurs, & mesme dans celle des Comtes d'Auvergne & des Seigneurs de la Tour. Mais quand bien mes conjectures ne seroient pas vrayes, il consteroit tousjours qu'il estoit de la maison de la Tour, puisqu'il en portoit le nom & en possedoit les terres, & qu'ainsi la succession des masles qui ont possedé les terres lesquelles estoient dans la maison de la Tour avant ce Bertrand n'a pas esté interrompuë. A quoy l'on peut adjouster que le titre de l'abbaye de la Vayssi de l'an MCCCII. mentionné cy dessus page 267. nous apprend que Bernard seigneur de la Tour VIII. du nom, qui vivoit pourlors, descendoit du fondateur de cette abbaye. Et par consequent ce Bertrand, qui se trouve dans la ligne, en descendoit aussi.

Hist. des Dauphins de Viennois p. 17.

Preuves p. 566.

Preuves p. 494.

Il estoit desja seigneur de la Tour en l'année MCCVI. comme il conste

d'un titre du XXIII. Decembre contenant un eſchange de quelques terres fait par Bertrand ſeigneur de la Tour avec Jean Azaïn de Cournon. Ce titre ne ſe trouve plus. Mais il eſt enoncé dans l'Inventaire des titres du chaſteau de Mercurol fait en l'année MDCXXII. par Me Pierre du Puy Garde de la Biblioteque du Roy en vertu de la commiſſion qui luy en avoit eſté donnée par letres patentes du vingtieſme Mars audit an, lequel y a fait marquer que ce titre eſtoit desja perdu lorſqu'il travailla à cet Inventaire.

Le mauvais traittement que Guy II. Comte d'Auvergne faiſoit à ſes vaſſaux & à ſes ſujets, & les injuſtes vexations qu'il exerçoit contre les Eccleſiaſtiques, au meſpris meſme des ordres que le Roy luy avoit fait donner ſur ce ſujeċt, ayant obligé le Roy Philippe Auguſte d'envoyer en l'année MCCX. des troupes en Auvergne, il le priva de ſes biens, & le chaſſa de ſa Comté, dont il donna le gouvernement à Guy de Dampierre. En ſuite il ſe fit faire ſerment de fidelité par le Clergé & par la Nobleſſe du pays. En l'année MCCXI. Guillaume de Cournon luy fit hommage lige pour toutes ſes terres, & luy promit qu'il ne fairoit ny paix ny treve avec le Comte Guy qu'avec ſon conſentement. Nous avons la reconnoiſſance que Robert Eveſque de Clairmont fit au mois de May MCCXII. qu'il tenoit du Roy le chaſteau du Pont, & luy promit fidelité contre le Comte d'Auvergne & ſes adherents. Au mois de Juin de la meſme année Bertrand de la Tour luy fit la foy & hommage pour les terres d'Orſet, Montpeyroux, & Coude.

Preuves p. 79.
Preuves p. 81.
Preuves p. 75.
Preuves p. 494.

Je ſuis obligé de faire remarquer en cet endroit au lecteur que M. Juſtel, qui n'avoit veu qu'un Inventaire fautif des titres de la maiſon de la Tour d'Auvergne à luy communiqué par M. de Sainte-Marthe, a attribué l'hommage d'Orſet, de Montpeyroux, & de Coude à Albert ſeigneur de la Tour du Pin, qu'il a eſté par là forcé de mettre parmy les ſeigneurs de la Tour d'Auvergne. Mais l'Inventaire de Mercurol marque que c'eſt Bertrand de la Tour qui fit cet hommage. Et qui plus eſt, les letres du Roy, qui ſont encore toutes entieres avec le ſeau royal au Treſor des chartes de France à Paris, marquent expreſſement que ce fut Bertrand de la Tour qui fit l'hommage en queſtion. Ainſi il n'y a pas lieu de revoquer ce fait en doute.

Preuves p. 494.

M. Du Bouchet a laiſſé par eſcrit dans ſes memoires que la femme de ce Bertrand ſeigneur de la Tour eſtoit Judith de Mercueur, avec laquelle il fut marié avant l'an MCXC. & qu'elle mourut en l'année MCCVIII. ou MCCX. & ſon mary deux ans apres. Ce qui fairoit voir que Bertrand mourut bientoſt apres qu'il eut preſté l'hommage dont nous venons de parler. Et cependant nous voyons que ce ne fut qu'en l'année MCCXXII. que ſon fils Bernard fit à l'Eveſque de Clairmont l'hommage qui a accouſtumé d'eſtre fait aux mutations du ſeigneur feudataire. M. du Bouchet adjouſte que cette Dame fonda un anniverſaire dans l'Egliſe de Brioude pour le repos de ſon ame avec le conſentement de Bertrand de la Tour ſon mary, qu'elle qualifie frere de Guillaume Chantre de cette Egliſe.

Enfans de Bertrand seigneur de la Tour II. du nom & de Judith de Mercueur sa femme.

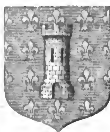
BERNARD VI. qui continua la lignée.

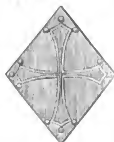
BERTRAND DE LA TOUR. Il est appellé Chevalier dans un titre de Chanteuge de l'an MCCXLI. par lequel il donne au Curé de la Rode un tenement attenant à l'Eglise de ce lieu là & quelques jardins & prez à la Beraudesche, donation qui fut confirmée par Bernard seigneur de la Tour son frere. Il est fait mention de ce Bertrand dans le testament de Bernard VII. & dans celuy de Bertrand de la Tour Chanoine de Clairmont son frere, lesquels l'appellent leur oncle.

Preuves p. 494.

Preuves p. 506. 514.

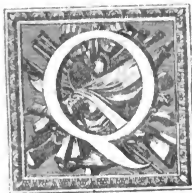
TOULOUSE. *De gueules à la croix cléchée & pommetée d'or.*





Bernard seigneur de la Tour VI. du nom.

CHAPITRE VIII.



UOY qu'on ne puisse pas prouver par titres la filiation de ce Seigneur, la preuve neantmoins qu'il estoit fils de Bertrand II. resulte facilement de ce qui vient d'estre dit au chapitre precedent. Mais outre ces preuves, qui sont assez fortes, il y en a une decisive dans l'acte de l'anniversaire fondé à Brioude par Judith de Mercueur, dans lequel elle appelle Guillaume de la Tour Doyen de Nostre Dame du Port & Chantre de Brioude frere de son mary, lequel estoit constament oncle de Bernard seigneur de la Tour VI. du nom.

Preuves p. 495.

Il y a preuve que Bernard VI. estoit seigneur de la Tour en l'année MCCXXII. au mois de Septembre. Ce qui me porte à croire qu'il y a erreur de chiffre dans le titre où M. Du Bouchet a trouvé que son pere estoit mort en l'année MCCXII. ou bien que M. Du Bouchet se soit trompé en en faisant l'extrait, y ayant grande apparence qu'au lieu de MCCXII. il falloit mettre MCCXXII. veu que ce fut en cette derniere année que Bernard

Bernard son fils rendit à Robert d'Auvergne Evesque de Clairmont l'hommage accoustumé d'estre rendu aux mutations pour les lieux de Cevene, Preuves p.495. Bualon, Pradel, Mesez, & Faët. Il renouvella cet hommage en l'année MCCXXVI. l'Evesque luy ayant donné en augmentation de fief le chasteau de Clavier avec ses appartenances.

En l'année MCCXXIX. il fut present à une donation faite au mona- Preuves p.496. stere de saint André lez Clairmont par Guillaume de Mainils & Pierre son fils Chevaliers, qui renoncerent en faveur de ce monastere à tout le droit qu'ils avoient au lieu de la Roche & ses appartenances.

En la mesme année luy & son oncle Guillaume Prevost de Brioude moyenerent un accommodement entre Hugues de la Tour Evesque de Clairmont, Maurice de Breon, qui luy fit hommage & serment de feauté Preuves p.496. pour Castelnau & Condat, & Hugues Guillem, qui promit de faire hommage lige de ses terres à l'Evesque & d'aller au voyage d'Outremer toutesfois & quantes qu'il en seroit requis par l'Evesque, & qu'il y demeureroit tant qu'il plairoit à l'Evesque, & ce pour reparation des excez & violences qu'il avoit commis contre les gens d'Eglise.

En l'année MCCXXXIII. Bernard & le Prevost de Brioude son oncle Preuves p.490. prirent soin de l'execution de la fondation que Guillaume de la Tour Doyen de Nostre Dame du Port avoit faite en son Eglise pour son anniversaire.

En la mesme année Bernard seigneur de la Tour fit un eschange avec Bertrand Comptor, qui luy bailla les chasteaux de Chaslus & de Revel Preuves p.497. avec leurs appartenances moyenant le marché & les foires de la ville de Besse en Auvergne & ce qu'il avoit à la Volpiliere & à Fontanet, lesquelles choses Bertrand devoit tenir de luy en fief & luy en faire hommage. Et pour supplement de la plus valeur des chasteaux de Chaslus & Revel Bernard de la Tour luy donna comptant la somme de dix mil sols monnoye de Clairmont. Ce que Bertrand Comptor confirma depuis en l'année MCCXXXV.

En l'année MCCXL. Bernard de la Tour donna à l'abbaye du Bouschet la dixme d'autant de terres que les religieux de cette abbaye en pourroient labourer avec sept paires de bœufs à Coude & à Montpeyroux en la dixmerie de Coude. Il donna encore quelques privileges à cette abbaye en l'année MCCXLVI. Preuves p.497.

En l'année MCCXLIV. Raymond VII. Comte de Toulouse, dont Bernard de la Tour avoit espousé la sœur, comme nous le verrons un peu plus bas, ayant fait deux cens Chevaliers, Bernard fut de ce nombre, & est Preuves p.497. nommé dans les premiers rangs & parmy les plus grands Seigneurs par Guillaume de Puy-Laurens, c'est à dire, avec le Comte de Comminge, le Vicomte de Lautrec, Guy de Severac, Sicard Alaman, & Jourdain de l'Isle.

J'ay trouvé dans l'Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Villefranche en Beaujolois qu'en l'année MCCXLVI. il y eut un traité de paix entre l'Evesque de Clairmont, le Seigneur de la Tour, & le Seigneur de Beaujeu.

En l'année MCCXVIII. il suivit le Roy saint Loüis en la terre sainte,

& y mourut en l'année MCCLIII. selon toutes les apparences. Car il conste par un ancien Obituaire de l'Eglise cathedrale de Clairmont qu'il
Preuves p. 780. mourut *ultra mare*, & par des lettres de saint Loüis données au camp devant Joppe au mois de Decembre MCCLII. qu'il estoit encore vivant lors qu'elles furent expediées. Il mourut le XXIX. du mesme mois, comme il est marqué dans l'ancien Obituaire de l'Eglise cathedrale de Clairmont que je viens de citer.

Preuves p. 497. 780. Auparavant de partir pour la terre sainte il fit son testament, qui se trouve encore en original à Paris au Tresor des chartes de France, seellé de vingt cinq seaux, dont il y en a cinq en hault, six en bas, huict au costé droit, & six au costé gauche. Le testateur, l'Evesque du Puy, & six autres tesmoins l'ont signé au dos suivant l'usage des pays de Droict escrit en ces temps là.

Preuves p. 499. Il avoit espousé Jeanne de Toulouse fille de Raymond VI. Comte de Toulouse. Son veritable nom estoit Alazie, nom qui selon toutes les apparences luy avoit esté donné au baptesme par sa tante Alazie ou Adelazie
Preuves p. 526. Vicomtesse de Beziers. Mais elle voulut sans doute s'appeller Jeanne pour l'amour de la Reyne Jeanne sa mere, comme c'estoit assez l'usage ancienement. Ainsi Ponce ou Poncette Comtesse de Bourgogne, qui vi-
Lettre du P. Chifflet touchant Beatrix p. 124. & seqq. voit precisément en mesme temps que la Vicomtesse de Beziers, s'appelloit Adelazie pour l'amour de sa mere Adelazie femme de Thibaud seigneur de Traves l'un des plus grands Seigneurs de Bourgogne. Saure de Roquefeüil
Preuves p. 551. religieuse à Megemont en Auvergne, & enfin Abbesse, comme je le crois, de l'Esclache, laquelle estoit tante de Beatrix de Rhodez femme de Bernard VIII. seigneur de la Tour, s'appelloit aussi Dauphine à cause de Dauphine de Turenne sa mere. Du temps de Lanfranc Archevesque de Cantorbery Raoul de Toeny espousa Adelise fille de Waldeve Comte de
Hist. de Chasteauvillain p. 10. Hutingdon en Angleterre, laquelle estoit autrement nommée Judith à cause de sa mere, laquelle s'appelloit Judith selon le tesmoignage d'Ingulphe Abbé de Croyland & de Guillaume de Malmesburi. Il est certain que la mere de Jean I. Comte d'Armagnac, laquelle estoit fille du Comte de Rhodez, s'appelloit Cecile. Cependant dans le titre de la fondation du Chapitre de l'Humilité sainte Marie fondée à Auch par ce Comte en l'année MCCCLIX. il nomme sa mere Mathe. Enfin Marie Comtesse d'Auvergne & de Boulogne fille de Godefroy de Boulogne seigneur de Montgascon & femme de Bertrand V. Seigneur de la Tour s'appelloit aussi Jeanne pour l'amour de Jeanne de Ventadour sa mere.

Alazie ou Jeanne de Toulouse estoit fille de Raymond VI. Comte de Toulouse & de la Reyne Jeanne veuve de Guillaume II. Roy de Sicile, laquelle estoit fille d'Henry II. Roy d'Angleterre & d'Eleonor Duchesse de Guyenne. Cette Princesse n'ayant eu que deux enfans du Comte Raymond son mary, & l'aisné, qui fut Raymond VII. du nom Comte de Toulouse, estant né en l'année MCXCVII. selon le tesmoignage de Guillaume de Puy-Laurens, & la Reyne Jeanne estant morte en l'année MCXCIX. au rapport de Roger de Hoveden, enceinte, comme le dit encore Guillaume de Puy-Laurens, il est clair que l'enfant qui nasquit

entre deux, c'est à dire, Alazie, nasquit l'an MCXCVIII.

J'ay avancé cy dessus page 282. que le nom d'Alazie luy avoit esté donné au baptesme par Alazie sa tante Vicomtesse de Beziers. Il faut donc justifier que son pere Raymond VI. avoit une sœur de ce nom mariée au Vicomte de Beziers & qu'elle estoit encore vivante lorsque la femme du Seigneur de la Tour vint au monde. Tout cela est aisé à prouver. Car on a le contract de mariage de cette Dame avec Roger Vicomte de Beziers fait en l'année MCLXXI. où elle est appellée fille de Raymond Comte de Toulouse, ainsi que dans le testament du Vicomte son mary, dont on a aussi une copie tirée sur l'original, qui subsiste encore. De plus Geoffroy Prieur de Vigeois en Limousin aucteur contemporain en fait mention & dit qu'elle estoit fille du Comte de Toulouse. On a encore divers titres, qui seront rapportez parmy les preuves, qui justifient qu'elle estoit encore vivante en l'année MCXCIX. & peutestre quelque temps au delà. Preuves p. 499. 501. Preuves p. 500.

Jeanne Dame de la Tour mourut le XXVIII. May MCCLV. & fut enterrée dans le cimetiere de l'abbaye de la Vayssi en Auvergne, comme il a esté dit cy dessus page 268. en parlant de Matheline de Beziers femme de Bertrand de la Tour I. du nom fondateur de cette abbaye. Preuves p. 499. 511.

Ceux là se sont grandement trompez qui ont marié cette Princesse en la maison de Baux, estant certain, comme je l'ay dit ailleurs, que la Dame mariée en la maison de Baux se nommoit Beatrix d'Anduse, laquelle estoit fille de Constance fille de Raymond V. Comte de Toulouse & de Beatrix de Beziers.

Enfans de Bernard seigneur de la Tour VI. du nom & de Jeanne de Toulouse sa femme.

BERNARD VII. qui continua la genealogie.

BERTRAND DE LA TOUR Chanoine de Clairmont, tuteur & administrateur de la personne & des biens de Bertrand de la Tour III. du nom son neveu, n'estoit encore que simple Clerc en l'année MCCLVI. au mois d'Avril. Mais il estoit Chanoine de Brioude au mois de May ensuivant, & de Clairmont en l'année MCCLXX. au mois d'Avril. Il fit le partage de la succession de sa maison avec Bertrand son neveu en l'année MCCLXXVI. comme nous le verrons. Il fit son testament à Cuyrs en Auvergne en l'année MCCLXXX. au mois d'Octobre, & un codicille à Toulouse au mois de Decembre de l'année suivante. Il y a apparence qu'il mourut bientost apres, son anniversaire estant marqué au XXIII. Decembre dans l'ancien Obituaire de l'Eglise cathedrale de Clairmont. Il semble que l'on doit inferer du testament de Guillaume de la Tour Chanoine de Reims & de Clairmont son petit neveu que Bertrand son oncle Chanoine de Clairmont est enterré à Toulouse dans le convent des religieux de l'Ordre de saint Dominique, comme il l'avoit ordonné par son codicille. Preuves p. 502. 509. 510. Preuves p. 526. Preuves p. 505. Preuves p. 507. Preuves p. 509. Preuves p. 539.

DAUPHINE DE LA TOUR. Il est certain qu'elle fut mariée au

Preuves p. 498. 502. 503. 513. Vicomte de Ventadour. M. Du Bouchet, qui voyoit dans la Chronique du Prieur de Vigeois qu'Eble V. du nom Vicomte de Ventadour qui se rendit religieux à Grandmont en l'année MCCXXI. avoit deux enfans, assavoir Raymond, qui y est nommé le premier ainsi que dans un titre rapporté par M. Justel parmy les preuves de l'histoire de la maison (Preuves de l'histoire de Turenne p. 22.) de Turenne, & Ebles, a creu que Raymond avoit esté Vicomte de Ventadour apres son pere, comme peutestre l'a il esté, & mary de Dauphine de la Tour. Mais s'il avoit veu les titres que j'ay veus, il auroit esté d'un autre sentiment, estant prouvé par titres qu'elle estoit femme d'Ebles VI. comme nous le dirons plus bas. Et dautant que la maison des anciens Vicomtes de Ventadour, en laquelle Dauphine de la Tour est entrée, a eu le malheur, quoyque tres ancienne & tres illustre, d'avoir esté jusques à present negligée par ceux qui se sont meslez d'escrire les genealogies des grandes maisons, j'ay creu que je pouvois interrompre icy le fil de mon discours en faveur de cette maison & de celles qui luy sont alliées, & que je fairois plaisir aux curieux d'en deduire icy la genealogie jusques au temps qu'elle tomba en quenoüille & fondit en celle de Levis. Les Vicomtes de Ventadour tirent leur origine des Vicomtes de Comborn en Limousin, dont la maison estoit si noble & (Diodor. Sicul. lib. 3. p. 194.) si grande qu'on peut dire d'elle ce que Diodore le Sicilien dit des Atlantides, qu'à cause de sa grandeur beaucoup de grandes maisons, mesme des pays esloignez, ont tiré & tirent encore de là leur origine. Archambaud II. du nom Vicomte de Comborn eut de Rotberge de Rochechoüard sa femme trois enfans masles & une fille, c'est assavoir Archambaud III. du nom Vicomte de Comborn, Ebles, qui fut le premier Vicomte de Ventadour, Bernard, dont nous allons parler, & Unie mariée à Rigaud de Charbonnieres, laquelle fut mere de Guillaume de Charbonnieres Abbé de Tulle. Bernard fut aussi Vicomte de Comborn apres la mort sans enfans d'Ebles II. Vicomte de Comborn son neveu, & fut marié en secondes nopces avec Pernelle de la Tour d'Auvergne. (Preuves p. 484.) Il se fit enfin Moine à Clugny, où il fit penitence du crime par luy commis en l'année MCXI. en la personne de son neveu Ebles, qu'il tua de sa propre main, ainsi qu'il est marqué dans une charte du Cartulaire de Tulle. Ebles I. du nom Vicomte de Ventadour son frere espousa Almodie tante de Robert de Montberon, & en eut un fils appellé Ebles surnommé (Gaufr. Vos. p. 290. 322.) le Chanteur, parce qu'il ayma toute sa vie les chansons joyeuses, c'est à dire la poësie Provençale, laquelle estoit en ce temps là tant à la mode que mesme les Roys & les Princes s'en mesloient. C'est donc de luy qu'il faut entendre ce qui est dit du Vicomte de Ventadour dans les (Nostrad. p. 70.) Vies des Poëtes Provençaux, qu'il aymoit beaucoup Bernard de Ventadour fils d'un pauvre homme de Ventadour, Poëte Provençal, & luy faisoit grand honeur pour ses belles & riches inventions de poësie. Ebles II. dit le Chanteur espousa Agnes fille de Guillaume de Montluçon, & mourut (To. 11. Spicil. p. 403.) au mont Cassin en l'année MCLXX. au retour de son voyage de Hierusalem, laissant un fils appellé Ebles III. du nom. Celuy cy fut marié deux (Gauf. Vos. p. 291.) fois. Sa premiere femme fut Marguerite de Turenne veuve d'Aymar IV.

Vicomte de Limoges, laquelle il repudia depuis à cause qu'il estoit proche parent de son premier mary. Il en eut pourtant une fille appellée Matebrune, laquelle espousa en premieres nopces Renaud le lepreux Vicomte d'Aubusson, & en secondes nopces Eschivat frere de Jourdain Prince de Chabanois. Apres avoir repudié Marguerite de Turenne il espousa Alix de Montpeslier. M. Justel a creu que cette Alix estoit fille de Guillaume seigneur de Montpeslier II. du nom & de Mahault de Bourgogne fille d'Hugues IV. Duc de Bourgogne. Ce qui ne peut pas estre, attendu que Mahault fille du Duc de Bourgogne ne fut mariée au Seigneur de Montpeslier qu'en l'année MCLVI. & qu'il est constant qu'Alix de Montpeslier femme d'Ebles III. fut mariée environ le mesme temps, puisqu'Eble IV. son fils estoit desja marié en l'année MCLXXIV. comme il paroist d'un titre qui est dans le Cartulaire de l'abbaye de Dalon. Cette Alix estoit donc fille de Guillaume I. du nom seigneur de Montpeslier & de Sibylle sa femme. Elle fut mere de plusieurs enfans, assavoir d'Ebles IV. dit Archambaud Vicomte de Ventadour, d'Ebles Moine de Clugny & Abbé de Figeac, de Bernard Abbé de Tulle, de Guy Chanoine & Prevost de l'Eglise de Maguelone, de Raymond & Helie Chanoines de saint Estienne de Limoges, & encore d'un autre Ebles, qui fit beaucoup de peine à son frere; ausquels le titre du Cartulaire de Dalon allegué cy dessus adjouste un Aimon, qui y est appellé oncle, *patruus*, d'Eble mary de Sibylle de la Faye. Le Prieur de Vigeois nomme encore parmy leurs enfans un Guillaume Abbé de Tulle. Mais il s'est mesconté en cet endroit. Car cet Abbé n'estoit pas de la maison de Ventadour, mais de celle de Charbonnieres, comme il a esté marqué cy devant, bien esloigné par consequent du temps auquel les enfans d'Alix de Montpeslier vivoient. Eble IV. son fils espousa avant l'an MCLXXIV. Sibylle de la Faye fille de Raoul de la Faye Seigneur de grande consideration à la Cour des Roys d'Angleterre Ducs de Guyenne, sœur de Guillaume de la Faye mentionné dans un titre de l'Evesché de Poictiers de l'an MCCLX. imprimé par M. Besly. M. Justel a escrit qu'il eut d'elle un fils unique, assavoir Eble V. du nom. Ce qu'il a avancé parce qu'il n'en voyoit point d'autres enfans. Cependant il paroist par le titre de l'Evesché de Poictiers que je viens de citer qu'il avoit un autre fils appellé Ebles, lequel atteste que Guillaume de la Faye estoit son oncle, *avunculus meus*. C'est sans doute le mesme Ebles dont l'heredité fut querellée au Parlement de Paris en l'année MCCLXVIII. par les enfans de Jaubert seigneur de saint Flour le Chasteau en Auvergne, qui demanderent d'estre mis en saisine ou possession de la terre de Bancanes & des biens que cet Ebles avoit en la Vicomté de Chastelcraud, duquel ils se disoient neveux & plus proches heritiers. Et par consequent il faut encore adjouster aux enfans d'Ebles IV. & de Sibylle de la Faye cet Ebles & une fille appellée Marie en quelques memoires de M. Du Bouchet & Marguerite en d'autres, laquelle fut mariée à Jaubert de saint Flour, & fut mere de Robert de saint Flour, de Jaubert Prevost de Cande, & d'une fille mariée à Pierre Foucher Chevalier. Cet Ebles estoit seigneur de Charlus ou Chaslus, chasteau qui fut usurpé sur luy par Boson de

Hist. des Evesques de Poictiers p. 157.

Bourdeille en l'année MCCLXVII. comme on l'apprend d'un ancien regiſtre du Parlement. Ebles V. du nom Vicomte de Ventadour eſpouſa en premieres nopces Marie de Limoges fille d'Aymar V. Vicomte de Limoges, de laquelle il n'eut point d'enfans, & en ſecondes nopces Marie ſœur de Boſon II. Vicomte de Turenne, de laquelle il eut Raymond & Ebles, leſquels nous avons nommez cy deſſus au commencement de cet article, Bernard Eveſque du Puy, un autre Bernard Archidiacre de Li-
Preuves p. 274. moges & Chapellain du Pape, Helie Prevoſt de Tulle, & Alix femme
Preuves p. 270. 275. de Robert I. du nom Dauphin d'Auvergne. Ebles VI. du nom, que je trouve avoir eſté Vicomte de Ventadour ez années MCCXXXVI. & MCCXLIX.
Preuves p. 502. 503. en laquelle il partit pour aller au voyage d'Outremer avec Alphonſe Comte de Poictiers frere du Roy ſaint Loüis, eſpouſa Dauphine de la Tour d'Auvergne, laquelle luy ſurveſquit long temps, y ayant un titre ez archives de l'Eveſché de Limoges qui prouve qu'elle eſtoit encore au monde en l'année MCCXCIX. c'eſt à dire XXIX. ans apres la mort de ſon mary. Il provint trois enfans de leur mariage, aſſavoir Ebles VII. appellé à
Preuves p. 498. cauſe de ſon bas aage Eblet dans le teſtament de Bernard ſeigneur de la Tour VI. du nom ſon grand pere, Marie, & Iſabeau. Marie fut
Preuves p. 124. accordée en l'année MCCLXIII. avec Faucon de Montgaſcon fils de Robert ſeigneur de Montgaſcon & de Beatrix de Beaujeu. Mais ce mariage ne fut pas accompli, ſans doute à cauſe de la mort de Marie, & Faucon eſpouſa
Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1451. ſa ſœur Iſabeau, laquelle convola en ſecondes nopces en l'année MCCLXXVI. & eſpouſa Robert ſeigneur de Montberon petit fils d'autre Robert ſeigneur de Montberon beaucoup loüé dans la Chronique de ſaint Martial de Li-
Preuves p. 122. moges pour ſa grande charité envers les pauvres. Iſabeau de Ventadour eut de ſon premier mariage avec le Seigneur de Montgaſcon deux filles, aſſavoir Beatrix mariée à Robert VI. Comte d'Auvergne, & Maurs ou
Preuves p. 126. 130. 131. Mahault mariée en premieres nopces à Eudes ſeigneur de Tournon, & en ſuite à Guillaume de Bourbon ſeigneur de Beçay, duquel elle eut un fils appellé Guillaume comme ſon pere accordé l'onzieſme Juin MCCCVII.
Hiſt. de Courtenay p. 104. avec Luque fille & heritiere de Geraud ſeigneur de Varennes, mais qui mourut ſans poſterité. De ſorte que Mahault & ſon fils Guillaume eſtant morts ſans laiſſer de poſterité, tout le bien de la maiſon de Montgaſcon fondit en celle d'Auvergne. Ebles VII. du nom Vicomte de Ventadour fils d'Ebles VI. & de Dauphine de la Tour (appellé auſſi Helie en quelques anciens titres de l'Eveſché de Limoges, de Ventadour, & de Pompadour) fut au voyage que le Roy ſaint Loüis fit en Barbarie, fut fait Chevalier devant Tunes par Edoüard I. Roy d'Angleterre, & eſpouſa
Preuves p. 503. environ l'an MCCLXIII. une Dame appellée Blanche fille du Seigneur de Chaſteauneuf, laquelle teſta en ſa faveur en l'année MCCXCII. le Dimanche intitulé *Reminiſcere*. Je trouve qu'il en eut pluſieurs enfans, aſſavoir Ebles VIII. du nom, Ebles ſeigneur de Bouſſac & de Donzenac, dont il ſera parlé apres avoir deduit la poſterité de ſon frere aiſné, Helie Doyen de Noſtre Dame du Puy & Eveſque de Tournay, un autre Helie, Ebles Chanoine de Reims, Guillaume religieux en l'abbaye ſaint Auguſtin de Limoges, Doyen de Carennac & Eveſque de Tournay apres ſon frere,

Marguerite mariée en l'année MCCXC. à Loüis de Beaufort seigneur de Montferrand, Dauphine mariée à Guillaume de Mercueur seigneur de Gerzat, & Marie femme de Jean Selin seigneur de Chasteauneuf, duquel elle estoit veuve en l'année MCCXCVIII. le Mercredy apres la feste sainte Catherine, ayant ce jour là fait donation de ses biens à son frere Helie Vicomte de Ventadour. Ce qui prouve qu'elle mourut sans enfans. Ebles VIII. prit alliance en l'année MCCXC. avec Marguerite de Beaujeu fille de Loüis de Beaujeu seigneur de Montferrand & de Marguerite Dame de Bomés en Berry, sœur de Blanche de Beaujeu mariée à Guy de Chauvigny seigneur de Levroux & de Marie de Beaujeu religieuse en l'abbaye de Longchamp prez de saint Cloud. Je trouve par titres qu'il eut huict enfans, qui sont Ebles emancipé par son pere en l'année MCCCXII. au mois de Janvier, Bernard, qui fut Vicomte de Ventadour, duquel nous parlerons incontinent, Helie Doyen de Nostre Dame du Puy, Guy Evesque de Cambray & de Vabres, Blanche mariée à Guichard de Comborn seigneur de Treignac, Blanche Abbesse de Bonnesagne, & une autre fille appellée Anne. Ebles aisné des enfans d'Ebles VIII. fut accordé le vingtiesme Novembre MCCCXIV. avec Mathe de Comborn fille de Guichard de Comborn seigneur de Treignac & de Chamberet, avec laquelle il vivoit encore en l'année MCCCXXI. en Janvier, dont il y a titre à Pompadour, & encore en l'année MCCCXXV. ainsi que je l'ay trouvé marqué de la main d'André Du Chesne. Il fit son testament le XXIV. Avril MCCCXVIII. comme il se disposoit à partir pour aller en pelerinage à saint Jacques en Galice, par lequel il institua le postume, & luy substitua Helie de Ventadour son frere. Apres son decez sans enfans Mathe sa veuve se remaria avec Brun seigneur de Claviers, duquel elle eut un garçon & une fille. Mathe fit un codicille le Mardy XXX. Novembre MCCCLXVII. dans lequel elle ne fait aucune mention de son premier mariage, & donne à son frere Archambaud de Comborn quatre cens florins d'or à prendre sur ce que Bernard de Ventadour luy devoit, ayant sans doute fait un accommodement avec luy pour son doüaire, comme cela se faisoit assez souvent. Il y a neantmoins preuve dans un registre du Parlement qu'en la mesme année elle se disoit veuve d'Ebles jadis Vicomte de Ventadour. Bernard fils d'Ebles VIII. estoit Vicomte de Ventadour en l'année MCCCXXIX. dont il y a preuve à Ventadour. M. Justel a creu que ce fut en sa faveur que la seigneurie de Ventadour fut erigée en Comté en l'année MCCCXLVII. par ce qu'il trouvoit un titre de cette année dans lequel il se qualifie, à ce que dit M. Justel, Comte de Ventadour. La verité du fait est que le Roy Philippe de Valois mettant en consideration les services que Bernard Vicomte de Ventadour & ses predecesseurs avoient rendus à l'Estat, & encore en consideration de la bonne & noble lignée dont il estoit issu, erigea les seigneuries de Ventadour & de Montpencier appartenantes audit Bernard & chascune d'icelles en Comté par letres données au Moncel prez Pont sainte Maixence le second jour du mois d'Avril MCCCL. lesquelles se trouvent au Tresor des chartes de France. Ainsi peu de temps apres

Hist. de Bourgogne de M. Du Chesne p. 457.

Froissart, qui vivoit de son temps, l'a avec raison appellé Comte de Ventadour en descrivant la bataille de Poictiers, où il fut fait prisonnier avec son fils en la compagnie du Roy, comme le Roy luy mesme l'atteste dans des letres données en sa faveur au mois de Janvier MCCCLX. en comptant comme on comptoit pourlors en France. Il fut marié le XVII. May MCCCXXXVIII. à Marguerite de Beaumont fille de Robert de Brienne Vicomte de Beaumont le Vicomte, petit fils de Jean de Brienne Roy de Hierusalem & de Berengere de Castille, & en eut Robert, qui fut Comte de Ventadour apres luy, Guillaume Archidiacre de Roüen, Marguerite femme de Miles de Noyers Comte de Joigny, Marie femme de Jean de Bueil, Aude femme de Jaubert de Malemort seigneur de Cornil, Jeanne mariée à Godefroy de Boulogne seigneur de Montgascon, & Agnes femme de Jean d'Apchier seigneur d'Arzance. Bernard Comte de Ventadour & de Montpencier pere de tant d'enfans vesquit fort longtemps, & sa femme aussi. Car ils estoient encore au monde en l'année MCCCLXXIX. quand Geoffroy Teste noire se rendit maistre du chasteau de Ventadour, comme nous l'apprenons de Froissart, qui dit que ce Comte *estoit ancien & simple prud'homme, qui plus ne s'armoit, mais se tenoit tout quoy en son chastel.* Il adjouste qu'apres avoir esté mis hors de son chasteau il se retira avec sa femme & ses enfans à Montpencier, terre que luy & son fils Robert vendirent en suite à Jean Duc de Berry selon le rapport de M. de la Thaumassiere. Robert Comte de Ventadour son fils espousa en l'année MCCCXCIII. Isabeau de Vendac fille d'Oudin de Vendac & d'Alix du Breüil de la maison de Courcelles, & en eut Jacques & Charles successivement Comtes de Ventadour. Jacques, qui estoit l'aisné, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & fut marié à une fille de Jean de Torsay seigneur de Lezay Grand Maistre des Arbalestriers de France, & mourut apres l'an MCCCCXXII. sans posterité. Son frere Charles, qui luy succeda, engendra Loüis, lequel fut marié en MCCCCXLV. avec Catherine de Beaufort fille de Pierre de Beaufort Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne; & de ce mariage il sortit une fille unique appellée Blanche mariée en l'année MCCCCLXXII. à Loüis de Levis seigneur de la Voute, lequel à cause d'elle fut Comte de Ventadour, & a commencé la seconde race des Seigneurs de Ventadour.

Froissart vol. 1. chap. 162.

Hist. de Sablé p. 241. 414.

Froissart vol. 2. chap. 34.

Il faut presentement revenir à Ebles de Ventadour seigneur de Boussac, de Donzenac, & d'Ussel, fils d'Ebles VII. Vicomte de Ventadour & de Blanche de Chasteauneuf. Il fut marié en l'année MCCXC. avec Galiene de Malemort fille de Geraud de Malemort seigneur de Donzenac morte avant l'an MCCCX. de laquelle il eut Geraud I. du nom seigneur de Donzenac, Helie Evesque de Padouë & de Castres, Guillaume Prieur de Chalais, Doyen de Rioupeyroux en Roüergue, & en suite Abbé de saint Martial de Limoges, Ebles, dont il est fait mention avec son pere dans un titre de l'Evesché de Limoges, & Blanche mariée à Guichard de Comborn III. du nom seigneur de Treignac. Geraud fut marié à une Dame appellée Souveraine, & non Catherine, comme M. Du Bouchet l'a appellée

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1359. 1422.

appellée dans la genealogie de la maison d'Aubusson, estant prouvé par titre qui est au Tresor des chartes de France à Paris que la mere de Marguerite femme de Guy d'Aubusson seigneur de la Borne s'appelloit Souveraine. Il en eut un fils appellé Geraud comme luy, un autre appellé Bernard tué, comme je le crois, à la bataille de Poictiers, & deux filles, l'une appellée Marguerite mariée à la Borne en l'année MCCCXXXII. & l'autre mariée en l'année MCCCXXXVIII. à Helie de Chanac frere de Guillaume & Bertrand de Chanac Cardinaux. Geraud II. du nom Seigneur de Donzenac eut deux femmes, Marguerite Roger sœur du Pape Gregoire XI. & niepce du Pape Clement VI. & Isabeau de Terride fille de Bertrand de Terride & de Rambaude d'Arpajou, veuve de Gaston de Lomagne, de laquelle il eut une fille appellée Agnes mariée à Jean de Murol neveu du Cardinal de ce nom. *Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1452.*

Il y a apparence qu'Ebles qui a esté nommé cy dessus parmy les enfans d'Ebles de Ventadour seigneur de Boussac eut la seigneurie d'Ussel en son partage. Car je trouve dans un registre de la Chancellerie qu'un Ebles de Ventadour estoit seigneur d'Ussel au mois d'Avril MCCCXIX. & dans un autre que Maragde d'Ussel, laquelle estoit sœur de Guyot, Hugues, & Geraud d'Ussel, estoit veuve de Rigon de Champiers Chevalier en l'année MCCCXCIII. & que Merigot Marchez, mal appellé Marcel par Froissart, estoit son neveu, lequel est aussi appellé neveu de Guyot & Geraud par le mesme auteur. *Registre 58. & 145.* *Froissart vol. 4. chap. 16. 17.*

Je ne donne pas neantmoins comme une chose certaine que Merigot, qui estoit fils d'une Marguerite d'Ussel, fut neveu des seigneurs d'Ussel issus de Ventadour, n'en ayant d'autre preuve que celle qui se prend de la ressemblance des noms, qui n'est pas tousjours bien certaine. Ce qui m'a porté à le penser ainsi est que je ne connois en Limousin aucun lieu appellé Ussel que celuy qui est dans la terre de Ventadour, que dans les letres du Roy Charles VI. du mois de Fevrier MCCCXC. par lesquelles il donna à Pierre de Magnac Secretaire du Roy les biens de Merigot à luy advenus par sa forfaiture il est dit que Merigot estoit fils aisné de feu son amé & feal Emery Marchez du pays de Limousin appellé Aymeri Marchez seigneur en partye de Chaslus Marchez & de Noblac dans des letres royaux de l'an MCCCXXXIX. qui sont dans le registre LXXI. de la Chancellerie, & que les letres expediées pour l'execution du don fait à Pierre de Magnac données au mois de Juillet en MCCCXC. sont adressées au Seneschal de Limousin. Ce qui prouve necessairement que Merigot estoit issu d'une maison noble du Limousin. Il se pourroit mesme faire que sa mere auroit esté sœur ou fille d'un Guillaume d'Ussel Damoiseau seigneur de la Garde mentionné dans un titre de l'année MCCCLIII. rapporté par M. Justel & dans un titre de l'an MCCCL. qui est au Tresor de Ventadour, la Garde Guilloty estant un lieu prez de la ville d'Ussel Ventadour. *Preuves de M. Justel p. 96.*

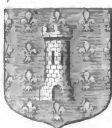
Auparavant de finir cet article, je suis obligé d'avertir le lecteur que M. Du Bouchet s'est trompé lorsqu'il a escrit dans la genealogie de la maison d'Aubusson que Dauphine de la Tour apres la mort du Vicomte de Ventadour son mary s'estoit remariée dans la maison de la Borne, y

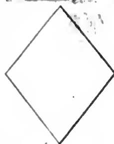
ayant preuve par titres que mesme en l'année MCCLXXX. elle prenoit la qualité de Vicomtesse de Ventadour. Dauphine de la Tour mariée dans la maison de la Borne estoit sa niepce. Elles sont parfaitement bien distin-
Preuves p. 504. guées dans le testament de Bertrand de la Tour Chanoine de Clairmont frere de la Vicomtesse de Ventadour & oncle de la Dame de la Borne. Il en sera parlé plus amplement au chapitre suivant.

Preuves p. 498. 504. 513. GAILLARDE DE LA TOUR mariée à Pierre Vicomte de Murat neveu de Geraud de Cros Archevesque de Bourges & frere de G. de Murat Evesque du Puy. Elle estoit encore vivante en l'année MCCLXX. Il provint de son mariage avec le Vicomte de Murat un autre Pierre Vicomte de Murat.

Preuves p. 498. MARGUERITE DE LA TOUR mariée à Geraud de Rochefort, morte avant l'année MCCLXX. sans enfans. Elle fit ses heritieres Gaillarde & Dauphine de la Tour ses niepces.

J'avois adjousté dans ma Table genealogique imprimée une autre fille de Bernard VI. appellée Dauphine. C'est une erreur. Il sera parlé d'elle au chapitre suivant parmy les enfans de Bernard VII.





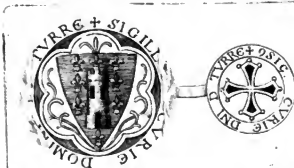
Bernard seigneur de la Tour VII. du nom.

CHAPITRE IX.



OUT ce qui vient d'estre dit dans les chapitres precedents des alliances de la maison de la Tour paroist encore amplement confirmé à l'esgard de celle de Toulouse par l'usage que Bernard VII. fils de Jeanne de Toulouse faisoit des armoiries de sa mere, lesquelles il mettoit en son contreseel, *estant lors cette coustume ordinaire entre les Grands*, comme M. Du Chesne l'a remarqué, *d'embellir les revers de leurs seaux des armes maternelles ou de celles des princi-*
Hist. de Montmorency p. 20, 25.
Hist. de Savoye de M. Guichenon p. 155. *pales terres dont ils estoient heritiers*, de mesme que Cecile de Baux Comtesse de Savoye portoit en son contreseel l'estoile de Baux en losange, la-

quelle en un contreſeel de l'an MCCLVIII. ſe trouve partye d'une croix de Toulouſe, & comme le fameux Guy de Levis portoit dans ſon contreſeel un lyon, qui eſtoient les armes des Seigneurs de Montfort l'Amaury, ayant ſans doute eſpouſé une fille de Simon Comte de Montfort & d'Alix de Montmorency. Car il y a dans le *Regiſtrum curiæ Franciæ*, comme je le diray encore un peu plus bas, un titre de l'an MCCXXIII. où il eſt appellé oncle d'Amaury fils de Simon. Il reſte encore au Treſor de Turenne & dans les archives de diverſes Egliſes d'Auvergne une grande quantité de ſeaux de la cour des Seigneurs de la Tour juſques au regne de Philippe de Valois où la croix pommetée des Comtes de Toulouſe eſt au contreſeel des armes de la Tour en cette maniere.



Le pere de Bernard VII. eſtant mort en la terre ſainte, & ſa mere deux ans ou environ apres ſon mary, il eut de grandes conteſtations avec ſon frere Bertrand pour le partage des biens paternels & maternels, qui furent enfin terminées par une tranſaction paſſée au mois d'Avril MCCLVI. *Preuves p. 509.* environ un an apres le decez de Jeanne de Toulouſe leur mere.

Au mois de May enſuivant les deux freres donnerent des couſtumes aux *Preuves p. 510.* habitans du lieu de ſaint Amans en Auvergne, ſuivant leſquelles toutes les affaires civiles & crimineles devoient eſtre jugées.

Au mois de Janvier de l'année d'apres Bernard auctoriſa la vente de *Preuves p. 511.* quelques biens dans le territoire de Noalhac faite à Caſton de ſaint Nectaire Chanoine de Clairmont par Altier Atayne Damoiſeau. Par un acte du mois de May MCCLXIX. qui eſt au Treſor des chartes de France il paroiſt que Caſton eſtoit pourlors Archidiacre de Clairmont.

En l'année MCCLXII. le Mercredy apres la ſaint Martin d'hyver *Preuves p. 273.* Robert Dauphin Comte de Clairmont faiſant le deſnombrement des fiefs & arrierefiefs qu'il tenoit d'Alphonſe Comte de Poictiers & de Toulouſe, auquel le Roy ſon frere avoit donné le domaine d'Auvergne, il y mit quelques terres tenuës de luy par le Seigneur de la Tour.

En l'année MCCLXIV. y ayant eu un grand differend entre ledit *Preuves p. 274.* Robert Dauphin & Faucon ſeigneur de Montgaſcon pour raiſon du domaine & de la juſtice de quelques lieux ſituez en Auvergne, ils firent par un compromis juges de leur differend Bernard de Ventadour Archidiacre de Limoges & Bernard ſeigneur de la Tour, quoyqu'ils fuſſent oncles de Faucon à cauſe de ſa femme Iſabeau de Ventadour fille de Dauphine de la Tour Vicomteſſe de Ventadour. Voyez ce que nous en avons dit cy deſſus page 172.

Preuves p. 523. Par le traicté du mariage de Bertrand de la Tour III. du nom passé à Figeac en Quercy le x. Fevrier MCCLXIX. suivant la maniere de compter de ce temps là il paroist que son pere Bernard pensoit au voyage d'Ou-
Preuves p. 515. tremer. Dans cette pensée il fit son testament le Jeudy VIII. May ensuivant. Mais il ne partit pas sitost. Car il y a preuve que le XVIII. du mesme mois de May estant encore en Auvergne, il confirma le don que Bernard
Preuves p. 576. de Besse Chanoine de Brioude avoit fait à cette Eglise pour la fondation de son anniversaire. Il partit neantmoins bientost apres, & fut au siege de Tunes avec saint Loüis, & y mourut le XIV. jour d'Aoust MCCLXX. dix jours avant le decez de saint Loüis. La nouvelle de sa mort ayant esté
Preuves p. 516. portée en Auvergne, son testament fut publié judiciairement le Jeudy d'apres les Roys de l'année suivante MCCLXXI. suivant nostre maniere de compter. Son petit neveu Ebles Vicomte de Ventadour fut aussi au
Preuves p. 503 siege de Tunes, & y fut malade. Ce qui l'obligea de s'en revenir en France.

Peu auparavant que Bernard fit son testament, c'est à dire le XIII. Avril jour de Pasques, Estienne & Geraud de la Tour Damoiseaux luy cederent le lieu de Pradel situé dans la parroisse de Cevene.

Preuves p. 512. Le XV. jour de May de la mesme année son frere & luy donnerent des coustumes à la ville de Besse en Auvergne, selon lesquelles les habitans de ce lieu devoient estre regis.

Preuves p. 515. Il avoit espousé une Dame appellée Yoland, laquelle estoit desja morte lorsqu'il fit son testament, & fut enterrée en l'abbaye de la Vayssi.

Enfans de Bernard de la Tour VII. du nom & de sa femme Yoland.

BERTRAND III. qui aura son chapitre.

GAILLARDE DE LA TOUR mariée à Pierre Maurice seigneur de Roche Savine & de saint Bonnet, issu d'une maison tres noble & tres ancienne, qu'on croit avoir esté la mesme que celle d'où est sorty Pierre Maurice appellé le Venerable Abbé de Clugny. Il paroist par le testament du Seigneur de la Tour pere de Gaillarde qu'elle estoit l'aisnée de ses enfans. Car il ne la nomme point parmy ceux qui estoient en aage pupillaire, & ne la met pas sous la puissance de tuteur comme les autres, dautant plus qu'estant mariée, elle estoit en puissance de mary. Elle estoit desja morte en l'année MCCLXXXV. lorsque Bertrand III. son frere fit son testament. Mais elle laissa des enfans, ausquels son frere legua par
Preuves p. 531. 534. testament, au cas que ses enfans mourussent sans enfans legitimes, les seigneuries de Coude & de Montpeyroux. Ses enfans estants morts avant luy sans posterité, il donna en l'année MCCCXI. par donation
Preuves p. 139. entre vifs tous ses biens à Robert VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne son cousin. Et c'est en vertu de cette donation que les Comtes d'Auvergne ont adjousté à leurs qualitez celle de Seigneurs de Roche Savine. Quand je dis que les enfans de Pierre Maurice estoient morts avant luy, j'entends principalement les masles. Car il avoit eu plusieurs enfans de son mariage avec Gaillarde de la Tour, & entr'autres une fille appellée Bermonde

religieuse au monastere d'Estel, & une autre, dont je ne sçay pas le nom, mariée à Geraud des Boissieres seigneur de Chaslus & de Crest, laquelle fut mere de Marcibille des Boissieres mariée en l'année MCCCXVI. à Ploton de Roche-Baron seigneur de Mont-Archer. La rencontre de ce mariage forma une grande difficulté au sujet de la donation que Pierre Maurice avoit faite au Comte d'Auvergne. Car il estoit constant que Marcibille estoit heritiere presomptive, au moins pour sa cotité, de Pierre Maurice son ayeul maternel. Pour prevenir toutes les contestations & tous les differents qui pourroient survenir à cette occasion apres la mort de Pierre Maurice, on trouva à propos de faire consentir Marcibille à cette donation auparavant la celebration de son mariage. Et afin qu'elle le peut faire seurement pour le Comte, son pere l'emancipa par acte passé le Mercredy apres la saint Michel MCCCXVI. c'est à dire le jour mesme de la saint Michel, qui escheut cette année là à un Mercredy, & le lendemain, qui fut le Jeudy avant la saint Geraud, Marcibille ainsi emancipée ratifia & approuva la donation que son ayeul avoit faite au Comte d'Auvergne. Mais dautant qu'il ne paroit pas par cet acte qu'on luy eut donné aucun desdommagement ny equivalent, il fut passé à Vic le Comte une transaction entre le Comte Robert VII. fils du donataire de Pierre Maurice & Ploton de Roche-Baron & Marcibille sa femme le Samedy d'apres la saint Martin MCCCXXI. par laquelle le Comte Robert en consideration de ce delaissement donna à Marcibille & à Ploton son mary pour elle & les siens à perpetuité sept vingt livres de rente à prendre sur la leyde & autres revenus du chasteau d'Ambert, & en outre la somme de mil livres une fois payable. Moyenant quoy ils renoncerent entierement à la succession de Pierre Maurice. Je trouve dans un testament de ce Seigneur fait en forme de donation entre vifs le septiesme May MCCCXXXIV. qu'outre Gaillarde de la Tour il eut encore une autre femme, assavoir Endisie d'Anduse, à laquelle il legua ses bagues & joyaux, toute sa vaisselle, tous ses meubles, & plusieurs autres choses. Il fit plusieurs legs pieux pour son ame & pour celles *uxorum suarum*. Il est dit dans cet acte qu'Endisie estoit sœur de Roger de la Voute Precenteur de l'Eglise cathedrale de Valence, & que Bernard d'Anduse seigneur de la Voute estoit son neveu. Il n'y est pas parlé d'aucuns enfans d'Endisie. Tous les actes que je viens de citer sont en original au Tresor des chartes de Turenne.

Preuves p. 141.

Preuves p. 516.

DAUPHINE DE LA TOUR mariée dez l'an MCCLXXV. avec Raynaud d'Aubusson fils de Ramnulphe d'Aubusson seigneur de la Borne; apres la mort duquel elle se remaria avec Aymery de la Rochefoucaud II. du nom, lequel estoit desja mort avant le mois de Juin MCCXCIX. lorsque sa femme fit son testament. Il provint de ce dernier mariage, au rapport de M. de la Thaumassiere, Guy de la Rochefoucaud VIII. du nom marié à Agnes de Culant, Geoffroy, Aymery seigneur de la Boissiere, & un autre Guy. Mais dans son testament elle nomme ses enfans en cet ordre, sans s'expliquer s'ils sont du premier ou du second mariage. Guy, Geoffroy, Agnes, Aymery, Marguerite. Il y a pourtant grande apparence que ceux cy sont du second mariage de Dauphine. Car M. Du Bouchet

Preuves p. 516. 517.

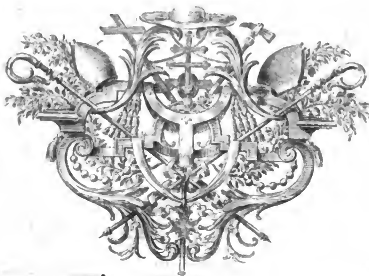
Preuves p. 521.

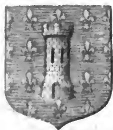
Hist. de Berry p. 671. 707.

dans la Table genealogique de la maison d'Aubusson ne compte parmy les enfans du premier lict que Guillaume d'Aubusson seigneur de la Borne & Geraud d'Aubusson son frere mis *in pace* à Montpeslier à cause de l'heresie des Albigeois.

J'ay desja marqué dans le chapitre precedent que M. Du Bouchet s'estoit mespris en escrivant que Dauphine de la Tour Dame de la Borne estoit la mesme Dauphine de la Tour que celle qui a esté Vicomtesse de Ventadour. Il s'est encore trompé en ce qu'il a creu que c'estoit Ramnulphe fils de Raynaud qui avoit espousé Dauphine de la Tour, estant certain qu'elle fut mariée à Raynaud fils de Ramnulphe.

M. Justel adjouste au nombre des enfans de Bernard VII. un Antoine de la Tour appellé neveu de Bertrand de la Tour Chanoine de Clairmont est un titre de l'an MCCLXXIII. Mais outre que Bernard VII. faisant son testament peu de mois avant son decez nomme tous ses enfans avec substitution des uns aux autres, & ne fait mention d'autre masle que de Bertrand III. son heritier, M. Justel s'est asseurement fondé sur l'Inventaire des titres de la maison de la Tour à luy communiqué par M. de Sainte-Marthe, qui est tres fautif, & n'a pas veu l'original du titre qui y est enoncé, dans lequel il faut mettre le nom de Bertrand au lieu d'Antoine. Ce que l'aucteur de l'Inventaire de Mercurol a bien creu devoir estre ainsi, puisqu'il y a marqué que Bertrand Chanoine de Clairmont estoit tuteur de ce jeune Seigneur. C'est donc une erreur de l'escrivain qui a copié l'Inventaire. Le titre est du VI. des Kalendes de Fevrier MCCLXXIII. c'est à dire du XXVII. Janvier MCCLXXIV. selon la maniere de compter d'aujourdhuy.



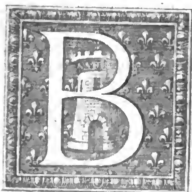




OLIERGUES. *De sable à trois moletes d'argent.*

Bertrand seigneur de la Tour III. du nom.

CHAPITRE X.



ERTRAND succeda à son pere au commencement de l'année MCCLXXI. & fut sous la tutele de Bertrand de la Tour Chanoine de Clairmont son oncle.

Dez le commencement de l'année precedente, son pere estant encore en vie & en Auvergne, il avoit esté accordé avec une des filles de Philippe de Montfort issu d'un autre Pilippe de Montfort & d'Eleonor de Courtenay Princesse du sang royal de France, appellées Laure ou Laurete & Eleonor. Mais ce mariage ne fut accompli avec aucune d'elles, peutestre à cause que Bernard de la Tour & Philippe de Montfort peres des parties moururent cette mesme année devant Tunes. *Preuves p. 515.*

Laure & Eleonor estoient filles de Philippe de Montfort seigneur de la Ferté Aleps en Beausse & de Castres en Albigeois & de Jeanne de Levis de la maison de Mirepoix sa femme. De ce mariage de Philippe avec Jeanne de Levis sortirent plusieurs enfans, assavoir Simon, qui mourut en l'année MCCLXXV. dans la Poüille, Jean Comte de Squillace & de Montescagioso Chambellan du royaume de Sicile mort à Foggia au royaume de Naples en l'année MCCC. le premier jour de Decembre, Laure, qui fut mariée à Bernard IV. du nom Comte de Comminge, Eleonor femme de Jean IV. Comte de Vendosme, & Jeanne femme en premieres nopces de Guigues VI. Comte de Forez, & en secondes nopces de Loüis de Savoye seigneur de Vaud, laquelle fit son testament en l'année MCCXCIII. *Hist. de Bourgogne de M. Du Chesne liv. 3. chap. 77. Hist. de Savoye de M. Guichenon p. 1081.*

Je diray icy en passant que le nom de Laure ou Laurete entra en la maison des seigneurs de Montfort au moyen du mariage du celebre Simon de Montfort avec Alix de Montmorency fille de Bouchard V. seigneur de Montmorency & de Laurence de Haynaut, laquelle est appellée Laure

& Laurete dans quelques anciens titres rapportez par M. Du Chesne.

Quoyque l'alliance projettée avec l'une des filles de Philippe de Montfort n'ait pas eu d'effect, Laure neantmoins, qui fut mariée au Comte de Comminge, devint depuis alliée à la maison de la Tour, premierement à cause du mariage de Beatrix de Rhodez, laquelle estoit fille d'une sœur de ce Comte, avec Bernard de la Tour VIII. du nom, & encore par le mariage de Bertrand de la Tour IV. du nom avec Isabeau de Levis de Mirepoix niepce de Laure à la mode de Bretagne.

Le mariage de Bertrand avec l'une des filles de Philippe de Montfort n'ayant pas reussi, il espousa Beatrix heritiere de la maison d'Oliergues. Preuves p. 524. Ce mariage fut accordé le XIV. Janvier MCCLXXVI. & Bertrand constitua à Beatrix son espouse deux cens livres de rente de doüaire à prendre en la ville de Besse.

Preuves p. 525. En la mesme année & le Vendredy apres la Magdelene Bertrand seigneur de la Tour & Bertrand son oncle Chanoine de Clairmont partagerent à l'amiable les biens de leur maison; & il demeura au Chanoine pour sa part & portion les chasteaux de saint Saturnin, de saint Amans, de saint Sandous, de Randoe, & de la Varene de Confolens, de Montpeyroux, & le lieu de Chauser, le chasteau de la Rode, celuy de Tinieres, Bagnols, Chastreis, Bonnetegue, Bosau, les Essars, la Broüe, Orbeville, Anse le Sobra, Ferrayroles, & saint Donat, grand partage pour un cadet qui estoit d'Eglise. Mais tous ces grands heritages retournerent à Bertrand seigneur de la Tour en vertu du testament de son oncle.

Preuves p. 528. En l'année MCCLXXXII. le Samedy apres la feste saint Michel il acquit de Geraud de Rochefort Chevalier le chasteau de Murat sur Quayres & le chasteau de Vendés, c'est à dire, comme je le crois, le chasteau appellé par Froissart la Roche de Vandais, dont nous parlerons plus amplement lorsque nous traicterons de Bertrand V. seigneur de la Tour. Cette vente fut confirmée par un decret passé en la Cour du seau du Roy establi en Auvergne le Mardy d'apres la saint Luc en la mesme année, & encore par une transaction ou quittance passée en l'année MCCCI. par Geraud de Rochefort petit fils de Geraud de Rochefort vendeur au profit du Seigneur de la Tour.

En l'année MCCLXXXIV. il fit un fond pour executer les fondations que Bertrand son oncle, son pere Bernard, Bernard son ayeul, & Guillaume de la Tour Prevost de Brioude avoient faites en l'Eglise cathedrale Preuves p. 529. de Clairmont. Dequoy le chapitre de cette Eglise luy donna quittance generale le Samedy d'apres la Pentecoste.

En la mesme année il confirma aux habitans de la ville de la Tour les Preuves p. 530. privileges à eux donnez par Bernard de la Tour son pere & par Bernard de la Tour son ayeul.

Preuves p. 530. En l'année MCCLXXXV. il permit aux Prestres de l'Eglise de saint Pardoux au prez de la ville de la Tour d'acquerir vingt livres de rente pour augmenter les revenus de leur Eglise, sans neantmoins que cette permission se peut estendre au Prieur de cette Eglise.

Preuves p. 530. 531. Il fit un testament à Toulouse en l'année MCCLXXXV. & encore un autre

autre, par lequel il revoqua ce premier, en Auvergne le Vendredy XXII. Novembre jour de ſainte Cecile MCCLXXXVI. & mourut deux jours apres, comme il eſt marqué dans un ancien Obituaire de l'Egliſe cathedrale de Clairmont & dans celuy des RR. PP. Cordeliers de la meſme ville, où il eſt auſſi marqué que ſa femme, qui fut tutrice de ſes enfans apres ſon decez, mourut le IX. jour du mois de May. Ils ſont enterrez tous deux aux Cordeliers de Clairmont. Ce qui pourroit bien donner un juſte ſujećt de penſer que puiſqu'il quittoit les ſepultures de ſes anceſtres, il a eſté, au moins en partie, fondateur du Convent des Cordeliers de Clairmont, comme j'apprens que la tradition y eſt telle ; ayant en cela imité beaucoup de grands Seigneurs, leſquels ont quitté les ſepultures de leurs anceſtres pour eſtre enterrez dans les Egliſes par eux nouvellement fondées. Car il eſt conſtant que ſes deſcendants & leurs femmes & enfans ont eſté durant un fort long temps enterrez aux Cordeliers de Clairmont. *Preuves p. 537.*

Enfans de Bertrand ſeigneur de la Tour III. du nom & de Beatrix d'Oliergues ſa femme.

BERNARD VIII. qui aura ſon chapitre.

BERTRAND DE LA TOUR I. du nom SEIGNEUR D'OLIERGUES, dont il ſera parlé au commencement du livre cinquieſme.

GUILLAUME DE LA TOUR Chanoine des Egliſes de Reims, de Clairmont, & de Brioude. Il fit ſes eſtudes en l'Univerſité de Toulouſe, & eſtoit desja Bachelier en loix en l'année MCCCX. comme il eſt marqué dans les ſtatuts que les Docteurs & les Bacheliers de cette Univerſité firent pour lors. Il fut en ſuite Docteur & Profeſſeur en loix. Car en ces temps là tous ceux qui eſtoient Docteurs eſtoient auſſi Profeſſeurs. Et l'eſtude du Droict eſtant à la mode, parceque c'eſtoit le chemin le plus court pour parvenir au dignitez, les gens de qualité ne dedaignoient pas de ſe dire Profeſſeurs en loix. On en pourroit alleguer bien des exemples. Mais il ſuffira d'en rapporter un bien illuſtre. C'eſt de Bouchard d'Aveſnes, perſonnage de tres grande qualité ; lequel eſtoit tellement verſé au Droict civil qu'il en fit profeſſion publique en la ville d'Orleans, ainſi que nous le voyons remarqué dans les annales de Belleforeſt. Guillaume de la Tour fit ſon teſtament au mois d'Avril MCCCXV. eſtant à Clairmont. Il paroiſt que ſon ſejour ordinaire eſtoit à Toulouſe. Car il legue à ſon frere Bertrand les meubles qu'il avoit à Toulouſe. Il eſt encore remarquable qu'il legue à l'Egliſe de Reims tout ce qu'il avoit receu des revenus de la prebende qu'il y avoit, attendu qu'il n'y avoit fait aucun ſervice. *Preuves p. 536. 533. 537. — V. Innoc. III. lib. 14. p. 591. — Belleforeſt fol. 602. — Preuves p. 538.*

AGNE DE LA TOUR Doyen de Carennac au dioceſe de Cahors, Prieur de Creſpy en Valois & de Bort en Limouſin, comme il conſte par divers titres qui ſont au Treſor de Turenne, par le contract de mariage de Maſcaronne de la Tour avec Gilles Aycelin de Montaigu, & par un ancien regiſtre d'Oliergues, qui nous apprend qu'il mourut à Murat en l'année MCCCXXXI. & que ſon corps fut porté à Bort pour y eſtre enterré. *Preuves p. 533. 539. 540. — Preuves p. 540.*

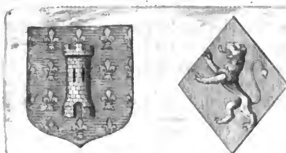
DAUPHINE DE LA TOUR mariée en l'année MCCXCVIII. à *Preuves p. 540. 544.*

Guigues ſeigneur de la Roche en Renier au dioceſe du Puy. Il ſortit entr'autres de ce mariage Alix de la Roche mariée à Guy de Tournon Chevalier ſeigneur de Tournon. Dauphine aſſiſta en la meſme année de ſon mariage à la preſtation de l'hommage que Bernard ſeigneur de la Tour ſon frere fit à l'Abbé de Clugny pour la terre de la Tour. Elle teſta en l'année MCCCXXIII. ainſi qu'il eſt marqué dans l'Inventaire des titres des Comtes de Forez trouvé à Montbriſon.

Maſures de l'Iſle-Barbe to. 2. pag. 600.

Preuves p. 565.

RHODEZ. *De gueules au lyon d'or.*



Bernard ſeigneur de la Tour VIII. du nom.

CHAPITRE XI.



PENDANT la minorité de ce Seigneur, qui eſtoit bien jeune lorſque ſon pere mourut, ſa perſonne & ſes biens furent en la tutele de ſa mere, meſme lorſqu'il fut parlé de le marier, y ayant preuve par titre que lorſque ſon mariage fut conclu en l'année MCCXCV. il n'avoit guere que quatorze ans. Ce fut avec Beatrix de Rhodez qu'il fut marié, avec laquelle il avoit eſté accordé par paroles de futur dez l'an MCCXCII.

Preuves p. 553.

C'eſtoit une ancienne & illuſtre maiſon que celle des Comtes de Rhodez où Bernard prit alliance. Je ne pretens pas en deduire icy la genealogie, mais ſeulement remonter juſques au temps que le ſang des Comtes de Rhodez & des Roys d'Arragon ſe trouve meſlé enſemble, afin de faire voir combien grande eſtoit l'alliance que ce Seigneur de la Tour contracta, laquelle marque en meſme temps la grandeur de ſa maiſon. Car au moyen de ce mariage il adjouſta aux autres grandes alliances de ſa maiſon celles des maiſons de Foix, de Bearn, de Comminge, de Cardonne, de Caſtelbon, d'Urgel, de Turenne, de Roquefeüil, de Narbonne, & encore celle des Roys d'Arragon & de Maillorque & des Seigneurs de Montpeſlier, auſquelles Beatrix de Rhodez attouchoit de parenté de bien prez,

comme on le verra dans la suite. Il ne faut pas neantmoins obmettre qu'entre les alliances que la maison de la Tour prit avec ces autres, les Seigneurs de la Tour descendans de Bernard seigneur de la Tour VIII. du nom, qui est celuy dont nous traictons, devinrent encore proches parents des Roys d'Arragon & des Seigneurs de Milan, Mathe d'Armagnac niepce de nostre Bernard ayant espousé Jean Duc de Gironne fils aisné de Don Pierre IV. Roy d'Arragon, & Beatrix d'Armagnac petite niepce du mesme Bernard ayant esté conjointe par mariage avec Charles fils de Bernabos seigneur de Milan. Mais revenons aux Comtes de Rhodez. Froissart vol. 4. chap. 25.

Hugues I. du nom fils de la Comtesse Richarde estoit Comte de Rhodez en l'année MLI. comme nous l'apprenons d'un titre de l'abbaye de Conques en Roüergue. Il espousa une Dame appellée Foy, de laquelle il eut une fille appellée Berthe mariée à Robert II. Comte d'Auvergne, comme il a esté dit cy dessus page 48. Berthe estant morte sans enfans, la Comté de Rhodez devint à Raymond surnommé de saint Gilles fils du Comte de Toulouse, & elle fut venduë en suite en l'année MCCIX. à Richard II. Vicomte de Carlat. Richard fut pere d'Hugues II. Comte de Rhodez, de Pierre de Carlat trisayeul d'Alphonse le Chaste Roy d'Arragon, & de Guillaume Abbé de Dalon. Hugues III. fils d'Hugues II. luy succeda, & en l'année MCLXVII. il passa avec ledit Alphonse son cousin pour raison de la Vicomté de Carlat une transaction dont Hugues Evesque de Rhodez frere du Comte & Guillaume seigneur de Montpellier furent mediateurs. Hugues III. mary d'Ermengarde de Narbonne fit son testament en l'année MCLXXVI. & institua son heritier & successeur en la Comté de Rhodez Hugues IV. son fils, qui est appellé fils d'Ermengarde dans un titre de l'abbaye de Conques, & fut conjoint par mariage avec Agnes fille de Guillaume VIII. Comte d'Auvergne, laquelle fut mere d'un autre Hugues, & vivoit encore en l'année MCXCV. comme nous l'apprenons d'un titre de la mesme abbaye de Conques & d'un autre qui est dans les archives du Roy qui estoient à Rhodez avant qu'elles fussent transferées à Montauban. Hugues V. est appellé dans ce dernier titre *novus Comes*, parce qu'en l'année MCXCV. son pere le fit reconnoistre Comte par ses vassaux. Il mourut à Millau en Roüergue en l'année MCXCIX. avant son pere. Et quoy qu'il eut laissé quatre enfans masles, la representation n'ayant pas eu lieu, pas un d'eux ne luy succeda, son pere ayant apres sa mort fait reconnoistre Comte de Rhodez son autre fils Guillaume, ainsi appellé, comme je le pense, du nom de quelquun de ses oncles d'Auvergne. Car le nom de Guillaume est estranger dans la maison des Comtes de Rhodez. Guillaume espousa Beatrix de Canillac, & mourut sans enfans en l'année MCCVIII. ayant fait son heritier Guy II. Comte d'Auvergne son cousin, comme nous l'avons dit cy dessus page 79. Cette donation fut inutile au Comte d'Auvergne, parce qu'apres la mort de Guillaume Henry I. fils unique d'Hugues V. & de Beatrix d'Avalon sa femme pretendit qu'estant le plus proche & fils de l'aisné, la Comté de Rhodez & la Vicomté de Carlat luy appartenoient, & s'en rendit le maistre sans avoir aucun esgard à la donation qui en

Preuves p. 51.

To. x. Spicil. p. 168. Marca Hisp. p. 510.

Preuves p. 761.

avoit esté faite au Comte d'Auvergne, comme estant contre le droict du sang. Cet Henry voulant aller en pelerinage au saint Sepulcre de Hierusalem fit son testament en l'année MCCXIX. auquel il adjousta un codicille deux ans apres estant malade dans l'hospital d'Acre. Son fils Hugues VI. du nom, qui fut Comte de Rhodez apres luy, espousa en l'année MCCXXX. Elisabeth fille de Raymond seigneur de Roquefeüil & de Dauphine de Turenne.

To. IX. Spicil. p. 174.

C'estoit encore en ces temps là une grande maison que celle des Seigneurs de Roquefeüil en Roüergue. Raymond de Roquefeüil fils de Bernard d'Anduse fut accordé en l'année MCIX. avec Guillemete fille de Guillaume seigneur de Montpeslier & d'Adalaide. Je trouve que Guillaume estoit seigneur de Montpeslier en l'année MXC. & que Guillaume aussi seigneur de Montpeslier fit son testament en l'année MCXXI. Je ne puis pas dire si c'est la mesme personne, ou si ce sont deux differentes personnes. Mais au cas que ce soit la mesme personne, comme les apparences semblent le dire, il faut que ce Guillaume, outre Ermesinde qu'on luy donne pour femme, en ait eu encore une appellée Adalaide, laquelle estoit mere de Guillemete accordée avec Raymond de Roquefeüil & peutestre d'Adalaide fille de ce mesme Guillaume mentionnée dans son testament. Il ne paroist pas que le mariage de Raymond avec Guillemete ait esté accompli. Et ce qui pourroit faire penser qu'il n'eust pas d'effect est que Guillemete nommée dans le testament de son pere, si c'est la mesme qui fut accordée avec Raymond de Roquefeüil, n'estoit pas encore mariée en l'année MCXXI. & qu'Henry seigneur de Roquefeüil, que d'autres nomment Berenger, ayeul d'Elisabeth, espousa à la fin de ce siecle Guillemete de Montpeslier fille de Guillaume IV. seigneur de Montpeslier & de Mahault de Bourgogne, n'estant pas à presumer que Raymond ait pensé à espouser la petite niepce de sa grand mere. Raymond de Roquefeüil fils d'Henry & de Guillemete de Montpeslier, que Guillaume IV. seigneur de Montpeslier son grand pere avoit substitué à ses enfans, & lequel Marie de Montpeslier Reyne d'Arragon sa cousine germaine avoit aussi substitué à Jacques I. Roy d'Arragon son fils, espousa Dauphine de Turenne fille de Boson III. Vicomte de Turenne, laquelle mourut le sixiesme jour de Juin MCCLXX. ayant survescu longtemps à son mary. Ils eurent trois enfans, assavoir Elisabeth femme d'Hugues VI. Comte de Rhodez, Raymonde mariée à Bertrand d'Anduse, & Saure, nom qui luy venoit assurement de l'alliance d'Arragon, autrement dite Dauphine, religieuse à Megemont en Auvergne. Revenons encore à nos Comtes de Rhodez.

To. VIII. Spic. p. 165.

Memoires de Languedoc p. 659. 661.

Preuves de l'hist. des Ducs de Bourgogne p. 50.

Hist. des Vicomtes de Turenne p. 40.

Hugues VI. mary d'Elisabeth de Roquefeüil fit son testament en l'année MCCLXX. par lequel il institua son fils Henry II. du nom son heritier, & luy substitua sa fille Valborge, que je trouve dans un acte de l'an MCCLXXVI. avoir esté femme de Guillaume de Randon, & à Valborge Algayete sa seconde fille mariée à Amaury I. du nom seigneur & Baron de Taleran au diocese de Narbonne fils d'Amaury II. Vicomte de Narbonne & de Philippie d'Anduse, laquelle estoit cousine germaine de Cecile

de Baux femme d'Amé IV. Comte de Savoye. Henry avoit du vivant de son pere espousé en l'année M C C L I X. Marquise de Baux, de laquelle nasquit Isabeau de Rhodez accordée premierement en l'année M C C L X X X V I I I. avec Robert Dauphin Comte de Clairmont, & en suite mariée à Geoffroy de Pons seigneur de Ribeyrac & en partye de la Vicomté de Turenne. Car ceux là se sont grandement trompez qui ont estimé que Marquise mourut sans lignée. *Preuves p. 291. 547. 556.*

Cette Isabeau me paroit avoir esté d'un esprit inquiet & volage. En l'année M C C C X X V. au mois de Mars elle donna à Bertrand & à Bernard de la Tour ses neveux certains bien situez dans la Vicomté de Carlat, & supplia le Roy de Maillorque, duquel ces biens estoient mouvants aussi bien que toute cette Vicomté, de les en investir. Et neantmoins tout incontinent par acte passé le Vendredy avant la Magdelene en la mesme année M C C C X X V. elle revoqua ces donations en termes generaux comme faites contre & au prejudice de la donation par elle cy devant faite de la Vicomté de Carlat avec toutes ses appartenances & dependances à Renaud de Pons son fils, pretextant qu'elle avoit esté seduite & induite à faire ces donations par les flateries & par les caresses de certaines gens qu'elle ne nomme pas, donnant toutesfois à entendre que c'estoient ses neveux de la Tour, puisque c'estoit à eux qu'elle avoit fait les donations qu'elle revoque. *Preuves p. 563. 564.*

La conduite de cette Dame me paroit fort irreguliere Car apres avoir fait cet acte de revocation le Vendredy X I X. Juillet, le Dimanche X X V I I I. du mesme mois elle fit à ses mesmes neveux donation de la forest appellée la Galeste, qui estoit de la mouvance de l'Eglise de Brioude. *Preuves p. 565.* Et à l'heure mesme Bernard de la Tour en fit en plein Chapitre hommage & serment de fidelité entre les mains d'Eracle de saint Nectaire Prevost de ladite Eglise.

Apres la mort de Marquise de Baux le Comte Henry espousa en l'année M C C L X X. Mascaronne fille de Bernard IV. Comte de Comminge & *Preuves p. 547.* de Cecile fille de Raymond Roger Comte de Foix & grande tante de Sclarmonde de Foix mariée en l'année M C C L X X V. à Jacques I. Roy *To. VIII. Spicil. p. 251.* de Maillorque. Le Comte Henry & Mascaronne sa femme engendrerent trois filles, assavoir Valborge, Cecile, & Beatrix. Car elles sont nommées *Preuves p. 552.* en cet ordre dans le testament de leur mere. Il y a neantmoins grande apparence que Beatrix mariée dez l'an M C C X C V. estoit l'aisnée, attendu que ses sœurs ne l'estoient pas encore en l'année M C C X C V I I I que le Pape Boniface V I I I. leur permit de se marier avec Bernard Comte d'Armagnac & de Fezensac & avec Gaston d'Armagnac son frere Vicomte de Fezensaguel, quoyqu'ils fussent parents au quatriesme degré de consanguinité. Et cependant elle est nommée la derniere dans le testament de sa mere, comme je l'ay desja dit, & dans le partage que le Comte *Preuves p. 556.* Henry fit entre ses filles apres la mort de leur mere. Ce qu'il y a de certain est que Cecile estoit la plus jeune de toutes.

Leur mere fit son testament le septiesme jour de Mars M C C X C I. le *Preuves p. 550.* Vendredy avant la feste saint Gregoire. Elle ne mourut pourtant pas

pourlors, y ayant un titre de l'an MCCXCV. qui fait voir qu'elle estoit encore vivante en ce temps là. Mais elle estoit assurement morte en l'année MCCCI. avant le mois d'Aoust. Apres son decez elle fut enterrée en l'Eglise des Cordeliers de Rhodez. Et cette Eglise ayant esté quelque temps apres bastie de nouveau, on transporta ses ossemens & ceux de sa fille Cecile Comtesse d'Armagnac dans la nouvelle Eglise le jour de saint Gregoire Pape en l'année MCCCXXV. & encore le corps de son mary le Comte Henry & ceux de plusieurs autres de la maison des Comtes de Rhodez, comme il est marqué dans un ancien Obituaire de ce Convent.

Preuves p. 551.

Le Comte Henry son mary luy survesquit jusques au quatriesme jour de Septembre MCCCIV. qu'il fut enterré en l'abbaye de Bonneval auprez de son pere, comme il l'avoit ordonné par son testament. Mais si l'Obituaire des Cordeliers dit vray, comme il y a bien de l'apparence qu'il le dit, ses ossemens furent transportez en leur nouvelle Eglise en l'année MCCCXXV.

Preuves p. 557.

Apres sa mort Isabeau, Valborge, & Beatrix ses filles, qu'il avoit excluës de la succession en la Comté de Rhodez leguée toute entiere à Cecile Comtesse d'Armagnac, quoyque la plus jeune de toutes, demanderent chacune la quatriesme partye de ladite Comté, comme s'il estoit mort *ab intestat*, pretendant sans doute que son testament estoit nul. Ce qui causa un grand & long procez, qui fut enfin terminé à l'esgard des enfans de Beatrix Dame de la Tour par une transaction passée le IX. jour de Mars MCCCXXVII. entr'eux & les Comtes d'Armagnac & de Fezensaguel. Mais cette transaction n'ayant pas esté bien executée de la part du Comte d'Armagnac, le procez fut repris par les Seigneurs de la Tour, & dura jusques en l'année MCCCCVIII. comme nous le dirons en son lieu.

Preuves p. 557. 558. 559. 560.

Preuves p. 558.

Il y eut en mesme temps un autre grand differend pour raison de la Vicomté de Carlat entre Isabeau Dame de Ribeyrac & Beatrix Dame de la Tour sa sœur. Surquoy il y eut une transaction entre les parties passée à Tiniere le Vendredy d'apres la Pentecoste MCCCVII. confirmée par une autre transaction passée entre ladite Isabeau & Bernard seigneur de la Tour mary de Beatrix le Lundy avant la feste de la Magdelene MCCCXXII.

Preuves p. 561.

En l'année MCCXCVIII. Bernard estant à Chaunac ou Conac presta à Bertrand Abbé de Clugny le mesme hommage que ses predecesseurs avoient presté aux Abbez de Clugny pour la terre de la Tour, sans prejudice de l'hommage deu au Roy. Ce qui fut fait en la presence d'Hugues Abbé de Thiern en Auvergne, de Beatrix d'Oliergues Dame de la Tour, de Dauphine de la Tour Dame de la Roche en Renier, & de Bertrand de la Tour aucteur de la branche d'Oliergues.

Preuves p. 565. 619.

En l'année MCCCII. l'Abbesse & les religieuses de la Vayssi reconnurent par un acte authentique & public qu'elles tenoient & avoient toujours tenu en fief des Seigneurs de la Tour le Convent de la Vayssi avec ses appartenances & generalement tous les biens qu'elles avoient dans la terre & jurisdiction de la Tour, & que leur Convent & tous leurs biens avoient toujours esté en la garde & de la mouvance de ces Seigneurs, qui en estoient les fondateurs.

Preuves p. 566.

En l'année MCCCIX. Bernard seigneur de la Tour fut reputé mort. Ce qui obligea sa femme Beatrix de reprendre en son nom le procez qu'elle avoit intenté sous l'auctorité de son mary pour la succession du Comte Henry son pere. On trouve dans le quatriesme volume des anciens registres du Parlement appellez communement *Olim* un arrest de l'an MCCCVIII. c'est à dire de l'an MCCCIX. à compter du premier jour de Janvier, comme nous faisons presentement, que ce Seigneur estoit reputé mort en ce temps là : *Cùm Beatrix uxor Domini de Turre defuncto marito petiisset à Rege in hominagium recipi &c.* Et dans l'expedition qui en fut envoyée en Roüergue datée du Jeudy apres la feste saint Gregoire, qui est en forme de letres patentes suivant l'usage, il est marqué que Beatrix femme du seigneur de la Tour avoit intenté ce procez *cum ipsius auctoritate dum viveret*. Mais estant certain que Bernard a vescu long temps apres, on est forcé de croire que c'est sur un faux bruit que Beatrix presenta cette requeste, son mary ayant passé pour mort, sans doute à cause de sa longue absence, comme il est arrivé assez souvent de ces sortes de bruits dans le monde. Ce bruit dura long temps. Il y a dans un registre de la Chancellerie une transaction passée le Samedy apres la nativité saint Jean Baptiste MCCCX. entre le seigneur de Chaslus & l'Abbé de Feners *super contentione orta dudum inter defunctum Bernardum de Turre Militem dominum dicti loci*. Peutestre estoit-il allé à la guerre sainte avec les Chevaliers de l'Hospital de saint Jean de Hierusalem, qui firent en l'année MCCCIX. un grand armement pour aller assieger l'isle de Rhodes, laquelle ils prirent. Il y a apparence que ce voyage ou autre semblable donna lieu au bruit qui courut de sa mort. Car il paroit par son testament qu'il avoit eu la pensée d'aller au voyage d'Outremer.

Preuv. p. 557.

Ptolemæus Luc. in vita Clem. V. p. 54.

Il y a preuve par titre que sa femme Beatrix estoit morte avant le mois d'Avril MCCCXIV. c'est à dire MCCCXV. suivant la maniere de compter d'aujourdhuy. Mais elle n'estoit pas morte en l'année MCCCVIII. quoyque dans le contract de mariage de sa fille Dauphine avec Astorg d'Aurillac il y soit parlé d'elle comme morte au mois de Novembre MCCCVIII. estant certain que cette date est fausse & qu'il y faut MCCCXIV. comme les actes qui suivent le prouvent manifestement, ainsi que je le diray encore un peu plus bas, cette erreur ayant peu facilement estre commise par celuy qui a escrit le contract, à cause que le premier pourparlé du mariage d'Astorg avec une des filles du Seigneur de la Tour fut en l'année MCCCVIII. Son decez est marqué au vingtiesme jour du mois de Juin dans l'ancien Obituaire des Reverends Peres Cordeliers de Clairmont, où elle a esté enterrée.

Preuves p. 576.

Preuves p. 574.

En ce temps la paix & la tranquillité du royaume estant estrangement troublée par les diverses entreprises des Grands & par la revolte des Flamans contre leur Seigneur, le Roy Philippe le Long se donna bien du mouvement pour les appaiser, & enfin il escrivit le XV. Novembre MCCCXVII. aux Seigneurs & Prelats du royaume qu'ils eussent à se tenir prests en armes pour le suivre à la my-caresme où il voudroit les mener. Les Seigneurs d'Auvergne ausquels il fut escrit sont nommez en cet ordre dans

Preuves p. 149. le registre d'où j'ay tiré ce faict, le Seigneur de la Tour, le Seigneur de Marcueil, Guillaume Flote, le Comte de Boulogne, le Seigneur de Montboissier, le Dauphin d'Auvergne, l'Evesque de Clairmont, le Vicomte de Chalvigni, & Pierre de Marcueil. Les troubles continuant encore, il Preuves p. 150 manda le XXIX. Juin MCCCXVIII. à la noblesse de son royaume de se rendre à Bourges aux Octaves de la Toussaints pour aviser à la paix & au repos du royaume. Je trouve dans le mesme registre qu'il fut escrit pour ce suject à Beraud seigneur de Mercueil, à Guillaume Flote, au Vicomte de Calvigny, au Seigneur de la Tour, au Dauphin d'Auvergne, au Seigneur de Montboissier, & au Comte de Boulogne. Je n'ay pas trouvé ce qui fut resolu dans cette assemblée, si ce n'est que le XII. Novembre le Roy fit escrire aux Seigneurs du royaume, & entr'autres au Dauphin d'Auvergne, au Seigneur de la Tour, au Seigneur d'Oliergues, & à Robert Dauphin, c'est à dire à Robert Dauphin seigneur de Jaligny & de Combronde, de se rendre à Clairmont en Auvergne à la quinzaine de la feste saint André en chevaux & en armes pour aller de là avec Eudes Duc de Bourgogne, Robert Comte de Boulogne, & autres.

Preuves p. 573. En l'année MCCCXX. Bernard seigneur de la Tour acheta d'Ebles de Ventadour seigneur d'Ussel son cousin fils emancipé d'Ebles VII. Vicomte de Ventadour certains biens que la maison de Ventadour avoit dans la terre de la Tour & ses appartenances, lesquels venoient sans doute d'une partye de la dot constituée à Dauphine de la Tour Vicomtesse de Ventadour ayeule du Vicomte Helie & bisayeule d'Ebles seigneur d'Ussel.

Preuves p. 574. En l'année MCCCXXI. Bernard ayant esté informé que l'Eglise de la Vassiveyre estoit ruinée, & qu'à cette occasion il s'y commettoit beaucoup d'irreverences, il accorda au Chapitre de l'Eglise cathedrale de Clairmont la faculté de prendre les pierres de cette Eglise pour en bastir une à Condat. C'estoit un droit seigneurial, dont il y a un exemple semblable de l'an MCCXLI. dans le registre XXXI. de la Chancellerie. C'est une reconnoissance du Chapitre de l'Eglise cathedrale de Tours, qui declare que par la permission du Roy & de l'Archevesque de Tours ils ont pris des pierres dans les carrieres d'aupres de Chinon en la parroisse de Challey, & qu'ils ne pretendent se servir de cette permission que tout autant qu'il plaira au Roy & à l'Archevesque.

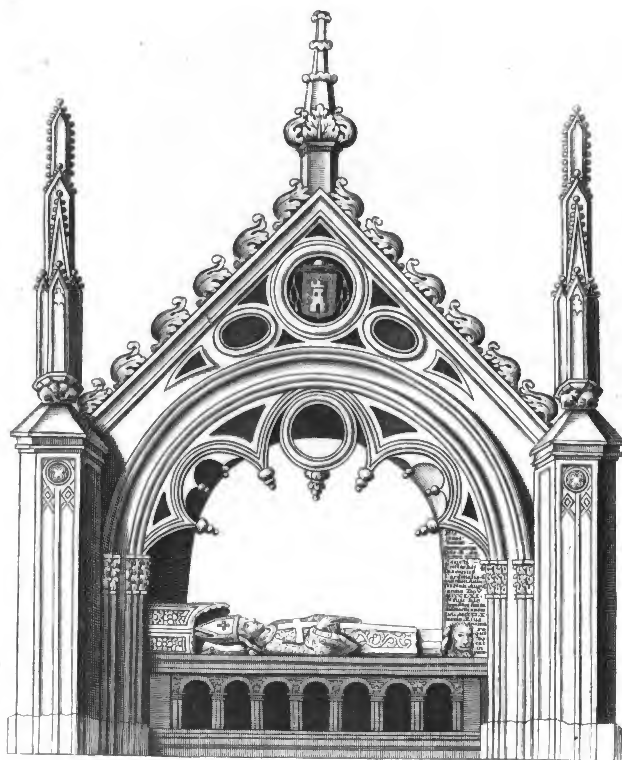
Preuves p. 582. En l'année MCCCXXV. le Dimanche apres la feste saint Pierre aux liens Bernard permit à l'Abbé & aux religieux de l'abbaye de Vauluisant appellée communément du Bouschet d'acquerir certaines rentes & biens dans la chastellenie de Montpeyroux, & confirma les acquisitions qu'ils y avoient desja faites.

Il mourut le XIX. Decembre ensuivant, & fut enterré aux Cordeliers Preuves p. 569. 574. de Clairmont auprez de son pere, comme il l'avoit ordonné par son testament fait le VIII. jour d'Octobre MCCCXVII. dans lequel il fit plusieurs legs pieux.

Enfans



To. 1. Pag. 3



Enfans de Bernard seigneur de la Tour VIII. du nom & de Beatrix de Rhodez sa femme.

BERTRAND IV. qui aura son chapitre.

BERNARD DE LA TOUR né au commencement de ce siecle, comme il paroist par un acte du mois d'Octobre MCCCXXI. où il se dit avoir plus de quatorze ans & neantmoins n'en avoir pas encore vingt. Il fut destiné de bonne heure à l'Eglise. Et en cette consideration son pere luy assigna par forme de rente viagere la joüissance de la chastellenie de Revel, à la charge de reversion à l'aisné apres la mort de Bernard. Depuis son pere changea cette disposition & luy donna cinq cens livres de rente à prendre sur la terre de Besse, à la mesme charge de reversion. Ce qui fut accepté par Bernard au mois d'Octobre MCCCXXI. à l'occasion du traicté de mariage de son frere Bertrand avec Isabeau de Levis. Il paroist par les reglemens de l'Université de Toulouse faits en l'année MCCCXXVIII. qu'il estudioit pourlors en cette Université, & par un ancien registre d'Oliergues qu'il estoit Chanoine de l'Eglise cathedrale de Clairmont en l'année MCCCXXIX. & qu'il le fut aussi en celle de Beauvais. Le XX. Decembre MCCCXLII. le Pape Clement VI. le fit Cardinal Diacre du titre de saint Eustache. Il fut l'année d'apres Chanoine, Sacristain, & Camerier de l'Eglise de Lyon, ainsi que je l'ay trouvé noté de la main de Papire le Masson. En l'année MCCCLV. il fut commis par le Pape Innocent VI. pour donner le Pallium à Pierre de Bertrand Evesque d'Ostie allant Legat du saint Siege en Italie. Il est constant qu'il mourut de peste en Avignon en l'année MCCCLXI. au mois d'Aoust. Onuphre a marqué le jour de son decez aux Ides du mois d'Aoust, Ciaconius au sixiesme des mesmes Ides, & Contelori au VII. Aoust. Mais il vaut mieux s'arrester à ce qui est marqué en son epitaphe, où il est escrit qu'il mourut en Avignon le troisiesme des Nones du mois d'Aoust, c'est à dire, le troisiesme jour du mois, & que son corps ayant esté transferé de la ville d'Avignon en Auvergne, il fut enterré le sixiesme jour du mois de Mars dans l'Eglise cathedrale de Clairmont, où il a fondé quelques vicairies, & où se voit son tombeau en la maniere qu'il est icy representé. Toutesfois son Obit est marqué au troisiesme jour de Mars dans l'ancien Obituaire des Cordeliers de Clairmont, où il fonda son anniversaire. Son Palais d'Avignon, qui estoit dans la parroisse de saint Didier, compose aujourd'huy une partie du bastiment du college des Reverends Peres Jesuites de cette ville, de mesme que l'hostel de Langres à Paris, qui avoit appartenu à Bernard de la Tour Evesque de Langres neveu de ce Cardinal, a servi pour y construire le college de ces mesmes Peres, comme nous le dirons en son lieu.

Preuves p. 574. 576.

Preuves p. 585. 587. 589.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 735.

Preuves p. 574.

Preuves p. 576.

Hist. d'Avignon de Fantoni par. 1. p. 289.

DAUPHINE DE LA TOUR née au commencement de l'année MCCCI. comme il paroist par son contract de mariage du Jeudy avant la saint George MCCCXIV. où il est dit qu'elle estoit majeure de douze ans. Dez l'an MCCCVIII. elle fut accordée sous le nom general d'une

des filles de Bernard seigneur de la Tour, parceque toutes ses filles estoient alors fort jeunes, avec Astorg d'Aurillac issu d'une tres ancienne & tres noble famille d'Auvergne. M. Du Bouchet a creu qu'elle estoit issuë d'un Renaud d'Aurillac neveu de saint Geraud. Ma conjecture iroit plustost à la faire descendre de la maison d'Auvergne, quoyque je n'en aye d'autres preuves que des indices & des conjectures. On pourroit facilement estaller icy la genealogie des Seigneurs d'Aurillac longtemps avant cette alliance avec la maison de la Tour, y ayant en Auvergne assez de titres pour en justifier. Mais cela n'est pas necessaire au suject que je traicte. Il suffira de dire que cet Astorg estoit fils d'Astorg d'Aurillac Chevalier frere de Souveraine d'Aurillac, tous deux enfans d'autre Astorg d'Aurillac & de Marguerite de Montal. Souveraine fut premierement accordée avec Guillaume seigneur d'Apchon ; & ce traicté n'ayant pas eu lieu, elle se maria avec Helie de Comborn fils de Guichard frere de Bernard II. Vicomte de Comborn. Astorg pere du gendre de Bernard de la Tour estoit seigneur de Tiniere, de Bedene, de Montal, de Conros, & de la Bastide, terre qui estoit depuis longtemps dans leur maison, comme il paroist par divers anciens titres de l'Evesché de Clairmont. Il sortit du mariage de Dauphine de la Tour avec Astorg d'Aurillac une fille appellée Dauphine d'Aurillac, laquelle fut mere de Dauphine Dame de Castelnau en Givaudan mariée à Nicolas de la Jugie neveu du Pape Clement VI. & frere de Guillaume & Pierre de la Jugie Cardinaux & d'Hugues de la Jugie Evesque de Beziers.

Preuves p. 574.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1416.

Ibid p. 855.

MASCARONE DE LA TOUR, ainsi nommée du nom de sa grand mere maternele, née l'an MCCCIV. comme nous l'apprenons de son contract de mariage passé le XXX. Aoust MCCCXVII. elle ayant pourlors atteint l'aage de treize ans. Elle avoit esté accordée avec Gilles Aycelin II. du nom dez le XIV. Fevrier MCCCIX. selon la maniere de compter de ce temps là en France, c'est à dire MCCCX. comme nous comptons aujourdhuy. Ce traicté fut passé à Paris entre Gilles Aycelin Archevesque de Narbonne, Arbert Aycelin Evesque de Clairmont, Robert Comte d'Auvergne & de Boulogne, Bernard seigneur de la Tour, Hugues de Vissac pere d'Estienne de Vissac Chancellier de France, & Guy de Cros Chevaliers, ratifié le XXIX. Septembre MCCCXI. & enfin conclu à Chastel-Odon le XXX. Aoust MCCCXVII. apres que Gilles & Mascarone futurs espoux eurent esté emancipez par leurs peres en presence de Gilles Aycelin lors Archevesque de Roüen, de Bertrand de la Tour seigneur d'Oliergues, d'Hugues de Chalencon Chantre de l'Eglise cathedrale de Clairmont, & autres. Gilles mary de Mascarone de la Tour estoit fils de Gilles Aycelin I. du nom seigneur de Montaigu & de Blanche du Chasteau des montagnes fille d'Hugues seigneur de Saligny, & il estoit neveu d'Arbert Aycelin Evesque de Clairmont, & arriere neveu d'Hugues Aycelin dit de Billom Cardinal & Evesque d'Ostie, & de Gilles Archevesque de Narbonne & de Roüen, qui a eu l'honeur d'estre parrain de Charles IV. dit le Bel Roy de France & de Navarre. Du mariage de Gilles II. & de Mascarone il provint Gilles III. seigneur

Registre 64 de la Chancelerie.

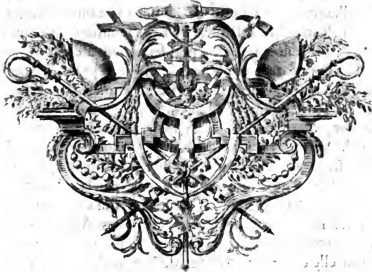
de Montaigu, Guillaume Aycelin mentionné dans le testament de Bertrand de la Tour I. du nom seigneur d'Oliergues, Gilles Aycelin Cardinal & Chancellier de France appellé par Froissart *moult saige homme & vaillant*, & Pierre Aycelin de Montaigu Evesque de Laon & Cardinal mort en l'année MCCCLXXXVIII. dont il est fait tres honorable mention dans l'histoire du Roy Charles sixiesme. Il faut remarquer icy que dans le temps qu'on traictoit le mariage de Mascarone de la Tour on fit un double mariage dans ces deux maisons, Bertrand de la Tour seigneur d'Oliergues oncle de Mascarone ayant espousé en l'année MCCCXIV. Marguerite Aycelin sœur de Gilles II. mary de Mascarone. Cette alliance fut cause que l'Archevesque de Roüen estant mort en l'année MCCCXVIII. & son corps ayant esté porté à Billom pour y estre enterré, Bertrand seigneur d'Oliergues s'y rendit & assista à ses obseques, parceque cet Archevesque estoit grand oncle de sa femme. C'est ce qu'on trouve dans un ancien livre journal d'Oliergues escrit en ce temps là. Mascarone estoit encore au monde au mois d'Aoust MCCCXXVIII. comme il paroist par le testament de Bertrand de la Tour seigneur d'Oliergues son oncle.

Froissart vol. 1. chap. 211.

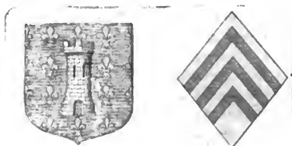
Preuves p. 580.

GAILLARDE DE LA TOUR fut mariée avec Guy Comptor fils de Guillaume seigneur d'Apchon & de Mahault Dauphine fille de Robert II. Dauphin d'Auvergne. Elle mourut avant l'an MCCCXXXI. mere d'un fils appellé Guillaume comme son ayeul, qui fut pere de Marguerite d'Apchon mariée en l'année MCCCLXV. avec dispense du Pape à Loüis d'Anduse seigneur de la Voute, *bonne & grande maison* en Languedoc, comme dit M. Catel, de laquelle nous avons parlé cy devant en plusieurs rencontres.

Memoires de Languedoc p. 589.



LEVIS MIREPOIX. *D'or au cheuron de trois pieces de sable.*



Bertrand seigneur de la Tour IV. du nom.

CHAPITRE XII.



ANS les chapitres precedents nous avons illustré l'histoire genealogique de quelques grandes maisons alliées à celle de la Tour. En celuy cy nous en fairons autant à l'esgard de la maison de Mirepoix. Mais auparavant d'entrer en matiere il est à propos de remarquer que ce fut à la fin de l'année MCCCIII. que Bertrand de la Tour IV. du nom vint au monde, qu'en l'année MCCCXX. il espousa Isabeau de Levis fille de Jean de Levis seigneur de Mirepoix & de Constance de Foix, & qu'au moyen de ce mariage il contracta une nouvelle alliance avec Isabeau de Rhodez sa tante mariée à Geoffroy de Pons fils de Renaud & d'Isabeau de Levis cousine germaine de sa femme.

Cette alliance estoit grande, non seulement à cause de la dot de vingt mil livres (somme tres considerable en ce temps là, comme il paroist mesme par le mariage de Marguerite de France Comtesse de Flandres, à laquelle le Roy Philippe le long son pere ne donna que soixante mil livres de dot, & par celuy de sa sœur Isabeau accordée avec Guigues Dauphin de Viennois, à laquelle il ne fut constitué que la somme de trente mil livres, & cinquante mil livres lorsqu'elle fut accordée avec Alphonse XI. Roy de Castille) mais encore par la splendeur de la maison de Mirepoix issuë du fameux Guy de Levis, qui s'est rendu si recommandable par ses hauts faits de guerre contre les Albigeois, & aussi parce qu'Isabeau attouchoit de parenté à plusieurs grandes maisons, mesme royales. Car elle estoit petite niepce de Jeanne de Levis femme de Philippe de Montfort II. du nom issu de Simon Comte de Montfort grand homme de guerre & chef de l'armée du Roy contre les Albigeois. Elle estoit aussi niepce de Jeanne de Levis femme de Mathieu IV. seigneur de Montmorency grand Chambellan de France, de Brunissend de Foix Comtesse de

Perigort, de Jeanne mariée à Pierre Comte d'Empuries en Catalogne fils de Jacques II. Roy d'Arragon & de Blanche de Sicile sœur de saint Loüis Evesque de Toulouse, de Gaston Comte de Foix & Vicomte de Bearn. Cousine germaine du Cardinal Talayrand de Perigort & de Jacques d'Arragon Cardinal fils de Pierre Comte d'Empuries. Encore cousine germaine d'Agnes de Perigort mariée à Jean Duc de Duras & Comte de Gravine fils de Charles II. Roy de Sicile, issu de Charles d'Anjou frere du Roy saint Loüis. Et à cause de ladite Agnes sa cousine germaine elle avoit le germain sur Jeanne de Duras mariée en l'année MCCCLXV. à Loüis Prince de Navarre fils de Philippe d'Evreux Roy de Navarre, & en secondes nopces à Robert d'Artois Comte d'Eu. Elle avoit aussi par consequent le germain sur Agnes de Duras femme de Jacques de Baux, qui prenoit la qualité d'Empereur de Constantinople & de Prince de Tarente, & enfin sur Marguerite de Duras femme de Charles III. dit de la Paix Roy de Sicile & d'Hongrie.

Isabeau de Levis mariée au Seigneur de la Tour, laquelle avoit d'aussi grandes alliances que celles que je viens de citer, estoit encore belle sœur de Mahault de Sully femme de Jean de Levis son frere; laquelle Mahault estoit fille d'Henry de Sully IV. du nom Bouteiller de France, issu en droite ligne masculine des anciens Comtes de Champagne par Guillaume de Champagne frere aisné de Thibaud surnommé le Grand Comte de Champagne, ce Guillaume ayant espousé Agnes heritiere de la maison de Sully, dont il prit le nom & les armes suivant la coustume de ces temps là. Ce qui fait qu'Henry de Sully IV. du nom, qui auroit deu s'appeller de Champagne, s'appella de Sully à cause du changement de nom & d'armes que Guillaume auteur de cette branche de la maison de Champagne avoit fait plus de deux cents ans auparavant. Cet Henry avoit encore deux filles, Marguerite mariée à Geoffroy d'Aspremont, & Marie femme de Robert. Bertrand seigneur de Briquebec Mareschal de France.

Chronicon Alberici p. 455.

Enfin Isabeau de Levis Dame de la Tour estoit tante d'Alienor de Levis premiere femme de Nicolas de la Jugie neveu du Pape Clement VI. & cousin germain du Pape Gregoire XI.

Constance de Foix mere d'Isabeau de Levis Dame de la Tour estoit fille de Roger Bernard Comte de Foix & de Marguerite Vicomtesse de Bearn. Elle & sa sœur Brunissend avoient esté accordées en l'année MCCXCVI. avec Alphonse & Ferrand surnommez de la Cerde fils de Ferrand Infant de Castille & de la Reyne Blanche fille de saint Loüis, lequel Ferrand estoit fils aisné d'Alphonse X. Roy de Castille surnommé le Sage & l'Astrologue. Mais dautant que les partyes estoient parentes au quatriesme degré, & que par consequent elles ne pouvoient pas se marier ensemble sans dispense du saint siege, elles s'adresserent au Pape Boniface VIII. qui la leur refusa. Elles furent en suite mariées, Constance, qui estoit l'aisnée, à Jean de Levis seigneur de Mirepoix, & Brunissend à Helie Talayrand Comte de Perigort.

Il est à propos de dire icy quelque chose des commencemens de la maison de Mirepoix, qui ne sont pas assez connus. On appelle les Seig-

neurs de cette maiſon Mareſchaux de la Foy ſur le teſmoignage de Pierre Moine des Vaux de Cernay, auςteur de l'hiſtoire des Albigeois, qui donne, à ce qu'on pretend, cette qualité à Guy de Levis, quoyqu'il n'en diſe pas un mot & l'appelle ſeulement Mareſchal du Comte de Montfort, parcequ'il commandoit l'armée du Roy ſous ce Prince, qui en eſtoit Generaliſſime, comme on parle aujourdhuy. Le premier que je trouve avoir pris la qualité de Mareſchal de la Foy eſt Jean de Levis Seneſchal de Carcaſſonne & de Beziers ez années MCCCCXCII. XCVI. & MDVI. Ce qu'il y a de certain eſt que le premier ſeigneur de Mirepoix du nom de Levis a eſté Guy de Levis Mareſchal du Roy, ainſi nommé en plu-
Preuves p. 583. ſieurs anciens titres de ce temps là, lequel eſt appellé oncle d'Amaury Comte de Montfort dans un titre de l'an MCCXXIII. copié dans le *Regiſtrum curiæ Franciæ*, & que ſes ſucceſſeurs ont eſté durant un tres long temps appellez Mareſchaux de Mirepoix, non ſeulement par les hiſtoriens, mais encore dans les titres & monuments publics. Or le mot de Mareſchal du Roy ſignifioit pourlors ce que nous appellons aujourd'huy Mareſchal de France. Il y a apparence que Guy eſtoit cadet de ſa maiſon. Car il mettoit un lambel de cinq pieces au deſſus des trois chevrons de la maiſon de Levis, & un lyon rampant au contreſeel. Son fils avoit le meſme contre-
Preuves de l'hiſt. de Montmorency p. 125. ſeel, mais non pas le lambel.

Le mariage de Bertrand de la Tour avec Iſabeau de Levis fut fait en
Preuves p. 583. l'année MCCCXX. au mois d'Octobre. Iſabeau porta en dot à ſon mary la ſomme de vingt mil livres, que Jean de Levis ſeigneur de Mirepoix ſon pere luy avoit expreſſement reſervées lorſqu'il fit le mariage de ſon fils aiſné avec Mahault fille aiſnée d'Henry de Sully, laquelle reſerve fut confirmée par letres patentes du Roy. En faveur de ce mariage Bernard de la Tour clerc, qui fut depuis Cardinal, pour conſerver la Baronnie de la Tour en ſon entier ſuivant l'uſage obſervé depuis longtemps dans la maiſon de la Tour, promit de n'aliener rien des cinq cens livres de rente que ſon pere luy avoit donné & de les tranſmettre apres ſa mort à ſon frere en leur entier.

Bzov. to. 1. p. 248. En l'année MCCCL. Bertrand fut à Rome au grand Jubilé, & les Chanoines de ſaint Pierre receurent ordre du Pape de luy monſtrer le tableau de la Veronique.

En l'année MCCCLVI. fut donnée la fameuſe & malheureuſe bataille de Poictiers, où le Roy Jean fut fait priſonnier, & de là mené à Bourdeaux & en Angleterre. Il y eut en cette bataille une tres grande quantité de
Froiſſart vol. 1 chap. 162. nobleſſe de France. *Si y eſtoient d'Auvergne*, dit Froiſſart, *le Sire de Mercueil*, c'eſt à dire Beraud II. Dauphin d'Auvergne ſeigneur de Mercueil, comme on eſcrivoit pourlors, *le Sire de la Tour*, *le Sire de Chalencon*, *le Sire de Montagu*, *le Sire de Rochefort*, *le Sire de la Chaire*, & *le Sire d'Apchon.* Froiſſart adjouſte un peu plus bas, & Belleforeſt apres luy, que le Sire de la Tour y fut tué. Mais c'eſt ſur de fauſſes relations que Froiſſart l'a ainſi eſcrit, eſtant certain qu'il eſtoit encore vivant en l'année MCCCLXVIII.

Froiſſart vol. 1. chap. 213. En l'année MCCCLX. apres le traicté de paix conclu à Bretigny pour la redemption du Roy Jean, le Seigneur de la Tour d'Auvergne fut un des

Princes & grands Seigneurs du royaume qui furent ordonnez pour passer en Angleterre comme ostages lorsque le Roy reviendroit en France ; du nombre desquels estoient aussi Philippe Duc d'Orleans frere du Roy, Loüis Duc d'Anjou & Jean Duc de Berry fils du Roy, Loüis II. Duc de Bourbon, Pierre Comte d'Alençon, Jacques de Bourbon seigneur de Preaux, tous Princes du sang royal de France.

En l'année MCCCLXII. le Sire de la Tour fut commis avec le Mareschal d'Andrehan, l'Evesque de Clairmont, le Comte de Boulogne, le Sire de Montagu, Robert de Lorriz, & plusieurs autres pour faire sortir du royaume de France les compagnies de brigands qui le ravageoient & les envoyer en Espagne au service du Comte de Trastamare. *Histoire de Du Guesclin de M. du Chastelet p. 315.*

En l'année MCCCLXIV. Loüis II. Duc de Bourbon ayant institué l'Ordre des Chevaliers de l'Escu d'or, *le premier de cet ordre fut estrené le Seigneur de la Tour*, comme dit d'Orronville.

J'ay trouvé dans l'histoire du petit Jean de Saintré Chambellan du Roy Jean qu'apres la mort de ce Roy il se fit une entreprise ou croisade contre les Sarrasins en Prusse, & que de France il y alla grand nombre de Seigneurs de marque, & entr'autres *le Seigneur de la Tour d'Auvergne, qui portoit de France à une tour de gueulles, & cryoit la Tour.* Le temps de cette expedition n'y est pas marqué. Mais il paroit par les historiens de Poulogne & par une letre du Pape Urbain V. rapportée par Odorico Rinaldi que ce fut en l'année MCCCLXIV. en laquelle les Lithuaniens, appellez Sarrasins dans la Chronique de Jean de Saintré parcequ'ils estoient infideles, furent desfaits par les Chevaliers de l'Ordre Theutonique seigneurs alors de la Prusse. Le Cardinal d'Ostie, qui estoit là Legat du Pape, donna l'absolution à l'armée des Chrestiens comme ils alloient donner la bataille. C'estoit Helie de saint Yrieix Limousin qui estoit alors Evesque d'Ostie, & mourut l'année suivante en Avignon. *Michou. lib. 4. c. 28. Odor. Rayn. an. 1366. §. 19.*

On ne trouve pas le temps du decez de Bertrand, mais seulement qu'il estoit encore au monde au mois d'Aoust MCCCLXVIII. date des letres d'amortissement que le Roy luy accorda pour faire une fondation.

Isabeau de Levis sa femme mourut le troisiesme jour du mois d'Avril MCCCLXI. & fut enterrée aux Cordeliers de Clairmont. *Preuves p. 592.*

Enfans de Bertrand seigneur de la Tour IV. du nom & d'Isabeau de Levis sa femme.

GUILLAUME DE LA TOUR, qui aura son chapitre.

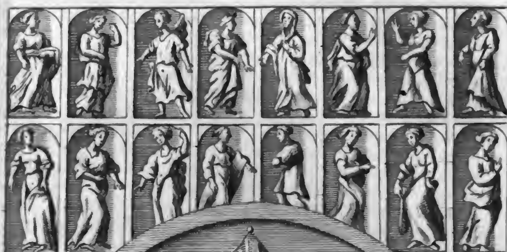
GUY dit GUYOT DE LA TOUR, qui continüa la lignée, & aura aussi son chapitre.

JEAN DE LA TOUR Moine de l'Ordre de saint Benoist, Prieur du celebre monastere de Brou en Bresse, Abbé de saint Benoist sur Loire. Le Pape Gregoire XI. le fit Cardinal en l'année MCCCLXXI. au mois de Juin ; & il fut en suite nommé Chantre de l'Eglise de Lyon au mois d'Avril MCCCLXXIII. en la place de Jacques de Coligny mort en ce temps là. Le Cardinal de Boulogne, qui l'appelle son cousin, le fit son *Hist. de Bresse de Guichenon p. 27.*

Preuves p. 182. executeur testamentaire. Il mourut en Avignon le xv. Avril MCCCLXXIV.

BERTRAND DE LA TOUR Evesque de Toul & du Puy, né en l'année MCCCXXX. comme il paroit par un acte rapporté dans l'Histoire de Toul, dans lequel il declare qu'il estoit agé de vingt six ans lorsqu'il fut fait Evesque de Toul. Ceux là se sont grandement escartez de la verité qui ont transplanté ce Seigneur dans la maison de la Tour saint Vidal au diocese du Puy; estant tres certain qu'il estoit fils de Bertrand IV. seigneur de la Tour d'Auvergne & d'Isabeau de Levis, comme il le dit
Preuves p. 592. luy mesme dans un titre de l'année MCCCLV. qui est au Tresor des
Preuves p. 617. chartes de France. De plus, Guyot de la Tour dans son testament appelle
Preuves p. 615. ses freres les Evesques du Puy & de Langres. Il fut premierement Abbé de l'Eglise collegiale de saint Genés à Clairmont, & puis Evesque de Toul en l'année MCCCLV. & le fut durant l'espace de sept ans, comme dit Richard de Wassebourg, qui remarque qu'il estoit *beau & bien doüé de nature.* Il fut transferé de l'Evesché de Toul à celuy du Puy le XVIII. Decembre MCCCLXI. & estant mort le XIV. May MCCCLXXXI.
Preuves p. 592. il fut enterré en habit de Cordelier dans les sepultures de sa maison aux Cordeliers de Clairmont, comme il est expressement marqué dans l'ancien Obituaire de ce Convent; où neantmoins son Obit est marqué *x. Kal. Junii*, c'est à dire, le XXIII. May. Ce qui se doit sans doute entendre du jour qu'il fut enterré, ayant fallu quelques jours pour transferer son corps de la ville du Puy en celle de Clairmont.

BERNARD DE LA TOUR Evesque & Duc de Langres. Il est appellé dans un arrest du Parlement de l'an MCCCCVIII. *vir nobilissimus, genere*
Preuves p. 596. *nobilis, discretus, ac boni regiminis.* Il fut premierement Moine de l'Ordre de saint Benoist comme son frere le Cardinal, Prieur de Percy & de Souvigny, Abbé de Tournus, & enfin Evesque de Langres en l'année
Preuves p. 593. MCCCLXXIV. où il fit de beaux reglemens pour les Bouchers en l'année MCCCLXXI. confirmez par letres du Roy Charles IV. en la mesme année. Il mourut à Paris le XVI. jour de Janvier MCCCXCV. & fut
Preuves p. 595. enterré sous un tombeau de cuivre tel qu'il est representé icy au milieu du chœur de son Eglise cathedrale. C'estoit un personnage de grande consideration en ce temps là. Il est appellé dans son epitaphe *Consiliarius Domini nostri Regis.* Ce qu'il ne faut pas expliquer d'une simple qualité de Conseller du Roy en ses Conseils sans aucune fonction, comme on pourroit faire aujourd'huy, mais d'un veritable Conseiller & Ministre d'Estat,
Froissart vol. 3. chap. 112. puisque Froissart le nomme parmy ceux du Conseil estroit du Roy. Aussi
Preuves p. 594. voit on au Tresor des chartes de France des letres de Jean Duc de Berry & d'Auvergne, Comte de Poictou, Lieutenant du Roy en toute la langue d'Oc & au Duché de Guyenne, données à Cabaslain le troisiesme jour du mois d'Octobre MCCCLXXXI. seellées de son grand seau en cire rouge, par lesquelles il retient son tres cher & amé cousin l'Evesque de Langres pour estre avecque luy en son Conseil & compagnie pour le service du Roy aux gages de vingt francs d'or par chascun jour, somme tres considerable en ce temps là, & qui marque & la grandeur de la maison de la Tour & le merite personel de ce Prelat. Le Roy Charles VI. lors regnant



Hic jacet reuerendus in xpo pater et dominus dominus bernardus de turre in aluernia condam episcopus et dux lingonensis consiliarius dñi nři regis qui obijt decima sexta die januarij anno domini M.ccc.xciv. cujus anima per dei misericordiam requiescat in pace amen

regnant traita bien differemment le Seigneur d'Albret, quoyqu'il fut son oncle, ayant espousé Marguerite de Bourbon sœur de la Reyne Jeanne mere de ce Roy, & estoit d'ailleurs, comme parlent Messieurs de Sainte-Marthe, *l'un des plus grands Seigneurs qui fut alors en Guyenne*, tesmoignage auctorisé par la Chronique de Froissart. Cependant le Roy l'ayant retenu par letres du XXVI. Janvier ensuivant pour estre l'un des douze Conseillers qu'il avoit ordonné estre prez de sa personne, il ne luy ordonna que trente francs de gages par jour, sans y adjouster que ce fussent des francs d'or. Ce qui met une tres grande difference entre ces deux Seigneurs. Ils estoient pourtant cousins remuez de germain, le Seigneur d'Albret estant petit fils de Cecile de Rhodez Comtesse d'Armagnac, & l'Evesque de Langres petit fils de Beatrix de Rhodez sœur de cette Comtesse. Jeanne Duchesse de Berry estoit dans le mesme degré avec cet Evesque. Et ainsi le Duc Jean son mary l'appelloit à bon droit son cousin. J'ay dit cy dessus qu'il estoit du Conseil estroit du Roy. Il avoit aussi seance au Parlement. Et je crois que c'est pour cette raison que le Roy voyant la necessité en laquelle il se trouvoit de demeurer à Paris pour assister à son Conseil & au Parlement, il luy donna la somme de deux mil livres pour y achetter une maison, comme il est marqué dans l'arrest que j'ay cité au commencement de cet article. Il acquit donc des heritiers de Guillaume Flote seigneur de Revel Chancellier de France l'hostel appellé de Revel sis ruë saint Jacques, lequel fut appellé l'hostel de Langres, & enfin la court de Langres, situé au lieu où est presentement basti le college des Reverends Peres Jesuites, qui l'acquirent en l'année MDLXIII. des deniers que leur avoit leguez Guillaume du Prat Evesque de Clairmont leur fondateur. Apres la mort de l'Evesque de Langres son hostel appartint au Seigneur de la Tour, sur lequel il fut confisqué par Henry VI. Roy d'Angleterre, qui se disoit aussi Roy de France & tenoit Paris & une bonne partie du royaume, comme nous le dirons en la page 328. Ayant maison à Paris, il alloit souvent au Parlement, il servoit le Roy en son Conseil estroit, assistoit en cette qualité aux deliberations qu'on y prenoit, & estoit mesme quelque fois chargé de l'execution. En l'année MCCCLXXXVII. il fut envoyé vers le Duc de Bretagne pour raison du mauvais traittement qu'il avoit fait au Connestable de Clisson, dont le Roy & son Conseil estoient tres mescontents. Il y fut encore envoyé pour le mesme suject en l'année MCCCXCIV. comme nous l'apprenons de quelques anciens titres imprimez parmy les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne composée par le R. P. Lobineau Religieux Benedictin. En l'année MCCCXC. le Roy estant allé en Flandres pour chastier les Flamans, qui s'estoient revoltez contre leur Seigneur & l'avoient chassé de son pays, l'Evesque de Langres, *qui fut moult vaillant homme*, dit l'aucteur de l'histoire de Loüis III. Duc de Bourbon, s'y rendit aussi, & y amena belle compagnie. En l'année MCCCXCII. il se trouva à saint Denys en France, où estoit le Roy avec toute sa Cour, à l'elevation des reliques du Roy saint Loüis avec quantité d'autres Prelats; parmy lesquels sont nommez le Patriarche d'Antioche & Simon de Cramaud, auquel il n'est donné aucune qualité en cet en-

Froissart vol. 1. chap. 235.

Preuves p. 597.

Antiquitez de Paris de Du Breuil p. 557.

Preuves p. 598.

Froissart vol. 3. chap. 74. 76. 107. 112.

Preuves de l'histoire de Bretagne p. 774. 782.

droit dans l'original Latin de l'histoire de ce Roy, quoyque dans la version qui en a esté faite & imprimée en François il soit appellé mal à propos Patriarche d'Antioche, luy qui estoit Patriarche d'Alexandrie, & Seguin d'Authon Archevesque de Tours Patriarche d'Antioche. Bernard est extremement loüé dans l'arrest de MCCCCVIII. que j'ay cité au commencement de cet article & dans un catalogue des Evesques de Langres MS. dans la bibliotheque de M. Colbert. Il fit son testament le XII. jour du mois de Janvier MCCCXCV. inseré dans un registre du Parlement où sont transcripts les testaments sousmis à la jurisdiction de Parlement. Ce registre ne se trouve plus ; & il ne nous reste du testament de cet Evesque de Langres que l'extrait que M. Du Chesne en avoit tiré.

Preuves p. 594.

Preuves p. 594.

HENRY DE LA TOUR Evesque de Clairmont. Il fut premierement Chanoine en l'Eglise cathedrale de Clairmont, & puis Archidiacre en celle de Paris en l'année MCCCLXXV. & fut fait Evesque de Clairmont l'année d'apres. Le Concile de Pise ayant esté assemblé en l'année MCCCCIX. pour mettre fin au schisme qui estoit alors en l'Eglise, ne pouvant pas y aller en personne, il y envoya un deputé. Il mourut le VII. May MCCCCXV. & fut enterré aux Cordeliers de Clairmont.

Preuves p. 617. To. VI. Spicil. p. 364. Preuves p. 601.

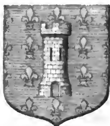
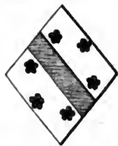
CONSTANCE DE LA TOUR accordée en l'année MCCCXXXIX. avec Loüis de Brosse seigneur de Boussac, de sainte Severe, & d'Huriel en Berry, issu des anciens Vicomtes de Brosse puisnez de l'illustre & puissante maison de Limoges. Il estoit fils de Pierre de Brosse seigneur de sainte Severe & de Boussac & de Blanche de Sancerre sa femme, neveu de Guillaume de Brosse Evesque de Meaux, qui fut depuis Archevesque de Bourges & enfin de Sens. Loüis avoit esté marié auparavant avec Jeanne de saint Verain, dont il n'eut que deux filles. Mais du mariage avec Constance de la Tour il eut Loüis de Brosse II. du nom seigneur de sainte Severe & de Boussac decedé avant l'an MCCCXCVII. sans enfans, Pierre de Brosse II. de ce nom, qui continua la lignée & fut pere de Jean de Brosse Mareschal de France, Isabeau de Brosse femme de Guichard de Culant, & Jeanne de Brosse. Loüis de Brosse leur pere mary de Constance mourut à la bataille de Poictiers en l'année MCCCLVI. & fut enterré aux Cordeliers de Poictiers au rapport de Jean Bouchet dans les annales d'Aquitaine. Mais M. de la Thaumassiere asseure qu'il est enterré dans l'Eglise de saint Martin d'Huriel. Constance sa femme, qui luy survesquit longtemps, se remaria avec Philibert de Lespinasse seigneur de la Clayette, & deceda le XX. jour du mois d'Aoust MCCCXCII. comme il est marqué dans l'ancien Obituaire des Cordeliers de Clairmont, où elle est enterrée.

Hist. de Chastillon p. 261. Preuves p. 318. 599. Hist. de Berry de M. de la Thaumassiere p. 651. 653. Preuves p. 600.

ISABEAU DE LA TOUR mariée en l'année MCCCLIV. à Amé Dauphin seigneur de Rochefort fils de Jean Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne. Et en secondes nopces elle espousa Gilbaud de Mellet seigneur d'Espoisses. Elle eut de son premier mariage un fils unique appellé Beraud Dauphin seigneur de Rochefort, lequel espousa, à ce qu'on dit, Agnes de Bellefaye fille de Pierre de Besse seigneur de Bellefaye proche parent des Papes Clement VI. & Gregoire XI. comme je l'ay dit plus amplement cy dessus page 184.

Preuves p. 600. 601.

ROGER. *D'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules.*

Guillaume de la Tour & Heliz Roger sa femme.

CHAPITRE XIII.



UILLAUME de la Toür, qui fait le ſujećt de ce chapitre, eſtoit fils aiſné de Bertrand IV. & d'Iſabeau de Levis. Son pere le maria avec Heliz Roger fille de Guillaume Roger ſeigneur de ſaint Supery & du Chambon, laquelle eſtoit niepce du Pape Clement VI. & ſœur du Pape Gregoire XI.

Auparavant de paſſer outre je crois qu'il ne ſera pas hors de propos d'expliquer icy la genealogie de ces Papes, qui a eſté fort embroüillée par ceux qui en ont traićté juſques à preſent, faute de titres & de bons memoires. Ce qui me paroiſt d'autant plus à propos qu'il y a pluſieurs alliances de la maiſon de la Tour d'Auvergne avec celle des Rogers apres l'elevation du Pape Clement VI. & qu'enfin celle cy eſt fonduë en celle de la Tour par le mariage d'Anne de Beaufort Vicomteſſe de Turenne avec Agne de la Tour IV. du nom ſeigneur d'Oliergues.

Il eſt aſſuré que la maiſon des Rogers, de laquelle ces Papes ſont iſſus, eſtoit une ancienne maiſon noble du basLimouſin avant que ce grand luſtre luy arrivaſt. On en trouve de bonnes preuves dans les anciens Cartulaires des abbayes de ces quartiers. Mais on n'a pas aſſez de titres pour en faire la ſuite genealogique que depuis l'ayeul du Pape Clement, qui eſtoit Pierre Roger ſeigneur de Roſiers. Celuy cy fut pere de Guillaume I. du nom ſeigneur de Roſiers, de Nicolas Archeveſque de Roüen, & de Peyronne mariée à Pierre ſeigneur de la Vigerie. Guillaume I. ſon fils fut marié avec Guillemete de la Monſtre, de laquelle il eut Guillaume II. ſeigneur de Roſiers, Pierre Moine de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, qui fut en ſuite Pape Clement, Hugues Moine de Tulle & enfin Cardinal,

Guillemete femme de Jacques de la Jugie mere des Cardinaux de la Jugie, & Almodie femme de Jacques de Besse mere de Nicolas de Besse Cardinal. Des titres qu'on m'a fournis, qu'on m'a dit avoir esté trouvez en un ancien cayer aux archives du Roy à Rhodez, y adjoustent une autre fille appellée Bertrande Roger mariée à Nicolas de Besse, d'où sortit une fille appellée Eleonor de Besse mariée en l'année MCCCXXVII. à un grand Seigneur d'Escosse appellé Simon Frazar, ou Frascir, comme parle l'historien d'Escosse Hector Boëthius, ou Fresiel, comme Froissart, fils d'autre Simon Frazar mary d'Ermengarde de Roquefeüil & petit fils de Guy Frazar marié à une Stuart, neveu de Guillaume Frazar Evesque de saint André en Escosse Ministre d'Estat & l'un des Gouverneurs du royaume d'Escosse apres la mort du Roy Alexandre III. de ce nom. Du mariage d'Eleonor de Besse avec Simon Frazar il provint deux enfans, Alexandre seigneur d'Aberden en Escosse & Simon Baron de Cerclieres & d'Aride en Roüergue. Guillaume II. seigneur de Rosiers, du Chambon, & de Margeride fut marié trois fois. Sa premiere femme fut Marie du Chambon, de laquelle il eut nombre d'enfans, assavoir Guillaume III. Vicomte de Turenne & Comte de Beaufort, Pierre, qui fut Pape Gregoire XI. de ce nom, Nicolas seigneur d'Hermenc & de Limeuil, Jean Archevesque de Roüen & de Narbonne, Raymond, qui fut fait prisonnier en une rencontre pres de l'Isle en Flandres en l'année MCCCXXXIX. *lequel depuis qu'il se fut rendu prisonnier fut occis par la convoitise de ses belles armes*, ainsi que dit Froissart, Heliz mariée en premieres nopces à Guillaume de la Tour, & en secondes nopces à Aymar de Poictiers, comme nous le dirons plus bas, Dauphine mariée à Hugues de la Roche Mareschal de la Cour de Rome & Gouverneur du Comtat de Venayssin, Mathe mariée à Guy de la Tour frere de Guillaume, Marguerite femme de Geraud de Ventadour seigneur de Donzenac, & Marie femme en premieres nopces de Guerin II. seigneur d'Apchier, dont elle eut Guerin & Raymond d'Apchier, & en secondes nopces de Raymond de Nogaret seigneur de Cauvisson, dont elle n'eut point d'enfans. La seconde femme de Guillaume II. fut Guerine de Canillac fille unique de Marquis seigneur de Canillac & d'Alixent de Poictiers, de laquelle il eut Marquis seigneur de Canillac & Jeanne filleule du Roy Jean. La troisiesme fut Catherine de la Garde de la maison des Seigneurs d'Adheimar de Monteil, laquelle il espousa en l'année MCCCLXVI. & de laquelle il eut Raymond Vicomte de Valerne mort sans lignée. Nous deduirons le reste de cette genealogie au livre cinquiesme en parlant du mariage d'Agne IV. seigneur d'Oliergues avec Anne de Beaufort Vicomte de Turenne.

Bohet. fol. 292. 313. 315. 316. 322. 367.

Froissart vol. 1. chap. 56. 74.

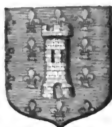
Froissart vol. 1. chap. 47.

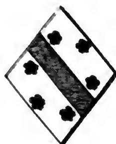
Revenons au mariage de Guillaume de la Tour avec Heliz Roger. Le contract de leur mariage est de l'onziesme jour du mois de Septembre MCCCXLII. passé à Villeneuve lez Avignon en presence du Pape Clement VI. & d'Estienne Aubert lors Evesque de Clairmont & depuis Pape Innocent VI. & encore en presence de Pierre Andrieu Evesque de Noyon, d'Aymar Robert Protonotaire du Pape, qui fut fait Cardinal huict jours

Preuves p. 601

apres, de Guillaume l'Amy Evesque de Chartres, de Guillaume d'Albussac Chantre de Roüen, qui fut fait l'année d'apres Evesque de Frejus, de Jean Comte d'Armagnac & de Jean de Levis seigneur de Mirepoix proches parents de Guillaume de la Tour. Mais Guillaume mourut sans enfans l'année suivante en Italie, d'où son corps fut porté à Clairmont & enterré aux Cordeliers le XXVI. Novembre, comme il l'avoit ordonné. Le Pape *Preuves p. 605.* Clement escrivit des letres de consolation à son pere & à sa veuve, laquelle se remaria l'année suivante avec Aymar de Poictiers fils de Loüis de Poictiers Comte de Valentinois & Diois, qui fut aussi Comte de Valentinois & Diois apres son pere, & mourut en l'année MCCCLXXIII. sans enfans. Heliz, appellée communement la Comtesse majour, demeura desormais veuve, & fit son testament le XVII. jour du mois de Juin MCCCCIII.

Vitæ Papar. Aven to. 2. p. 674. 675.





ROGER. *D'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules.*

Guy dit Guyot seigneur de la Tour.

CHAPITRE XIV.



ORDINAIREMENT les noms estrangers entrent dans les familles par les nouvelles alliances. Il y a donc grande apparence que le nom de Guy estant estranger dans la maison des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, il y est entré à l'occasion du mariage de Bertrand de la Tour pere de Guyot avec Isabeau de Levis petite fille de Guy de Levis seigneur de Mirepoix. Peutestre mesme qu'en luy imposant ce nom on reflefchit sur le grand nom & sur la grande reputation de Guy de Levis I. du nom seigneur de Mirepoix.

Guy succeda à son pere au commencement de l'année MCCCLXXIV. au plus tard, y ayant preuve que cette année Jean de Mello Evesque de Clairmont ayant emprunté du Comte d'Armagnac la somme de cinq mil livres pour faire sortir les Anglois du pays d'Auvergne & du fort de

Origines de Clairmont de M. Durand p. 199.

Mirmont occupé par Mandonnet Badafol, cette somme fut passée dans les comptes de Bonnet Noël par Beraud Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne, Guy de la Tour, & Guillaume d'Apchon ayant la charge des finances.

Preuves p. 605. 613. Il fut marié du vivant de son pere avec Mathe de Beaufort sœur d'Heliz veuve de son frere Guillaume. Le traicté de leur mariage est du XVII. jour du mois de Juillet MCCCLIII.

Preuves p. 615. Il fit son testament le XIV. jour du mois de Septembre MCCCLXXV. estant malade à Clairmont, & institua son heritier universel son fils Bertrand, auquel il sustitua l'enfant dont Mathe de Beaufort sa femme estoit enceinte, au cas que ce fut un masle. Donna douze mil francs d'or à sa fille Loüise. Ordonna que sa femme seroit tutrice de ses enfans au cas qu'elle demeurat en viduité, & luy donna sa vie durant la joüissance des chastellenies de Besse & de Montpeyroux. Et au cas qu'elle ne voulut pas accepter cette tutele, ou qu'elle convolat en secondes nopces, il establit gouverneurs de sa terre & de ses enfans Bertrand de Rochefort & Pierre de Cros ses cousins. Nomme ses executeurs testamentaires les Evesques du Puy & de Langres ses freres, le Vicomte de Turenne, Guillaume seigneur d'Apchon, Bertrand de Rochefort, Henry de la Tour Archidiacre de Paris son frere, & le Gardien des Cordeliers de Clairmont. On ne peut pas asseurer s'il mourut de cette maladie. Mais son *Preuves p. 618.* testament estant du XIV. Septembre, & l'ancien Obituaire des Cordeliers de Clairmont, où il est enterré, nous apprenant qu'il mourut le XVII. Septembre, & sa veuve ayant fondé par acte passé le sixiesme Mars MCCCXCVI. un anniversaire pour luy audit jour XVII. Septembre en l'Eglise cathedrale de Clairmont, & un autre à pareil jour en l'Eglise des Cordeliers par acte passé le XXVI. May MCCCLXXXVI. j'estime qu'on peut avancer sans temerité qu'il mourut peu de jours apres avoir fait son testament.

Sa femme luy survesquit fort longtemps, y ayant preuve qu'elle estoit encore vivante en l'année MCCCCXXXV. bien vieille, puisqu'elle estoit fille de Marie du Chambon morte en l'an MCCCXLV. au plus tard. *Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 832.* Car son mary espousa cette année là Guerine de Canillac sa seconde femme. Et ainsi Mathe avoit au moins quatre vingt douze ou treize ans lorsqu'elle mourut, son contract de mariage nous apprenant qu'elle n'avoit pas encore atteint l'aage de puberté lorsqu'il fut passé. Son anniversaire est marqué au cinquiesme Juin dans l'ancien Obituaire des Cordeliers de *Preuves p. 618.* Clairmont, où elle est enterrée, & où elle fonda en l'année MCCCXCIII. deux Messes par chascune semaine, l'une de saint Jean Baptiste, & l'autre des morts. Elle fit encore d'autres fondations, l'une de trois Messes aux Carmes de Clairmont par acte passé le IX. Novembre MCCCCXXIII. une autre d'une Messe & office complet le jour de l'Assomption Nostre Dame en l'Eglise cathedrale du Puy par acte passé le XXVII. Juin MCCCCXXV. & encore une autre de deux Messes & deux anniversaires au Convent des Augustins d'Ennezat par acte passé le XXV. Novembre MCCCCXXVI.

Mais la plus considerable des actions de pieté de cette Dame est le present qu'elle fit à l'Eglise cathedrale de Clairmont, à laquelle elle donna le sixiesme jour du mois de Mars MCCCXCVI. un vaisseau ou joyau grandement beau de bon argent doré garni de pierres pretieuses & perles, dans lequel estoit une dent de saint Jean Baptiste. Et le Chapitre de cette Eglise en reconnoissance de ce beau present luy octroya tant qu'elle vivroit deux Messes tous les ans, l'une avec procession le jour de l'Octave de saint Jean Baptiste, & l'autre des morts chascun XVII. jour de Septembre, qui est le jour du decez de son mary, & apres son trespas encore une Messe des morts pour le repos de son ame. Preuves p.780.

Enfans de Guy seigneur de la Tour & de Mathe de Beaufort sa femme.

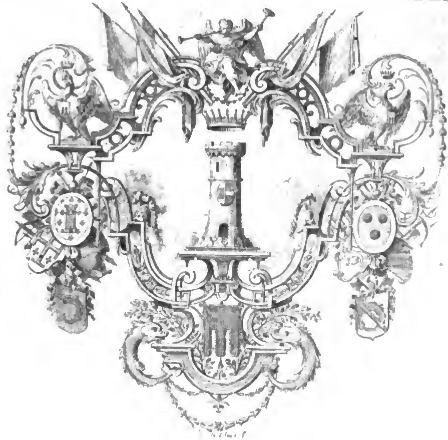
BERTRAND V. du nom, qui continua la lignée.

GUYOT DE LA TOUR, qui fut d'Eglise, institué heritier par Bernard de la Tour Evesque de Langres son oncle. Il estoit Abbé & Chanoine de Clairmont & Prevost de la mesme Eglise. Il mourut le XIV. Decembre MCCCCXI. & legua cent florins pour son anniversaire au Chapitre de l'Eglise cathedrale de Clairmont, lequel legs fut payé par son frere Bertrand le penultiesme jour du mois de Janvier MCCCCXII. comme il est marqué dans l'Inventaire des titres de la maison de la Tour d'Auvergne. Preuves p. 593. Preuves p. 612. Preuves p.627.

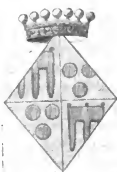
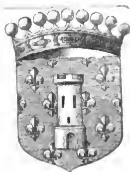
LOUISE DE LA TOUR mariée apres la mort de son pere à Ponce seigneur de Montlaur fils de Guy seigneur de Montlaur & de Jausserande d'Apchier sœur (comme je le crois) de Guerin seigneur d'Apchier mary de Marie de Beaufort sœur du Pape Gregoire XI. & de Mathe de Beaufort mere de Loüise de la Tour. Le traicté de son mariage est du vingtiesme Octobre MCCCLXXXVII. en faveur duquel Bertrand seigneur de la Tour son frere luy constitua en dot les douze mil francs d'or qui luy avoient esté leguez par le testament de son pere. Le testament de Ponce de Montlaur son mary, par lequel il institua son heritier son fils postume, s'il en venoit quelquun, & à son defaut, luy substitua Loüis de Montlaur son frere, est du sixiesme jour de May MCCCXCIII. jour de son decez. Sa femme mourut sans enfans le XXVII. Octobre MCCCCIII. & fut enterrée avec ses ancestres aux Cordeliers de Clairmont, où elle fonda une Messe tous les jours à perpetuité. Loüis de Montlaur frere & heritier de Ponce espousa Marguerite de Polignac, & mourut sans enfans aussi bien que son frere. Preuves p.609. 612.

N. DE LA TOUR, née apres la mort de son pere. Car il est certain que Mathe de Beaufort estoit enceinte lorsque son mary fit son testament. Nous apprenons de celuy de l'Evesque de Langres qu'elle accoucha d'une fille, puisqu'il y fait mention de deux filles de la Dame de la Tour, & qu'il n'y en a qu'une de nommée dans le testament de Guyot. M. Justel a creu que cette derniere fille estoit Marguerite de la Tour mariée à Guy seigneur de Cousant souverain Maistre de l'Hostel du Roy. Mais il Preuves p. 516. Preuves p.594.

me semble que cela ne peut pas estre, parce que la fille de Guyot de la Tour que M. Justel pretend avoir esté femme de ce Seigneur n'estant pas encore née lorsque son pere fit son testament le XIV. Septembre MCCCLXXV. & le Seigneur de Cousant ayant esté marié en troisiesmes nopces en l'année MCCCXCII. avec Alix de Beaujeu, il semble estre evident que sa premiere femme n'a pas peu estre la fille du Seigneur de la Tour d'Auvergne. Elle n'estoit pas non plus fille du Seigneur d'Oliergues, quoyqu'Agne de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues ait eu une fille appellée Marguerite, parce que celle cy estoit vivante longtemps apres l'année MCCCXCII. & fut religieuse au monastere de Comps appellé aujourdhuy la Vau-Dieu. Je croirois bien plustost que la fille dont Mathe de Beaufort Dame de la Tour estoit enceinte lorsque son mary fit son testament fut Dauphine de la Tour, nom de famille, laquelle je trouve dans un arrest du Parlement de l'an MCCCCLIX. avoir esté mariée à un Seigneur appellé Estienne de Lagarde & avoir esté mere de Marguerite de Lagarde morte sans enfans.



Bertrand

Bertrand seigneur de la Tour V. du nom & Marie Comtesse d'Auvergne & de Boulogne sa femme.

CHAPITRE XV.



NCORE que la maison des Seigneurs de la Tour d'Auvergne fut grande & illustre par elle mesme & par les grandes alliances qu'elle avoit contractées depuis son commencement, elle receut neantmoins un nouveau lustre par le mariage de Bertrand avec Marie de Boulogne fille unique de Godefroy de Boulogne seigneur de Montgascon & de Jeanne de Ventadour sa seconde femme, comme nous le fairons voir un peu plus bas. Le traicté de ce mariage est de l'onziesme jour de Janvier MCCCLXXXIX. confirmé le XXV. du mois de Fevrier ensuivant, auquel assista parmy plusieurs autres personnes de qualité Henry de la Tour Evesque de Clairmont oncle de Bertrand. Mathe de Beaufort sa mere y intervint aussi, & le ratifia en la meilleure forme & maniere que Godefroy de Boulogne & sa fille le pouvoient souhaiter. *Preuves p. 620.*

Bertrand succeda à son pere en l'année MCCCLXXV. au mois de Septembre.

Le XIV. Septembre de l'année suivante estant en Avignon il presta, conformement à ce qu'avoient fait ses ancestres Seigneurs de la Tour, à Jacques Abbé de Clugny l'hommage pour son chasteau de la Tour, sauf l'hommage deu au Roy. Sa mere, laquelle estoit sans doute allée en Avignon avec ses enfans pour tascher avec ses autres parents de destourner le Pape Gregoire XI. son frere de la resolution qu'il avoit prise d'aller à Rome, fut presente à cette prestation d'hommage, qui fut faite le lendemain du despart du Pape dans le Palais du Cardinal de Geneve, qui *Preuves p. 619.*

estoit pourlors Legat en Italie, où estoit logé Bernard de la Tour Evesque de Langres, lequel est mal appellé Bertrand dans l'acte de prestation de cet hommage.

Il y avoit dezlors alliance entre les branches de la maison d'Auvergne du surnom de Boulogne & de la Tour & la maison de Beaufort, Marie de Boulogne niepce du Cardinal de Boulogne ayant espousé l'année precedente Raymond de Beaufort Vicomte de Turenne neveu du Pape Gregoire XI. apres la mort duquel le Cardinal de Geneve cousin germain de cette Marie fut esleu Pape, appellé Clement VII.

En l'année MCCCLXXXV. Loüis III. Duc de Bourbon ayant formé le dessein d'assieger la Roche Sennadoire en Auvergne, de laquelle s'estoient emparez quatre vingt Capitaines & trois cens hommes d'armes qui desoloient & destruisoient tout le pays, il manda le Comte Dauphin, le Sire de la Tour, & les autres grands Seigneurs du pays d'Auvergne, entre lesquels se trouve nommé le Sire de la Gueulle (ou de la Queüille) un des plus vaillants hommes d'Auvergne, & avec leur secours il prit cette place & en chassa ces pillards.

Hist. de Loüis III. Duc de Bourbon p. 115.

En la mesme année le Roy Charles VI. s'estant resolu de passer en Angleterre avec une puissante armée, & le rendez vous estant à l'Escluse, pour laquelle raison on l'appella *le voyage de l'Escluse*, comme dit l'historien de Boucicaut, il s'y rendit le premier pour attendre la noblesse de son royaume, qui y vint en tres grand nombre. Loüis Duc de Bourbon fut ordonné pour commander l'avantgarde. *Car il avoit*, dit d'Orronville, *belle compagnie de Chevaliers, Escuyers, & d'autres gens d'armes qui volontiers le servoient & le suivoient pour son bon nom.* En suite cet historien faisant un destail des Chevaliers *qui communement l'avoient servy en ses voyages*, il nomme en premier lieu Messire Guichard Dauphin Grand Maistre des Arbalestriers de France, le Sire de la Tour, & autres. Mais ce grand projet n'aboutit à rien, comme nous l'avons remarqué cy dessus page 202. en parlant de Beraud II. Dauphin d'Auvergne.

Froissart vol. 3. chap. 41.

Hist. de Boucicaut p. 49.

Hist. de Loüis III. p. 232.

En l'année MCCCLXXXVII. Bertrand seigneur de la Tour en qualité d'heritier de Beatrix de Rhodez sa bisayeule transigea pour les pretentions qu'il avoit sur la succession d'Henry II. Comte de Rhodez pere de Beatrix avec Jean Comte d'Armagnac & de Rhodez heritier de Cecile de Rhodez Comtesse d'Armagnac sœur de Beatrix; & le Comte d'Armagnac s'engagea de luy payer pour reste de ses pretentions la somme de cinq mil francs d'or. Bertrand ratifia encore cette transaction par acte passé à saint Saturnin en Auvergne le XXVIII. Juin MCCCCVIII. lors de l'entier payement.

En l'année MCCCLXXXVIII. Perrot le Bearnois, qui suivoit le party du Roy d'Angleterre, & ses compagnons s'estant rendus maistres de la ville de Montferrand en Auvergne le XIII. Fevrier, apprehendant quelque surprise, & que les Comtes d'Armagnac & d'Auvergne n'y vinssent *mettre le siege à moult grand puissance, car là estoient les hauts Barons & Seigneurs, le Sire de la Tour, le Sire d'Apchon, le Sire d'Apchier, le Sire de Revel, le Sire de la Palisse, le Sire de Montagu, Messire Guichard Dauphin,*

Froissart vol. 3. chap. 95. 103. 104. 105.

le Marquis de Canillac, & plusieurs autres, ils resolurent ensemble que sur le soir ils se departiroient & emmeneroient tout leur butin & leurs prisonniers, dont ils avoient plus de deux cens, & mirent bonnes gens aux portes, afin que personne ne peut sortir hors la ville, laquelle ils abandonnerent, & se delivrerent par ce moyen du grand danger où ils estoient.

Voyez cy dessus p. 202.

En l'année MCCCLXXXIX. selon la maniere de compter d'aujourdhuy le Roy Charles VI. voulant visiter son royaume & aller en Languedoc, il se mit en chemin le second jour du mois de Septembre. D'Orronville escrit que *quand fut à point se partit le Roy de Paris, & vint à Mehun sur Yevre, où le Duc de Berry le festoya grandement, & puis à Gannat, où le Sieur de la Tour avec les Dames & Damoyselles du pays le festoierent liément.*

Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 176.

Hist. de Loüis III. Duc de Bourbon ch. 70.

En l'année MCCCXC. le Seigneur de la Tour avoit abandonné un de ses chasteaux nommé la Roche de Vandais, que nous avons remarqué cy dessus page 296. avoir esté acquis par Bertrand III. son trisayeul, & il l'avoit abandonné comme luy estant inutile. Dequoy il fut fort blasmé par les gens du pays. Car c'estoit une place forte & avantageusement située pour les pillards, qui s'en rendirent les maistres, la fortifierent, & s'en servirent pour exercer leurs brigandages. *Le Sire de la Tour*, dit Froissart, *quand il sentit qu'il avoit tels voisins si prez de luy qu'à une lieüe de sa meilleure ville de la Tour, ne fut pas bien assuré, mais fit garder fortement & estroitement ses villes & ses chasteaux.* Le Roy estant adverty de ces desordres envoya pour ce suject en Auvergne Robert de Bethune Vicomte de Meaux, qui chassa les pillards de ce fort, lequel fut rasé par les gens du pays, *tellement qu'il n'y demeura muraille entiere, n'habitation nulle, ne pierre l'une sur l'autre. Tout fut renversé & porté par terre.*

Froissart vol. 4. chap. 14.15.16.

Quand Merigot Marchés leur Capitaine, qui en estoit sorty peu auparavant pour chercher à renforcer ses troupes, apprit qu'il estoit rendu, il en fut fort fasché; & ne sçachant où se retirer, il prit le party de s'en aller chez le seigneur de Tournemire son cousin germain, lequel ne luy fit pas un tour de bon parent. Car il l'arresta & le mit en prison dans son chasteau comme traistre au Roy. Le Comte d'Armagnac, qui commandoit en ces quartiers là pour le Roy, & qui faisoit beaucoup de cas de Merigot comme d'un homme de teste & d'ailleurs entendu au fait de la guerre, ordonna au seigneur de Tournemire de luy envoyer son prisonnier. Ce qui fut fait. Dequoy le Roy ayant esté adverty, il en escrivit au Comte, luy ordonnant de luy envoyer Merigot. Le Duc de Berry se chargea du soin de le faire conduire à Paris. On luy fit son procez dez qu'il y fut arrivé. Il fut condamné à estre mené aux hales, d'estre tourné plusieurs fois au pilory, à avoir en suite la teste tranchée, puis escartelé, & chascun des quatre quartiers mis & levé sur une attache aux quatre souveraines portes de Paris. Je l'ay appellé Marchés, & non Marcel comme Froissart, parce que j'ay trouvé son nom ainsi escrit en deux arrests du Parlement, dans le traité fait le dernier jour de Novembre MCCCLXXXVII. entre le Comte d'Armagnac & Merigot pour la reddition des places qu'il occupoit en Auvergne, où il a signé *Merigot Marchés*, en l'Ordonnance du Roy que j'ay citée cy dessus, dans les letres du Roy Charles VI. par

Voyez cy dessus p. 201.

Froissart vol. 4. chap. 17.

Chap. 14.

lesquelles il donna les biens de Merigot comme confisquez à Pierre de Magnac Secretaire du Roy, dans une enqueste faite en l'année MCCCCXIV. au sujeƈt de la mauvaise conduite de Jean II. du nom Comte d'Auvergne, & encore dans les Indices & dans les Annales de Surita.

En l'année MCCCCXXII. le Vicomte de Narbonne & le Sire de Torssay Maistre des Arbalestriers de France, lesquels suivoient le party du Dauphin Regent le royaume, ayant esté obligez de lever le siege qu'ils avoient mis devant la ville de Cosne sur Loire, ils se resolurent de poursuivre les Anglois & les Bourguignons pour les combattre. *Les chiefs des François*, dit Alain Chartier, *estoient le Comte de Boucquam du pays d'Escosse Conneƒtable de France fils du Duc d'Albanie, & le Comte de Vvicton, le Comte du Glas, Messire Tanneguy du Chastel Prevost de Paris, le Vicomte de Narbonne, le Mareschal de la Fayette, le Sire de la Tour d'Auvergne, le Sire de Torssay, & plusieurs autres grands Seigneurs d'Auvergne, de Berry, & de Bourbonnois.* Mais la mort du Roy d'Angleterre arrivée en ce temps là empescha qu'ils ne fissent aucuns exploits de guerre, parceque les Anglois & les Bourguignons ayant appris cette nouvelle se retirerent & s'en allerent chascun en leur pays.

Alain Chartier p. 55.

Il est marqué dans le cinquiesme compte de Guillaume Charrier Receveur general des finances qu'il paya à Bertrand Sire de la Tour Chevalier, à Jehan de Langhac Chevalier Seneschal d'Auvergne, & à Guillaume Vicomte de Narbonne la somme de six mil cinq cens livres à eux ordonnée par le Roy Charles VII. le VII. Septembre MCCCCXXIII. tant pour leurs estats que pour departir entr'eux aux gens d'armes & de trait de leurs compagnies, lesquels n'agueres ils avoient menez au Roy, c'est assavoir au Sire de la Tour deux mil cinq cens livres pour son estat & quinze cens livres pour ses gens, au Vicomte mille livres, & au Seneschal quinze cens livres.

Je crois que le Sire de la Tour mourut bien tost apres, y ayant preuve qu'il estoit mort avant que Marie de Boulogne sa femme devint Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, laquelle la devint incontinent apres sa mort par le decez sans enfans de Jeanne II. du nom Comtesse d'Auvergne & Duchesse de Berry sa niepce à la mode de Bretagne. Il y a au Tresor des chartes de France des letres royaux du sixiesme Fevrier MCCCCXXII. par lesquelles le Roy accorde à Marie de Boulogne la mainlevée de tous les biens de ladite Jeanne, lesquels avoient esté saisis par les Officiers du Roy en Languedoc parce qu'elle estoit accusée d'avoir fait battre de la fausse monnoye au lieu de saint Supplice situé dans le diocese de Toulouse sur le Tarn entre Buzet & Montastruc & d'avoir fait alliance avec le Roy de Portugal allié des Anglois, se reservant neantmoins sa Majesté pour exemple perpetuel le chastel & terre de saint Supplice pour en faire & ordonner à son plaisir, lequel il rendit quelque temps apres aux legitimes heritiers de cette Princesse. Au mesme Tresor des chartes il y a preuve qu'en l'année MCCCCXXIII. Marie de Boulogne veuve du Seigneur de la Tour avoit intenté action contre George de la Trimoüille pour raison des Comtez d'Auvergne & de Boulogne & autres biens de la succes-

Preuves p. 627.

Preuves p. 646.

Preuves p. 623.

sion de feuë Jeanne de Boulogne Duchesse de Berry sa femme ; laquelle luy avoit donné l'usufruit de tous ses biens sa vie durant par contract de mariage, comme il a esté remarqué cy dessus page 153.

Mais Marie de Boulogne fut encore plus violemment troublée en la jouïssance de la Comté de Boulogne par le Duc de Bourgogne en haine du mariage de cette Princesse avec George de la Trimoüille. Marie n'en joüit donc jamais, le Duc de Bourgogne en ayant conservé la possession par sa grande puissance soustenuë par la ligue qu'il avoit faite avec les Anglois ennemys declarez de la France. Mesme la chose alla si loin que le Roy Charles VII. fut obligé, à cause du mauvais estat de ses affaires, de luy en abandonner la possession par le traicté d'Arras. Mais enfin le Roy Loüis XI. recouvra cette Comté en faveur du Seigneur de la Tour Comte de Boulogne, & luy donna en eschange la Comté de Lauraguez, comme nous le dirons en son lieu. Voyez cy dessus p. 153.

La Comtesse Marie mourut le septiesme jour d'Aoust MCCCCXXXVII. & fut enterrée aux Cordeliers de Clairmont. Preuves p. 204. 597. 628.

Enfans de Bertrand seigneur de la Tour V. du nom & de Marie de Boulogne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne sa femme.

BERTRAND VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, seigneur de la Tour, dont il sera parlé au chapitre suivant.

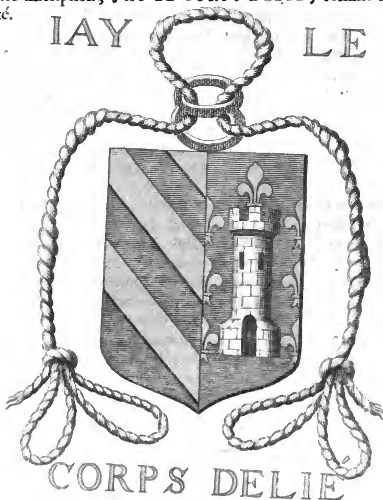
JEANNE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCIX. à Beraud III. Comte de Clairmont, Dauphin d'Auvergne, & Comte de Sancerre. Elle mourut avant l'an MCCCCXXVI. que Beraud son mary se remaria avec Marguerite de Chauvigny. Voyez cy dessus page 209. Preuves p. 411.

ISABEAU DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCXIX. à Loüis de Chalencon, dit Armand, Vicomte de Polignac, neveu de Beatrix de Chalencon Dame d'Oliergues. Il sortit de ce mariage Guillaume Vicomte de Polignac pere de Catherine de Polignac mariée à Jean de la Tour seigneur de Montgascon morte sans enfans, d'Antoinete de Polignac mariée à Godefroy de la Tour II. du nom seigneur de Montgascon frere de Jean & de Loüise femme de Beraud de Beaufort Vicomte de Valerne. Preuves p. 618.

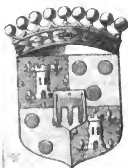
LOUISE DE LA TOUR accordée le XXVI. Fevrier MCCCCXXX. avec Tristan seigneur de Clairmont de Lodeve mort sans enfans. De sorte que si ce mariage a esté effectué, il n'a pas esté de longue durée. Car Loüise fut accordée le XX. Fevrier MCCCCXXXIII. selon la maniere de compter d'aujourdhuy avec Claude de Montaigu seigneur de Coulches en Bourgogne Prince du sang royal de France, estant issu de la lignée masculine des anciens Ducs de Bourgogne sortis du Roy Robert, laquelle finit en luy. Et par cette raison il portoit les armes pleines de Bourgogne, comme estant le seul restant de la race. Ce mariage fut traicté à Bourg en Bresse. Elle luy porta vingt deux mil escus d'or en mariage, dont il fut stipulé qu'il en seroit baillé dix mil pour sa rançon au Seigneur de Gaucourt Gouverneur du Dauphiné, duquel il estoit prisonnier, ayant Preuves p. 629. Preuves p. 633. 639. Hist. des Ducs de Bourgogne p. 167. Preuves p. 633. Preuves p. 635. 639.

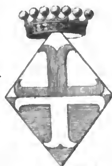
Hist. de Charles VII. p. 47. Hist. de Bresse p. 293. esté pris le jour de la Trinité de l'année precedente en une bataille donnée en Dauphiné entre Colomiers & Anton contre le Prince d'Orange par ledit Seigneur de Gaucourt, un Capitaine Espagnol nommé Rodrigue de Villandraud Comte de Ribadeo, & Imbert de Grolée Bailly de Lyon. Ces trois Seigneurs y gagnerent de grandes richesses, *avec grand nombre de bons prisonniers.* Il est marqué dans l'histoire chronologique du Roy Charles VII. qu'ils eurent à leur part cent mil escus d'or. Le Seigneur de Coulches fut fait Chevalier de la Toison d'or en l'année MCCCCLXVIII. au Chapitre qui fut tenu en la ville de Bruges, & fut tué en l'année MCCCCLXX. à la bataille de Bussy, que l'armée du Roy Loüis XI. gagna sur Charles Duc de Bourgogne. Sa femme, qui se tint tousjours à Coulches, ne luy survesquit pas longtemps, estant morte le XIV. Juin MCCCCLXXII. enterrée dans l'Eglise que son mary & elle y avoient fondée en l'année MCCCCLXIX. pour un Prevost & cinq Chanoines, laquelle ils firent dedier par le Cardinal Rolin Evesque d'Autun. Ils ne laisserent pas de posterité. On voit beaucoup de marques de la pieté de cette Princesse dans le cloistre & dans le chœur du Convent des Reverends Peres Carmes de la ville de Chalon, où ses armories se trouvent myparties de Bourgogne ancien & de la Tour. Apres la mort de son mary elle donna à l'Eglise de ce convent de tres riches ornemens, c'est à dire, une chasuble, dalmatique, & tunicelle de veloux rouge, & deux chapes violetes, le tout relevé en broderie d'or tres riche, où l'on voit l'escu de ses armes aussi en broderie d'or entouré d'une cordeliere & d'un roulleau ayant cette inscription, J'AY LE CORPS DELIE', comme il est icy representé.

(Marginal notes: Hist. de Charles VII. p. 380. — Preuves p. 639.)



Ce qui doit faire penser que ceux là se sont trompez qui ont estimé que l'origine des cordelieres que les veuves adjoustent à leurs escus vient de la Reyne Anne de Bretagne, puisqu'elles estoient inventées avant qu'elle vint au monde, & qu'elle ne s'en servoit pas pour marquer qu'elle estoit veuve, puisqu'elle s'en servoit lors mesme qu'elle regnoit, estant marqué dans les relations de ses obseques que la cordeliere estoit sa devise. C'estoit une marque d'honeur qu'elle avoit inventé pour les Dames de sa cour, dont elle leur faisoit don comme d'une escharpe ou collier de chevalerie, ainsi que le collier à coquilles donné par le Roy aux Chevaliers de l'Ordre de saint Michel. Et par consequent l'usage des cordelieres que les veuves adjoustent aujourdhuy à leurs escussons tire son origine de Loüise de la Tour Dame de Coulches, comme les paroles mesme le font voir. J'AY LE CORPS DELIE'. D'où l'on a fait le mot CORDELIERE. J'adjousteray encore que la Reyne Anne fit bastir un grand vaisseau appellé la Cordeliere, selon le tesmoignage de M. d'Argentré en son histoire de Bretagne.





DU PESCHIN. Escartelé d'argent & d'azur à la croix encrée de gueules, d'argent sur l'azur, & de gueules sur l'argent.

Bertrand seigneur de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XVI.



APRES que les Comtez d'Auvergne & de Boulogne furent entrées dans la branche de la maison d'Auvergne surnommée de la Tour, les Seigneurs de la Tour Comtes de Boulogne & leurs enfans se firent appeller de Boulogne, comme les enfans & successeurs de Guillaume X. Comte d'Auvergne l'avoient fait apres que la Comté de Boulogne fut entrée en leur maison. Ainsi nous serons obligez dans la suite, pour eviter la confusion, de donner aux enfans & successeurs de Bertrand VI. le surnom de la Tour & de Boulogne conjoinctement ou separément, selon que les occurrences le requerront.

Il ſucceda à ſon pere ez ſeigneuries de la maiſon de la Tour, & à la Comteſſe Marie ſa mere ez Comtez d'Auvergne & de Boulogne, en la Baronnie de Montgaſcon, & autres terres de cette grande ſucceſſion.

Preuves p. 644. De leur vivant il avoit eſpouſé en l'année MCCCCXVI. Jacquette du Peſchin fille unique & heritiere de Loüis ſeigneur du Peſchin, de Leuroux, de Moncel, & d'Artonne, Chevalier & Chambellan de Jean Duc de Berry & d'Auvergne. Loüis eſtoit fils d'Imbaud ſeigneur du Peſchin & de Blanche de Senlis dite la Bouteillere; laquelle apres ſon decez eſpouſa Godefroy de Boulogne ſeigneur de Montgaſcon pere de Marie Dame de la Tour & Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne.

En l'année MCCCCXVII. pendant la grande meſintelligence qui eſtoit entre le Duc de Bourgogne & le Comte d'Armagnac, laquelle cauſa de tres grands maux au royaume, le Duc de Bourgogne mit le ſiege devant la ville de Corbeil. *Dedans cette ville*, dit Jean Juvenal des Urſins, *eſtoient le Sire de Barbazan & Bertrand de la Tour fils du Seigneur de la Tour d'Auvergne accompagnez de belle compagnée de gens d'armes, leſquels ſe comporterent fort ſagement à la garde d'icelle ville, tellement que ledit Duc fut enfin contraint de lever le ſiege de devant cette ville.* Alain Chartier dit que ce fut devant la ville de Puiſet en Gaſtinois. Mais il y a lieu de croire qu'il y a quelque omiſſion dans cet aucteur, Gilles le Bouvier marquant expreſſement que le Duc de Bourgogne mit premierement le ſiege devant la ville de Puiſet, & en ſuite devant Corbeil, & les anciens manuſcrits de cette hiſtoire, qui n'ont ny le nom d'Alain Chartier ny celuy de Gilles le Bouvier, parlant nettement tout de ſuite des ſieges de Puiſet & de Corbeil. Quoy qu'il en ſoit, il conſte que le fils du Seigneur de la Tour, c'eſt à dire Bertrand VI. duquel nous traitons icy, ſe ſignala en cette rencontre. Et c'eſt pour cette raiſon que le Roy Charles VII. voulant reconnoiſtre ſes ſervices, ceux de ſon pere, & ceux de ſes anceſtres, dit en termes exprez dans des letres qui ſeront imprimées parmy les preuves qu'ils ont fait de grands & longs ſervices à la maiſon & ſeigneurie de France, & nommement ſon pere, *& ſemblablement l'a fait & fait encores de preſent le Seigneur de la Tour ſon fils eſtant en noſtre compagnie, lequel a employé ſa perſonne en tous nos affaires & armées, tant ez lieux où il a eſté aſſiegé par noſdits ennemis comme és ſieges que avons tenus, où il s'eſt employé de bon vouloir & de toute ſa puiſſance.*

(Hiſt. de Charles VI. p. 342. 431. — Preuves p. 627.)

Vie d'Artus III. p. 22. En l'année MCCCCXXIV. Artus de Bretagne Comte de Richemont ayant eſté fait Conneſtable de France, il aſſembla les Barons du royaume pour faire la guerre aux Anglois. Il en vint à luy de toutes parts, & nommement d'Auvergne *Monſeigneur de la Tour & Monſeigneur de Montlaur.* Ce fut pour cette raiſon qu'Henry VI. Roy d'Angleterre, qui ſe diſoit auſſi Roy de France, & tenoit Paris & une bonne partye du royaume, confiſqua ſur le Seigneur de la Tour d'Auvergne comme rebelle & deſobeiſſant à ſa Majeſté, ainſi que portent les letres, une maiſon ſituée en la ruë ſaint Jacques à Paris appellée l'hoſtel de Langres, qui jadis fut à Bernard de la Tour en ſon vivant Eveſque de Langres, & depuis au Seigneur de la Tour d'Auvergne, & la donna à Charles de Poictiers Eveſque & Duc

Voyez cy deſſus p. 313.

Duc de Langres par letres données à Paris le quatriesme jour de Novembre MCCCCXXIV. comme nous l'avons remarqué cy dessus page 313. Preuves p. 599.

En l'année MCCCCXXXVII. Mathe de Beaufort Dame de la Tour voulant terminer le different qui estoit entr'elle & Pierre de Beaufort son neveu Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne pour raison du chasteau & de la chastellenie de Montredon en Auvergne, elle reconnut par acte passé le vingtiesme Janvier que ce chasteau appartenoit à sondit neveu, & declara qu'elle ne s'en estoit mise en possession que pour le luy conserver. Nonobstant cette reconnoissance le Seigneur de la Tour son petit fils se maintint en la possession de ce chasteau. Et enfin le Comte de Beaufort consentit par acte passé le quatriesme jour d'Aoust MCCCCXXXII. que le Seigneur de la Tour en joüit jusques à ce qu'il luy eut payé en un seul payement la somme de douze cens escus qu'il luy avoit prestée. La preuve de ces faits est au Tresor des chartes de Turenne.

Marie de Boulogne estant morte, Bertrand son fils, qui luy avoit succedé en toutes ses terres & pretentions, impetra des letres royaux le XXV. Fevrier MCCCCXXXVIII. pour faire casser la vente du Livradois faite à Morinot de Tourzel seigneur d'Alegre, laquelle il soustenoit estre frauduleuse & deceptive, ainsi que sa mere l'avoit aussi pretendu, comme il conste des letres royaux par elle semblablement impetrées le XXVIII. Octobre MCCCCXXIX. Preuves p. 644.

En l'année MCCCCXL. M. le Dauphin, le Duc de Bourbon, & le Duc d'Alençon, & autres s'estant revoltez contre le Roy, il fut obligé de se transporter en diverses villes & provinces de son royaume pour obvier aux desordres qu'ils y commettoient. Il vint en Auvergne, & fut quinze jours à Clairmont; & y vinrent devers luy les Barons & les trois Estats du pays d'Auvergne, ausquels il requist qu'à son besoin ils le voulussent ayder de corps & de chevance. Si firent response lesdits Barons & autres des trois Estats qu'ils estoient siens de corps & de biens, response dont le Roy fut tres content, & luy donnerent certaines sommes de deniers. Mais enfin la paix fut faite par l'entremise de M. le Comte d'Eu à Cusset en Auvergne, où le Dauphin & le Duc de Bourbon vinrent vers le Roy & luy demanderent pardon. Hist. de Charles VII. p. 410.

En l'année MCCCCXLIV. le Roy Charles VII. ayant esté prié par René Roy de Sicile Duc de Lorraine de venir en son pays pour l'ayder à ranger à leur devoir quelques uns de ses sujets qui luy estoient rebelles & desobeissans, le Roy y alla avec une puissante armée accompagné de M. le Dauphin son fils, du Roy de Sicile, de Charles Comte du Maine, du Comte de Dunois, & du Comte de Boulogne, c'est à dire, de Bertrand VI. seigneur de la Tour Comte d'Auvergne & de Boulogne. D'où il est aisé de conclurre que c'est de luy qu'il faut entendre ce que Guillaume le Sueur dit du Seigneur de la Tour dans l'Histoire MS. de Gaston Comte de Foix son maistre, que dans les joustes qui furent faites pourlors à Nancy pour le mariage de la Princesse Marguerite fille du Roy de Sicile avec Henry VI. Roy d'Angleterre, Monseigneur de la Tour vint sur les rangs

apres M. de Loheac fils de M. de Laval & devant Pothon de Xaintrailles & Pregent de Coetivy Admiral de France, & qu'il y vint *monté sur un bel & puissant coursier à une housseure d'un beau drap d'or chargée de petites campanes d'or à une manteline de mesme, & avoit dix Gentilshommes atournadez de satin blanc & cramoisy portant chascun une bonne lance. Il fit ses douze courses, c'est à sçavoir trois contre Monsieur de saint Pol, six contre Messire Jacques de Lalan, & trois contre Messire Pierre de Braizé, & rompit six lances.* Il est fait mention de ces joustes dans les antiquitez de la Gaule Belgique de Richard de Wassebourg fol. 494. & par Berry Roy d'Armes de France dans l'Histoire du Roy Charles VII. page 426. où il est marqué qu'elles durerent par l'espace de huict jours entiers. Autant en dit Martial d'Auvergne dans le livre intitulé les Vigiles du Roy Charles VII.

La feste si dura huit jours
Tant en danses, desduits, esbas,
Que aultres gracieux sejours,
Et tant que chascun estoit las.

Preuves p. 645. 648. En l'année MCCCCXLV. ce Comte donna à son fils Bertrand & à ses enfans masles la Baronnie de la Tour & ses dependences, assavoir les chasteaux & chastellenies de la Tour, de la Rode, Tinieres, Saignes, Rignac, Escoraille, Besse, Revel, saint Saturnin, Fayet, la Varenne, saint Amans, saint Sandoux, Montpeyroux, avec tous leurs droits & appartenances, se reservant neantmoins l'usufruit pendant sa vie. Et par le mesme acte il ordonna qu'au cas que Bertrand mourut sans enfans masles, ou leurs enfans masles sans hoirs masles, que lesdites terres & seigneuries appartiendroient de plein droit à Godefroy de la Tour son frere seigneur de Montgascon.

Preuves p. 645. En l'année MCCCCLIX. voulant laisser la paix à ses enfans & faire, comme il le dit, qu'ils vivent en amour, paix, & tranquillité que bons freres doivent vivre, & sans debat, haine, ou inquietation l'un contre l'autre, il fit deux choses l'onziesme jour de Septembre. Premierement il confirma la donation qu'il avoit faite en l'année MCCCCXLV. à son fils Bertrand & à ses enfans masles de la Baronnie de la Tour & de ses dependences, & y adjousta les Comtez d'Auvergne & de Boulogne, les chasteaux & seigneuries de Brioux, de Chauveron, & de Ressons sur le Mas en Picardie. Secondement il donna à son fils Godefroy la Baronnie de Montgascon, la ville de Maringue, Joze, Bulhon, Ennezat, Gerzat, saint Bonnet le Chastel, Novacelle, Yssandolanges, Roche Savine, Boutonargues, & Baffie, avec la terre de Livradois occupée pourlors par le Seigneur d'Alegre en vertu de la vente qui luy en avoit esté faite, dont nous avons parlé cy dessus page 144. Et le mesme jour fut accordé le mariage de son fils Godefroy avec Jeanne de Brezé fille de Pierre de Brezé Grand Seneschal de Normandie appellé communement Monsieur le Seneschal.

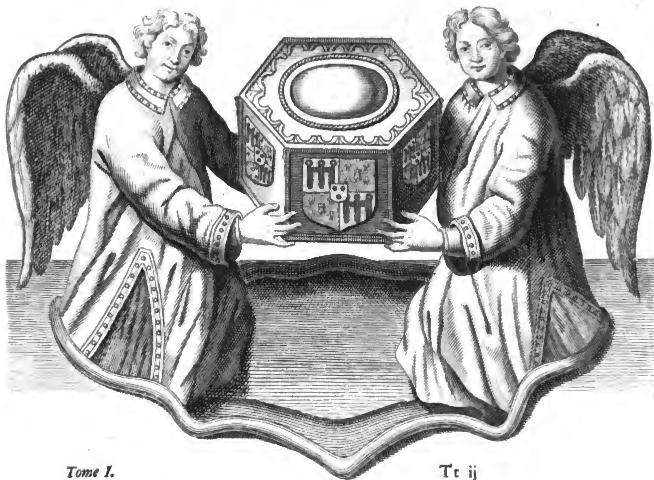
Il eſt marqué dans un arreſt de l'an MCCCCLXXXVI. & dans l'Obituaire de la ſainte Chapelle de Vic le Comte que Bertrand mourut en l'année MCCCCLXI. le XXII. jour de Mars. Mais l'ancien Obituaire des RR. PP. Cordeliers de Clairmont marque ſon Obit au XX. Mars, & adjouſte que la Comteſſe ſa femme fonda ſon anniverſaire dans ce Convent. Il eſt encore marqué dans cet Obituaire qu'elle mourut le XXI. Septembre jour de ſaint Mathieu MCCCCLXXIII. & qu'elle fut enterrée dans l'Egliſe de ce Convent auprez du grand autel. Il y a bien apparence que ſon mary y eſt auſſi enterré, quoyque l'Obituaire ne le marque pas expreſſement.

Preuves p. 657. 201.

Preuves p. 650.

Il y a dans l'Egliſe parroiſſiale de Vic le Comte un beau reliquaire donné par ce Comte, dans lequel on dit qu'il y a une dent de la ſainte Vierge & pluſieurs autres reliques.

Reliquaire qui est dans l'Eglise parroissiale de Vic le Comte, dans le quel on dit qu'il y a une dent de la Sainte Vierge et plusieurs autres reliques . . .



Il donna à la sainte Chapelle de Vic le Comte quatre ornemens d'Eglise entiers & complets tres beaux & tres riches, lesquels ayant esté gastez par le long usage, M. le Cardinal de Boüillon ayant esté en Auvergne apres son retour de Rome, il les fit porter en l'année MDCCIII. en son chasteau de Paray, & les fit reparer à Lyon avec la mesme magnificence, en y conservant tout l'antique autant qu'on l'a peu conserver, y ayant employé la somme de dix à douze mil livres. Je n'ay pas voulu faire graver tous ces ornemens, & me suis contenté de faire graver deux chasubles, lesquelles sont fort singulieres & fort riches. On en voit de semblables, quant aux orfrois, dans la Chartreuse de Dijon fondée par les Ducs de Bourgogne contenant simplement les armes du Duc & de la Duchesse de Bourgogne qui les ont donnez.

Enfans de Bertrand seigneur de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Jacquette du Peschin sa femme.

BERTRAND VII. COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui aura son chapitre.

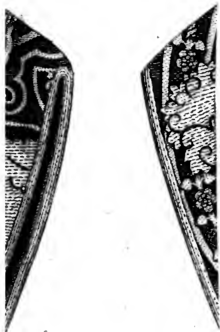
GODEFROY DE LA TOUR seigneur de Montgascon, qui aura aussi son chapitre apres son frere.

GABRIELE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCXLII. à Loüis de Bourbon Comte de Montpencier Dauphin d'Auvergne avec dispense du Pape Eugene IV. à cause qu'elle estoit cousine germaine de Jeanne Dauphine premiere femme de ce Prince, avec laquelle il avoit consommé le mariage, ainsi qu'il est specifié dans la bulle de dispense, quoyqu'il n'en eut point eu d'enfans. Elle estoit fille de Beraud III. Dauphin d'Auvergne, & de Jeanne de la Tour tante de Gabriele. Le Comte Bertrand constitua à sa fille en contemplation de ce mariage la somme de dix mil livres & mil livres de rente sur les terres & seigneuries de Gerzat, saint Bausile, Ennezat, saint Christophle, Clavieres, Rignac, & Saignes, & ce que ce Prince devoit au Comte de Boulogne pour la restitution de la dot de ladite Jeanne de la Tour sa sœur. M. Du Tillet & Messieurs de Sainte Marthe remarquent que le Comte de Montpencier fit pourlors une protestation de se pourveoir contre la renonciation qu'on luy avoit fait faire par force, en faisant ce mariage, à tous les biens paternels moyenant son partage de Montpencier & Combraille, quoyqu'auparavant, en traitant son mariage avec Jeanne Dauphine, son pere luy eut baillé, outre Montpencier, la seigneurie de Beaujeu & toute la succession de feu Beraud Dauphin d'Auvergne. Et depuis il obtint letres aux fins de faire casser ce partage. Tellement que pour supplement d'iceluy on luy bailla encore dixhuict cens livres de rente. Par clause du contract de mariage de ce Prince avec Gabriele de la Tour il fut accordé qu'advenant que les enfans masles des deux conjoints ou leur posterité en ligne masculine vinssent à deffaillir & que leur race tombat en filles, la posterité de Gabriele de la Tour succederoit & reprendroit la tierce partye des biens de Bertrand de la Tour & de Jacquette du Peschin sa femme,

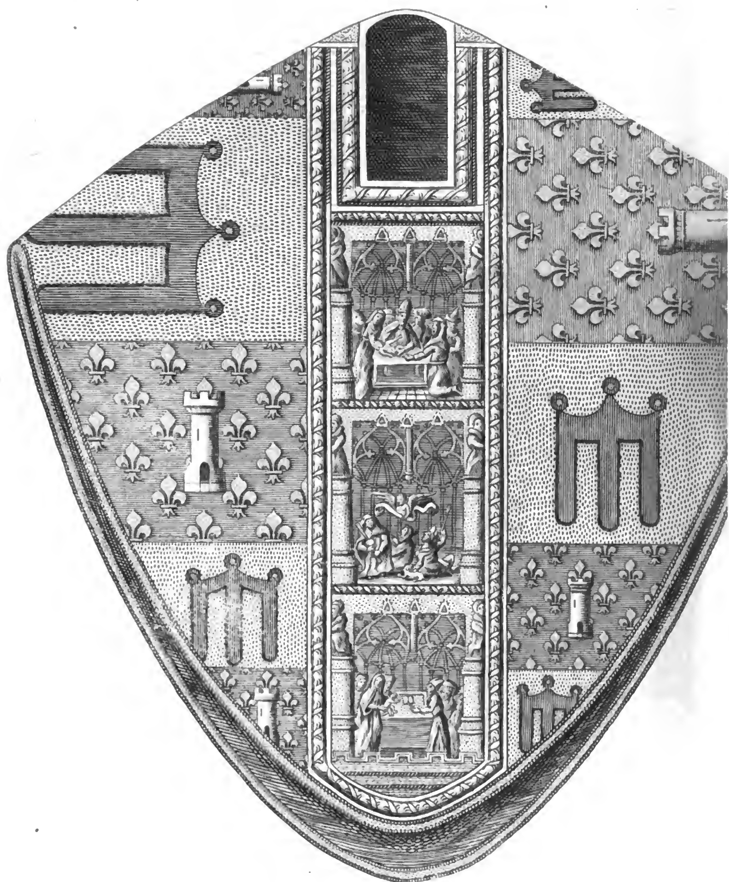
Recüeil des Roys de France de Du Tillet p. 166.

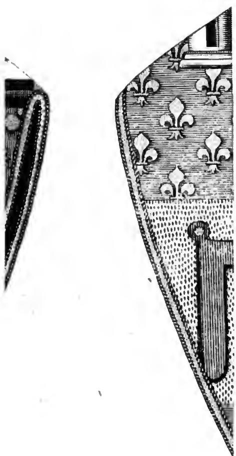
Preuves p. 650.

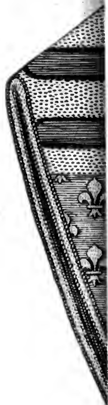

DATA CIRCA AN. MCDL

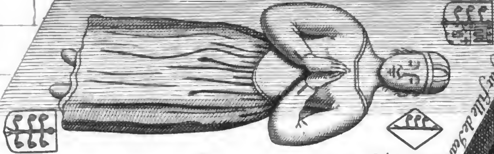











Cy gist Loise de Crequy, qui trespassa le 15. Mars
lan 1469. qui fut fille de Jean
de Crequy & de Loise de la Tour, dont c'est les armes.

mesme la Comté d'Auvergne. Or ce defaut de masles estant depuis advenu par le decez de Charles Duc de Bourbon Connestable de France, cela donna suject à un grand procez, qui fut intenté par la Reyne Catherine de Medicis contre Loüise de Bourbon Princesse de la Roche-sur-Yon sœur du Connestable pour la Comté d'Auvergne, laquelle fut adjugée à la Reyne comme estant sortie de la maison de la Tour. Il provint plusieurs enfans du mariage de ce Prince avec Gabriele de la Tour. Je n'ay pas trouvé le temps de la mort de ce Prince ny de la Princesse sa femme, ny le lieu de la sepulture de la Princesse. Mais attendu qu'on sçait que le Prince a esté enterré en la chapelle de saint Loüis d'Ayguëperse en Auvergne, qu'il avoit dotée & fondée de vingt Chanoines, il y a grande apparence que la Princesse sa femme y est enterrée avec luy.

LOUISE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCXLVI. à Jean V. du nom Sire de Crequy, duquel mariage sortirent, entr'autres enfans, Bertrand de Crequy Evesque de Theroüenne selon Messieurs de Sainte-Marthe, lequel neantmoins je ne trouve pas dans le catalogue des Evesques de cette Eglise, & Jacqueline de Crequy femme de Jacques de Beaufort Marquis de Canillac. M. Justel dit que Loüise de la Tour mourut en l'année MCCCCLXIX. Mais je crois qu'il y a erreur & qu'il a attribué à cette Dame ce qui appartient à Loüise de Crequy sa fille, laquelle est enterrée en l'abbaye du Bouschet en un tombeau non achevé, à ce que je pense, dont voicy la representation. *Preuves p. 653.*

BLANCHE DE LA TOUR, laquelle frere Jean d'Aucy appelle Jacquette ou Jacqueline, Abbesse de Cusset en Nivernois, abbaye fondée par Emmen Evesque de Nevers, qui vivoit sur la fin du neufviesme siecle. *Preuves p. 3.* Je trouve dans l'Inventaire des titres de la Maison d'Auvergne que le Comte Bertrand son pere l'emancipa, parce qu'elle vouloit estre de religion, & luy donna le quatriesme Septembre MCCCCXXXVIII. pour entretenir son estat deux cens livres de rente sa vie durant à les prendre sur les rentes de Gerzat & de saint Bauzire. Elle fut faite Abbesse de Cusset en l'année MCCCCXLVIII. comme on me l'a mandé de ce pays là. Elle a fait bastir l'appartement des Abbesses, où ses armoiries se voyent en plusieurs endroits escartellées de la Tour & d'Auvergne, ou d'Auvergne & de la Tour, comme dans les planches cy jointes. On trouve encore ses armoiries de la Tour & d'Auvergne dans un ancien armorial fait au temps du Roy Charles VII. qui est dans le cabinet de M. de Gaigneres. Elle a fondé quatre anniversaires pour le repos de son ame & de celles de ses parents en l'abbaye de Cusset, comme il est marqué dans l'ancien Obituaire de cette abbaye. Elle estoit encore au monde en l'année MCCCCLXXII. *Preuves p. 659.*

ISABEAU DE LA TOUR, appellée Blanche en divers arrests du Parlement de Paris, est nommée la derniere des filles du Comte Bertrand & de Jacquette du Peschin dans une ancienne genealogie de la maison de Boulogne escrite sous le regne de Loüis XII. qui est à la Bibliotheque du Roy. *Cod. 9488.* Elle fut mariée deux fois. Son premier mary fut Guillaume Monsieur de Bretagne Comte de Penthievre & de Perigort, Vicomte *Preuves p. 654.*

de Limoges, & seigneur d'Avesnes, lequel fut si malheureux qu'ayant esté en ostage ou prison en Bretagne pour Marguerite de Clisson & Olivier & Charles de Bretagne ses enfans pendant vingthuict ans en si grandes afflictions & miseres qu'à force de pleurer la faute qu'il n'avoit pas commise, il en perdit la veuë. Neantmoins ayant esté enfin mis en liberté en l'année MCCCCXLVIII. il delibera de se marier, & espousa en l'année MCCCCL. Isabeau de la Tour, & mourut en l'année MCCCCLV. laissant sa femme mere & tutrice de plusieurs enfans nommez dans l'histoire de la maison de Chastillon. J'adjousteray icy qu'il paroist par un arrest du Parlement de l'année MCCCCLXXVI. que le Comte d'Auvergne ayant voulu mettre une taille sur ses sujects des chastellenies de Roche Savine & de Boutonargues pour le mariage d'Isabeau avec le Comte de Penthievre, & les habitans de ces lieux ayant refusé de la payer, ils furent condamnez par arrest contradictoire à asseoir sur eux pour la taille du mariage de ladite Isabeau sur chascun feu desdites chastellenies, le fort portant le foible, la somme de trente sols tournois & la payer au Comte. Isabeau se remaria en l'année MCCCCLVIII. avec Arnaud Amenion d'Albret seigneur d'Orval & de Lesparre fils puisné de Charles II. seigneur d'Albret, Comte de Dreux, & d'Anne d'Armagnac. Elle estoit encore vivante en l'année MCCCCLXXII. tutrice de ses enfans du second lict, & encore en l'année MCCCCLXXX. en laquelle le Roy Loüis XI. luy accorda le XXVIII. Juillet des letres pour l'establissement d'un marché à Chaslus Cheurel. Elle fit son testament le XV. Fevrier MCCCCLXXXVI. & ordonna que son corps fut enterré en habit de Cordelier en l'Eglise Nostre Dame de Chasteau-Meillan en Berry, où elle a fondé un college de Chanoines seculiers. Chasteau-Meillan luy avoit esté assigné pour son doüaire. M. de la Thaumassiere nous apprend qu'elle y fut enterrée, & mesme que son fils Jean y fut enterré aupres d'elle. Il ne faut pas oublier en cet endroit que du premier mariage de cette Princesse avec Guillaume Monsieur de Bretagne il sortit une fille nommée Françoise de Bretagne mariée à Alain dit le Grand Sire d'Albret & trisayeul du Roy Henry le Grand.

Hist. de Chastillon p. 167.

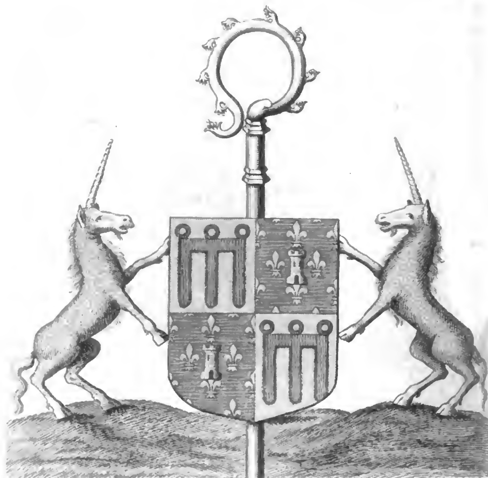
Preuves p. 657.

Preuves p. 657.

Registre 206.

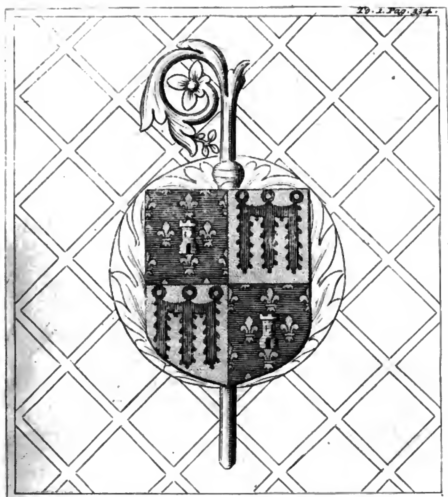
Hist. de Berry p. 677.



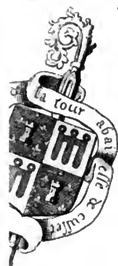


Armoiries de Blanche de la Tour Abbesse de Cusset qui sont sur une ancienne cheminée de la sale des Abbesses.

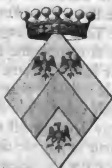




Armoiries de Blanche de la Tour Abbesse de Cusset qui sont aux vitres de l'abbaye de Cusset.



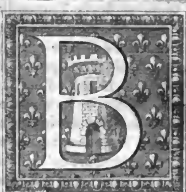




LA TRIMOUILLE. *D'or au cheveron de gueules chargé de trois aiglettes d'azur membrées & becquées de gueules.*

Bertrand seigneur de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XVII.



BERTRAND estoit constament le fils aisné de Bertrand VI. & estoit appellé Monseigneur de Montgascon du vivant de son pere. Et cependant je trouve qu'en l'année MCCCCXLIX. il est appellé Jean par le Chroniqueur du Roy Charles VII. imprimé au Louvre. Ce qui me fait penser que ne se trouvant ainsi nommé qu'en cet endroict, & estant appellé Bertrand par tout ailleurs, c'est une erreur du copiste, provenuë peutestre de ce que le manuscrit où le nom de Jean s'est trouvé estant tombé entre les mains de quelquun qui vivoit du temps de Bertrand VII. & de son fils Jean, il aura creu qu'il falloit remplir du nom de Jean le blanc qui estoit apparament dans ce manuscrit, croyant que le Seigneur de Montgascon, lequel est appellé ailleurs dans cette mesme histoire fils aisné du Comte de Boulogne & d'Auvergne, estoit le fils aisné du Comte d'Auvergne & de Boulogne qui vivoit de son temps. Ce qui me paroist d'autant plus vraysemblable que le nom de Jean estant en ce temps là tres estranger dans la maison de la Tour, il semble n'y estre entré qu'en consequence du mariage de Bertrand VII. avec Loüise de la Trimoüille, laquelle avoit un oncle appellé Jean seigneur de Jonvelle, qui peut bien avoir donné son nom au fils de Bertrand VII. né en l'année MCCCCLXVII. longtemps apres la mort de George de la Trimoüille grand pere de Jean de la Tour. Quoy qu'il en soit, Bertrand VII. appellé du vivant de son pere le Seigneur de Montgascon luy succeda en ses Estats en l'année MCCCCLXI. en laquelle nous avons dit que son pere mourut. Il est fort parlé de luy & de ses faits dans l'histoire du Roy Charles VII.

Hist. de Charles VII. p. 157.

En l'année MCCCCXLI. le Roy ayant assiegé la ville de Pontoise, il est marqué qu'il avoit en sa compagnie Messeigneurs les Comtes d'Eu, de la Marche, & de Tancarville, Monseigneur le Mareschal de Culant, le Sire de Moüy de Beauvoisis, l'un des enfans d'Albret, & l'aisné fils de Monseigneur de la Tour d'Auvergne. La ville ayant esté prise, le Roy y entra avec ceux de sa compagnie & de sa garde tous les premiers.

Hist. de Charles VII. p. 415.

L'année suivante le Roy estant allé en personne en Gascogne pour se rendre maistre de la ville de Tartas, qui s'estoit renduë Angloise, il y mena une tres grande compagnie de Princes & des plus grands Seigneurs du royaume, parmy lesquels est nommé Monseigneur de Montgascon aisné de Monseigneur le Comte de Boulogne & d'Auvergne.

Hist. de Charles VII. p. 420.

En l'année MCCCCXLV. selon la maniere de compter d'aujourdhuy il fut accordé avec Loüise de la Trimoüille fille de George seigneur de la Trimoüille, de Sully, & de Craon, Grand Chambellan de France, & de Catherine de l'Isle-Bouchard sa seconde femme. Le traicté de ce mariage, dans lequel il est stipulé qu'il se faira & accomplira si tost que la Damoiselle sera en aage, fut passé le vingtiesme jour de Janvier, & fut ratifié par le pere du Seigneur de Montgascon le second jour du mois d'Avril ensuivant. Moyenant ce mariage le Seigneur de la Trimoüille renonça à tout le droict qu'il avoit à l'usufruit de la Comté d'Auvergne & autres terres de la maison d'Auvergne en vertu de la donation que luy en avoit faite Jeanne Comtesse d'Auvergne & de Boulogne sa premiere femme, excepté les terres de Bommiers, saint Just en Langle, Boussac, Courreze, & Donzenac, lesquelles luy estant demeurées par les conventions passées au temps du traicté de ce mariage, il bailla en dot avec dix mil escus d'or à Loüise sa fille Boussac, Courreze, & Donzenac au bas Limousin pour douze cens livres de revenu, & les Seigneurs de la Tour & leur posterité en ont tousjours joüy depuis jusques à ce que la Reyne Catherine de Medicis heritiere de la maison de la Tour les vendit en l'année MDLXXII. à Gilbert de Levis Comte de Ventadour. Et par le mariage de Bertrand VII. avec Loüise de la Trimoüille fut appaisé le differend qui estoit entre le Comte d'Auvergne & le Seigneur de la Trimoüille touchant l'usufruit des biens de la maison d'Auvergne.

Preuves p. 659.

En l'année MCCCCXLVIII. son pere luy donna en avancement d'hoirie la Comté de Boulogne pour augmenter & accroistre ses biens & honeurs & de sa noble lignée, & pour luy ayder à maintenir son estat & soustenir les charges qu'il luy convenoit supporter autour du Roy.

Preuves p. 664.

En l'année MCCCCXLIX. le Roy ayant assiegé en personne Chasteau-Gaillard en Normandie dans le dessein de passer outre à la conqueste & recouvrement de son pays de Normandie, il fut suivy dans son entreprise par un tres grand nombre de Princes & de grands Seigneurs du royaume, parmy lesquels se trouve nommé le Seigneur de Montgascon, qui avoit accoustumé de l'accompagner en ses voyages, & s'estoit trouvé peu auparavant à sa suite avec les plus grands Seigneurs du royaume lorsqu'il fit son entrée en la ville d'Evreux, où il fut tres somptueusement & magnifiquement receu par les habitans, qui vinrent au devant de luy, & firent

Hist. de Charles VII. p. 467.

Ibid. p. 157. 441.

firent des feux de joye en criant *Noël*. Il fut en suite à Roüen, où il fit son entrée solemnele le Lundy x. Novembre accompagné du Roy de Sicile & de plusieurs autres grands Seigneurs tant de son sang qu'autres. Il est marqué dans l'histoire de ce Roy qu'en sa compagnie estoient le Vicomte de Loumagne fils aisné du Comte d'Armagnac, le Comte de Castres, Ferry Monseigneur de Lorraine, Jean Monseigneur son frere; le Seigneur d'Orval, le Comte de Tancarville, le Seigneur de Montgascon fils du Comte de Boulogne & d'Auvergne, le Seigneur de Jalognes Mareschal de France, le Seigneur de Beauvau, avec plusieurs autres grands Seigneurs Chevaliers & Escuyers. Ibid p. 180. 183.

En l'année MCCCCL. le Roy estant tousjours attentif à chasser les Anglois de la Normandie, il ordonna au Comte de Clairmont, avec lequel estoient le Comte de Castres, le Seneschal de Poictou, les Seigneurs de la Tour dit de Montgascon & de Rais Admiral de France, & plusieurs autres Chevaliers & Escuyers, de les poursuivre & de les attaquer par tout où il les trouveroit. Il les attaqua donc & leur livra bataille auprez d'un village de Normandie appellé Fourmigny entre Carentan & Bayeux un Mercredy quinziesme jour du mois d'Avril, où il fut vaillament combattu de part & d'autre, & les Anglois furent enfin totalement desfaits, quoyque leur armée fut beaucoup plus nombreuse que celle du Roy, y en ayant eu de tuez sur le champ & enterrez en la place trois mil sept cens soixante & quatorze, & de douze à quatorze cens faits prisonniers. L'Historien de ce Roy marque *qu'en cette journée se porterent tres vaillament & tres chevaleureusement, sans autruy blasmer, Monseigneur de Montgascon, Monseigneur de sainte Severe, Messire Pierre de Brezé Seneschal de Poictou, Godefroy de Boulogne frere du Seigneur de Montgascon*, & autres. *Et à la susdite journée*, ce qui est tres remarquable, *ne mourut au plus que huict personnes seulement*, c'est à dire de l'armée du Roy. Ibid. p. 197. 449. Vie d'Artus III. p. 147.

Apres cette victoire l'armée du Roy, en laquelle estoit tousjours le Seigneur de Montgascon, assiegea la ville de Caën au commencement du mois de Juin, & enfin la place fut renduë au Roy par composition. En suite le Roy ayant entrepris le siege de Falaise, & ayant plus de troupes qu'il ne luy en falloit pour le faire, les Comtes de Richemont Connestable de France & de Clairmont furent ordonnez pour aller mettre le siege devant Cherbourg; & ils avoient en leur compagnie le Comte de Laval, le Sire de Loheac, le Sire de Rais, & de Coetivy Admiral de France, le Sire de Montgascon, Messire Philippe de Culant Mareschal de France, le Seneschal de Poictou, le Sire de Montauban Mareschal de Bretagne, les Seigneurs d'Estouteville & de Mauny, & plusieurs autres. Martial d'Auvergne dit que Ibid. p. 405. 452. Ibid. p. 211. 455.

Brezé, Montgascon, Nigan,
Moüy, le Seigneur de Jalongnes,
D'Estouteville, Coningan,
Y firent vaillans besongnes.

La ville fut renduë par composition le dixiesme jour de Juillet.

Je ne ſçay ny comment ny pourquoy le Seigneur de Montgaſcon ſe retira du ſervice. Car il n'eſt plus parlé de luy dans les expeditions de guerre qui furent faites en ſuite. Ce qui me fait conjecturer que peut-eſtre il receut quelque meſcontentement ou quelque bleſſure qui le mit hors d'eſtat de pouvoir deſormais ſervir le Roy & l'Eſtat. Car ce ne fut pas ſans quelque grande raiſon que ce vaillant homme quitta le ſervice du Roy, luy qui s'eſtoit acquis tant d'honeur au fait des armes en diverſes occaſions, & nommement à la bataille de Fourmigny. Nous allons neantmoins le voir encore agir dans l'article ſuivant.

En l'année MCCCCLXVIII. le Duc de Bourbon ayant eſté eſtabli Lieutenant general du Roy en la Duché d'Orleans, en la Comté de Blois, en la Duché de Berry, au pays de Lyonnois, & bailliages du Vellay, Vivarez, & Givaudan, aux pays d'Albigeois, de Roüergue, Quercy, Limouſin, & Perigord, & ez terres enclavées dans le pays dudit Duc de Bourbon, ce Duc par la grande & ſinguliere confiance qu'il avoit en la perſonne de ſon cher & amé couſin Bertrand Comte de Boulogne & d'Auvergne, & en ſa prudence, vaillance, experience, loyauté, & autres grandes vertus, il le fit ſon Lieutenant general en tous leſdits pays, luy donnant tel pouvoir & auctorité qui luy avoit eſté donnée par les letres du Roy.

Preuves p. 664.

En la meſme année Philippe de Savoye Comte de Breſſe ſe ſouvenant de ſa priſon de Loches, & ne ſe ſouvenant plus qu'il n'en eſtoit ſorty qu'apres avoir donné ſa parole & ſa promeſſe par eſcrit qu'en haine de ſa priſon il n'entreprendroit rien contre le ſervice du Roy, il fit un traicté ſecret avec le Duc de Bourgogne, lequel declara incontinent apres la guerre au Roy, & fit de grands ravages ſur la frontiere de Picardie. Le Roy envoya en meſme temps ordre au Comte de Comminge Gouverneur du Dauphiné de faire la guerre en Breſſe comme en pays ennemy. Il y entra au mois de Septembre MCCCCLXVIII. avec deux mil hommes commandez par LA TOUR D'AUVERGNE, c'eſt à dire, par Bertrand de la Tour d'Auvergne Comte d'Auvergne, ce fameux Seigneur de Montgaſcon, par ſaint Prieſt, Chaſteauvillain, & autres Gentilshommes du Dauphiné. Mais cette guerre ne dura pas, ayant eſté terminée par un traicté.

Hiſt. de Savoye de M. Guichenon p. 593. 594.

En l'année MCCCCLXX. le Roy Loüis XI. craignant que le mariage qu'on traictoit de ſon frere Charles Duc de Guyenne avec la fille unique de Charles Duc de Bourgogne ne luy fut prejudiciable, il luy fit perſuader de rechercher pluſtoſt la Princeſſe Jeanne fille d'Henry IV. Roy de Caſtille. A quoy le Duc de Guyenne donna volontiers les mains, & envoya à cette fin des Ambaſſadeurs au Caſtillan, & donna ſa procuration à Bertrand de la Tour Comte de Boulogne & au Sieur de Malicorne pour conſentir en ſon nom à ce mariage, ſans avoir veu la Princeſſe. Cette recherche fut agréee par le Roy & par la Reyne de Caſtille, leſquels tenoient à grand honeur que leur fille fut eſpouſe d'un frere du Roy de France. Pour avancer cette affaire ils envoyerent au mois de Decembre

Meſſieurs de Sainte-Marthe to. 1. p. 861. de l'edition, de 1647.

ensuivant au Roy Loüis XI. un Ambassadeur avec des letres de creance du Roy & de la Reyne & du Grand Maistre de l'Ordre de saint Jacques, qui avoit tout pouvoir en cette Cour. Cet Ambassadeur fut Don Loüis Gonçales de Atiença Protonotaire du saint Siege & Grand Chancellier de la Princesse, lequel avoit beaucoup contribué à faire reussir la proposition de ce mariage. Don Loüis ayant exposé sa creance, & le Roy luy ayant fait les responses convenables, il fut renvoyé en Castille au mois de Fevrier ensuivant avec les letres du Roy au Roy & à la Reyne de Castille & au Grand Maistre de l'Ordre de saint Jacques. J'ay plusieurs de ces pieces en original ou en copies faites en ce temps là par les gens du cabinet du Roy. J'ay encore une letre en original que le Roy de Castille escrivit au Chancellier Doriole pour la mesme affaire. Dans le memoire secret que cet Ambassadeur donna au Roy pour accelerer le voyage du Duc de Guyenne il est marqué expressement que la Reyne par un ordre exprez du Roy entroit ordinairement au Conseil, & que le Roy se sentant las & hors d'estat d'agir, pensoit à se retirer des affaires pour vaquer aux exercices de pieté. Apres que Don Loüis fut revenu à la Cour du Roy de Castille, & qu'on y fut content de la response de la Cour de France, le Roy ayant confirmé à sa fille le titre de Princesse & heritiere de Castille, les fiançailles du Duc de Guyenne & de la Princesse furent celebrées à Segovie le XXVI. jour d'Octobre ensuivant par Jean Geoffroy Cardinal d'Alby, le Comte de Boulogne recevant & stipulant pour le Duc de Guyenne comme son procureur. Mais ce mariage n'eut pas d'effect, le Connestable de saint Paul, qui avoit proposé l'alliance de Bourgogne, ayant si bien travaillé pour dissuader le Duc de Guyenne du mariage de Castille que la poursuite de la Princesse fut rompuë & delaissée, & la premiere recherche renoüée, toutefois sans aucun succez. Et le Duc mourut peu de temps apres d'une mort tres violente.

Le Comte d'Auvergne & Loüise de la Trimoüille sa femme voyant les grands biens que le Pere Gillebert Pasquier Gardien du Convent des Cordeliers de Chastel-Odon faisoit par ses predications en Auvergne; animez par sa bonne vie & discours religieux, ils resolurent de bastir un Convent de cet Ordre dans quelquune de leurs terres. Ils en envoyerent demander la permission au Pape selon l'usage de ce temps là, & chargerent de cette commission le Pere Vital Fabri, lequel obtint une bulle du Pape Sixte IV. le XV. jour de Fevrier MCCCCLXXII.

Jacques Foderé en l'histoire de la province de saint Bonaventure p. 884. Gonzaga p. 785. Wadding. an. 1473 §. 23. *Preuves p. 663.*

Cependant le Comte, jugeant bien que la chose estant en soy sainte & religieuse ne trouveroit pas de difficulté auprez du Pape, afin de ne perdre point de temps, disposa promptement tout ce qui estoit necessaire pour la construction de ce Convent, qu'il se resolut de mettre à Vic le Comte. Il achetta d'un habitant de ce lieu nommé Blanchard un petit verger & jardin hors & en bas de la ville du costé du Levant, qui confinoit & aboutissoit au grand verger du Comte, & y fit charrier tout le bois, la pierre, & autres materiaux necessaires.

L'execution de ce pieux dessein fut pourtant retardée jusques au mois de Fevrier de l'année suivante à cause d'une longue maladie que le Pere

Fabri eut à Florence, & une recheute à Milan. Mais enfin estant arrivé en Auvergne au mois de Fevrier MCCCCLXXIII. le Comte & la Comtesse sa femme envoyerent incontinent querir les Gardiens de Montluçon & de Chastel-Odon, lesquels amenerent avec eux chascun quatre religieux de leurs Convents, & tracerent le plan de celuy cy de la mesme forme & figure que celuy de Montluçon, mais d'un pourpris bien plus petit, conformement à la proportion de la place, suivant lequel le Comte Bertrand donna tant aux maçons qu'aux charpentiers les prix faits de tous les bastimens, desquels la pierre fondamentale fut posée le XVII. jour du mois de Mars. Le P. Fabri y fut establi premier Gardien, par la prudence & sollicitude duquel le Convent fut bientost parachevé & fort religieusement construit, mesmement l'Eglise avec deux devotes chapelles entre le chœur & la nef. Neantmoins elle ne fut dediée que le troisiesme jour d'Octobre MCCCCLXXXIV. par Bertrand Evesque de Bethleem Suffragan du Cardinal de Bourbon Evesque de Clairmont. Le grand autel fut dedié en l'honneur de sainte Marthe, la chapelle qui est à l'entrée du chœur à l'honneur de Nostre Dame de pitié, & celle qui est à gauche en l'honneur de saint François. Ces illustres Comte & Comtesse fondateurs ne se contenterent pas d'avoir fourni toute la despense necessaire pour les bastimens de ce Convent, ils enrichirent encore l'Eglise de riches meubles. Entr'autres ils donnerent deux beaux calices, un ciboire pour tenir le saint Sacrement, une croix enrichie de pierres pretieuses, & un bon nombre de saintes reliques. Pareillement leurs heritiers, voyant la religieuse conversation & vie edificative de ces bons Peres, ont tous porté une singuliere affection & devotion à ce Convent, & y ont fait de grands biens. Jeanne de Bourbon Vendosme veuve de Jean II. Duc de Bourbon & de Jean de la Tour III. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne donna de fort beaux ornements à l'Eglise, & voulut y estre inhumée, comme nous le dirons en son lieu. Enfin la Reyne Catherine de Medicis petite fille de ce Comte Jean & de Jeanne de Bourbon sa femme apres avoir pendant un longtemps fait annuelement une ample aumosne d'argent, craignant sans doute que sa charité envers ce Convent ne fut pas continuée par ses heritiers, & desirant neantmoins que les religieux eussent perpetuele occasion de se souvenir d'elle en leurs prieres & devotions, elle changea son aumosne pecuniaire en un fond bien assuré, & donna à ce Convent le grand & spacieux jardin que les Comtes d'Auvergne ses ancestres avoient à Vic le Comte.

De tout ce qui vient d'estre dit de la fondation du Convent des Cordeliers de Vic le Comte il est aysé de conclurre que M. de Sainte-Marthe fils & neveu des illustres Messieurs de Sainte-Marthe, qui a donné depuis quelques années au public l'histoire genealogique de la maison de la Trimoüille, s'est grandement mespris lorsqu'il a dit que ce Convent avoit esté fondé pour des religieuses de l'Ordre de saint François.

En l'année MCCCCLXXVII. le Comte Bertrand fit hommage au Roy Loüis XI. comme Comte d'Artois pour sa Comté de Boulogne. Pour bien entendre ce fait il faut rappeller ce qui a esté dit cy dessus

page 153. qu'apres la mort de Jeanne II. du nom Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, qui mourut en l'année MCCCCXXII. sans enfans, Philippe Duc de Bourgogne & Comte de Flandres envahit par droit de bienseance la Comté de Boulogne sur Marie de Boulogne ayeule de Bertrand, à laquelle la Comté de Boulogne aussi bien que celle d'Auvergne appartenoit par droict de sang & de succession legitime. La justice estoit du costé de Marie. Mais elle estoit trop foible pour resister à un si puissant adversaire, qui fut maintenu en la possession de cette belle & grande Comté par un article exprez du traicté fait à Arras en l'année MCCCCXXXV. entre le Roy Charles VII. & le Duc de Bourgogne. Ce qui fut confirmé par le traicté de Conflans fait en l'année MCCCCLXV. par le Roy Loüis XI. & Charles lors Comte de Charolois depuis Duc de Bourgogne.

M. Du Puy dans le traicté des droicts du Roy p. 733.

Mais enfin ce mesme Roy ne pouvant plus souffrir l'injuste usurpation de cette Comté si importante à son Estat, estant frontiere proche de l'Anglois & du pays de Flandres, remit par la force des armes en son obeïssance la ville de Boulogne & le Boulenois en l'année MCCCCLXXVII. & resolut en mesme temps de la reunir à son domaine. De sorte que par un traicté fait le XXIV. Janvier il acquit de Bertrand Comte d'Auvergne & de Boulogne la Comté de Boulogne avec ses appartenances & dependences, & en eschange le Roy luy bailla la Jugerie de Lauraguez en Languedoc, qu'il erigea en titre de Comté, avec quelques revenus à Carcassonne & à Beziers & en la Seneschaussée de Toulouse. Guillaume de Gannay, qui fut pere de Jean de Gannay Chancellier de France, fut commis par letres données au Plessis lez Tours au mois d'Avril ensuivant pour recevoir au nom du Roy l'investiture de la Comté de Boulogne pardevant le Seneschal & homme de fief du Seneschal d'Arras, dont est mouvante ladite Comté, qui luy avoit esté cedée par son cousin Bertrand de la Tour Comte dudit lieu. Et le XVIII. jour d'Avril le Roy fit don & transport du fief & hommage de ladite Comté de Boulogne, lequel luy appartenoit à cause de la Comté d'Artois, dont il estoit en possession, à la Vierge Marie mere de Dieu reclamée & reverée en l'Eglise fondée sous son nom en ladite ville de Boulogne, pour en faire l'hommage entre les mains de l'Abbé de cette Eglise. Les letres de ce don furent enregistrées au Parlement le XVIII. jour du mois d'Aoust ensuivant.

Preuves de M. Justel p. 122.

Memoires de Comines du Louvre p. 205.

Preuves p. 665.

Hist. des Chancelliers de France p. 554.

Nicole Gilles en l'année 1477.

La Comté de Lauraguez ayant esté ainsi baillée au Seigneur de la Tour, il sembloit qu'il devoit en joüir sans difficulté. Cependant, comme ses limites s'estendoient jusques aux portes de Toulouse, ce que les Officiers de cette ville estimoient leur estre tres prejudiciable, le Brun Juge mage de Toulouse en fut porter ses plaintes au Roy, mais inutilement. Mesme le Parlement de Toulouse refusa d'enregistrer les letres qui avoient esté expediées pour ce sujet au Seigneur de la Tour, & ne les enregistra que le XV. May MCCCCLXXX. apres plusieurs jussions & par l'exprez commandement du Roy. Ce qui ne fit neantmoins pas cesser les contradictions des gens du pays. J'ay veu dans un registre original du Conseil du Roy Charles VIII. que le XXVII. Juillet MCCCCLXXXIV. il fut

Annales de Toulouse to. 1. p. 248.

ordonné qu'il seroit expedié au Seigneur de la Tour une provision reiterative de la premiere qu'il avoit euë pour le faire joüir de la Comté de Lauraguez, qui luy avoit esté baillée en eschange de la Comté de Boulogne, & principalement pour faire obeir ceux de Ravel, qui avoient esté refusans de ce faire. Son fils y fut encore troublé par le Roy Loüis XII. sous pretexte d'une reünion des biens alienez, le Roy Loüis XI. ayant esté accusé apres sa mort d'avoir esté dissipateur.

La Reyne Catherine de Medicis ayant recueilly toute la succession de la maison de la Tour, & estant par consequent devenuë Comtesse de Lauraguez, elle vendit ou à proprement parler elle engagea en l'année MDLXXXVIII. cette Comté à Messire Charles d'Escars Evesque & Duc de Langres à condition de rachapt perpetuel en le remboursant de la somme de soixante trois mil escus suivant son contract. Je ne sçay pas ce qui se passa depuis à cet esgard. Je sçay seulement que le Roy Charles IX. ayant recommandé à la Reyne Catherine de Medicis sa mere Charles Monsieur bastard de Valois son fils, elle luy fit don par testament des Comtez d'Auvergne & de Lauraguez & de la Baronnie de la Tour. Mais en ayant esté depossedé dans la suite par la Reyne Marguerite de Valois, elle en fit donation en l'année MDCVI. au Roy Loüis XIII. lors Dauphin. Ce nonobstant François de Cleves Duc de Nevers & Catherine de Cleves sa sœur doüairiere de Guyse, comme issus d'une fille d'Isabeau de la Tour mariée à Amenion d'Albret, firent demande d'une partye de cette Comté, & disoient que dans le contract de mariage d'Amenion & d'Isabeau il fut expressement stipulé que ladite Isabeau & ses descendans viendroient à la succession de ses pere & mere avenant le defaut de masles en la maison de la Tour, & qu'encor que la Comté de Lauraguez n'appartint pas pourlors à cette maison, ils y avoient neantmoins droit, parceque le Roy Loüis XI. s'estant accommodé de la Comté de Boulogne avec Bertrand VII. de la Tour Comte de Boulogne, il avoit baillé en eschange la Comté de Lauraguez, laquelle tenoit lieu de la Comté de Boulogne. Cette allegation n'estoit pourtant pas vraye, n'y ayant rien dans le contract de mariage d'Amenion & d'Isabeau qui marque qu'on ait reservé cette faculté à ladite Isabeau & à ses descendans, à moins qu'on veüille dire qu'estant dit dans ce contract qu'Amenion prend en mariage icelle Damoiselle Isabeau avec tous ses droits qu'elle a de present & pourra avoir le temps à venir, & que dans celuy de son premier mariage avec le Comte de Penthievre il est accordé que ledit cas advenant elle & les descendans d'elle, soient masles ou femelles, viendront & pourront venir ez successions de ses pere & mere & successions collaterales avec les autres filles ou niepces du Comte de Boulogne son pere, cette clause generale du contract d'Amenion & d'Isabeau donnoit ouverture à leurs descendans de pretendre à la succession des Seigneurs de la Tour lorsque les masles viendroient à desfaillir. Quoy qu'il en soit, par arrest donné le septiesme jour de Septembre MDCXVIII. la neufviesme partye au total de la Comté de Lauraguez subrogée au lieu de la Comté de Boulogne fut adjugée au Duc de Nevers & à la Dame de Guyse, en rapportant par eux la somme

Preuves p. 658. *Preuves p. 656.* *Traicté des droicts du Roy par M. Du Puy p. 860.*

de seize mil escus promise en mariage à ladite Isabeau de la Tour.

Le Comte Bertrand mourut en son chasteau de saint Saturnin le Vendredy XXVI. Septembre MCCCCXCIV. comme il est marqué dans l'inscription qui est sur son cercueil, & fut enterré en un caveau sous le chœur de l'Eglise de l'abbaye du Bouschet avec Loüise de la Trimoüille sa femme en un beau mausolée, où ils sont representez, luy avec sa cote d'armes parsemée des escussons d'Auvergne, de Boulogne, & de la Tour, & elle avec sa robe parsemée des armes d'Auvergne, de Boulogne, de la Tour, & de la Trimoüille, comme on les voit icy. Au dedans de son cercueil il y a une plaque de plomb où est escrit ce qui s'ensuit. Preuves p. 102. 663.

En l'an de grace mil quatre cens quatre vingt & quatorze, & le Vendredy XXVI. *jour du mois de Septembre, à l'heure de huict heures au apres midy, trespassa en l'hostel de saint Saturnin haut & puissant Seigneur Monseigneur Bertrand Comte de Boulogne & d'Auvergne, que Dieu par sa grace ait l'ame. Amen.*

Et par consequent il y a erreur dans l'Obituaire de la sainte Chapelle de Vic le Comte, où il est marqué que ce Seigneur mourut le Vendredy XXVI. Septembre MCCCCLXXXIV. à huict heures apres midy. Cette erreur est dautant plus certaine qu'en l'année MCCCCLXXXIV. le XXVI. Septembre n'estoit pas un Vendredy, mais un Jeudy, au lieu qu'en l'année MCCCCXCIV. le XXVI. Septembre se trouve avoir esté precisement un Vendredy. Loüise de la Trimoüille fit son testament l'onziesme Juin MCCCCLXXIII. & mourut l'année d'apres.

Enfans de Bertrand seigneur de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Loüise de la Trimoüille sa femme.

JEAN III. du nom COMTE D'AUVERGNE & DE BOULOGNE, qui aura son chapitre.

FRANÇOISE DE LA TOUR, dite de Boulogne, mariée à Gilbert de Chabanes seigneur de Rochefort, de Madic, d'Auriere, & de Curton, Grand Seneschal de Guyenne, Seneschal & Gouverneur du Limousin, fils de Jacques de Chabanes Gouverneur & Seneschal du Bourbonnois & Grand Maistre de France, & neveu d'Antoine de Chabanes Comte de Dammartin Grand Panetier de France, Gouverneur de Paris, Seneschal de Carcassonne, & Bailly de Troyes. Ce mariage fut traicté en l'année MCCCCLXIX. à Vic le Comte, où le Seigneur du Bouchage Chambellan du Roy & le Seigneur de Montfaucon Chambellan du Duc de Guyenne frere du Roy furent envoyez par le Roy & par le Duc de Guyenne pour le negocier avec le Comte Bertrand pere de Françoise, & il fut conclu dans son palais à Vic le Comte le XXVI. Novembre audit an. Le Comte donna en dot à sa fille les chasteaux, terres, & chastellenies de Saignes, de la Roche, Marchalin, Saulon, & la Grave au pays d'Auvergne, & Preuves p. 668.

les terres qu'il avoit en Limousin au delà de la riviere de Dourdogne dependentes de la chastellenie de Tinieres, & vingt mil escus d'or. Et Gilbert de Chabanes, qui estoit aussi pourlors à Vic, luy assigna pour son doüaire le chasteau de Rochefort & cinq cens livres de rente annuele pour en joüir sa vie durant. Et apres le mariage fait & accompli le Roy donna en l'année MCCCCLXXII. au nouveau marié en faveur & contemplation de son mariage avec la fille du Comte de Boulogne & d'Auvergne la Baronnie de Caussade confisquée sur le Comte d'Armagnac. Il ne provint de ce mariage qu'un fils appellé Jean Baron de Curton. Sa mere mourut au plus tard en l'année MCCCCLXXXIV. en laquelle Gilbert son pere convola en secondes nopces & espousa Catherine de Bourbon fille du Comte de Vendosme.

Registre 197. de la Chancelerie.

JEANNE DE LA TOUR, dite de Boulogne, mariée au mois de Novembre MCCCCLXXII. avec Aymar de Poictiers seigneur de saint Vallier & de Chalencon en Boticre, en faveur duquel mariage le Comte Bertrand donna à sa fille vingt mil livres, & le Seigneur de saint Vallier luy assigna pour son doüaire les chasteaux, terres, & seigneuries de la Baronnie de Privas, Tournon, & saint Vincent. Il provint de ce mariage quatre enfans, assavoir Jean de Poictiers pere de Diane Duchesse de Valentinois, Alphonse mort en jeunesse, Françoise mariée à Jean de Levis seigneur de Charlus, & Jeanne mariée à Jean de Levis seigneur de Mirepoix. Aymar mary de Jeanne de la Tour avoit espousé en premieres nopces Marie fille naturelle du Roy Loüis XI.

Preuves p. 669.

Histoire des Comtes de Valentinois p. 104.

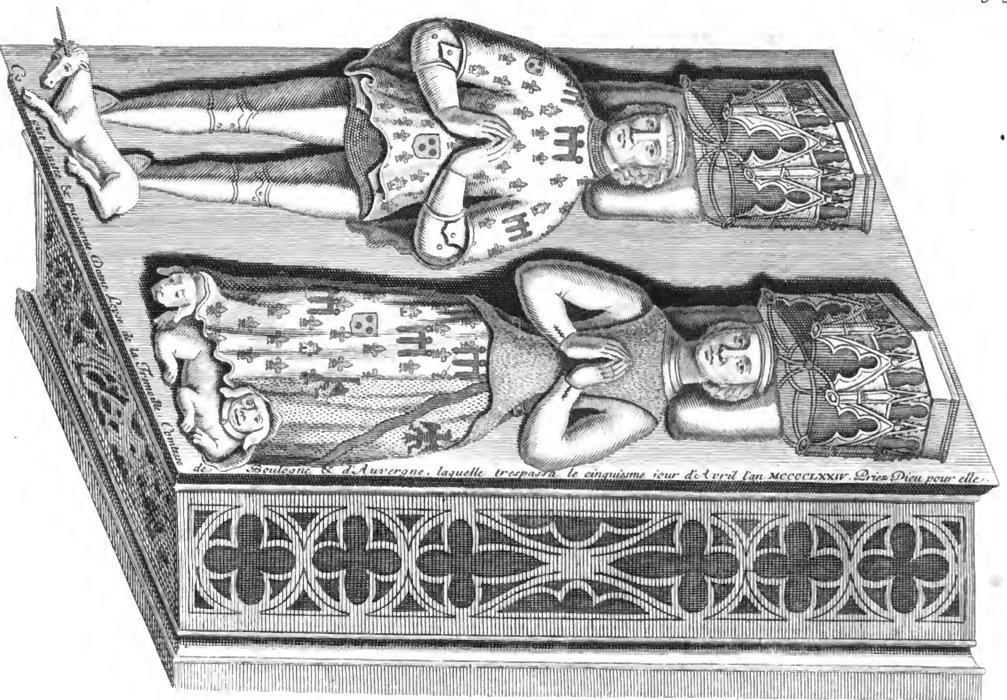
ANNE DE LA TOUR, dite de Boulogne, femme d'Alexandre Stuart Duc d'Albanie fils de Jacques II. Roy d'Escosse & frere de Jacques III. avec lequel il disputa la Couronne, chascun d'eux pretendant estre l'aisné, dautant qu'ils estoient jumeaux, & qu'on doutoit lequel des deux estoit né le premier. Cependant Jacques s'estoit mis en possession, & fut mesme reconnu Roy par Alexandre; lequel s'estant quelque temps apres sauvé du chasteau d'Edimbourg, où il avoit esté mis en prison par ordre du Roy son frere, il se retira en l'année MCCCCLXXVIII. en France, où il fut favorablement receu par le Roy Loüis XI. son allié, ce Roy ayant espousé en l'année MCCCCXXXVI. Marguerite fille aisnée de Jacques I. Roy d'Escosse ayeul du Duc d'Albanie. Il demanda au Roy sa protection contre son frere. Mais le Roy s'en defendit, à cause des anciennes alliances qui estoient entre les Roys de France & d'Escosse. Toutesfois pour luy faire voir qu'il ne vouloit pas l'abandonner & qu'il vouloit prendre soin de luy, il luy procura un riche & illustre mariage, *de prædiviti & perillustri uxore libentissimè prospexit*, comme dit le continuateur de l'histoire d'Escosse d'Hector Boethius. Ce fut le mariage d'Anne de la Tour, qui fut fait en l'année MCCCCLXXIX. au mois de Janvier. Ce Duc fut quelques années apres en Escosse, où les cartes estoient bien broüillées à cause d'une nouvelle monnoye que le Roy son frere avoit fait frapper, & encore à cause du trop grand credit qu'il donnoit à des gens de basse condition, lesquels il eslevoit aux plus grandes dignitez au grand desplaisir de la noblesse. Mais enfin estant revenu en France,

Preuves p. 670. 672.

Joa. Ferrer. in appendice Boethii fol. 392.

Joa. Ferrer ibid. & Leslæus lib. 8. p. 319.

To. 1. Pag. 343.



Dame Loyse de la Tremoille Comtesse
de Boulogne & d'Auvergne, laquelle trespassa le cinquiesme iour d'Avril l'an MCCCCLXXIV. Priez Dieu pour elle.

France, il receut dans une jouste un coup de lance dans l'œil, dont il mourut sur le champ en l'année MCCCCLXXXV. laissant de son mariage avec Anne de la Tour un fils nommé Jean Duc d'Albanie, duquel il sera parlé dans la suite, & fut enterré avec grand honneur aux Celestins de Paris à costé du grand autel au dessus de la sepulture du Roy d'Armenie. Loüis Duc d'Orleans, depuis Roy de France XII. du nom, assista à ses funerailles. Apres sa mort la Princesse sa femme se remaria le XV. Fevrier MCCCCLXXXVII. avec Loüis Comte de la Chambre Vicomte de Maurienne, issu, comme le remarque M. Ribier, de la maison de la Chambre, l'une des plus anciennes & illustres de Savoye, dont la genealogie a esté desduite par M. Guichenon dans l'histoire de la maison de Savoye. J'ay trouvé dans un titre de la maison de la Tour qui est au Tresor des chartes de France qu'ils eurent besoin de dispense, estant alliez, & que le Vicaire general de l'Evesque de Limoges, auquel le rescrit estoit adressé, leur permit de se marier ensemble nonobstant leur alliance. Il mourut le septiesme May MDXVII. & sa femme le XIII. Octobre MDXII. & sont enterrez tous deux en une magnifique sepulture en l'Eglise des Carmes de la Rochette en Savoye. Ils eurent nombre d'enfans, parmy lesquels estoit Philippe fait Cardinal à Marseille par le Pape Clement VII. le septiesme Novembre MDXXXIII. appellé communement le Cardinal de Boulogne, parcequ'estant fils d'Anne de la Tour dite de Boulogne, il estimoit cet honeur si grand qu'il prefera ce nom à celuy de sa famille, ayant mesme preferé les armoiries materneles aux paterneles. Car il portoit escartelé de la Tour & de la Chambre, au premier & au dernier quartier de la Tour Boulogne, & au second & troisiesme de la Chambre. Mais il avoit changé l'ordre des pieces de la maison de la Tour. Car au lieu que les Seigneurs de la Tour mettoient au 1. & 4. la tour & les fleurs de lys & les trois & besans de Boulogne au 2. & 3. & le gonfanon sur le tout, il mettoit le gonfanon au 1. & 4. la tour au 2. & 3. & les trois besans de Boulogne sur le tout. Il est pourtant vray qu'Anne de la Tour sa mere portoit au 1. & 4. de la Tour, au 2. & 3. d'Auvergne, & sur le tout de Boulogne.

Preuves p. 675.

Memoires de Ribier to. 1. p. 193.

Hist. de Savoye p. 1197.

Preuves p. 675.

Ceux là se sont grandement trompez qui ont creu qu'il avoit pris le nom de Cardinal de Boulogne parce qu'il estoit Evesque de Boulogne sur la mer. Car, comme remarque tres bien M. Ribier, cette ville n'estoit pas encore erigée en Evesché du vivant de ce Cardinal, le siege episcopal de Theroüenne n'y ayant esté transferé qu'en l'année MDLIII. par un decret du Cardinal de Lorraine Archevesque de Reims, qui fut auctorisé par le Roy Henry II. comme il conste d'une letre de ce Roy escrite le XXIII. Novembre MDLVI. à l'Archevesque de Narbonne, laquelle j'ay en original, & en suite par la bulle du Pape Pie IV. quoy qu'il n'y soit pas fait mention de ce decret. Et par consequent M. Ribier semble avoir eu raison de dire que Messieurs de Sainte-Marthe ont eu tort de le mettre parmy les Evesques de Boulogne. Cependant ce n'est pas leur faute. Car ce sçavant Augustin Onuphre Panvin, M. de Sponde, M. Chenu, M. Robert, & autres l'avoient ainsi escrit avant eux. Ce qui m'estonne

Memoires de Ribier to. 1 p. 193.

le plus, & que j'ay de la peine à desbroüiller, est qu'Onuphre l'a avancé dans un livre imprimé en l'année MDLVIII. à Venise. Le Cardinal de Boulogne assista avec son frere le Comte de la Chambre en l'année MDXLIX. au sacre & couronnement de la Reyne Catherine de Medicis, à laquelle il presenta l'Evangile & la paix, & la baisa à la joüe en signe de paix. Il mourut à Rome le XXIII. Avril MDL. & fut enterré en l'Eglise des Minimes.

Du mariage d'Anne de la Tour avec le Comte de la Chambre il provint encore une fille appellée Beatrix, laquelle fut mariée à René de Bruges Prince de Stienhuse & de la Gruthuse, laquelle le Roy François II. dans des letres patentes données à Reims le XXII. Septembre MDLIX. dit luy atteindre de proximité de lignage. Ce qui est vray, attendu qu'elle estoit cousine germaine de la Reyne Catherine de Medicis mere du Roy. M. Guichenon ne marque aucun des enfans de Beatrix. Mais ces letres du Roy nous apprennent qu'elle avoit une fille appellée Catherine de Bruges, laquelle je ne doute pas avoir esté fillole de la Reyne.

Preuves p. 673.

Preuves de l'hist. des Ducs de Bourgogne p. 165.

LOUISE DE LA TOUR, dite de Boulogne, mariée en l'année MCCCCLXXXVI. à Claude de Blaisy Vicomte d'Arnay & seigneur de Coulches, auquel elle porta dix huict mil escus en dot. J'ay veu des aucteurs qui leur donnent trois enfans masles & une fille. Mais dautant que je n'en ay pas d'autre preuve, & que mesme j'ay lieu de croire qu'ils n'eurent que deux enfans, je m'en tiendray à ce que je connois. Ils laisserent donc deux enfans, assavoir Garnier & Susanne. Garnier fut tué le XVI. Janvier MDXV. par Philippe de Cluys Escuyer dit le Compere, pour raison duquel meurtre il y eut une transaction passée le Mercredy dernier jour de Fevrier ensuivant par l'avis & deliberation de M. le Connestable, à ce presents François Monsieur de Bourbon, M. d'Albanie, M. d'Orval, M. de la Trimoüille, M. le Prince de Talmond, M. le Mareschal Trivulce, M. le Mareschal de Chabanes, M. de Champdenier, M. d'Aumont, M. de Tournon, M. d'Imbercourt, le Seigneur de saint André, & M. de Teligny. Susanne de Blaisy fut mariée en l'année MDVIII. à Christophle de Rochechoüard issu des anciens Vicomtes de Limoges, fils aisné de François de Rochechoüard seigneur de Champdenier Seneschal de Toulouse & Gouverneur de la Rochelle & de Blanche d'Aumont sa femme, auquel il fut donné par son pere en faveur de ce mariage les terres & seigneuries de Champdenier, Javarzay, & la Mothe de Baussay. Ils adjousterent à ces biens apres la mort de Claude de Blaisy & de son fils Garnier les terres de la succession de la maison de Blaisy, assavoir Coulches, Blaisy, Longvy sur le Doux, & le Braignon, comme il paroist par un acte passé à Blaisy le Chastel le sixiesme jour d'Avril MDXVIII. dans lequel Susanne se dit sœur & heritiere de Garnier. Les choses estant ainsi, & estant prouvé par titres que Loüise de la Tour Dame de Blaisy & de Coulches eut au moins deux enfans, il est evident que c'est sur de

Belleforest fol. 1414.

faux memoires que Belleforest a avancé que la derniere fille de ce Comte Bertrand mourut sans alliance. Il y a preuve par titre qu'elle n'estoit plus au monde lorsque sa fille fut mariée. Mais le Seigneur de Blaisy son pere

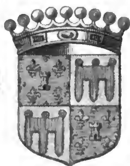
estoit encore en vie. Et cependant il ne paroist pas dans le traicté de ce mariage ny en personne ny par procureur. Je vois à la teste de ce traicté noble Seigneur Jacques de Lagny seigneur de Dracy curateur decerné par la souveraine Cour de Parlement du Duché de Bourgogne aux biens dudit Seigneur de Blaisy, lequel Seigneur de Dracy fit ostension de plusieurs letres missives escrites par grands & nobles personnages parents & alliez desdits Seigneurs de Blaisy & de feüe Loüise de la Tour, assavoir de M. de la Trimoüille, de M. d'Orval, de Madame Françoise d'Albret doüairiere de Nevers, & de M. d'Eschannels, par lesquelles il fit apparoir de leur consentement audit mariage, qui fut accordé à Dijon en l'hostel de Madame Marie de Savoye Marquise de Rothelin, où estoient aussi noble & puissant Seigneur Jean d'Aumont Chevalier seigneur d'Estrabonne & de Coulches, Dame Françoise de Maillé sa femme, procureurs speciaux des Seigneur & Dame de Champdenier.

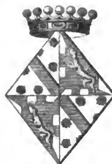
Fils naturel de Bertrand de la Tour VII. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

THIBAUD DE LA TOUR Evesque de Cisteron. Il fit ses estudes en l'Université de Paris, où je trouve qu'il fut fait Maistre ez arts. En ce mesme temps l'abbaye du Bouschet en Auvergne ayant vacqué, il en fut esleu Abbé par les Religieux. Le Roy Loüis XI. recommanda à son Ambassadeur à Rome d'en obtenir les provisions du Pape. Enfin l'Evesché de Cisteron ayant vacqué en l'année MCCCCXCII. & le Pape & le Roy ayant recommandé Thibaud aux Chanoines de Cisteron pour le faire eslire Evesque, il fut esleu au mois de Juillet de la mesme année, & mourut au mois de Juillet MCCCCXCIX. apres avoir gouverné ce diocese l'espace de six ans. Preuves p. 675.



BEAUFORT CANILLAC.
D'azur au levrier d'argent accolé de gueules, à la bordure componnée d'argent.





Godefroy de la Tour seigneur de Montgascon.

CHAPITRE XVIII.



LA maison de la Tour, qui avoit esté divisée en deux branches pendant plus de deux cens ans, ayant esté reünie par le mariage d'Anne petite fille de ce Seigneur avec François de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues & Vicomte de Turenne, duquel descendent les Ducs de Boüillon du surnom de la Tour, j'ay creu qu'il estoit à propos de luy donner un chapitre à part dans cette histoire, afin que le lecteur n'ait pas la peine de le chercher parmy les enfans de Bertrand seigneur de la Tour VI. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne son pere.

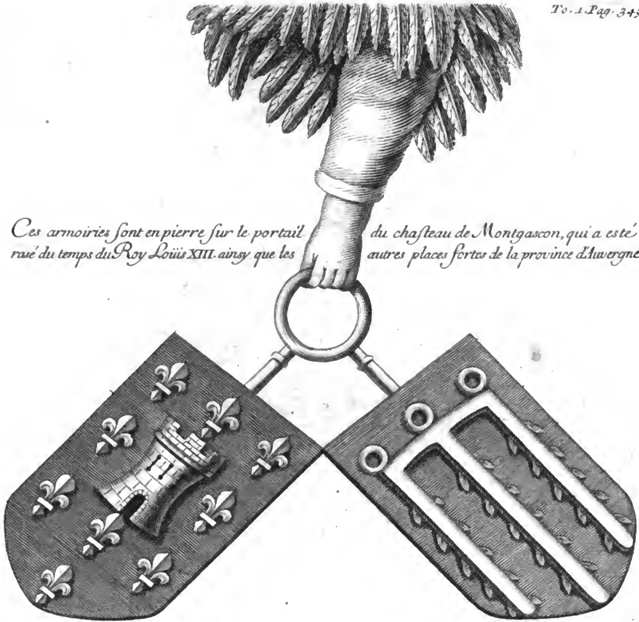
Il estoit fils puisné de Bertrand & de Jacquette du Peschin sa femme, & se trouve appellé dans l'histoire du Roy Charles VII. & dans quelques anciens actes Godefroy de Boulogne pour la raison qui a esté alleguée cy dessus page 327.

Il se trouva en l'année MCCCCL. à la bataille de Fourmigny avec Bertrand VII. son frere, & ne s'y porta pas moins vaillament que luy. Ce qui luy attira l'honeur de la Chevalerie, estant expressement marqué dans l'histoire de ce Roy que *là furent faits Chevaliers le Comte de Castres fils du Comte de la Marche, Godefroy de Boulogne fils du Comte de Boulogne & d'Auvergne, le Sire de Vauvert fils du Comte de Villars, le Sire de sainte Severe, le Sire de Chalencon, & autres.*

Hist. de Charles VII. p. 198. 450.

Preuves p. 676.

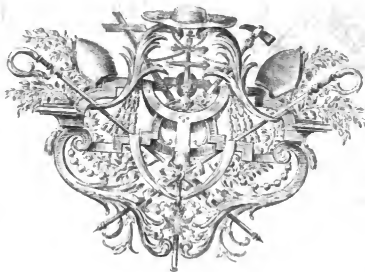
Il fut accordé en l'année MCCCCLIX. avec Jeanne de Brezé fille de Messire Pierre de Brezé Comte de Maulevrier, seigneur de Varenne, Grand Seneschal de Normandie, laquelle estoit sœur de Jacques de Brezé mary de Charlote de France fille naturele du Roy Charles septiesme. On ne peut pas dire si ce mariage fut accomply, n'en estant fait mention


Ces armoiries sont en pierre sur le portail du chasteau de Montgascon, qui a esté rasé du temps du Roy Loüis XIII. ainsy que les autres places fortes de la province d'Auvergne.

autre part que dans le contract de mariage, & ne paroissant pas qu'il en soit sorty des enfans. Peutestre que cette Dame mourut peu de temps apres qu'elle eut esté accordée, comme il arrive assez souvent. Car on trouve que Godefroy de la Tour seigneur de Montgascon se maria l'année d'apres avec Anne de Beaufort fille de Loüis Marquis de Canillac, petite niepce des Papes Clement VI. & Gregoire XI. & de Mathe de Beaufort Dame de la Tour bisayeule de Godefroy. Il mourut à Lyon en l'année MCCCCLXIX. le quatriesme jour du mois de Juillet. Les armoiries gravées sur la planche cy jointe se voyent encore sur le portail de son chasteau de Montgascon. *Preuves p. 476.*

Enfans de Godefroy de la Tour seigneur de Montgascon & d'Anne de Beaufort sa femme.

Catherine de Polignac — fille de Guillaume Vicomte de Poligrac. *Preuves p. 678. 679.*	Jean de la Tour ou de Boulogne, mort sans lignée. *Preuves p. 678.*	Bertrand mort sans lignée.	Jacqueline religieuse à Besse. *Preuves p. 678.*	Jeanne mariée en 1481. à Jean de Foix Vicomte de Carmaing. *Preuves p. 677. 678.*	Godefroy II. marié en 1491. mort le 8. Juillet 1497. à Roche-Savine, où il fut enterré. *Preuves p. 202.*	— Antoinete de Polignac sœur de Catherine. *Preuves p. 679.*
Preuves p. 676. 677.	Anne de la Tour-Boulogne fut mariée deux fois. La premiere en l'année MDVI. à Charles de Bourbon Comte de Roussillon. La seconde en l'année MDX. à Jean de Montmorency seigneur d'Ecoüen. Et la troisiesme en l'année MDXVIII. à FRANÇOIS DE LA TOUR II. du nom seigneur d'Oliergues & Vicomte de Turenne, la posterité duquel sera deduite dans le livre suivant.				Suzanne mariée à Claude de Chalencon seigneur de Roche-Baron, duquel elle eut grande lignée.	



BOURBON VENDOSME. *De France au baston de gueules chargé de trois lyons d'argent.*





Jean seigneur de la Tour III. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

CHAPITRE XIX.



OUS voicy tantost arrivez à la fin de la premiere branche de la maison des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, laquelle finit en ce Prince. Il nasquit en l'année MCCCCLXVII. & succeda aux seigneuries de Bertrand VII. son pere en l'année MCCCCXCIV. & non en MCCCCLXXXVII. comme M. Justel l'a creu.

Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roy par le Roy Loüis XII. en son nouvel advenement à la Couronne en l'année MCCCCXCVIII. en laquelle il fut sacré à Reims le XXVII. May, & incontinent il fit plusieurs Chevaliers de son Ordre, comme il est marqué dans la Mer des histoires.

Preuves p.680. Le Comte Jean espousa en l'année MCCCCXCIV. Jeanne de Bourbon Princesse du sang royal de France fille de Jean de Bourbon II. du nom Comte de Vendosme, veuve de Jean II. Duc de Bourbon, appellée communement la Doüairiere de Bourbon, comme on le voit en son epitaphe & ailleurs, mesme dans une monnoye d'argent frapée à son coing en Auvergne, dont voicy la figure selon sa grandeur.





Elle vesquit avec le Comte d'Auvergne son mary jusques en l'année MDI. en laquelle il mourut, comme nous le dirons un peu plus bas, &


vēdosme, doyree de bourbon, côtesse de boulogne et d'Auuergne
laquelle trespassa le xxii. jo. de moys de januier lan mil.v.c et xi. laquell


Cy gist jehanne de bourbo yssue d
e donna des beaux Sestemẽs deglise en ce bõ cõuent. pries Dieu pour son ame



Portraits de Jean de la Tour Comte d'Au



...uvergne et

tracta,
inegale — Messieurs de Sainte Marthe to. 2. p. 58.
iesmes
'hostel
'our II.
xxvii. — Preuves p. 682.
dudit
ier de
ute &
rbon-
à tres
rgne,
Monf.
non
ience,
ment
de la
mplir
ppar-
ladite
Dame
is de

onve-
oches
Pause. — Preuves p. 684.
in de
iesme
t esté
Elle
Leve-
u'elle

s, où
noux
luy,
ns la
re de
font
irent
xvii.

Roy
cesse
ogne
ften


Sacraire
Bien te mon
Quand son
Dont Gabri
Qui des hu
Puis pour
En ton am
Et ton gri
Priant celu
Qua lui orui

demeura en viduité pendant deux ans, au bout desquels elle contracta, comme disent Messieurs de Sainte-Marthe, une *alliance beaucoup inegale aux deux autres*, ayant espousé au mois de Mars MDIII. en troisiesmes nopces François de la Pause fils d'Annet de la Pause son Maistre d'hostel & petit fils d'Antoine de la Pause Maistre d'hostel de Bertrand de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues. Le contract de ce mariage passé le XXVII. Mars MDIII. porte que noble homme Anne de la Pause seigneur dudit lieu & François de la Pause son fils emancipé, fils aussi & heritier de feuë Damoiselle Catherine de la Ribe sa feuë mere, & tres haute & puissante Princesse Madame Jeanne de Bourbon Doüairiere de Bourbonnois, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, laquelle fut mariée à tres haut & puissant Prince Monsf. le Duc Jean de Bourbonnois & d'Auvergne, & apres convola en secondes nopces à tres haut & puissant Prince Monsf. Jean Comte de Boulogne & d'Auvergne, Dame de ses biens, & non estant en puissance de nul homme, de leur bon gré, certaine science, pure, franche, & liberale volonté, & de leur vouloir & consentement ont traicté de faire mariage en nom de Dieu entre ledit François de la Pause & ladite Dame Jeanne de Bourbon, & pour le faire & accomplir en face de sainte mere Eglise, ainsi qu'il est de bonne coustume & appartient, ledit François de la Pause a promis de prendre & prend ladite Dame Jeanne de Bourbon pour sa femme & espouse, & ladite Dame Jeanne de Bourbon a aussi promis de prendre & prend ledit François de la Pause pour son mary & espoux.

Messieurs de Sainte Marthe to. 2. p. 58.

Preuves p. 682.

Ce mariage parut en ce temps là si disproportionné & si peu convenable à la dignité & au rang de cette Princesse que pas un de ses proches n'y assista, mais seulement les parens & amys de François de la Pause. Et par la mesme raison du peu de convenance ceux qui prirent soin de sa sepulture ne trouverent pas à propos de faire mention de son troisiesme mary dans son epitaphe, où l'on a simplement marqué qu'elle avoit esté Doüairiere de Bourbon & Comtesse de Boulogne & d'Auvergne. Elle mourut le XXII. Janvier MDXI. & fut enterrée au Convent des Reverends Peres Cordeliers de Vic le Comte dans un beau mausolée qu'elle y fit bastir en la maniere qu'il est represente en la planche cy jointe.

Preuves p. 684.

Elle laissa dans ce mesme Convent un beau tableau peint sur bois, où elle est representée au naturel avec son mary, estant tous deux à genoux chacun sur son prié-Dieu, le Prince ayant saint Jean Baptiste derriere luy, & la Princesse saint Jean l'Evangeliste, comme ils se voyent dans la planche cy jointe. Ce tableau, qui estoit pour mettre dans l'Oratoire de cette Dame, se fermoit à deux volets. Et c'est sur ces volets que sont les portraits. Les Reverends Peres Cordeliers de Vic le Comte en firent present à M. le Cardinal de Boüillon Doyen du sacré college le XXVII. Juillet MDCCIII. apres son retour de Rome.

Quoyque la Comté de Boulogne eut esté baillée en eschange au Roy Loüis XI. pour celle de Lauraguez, ce Prince neantmoins & la Princesse sa femme se trouvent encore qualifiez Comte & Comtesse de Boulogne en quelques titres, mesme dans le contract de leur mariage, où il est en

Preuves p. 681. outre dit *que l'aisné masle descendant dudit mariage portera le nom & armes de Boulogne & d'Auvergne & aura en preciput & avantage les Comtez de Boulogne & d'Auvergne ou la recompense de ladite Comté de Boulogne.* Ce qui fait voir qu'ils ne joüissoient pas de la Comté de Lauraguez, y ayant esté troublez par le Roy Loüis XII. sous pretexte d'une reünion des biens alienez à la Couronne. Et pour cette raison, sans doute, ils retinrent le nom des Comtes de Boulogne pour la conservation de leurs droicts. Mais enfin ce mesme Roy leur rendit la Comté de Lauraguez.

Le Comte Jean fit son testament en son chasteau de Leuroux en Berry
Preuves p. 681. Preuves p. 100. 102. le XXVIII. Mars MDI. & mourut le mesme jour. Il fut enterré auprez de son pere en l'abbaye du Bouschet, comme il l'avoit ordonné par son testament.

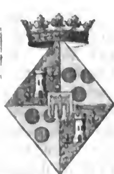
Enfans de Jean seigneur de la Tour III. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne & de Jeanne de Bourbon sa femme.

ANNE DE LA TOUR-BOULOGNE Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, Duchesse d'Albanie, qui aura son chapitre.

MAGDELENE DE LA TOUR-BOULOGNE, appellée communement Madame de Boulogne, laquelle en l'année MDXVIII. espousa Laurens de Medicis Duc d'Urbin neveu du Pape Leon X. lors regnant.
Nestor fol. 140. Memoires de Ribier to. 1. p. 338. Jean Nestor dans l'histoire des hommes illustres de la maison de Medicis & M. Ribier ont creu que ce mariage fut fait à l'occasion du voyage que ce Duc fit en France par ordre du Pape son oncle pour assister en son nom au baptesme de M. le Dauphin, le Roy l'ayant pris en affection pendant le sejour qu'il fit en la Cour de France. Mais ils se sont trompez. Car ce mariage estoit resolu avant que le Duc vint en France, où il ne
Preuves p. 685. vint qu'apres en avoir appris la nouvelle à Rome, d'où il partit luy seiziesme le XXII. Mars MDXVIII. & le baptesme fut fait à Amboise par le Cardinal de Boisy le XXV. jour d'Avril, le Roy ayant fait le Duc Chevalier de son Ordre avant la ceremonie. Le Roy en faveur & contemplation de ce mariage donna à la Princesse dix mil escus de rente, & elle
Memoires de Ribier to. 1. p. 337. Nestor fol. 141. porta en dot du bien de sa maison les villes & chasteaux de la Tour, saint Saturnin, saint Sandoux, Montredon, Montpeyroux, Besse, Coude, Ourset, saint Amans, Leuroux, Bouge, & autres lieux. Ils moururent tous deux à cinq jours l'un de l'autre l'année d'apres leur mariage, la Duchesse estant morte en couches quelques jours avant son mary, lequel mourut le quatriesme jour du mois de May MDXIX. & fut enterré avec une grande pompe & magnificence dans l'Eglise de saint Laurens à Florence. Il ne provint de leur mariage qu'une fille appellée Catherine de Medicis, laquelle fut Reyne de France, & aura son chapitre apres Anne de la Tour Duchesse d'Albanie sa tante.

Preuves p. 686. N. DE LA TOUR-BOULOGNE née apres la mort de son pere en l'année MDI. & decedée peu apres.

Anne




ESCOSSE.
D'or au lyon de gueules, au double trescheur fleuronné de mesmes.

Anne de la Tour, dite de Boulogne, Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, Duchesse d'Albanie, Comtesse de la Marche.

CHAPITRE XX.



NNE fut accordée le XIII. jour de Juillet MDV. avec Jean Stuart Duc d'Albanie & Comte de la Marche son cousin germain, homme, non seulement de grande condition, mais encore considerable par son merite & par ses grandes actions, dont les historiens font une honorable mention. Il fut constitué en dot à la Princesse sa femme tous & chascuns les biens à elle appartenans, en quelque part ou pays qu'ils fussent situez ou assis. *Preuves p. 686.*

Le Duc d'Albanie son mary assista aux obseques de la Reyne Anne de Bretagne au mois de Fevrier MDXIII. accompagné des Ambassadeurs estrangers qui là estoient.

Apres que Jacques IV. Roy d'Escosse eut esté tué dans une bataille donnée contre les Anglois le IX. Septembre MDXIII. sur les confins de l'Escosse & de l'Angleterre, son fils Jacques V. du nom, qui n'avoit alors qu'un an, cinq mois, & dix jours, fut reconnu Roy d'Escosse & couronné à Striviling le XXI. Septembre ensuivant. La Reyne sa mere fut declarée Regente, & on luy donna en mesme temps un Conseil pour l'assister dans le gouvernement du royaume. Mais les choses ne demeurerent pas longtemps en cet estat. On envoya des gens en France pour exhorter le Duc d'Albanie de venir en Escosse pour y estre à la teste des affaires en qualité de Gouverneur, comme celuy qui y avoit le plus d'interest, estant le plus proche & le plus habile à succeder, si ce jeune Roy, qui estoit son neveu à la mode de Bretagne, fut venu à mourir. Le Duc y envoya pour cet effect le sieur de la Bautrye. La Regente ayant convoqué le Parlement à Edimbourg pour le XIII. Mars MDXIV. le Duc *Preuves p. 687.*

d'Albanie y fut proclamé d'un commun consentement tuteur du Roy & legitime Gouverneur du royaume, & le Milord Hamilton fut choisi pour luy en porter la nouvelle. Le Roy d'Angleterre fit tout ce qu'il peut pour faire retracter cette election, mais inutilement. Le Duc n'alla pourtant pas si tost en Escosse, ayant esté retenu en France pour plusieurs bonnes considerations. Il y arriva enfin le XXVII. Mars MDXV. & y ayant esté receu avec une alegresse publique, il gouverna ce royaume avec une grande sagesse & prudence jusques en l'année MDXVII. qu'il revint en France au mois de Juin, où il demeura jusques à la fin de l'année MDXXI. qu'il retourna en Escosse pour pacifier les troubles qui y avoient esté excitez pendant son absence. Apres quoy il revint en France, & retourna en Escosse au mois de Septembre MDXXIII. où il acquit encore beaucoup de gloire par le bon ordre qu'il donna aux affaires du royaume. Il revint peu de temps apres en France pour ne retourner plus en Escosse, retenant neantmoins tousjours la qualité de Regent & Gouverneur du royaume d'Escosse.

Ceremonial François imprimé en 1619. p. 200.

En l'année MDXV. il assista à l'entrée du Roy François I. à Paris, & y tint un rang considerable, estant marqué dans la relation qui en fut faite alors qu'il tint rang apres l'Infant d'Arragon fils du feu Roy de Naples & M. le Duc de Lorraine, & devant François Monseigneur de Bourbon frere de M. le Connestable, devant M. le Comte de saint Paul frere de M. le Duc de Vendosme, devant M. le Prince de la Roche-sur-Yon oncle desdits Seigneurs de Vendosme & saint Paul, devant M. le Comte de Nevers, devant M. de Laval, & autres. Il avoit tout son accoustrement de satin blanc broché d'argent, tout semé & rempli d'aisles d'oyseaux en façon d'un leurre, le tout d'orfevrerie d'argent doré, & par tout branslans de mesme faits en plumes d'oiseau pannées, le tout brodé à doubles bords de deux cordelieres enlevées & noüées d'orfevrerie dorée. Et au milieu entre deux estoit escrit en letre antique aussi d'orfevrerie : ***Sub umbra alarum tuarum.*** Son bonnet estoit de velours blanc couvert de plumes blanches.

En l'année MDXVIII. le dernier jour de Fevrier la Reyne Claude estant accouchée à Amboise d'un fils qui fut appellé François, il fut baptizé le XXV. Avril ensuivant & tenu sur les fonds par Laurens de Medicis Duc d'Urbin au nom du Pape Leon X. son oncle. A cette ceremonie assisterent plusieurs Princes du sang & autres grands Seigneurs & avec eux le Duc d'Albanie.

Estant allé en Italie en l'année MDXX. & le Pape l'ayant prié de venir à Rome pour quelques affaires qu'il vouloit luy communiquer, il se servit de cette occasion pour prester au Pape l'obedience du jeune Roy d'Escosse. Le Maistre des ceremonies fit plusieurs difficultez sur la maniere de la prester & sur les honeurs qu'on fairoit à ce Prince. Mais enfin il la presta en qualité de Prince qui estoit tuteur de ce Roy & Gouverneur de son royaume & comme heritier presomptif de la Couronne.

Preuves p. 687.

En l'année MDXXI. le Roy se disposant à resister aux entreprises de l'Empereur, il leva des troupes, dont le gouvernement fut donné à di-

verses personnes. Le Seigneur de Langey marque que de gens de cheval pour ladite entreprise y avoit la compagnie de l'Admiral de Bonnivet composée de cent hommes d'armes, celle du Duc d'Albanie de pareil nombre, lequel Duc estoit Regent en Escosse à l'occasion de la minorité du Roy, celle du Seigneur de saint André, celle du Seigneur de Sainte-Mesme, & une partye de celle du Seneschal d'Armagnac Grand Maistre de l'artillerie.

En l'année MDXXIII. le Roy estant allé tenir son lict de justice au Parlement le Mardy dernier jour de Juin, accompagné de plusieurs des Seigneurs de son sang, Pairs de France, & autres Princes & Seigneurs de son Conseil, apres que sa Majesté fut assise en son lieu, le Duc d'Albanie *Preuves p. 688.* y estant arrivé, le Roy luy declara qu'il vouloit luy faire honeur parcequ'il estoit Prince d'Escosse & qu'il l'employoit de present en ses affaires tant en France qu'en Escosse, & ordonna qu'il s'assit entre le Duc d'Alençon & l'Evesque & Duc de Langres Pairs de France, & ce pour cette fois tant seulement, & sans prejudice des droits & préeminences dudit Evesque & Duc de Langres & des autres Pairs de France.

L'année suivante le Roy fit le voyage d'Italie pour conquerir le Milanois, & y fut accompagné par le Duc d'Albanie. Il entreprit bientost apres le siege de la ville de Pavie. Pendant qu'il y estoit occupé, le Pape Clement VII. despescha vers luy le celebre Mathieu Gibert son Dataire, qui fut depuis Evesque de Verone, pour luy persuader de faire l'entreprise de Naples, l'estimant aysée pendant que l'armée Imperiale estoit empesché au Duché de Milan. Le Roy s'y accorda, quoy qu'il y en eut plusieurs qui estimoient qu'il n'estoit pas raisonnable qu'il separast son armée, & fit le Duc d'Albanie son Lieutenant general pour cette entreprise. C'est ainsi que le Seigneur de Langey, qui estoit devant Pavie avec le Roy, raconte cet evenement. Il ne nomme pas le Vicomte de Turenne parmy ceux qui furent commandez pour aller au royaume de Naples avec le Duc d'Albanie. Mais il y a au Tresor des chartes de Turenne une letre *Preuves p. 748.* du Duc à ce Vicomte laquelle nous apprend qu'il estoit aussi Lieutenant general du Roy en l'armée que ce Duc commandoit. Cependant, le Roy *Belleforest p. 1442.* ayant esté malheureusement fait prisonnier devant Pavie, il fut advisé par Madame la Regente & par son Conseil que le Duc d'Albanie, qui estoit au royaume de Naples, se retireroit en France avec ses forces & que les Seigneurs André Dorie & de la Fayete Vice-Admiral à Marseille l'iroient querir avec les galeres du Roy & le rameneroient par mer, n'y ayant moyen pour eux de repasser deçà par terre ferme, tout estant plein de nos ennemys. Ce qui fut executé, & le Duc s'en revint en France sans aucune perte de ses gens, excepté quelques troupes estant sous la charge du Seigneur d'Esguilly, qui furent chassées de Velitres jusqu'à Rome par les Colomnes, mais secouruës & sustentées par la famille des Ursins affectionnée aux Roys & royaume de France.

En l'année MDXXVIII. l'Empereur Charles quint ayant envoyé un Heraud d'armes au Roy François I. pour luy porter les plaintes qu'il faisoit de l'infraction du traicté de Madrit, le Roy ayant assemblé le dixiesme

jour du mois de Septembre au Palais à Paris un tres grand nombre de Princes & grands Seigneurs, parmy lesquels est placé le quatriesme en rang le Duc d'Albanie Regent & Gouverneur du royaume d'Escosse, & ayant fait lire publiquement la despesche de l'Empereur & sa response, par laquelle il disoit entr'autres choses à l'Empereur que s'il le vouloit charger, non seulement d'avoir manqué à sa foy, mais qu'il eust jamais fait chose qu'un Gentilhomme aymant son honeur ne doive faire, il luy disoit qu'il avoit menty par la gorge, & qu'autant de fois qu'il le diroit, il mentiroit, & il luy declara en mesme temps qu'il acceptoit le combat qu'il luy avoit offert, qu'il luy assurat le camp, & qu'il luy presteroit les armes. Ce poinct d'histoire a esté escrit bien au long & bien exactement par Gilbert Bayard seigneur de Neufville Secretaire d'Estat, auquel le Roy ordonna de le faire. Il est imprimé dans le Ceremonial de France que Theodore Godefroy fit imprimer en l'année MDCXIX.

Memoires de Du Bellay fol. 96.

En l'année MDXXX. l'Empereur des Turcs, qui l'année auparavant avoit esté obligé de lever le siege qu'il avoit mis devant Vienne, faisant de grands preparatifs de guerre pour faire une nouvelle descente en Austriche, l'Empereur Charles V. fit dire au Roy François I. par M. de la Pommeraye son Ambassadeur qu'il le prioit de vouloir demeurer son amy. Ce que le Roy non seulement luy accorda, mais le fit prier de faire une assemblée de Princes & Potentats Chrestiens pour dresser à frais communs une armée pour resister à l'entreprise de l'ennemy commun de nostre foy. Le Roy fit cette mesme requeste & offre au Pape par M. de Dinteville Evesque d'Auxerre son Ambassadeur en Cour de Rome. Sur quoy le Pape fit sçavoir au Roy qu'il envoyat pouvoir à son Ambassadeur d'en communiquer & traicter avec les autres Ambassadeurs des Princes & Potentats Chrestiens. A quoy le Roy obtempera, & y envoya le Duc d'Albanie avec un ample pouvoir, luy offrant non seulement ses forces, mais encore sa propre personne. Dequoy le Pape le loüa & remercia tres affectueusement, s'en remettant à ce qu'il en avoit dit plus amplement au Duc d'Albanie. Apres cela le Pape reprit la pensée que le Pape Leon X. avoit eüe de marier Catherine de Medicis Duchesse d'Urbin sa niepce avec Henry Duc d'Orleans, offrant au Duc d'Albanie d'accroistre le bien d'icelle en faveur de ce mariage, comme nous le dirons plus amplement au chapitre suivant.

Odor. Rayn. an.1530.§.176.

Le Duc d'Albanie revint en suite en France, & retourna neantmoins bientost apres en Italie avec les galeres du Roy, dont on luy donna la Surintendance. Je trouve dans une letre de M. le Grand Maistre de Montmorency escrite le troisiesme Juillet MDXXXII. à M. de Dinteville Evesque d'Auxerre que ce Duc estoit pourlors en Italie & que sur le bruit qui couroit de la descente du Turc en Chrestienté le Pape s'estoit declaré de luy vouloir donner, & non à autre, la charge de ses galeres, chose que M. de Montmorency dit que le Roy auroit fort agreable, se tenant assuré que mondit sieur d'Albanie, auquel pour cette occasion il donna deslors beaucoup plus volontiers la charge & superintendance des siennes advenant ce que dessus, se tenant assuré que le Pape ny luy ne sçauroient

Meslanges de Camuzat fol. 96.

faire election de personnage qui fut pour mieux les conduire ny qui fut plus propre pour luy faire service que luy, qui est Prince de telle maison & plein d'aussi bonne volonté que personnage qu'il eust sceu choisir pour cet effect.

Cet endroict nous instruit que le Roy François I. avoit donné la Surintendance des galeres, qui est ce que nous appellons aujourdhuy General des galeres, au Duc d'Albanie. Ainsi il ne faut pas s'estonner, si nous voyons dans une letre de M. le Cardinal de Tournon au Roy en date à Pise le Samedy XXVII. Septembre MDXXXIII. qu'il y faisoit si mauvais temps que les galeres de sa Majesté ne peurent jamais venir jusques auprez de cette ville, quoyque M. d'Albanie si fut essayé assez souvent. *Mestanges de Camuzat fol. 12.*

Pendant que toutes ces choses se passoient ainsi en France & en Italie, la Duchesse d'Albanie, qui estoit en son chasteau de saint Saturnin en Auvergne, fit un testament le Jeudy XVI. Juin MDXXIV. par lequel elle confirma toutes les donations qu'elle avoit cy devant faites au Duc son mary, & luy donna & legua en outre sa Comté de Lauraguez & quelques autres droits qu'elle avoit à Carcassonne & à Beziers, ensemble les terres & seigneuries de Donzenac, Boussac, & Courreze au pays de Limousin, Brios, Honnecourt, & Resson au pays de Picardie, institua son heritiere universele Catherine de Medicis sa niepce, & mourut dans le mesme temps. *Preuves p. 689.*

Apres son decez le Duc son mary estant à Rome en l'année MDXXXIV. il y fut fait un partage en forme de transaction le XII. Juin touchant la succession de la maison d'Auvergne & de Boulogne, par lequel fut delaissé au Duc d'Albanie en proprieté la moitié de la Comté de Lauraguez & toutes les terres & seigneuries qui estoient en Limousin, Berry, & Picardie. Et en la mesme année, apres le mariage de Catherine de Medicis avec Henry Duc d'Orleans, il en fut passé une autre au lieu du Cloux lez Amboise, par laquelle le Roy François I. laissa au Duc d'Albanie l'usufruit sa vie durant de la seigneurie & Comté de Castres & Comté de Lauraguez. Mais à l'esgard des terres du Limousin & du Berry, le Roy luy en laissa la proprieté pour en disposer à son plaisir & volonté, à la charge neantmoins que s'il n'en disposoit pas de son vivant, le tout reviendroit apres son decez à Catherine de Medicis Duchesse d'Orleans, à laquelle ce Duc delaissa deux ans apres tous ses biens. Il mourut en son chasteau de Mirefleur en Auvergne le second jour du mois de Juin MDXXXVI. & fut enterré en la sainte Chapelle du Palais de Vic le Comte, ainsi qu'il est marqué dans l'Obituaire de cette Eglise. Et cependant le R. P. Jacques Foderé en son histoire de la province de saint Bonaventure a mis par escrit qu'il fut enterré dans l'habit de saint François aux Cordeliers de Vic le Comte auprez de Jeanne de Bourbon femme de Jean seigneur de la Tour Comte d'Auvergne & de Boulogne. *Preuves p. 102. Foderé p. 887. Gonzague p. 785.*

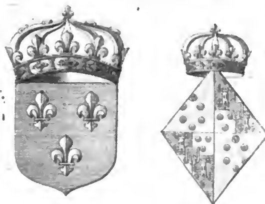
Apres sa mort le gouvernement du Bourbonnois, de l'Auvergne, de Forez, & du Beaujolois, dont il estoit pourveu, fut donné à Jean de Bretagne Duc d'Estampes. *Memoires de Ribier to. I. p. 176.*

On voit les portraits de ce Duc & de la Princesse sa femme dans une

vitre de la sainte Chapelle de Vic le Comte tels qu'ils sont representez dans la planche cy jointe, & leurs armoiries sur la porte de la sacristie comme en cette autre planche.

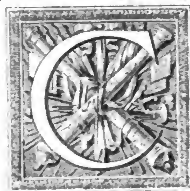
Il provint de leur mariage trois enfans, deux desquels moururent au berceau, & l'autre nommé Jean deceda jeune avant sa mere.

MEDICIS. *D'or à cinq tourteaux de gueules, & un en chef à trois fleurs de lys d'or.*



Catherine de Medicis Dame de la Tour, Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, Reyne de France.

CHAPITRE XXI.



ETTE Princesse a tant fait de choses & a esté exposée à tant de fascheux evenemens que si j'en voulois faire l'histoire, il me faudroit faire un gros volume. Je me contenteray de parler de son origine, de son mariage, & de sa mort. L'histoire generale apprendra le reste aux curieux. Je diray neantmoins que pendant qu'elle estoit jeune, & auparavant qu'elle fut mariée, elle fut tres maltraitée de la fortune, & qu'apres son mariage, comme elle fut dix ans sans avoir des enfans, Messieurs de Guyse, qui avoient pourlors un grand credit à la Cour, firent tout ce qu'ils peurent pour la faire renvoyer en Italie comme sterile; & l'on remarque qu'elle y auroit esté renvoyée sans le Connestable & le Cardinal de Chastillon.

Elle estoit fille, comme je l'ay deja dit, de Laurens de Medicis Duc d'Urbin & de Magdelene de la Tour d'Auvergne. On luy donna pour Gouverneur un Gentilhomme Florentin appellé *Messer Rosso Ridolphi*, lequel elle fit ensuite recommander au Roy François I. par le Vicomte de Turenne avec des termes d'affection particuliere. Preuves p. 691

Elle fut mariée à Henry Duc d'Orleans fils du Roy François I. apres une longue negociation & beaucoup de difficultez, non de la part du Pape, qui souhaitoit beaucoup ce mariage, mais de la part de l'Empereur, lequel sous pretexte d'affection pour les interests de sa Sainteté fit tous



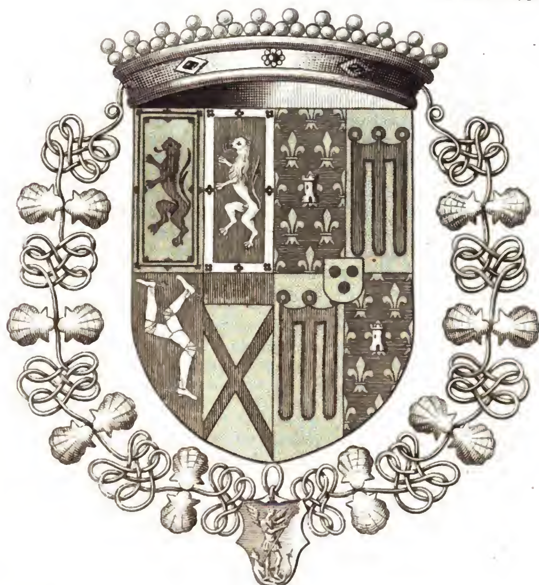


Portraicts de Jean S
& d'Anne de la To
d'Auvergne Sa femm
Sainte chapelle de Vi



Stuart Duc d'Albanie
…ur d'Auvergne Comtesse
…re, tirez d'une vitre de la
…ic le Comte.





Armoiries de Jean Stuart Duc d'Albanie & d'Anne de la Tour d'Auvergne sa femme tirez d'apres celles qui sont sur la porte de la Sacristie de la Sainte Chapelle de Vic le Comte.



ses efforts pour l'empescher. Comme c'estoit un grand party, non seulement à cause de sa grande noblesse & de ses grands biens, mais encore parce qu'elle estoit niepce de deux Papes, & nommement de celuy qui occupoit pourlors le saint Siege, lequel estoit son oncle à la mode de Bretagne & la traitoit de niepce, que d'ailleurs elle estoit belle & bien faite, qu'elle avoit beaucoup d'esprit, l'ame grande, aymoit les sciences & les beaux arts, ainsi qu'elle l'a bien fait voir lorsqu'elle estoit Reyne, il ne faut pas s'estonner que son mariage avec le Duc d'Orleans, qui avoit deja esté projetté par le Pape Leon X. oncle de Catherine, souffrit beaucoup de contradictions de la part de l'Empereur ennemy declaré du Roy de France. *Memoriæ Paradini p. 110.*

Les premiers pourparlers de ce mariage furent en l'année MDXXXI. entre le Pape, le Cardinal de Gramont, & le Duc d'Albanie envoyé dez l'année precedente vers le Pape pour penser aux moyens de resister au Turc, qui menassoit de faire une descente en Chrestienté. Le Pape offrit au Duc d'Albanie d'accroistre le bien de sa niepce des seigneuries de Reggio, Modene, Rouviere, Pise, & Ligourne, & mesme de Parme & de Plaisance, sinon à meilleure condition, à tout le moins par eschange & recompense d'autres terres. Outre laquelle donation ainsi par luy accordée, & apres que ce Duc & le Cardinal de Gramont eurent le consentement du Roy & charge d'y consentir en son nom dez le mois d'Avril MDXXXI. ledit saint Pere promit de donner audit futur espoux l'ayde & secours qui entr'eux seroit avisé pour le recouvrement de son Estat de Milan, aussi toute ayde & secours à sadite niepce pour le recouvrement de la Duché d'Urbin. Et le neufviesme jour de Juin ensuivant sa Sainteté fit ladite donation par letres signées de sa main, & dezlors comme maintenant promit derechef sur sa foy de delivrer au Roy lesdites villes & terres aux termes qui seroient entr'eux avisez, la consommation du mariage prealable, & que pour le recouvrement d'Urbin il fourniroit la moitié des frais, excepté ceux de la gendarmerie du Roy, parce qu'elle estoit à sa solde ordinaire. *Memoires de Du Bellay fol. 103.*

Le Pape, qui avoit beaucoup de peine à se persuader que le Roy luy voulut tant faire d'honeur que d'entendre à la consommation de ce mariage, fut grandement ayse de la nouvelle proposition qu'on luy en fit, & s'accorda volontiers à une entreveuë avec le Roy, auquel il en escrivit de sa main, le priant toutesfois que la chose fut tenuë secrete jusques apres le despart de l'Empereur & jusques à ce qu'il seroit arrivé en Espagne. Il est dit dans les Meslanges de M. Camuzat qu'apres que les Cardinaux de Tournon & de Gramont eurent receu le pouvoir que le Roy leur avoit envoyé touchant ce mariage, lequel ils monstrerent au Pape, il en eut un si tres grand plaisir & contentement qu'il ne sçavoit quelle contenance tenir de la grand joye qu'il avoit. Et pour autant que le soir de devant l'Empereur l'avoit asseuré que le Roy ne l'envoyeroit jamais, sa Sainteté ne faillit pas de le luy monstrer; & pour ledit soir il n'en fit pas grand propos à sa Sainteté, & ne le voulut point voir. Le lendemain l'Empereur estant revenu voir le Pape, il luy dit que vrayement il ne *Meslanges de Camuzat fol. 14. Du Bellay fol. 105.*

pouvoit nier que ce ne fut un grand & honorable party pour sa niepce, mais qu'il ne faloit pas que sa Sainteté s'avisat de faire ce mariage que premierement elle ne fut assurée de quatre choses, qu'il ne fut rien innové en Italie & que l'Italie demeurat en paix, que le Roy consentiroit à la tenue du Concile general, que les traitez de Madrit & Cambray seroient de nouveau ratifiez, & que le fait du divorce du Roy d'Angleterre demeurat en l'estat auquel il estoit sans y proceder plus avant, disant à sa Sainteté qu'il ne falloit point prendre à demy le conseil de ses amys. La responce que le Pape luy fit fut tres sage & tres prudente, c'est assavoir qu'il trouvoit bien estrange que maintenant que ledit Empereur voyoit que le Roy alloit bon chemin au fait de ce mariage, & que l'Empereur mesme fut cause que sa Sainteté demanda à ces deux Cardinaux de faire venir ledit pouvoir, lequel estoit venu, de sorte qu'il n'y avoit plus d'excuse, qu'elle trouvoit, dis-je, bien estrange qu'il luy conseillat de mettre sus les conditions dessusdites, lesquelles n'ont rien de commun avec un mariage, & que l'honeur que le Roy luy faisoit de luy bailler son second fils estoit si grand que quand sa niepce seroit heritiere de la moitié de l'Europe, si ne voudroit pas sadite Sainteté mettre ces conditions en avant, & que c'estoit au Roy de les bailler telles qu'il luy plairoit & à sa Sainteté de les recevoir & accepter, & non d'y mettre difficulté, attendu mesmement que lesdites quatre conditions sont choses que l'Empereur mesme n'avoit jamais peu obtenir, encore qu'il eut le Roy prisonnier entre ses mains & depuis Messieurs ses enfans, & que à grand peine sadite Sainteté, qui n'est rien en puissance au prix dudit Empereur, le pourroit faire; outre ce, qu'il ne voudroit le faire, consideré le grand honeur que le Roy luy faisoit; toutesfois que quant à luy comme Pape, & comme celuy qui tient le lieu qu'il tient, il tiendroit la main à ce que toutes choses demeurassent en bonne paix, & qu'il ne voudroit pour rien que sa niepce fut cause d'une guerre à la Chrestienté, & que c'estoit son office comme pere commun de maintenir la paix; par ainsi que toutes ces choses là ne seroient guere honestes à mesler parmy ledit mariage. Nonobstant lesquelles choses remonstrées par le Pape, l'Empereur ne laissa de presser grandement par deux fois sa Sainteté de faire ce que dessus, laquelle s'est tenuë ferme. De sorte que ledit Empereur n'a rien gagné. Et faut noter que ce mariage luy desplaisoit si fort qu'il ne pouvoit voir chose qui en parlat.

Du Bellay fol. 103. Belcar. lib. 20 n. 43. *Mesflanges de Camuzat fol. 6. 118. 152.*

L'Empereur avoit tellement à cœur la rupture de ce mariage que pour y parvenir il proposa au Pape de marier sa niepce à Francisque Sforze Duc de Milan; lequel s'estoit, à ce qu'on disoit, vanté qu'on luy avoit proposé ce party. Et parce que le Pape, en rejettant la proposition du mariage du Duc de Milan, avoit, outre les raisons prises de l'honeur que le Roy faisoit à sa niepce, dit qu'elle avoit du bien en France jusques à cinq ou six cens mil escus vallant, lesquels le Roy confisqueroit, si elle se marioit hors de son royaume sans son consentement & congé, l'Empereur fit dire à sa Sainteté qu'il avoit bon moyen de l'en desdommager & qu'il luy bailleroit en contreschange de ce qu'elle avoit en France

autant

autant & plus vallant au Duché de Milan pour estre propre d'elle & des siens. Il le fit aussi grandement presser de la marier au Duc de Bar. Mais sa Sainteté respondit que c'estoit chose desja accordée avec le Roy pour le Duc d'Orleans, & que veu que le Roy luy faisoit tant d'honeur, il ne voudroit pour rien du monde entrer en autre pratique ; à laquelle response l'Empereur ne dit autre chose si ce n'est que sa Sainteté devoit prendre garde de ne se pas laisser tromper.

Nonobstant toutes ces difficultez le mariage fut enfin resolu & conclu. Dequoy le Roy d'Angleterre fit de grandes plaintes, pretendant que le Roy luy avoit promis à l'entreveuë de Calais & luy avoit fait promettre par le Bailly de Troyes son Ambassadeur qu'il ne fairoit jamais ce mariage que le Pape n'eut terminé l'affaire de son divorce selon son intention. Le mariage estant donc ainsi conclu, l'on proposa une entreveuë entre le Pape & le Roy aux extremitez de son royaume. Le Pape proposa Nice, où il faisoit estat de se rendre au mois de May ensuivant. Mais il desira sur toutes choses que le fait de cette entreveuë fut tenu secret. Cependant on fit tous les preparatifs necessaires de part & d'autre pour ce voyage. Et sur ce que sa Sainteté s'estoit depuis declarée vouloir le faire sur les galeres de Rhodes, les imperiaux les demanderent pour ayder à secourir Coron à l'encontre des entreprises du Turc, esperans, ou de rompre par ce moyen cette entreveuë, ou de prendre occasion & couleur de dire que l'Empereur auroit esté constraint d'abandonner Coron pour avoir sa Sainteté diverti lesdites galeres ailleurs. Quoy prevoyant sa Sainteté ne voulut acquerir cette reputation d'estre cause d'un si grand mal ; & non seulement accorda que lesdites galeres fissent le voyage de Coron, mais davantage y adjousta les siennes, & delibera de faire son passage sur celles de France. Le Duc d'Albanie, qui les commandoit, eust ordre de s'en aller au port de la Spezzia dans l'Estat de Gennes, où le Pape & la Duchesse d'Urbin sa niepce se devoient embarquer. Le Pape partit de Rome le Mardy neuviesme jour du mois de Septembre MDXXXIII. & arriva à Marseille l'onziesme jour d'Octobre.

Mesanges de Camuzat fol. 14.

Memoires de Du Bellay fol. 112.

Mesanges de Camuzat fol. 138.

Memoires de Du Bellay fol. 116. 117.

L'entrée du Pape à Marseille merite d'estre remarquée icy. Elle fut faite en grande somptuosité & magnificence, luy estant assis sur une chaire portée sur les espaules de deux hommes & en ses habits pontificaux, hormis la Tiare, marchant devant luy une hacquenée blanche sur laquelle reposoit le sacrement de l'autel ; & estoit ladite hacquenée conduite par deux hommes à pied en fort bon equipage avec deux resnes de soye blanche. Puis apres marchoient tous les Cardinaux en leurs habits, montez sur leurs mules pontificales, & Madame la Duchesse d'Urbin separément en grande magnificence accompagnée d'un grand nombre de Dames & de Gentilshommes tant de France que d'Italie.

Du Bellay fol. 118.

Le contract de mariage fut passé le XXVII. du mesme mois, & le mariage celebré le lendemain en grande magnificence, le Pape ayant voulu luy mesme en faire la ceremonie. On passa en suite trente quatre jours en de grandes rejouissances & magnificences ; apres quoy le Roy & les nouveaux mariez revinrent à Paris.

Apres le decez du Roy François I. son fils mary de Catherine estant monté sur le throne, & ayant esté sacré à Reims en l'année MDXLVII. à la fin du mois de Juillet, il fit sacrer la Reyne sa femme à saint Denys le dixiesme jour du mois de Juin MDXLIX. le lendemain de la Pentecoste. On imprima en ce temps là une relation fort exacte de cette ceremonie. J'en prendray seulement quelques morceaux pour la curiosité du lecteur. On dressa au chœur de l'Eglise saint Denys un grand eschaffaut devant le grand autel, garni de barrieres, le tout tendu en dedans & en dehors de drap d'or frizé. Le fonds & les marches de l'eschaffaut estoient planchées de velours cramoisi semé de broderie d'or, & les barrieres & costez desdites marches couvertes de drap d'or frizé. La Reyne, qui estoit arrivée trois jours auparavant en la ville de saint Denys, se trouva le matin en sa chambre habillée de corset, surcot d'hermines, manteau, ornement de teste, & autres habits royaux; & estoit son manteau de velours pers semé de fleurs de lys d'or, fourré d'hermines. Son ornement de teste tout garni de pierreries. Sondit corset aussi de velours pers, couvert de fleurs de lys d'or traict, & son surcot garni & enrichi de gros diamants, rubis, & esmeraudes, le tout de telle excellence & valeur que le prix en estoit inestimable. Environ les onze heures du matin les Cardinaux de Guise & de Vendosme furent querir la Reyne, & l'amenerent à l'Eglise, les Ducs de Vendosmois & Comte d'Enguyen tenans les pans de son manteau royal, M. de Montmorency Connestable & Grand Maistre de France marchant devant elle avec son baston de Grand Maistre enrichi d'or à devises. Estant arrivée à l'Eglise, elle s'agenouilla devant le grand autel sur un oreiller qui luy fut presenté par M. de Longueville; où elle trouva M. le Cardinal de Bourbon accompagné de M. l'Archevesque de Vienne Primat & de vingt deux Evesques estans aux deux costez du grand autel. Puis elle fut menée sur son eschaffaut, & l'a assise en sa chaise; d'où elle descendit peu de temps apres pour retourner à l'autel, où elle se prosterna. Et tout de suite M. le Cardinal de Bourbon fit la ceremonie de l'onction sur le chef de la Reyne, qui fut descouvert à cet effect, & puis sur la poictrine, qui fut aussi descouverte. Puis ledit Cardinal procedant outre au sacre, prit l'anneau & le mit au doigt de la Reyne. En suite il luy mit en main le sceptre & la main de justice & la Couronne; laquelle estant trop lourde pour demeurer sur sa teste, on luy en mit une autre petite toute couverte & enrichie de diamans, rubis, & perles de grandissime prix & excellence. Ledit sacre faict, la Reyne fut ramenée en sa chaise, entendit la Messe celebrée par le Cardinal de Bourbon, baisa le livre des evangiles à elle presenté par le Cardinal de Boulogne son oncle à la mode de Bretagne, alla à l'offrande, & puis fut ramenée en sa chambre apres que la Messe fut achevée. Voyez cy dessus p. 345. Et est à noter qu'on fit encore un eschaffaut pour le Roy vis à vis du grand autel, qui fut couvert, & les fenestres bouchées de cages d'ozier, afin que sa Majesté peut voir ledit couronnement sans pouvoir estre veu du dehors. Je ne dois pas obmettre icy que le Vicomte de Turenne tint un rang considerable en cette ceremonie.

Apres que cela fut fait, la Reyne fit son entrée solemnele dans la

ville de Paris le dixhuitiesme jour du mesme mois de Juin.

Je ne parleray pas du reste de la vie de cette Princesse pour les raisons que j'ay alleguées au commencement de ce chapitre, & me contenteray de dire qu'elle deceda au chasteau de Blois le cinquiesme jour de Janvier MDLXXXIX. aagée d'environ soixante dix ans. Son corps fut mis en depost dans l'Eglise saint Sauveur de Blois, où il demeura jusques en l'an MDCIX. qu'il fut apporté à saint Denys le cinquiesme Avril dans la chapelle ornée de tres riches & somptueuses figures de marbre qu'elle y avoit fait construire pour servir de mausolée au Roy son espoux, à elle, & à leurs enfans. Ceux qui auront la curiosité de voir la description & la forme de ce mausolée n'ont qu'à consulter l'histoire de cette abbaye composée avec beaucoup de soin & d'erudition par le R. P. Felibien religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur. *Hist. de S. Denys p. 565.*

Je ne sçaurois mieux finir ce chapitre qu'en rapportant icy ce que Messieurs de Sainte-Marthe ont escrit à sa loüange. *Hist. de la maison de France to. 1. p. 767.* Ils disent donc que quand le Roy Henry II. son espoux entreprit le voyage d'Alemagne, il l'establit Regente de son Estat. Elle eut encore cette qualité par deux autres fois. Car estant doüée d'un rare esprit & d'un haut courage, elle s'acquit une merveilleuse auctorité dans l'Estat. Tellement qu'apres le decez du Roy François II. son fils aisné, elle fut encore declarée Regente par les Estats d'Orleans pendant la minorité du Roy Charles IX. lequel se voyant sur la fin de ses jours luy donna aussi la mesme qualité en l'absence du Roy Henry III. & jusques à son retour de Poulogne. Pendant cette absence Catherine pourveut aux entreprises de ceux qui projettoient de luy empescher l'entrée en France. Dans la harangue que ce Roy fit à l'ouverture des derniers Estats de Blois il luy donna cette loüange, *Que tant de fois cette Reyne avoit conservé l'Estat de la France qu'on ne devoit seulement luy donner le nom de Mere du Roy, mais aussi celuy de Mere de l'Estat & du royaume.* De fait par son adresse elle moderoit souvent les cœurs alterez & divisez, & reduisoit les orages au poinct du calme & de la tranquillité. Elle sçavoit à propos prendre ses avantages dans les guerres civiles, ne s'engageant jamais si avant par inclination ou affection aux partis ny aux personnes des partisans qu'elle ne s'en peut facilement desgager pour raffermir ou restablir son auctorité dans les desordres du royaume, qui furent grands pendant les trente ans qu'elle demeura veuve.

Les autres qualitez de cette Reyne sont encore naïvement descrites par Henry Davila historien celebre de nos guerres civiles, tesmoin oculaire de plusieurs choses qu'il remarque. Il dit que sa prudence ne manqua jamais d'expedients pour remedier aux soudains revers de la fortune. Qu'en la minorité du Roy Charles IX. son fils on la vid fortement soustenir le pesant faix des guerres civiles, combattre les animositez de la religion, l'obstination des sujets, la dissimulation des Grands & leur ambition. Par sa constance, n'estant qu'une femme, & une femme estrangere, elle osa entreprendre contre de si puissantes testes le gouvernement de l'Estat, l'obtenir apres l'avoir entrepris, & le maintenir apres l'avoir

obtenu contre les pratiques de ses ennemys. Cecy fut un effect comparable à la generosité d'un courage viril versé de longtemps aux affaires du monde. Mais sa patience avec sa moderation furent des moyens par lesquels, au milieu des ombrages que les Roys ses enfans prirent d'elle apres tant de preuves qu'ils avoient eues de son affection, elle sceut se conserver toujours dans l'auctorité du gouvernement, si bien que sans son conseil & sans son approbation ces Roys n'osoient faire les choses mesme dans lesquelles ils la tenoient pour suspecte. Et ce furent les plus hautes preuves & le dernier effort de la grandeur de son ame. On y remarquoit une generosité, une magnificence royale, une humeur affable, & une inclination pour les grandes choses.

Elle avoit connoissance de beaucoup de choses notables, mesmement de la geometrie & de l'architecture. Aussi fit elle construire plusieurs magnifiques Palais qui representoient l'heroique magnificence qu'elle avoit hereditaire de ses ancestres paternels. Elle fit bastir à Paris le Palais des Tuileries, celuy dit de la Reyne, maintenant nommé l'Hostel de Soissons, les chasteaux de saint Maur des fossez prez Paris, de Monceaux en Brie, & de Chenonceau en Touraine, toutes choses dignes de loüange. Et cependant, comme tous les hommes ne pensent pas de mesme, M. le President de Thou l'a fort blasmée d'avoir entrepris tant de grands bastimens. Thuan. lib. 94. p. 587.

Elle est aussi digne de loüange pour avoir fait fleurir l'architecture, la peinture, & la sculpture, mais principalement de ce qu'à l'exemple de ses ayeuls de la maison de Medicis elle favorisa les beaux esprits & gens sçavans, & de ce qu'elle tira de la Grece & de l'Italie & fit porter en France plusieurs livres anciens & des plus rares manuscrits en toute sorte de langues, qui furent joints à ceux qu'elle avoit desja de la maison de Medicis. Elle fit venir le tout à Paris, & à present la Bibliotheque royale en est decorée.

Elle ne peut neantmoins si bien faire qu'estant Italienne sa vertu ne fut choquée par les François, & que ceux qui troublerent le royaume, sur tous ceux de la nouvelle religion, ne luy portassent une haine implacable, deschirans son nom & sa memoire par leurs escrits.

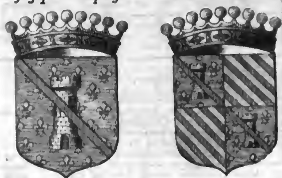
Enfans de Catherine de Medicis Dame de la Tour, Comtesse d'Auvergne & de Boulogne, Reyne de France.

FRANÇOIS II. Roy de France.
LOÜIS mort sans enfans.
CHARLES IX. Roy de France.
HENRY III. Roy de France, & de Poulogne, Comte d'Auvergne.
FRANÇOIS Duc d'Anjou & d'Alençon.
ELIZABETH Reyne d'Espagne.
CLAUDE Duchesse de Lorraine.
MARGUERITE Reyne femme du Roy Henry le Grand, Comtesse d'Auvergne.
VICTOIRE & JEANNE filles jumelles mortes dez leur naissance en l'année MDLVI.

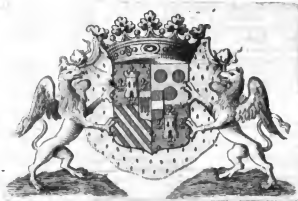
HISTOIRE
GENEALOGIQUE
DE LA MAISON
D'AUVERGNE.

LIVRE CINQUIESME

Contenant les SEIGNEURS D'OLIERGUES *puiſnez des Seigneurs de* LA TOUR D'AUVERGNE, *devenus Vicomtes de Turenne, Ducs ſouverains de Boüillon, & Comtes d'Auvergne, depuis l'an* MCCCXV. *juſques à preſent.*



Les armoiries des Seigneurs d'Oliergues ſont ſemé de France à la tour d'argent au baſton de gueules. Et lors qu'ils devinrent Vicomtes de Turenne, ils eſcartellerent de Turenne, qui eſt coticé d'or & de gueules.



Aujourdhuy ils portent eſcartelé. Au 1. & 4. de la Tour. Au 2. de Boulogne. Au 3. de Turenne. Et ſur le tout parti d'Auvergne & de Boüillon.

TABLE GENEALOGIQUE
DES SEIGNEURS D'OLIERGUES.

Bernard Comte d'Auvergne & de Bourges, Marquis de Nevers.

Raculphe Comte de Macon. — Guerin Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Guillaume I. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Ave Abbesse. — Adelinde.—Acfred I. Comte de Bourges & de Carcassonne.

Guillaume II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Acfred II. Comte d'Auvergne, Duc d'Aquitaine. — Bernard I. Comte d'Auvergne.—Bliesende.

Eustorge Vicomte d'Auvergne. — Guillaume. — Bernard II.—Berthelde.

Gausberge fille de Berilon Vicomte de Vienne.—GERAUD D'AUVERGNE, surnommé de LA TOUR, Vicomte de Vienne, mort environ l'an 994. — Estienne.

Bernard seigneur de LA TOUR III. du nom. — Berilon Vicomte de Vienne, duquel sont issus les Seigneurs de LA TOUR DU PIN devenus en suite Dauphins de Viennois, dont le dernier fut HUMBERT DE LA TOUR II. du nom, qui donna le Dauphiné à la Couronne de France. — N. duquel sont issus les Seigneurs de LA TOUR Souverains de l'Estat de Milan. — N. femme de Dalmas seigneur de Baffie, mere de Guillaume Evesque de Clairmont en 1095.

Geraud seigneur de la Tour II. du nom. — Bernard. — Bertrand Moine à Saucillanges. — Estienne Prieur de Saucillanges.

Bernard seigneur de LA TOUR IV. du nom. — Bertrand. — Guillaume. — Fernelle.—Bernard Vicomte de Comborn en 1112.

Matheline fille de Bernard Athon Vicomte de Beziers.—Bertrand seigneur de LA TOUR I. du nom, lequel avec son frere Guillaume, meu de pieté, fit hommage de la terre de la Tour à l'Abbé de Clugny, & fonda l'abbaye de la Vaysse. — Guillaume.

Judith de Mercueur.—Bertrand seigneur de LA TOUR II. du nom. — Guillaume Prevost de Brioude. — Guillaume Doyen de Nostre Dame du Port. — Bernard seigneur de LA TOUR V. du nom.—N. fille de Dauphin Comte de Clairmont.

Bertrand Chevalier. — Bernard seigneur de LA TOUR VI. du nom.—Alazie de Toulouse, autrement dite Jeanne.

Yoland.—Bernard seigneur de LA TOUR VII. du nom, qui fut au siege de Tunis avec le Roy S. Louis en 1270. & y mourut le 14. Aoust. — Bertrand Chanoine de Clairmont, mort en 1281. — Dauphine mariée à Ebles VI. Vicomte de Ventadour. — Gaillarde mariée à Pierre Vicomte de Murat. — Marguerite mariée à Geraud de Rochefort.

Dauphine mariée en premieres nopces à Raynaud d'Aubusson seigneur de la Borne, & en secondes nopces à Aymery II. seigneur de la Rochefoucaud. — Gaillarde mariée à Pierre Maurice seigneur de Roche Savine. — Bertrand seigneur de LA TOUR III. du nom, mort en 1286.—Beatrix d'Oliergues issuë des anciens Comtes du Vellay.

Marguerite Aycelin de Montaigu.—Bertrand de LA TOUR, tige des SEIGNEURS D'OLIERGUES. — Agne Doyen de Carennac, Prieur de Crespy & de Bort. — Guillaume Chanoine de Reims, de Clairmont, & de Brioude. — Bernard seigneur de LA TOUR VIII. du nom, mort en 1325. — Dauphine mariée à Guigues seigneur de la Roche en Renier.

Blanche morte sans lignée. — Gilles mort sans lignée. — N. mort sans lignée. — Bertrand mort sans lignée. — Agne DE LA TOUR I. du nom seigneur d'Oliergues.—Catherine de Narbonne.

Jourdaine de Bidage.—Jean de LA TOUR I. du nom seigneur d'Oliergues. — Bertrand, qui fut d'Eglise. — Alguaye morte sans lignée. — Agne de LA TOUR II. du nom seigneur d'Oliergues.—Beatrix fille de Guillaume de Chalencon & de Valpurge Vicomtesse de Polignac.

Jean II. autrement appellé Guy, mort sans enfans. — Gilles mort sans lignée. — Algaye morte sans lignée. — Alips de Vendac.—Agne de LA TOUR III. du nom seigneur d'Oliergues. — Louis & Jean morts avant leur pere. — Guillaume Patriarche d'Antioche, Evesque de Rhodez. — Pierre, qui fut religieux. — Jean Chevalier de S. Jean de Hierusalem. — Catherine Dame de Chalmazel. — Isabeau Dame de Dienne. — Marguerite & Beatrix religieuses. — Bertrand de LA TOUR II. du nom seigneur d'Oliergues.—Marguerite de Beaufort.

Antoinete mariée en 1430. à Jacques Aubert petit neveu du Pape Innocent VI. & en 1451. à Jacques de Bourbon Prince du sang royal de France. — Anne de Beaufort Vicomtesse de Turenne, petite niepce des Papes Clement VI. & Gregoire XI.—Agne de LA TOUR IV. du nom seigneur d'Oliergues, premier VICOMTE DE TURENNE du nom de LA TOUR, mort en 1489.

Antoinete de Pons.—Antoine de LA TOUR Vicomte de Turenne. — François de LA TOUR I. du nom Vicomte de Turenne, mort sans lignée. — Gilles, qui fut d'Eglise. — Annet & Pantaleon morts sans lignée. — Antoine dit Raymond. — Anne Dame de Loumagne. — Marguerite Princesse de Chalais. — Catherine Dame de Pompadour. — Françoise Dame de Castelnau. — Marie Dame d'Autefort. — Jeanne, Louise, Gabriele, religieuses.

Anne religieuse. — Marguerite mariée à Pierre de Clairmont de Lodeve. — Gilles Vicomte de Lanquais & de Limeüil. — François de LA TOUR II. du nom Vicomte de Turenne.—Anne de la Tour d'Auvergne, dite de Boulogne.

Renée Abbesse du Paraclit. — Antoinete mariée à François le Roy de Chavigny. — Anne morte avant son pere. — Claude mariée à Just de Tournon. — François de LA TOUR III. du nom Vicomte de Turenne, mort en 1557.—Eleonor de Montmorency fille aisnée d'Anne Connestable de France & de Magdelene de Savoye.

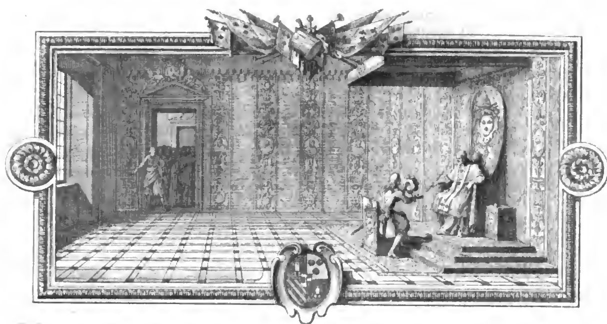
Elisabeth de Nassau fille de Guillaume de Nassau I. du nom Prince d'Orange & de Charlote de Bourbon Montpensier.—Henry de LA TOUR Vicomte de Turenne, Duc de Boüillon, Prince Souverain de Sedan, Jametz & Raucourt, mort en 1623. — Magdelene mariée à Honorat de Savoye Comte de Tende Admiral des mers du Levant, morte en 1580. sans enfans.

Eleonor Febronie de Bergh, morte en 1657.—Frideric Maurice de LA TOUR Duc de Boüillon, Prince Souverain de Sedan, mort en 1652. — Henry, si connu sous le nom de Vicomte de Turenne, Mareschal general des camps & armées du Roy, Colonel general de la Cavalerie legere de France, mort en 1675. — Marie mariée à Henry de la Trimoüille. — Juliene Catherine mariée à François de Roye de la Rochefoucaud. — Elisabeth mariée à Guy Aldonce de Durfort de Duras. — Henriete Catherine mariée à Amaury Goüyon. — Loüise morte en 1606. — Charlote morte en 1662.

Marie Anne Mancini niepce du Cardinal Mazarin.—Godefroy Maurice de LA TOUR Duc de Boüillon, Comte d'Auvergne, Grand Chambellan de France. — Emmanuel Theodose Cardinal, Doyen du Sacré College, Grand Aumosnier de France. — Constantin Ignace Chevalier de Malte. — Henry Ignace Chevalier de Malte, mort en 1670. — Elisabeth mariée à Charles de Lorraine Duc d'Elbeuf, morte en 1680. — Loüise morte en 1683. sans lignée. — Emilie Eleonor, Hyppolite Françoise Romaine, religieuses Carmelites. — Maurice Febronie mariée à Maximilien Philippe Duc de Baviere, morte en 1706. — Frideric Maurice de LA TOUR, connu sous le nom de Comte d'Auvergne, Colonel general de la Cavalerie legere de France, mort en 1707.—Henriete Françoise de Hohen Zolern.

Loüis Prince de Turenne, Grand Chambellan de France en survivance, mort en 1692. — Emmanuel Theodose, connu sous le nom de Duc d'Albret, a espousé Victoire Armande de la Trimoüille. — Frederic Jules connu sous le nom de Chevalier de Boüillon. — Henry Louis connu sous le nom de Comte d'Evreux, Colonel general de la Cavalerie legere de France. — Marie Elisabeth. — Loüise Julie mariée à François Armand de Rohan Prince de Montbazon. — Emmanuel Maurice Chevalier de Malte. — Henry Oswald connu sous le nom d'Abbé d'Auvergne. — François Egon connu sous le nom de Prince d'Auvergne. — Frideric Constantin connu sous le nom de Prince Frideric. — Elisabeth Eleonor, Louise Emilie, Marie Anne, religieuses.

Armande. — Magdelene morte en 1699. — N. mort en 1699. — Godefroy Maurice. — Frideric Maurice Casimir.



HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE.

LIVRE CINQUIESME.



EPUIS le partage fait entre les enfans de Geraud I. ſurnommé de la Tour il ne nous paroit pas que la maiſon des Seigneurs de la Tour en ait ſouffert d'autre pendant huict generations. Elle fut enfin diviſée en deux branches au commencement du quatorzieſme ſiecle; dont l'une, qui eſt celle des aiſnez, eſt entierement eſteinte. Il ne reſte plus que celle des Seigneurs d'Oliergues, à laquelle Bertrand fils de Bertrand ſeigneur de la Tour III. du nom & de Beatrix Dame d'Oliergues a donné commencement. C'eſt de luy que deſcendent les Ducs de Boüillon d'aujourdhuy, ſeuls rejettons de cette

grande & puiſſante maiſon. Mais auparavant de parler de luy & de ſa poſterité, il ſemble qu'il eſt à propos de dire quelque choſe de la ſeigneurie & des anciens ſeigneurs d'Oliergues, auſquels il a ſuccedé.

Il paroit par les memoires qui nous reſtent que la maiſon d'Oliergues eſtoit anciennement conſiderable, & que le nom d'Agnon eſtant propre & affecté dans cette maiſon, on en peut rapporter les commencemens au moins à Agnon Vicomte mentionné dans un titre de l'Egliſe cathedrale du Puy de l'an DCCCCXCIII. que les RR. PP. Labbe & Mabillon ont donné au public. Le meſme Dom Jean Mabillon rapporte un acte de l'an MLXXVIII. auquel ſe trouve ſouſcrit Agnon de Maymont. Il ſe trouve auſſi un acte de Guillaume de Baffie Eveſque de Clairmont touchant la donation qu'il fit de l'Egliſe de Vivairols au monaſtere de Saucillanges, auquel eſt ſouſcrit Agne de Maymont, le meſme ſans doute lequel donna en l'année MCXIII. en doüaire à ſa femme Auxiliende fille de Dalmas ſeigneur de Couſant la moitié de ſa chaſtellenie d'Oliergues. Depuis & environ l'an MCLXXX. Hugues Dalmas ſeigneur de Couſant neveu d'Auxiliende ayant querellé le chaſteau d'Oliergues contre Agnon ſeigneur de Maymont, ce differend fut terminé par une tranſaction paſſée en preſence de Robert V. du nom Comte d'Auvergne. Cette ſeigneurie ſe trouve avoir eſté en ſuite poſſedée en l'année MCCVIII. par un Robert ſurnommé de Clairmont, que M. Juſtel a creu avoir eſté fils de Robert IV. & frere de Guy II. Comtes d'Auvergne.

Labbe to. 2. p. 751. Acta SS. ord. S. Bened. to. VI. p. 257. & to. VII. p. 839.

Chart. Celſin. fol. 250.

Preuves de M. Juſtel p. 34. 204.

Preuves p. 71.

J'ay dit cy deſſus page 72. que j'examinerois plus particulierement au commencement de ce livre ſi ce Robert de Clairmont a eſté veritablement fils & frere de ces deux Comtes. En quoy il me paroit y avoir beaucoup de difficulté, n'ayant encore veu aucun titre qui puiſſe prouver cette filiation. Il n'y a que la convenance du nom qui puiſſe faire penſer que ce Seigneur eſtoit de la maiſon des Comtes d'Auvergne, à cauſe que dans pluſieurs ſeaux ces deux Comtes ſont appellez ſimplement Robert & Guy de Clairmont. Pour prouver neantmoins qu'il eſtoit fils de Robert IV. M. Juſtel allegue un titre de l'an MCCX. dans lequel Hugues Prieur de Saucillanges, qu'il dit avoir eſté fils d'Arbert de la Tour & de Marie d'Auvergne & Eveſque de Clairmont, promet à Robert de Clairmont ſon oncle, *Roberto de Claromonte avunculo noſtro*, de bien garder la fortereſſe d'Augeroles; & il pretend que cet Hugues appelle ce Robert ſon oncle parcequ'il eſtoit frere de Marie d'Auvergne mere de cet Eveſque. Mais outre que ce titre ne dit pas que cet Hugues fut de la maiſon de la Tour ny fils de la Comteſſe Marie, & qu'il n'y a pas de preuve qu'Hugues de la Tour Eveſque de Clairmont ait eſté Prieur de Saucillanges, ny meſme Moine, il y a bien plus de raiſon d'attribuer ce titre à Hugues de Clairmont, qui eſtoit en ce temps là Prieur de Saucillanges, qu'à Hugues de la Tour, qu'on ne trouve pas l'avoir eſté. Ce qui forme neantmoins une autre difficulté. Car s'il eſtoit vray que Robert de Clairmont eut eſté fils de Robert IV. il s'enſuivroit neceſſairement que ce Prieur, qui ſe dit neveu de Robert de Clairmont, auroit eſté fils de Guy II. Comte d'Auvergne. Et cependant Guy nommant avec ordre ſes enfans en

Preuves p. 702.

Preuves p. 702.

Preuves p. 82.

en l'année MCCIX. il n'y fait aucune mention de ce Prieur, son fils Hugues qui y est nommé estans fort different de celuy qui a esté Prieur de Saucillanges. Outre qu'il y a preuve que Robert de Velayc pretendu oncle du Prieur de Saucillanges estoit oncle, & non frere ny fils, de Guy II. Comte d'Auvergne. Tous ces embarras & toutes ces difficultez, qui ne sont pas petites, pourroient avec beaucoup de raison faire penser que le surnom de Clairmont estant un surnom fort commun, il auroit esté pris par quelque Seigneur issu de la race des anciens Comtes ou Seigneurs du Vellay, & que ce Robert de Clairmont est le mesme que celuy que nous trouvons en ce mesme temps avoir esté appellé Robert du Vellay & avoir esté mary d'Ysels Dame d'Oliergues. Je l'appelle du Vellay, parcequ'il est appellé Robert de Velai dans le testament de Guillaume Comte de Rhodez fait environ l'an MCCVIII. & parceque je ne crois pas qu'il y puisse avoir de difficulté à tourner ainsi le mot de *Velayc*, qui luy est donné en quelques titres, estant certain, comme M. Catel l'a remarqué il y a longtemps, qu'en ces anciens temps on appelloit *Velaic* le pays que nous appellons aujourd'huy le Vellay. Cette remarque est auctorisée par une ancienne donation faite du temps de l'Empereur Loüis le Debonnaire à l'abbaye de saint Chaffre en Vellay, *in pago Vellaico*, rapportée dans les annales de l'Eglise de France par le R. P. Le Cointe. Le R. P. Mabillon a donné depuis quelque temps au public un privilege accordé à cette mesme abbaye par l'Empereur Charles le Chauve en l'année DCCCLXXVII. où il est dit qu'elle est située *in pago Vellaico*. Il y a dans le Cartulaire de Brioude une charte de l'année quinziesme du Roy Lothaire contenant une donation faite à cette Eglise de quelques biens situez *in pago Vellaico in vicaria de Vetula civitate*. Et dans la Chronique de Tournus donnée au public par le R. P. Chifflet pag. 20. *in Comitatu Vellaico, cum Ecclesia sancti Georgii in Vetulæ praæstio civitatis*. Dans une bulle du Pape Jean VIII. pour l'abbaye de Tournus: *Et in pago Vellaico cella quæ vocatur Godittus*. Dans la vie de Guy d'Anjou Evesque du Puy imprimée en plusieurs endroits le Vellay est appellé *territorium Vellaicum*. Et on lit dans la legende de S. Chaffre *Rutilius natione Vallaicus*. Enfin Pierre Cardinal ancien Poëte Provençal parlant du mesme pays le nomme *Velaic*, ainsi que ce Robert est appellé, comme on le peut voir dans ses ouvrages dans un ancien MS. de la Bibliotheque du Roy. Ce nom de *Velayc* a demeuré longtemps à ce pays, estant dit dans l'acte d'emancipation de François de la Tour I. du nom Vicomte de Turenne passé à Turenne le XIV. Janvier MCCCCLXXXIX. que son pere luy donna certains biens situez *in patria Vallavia sive de Velayc*.

Preuves p.702. — *Preuves p.762.* — *Preuves p. 79.* — *Memoires de Languedoc p. 312.* — *Le P. Le Cointe to. viij. p.644.* — Diplomat. p. 546. — Chart. Brivat. c. 90. Vide Acta SS. ord. S. Bened. to. v. p. 758. — To. 2. Labbei p. 685. — Codex 7226. Fol. 274. 275.

M. Justel pretend auctoriser cette filiation de Robert par les titres qui font voir que les Comtes d'Auvergne ont appellé les Seigneurs d'Oliergues leurs cousins parce qu'ils estoient issus, dit il, de Robert de Velayc & d'Ysels d'Oliergues, laquelle estoit niepce du Comte Guy & de son frere Robert Evesque de Clairmont. Mais cette preuve n'est pas bonne, n'y ayant aucun titre dans lequel les Comtes d'Auvergne appellent les Seigneurs d'Oliergues leurs cousins avant le mariage d'Agnon seigneur

d'Oliergues fils de cette Ysels avec Beatrix de Baffie cousine germaine d'Eleonor de Baffie femme de Robert VI. Comte d'Auvergne, lequel dans des letres de l'an MCCLXXII. traite de cousin Agnon seigneur d'Oliergues fils de Beatrix. Il y a en l'abbaye du Bouschet un titre de l'an MCCXXI. dans lequel Guy Comte de Clairmont ou d'Auvergne faisant quelques donations à cette abbaye, où il declare qu'il veut estre enterré, il recommande à la Comtesse sa femme, à Guillaume & Hugues ses enfans, à Robert *de Villiaco*, & à Arbert de la Tour de prendre soin de l'execution de ses volontez, & leur ordonne d'en prester serment.

Preuves p. 704.
Preuves p. 83.

Pour revenir à Ysels Dame d'Oliergues, je croirois volontiers qu'elle estoit fille & heritiere d'Agnon seigneur de Maymont & d'Oliergues, & non de Robert fils du Comte d'Auvergne, & qu'elle fut mariée à Robert du Vellay, comme M. Justel l'a creu avec raison, y ayant un titre qui l'apprend ainsi. Il nasquit de leur mariage un autre Agnon ainsi nommé du nom de son ayeul, comme il est assez ordinaire, lequel fut seigneur d'Oliergues depuis l'an MCCXXXIV. jusques en l'année MCCXLIX. & espousa Beatrix de Baffie fille de Guillaume seigneur de Baffie. Ceux cy engendrerent Agnon III. seigneur d'Oliergues & de Maymont, lequel fut marié avec Alix du Breüil fille de Robert d'Escourcelles ou de Courcelles second mary de Philippie veuve de Guillaume Comte de Clairmont Dauphin d'Auvergne, sœur de Robert du Breüil appellé oncle de Beatrix & d'Yselt d'Oliergues en un titre de l'an MCCLXXV. qui est au Tresor des chartes de Turenne. Agnon III. & sa femme, ensemble son pere & son ayeul, sa mere & son ayeule, sont tous enterrez en l'abbaye du Bouschet.

Preuves p. 703.
Preuves p. 262.
Preuves p. 703.

Agnon III. ne laissa que deux filles, assavoir Beatrix & Yselt, qui demeurerent jeunes sous la tutele de Marguerite d'Oliergues leur tante femme d'Heracle seigneur de Montboissier & mere d'Eustache de Montboissier. Ces deux sœurs firent le partage de leurs biens avec le consentement de leur tante & de leurs autres parents le XIV. Janvier MCCLXXVI. Et le mesme jour Beatrix contracta mariage avec Bertrand seigneur de la Tour III. du nom, comme il a esté dit cy dessus page 296. & Yselt espousa Guigues de Roussillon seigneur d'Anjo issu d'une tres noble & tres ancienne maison du Dauphiné. Ces deux Seigneurs passerent en suite une transaction en l'année MCCLXXIX. pour le payement des legs faits par les Seigneurs d'Oliergues. Dans le partage des deux sœurs la chastellenie d'Oliergues demeura à Beatrix, qui estoit l'aisnée, & celle de Maymont à sa sœur Yselt, laquelle fit son testament en l'année MCCXCIII. & estoit morte avant l'an MCCCXVI.

Preuves p. 524.
Masures de l'Isle-Barbe to. 2. p. 527.
Preuves p. 704.

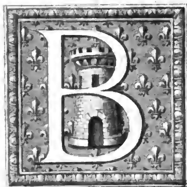
Voila comment la maison d'Oliergues fondit en celle de la Tour d'Auvergne. Il est maintenant à propos de parler des commencemens de la branche des Seigneurs de la Tour qui a porté le nom d'Oliergues, laquelle a eu le bonheur de conserver jusques à nos jours cette grande & ancienne maison d'Auvergne & d'en relever la grandeur par les hauts faits & les grandes actions de ceux qui en sont issus.

AYCELIN MONTAIGU. *De sable à trois testes de lyon d'or.*



Bertrand de la Tour d'Auvergne I. du nom seigneur d'Olierguet.

CHAPITRE PREMIER.



BERTRAND seigneur de la Tour III. du nom eut, entr'autres, deux enfans, Bernard VIII. qui continua la branche des aisnez, & Bertrand, auquel la seigneurie d'Oliergues escheut en partage. Son pere faisant son testament, le destinant sans doute à l'Eglise, ne luy avoit donné que l'usufruict, sa vie durant, des chasteaux de la Rode, de Ravel, de Chastres, de saint Donat, & de Bagnols, à la charge de reversion à son fils Bernard ou à celuy qui se trouveroit estre son heritier universel lors du decez dudit Bertrand. Cette disposition fut changée dans le traicté de partage fait entre les enfans de Bertrand III. le XXV. Novembre MCCXCIX. au moyen duquel traicté il escheut à son fils Bertrand le chasteau de Murat de Quayres avec quatre cens livres de rente, à la charge de reversion apres sa mort. Et par un autre traicté de l'an MCCCXV. Bernard VIII. seigneur de la Tour son frere luy delaissa encore le chasteau de Murat & la chastellenie d'Oliergues avec toutes leurs appartenances & dependences, sans aucune clause ny condition de reversion.

Preuves p. 530. 531. *Preuves p. 545.* *Preuves p. 567.*

Je trouve dans un ancien registre d'Oliergues qu'en l'année MCCCXII. un Chevalier que Bertrand avoit envoyé outre mer en revint pourlors. Ce qui peut faire penser qu'il y avoit esté envoyé en l'année MCCCIX. en mesme temps que son frere Bernard s'estoit mis en chemin pour y aller.

En l'année MCCCXIV. Bertrand espousa Marguerite Aycelin de Montaigu fille de Gilles Aycelin Chevalier seigneur de Montaigu & de Blanche du Chasteau sa femme fille d'Hugues du Chasteau II. du nom seigneur de Saligny. Marguerite estoit niepce d'Arbert Aycelin Evesque de Clairmont, *Preuves p. 705.*

& petite niepce d'Hugues surnommé de Billom Cardinal Evesque d'Ostie & de Gilles Aycelin Archevesque de Narbonne & de Roüen, comme nous l'avons dit plus particulierement cy dessus page 306. en parlant du mariage de Mascaronne de la Tour avec Gilles Aycelin II. du nom.

Preuves p. 705. En l'année MCCCXV. le Roy Loüis Hutin par ses letres patentes du mois de Septembre octroya à Bertrand par privilege special que le fief & hommage de la seigneurie d'Oliergues avec ses dependences ne pourroit jamais estre mis hors ny separé de la Couronne de France par luy ny par les Roys ses successeurs en quelque façon que ce puisse estre. Et au mois de Mars ensuivant Bertrand en presta l'hommage au Roy.

En l'année MCCCXVI. Bertrand estant à Paris y passa le Jeudy avant le Dimanche des rameaux une transaction avec Geraud de Roussillon seigneur d'Anjo & de Maymont pour raison de certaines rentes qui luy avoient esté promises sur la chastellenie de Maymont. Parmy les tesmoins qui furent presents à cette transaction on y voit Pierre de Mortemar Professeur en loix, que le Pape Jean XXII. fit du depuis Cardinal. L'assignation de ces rentes fut faite l'année d'apres à Montaigu prez de Riom dans la chambre de Gilles Aycelin de Montaigu pere de la Dame d'Oliergues, moyenant seize cens livres d'argent comptant qu'elle bailla audit Geraud de Roussillon conformément à la transaction.

En l'année MCCCXVIII. Bertrand fit un voyage en Avignon. Il n'est pas marqué quel en fut le suject.

En l'année MCCCXIX. Robert V. Comte de Dreux & seigneur de Montpencier promit à *Monseigneur Bertrand de la Tour seigneur du chastel de Murat* de Quayres & de la ville de Siurac que ny luy ny ses successeurs seigneurs de Montpencier ne mettroient jamais hors de leurs mains *le ressort & la souveraineté* desdits fiefs, & que le fief & l'hommage en demeureroient perpetuelement aux Seigneurs de Montpencier. Il faut remarquer en cet endroit qu'il ne faut pas prendre icy le mot de *souveraineté* à la rigueur, mais comme signifiant seulement superiorité, comme M. Pasquier l'a tres bien expliqué. Et en suite le Seigneur d'Oliergues pretendit en l'année MCCCXXI. que lorsque Bertrand seigneur de la Tour son pere avoit rendu le chasteau de Murat de Quayres feudataire de la terre de Montpencier, Imbert de Beaujeu seigneur de Montpencier, auquel Jean III. Comte de Dreux avoit succedé en la seigneurie de Montpencier, luy avoit promis de luy payer la somme de mille livres & de luy rendre les fiefs de la Roche Marchalim & de la Cheyrouse, qui avoient esté de toute ancienneté de la maison de la Tour. Ce qui fut sans doute cause que la condition n'ayant pas esté remplie, ce Prince deschargea quelque temps apres le Seigneur d'Oliergues de cet hommage, comme on le recueille facilement d'un titre de l'an MCCCXXVII. qui est au Tresor de Turenne.

Recherches de Pasquier liv. 8. ch. 19.

Hist. de Dreux p. 112.

En la mesme année MCCCXIX. Bertrand transigea avec Arnaud Abbé de Manlieu touchant la haute justice du lieu de Vertolaye, lequel cette abbaye avoit tousjours tenu en fief du chasteau d'Oliergues.

Je trouve dans un ancien registre d'Oliergues qu'en l'année MCCCXXII.

ſuivant la maniere de compter d'aujourdhuy Bertrand de la Tour ſeigneur d'Oliergues envoya un homme exprez à Paris pour faire ſes excuſes de ce qu'il n'y alloit pas en execution des ordres du Roy, qui y avoit mandé les Barons d'Auvergne, *pro quadam citatione facta Baronibus Arverniæ.* Je crois que c'eſtoit pour aſſiſter au ſacre du Roy Charles le Bel, où la nobleſſe de France fut invitée, comme il eſt marqué dans les Annales de France. Et la meſme année le Seigneur de Mirepoix, qui eſtoit entré peu auparavant dans l'alliance des Seigneurs de la Tour d'Auvergne, le vint voir à Oliergues.

Il alla au mois d'Aouſt MCCCXXV. en Gaſcogne, où le Roy Charles le Bel avoit envoyé une armée ſous le commandement de Charles de Valois ſon oncle pour ſaiſir & mettre en ſa main la Duché de Guyenne, à cauſe que les Anglois ſouſtenoient le Seigneur de Montpezat, qui s'eſtoit emparé d'un chaſteau appartenant au Roy ez fins & limites de Gaſcogne, & avoit mis à mort les François qui le gardoient.

Annales d'Aquitaine. Will. de Nangiaco to. XI. Spicil. p. 708.

En la meſme année Pierre de Levis de Mirepoix Eveſque de Cambray vint en Auvergne voir la Dame de la Tour ſa niepce, & vint auſſi au lieu de Couteuge voir le Seigneur d'Oliergues. Un ancien regiſtre d'Oliergues marquant en ſuite que le Seigneur d'Oliergues alla dans le meſme temps à Mirepoix, il y a grande apparence que ce fut en la compagnie de cet Eveſque.

En l'année MCCCXXVII. Bertrand eſtoit en Avignon avec le Seigneur de Seneterre, & ils en partirent pour aller à Paris la ſemaine d'apres la ſaint André. Il y a apparence que ce fut ſur le bruit dont l'auɛteur de la continuation de Guillaume de Nangis & Froiſſart font mention, qu'on faiſoit en France des preparatifs pour le voyage d'Outremer.

To. XI. Spicil. p. 725. *Froiſſart vol. 1. chap. 21.*

En l'année MCCCXXVIII. Guillaume de Ventadour Eveſque de Tournay, qui avoit eſté Moine de Clugny & Doyen de Carennac en Quercy, & le Vicomte de Ventadour allerent à Murat pour y voir le Seigneur d'Oliergues leur couſin.

En la meſme année le Roy Charles le Bel eſtant indigné contre les Flamans, qui s'eſtoient revoltez contre leur ſeigneur, *manda les Barons & tous ſes gens d'armes*, dit Froiſſart, *& alla à tout ſon pouvoir en la ville de Caſſel pour guerroyer les Flamans, qui eſtoient rebelles à leur ſeigneur.* Ce fut donc à ce ſujet que le Seigneur d'Oliergues alla cette année en Flandres, comme il eſt marqué dans un ancien regiſtre d'Oliergues.

Froiſſart vol. 1. chap. 22. Annales de Bourgogne de Paradin p. 316.

Avant de partir il fit premierement une fondation d'une Meſſe à perpetuité chaſque ſemaine dans l'Egliſe collegiale de Noſtre Dame d'Orcival en Auvergne, & en ſuite ſon teſtament le ſixieſme Aouſt MCCCXXVIII. & partit le Dimanche apres la feſte de l'Aſſomption Noſtre Dame. Eſtant à Paris, où il fut ſans doute obligé de revenir de Flandres à cauſe qu'il eſtoit malade, il y fut fort incommodé de la fievre double tierce à la fin du mois de Septembre. Ce qui le fit revenir à Oliergues, où il mourut bientoſt apres ſon retour, y ayant un titre au regiſtre LXVI. de la Chancellerie daté du Dimanche avant la S. Luc MCCCXXIX. où il eſt eſcrit: *Bonæ memoriæ Dominus Bertrandus de Turre dominus quondam Olergii &*

Preuves p. 709.

Murati de Quayres. Son Obit est marqué dans l'ancien Obituaire des Cordeliers de Clairmont à l'onziesme jour de Janvier. Son corps fut porté à Clairmont pour y estre enterré aux Cordeliers auprez de Bernard VIII. son frere, qui y avoit esté enterré quelques années auparavant.

Apres sa mort le Gardien des Cordeliers de Clairmont & frere Raymond de Faugeres aussi Cordelier, Bertrand de Seneterre Chevalier, Hugues Atayne Chanoine de Clairmont, & Guillaume de Vedrines Curé de la Chabasse firent proclamer que tous ceux qui pretendroient estre creanciers du defunct, ou qui se plaindroient qu'il leur avoit fait quelque tort, eussent à se retirer pardevers eux pour estre satisfaits de ce qui seroit justifié leur estre deu.

Sa femme ne luy survesquit pas longtemps. Elle mourut au commencement de l'année MCCCXXXII. & fut enterrée en l'Eglise d'Oliergues le jour de saint Antoine XVII. Janvier, comme il est marqué dans un ancien registre d'Oliergues. Elle y fut enterrée en un mausolée tres beau, qui dura longtemps à faire, n'ayant esté achevé qu'en l'année MCCCXL. comme il est marqué dans le mesme registre, dans lequel il est aussi marqué qu'elle avoit une niepce appellée W. mariée au mois d'Aoust MCCCXXXII. au Seigneur de Montboissier, & qu'elle mourut en l'année MCCCXL. à la fin du mois de Fevrier. Il n'est parlé de ce mariage dans aucune des genealogies où elle devoit estre marquée. Il est seulement dit dans celle de Montboissier & dans celle de Flote que Jean I. du nom seigneur de Montboissier espousa au mois d'Aoust MCCCXL. Jeanne Flote fille de Guillaume Flote seigneur de Revel Chancellier de France, laquelle n'a esté par consequent que la seconde femme de ce Seigneur de Montboissier.

Enfans de Bertrand de la Tour I. du nom seigneur d'Oliergues & de Marguerite Aycelin de Montaigu sa femme.

AGNE DE LA TOUR I. du nom, qui continüa la lignée.

BERTRAND DE LA TOUR nommé dans le testament de
Preuves p. 707. son pere, mort sans lignée le XXIX. Juin MCCCXXIX. enterré aux Cordeliers de Clairmont.

N. mort en l'année MCCCXVIII.

GILLES, ainsi appellé du nom de son grand pere maternel, mort en l'année MCCCXXVI.

Preuves p. 707. 710. PIERRE, dit PERROT, seigneur de Couteuge & de Siurac, né en l'année MCCCXXVII. lequel son pere ordonna par son testament estre fait religieux. Il fit son testament au commencement du mois de Septembre MCCCXLVIII. & institua son heritier Agne son frere, & fit plusieurs legs pieux. Voulut estre enterré aux Cordeliers de Clairmont dans les tombeaux de sa maison en habit de Cordelier à cause de la devotion & affection qu'il avoit & avoit tousjours euë pour cet ordre.

BLANCHE, ainsi appellée du nom de son ayeule maternele, mourut en l'année MCCCXXVII.

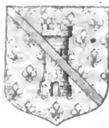


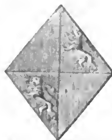
Tombeau de Marguerite de Montaigu Dame d'Oliergues.

Fils naturel de Bertrand de la Tour I. du nom seigneur d'Oliergues.

GUILLOT. Il est fait mention de luy en plusieurs endroits de l'ancien registre d'Olierges dont nous avons parlé cy dessus. Il s'adonna au mestier de la guerre, & se trouva en plusieurs guerres, & nommement en celle qui fut faite en Bourgogne en l'année MCCCXXXVI. entre le Duc Eudes & ses vassaux à cause du mauvais traitement que Guy de Villefrancon Bailly general ou Gouverneur de Bourgogne faisoit aux Barons & grands Seigneurs du pays. Sa mere & luy estoient encore vivants en l'année MCCCL. comme il paroit par le testament d'Agne de la Tour son frere.

NARBONNE TALERAN. *Escartelé. Au 1. & 4. de gueules. Au 2. & 3. de gueules au lyon d'argent.*





Agne de la Tour I. du nom seigneur d'Olierges.

CHAPITRE II.



NOUS avons veu au chapitre precedent qu'en l'année MCCCXV. le Roy Loüis Hutin octroya au Seigneur d'Olierges que le fief & l'hommage de la seigneurie d'Olierges ne pourroit jamais estre mis hors ny separé de la Couronne de France, & qu'en suite de cette concession Bertrand de la Tour en presta l'hommage au Roy. Un ancien registre d'Olierges nous apprend que son fils Agne fit en l'année MCCCXXXVI. le voyage de Paris pour rendre son hommage au Roy Philippe de Valois.

La guerre estant alors allumée entre les Roys de France & d'Angleterre, & ce dernier faisant de grandes alliances & de grands preparatifs pour envahir le royaume de France, le Roy Philippe de Valois faisoit de son costé tout ce qu'il devoit pour faire avorter ses desseins. Il convoqua sa noblesse,

Agne de la Tour seigneur d'Oliergues en partit le Dimanche avant l'Assomption Nostre Dame MCCCXXXVIII. pour se rendre à Amiens. Mais le Roy d'Angleterre n'ayant pas peu resoudre ses alliez à la guerre comme il le souhaitoit, il n'y eut pourlors aucuns faits d'armes. De sorte que le Seigneur d'Oliergues s'en retourna en Auvergne, d'où il partit encore la veille de la feste de saint Simon & saint Jude pour aller en la guerre de Gascogne contre les Anglois, d'où il revint environ la feste de saint Blaise l'année d'apres. Cela est ainsi marqué dans le registre d'Oliergues.

En l'année MCCCXL. il estoit à Cambray & à saint Quentin, comme il est marqué dans le mesme registre. La guerre estoit tousjours en ces endroits là entre la France & l'Angleterre.

J'ay trouvé dans le mesme registre qu'en l'année MCCCXLI. le Seigneur d'Oliergues revint de la guerre le Dimanche apres l'Invention sainte Croix. Ce qui se doit entendre de la guerre qu'on faisoit alors en Flandres, où le Roy d'Angleterre avoit assiegé la ville de Tournay. Il y avoit dans l'armée du Roy de France quantité de Princes & de grands Seigneurs, & entr'autres le Duc de Bourbon & le Comte Dauphin d'Auvergne, & beaucoup de Chevaliers d'Auvergne & de Limousin, comme dit Froissart. Or il arriva que le siege de Tournay ayant esté levé au mois d'Avril MCCCXLI. en consequence des treves accordées pour un an entre les deux Roys, *à celle cause*, dit Alain Bouchard, *tous Seigneurs se separerent & tirerent chascun en son party*. Et ainsi le Seigneur d'Oliergues, qui y estoit sans doute allé avec le Duc de Bourbon, s'en retourna à Oliergues, où il arriva le Dimanche apres l'Invention sainte Croix, comme il est marqué dans ce registre.

Froissart vol. 1. chap. 63. 64.

Chronique de Bretagne fol. 97. verso.

Il est encore marqué dans ce registre que la Reyne de Boheme estant venuë cette mesme année en Auvergne, le Seigneur d'Oliergues luy fit des presents de poisson à Mont-Girbert & à Chastel-Odon. Elle s'appelloit Beatrix, & estoit fille de Loüis I. Duc de Bourbon, mariée à Jean Roy de Boheme au mois de Decembre MCCCXXXIV. & fut mere de Wenceslas Duc de Brabant. Apres la mort du Roy son mary elle se remaria avec Eudes Sire de Grancey en Bourgogne, & mourut en l'année MCCCLXXXIII. le cinquiesme jour de Decembre. J'ay trouvé dans un arrest du Parlement de l'an MCCCXLIV. que le Roy son mary estoit à cause d'elle seigneur *de Credulio*, c'est à dire, de Creil en Beauvoisis, que sa femme demeuroit en Berry, & qu'il faisoit sa residence à Noisi sur Marne. Dans un autre arrest de l'an MCCCLXX. le Sire de Grancey second mary se dit à cause d'elle seigneur de ce mesme lieu de Creil.

Le mesme registre nous apprend que Loüis de Brosse seigneur de Boussac, qui avoit peu auparavant espousé Constance de la Tour proche parente du Seigneur d'Oliergues, vint le voir à Clairmont en Auvergne.

Il a esté remarqué cy dessus page 268. que Raymond VI. Comte de Toulouse avoit espousé Beatrix sœur de Matheline de Beziers Dame de la Tour d'Auvergne, & que de ce mariage il provint une fille appellée par quelques uns Clemence, & par d'autres Constance, laquelle fut mariée en premiere nopces à Sanche VIII. Roy de Navarre, & en secondes nopces

Memoires de Languedoc p. 610.

à

à Pierre Bermond ſeigneur d'Anduſe & de Sauve en Languedoc. Ce Seigneur eut d'elle un fils appellé Pierre Bernard d'Anduſe, qui fut pere de Philippie d'Anduſe mariée à Amaury II. Vicomte de Narbonne. Cet Amaury eut pluſieurs enfans & entr'autres Amaury de Narbonne premier Seigneur & Baron de Taleran dans le Minerbois au dioceſe de Narbonne. Celuy cy fut marié deux fois, la premiere avec Alguayete fille d'Hugues IV. Comte de Rhodez, & la ſeconde avec Marie d'Antioche fille du Grand Mareſchal du royaume d'Antioche & d'Alix de Gibelet. On ne peut pas bien diſtinguer les enfans de ces deux femmes. Mais dautant qu'il conſte par un arreſt du Parlement du quatrieſme Juin MCCCXXXIV. que Marie de Narbonne fille de Marie d'Antioche eſtoit ſon heritiere, il ſemble que c'eſt une preuve que les autres enfans d'Amaury eſtoient fils d'Alguayete. Amaury de Narbonne premier Baron de Taleran fut pere d'Amaury II. du nom. Celuy cy fut marié avec Aude de Clairmont, laquelle Meſſieurs de Sainte-Marthe eſcrivent avoir eſté de la maiſon des Seigneurs de Clairmont de Lodeve. Dequoy j'ay beaucoup lieu de douter, n'ayant aucune preuve qu'elle ait eſté de la maiſon des Seigneurs de Clairmont de Lodeve, & ayant des preuves quaſi certaines qu'elle eſtoit de la maiſon royale des Comtes de Clairmont en Beauvoiſis, qui depuis ont pris le ſurnom de Bourbon. Car en premier lieu il eſt conſtant que le mariage de Catherine de Narbonne fille d'Aude avec le Seigneur d'Olierges fut fait par l'entremiſe de Beatrix fille de Jean de Clairmont Baron de Charolois Comteſſe d'Armagnac, vers laquelle on envoya pour cet effect en l'année MCCCXL. Hugues Atayne Gentilhomme Auvergnat domeſtique du Seigneur d'Oliergues, & qu'il fut fait & accompli l'année ſuivante en la ville de Charole capitale du Charolois, où la Comteſſe, qui en eſtoit Dame, eſtoit pourlors. En ſecond lieu il eſt prouvé par titres que Godefroy Seigneur de Montmorin fils d'Alguaye de Narbonne ſœur de Catherine eſt reconnu par le Comte d'Armagnac fils de la Princeſſe Beatrix de Clairmont & par la Ducheſſe de Berry ſœur du Comte eſtre de par ſa mere du lignage d'Armagnac. Et pour faire voir que le Comte d'Armagnac & la Ducheſſe de Berry ſa ſœur reconnoiſſoient que le Seigneur de Montmorin eſtoit de leur lignage, je me ſers d'une enqueſte faite au mois de Juillet MCCCCXIV. touchant la mauvaiſe conduite de Jean II. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, dans laquelle il eſt dit que le Comte d'Armagnac ayant rencontré à Riom en Auvergne en l'année MCCCLXXXVII. le Seigneur de Montmorin, qu'on accuſoit publiquement d'abuſer de la confiance que le Comte Jean avoit en luy & de le porter par ſes meſchants conſeils à diſſiper ſon bien, il luy dit en le menaſſant : *Ah Montmorin, eſtes vous là ? Vous eſtes mauvais & traiſtre. Car fauſſement & mauvaiſement allés trahir voſtre maiſtre beau couſin le Comte de Boulogne ; & vous n'eſtes plus de mon lignage, & ſi eſt bien voſtre mere.* On a outre cela une letre eſcrite avant l'année MCCCLXXXI. au Comte d'Armagnac par la Ducheſſe de Berry ſa ſœur pour luy recommander le Seigneur de Montmorin. *Car vous ſçavez bien, beau frere, que le Seigneur de Montmorin eſt de noſtre lignage.* Cela eſt formel. Adjoutez à cela qu'en l'année MCCCLXXXII.

Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne, qui avoit espousé Preuves p. 139. Jeanne de Clairmont sœur de Beatrix Comtesse d'Armagnac, appelle Godefroy Seigneur de Montmorin fils d'Alguaye de Narbonne son cher & amé cousin dans les letres de don qu'il luy fit pour l'ayder à payer sa rançon, ayant esté fait prisonnier par les Anglois.

De tout ce qui vient d'estre dit, qui est tres certain, il n'est pas mal aisé de conclurre qu'Aude de Clairmont Dame de Taleran estoit de la maison des Comtes de Clairmont en Beauvoisis, sœur, comme il y a apparence, de la Comtesse d'Armagnac. Car encore bien que ceux qui ont traité de la genealogie des Bourbons ne fassent pas mention d'Aude, leur silence n'est pas suffisant pour prouver qu'elle n'estoit pas de leur sang. Avant que Messieurs de Sainte-Marthe eussent publié l'histoire genealogique de la maison de France on ne connoissoit qu'une fille de Jean de Clairmont Baron de Charolois, c'est à dire, Jeanne de Clairmont mariée à Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne. Beatrix Comtesse d'Armagnac avoit esté jusqu'alors inconnuë. Ces illustres escrivains sont les premiers qui l'ont descouverte & qui l'ont placée dans cette genealogie. Il me doit donc estre permis de conjecturer qu'Aude Dame de Taleran estoit sa sœur, puisque nous voyons que cette Comtesse s'interessa si fort dans le mariage de sa fille Catherine qu'elle voulut que la nopce se fit à Charole en sa presence.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer en cet endroit qu'au moyen du mariage d'Agne de la Tour seigneur d'Oliergues avec Catherine de Narbonne ses enfans & descendans se trouverent attoucher de bien prez à Jean de France Duc de Berry mary en premieres nopces de Jeanne d'Armagnac fille de Beatrix de Clairmont, à Jean Duc de Gironne fils aisné du Roy d'Arragon, lequel fut conjoinct par mariage avec Mathe d'Armagnac sœur de la Duchesse de Berry, & enfin à Robert VII. & Jean I. du nom Comtes d'Auvergne & de Boulogne; le premier desquels avoit espousé Blanche de Clairmont tante de Beatrix Comtesse d'Armagnac, & l'autre espousa Jeanne de Clairmont sœur de la mesme Comtesse.

Donques Catherine de Narbonne fille d'Aude de Clairmont fut mariée au mois d'Aoust MCCCXLI. avec Agne de la Tour seigneur d'Oliergues à Charole, où se fit la nopce, & d'où elle fut en suite conduite à Oliergues avec une grande magnificence, comme il est marqué dans le registre d'Oliergues que j'ay cité cy dessus. Elle luy porta en dot la somme de neuf mil quarante florins d'or, dont il restoit encore à payer en l'année MCCCL. la somme de trois mil & cent; pour laquelle payer Amaury III. seigneur de Taleran bailla au Seigneur d'Oliergues le lieu de Prats & le Pont de Salars en Roüergue avec toute justice haute, moyenne, & basse par acte passé à Rhodez le XXVIII. Aoust MCCCL. qui est au Tresor de Turenne.

Nous verrons dans la suite de cette histoire qu'Anne de la Tour fille d'Agne IV. descenduë de Catherine de Narbonne espousa Jacques de Loumagne seigneur de Fimarcon & que de ce mariage il sortit une fille unique Anne de Loumagne mariée à Amaury VI. Baron de Taleran.

Avant de quitter cette matiere il faut esclaircir, s'il se peut, une obscurité qui se presente dans la genealogie de la maison d'Oliergues. On a trouvé dans le chasteau d'Oliergues une petite letre de Guyot de Cousant sans autre date que du XXV. Aoust, escrite au quatorziesme siecle, laquelle est adressée par luy. *A ma tres chere tanta la Dame d'Oliergues.* Et au commencement de la letre il y a. *Tres chere tanta, humblement à vostre bonne grace me recommande. Plaise vous sçavoir &c.* Si Guy de Cousant Grand Maistre de France, qui espousa en premieres nopces une Marguerite de la Tour, avoit espousé Marguerite de la Tour fille du Seigneur d'Oliergues, un de ses enfans auroit peu escrire cette letre à la Dame d'Oliergues. Mais il ne l'a pas espousée, comme nous l'avons dit cy dessus page 320. Il faut donc trouver quelqu'autre moyen de sortir de cet embarras. Pour moy, voyant qu'Hugues Dalmas seigneur de Cousant pere du Grand Maistre a esté le principal entremeteur du mariage de Catherine de Narbonne & d'Agne de la Tour, je croirois volontiers qu'il estoit entré dans cette negociation comme parent ou allié d'Aude, ayant peutestre espousé une de ses sœurs, laquelle auroit esté mere du Grand Maistre. Je ne vois point d'autre moyen de lever cette difficulté.

En l'année MCCCXLV. le Pape Clement VI. permit à Agne de la Tour seigneur d'Oliergues & à Catherine de Narbonne sa femme de faire dire devant eux la Messe devant le jour lorsque la necessité de leurs affaires le requerroit, leur recommandant neantmoins d'user sobrement de cette faculté. Preuves p. 712.

J'ay trouvé dans un ancien titre d'Oliergues que Catherine de Narbonne paya en l'année MCCCLXXXVI. aux heritiers de Jean de Ruden habitant d'Elbing en Prusse la somme de douze cens escus vieux restans de plus grande somme en quoy feu Messire Agne de la Tour jadis mary de ladite Dame estoit obligé envers ledit feu Jean de Ruden par deux obligations faites audit pays de Prusse, lesquelles luy furent renduës. Il paroist neantmoins par son testament que cette dette n'estoit pas encore entierement payée lorsqu'elle le fit. Agne estoit sans doute allé en Prusse en l'année MCCCXLIX. en laquelle les Chevaliers de Prusse entrerent en Lituanie avec une armée de quarante mil hommes venus de France & d'Angleterre; & ayant manqué d'argent pour faire subsister ses gens, il fut obligé d'en emprunter. Il fut à cette guerre avec Gilles Aycelin seigneur de Montaigu son oncle, auquel Beraud I. du nom Dauphin d'Auvergne fit present d'un cheval pour le voyage de Prusse.

Agne de la Tour fit son testament le Mardy avant la feste de l'Annonciation Nostre Dame MCCCLIV. dans lequel il nomma pour tuteurs de ses enfans Catherine de Narbonne sa femme & Gilles Aycelin seigneur de Montaigu son oncle. Et neantmoins apres sa mort on esleut un curateur à Jean, Bertrand, Alguaye, & Annonet ses enfans du consentement de Catherine sa femme, de Bertrand seigneur de la Tour, & d'Arbert Aycelin seigneur de Loupzac. Il mourut le XXX. Mars ensuivant, & fut enterré au Cordeliers de Clairmont. Sa femme luy survesquit fort long temps, & deceda à la Chabasse en Auvergne le XX. Octobre MCCCXC. Preuves p. 713. Preuves de M. Justel p. 110. Preuves p. 714. 715.

apres avoir fait son testament, par lequel elle declara qu'elle vouloit estre enterrée auprez de son mary aux Cordeliers de Clairmont dans l'habit de saint François, & non autrement. Ce qui fut executé, comme il est marqué dans l'ancien Obituaire de ce Convent.

Enfans d'Agne de la Tour I. du nom seigneur d'Olierguès & de Catherine de Narbonne sa femme.

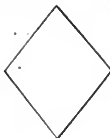
JEAN DE LA TOUR seigneur d'Oliergues, qui aura son chapitre.

Preuves p. 713. BERTRAND DE LA TOUR, qui fut d'Eglise, & estoit desja mort au mois de Juin MCCCLXV. comme il se recueille d'un titre qui est aux Cordeliers de Clairmont, où il est enterré. M. Justel s'est mespris lorsqu'il a creu que ce Bertrand avoit esté Evesque de Toul & du Puy. L'Evesque du Puy Bertrand de la Tour estoit fils de Bernard seigneur de la Tour VIII. du nom & d'Isabeau de Levis, comme il a esté dit cy dessus page 312.

Preuves p. 713. AGNE DE LA TOUR, autrement dit ANNONET, destiné par son pere pour estre religieux de l'Ordre de saint Jean de Hierusalem, fut Seigneur d'Oliergues apres son frere Jean, & aura son chapitre apres luy.

Preuves p. 713. 714. ALGUAYE nommée au testament de son pere & en un titre de l'an MCCCLV. estant lors en bas aage. Elle mourut sans enfans. Nous avons veu cy dessus page 300. que sa bisayeule maternele s'appelloit Alguaye ou Alguayete.



Jean de la Tour seigneur d'Oliergues.

CHAPITRE III.



SA vie ne fut pas bien longue. Ce qui fait qu'on trouve peu de chose de luy. On a neantmoins trouvé à Oliergues deux titres des années MCCCLV. & MCCCLVII. qui font voir qu'il avoit emprunté une somme considerable d'argent d'un marchand d'Alemagne resident à Bruges en Flandres. Ce qui nous doit faire entendre qu'il avoit emprunté cet argent pour subvenir aux despenses qu'il estoit obligé de faire à l'armée, estant certain qu'il y avoit pourlors guerre entre la France & l'Angleterre en Bretagne, en Normandie, & en Picardie. To. xi. Spicil. p. 817. 822.

Nous apprenons des lettres de Jean fils du Roy de France Comte de Poictiers données à Moulins le XXIX. Decembre MCCCLVII. que ce Seigneur estoit desja marié. Il avoit espousé Jourdaine de Bidage en Vivarez, comme il est expressement marqué dans un acte du XIII. Mars MCCCXCIV. qui est au Tresor des chartes de Turenne. Elle estoit fille & heritiere universele de Pons seigneur de Bidage & de Beatrix de Ceyssac, laquelle fut sa tutrice avec Pierre de Baladun, lequel fut substitué par le testament de Pons à Jourdaine & à Alguaye sa fille au cas qu'elles vinssent à deceder sans enfans. Le cas estant arrivé en l'année MCCCLXXIV. par la mort d'Alguaye sans enfans, Albert de Baladun fils de Pierre pretendit que cette terre avec ses appartenances & dependences luy appartenoit en vertu du testament de son pere, qui la luy avoit donnée, & en demandoit à Catherine de Narbonne Dame d'Oliergues la restitution avec les arrerages depuis le decez d'Alguaye. Il estoit soustenu au contraire par la Dame d'Oliergues que la pretenduë substitution ne pouvoit pas avoir lieu, & qu'en tout cas la moitié de ladite terre luy apparte- Preuves p. 715.

tenoit comme heritiere d'Alguaye tant pour sa legitime qu'en vertu de la quarte Trebellianique, mesmes qu'elle avoit beaucoup despensé pour payer les dettes & les legs de Pons. Enfin il fut passé une transaction entre les partyes le XI. du mois de Fevrier MCCCLXXV. par laquelle la terre de Bidage fut partagée en deux portions egales entre la Dame d'Oliergues & Albert de Baladun, & la moitié de ladite Dame fut assignée sur les lieux de Juziac & du Cros. Les actes qui prouvent ce fait sont conservez en original au Tresor de Turenne.

Pour revenir au mariage de Jean de la Tour & de Jourdaine de Bidage, il en provint un fils appellé Jean comme luy, & d'autres fois Guy, lequel je trouve dans un titre allegué par M. Justel avoir esté fils & heritier de sa mere. Ce qui a fait penser à ce sçavant homme qu'elle n'avoit pas eu d'autres enfans. Cependant il paroist par le testament de son mary fait en l'année MCCCLXV. qu'il avoit encore un fils appellé Gilles & une fille appellée Alguaye, noms de famille, & qui semblent marquer que ces deux enfans estoient legitimes, & neantmoins leur pere ne donne à ce fils d'autre qualité que celle de fils naturel, sans y adjouster le mot de legitime. Et à l'esgard d'Alguaye, il la nomme simplement sa fille, sans dire si elle estoit sa fille naturelle ou legitime. Ce qui a fait croire à M. Justel que Gilles & Alguaye n'estoient pas legitimes. En quoy je ne puis pas estre de son avis, mon opinion estant que leur pere a creu qu'il en disoit assez pour asseurer leur estat, dont il n'y avoit pas lieu de douter, ayant esté engendrez en legitime mariage, & estant reconnus dans la famille comme ses enfans. Il ne pouvoit pas ignorer que son pere en avoit usé de mesme à son esgard lorsqu'il fit son testament, dans lequel il ne luy donne que la qualité de fils naturel & à Alguaye celle de sa fille sans autre chose. Et puis il faut considerer icy que ce defaut d'expression ne prejudicie pas à l'estat des enfans, parce qu'à la rigueur & selon les loix on appelle fils naturel celuy qui appartient au sang & à la nature, pour le distinguer de l'adoptif, qui n'appartient pas au sang. C'est ce que nous apprend le Jurisconsulte Ulpien dans une loy du Digeste, où il marque la difference qu'il y a entre le fils naturel & l'adoptif. Ce qu'on peut encore prouver par un passage de Suetone dans la vie de Tibere; où Druse, qui estoit son fils, est appellé son fils naturel, & Germanicus, qu'il avoit adopté, son fils adoptif. Où Beroalde se mocque des modernes, qui ont impertinemment distingué les enfans naturels des enfans legitimes & ont donné la qualité de legitimes à ceux qui sont nez en legitime mariage, & celle de naturels à ceux qui ont esté engendrez hors du mariage. Mais nous n'avons pas besoin icy de cette interpretation des Jurisconsultes & des Grammairiens, ayant assez d'ailleurs dequoy prouver que Gilles & Alguaye estoient veritablement enfans naturels & legitimes de ce Seigneur d'Oliergues. Car il fait Gilles son heritier universel, auquel il substituë l'enfant masle de sa fille Alguaye, & ladite Alguaye n'ayant point d'enfans masles, il appelle à sa succession & fait son heritier universel celuy qui l'estoit de droit, assavoir Agne II. son frere, lequel luy avoit esté substitué par Agne I. leur pere; & en ce cas legue à sa fille la terre de Bidage,

Preuves p. 716

Preuves p. 716.

Preuves p. 713.

L. 5. Senatoris D. de Senatorib.

Sueton. in Tiberio cap. 52

laquelle avoit appartenu à sa femme, & luy donne en augment de dot la terre de Prats & le Pont de Salar en Roüergue. On peut adjouster à cette preuve qu'il resulte du testament d'Agne son frere & du contract de mariage d'Agne III. avec Alix de Vendac & de divers autres actes que les terres de Bidage, de Prats & du Pont de Salar, qui estoient entrées dans la maison des Seigneurs d'Oliergues du nom de la Tour par les mariages de Catherine de Narbonne & de Jourdaine de Bidage, estoient encore dans la maison en l'année MCCCLXXXII. & ez années suivantes, preuve qu'elles y estoient rentrées par droit de reversion apres la mort d'Alguaye sans enfans. Aussi avons nous veu cy dessus que Pons de Bidage pere de Jourdaine reconnoissoit Alguaye pour sa petite fille. Et on voit dans un ancien registre d'Oliergues qu'en l'année MCCCLXXIII. Catherine de Narbonne Dame d'Oliergues prenoit la qualité de Dame d'Oliergues & de Bidage & celle de tutrice d'Alguaye fille de feu Jean de la Tour seigneur d'Oliergues & de Dame Jourdaine de Bidage sa femme. Ce qui met la chose hors de difficulté.

Preuves p. 718.

Un pareil defaut d'expression dans Guibert Abbé de Nogent, qui ne donne à Bertrand fils de Raymond de saint Gilles Comte de Toulouse que la qualité de fils naturel, a fait penser à M. Catel qu'il n'estoit pas legitime, & ce avec d'autant plus de raison que Guillaume de Malmesbury auteur contemporain a laissé par escrit que Raymond eust d'une de ses maistresses un fils appellé Bertrand, lequel il fit son heritier parce qu'il luy ressembloit. A quoy M. Catel adjouste que c'est peutestre pour cette raison que Raymond ne l'appelle pas son fils, mais simplement Bertrand, dans l'acte de donation qu'il fit à l'Eglise d'Arles. Cependant il conste par titres & autres bonnes preuves que Bertrand estoit son fils legitime & qu'il le reconnoissoit si bien pour son fils & pour son heritier presomptif que le mariant en l'année MXCV. avec Alix de Bourgogne, il luy donna par son contract de mariage ses Estats, l'usufruict à luy reservé. Nous n'avons pas ce contract. Mais ce defaut est aysement suppléé par l'acte du doüaire de la femme de Bertrand, qui luy donna en maistre & de son chef, comme ayant la possession des biens de la maison de Toulouse, avec l'approbation neantmoins de son pere, la Comté & l'Evesché de Rhodez, la Comté & l'Evesché de Viviers, la Comté & l'Evesché d'Avignon, & la Comté & l'Evesché de Digne. Ce qu'il n'auroit pas peu faire s'il n'eust pas esté legitime, principalement y ayant desja un enfant provenu du mariage de Raymond avec la fille du Roy de Castille, ainsi que nous l'apprend l'Abbé Guibert, & si son pere ne l'avoit par avance declaré son heritier & successeur en ses Estats & ne luy en avoit donné la possession; en laquelle il fut bientost apres confirmé par son pere, lequel allant en la terre sainte, & faisant estat, comme Guillaume de Malmesbury le dit, de ne revenir plus en France, laissa tous ses biens à Bertrand selon le tesmoignage de l'Abbé Guibert. Et par consequent il faut croire que lorsque cet Abbé l'a appellé fils naturel de Raymond, il n'a pas pretendu dire qu'il estoit bastard de Raymond, mais seulement marquer qu'il estoit son fils. On a une Bulle du Pape Urbain II. donnée à Cremone le XVIII.

Guibert. lib. 2. cap. 8.

Hist. des Comtes de Toulouse p. 151.

Malmesbur. lib. 5. de gestis Regum Anglor.

Preuves de l'hist. des Ducs de Bourgogne p. 37.

Histoire des Comtes de Toulouse p. 152.

Fevrier MXCV. par laquelle il confirma le delaissement que Raymond Comte de Toulouse avoit fait de quelques revenus ecclesiastiques qu'il tiroit injustement en l'Eglise de saint Gilles & ez autres Eglises dependentes de cette abbaye, delaissement qu'il fit *cum uxore sua Hervira & filio Bertrando* dans le Concile tenu à Toulouse par Bernard Archevesque de Tolede Legat du saint Siege. Il n'auroit pas eu besoin du consentement de Bertrand, s'il n'avoit pas esté legitime. Et par consequent ce consentement marque nettement l'interest qu'il avoit à l'affaire comme fils naturel & legitime heritier, comme il est appellé par Guillaume Archevesque de Tyr. A lesgard du tesmoignage de Guillaume de Malmesbury, qui le fait nettement fils d'une concubine, il ne faut pas s'y arrester, cet aucteur Anglois n'estant gueres bien informé de nos affaires, comme il seroit aisé de le justifier, & estant d'ailleurs ennemy declaré de Raymond, qu'il depeint comme un scelerat & un fameux desbauché, tout au contraire des autres historiens du temps, qui ont parlé de luy avec beaucoup d'honeur, comme M. Catel l'a tres bien observé. Bertrand estant donc issu, non d'une garce, comme dit Guillaume de Malmesbury, mais de la premiere femme de Raymond, c'est à dire de Mahault fille de Roger Comte de Sicile, il ne faut pas trouver estrange qu'il ait esté preferé aux enfans du second lict en la succession des biens de son pere, laquelle luy fut deferée & luy advint par droit de sang, de mesme qu'apres son decez elle advint par le mesme droit de sang à Alphonse son frere du second lict, comme il est marqué dans Orderic Vital.

Will. Tyr. lib. 11. cap. 9.

Hist. des Comtes de Toulouse p. 129. 141. Gauf. ed Malaterra lib. 3. c. 22.

Order. Vitalis p. 779.

Quoy qu'il conste par bons titres que la femme de Jean de la Tour s'appelloit Jourdaine de Bidage, neantmoins l'ancien Obituaire des Cordeliers de Clairmont, où la mort de sa femme est marqué au XXIII. jour de Juillet, l'appelle Jeanne des Bourgs, & Messieurs de Sainte-Marthe l'appellent aussi Jeanne du Bourg dans l'Histoire genealogique de la Maison de France.

Preuves p. 717.

Il y a preuve que ce Seigneur estoit à Pavie le quatriesme jour de May MCCCLXVIII. & qu'il y emprunta de l'argent, comme font ordinairement tous grands Seigneurs, principalement ceux qui vont à la guerre. Il est à presumer qu'il y fut pour la guerre que le Pape Urbain V. faisoit à divers Seigneurs d'Italie qui avoient usurpé les terres du saint Siege.

Enfin estant allé en l'année MCCCLXIX. à l'armée du Roy Charles V. contre les Anglois, & ayant, comme je le crois, esté blessé dans quelque combat donné en Picardie, où il est certain qu'il y eut quelques escarmouches entre les François & les Anglois, il se fit porter à Compiegne, où il mourut. Son corps fut en suite porté à Clairmont & enterré aux Cordeliers, comme il l'avoit ordonné par son testament, le XXIII. Juillet de la mesme année.

Preuves p. 717.

Sa femme estoit morte en l'année MCCCLXIV. le XXIII. Juillet. Je crois qu'elle est enterrée aux Cordeliers de Clairmont.

Enfans

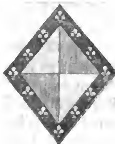
Enfans de Jean de la Tour ſeigneur d'Oliergues & de Jourdaine de Bidage ſa femme.

JEAN DE LA TOUR heritier de ſa mere decedé jeune avant l'année MCCCLXV.

GILLES DE LA TOUR inſtitué heritier par ſon pere, mort avant luy ſans enfans.

ALGUAYE DE LA TOUR, morte ſans enfans en l'année MCCCLXXIV. au plus tard, eſtant fait mention d'elle comme morte en un titre de l'onzieſme Fevrier MCCCLXXIV. c'eſt à dire MCCCLXXV. ſelon la maniere de compter d'aujourdhuy. Voyez cy deſſus page 381.

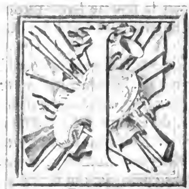




CHALENCON. Eſcartellé d'or & de gueules à l'orle de ſable chargé de fleurs de lys d'or.

Agne de la Tour II. du nom ſeigneur d'Oliergues.

CHAPITRE IV.



IL eſtoit fils puiſné d'Agne I. du nom ſeigneur d'Oliergues, & ſucceda à ſon frere Jean incontinent apres ſon decez, l'acte de ſa curatele, où il eſt appellé ſeigneur d'Oliergues, *Preuves p. 717.* eſtant du XXVI. Juillet MCCCLXIX. trois jours apres l'enterrement de ſon frere.

Son pere l'avoit deſtiné pour eſtre *Preuves p. 713.* Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Hieruſalem, comme c'eſtoit l'uſage en ces temps là, principalement parmy la nobleſſe, de deſtiner une partie des enfans à l'Egliſe & au celibat, afin que les aiſnez fuſſent plus riches. Il y en a une infinité d'exemples, meſme dans la maiſon de la Tour d'Auvergne, ſans qu'il ſoit beſoin d'en aller chercher ailleurs. Que cette regle fut generale, nous en avons une grande preuve dans un arreſt donné au Parlement de Paris le XIV. Aouſt MCCCCLXXXVII. entre les enfans de Goulfier de las Tours Gentilhomme Limouſin de grande qualité, lequel avoit laiſſé nombre d'enfans, qu'il avoit partagez fort inegalement ; & il eſt dit

pour respondre à la plainte qu'on en faisoit *quòd in patria Lemovicensi, in qua res contentiosæ situantur, talis usus, præsertim inter nobiles, observatus extitit ab antiquo, videlicet quòd si quis nobilis plures habebat liberos ex matrimonio legitimo procreatos, alteri liberorum suorum magnas portiones & ceteris minores & per modum provisionis ordinariæ, & interdum nonnullos ex liberis suis in religionem ponere consuevit*, c'est à dire, dans la clericature, dans quelque ordre religieux, ou Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Hierusalem, y ayant quantité d'exemples de ces sortes de destinations, mesmes dans les testamens de nos Roys.

Cette destination neantmoins d'Agne I. ne tint pas. Car son fils Agne ayant survescu à son frere Jean mort sans enfans masles, il devint d'abord seigneur d'Oliergues, & espousa Beatrix de Chalencon fille de Guillaume seigneur de Chalencon & de Valpurge heritiere de la maison de Polignac, Le contract de leur mariage est du XVI. Fevrier MCCCLXXIII. selon la maniere de compter d'aujourdhuy. Il y est marqué que Bertrand de la Tour cousin d'Agne estoit pourlors Evesque du Puy.

Preuves p. 717.

En l'année MCCCLXXVI. Helie Raymond General de l'Ordre de saint Dominique, lequel avoit quelques années auparavant envoyé au Convent de Clairmont en Auvergne un os tiré du corps de saint Thomas d'Aquin, considerant la grande affection qu'Agne de la Tour seigneur d'Oliergues & Beatrix de Chalencon sa femme avoient pour son Ordre, il les fit participans de toutes les Messes, oraisons, sermons, jeunes, abstinences, veilles, travaux, & autres bonnes œuvres qui se fairoient dans l'Ordre, par letres données à Vierson en Berry le XVII. Juin audit an.

Preuves p. 718.

En l'année MCCCLXXXII. Agne fit son testament le Mardy d'apres la saint Luc, par lequel il institua son heritier universel Loüis son fils aisné, auquel il substitua Jean, & à celuy cy Agne. Donna à sa fille Catherine la terre de Prats & deux mil livres en dot. A sa fille Isabeau trois mil florins. Ordonna que Beatrix de Chalencon sa femme seroit tutrice de ses enfans. Ordonna que son corps seroit enterré aux Cordeliers de Clairmont dans les sepultures de ses ancestres.

Preuves p. 719.

En l'année MCCCLXXXVII. il fit hommage & serment de feauté à Jean Comte d'Armagnac & de Rhodez pour raison des lieux de Prats & du Pont de Salar en Roüergue. Il le renouvella à Bernard Comte d'Armagnac & de Rhodez le dernier jour du mois de Fevrier MCCCXCII.

Preuves p. 719.

En l'année MCCCXCVI. il reconnut tenir de Jean Duc de Berry & d'Auvergne en simple hommage sa terre d'Oliergues avec ses appartenances & dependances, qui sont enoncées dans l'acte, & qui font voir quels en estoient les droits seigneuriaux. Les Seigneurs qui relevoient d'Oliergues y sont nommez, & entr'autres l'Hermite de la Faye, & le Seigneur de la Fayette, noms bien connus dans l'histoire de ce temps là.

Preuves p. 719.

Il mourut le XXII. May MCCCCIV. & fut enterré aux Cordeliers de Clairmont, comme il l'avoit ordonné par son testament. On ne sçait pas le temps du decez de sa femme, mais seulement qu'elle fut enterrée auprez de luy le XXVIII. Novembre. Elle estoit neantmoins encore au monde l'onziesme jour de Fevrier MCCCCXX. selon la maniere de compter d'aujourdhuy.

Enfans d'Agne de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues & de Beatrix de Chalencon sa femme.

LOUIS DE LA TOUR, nommé dans le testament de son pere, & mort avant luy sans enfans. Preuves p. 718.

JEAN DE LA TOUR mort avant son pere sans enfans.

AGNE DE LA TOUR III. du nom, qui aura son chapitre.

GUILLAUME DE LA TOUR Evesque de Rhodez & Patriarche d'Antioche, qui aura aussi son chapitre.

PIERRE DE LA TOUR, qui fut religieux, mort avant l'an MCCCCXVII.

BERTRAND DE LA TOUR II. du nom, qui continua la lignée.

JEAN DE LA TOUR Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Hierusalam, mort en l'isle de Rhodes auparavant l'an MCCCCXVII. Preuves p. 719. 723.

CATHERINE DE LA TOUR emancipée par son pere le samedy apres la saint Michel MCCCLXXXVIII. & mariée le lendemain à Jean de Talaru seigneur de Chalmazel, issu, comme dit M. Guichenon, de l'une des plus anciennes & des plus illustres maisons du Lyonnois. Il estoit fils de Mathieu de Talaru seigneur de Noüailly & de Beatrix de Marcilly Dame de Chalmazel en Forez ; laquelle l'ayant fait son heritier universel à la charge de prendre le nom & armes de la maison de Chalmazel, il fut encore si heureux que quoyqu'il ne fut que cadet de la maison de Talaru, le Cardinal Jean de Talaru son grand oncle luy fit donation de tous ses biens, n'ayant fait qu'un legs de deux cens livres d'or aux enfans d'Antoine de Talaru, qui estoit l'aisné. *Estant donc riche & puissant*, ce sont les paroles de M. Le Laboureur Prevost de l'Isle-Barbe, *il s'allia hautement*, ayant espousé Catherine de la Tour d'Auvergne. Il estoit arriere neveu de Jean de Talaru Archevesque de Lyon créé Cardinal par le Pape Clement VII. en l'année MCCCLXXXIX. à la priere du Roy Charles VI. qui estoit pourlors en Avignon. L'Escrivain de la vie de ce Pape, qui estoit son contemporain, remarque que ce Cardinal, quoyque fort vieux, estoit un personnage d'un grand merite & d'un grand sçavoir, & qu'il avoit beaucoup travaillé pour la manutention des droits de l'Eglise de Lyon pendant le temps qu'il en fut Archevesque. Il avoit un neveu *excellent Canoniste*, comme dit le mesme M. Le Laboureur, appellé Amé ou Amedée de Talaru, qui fut aussi Archevesque de Lyon, créé Cardinal par Felix V. au Concile de Basle en l'année MCCCCXL. environ un an apres que Felix eut esté esleu Pape. Hugues de Talaru neveu de ces deux Cardinaux ayant esté esleu Archevesque de Lyon en l'année MCCCCLXXXVIII. il y fut troublé par André d'Espinay, en faveur duquel il renonça depuis à son election. Mais pour revenir à nostre Jean de Talaru mary de Catherine de la Tour, il fit son testament en l'année MCCCCXVII. & laissa trois enfans, assavoir Annet de Talaru ainsi appellé du nom de son grand pere maternel, Loüis de Talaru Comte de Lyon, & Isabeau de Talaru mariée avec Antoine de Chasteauneuf Chevalier seigneur de Roche-Baron issu de l'ancienne & illustre maison de

Hist. de Bresse p. 357.

Masures de l'Isle-Barbe to. 2. pag. 574.

Vitæ Papar. Aven. p. 523.

Roche-Baron en Forez. Catherine de la Tour Dame de Chalmazel estoit encore en vie le XIII. Decembre MCCCCXXX. Elle & son mary vesquirent tousjours en bonne intelligence avec le Seigneur & la Dame d'Oliergues, ainsi que le font voir quelques anciens registres d'Oliergues.

ISABEAU DE LA TOUR emancipée par son pere le VII. Octobre MCCCXCVII. mariée à Loüis seigneur de Diene en Auvergne, morte avant l'année MCCCCXXX. lorsque sa niepce Antoinete de la Tour fut mariée avec Jacques Aubert seigneur de Monteil le degelé. Elle laissa des enfans. Mais je n'ay pas peu trouver leurs noms.

MARGUERITE & BEATRIX DE LA TOUR nées apres l'année MCCCLXXXVI. en laquelle leur pere fit son testament, où elles ne sont pas nommées, religieuses au monastere de la Vau-Dieu en Auvergne. Marguerite en estoit Prieure en l'année MCCCCIX. & suivantes.

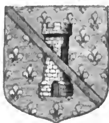
Fils naturel d'Agne de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues.

PIERRE DE LA TOUR, appellé communement le bastard d'Oliergues, auquel Bertrand de la Tour II. du nom son frere donna le XIV. Janvier MCCCCXXIX. la permission de fortifier le lieu de Gripel en la parroisse de Murat, lequel il avoit acquis de Berthon du Gripel. Le Roy Charles VII. le legitima en consideration des services qu'il luy avoit rendus dans ses guerres & ailleurs par letres données au mois de Septembre MCCCCLVI. au Chastellar prez Esbreule en Bourbonnois. M. Justel s'est trompé lorsqu'il a creu qu'il estoit fils de Bertrand II. estant certain que ses letres de legitimation portent qu'il estoit fils d'Agne, & que Bertrand l'appelle son frere dans les letres par lesquelles il luy donna permission de fortifier le lieu de Gripel dependant de la chastellenie d'Oliergues.

Registre 187. de la Chancellerie.



VENDAT. D'azur à trois lyons d'argent.





Agne de la Tour III. du nom seigneur d'Oliergues.

CHAPITRE V.



OUS avons dit au chapitre precedent qu'Agne de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues deceda en l'année MCCCCIV. au mois de May. Et d'autant qu'en France le mort saisit le vif, son fils Agne luy succeda d'abord. Je ne sçay pas quel aage il avoit en ce temps là, & il est bien difficile de le sçavoir. Car il estoit le troisiesme des enfans masles d'Agne II. son pere. Il fut Chambellan du Duc de Berry.

Il fut marié en l'année MCCCCXII. avec Alix de Vendat fille de Guillaume de Vendat & de Philippie de Veauce, & petite fille d'Alienor de Vichy Dame d'Abret & de saint George mere de Guillaume de Vendat. Il la fiança audit lieu de saint George au mois de Septembre; & l'ayant menée au chasteau de Mozun, il l'espousa avec toutes les solemnitez au cas requises. Preuves p. 461. 710.

Je me trouve bien empesché à expliquer l'extraction d'Alix de Vendat. Car par un titre de l'an MCCCCXII. il conste qu'elle estoit fille de Guillaume de Vendat fils d'Alienor de Vichy Dame d'Abret; & je vois cependant dans un arrest de l'an MCCCCLXXXI. qu'elle estoit fille de Jean de Vendat & de Philippie de Veauce. D'ailleurs il conste par un arrest du XI. Septembre MCCCCXXIV. qu'Oudin de Vendat eut trois enfans, Jean, qui mourut avant son pere, Robert, & Isabeau. Mais dautant que le laps du temps peut bien avoir causé quelque manquement de memoire au suject de cette genealogie lorsqu'elle fut deduite au Parlement en l'année MCCCCLXXX. j'estime qu'il est plus seur de s'en tenir aux actes du temps. Voicy donc ce que je trouve prouvé par titres. Audin ou Oudin de Vendat eut trois enfans de sa femme Alix du Breüil de la maison de Courcelles, assavoir Jean, Robert, & Isabeau. Jean fut marié avec Alienor

de Vichy Dame d'Abret & de saint George, laquelle il laissa mere de Guillaume de Vendat mary de Philippie de Veauce fille de Pierre seigneur de Veauce, de laquelle il eut une fille appellée Alix mariée avec Agne de la Tour III. du nom seigneur d'Oliergues. Robert, qui estoit un personnage de grande consideration en ce temps là, comme il est aysé de le voir dans l'histoire de Loüis III. Duc de Bourbon, espousa Dauphine de Cros Dame de la Chaul issuë d'une bonne maison du bas Limousin alliée des Papes Clement VI. & Gregoire XI. son neveu. Outre cet esclat, qui est grand, elle estoit niepce de Pierre & Jean de Cros Cardinaux & de Pierre de Cros Archevesque d'Arles & Grand Camerlingue du Pape, qui fut aussi fait Cardinal par le Pape Clement VII. apres la mort du Cardinal Jean de Cros son frere. Elle estoit aussi sœur de Jeanne de Cros mariée à Jean de Gimel seigneur du bas chasteau de Gimel, laquelle fut mere de Blanche de Gimel mariée à Pierre Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne. Il y a dans l'Inventaire du Tresor de Ventadour un titre du sixiesme Decembre MCCCCXXVI. par lequel Dame Dauphine de Cros veuve du seigneur de Vendat fonde une Messe à perpetuité dans l'Eglise collegiale de Cussé en Auvergne, preuve que son mary estoit desja mort. Il l'estoit mesme en l'année MCCCCXXIII. comme je l'apprends d'un arrest du Parlement donné le XXII. May de cette année. Il y eut procez pour sa succession entre Alix de Vendat Dame d'Oliergues, laquelle estoit pourlors mariée en secondes nopces avec Loüis II. du nom seigneur de Montboissier, & Isabeau de Vendat Comtesse de Ventadour. Par arrest du XVI. Septembre MCCCCXXIV. la recreance des biens contentieux fut adjugée à Isabeau. D'où il semble que l'on doit conclurre que Robert mourut sans enfans. Et cependant je trouve dans l'Inventaire que je viens de citer que Robert de Vendat vendit le XX. Novembre MCCCCXXXIX. la terre de Beauregard en Bourbonnois à Isabeau de Vendat Comtesse de Ventadour. Or ce Robert n'estoit pas fils de Jean de Vendat, qui ne laissa qu'un fils appellé Guillaume, & celuy cy ne laissa qu'une fille mariée au Seigneur d'Oliergues. Isabeau de Vendat fille d'Oudin fut mariée en l'année MCCCXCIII. à Robert Comte de Ventadour, laquelle estoit veuve en l'année MCCCCXXII. comme nous l'apprenons d'un arrest du Parlement. Elle fut mere de Jacques Comte de Ventadour, lequel fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. De tout ce qui vient d'estre dit il resulte qu'Alix de Vendat Dame d'Oliergues estoit petite niepce de la Comtesse de Ventadour.

Hist. de Loüis III. Duc de Bourbon p.121. 124. 370.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 1302.

Apres avoir deduit la genealogie de la maison de Vendat, il ne sera pas hors de propos de parler de celle d'Alienor de Vichy grand mere d'Alix de Vendat Dame d'Oliergues. Un arrest du Parlement de l'année MCCCLXVII. nous apprend que Robert seigneur de Vichy avoit un fils appellé Jean seigneur d'Abret, lequel je trouve ailleurs avoir esté pere de Robillard & de Jean de Vichy morts sans enfans, d'Alienor de Vichy femme de Jean de Vendat, qu'on pretendit en ce temps là avoir esté pendant quatre ans religieuse à Cusset, & de Jeanne de Vichy femme de Jean de Montagu Damoiseau.

En ces temps là le royaume de France estoit en un miserable estat à cause de la maladie du Roy & pour la division qui estoit entre les Princes du sang royal. Enfin la paix fut faite à Auxerre en l'année MCCCCXII. & ensuite publiée à Paris. Apres quoy le Roy escrivit au Seigneur d'Oliergues pour luy ordonner d'observer cette paix, & luy defendit d'avoir alliance ny confederation avec aucun des Princes sans son ordre exprés. Et l'année suivante le Duc de Bourgogne ayant enfraint la paix & fait levée de troupes pour venir à Paris, le Roy escrivit sur ce suject au Seigneur d'Oliergues pour luy ordonner de se rendre à Paris auprés de sa personne bien monté & bien armé avec le plus grand nombre de gens d'armes & de traict qu'il pourroit avoir.

Hist. de Charles VI. p. 245. 246.

Preuves p. 721.

En l'année MCCCCXV. fut donnée la fameuse & malheureuse bataille d'Azincourt en Picardie, où il fut tué un grand nombre de Princes & grands Seigneurs du royaume, & entr'autres *le Seigneur de la Tour*, comme parlent Monstrelet & Jean de saint Remy, c'est à dire le Seigneur de la Tour seigneur d'Oliergues, que je trouve en une enqueste judiciaire faite quelque temps apres avoir esté en cette bataille en la compagnie du Duc de Bourbon & qu'il y fut *par armes abbatu, tombé par terre & moru.* Ce qui est deposé par trois Escuyers qui y estoient à la solde du Seigneur d'Oliergues, assavoir François du Bouschet, Estienne du Chamerlat, & Jean de Brie.

Monstrelet vol. 1. fol. 225. Jean de S. Remy p. 97.

Preuves p. 724.

Apres sa mort Alix de Vendat sa veuve se remaria avec Loüis II. du nom seigneur de Montboissier, & apres la mort de celuy cy avec Henry de Langeac seigneur de Cussé, duquel elle estoit femme en l'année MCCCCXXXI. & en cette qualité intervint comme partye necessaire au mariage de sa fille.

Preuves p. 722.

Il sortit donc du mariage d'Agne III. avec Alix de Vendat une fille unique appellée Antoinete née apres la mort de son pere, laquelle ne succeda point en la Seigneurie d'Oliergues & autres terres de la maison dont son pere avoit joüy. Car apres sa mort sans enfans masles elles escheurent à Guillaume de la Tour son frere oncle d'Antoinete en vertu de la substitution portée par le testament d'Agne II. pere d'Agne III. & de Guillaume, lequel substitua ses enfans masles les uns aux autres à l'exclusion des filles, ausquelles il ordonna seulement un mariage convenable.

Preuves p. 718.

Antoinete de la Tour fut eslevée dans le chasteau d'Oliergues par le soin de ses oncles, & fut mariée deux fois. Son premier mary fut Jacques Aubert seigneur du Monteil le degelé, de Rochedagoux, d'Entragues, & de Ponsac, descendu du costé paternel de la race du Pape Innocent VI. & du costé maternel de la race du Pape Clement sixiesme. Le contract de leur mariage est du XXII. Janvier MCCCCXXXI. selon la maniere de compter d'aujourdhuy. Elle estoit pourlors aagée de quinze ans accomplis, comme il est dit dans les articles arrestez le XIII. Decembre & dans le contract de mariage. A la passation de ce contract assisterent les principaux parents & amys des partyes, assavoir Guillaume de la Tour Evesque de Rhodez, Bertrand de la Tour seigneur d'Olier-

Preuves p. 723.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 910.

gues ſon frere, tous deux oncles d'Antoinete, Agne de Talaru ſeigneur de Chalmazel ſon couſin germain, Henry de Langeac ſeigneur de Cuſſé mary d'Alix de Vendat ſa mere, Pons de Langeac Prevoſt de Brioude, Loüis de Pierrebuffiere ſeigneur de Chaſteauneuf, Jean de Chazeron, & autres. Le Seigneur d'Oliergues ſon oncle luy conſtitua en dot les chaſtellenies de Bidage & de Ciourac, la moitié par indivis de la montagne de Langlet ſituée en la communauté de Baings, & la ſomme de deux mil eſcus d'or pour tous les droits qu'elle pouvoit pretendre tant en la ſucceſſion d'Agne II. ſon ayeul & de Beatrix de Chalencon ſon ayeule qu'en celle d'Agne III. ſon pere, de Guillaume de la Tour Eveſque de Rhodez, & de Bertrand de la Tour ſeigneur d'Oliergues ſes oncles, auſquels droits elle renonça tant qu'il y auroit maſles deſcendans dudit Bertrand à perpetuité. Jacques Aubert eſtant decedé ſans enfans au mois d'Aouſt MCCCCXLV. ſa femme demeura en veuvage pendant ſix ans, & ſe
Preuves p. 461. remaria enfin en l'année MCCCCLI. avec Jacques de Bourbon ſeigneur d'Aubigny & de Carency Prince du ſang royal de France. Jacques de Bourbon eſtoit fils de Jean de Bourbon ſeigneur de Carency & de Jeanne Vendoſmois, & naſquit au chaſteau de Savigny en Vendoſmois. En faveur de ſon mariage avec Antoinete de la Tour Jean de Bourbon & ſa femme mere de Jacques luy donnerent la ſeigneurie d'Aubigny en Picardie, & Charles Duc de Bourbon, qui fit la propoſition du mariage, donna auſſi en faveur d'iceluy au meſme Seigneur d'Aubigny, qu'il appelle ſon couſin, la ſeigneurie de Rochefort en Auvergne par letres du huictieſme Mars MCCCCLI. tout ainſi qu'en joüiſſoit lors à doüaire Jeanne de Revel veuve de Jacques Chaſtillon ſeigneur de Dompierre. De ce mariage il ſortit deux enfans, aſſavoir Charles de Bourbon ſeigneur de Carency & de Buquoy, & Jean de Bourbon ſeigneur de Rochefort & d'Arſon, tous vivans avec leur pere & mere au mois de Septembre MCCCCLXXX.

La poſterité de Jacques de Bourbon ſeigneur de Carency & d'Antoinete de la Tour finit en la perſonne d'Iſabeau de Bourbon Dame de Carency leur petite fille mariée en l'année MDXVI. avec François d'Eſcars ſeigneur de la Vauguyon, qui eurent de leur mariage Jean d'Eſcars Prince de Carency & Suſanne d'Eſcars femme de Geoffroy ſeigneur de Pompadour Vicomte de Comborn.



Guillaume



Guillaume de la Tour seigneur d'Oliergues, Evesque de Rhodez, & Patriarche d'Antioche.

CHAPITRE VI.



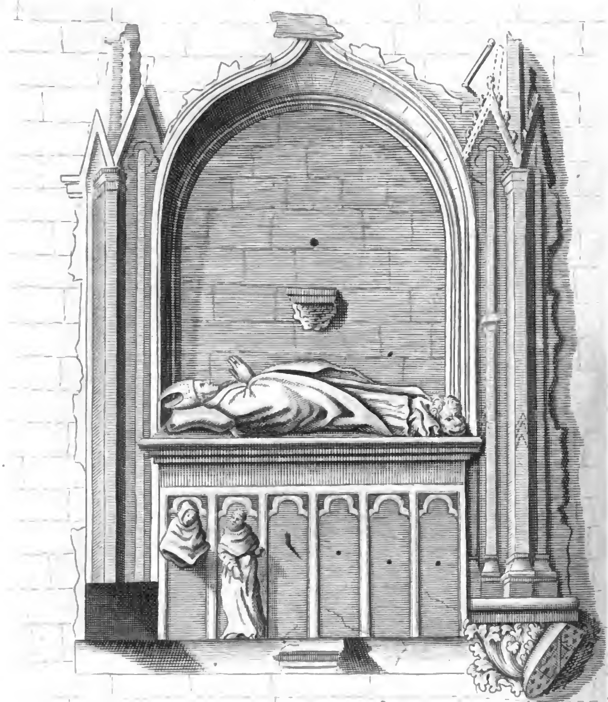
APRES la mort d'Agne III. seigneur d'Oliergues arrivée en l'année MCCCCXV. la seigneurie d'Oliergues & les autres seigneuries dont il joüissoit ayant esté substituées aux masles à l'exclusion des femelles par le testament de son pere, elles escheurent à Guillaume de la Tour frere d'Agne III. comme le plus proche & habile à succeder, lequel s'en mit d'abord en possession. M. Justel a creu que s'estant depuis fait d'Eglise, il donna à Bertrand son frere puisné la seigneurie d'Oliergues & le reste de la succession de sa maison. En quoy il s'est trompé, estant certain qu'il estoit d'Eglise longtemps avant la mort d'Agne III. son frere, y ayant preuve que le Pape Benoist XIII. luy confera en l'année MCCCCVI. une chanoinie de l'Eglise cathedrale de Lyon, qu'il estoit Chanoine de celle de Clairmont en l'année MCCCCVIII. lorsqu'Henry de la Tour son cousin Evesque de Clairmont luy confera l'Archidiaconé de saint Flour, lequel il possedoit encore au temps de la tenuë du Concile de Constance, où il fut, & y fit copier & conferer à l'original les actes de ce Concile à la fin de l'année MCCCCXV. ainsi qu'il est marqué à la fin de ce livre, qui est presentement dans la bibliotheque de M. le Cardinal de Boüillon, où ces mots se trouvent escrits : *Hæc acta Concilii generalis Constantiensis sunt Domini Guillelmi de Turre Archidiaconi sancti Flori in Ecclesia Claromontensi, quæ fecit conscribi dum ibi erat.* La verité est que se voyant engagé dans l'Eglise, & ayant resolu de s'y tenir, il ceda son droict d'aisnesse à Bertrand II. Preuves p. 718. son frere par acte passé au chasteau d'Oliergues le XXII. Juin MCCCCXVII.

Il n'estoit pas encore né en l'année MCCCLXXXII. lorsque son pere fit son testament, comme il l'expose luy mesme dans des letres royaux obtenuës en l'année MCCCCLVI. qui sont au Tresor de Turenne, & ont esté données au public par M. Justel, quoyqu'il y ait esté commis une erreur dans la date par la faute de l'Imprimeur. Ayant esté envoyé aux estudes, il fut fait Bachelier en l'un & en l'autre Droict, qualitez qu'on estimoit beaucoup en ces temps là, parceque c'estoit par là qu'on parvenoit aux dignitez & aux emplois. Il fut Chanoine de Lyon & de Clairmont, Doyen de saint Pierre de Clairmont, Archidiacre de saint Flour en l'Eglise de Clairmont, Prevost de la mesme Eglise, Evesque de Rhodez par bulle du Pape Martin V. en l'année MCCCCXIX. nonobstant le trouble que luy fit Pierre d'Estaing esleu par le Chapitre. Il fut au Concile de Basle en l'année MCCCCXXXIV. & y dit la Messe du saint Esprit pour l'ouverture de la Session XVIII. le samedy XXVI. Juin de la mesme année. Il y demeura jusques au mois de Septembre de l'année suivante, & s'en revint en son diocese. En l'année MCCCCXLI. il assista aux Estats de Languedoc tenus à Montauban en presence du Roy Charles VII. qui les y avoit convoquez. En l'année MCCCCLIV. il fonda un anniversaire dans l'Eglise de Clairmont. En l'année MCCCCLVII. il resigna son Evesché de Rhodez en faveur de Bertrand de Chalencon Polignac son cousin issu de germain, & sa resignation fut admise par le Pape Caliste III. le XXIII. May audit an, avec reservation de deux mil livres de pension sur tous & chascuns les fruits dudit Evesché en faveur de Guillaume de la Tour & avec la joüissance des chasteaux de Sales & de Muret avec leurs revenus estimez à cinq cens florins par an suivant la commune estimation. Et afin que n'ayant plus d'Evesché il ne demeurat pas sans titre, le Pape luy confera huit jours apres le Patriarchat d'Antioche vacant par le decez de Jacques Juvenal des Ursins, & le dispensa de la residence en son patriarchat. C'est ainsi qu'on en usoit en ces temps là à l'esgard des Evesques qui quittoient leurs Eveschez. On leur bailloit un titre *in partibus infidelium*. Ce qui estoit, ce semble, plus conforme aux anciens canons & à la discipline de l'Eglise que ce qui se practique aujourdhuy, que nous voyons quelquefois en mesme temps trois Evesques de la mesme Eglise, l'un veritablement Evesque, en faisant les fonctions, & joüissant des revenus, & les deux autres, qu'on appelle anciens Evesques, sans aucune fonction.

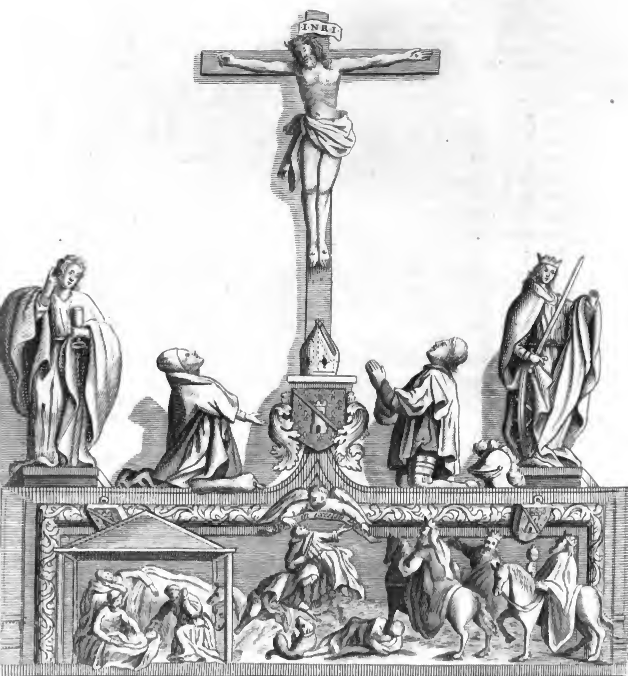
Preuves de M. Justel p. 219.

Le Roy Charles VII. estant decedé à Meung sur Yevre le XXII. Juillet MCCCCLXI. & son corps ayant esté porté à Nostre Dame de Paris & delà à saint Denys pour y estre enterré, il est marqué dans la Chronique de Monstrelet que le Patriarche d'Antioche fit l'office à ses obseques tant à Paris qu'à saint Denys, & que le quinziesme du mois d'Aoust ensuivant il assista au sacre du Roy Loüis XI. à Reims. Ce qui est encore confirmé par une relation de la ceremonie de ce sacre imprimée dans le premier tome du Ceremonial François page 174. & par une ancienne relation de ce mesme sacre qui se trouve dans un ancien MS. qui est à moy.

Monstrelet vol. 3. fol. 89. 93.



Tombeau de Guillaume de L



...la Tour Patriarche d'Antioche.

Peu auparavant la mort du Roy il estoit venu à la Cour des Ambassadeurs d'Outremer, avec lesquels estoit un Prelat en habit de Cordelier qui se nommoit Patriarche d'Antioche. Mais ce n'est pas de luy qu'il faut entendre ce que Monstrelet dit du Patriarche d'Antioche, attendu principalement qu'il avoit quitté la Cour quelque temps avant la mort du Roy & s'en estoit allé à Bruxelles vers le Duc de Bourgogne. A quoy il faut adjouster que ce Cordelier soy disant Patriarche d'Antioche estoit un passevolant & un imposteur, n'estant pas nommé dans la bulle de Pie II. parmy les Ambassadeurs venus d'Outremer, ny dans les annales de Waddingue. Il est vray neantmoins que Gobelin a escrit que ces Ambassadeurs ayant esté droict au Pape avec frere Loüis de Boulogne Observantin, pour lequel ils demanderent au Pape un Patriarchat, il le leur accorda à la charge qu'il n'en prendroit la qualité qu'apres qu'il seroit de retour à la Cour de Rome, & mesme qu'il ne porteroit pas avec luy ses provisions, lesquelles demeureroient cependant en depost entre les mains du Cardinal de saint Pierre. Mais cette narration a paru si suspecte à Waddingue qu'il n'a pas fait difficulté de dire qu'il doutoit beaucoup de la verité de ce faict. En quoy il avoit grande raison. Car quand bien il seroit vray que le Pape luy auroit accordé un Patriarchat, il ne luy auroit pas donné celuy d'Antioche, qui n'estoit pas vacant.

Monstrelet fol. 87.

Odor. Rayn. an. 1461. §. 35.

Wadding an. 1460. §. 12.

Par consequent, n'y ayant alors parmy nous d'autre Patriarche d'Antioche que Guillaume de la Tour, qui le fut depuis l'an MCCCCLVII. jusques en l'année MCCCCLXX. qu'il mourut, il semble qu'on ne peut pas s'empescher de dire que le Patriarche d'Antioche qui fit l'office aux obseques du Roy Charles VII. & assista au sacre de Loüis XI. estoit Guillaume de la Tour.

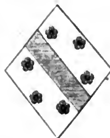
Il fit son testament le troisiesme jour de Novembre MCCCCLXI. & son codicille le XXII. Novembre MCCCCLXIX. suivant la permission qu'il en avoit obtenuë du Pape Eugene IV. pendant la tenuë du Concile de Ferrare. Il mourut en son chasteau de Muret lez Rhodez le XVII. Mars MCCCCLXX. & fut enterré deux jours apres dans la chapelle des trois Roys ou de la nativité de Nostre Seigneur, qu'il avoit fondée, & où son sepulcre se voit eslevé fort haut, plaqué contre la muraille, vis à vis l'autel de cette chapelle, comme il est represente icy.

Preuves p. 726, 727.

Les Chartreux dans leur Chapitre general de l'an MCCCCLXXII. ordonnerent qu'on fairoit dans tout l'Ordre un trentenaire pour le repos de son ame, c'est à dire qu'on diroit dans chasque maison de l'Ordre trente Messes pour luy.

BEAUFORT. *D'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules.*





Bertrand de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues.

CHAPITRE VII.



NTOINETE de la Tour ayant esté excluë de la succession ez biens de la maison d'Oliergues en vertu de la clause du testament d'Agne II. qui en excluoit les femmes, elle vint à Bertrand de la Tour son oncle par la donation que luy en fit le Patriarche d'Antioche, qui estoit son aisné.

Il espousa Marguerite de Beaufort fille de Nicolas de Beaufort seigneur de Limeüil, de Miramont, d'Hermenc, & de Clarens. Le contract de leur mariage est *Preuves p. 729.* du vingtiesme Juin MCCCCXXIII. fait en presence de Mathe de Beaufort Dame de la Tour tante de Marguerite, laquelle luy assigna en augment de dot les seigneuries de Granges & de Charlus Champagnagues en Auvergne. Et Marguerite se constitua en dot tout ce qui luy pouvoit & devoit appartenir ez biens de ses pere & mere. Ce qui fut le fondement d'un grand procez entre la maison de Beaufort & celle d'Oliergues, comme nous le verrons dans la suite. Et Bertrand son mary luy assigna son doüaire sur la seigneurie de la Chapelle-Agnon. Guillaume de la Tour lors Prevost de l'Eglise cathedrale de Clairmont frere de Bertrand estoit present à la passation de ce contract. Il sortit de ce mariage un fils unique Agne de la Tour IV. du nom seigneur d'Oliergues & Vicomte de Turenne, duquel il sera parlé au chapitre suivant.

Preuves p. 730. Apres la mort de Marguerite de Beaufort, Bertrand se remaria au mois de Juin MCCCCXXXIX. avec Annete d'Apchon, appellée Jeanne dans des letres royaux de l'année MCCCCLVI. données à Gannat. Elle estoit fille de Loüis seigneur d'Apchon, & estoit alors veuve de Guy de Pesteilh seigneur de Pesteilh & de Fontanges, & estoit morte avant le mois d'Aoust MCCCCLVI.

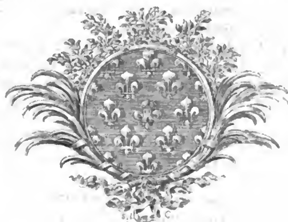
Je trouve dans un ancien cayer du Tresor de Turenne & dans un acte passé à Riom le XXVIII. Janvier MCCCCXLIV. que pour certaines causes justes & raisonnables Guillaume de la Tour Evesque de Rhodez & Bertrand de la Tour Comte de Boulogne & d'Auvergne furent establis curateurs de Bertrand de la Tour seigneur d'Oliergues. Preuves p. 731. Je trouve aussi dans un registre des playdoiries du Parlement que le XXVIII. Juin MCCCCXXXIX. il y fut traicté de cette curatele, & il y est dit que Guillaume de la Tour Evesque de Rhodez & Bertrand seigneur de la Tour estoient curateurs du Seigneur d'Oliergues. D'où procede sans doute qu'il n'est fait aucune mention de luy, quoy qu'il fut encore en vie, dans le contract de mariage de son fils Agne avec Anne de Beaufort Vicomtesse de Turenne, & qu'il n'intervient autre auctorité dans ce contract que celle d'Anne de Talaru seigneur de Chalmazel, qui luy avoit esté donné en l'année MCCCCXLV. par auctorité de justice curateur à cause du mauvais estat de son pere, qui estoit luy mesme en curatele, comme nous venons de le dire.

Il mourut en l'année MCCCCL. à la Chabasse en Auvergne, où son corps demeura enterré pendant XXXVIII. ans, & fut enfin transferé aux Cordeliers de Clairmont.

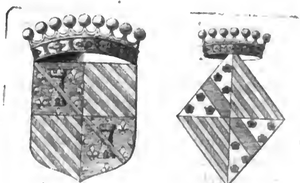
Enfans de Bertrand de la Tour II. du nom seigneur d'Oliergues & de Marguerite de Beaufort sa femme.

AGNE DE LA TOUR IV. du nom seigneur d'Oliergues, Vicomte de Turenne, dont nous traicterons au chapitre suivant.

Nous avons fait voir cy dessus page 388. que M. Justel s'est trompé lorsqu'il a escrit que Pierre de la Tour bastard d'Oliergues estoit fils de Bertrand II. seigneur d'Oliergues. Ce qui nous doit empescher de le mettre parmy ses enfans.



BEAUFORT TURENNE. *Escartellé. Au 1 & 4. d'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules. Au 2. & 3. cotticé d'or & de gueules.*



Agne ou Annet de la Tour IV. du nom seigneur d'Oliergues, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne.

CHAPITRE VIII.



STANT obligé par la necessité du suject que je traicte de monstrer comment les Seigneurs d'Oliergues sont devenus Vicomtes de Turenne, je ne puis me dispenser de revenir à la genealogie des Seigneurs de Beaufort Vicomtes de Turenne, que j'ay traictée en partie au quatriesme livre de cette histoire page 315. parce que cette grande terre estant entrée dans la maison de la Tour d'Auvergne apres un grand & long procez entre Pierre de Beaufort Vicomte de Turenne & Agne de la Tour IV. du nom seigneur d'Oliergues, il est à propos d'establir le faict au suject des pretentions des parties. Ce qui ne se peut faire qu'en remettant devant les yeux des lecteurs ce qui a donné suject à la contestation.

Guillaume III. Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne espousa en l'année MCCCXLIX. Alienor de Comminge fille de Bernard VI. du nom Comte de Comminge & de Mathe de l'Isle. Il sortit de ce mariage cinq enfans, assavoir Raymond Comte de Beaufort Vicomte de Turenne, personnage fort fameux en son temps, Alienor mariée à Edoüard de Beaujeu seigneur alors de Perreux & depuis seigneur de Beaujeu & de Dombes, laquelle fut aussi Comtesse de Beaufort & Vicomtesse de Turenne apres le decez sans enfans d'Antoinete de Beaufort sa niepce, Cecile mariée à Loüis de Poictiers II. du nom Comte de Valentinois & Diois, Marguerite femme en premieres nopces d'Armand V. Vicomte de Polignac, & en secondes nopces de Jean le Vayer seigneur de Coësme en Bretagne, & Jeanne mariée en premier lieu à Raymond seigneur de

Baux en Provence & Comte d'Avelin au royaume de Naples, & en ſuite à Guy de Chauvigny ſeigneur de Chaſteauroux en Berry & Vicomte de Broſſe, laquelle mourut en l'année MCCCCIV. comme il eſt marqué en un arreſt du Parlement du XVIII. Avril MCCCCXIII.

Raymond fils de Guillaume III. eſpouſa en l'année MCCCLXXV. Marie de Boulogne fille de Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulongne & de Jeanne de Clairmont Princeſſe du ſang royal de France. Il ne provint de ce mariage qu'une fille unique appellée Antoinete mariée au Mareſchal de Bouciquaut, laquelle mourut ſans enfans, comme nous le dirons un peu plus bas. Car il faut revenir à Nicolas de Beaufort, qui eſt proprement l'origine & la ſource de ce grand procez.

Nicolas de Beaufort fils de Guillaume II. & frere de Guillaume III. & du Pape Gregoire XI. fut marié deux fois. Marguerite de Galard fille unique & heritiere de Jean de Galard ſeigneur de Limeüil en Perigord & de Philippie de Lautrec & petite fille de Pierre de Galard Maiſtre des Arbaleſtriers de France depuis l'an MCCCXI. juſques en l'année MCCCXXXVI. fut ſa premiere femme; & ce fut au moyen de ce mariage que la terre de Limeüil entra dans la maiſon de Beaufort, & de là dans celle des Seigneurs de la Tour Vicomtes de Turenne & Ducs de Boüillon. Il y a preuve que Marguerite eſtoit morte avant l'an MCCCLXX. & qu'elle laiſſa trois enfans, Jean, Pierre, & Marguerite, dont les deux derniers moururent en bas aage ſans avoir eſté mariez.

Notæ ad Vitas Papar. Aven. p. 813.

Nicolas de Beaufort eſpouſa en ſecondes nopces en l'année MCCCXCVI. Mathe de Montault appellée Mathe d'Autefort ou de Muſſidan dans le contract de mariage d'Agne de la Tour ſon petit fils avec Anne de Beaufort ſa petite fille; laquelle Mathe d'Autefort ou de Muſſidan eſtoit fille de Raymond de Montault ſeigneur de Muſſidan & de Blaye. Et de ce mariage provinrent trois enfans, aſſavoir Amanieu de Beaufort mort ſans avoir eſté marié, Pierre de Beaufort Vicomte de Turenne, & Marguerite de Beaufort mariée à Bertrand de la Tour II. du nom ſeigneur d'Oliergues, laquelle fut mere d'Agne IV. mary d'Anne de Beaufort fille de Pierre Vicomte de Turenne.

Jean de Beaufort fils de Nicolas & de Marguerite de Galard, exheredé par le teſtament de ſon pere pour cauſe d'ingratitude, eſpouſa avec le conſentement de ſon pere Marguerite de Montault fille de Raymond de Montault ſeigneur de Muſſidan ſœur aiſnée de Joüyne de Montault mariée à Jean Harpedanne ſeigneur de Belleville en Poictou, mais natif de Bretagne, comme il eſt marqué dans l'hiſtoire du Roy Charles VI. imprimée par M. Le Laboureur, qui l'a corrigée mal à propos. Et icy je diray en paſſant que c'eſt ſur de faux memoires que M. Du Cheſne a eſcrit que Joüyne de Muſſidan eſtoit ſeule fille & heritiere du Seigneur de Muſſidan, y ayant preuve par titres qu'il eſtoit pere de quatre filles & que Marguerite femme de Jean de Beaufort eſtoit l'aiſnée. Mais en cela M. Du Cheſne ne peut pas eſtre blaſmé, puiſqu'il l'avoit trouvé ainſi eſcrit dans un ancien regiſtre des playdoiries du Parlement de Paris, où l'on voit que Joüyne allegua en l'année MCCCCXXXV. qu'elle

Hiſt. de Charles VI. p. 170. 449. 555.

Hiſt. de Chaſtillon p. 250.

estoit fille unique du Seigneur de Mussidan. Marguerite de Montault femme de Jean de Beaufort eut le bonheur de plaire à son beaupere, lequel je crois avoir rendu ses bonnes graces à son fils, qui tascha, sans doute, de le radoucir par sa bonne conduite & par la mediation de ses parens. Il y a preuve par titre que Nicolas fit des gratifications à sa bru. Ce qui fait necessairement penser qu'il avoit accordé à son mary le pardon de ses fautes, & ce, sans doute, en consideration de l'alliance qu'il prit dans la maison de Mussidan, de laquelle estoit Mathe seconde femme de Nicolas. Car j'ay desja remarqué que ce mariage avoit esté fait avec le consentement de Nicolas.

Il est marqué dans la transaction passée à Poictiers le XXIV. Avril MCCCCLXIX. entre René Roy de Sicile Duc d'Anjou & Agnet de la Tour IV. du nom Vicomte de Turenne qu'apres le trespas d'Antoinete de Beaufort femme du Mareschal de Bouciquaut morte sans enfans en l'année MCCCCXVI. la Comté de Beaufort vint & escheut à Jean de Beaufort fils aisné de Nicolas de Beaufort & de Marguerite de Galard sa femme. Aussi y a il des letres du Roy Charles VII. lors Dauphin & Regent le royaume données à Chinon le troisiesme jour de Juillet MCCCCXX. à la requeste dudit Jean de Beaufort seigneur de Limeüil, Vicomte de Turenne, & Comte de Beaufort pour le faire admettre par la Reyne de Sicile tutrice de son fils à l'hommage que ce Seigneur luy devoit pour la Comté de Beaufort, qui relevoit du chasteau de Baugey; cette requeste se trouvant presentée par ce Seigneur dans le mesme temps qu'Amanieu son cadet heritier de la Dame de Beaujeu sa cousine germaine demandoit d'estre receu à faire cet hommage. Cette contestation, qui estoit entre les deux freres, finit bientost apres leur decez, Jean estant mort en Avignon en l'année MCCCCXX. apres le mois de Septembre, comme il est marqué dans un arrest du Parlement donné en l'année MCCCCXX. & Amanieu estant mort au mois d'Aoust, tous deux sans enfans. Et par ce moyen leur succession vint sans difficulté à Pierre de Beaufort leur frere & à sa sœur Marguerite Dame d'Oliergues, comme il est marqué dans cet arrest.

Preuves de l'hist. de Turenne p. 144. 145.

A l'esgard de Mathe & de Marguerite de Montault, qui sont toutes deux appellées filles de Raymond de Montault seigneur de Mussidan, je me trouve un peu empesché à demesler leur genealogie, n'ayant pas assez de titres pour cela. Car il n'y a aucune apparence qu'elles ayent esté sœurs, attendu que Mathe estoit desja mariée dez l'an MCCCXCVI. & que Marguerite, qui estoit l'aisnée de ses sœurs, ne fut mariée qu'apres l'année MCCCCXV. & estoit encore vivante en l'année MCCCCXLIX.

Je diray encore icy en l'honneur de cette alliance que Mathe de Mussidan seconde femme de Nicolas de Beaufort estoit fille de Marguerite d'Albret Dame de Mussidan, comme il est marqué dans le contract de leur mariage, & que cette Mathe avoit sans doute esté ainsi appellée du nom de sa bisayeule Mathe d'Armagnac femme de Bernard seigneur d'Albret & mere d'Arnaud Amanieu, comme Marguerite de Beaufort Dame d'Oliergues fut ainsi appellée à cause de Marguerite d'Albret sa grand

grand mere, qui la tint sans doute sur les fonts de baptesme. Par la mesme raison des noms affectez dans les grandes maisons on est bien fondé à penser que le nom d'Amanieu, qui estoit propre à la maison d'Albret, entra en celle de Beaufort en la personne d'Amanieu de Beaufort frere de la Dame d'Oliergues. Car je ne fais aucune difficulté que Marguerite d'Albret Dame de Mussidan ne fut fille d'Arnaud Amanieu Sire d'Albret & de Marguerite de Bourbon sa femme sœur de Jeanne de Bourbon Reyne de France. Par ce moyen Agne de la Tour IV. du nom seigneur d'Oliergues fils de Marguerite de Beaufort avoit l'honneur d'estre proche parent du Roy Charles VII. lors regnant, comme estant descendus tous deux de deux filles de Pierre I. Duc de Bourbon.

Marguerite de Beaufort Dame d'Oliergues avoit le germain sur Antoinete de Beaufort fille de Raymond Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne, lequel estoit cousin germain de Marguerite. Or Antoinete, qui estoit mariée au Mareschal de Bouciquaut, n'ayant point d'enfans donna à la verité par donation entre vifs & par une disposition testamentaire la joüissance de tous ses biens à son mary sa vie durant à la charge de reversion à ses proches, comme nous l'avons desja dit cy dessus page 143. en parlant des enfans de Jean I. du nom Comte d'Auvergne & de Boulogne.

Apres la mort d'Antoinete arrivée en l'année MCCCCXVI. pendant que Bouciquaut estoit prisonnier en Angleterre, sa tante Alienor de Beaufort Dame de Beaujeu devint Comtesse de Beaufort & Vicomtesse de Turenne en vertu du testament de son frere Raymond pere d'Antoinete, & aussi en vertu du testament d'Antoinete, laquelle avoit ordonné qu'apres le decez du Mareschal son mary ses biens reviendroient à ses prochains heritiers, & luy avoit recommandé sa tante de Beaujeu comme si elle avoit esté sa propre mere. Enfin Alienor se voyant sans enfans, faisant le partage de ses biens par testament passé à Poüilly le chasteau en Beaujolois le XVI. Aoust MCCCCXX. elle fit son heritier Amanieu de Beaufort son cousin, & luy substitua son frere Pierre. Apres quoy elle trespassa audit Poüilly le XVIII. jour dudit mois d'Aoust, & fut enterrée en la grand sepulture ancienne de Beaujeu à Belleville en Beaujolois à deux lieuës de Villefranche en tirant vers Mascon. Amanieu mourut environ six semaines apres elle audit Poüilly, & fut enterré aux Cordeliers de Villefranche auprez du grand autel au costé gauche.

Apres le decez d'Amanieu sans enfans, Pierre son frere se mit en possession de la Vicomté de Turenne & des autres biens qui avoient appartenu à Alienor en vertu de la substitution ouverte à son profit. On fit en suite le mariage de sa sœur Marguerite avec Bertrand de la Tour seigneur d'Oliergues en l'année MCCCCXXIII. comme il a esté dit au chapitre precedent. Et dez lors le Seigneur & Dame d'Oliergues intenterent action au Parlement contre ledit Pierre pour la moitié par indivis de tous les biens qui avoient appartenu à Nicolas de Beaufort seigneur de Limeüil & à Jean & Amanieu de Beaufort ses enfans, desquels Marguerite estoit sœur germaine.

Cependant Pierre de Beaufort, qui n'estoit pas encore marié, devint si esperdüement amoureux de la fille d'un des vassaux de sa Vicomté, c'est à dire de Blanche de Gimel fille de Jean de Gimel seigneur du chasteau bas de Gimel, qui estoit de l'hommage du Vicomte de Turenne, ainsi qu'il est marqué dans un titre rapporté parmy les preuves de l'histoire de la maison de Turenne page 34. & dans le registre LXXX. de la chancellerie, il en devint, disje, si esperduement amoureux que *motus furore amoris*, comme il est escrit en un ancien cayer du Tresor de Turenne, *sans deliberation de ses parens & sans le sçeu de son Conseil*, il l'espousa, *combien qu'il trouvat en mariage la sœur du Comte d'Armignac & la sœur du Comte de Pantievre, dont pouvoit avoir grands biens & aliances*. Le contract de leur mariage passé à Gimel est du huictiesme Juillet MCCCCXXXII.

Guillaume seigneur de Gimel son frere luy constitua en dot deux mil escus d'or, somme tres excessive par rapport aux biens de la maison de Gimel. Car il est marqué dans le contract de mariage de sa sœur Marguerite, laquelle estoit son aisnée, qu'il ne luy fust constitué que treize cens francs à cause du grand nombre de filles qui estoient alors dans la maison de Gimel, & aussi à cause que les guerres l'avoient ruinée. Ce qui pourroit avec beaucoup de raison donner occasion de penser que Pierre de Beaufort, qui aymoit passionnement cette Damoiselle, & qui luy fit de tres grands avantages lorsqu'il l'espousa, la voulut aussi gratifier au suject de sa dot; & qu'elle fut beaucoup moindre que le contract ne porte, de mesme que j'ay remarqué cy dessus page 118. que lors qu'on maria Godefroy de Boulongne avec la fille de Beraud I. du nom Dauphin d'Auvergne on trouva à propos de luy faire reconnoistre *pour l'honneur de leurs personnes & lignages* qu'il avoit receu quinze mil livres, quoy qu'il n'en eut receu que dix mille.

Blanche estoit d'une tres noble & tres bonne maison du bas Limousin. Mais parce qu'elle n'estoit pas d'une noblesse distinguée ny titrée, & qu'elle n'avoit pas beaucoup de bien, les parents & le conseil du Vicomte trouverent à redire à ce mariage, pretendant que c'estoit une mesalliance. Ils estoient neantmoins proches parents, en sorte qu'ils eurent besoin d'obtenir une dispense du saint Siege quelque temps apres leur mariage. Car l'inegalité estoit si grande entr'eux que quoy qu'ils fussent proches parents, ils ne se reconnoissoient pas pour tels, & ignoroient qu'ils le fussent lors qu'ils se marierent. Et en ayant esté advertis en suite, la chose estoit neantmoins si obscure qu'ils ne peurent pas sçavoir precisément s'ils estoient parents au quatriesme degré, comme quelques uns le leur avoient donné à entendre, ou bien du trois au quatre, comme d'autres le pretendoient, ayant esté obligez d'obtenir dans l'espace de trois jours deux differents rescrits de penitencerie en l'année MCCCCXXXIII. dans l'un desquels ils se disent parents au quatriesme degré, & dans l'autre du trois au quatre. Ce que l'Evesque de Limoges, auquel ces rescrits estoient adressez, ne desbroüilla pas lorsqu'il les fulmina, & se contenta de dire qu'ils contenoient verité, & permit aux mariez de demeurer dans le mariage ainsi contracté, declarant les enfans legitimes selon le pouvoir que.

luy en attribuoient les rescripts. Pour moy, je suis persuadé qu'ils estoient parents au quatriesme degré. Car Blanche estoit fille de Jeanne de Cros sœur, comme je l'estime, de Jean & Pierre de Cros Cardinaux, lesquels estoient cousins au troisiesme degré du Pape Gregoire XI. & de Nicolas de Beaufort pere de Pierre mary de Blanche de Gimel. Ces Cardinaux avoient encore une sœur appellée Dauphine mariée à Robert de Vendat, comme je l'ay dit cy dessus page 390.

J'apprens d'un vieux feuillet de papier escrit à la main trouvé parmy les papiers de M. Du Bouchet & de quelques anciens actes de ce temps là que Blanche de Gimel estoit sœur de Guillaume de Gimel seigneur du bas chasteau de Gimel, de Jeanne de Gimel femme de Jean de Noailles seigneur de Chambres & de Montclar, d'une autre fille, qui estoit l'aisnée de toutes, mariée en la maison de Budes, & de deux autres qui furent religieuses en l'abbaye de la Regle à Limoges.

A la verité, si l'on remontoit jusques à l'origine de l'alliance de la maison de Gimel avec celle des Rogers, de laquelle descendoit le Vicomte de Turenne qu'on pretendoit s'estre mesallié en espousant Blanche de Gimel, il se trouveroit qu'il n'y avoit pas d'inegalité de condition, ces deux maisons estant toutes deux d'une ancienne noblesse. Car l'alliance de la maison de Cros, de laquelle descendoit Jeanne mere de Blanche de Gimel, avoit esté faite avant qu'il y eut eu des Papes dans la maison des Rogers. Et ainsi ils estoient d'egale condition. Mais les Rogers ayant eu depuis l'honeur d'avoir deux Papes de leur maison, & ayant contracté de grandes alliances & acquis de grands titres, il y avoit asseurement pourlors une tres grande disproportion entr'eux & les Seigneurs de Gimel, & par consequent entre Pierre de Beaufort & Blanche de Gimel.

Cependant ce fut ce mariage qui donna le moyen de terminer le procez qui estoit entre les maisons de la Tour & de Beaufort pour la succession de celle de Beaufort. Car Pierre n'ayant que deux filles de son mariage avec Blanche de Gimel, leurs parents & amys trouverent à propos de mettre fin à ce procez en mariant Agne de la Tour avec Anne de Beaufort sa cousine germaine fille aisnée de Pierre de Beaufort. Le premier pourparlé de ce mariage fut au commencement de l'année MCCCCXLIV. Preuves p. 731. 733. 734. & il paroist qu'il fut resolu dezlors, puisque la dispense du Pape Eugene IV. dont ils avoient besoin est du septiesme Mars de la mesme année, quatorziesme année de son pontificat. Le contract de ce mariage ne fut neantmoins passé que le XXIV. Mars ensuivant, & le mariage ne fut consommé que sur la fin de l'année MCCCCXLV.

Quoy qu'au moyen de ce mariage Agnet de la Tour eust mis dans sa maison la Comté de Beaufort comme appartenant à la succession de la maison de Beaufort, il n'en peut pas neantmoins joüir paisiblement, y ayant esté troublé par René Roy de Sicile Duc d'Anjou, lequel pretendit que cette Comté estant de l'ancien domaine & Couronne de France & des appartenances de la Duché d'Anjou, elle n'avoit pas peu estre alienée ny donnée par le Roy Philippe de Valois ny par le Roy Jean son fils à Guillaume Roger & à ses descendans. A quoy il adjoustoit que quand

bien Guillaume l'auroit possedée à juste titre, Raymond de Beaufort son fils l'auroit perduë pour cause de felonnie, parce qu'estant son vassal en Provence, il luy avoit fait la guerre ouvertement. Mais c'estoit une pure chicane. Car outre que ce n'estoit pas à luy, qui n'estoit pas encore né, que Raymond fit la guerre, mais à son pere, le crime de felonnie, s'il y en avoit aucun, ne luy avoit pas peu nuire pour la possession de cette Comté, ny aux siens, le Mareschal de Bouciquaut mary d'Antoinete fille de Raymond ayant esté admis à faire au Roy son pere la foy & hommage qu'il luy devoit pour ladite Comté, comme il l'avoit desja fait à la Reyne. Mais enfin cette contestation fut terminée à Poictiers le XXIV. Avril MCCCCLXIX. par une transaction qui laissa la Comté de Beaufort au Roy René moyennant la somme de trente mil escus d'or qu'il s'obligea de payer à Agnet de la Tour & à sa femme.

En l'année MCCCCLI. le Vicomte de Turenne se disposant, sans doute, à aller servir le Roy en son armée de Guyenne commandée par Jean de Bourbon Comte de Clairmont Lieutenant general du Roy, il fit son testament le huictiesme jour du mois de May; & s'estant rendu en suite à l'armée, se trouva à la prise du chasteau de Fronsac, apres laquelle il y eut une promotion de cinquante Chevaliers, entre lesquels sont nommez les premiers le Comte de Vendosme, le Vicomte de Turenne, le Sire de la Rochefoucaud, le fils du Seigneur de Commercy. Jean du Port, qui a escrit la vie de Jean Comte d'Engoulesme ayeul du Roy François premier, y adjouste ce Prince. Il n'est pas dit par qui ils furent fait Chevaliers. Mais il y a grande apparence que ce fut par le Comte de Clairmont, tant à cause de sa grande naissance, que parce qu'il representoit la personne du Roy, & commandoit son armée.

Hist. de Charles VII p. 235. 461 Mer des histoires to. 2. fol. 235. Annales d'Aquitaine fol. 147. verso.

En l'année MCCCCLIII. le Roy estant allé en personne faire la guerre en Guyenne pour en chasser les Anglois, il divisa son armée, dont une partye fut mise deça les rivieres de Garonne & Dourdogne, & l'autre de delà au pays de Medoc. En celle cy estoient le Comte de Clairmont, le Comte de Foix, le Seigneur d'Albret, le Seigneur de Lautrec, le Seigneur d'Orval, Messire Theode de Valpergue Bailly de Lyon, le Sire de Saintrailles Grand Escuyer, Messire Bernard de Bearn, le Vicomte de Turenne, Geoffroy de saint Belin, le Sire de Lavedan, & plusieurs autres Capitaines; *lesquels Seigneurs s'y gouvernerent grandement & honorablement, & tinrent telles & si bonnes manieres que les Anglois qui estoient à Bourdeaux, nombrez huict mille combattans, ne s'oserent oncques trouver sur les champs contre lesdits Seigneurs, qui tous les jours couroient parmy ledit pays de Medoc menans & prenans prisonniers, & faisant degast de bleds & de vins.*

Hist. de Charles VII. p 470. Monstrelet vol. 3. fol. 58.

Preuves p. 736. Le douziesme jour de Janvier MCCCCLXVII. le Roy Loüis XI. estant au Mans y retint Agne de la Tour Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne pour estre son Chambellan en consideration des services qu'il avoit rendus au feu Roy Charles VII. & à luy au faict des guerres & autrement en plusieurs manieres, estant homme de bon sens, vaillance, & bonne loyauté. Ce sont les propres termes des letres du Roy.

Le XXIX. Juin MCCCCLXIX. le mesme Roy estant à Userche

en Limousin y receut les foy & hommage que Agne de la Tour Vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues & de Limeüil estoit tenu de luy faire pour raison de la terre d'Oliergues, de la Chapelle Agnon, Murat de Quayres, Bangs, Couteuge, Jaunac, & Corne.

En l'année MCCCCLXXXIV. il assista aux Estats generaux du royaume tenus à Tours.

Le quatriesme jour du mois de Mars MCCCCLXXIX. à la maniere de compter de ce temps là Agne de la Tour & Anne de Beaufort sa femme estant en leur chasteau de Montvalent en Quercy en bonne santé de corps & d'esprit firent leur testament, dans lequel ils declarent qu'ils ont treize enfans vivants, & qu'outre ceuxlà, il y en a encore quatre en paradis. Anne sa femme estant morte en suite, il emancipa le XIV. Janvier MCCCCLXXXIX. François de la Tour son fils aisné, & fit un codicille au sujet de son fils Annet, qui estoit d'une complexion fort delicate, comme nous le dirons un peu plus bas en parlant de luy. Preuves p. 737.

Le Vicomte ne survesquit pas longtemps à cette derniere disposition. Il mourut quatorze jours apres le XXVIII. jour du mesme mois de Janvier, & fut enterré avec sa femme aux Cordeliers de Brive, où il s'estoit fait transporter neuf jours auparavant. Je trouve dans un ancien registre de Turenne que ses honeurs funebres furent ordonnées au premier Mardy de Caresme dixiesme jour du mois de Mars; où se trouverent beaucoup de gens d'Eglise, Gentilshommes, & autres, lesquels furent tous desfrayez aux despens du Vicomte de Turenne son fils accompagné de Bertrand de Polignac Evesque de Rhodez son cousin & de Jean de Taleyran seigneur de Grignaux son beaufrere. Le service du bout de l'an fut fait au mesme endroit le XXVI. Janvier de l'année suivante, où les Evesques de Tulle & de Sarlat se trouverent avec quantité de noblesse. Et quoyque la compagnie fut tres nombreuse, elle fut neantmoins entierement desfrayée aux despens de M. le Vicomte de Turenne.

Enfans d'Agne de la Tour IV. du nom Vicomte de Turenne & d'Anne de Beaufort Vicomtesse de Turenne sa femme.

FRANÇOIS DE LA TOUR I. du nom Vicomte de Turenne, qui aura son chapitre.

GILLES DE LA TOUR. Il estoit desja Protonotaire du Pape & Chanoine de Rhodez en l'année MCCCCLXXIX. lorsque son pere & sa mere firent leur testament. Il fut esleu Evesque de Sarlat au mois d'Octobre MCCCCXCII. apres la mort de Pons de Salignac. Il estoit pourlors Prestre, Abbé de Vigeois, Prieur de saint Gery, & Chanoine de Rhodez. Il fut esleu Evesque de Tulle en l'année MDXVII. & eut pour competiteur François de Levis de Ventadour son cousin germain, qui l'emporta sur luy. Il fut aussi seigneur de la ville de saint Seré dans la Vicomté de Turenne. Preuves p. 739.

PANTALEON DE LA TOUR seigneur de Limeüil, Conseiller & Chambellan de René II. Roy de Sicile, nommé en deux titres des an-

nées MCCCCLXXIV. & LXXV. & en l'histoire de Provence de Nostradamus. Il mourut en Beaujolois avant l'année MCCCCLXXXIX. & longtemps apres son decez son corps fut porté aux Cordeliers de Clairmont. C'est un des quatre enfans que ses pere & mere disent dans leur testament estre en paradis.

Preuves p. 739. 741.

ANNET DE LA TOUR, dit de Turenne, qui estoit d'une complexion fort delicate, mangeant tres peu, principalement de chair & autres aliments nourrissans, seigneur de Serviere, de saint Supery, & de la Meliere. Son pere ordonna qu'il seroit d'Eglise & se fairoit promouvoir aux ordres sacrez, & luy assigna pour cet effect quatre cens livres de pension annuele & viagere. Par son testament fait le XIX. May MCCCCXCVII. il fit son heritier Antoine de Turenne son frere, & ordonna d'estre enterré aux Cordeliers de Brive dans le tombeau de son pere & de sa mere.

ANTOINE DE LA TOUR mort en l'année MCCCCLXXXII. enterré aux Cordeliers de Brive. Les Evesques de Limoges, de Perigueux, de Sarlat, & de Tulle, les Abbez d'Userche & de Terrasson, & autres Prelats, Messieurs de Pompadour, de Chasteauneuf, de Saillant, Sainte Aulaire, & plusieurs autres grands Seigneurs assisterent à ses obseques.

ANTOINE DE LA TOUR, dit le vieil, mentionné dans le testament d'Annet de la Tour son frere. Il aura son chapitre, ayant continué la lignée.

ANTOINE DE LA TOUR dit le jeune, appellé aussi Raymond, seigneur de Murat de Quayres, de sainct Supery, de Savene, & de Chavanon, né en l'année MCCCCLXXI. comme il conste d'une bulle du Pape Innocent VIII. de l'année MCCCCLXXXV. où il est marqué qu'il estoit pourlors dans la quatorziesme année de son aage & qu'il estoit issu *de nobili Comitum genere ex utroque parente*, c'est à dire des anciens Comtes d'Auvergne du costé paternel, & des Comtes de Beaufort de par sa mere, comme M. Justel l'a tres bien expliqué. Il avoit esté destiné à l'Eglise par le testament de ses pere & mere, & fut tonsuré du vivant de son pere le vingtiesme Novembre MCCCCLXXXIV. par Denys de Bar Evesque de Tulle en vertu des dimissoires de l'Evesque de Limoges. Apres quoy le Pape Innocent VIII. luy accorda la faculté de tenir plusieurs benefices, de mesme que le Pape Innocent IV. avoit accordé à Guy d'Auvergne fils de Guillaume Comte d'Auvergne & de Boulogne d'en tenir plusieurs. Mais il ne s'en tint pas à la disposition que ses parents avoient faite de luy, & se maria en l'année MDXVII. avec Marie de la Fayete issuë d'une illustre maison d'Auvergne.

Preuves de M. Justel p. 217.

Preuves p. 739.

Voyez cy dessus p. 85.

ANNE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCLXIX. à Jacques de Loumagne seigneur de Montagnac fils aisné d'Odet de Loumagne Vicomte de Conserans & seigneur de Fimarcon. De ce mariage il provint une fille unique Anne de Loumagne femme d'Aymery VI. du nom Baron de Taleran, auquel elle porta en dot la seigneurie de Fimarcon. On peut voir la suite de cette genealogie dans la seconde edition de l'Histoire genealogique de la maison de France de Messieurs de Sainte-Marthe page 893. de l'edition de 1628.

MARGUERITE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCLXXVIII. à Jean de Taleyran issu des anciens Comtes de Perigord, seigneur de Grignaux, Prince de Chalais, Vicomte de Fronsac, Maire & Capitaine de Bourdeaux, Premier Maistre d'hostel de la Reyne Anne de Bretagne ez années MCCCCXCVI. XCVII. & XCVIII. & enfin son Chevalier d'honeur, en laquelle qualité il assista à ses obseques. Il y a grande apparence que le Protonotaire de Taleyran & Guerin & Guillaume de Taleyran, ausquels le Roy Charles VIII. confia en l'anné MCCCCLXXXIV. le gouvernement du chasteau de Perpignan & de celuy de Colioure en Roussillon, estoient ses freres. On peut, ce semble, rapporter l'origine de ces Seigneurs à Helie Taleyran fils de Boson de Grainol ou Grignaux, lequel vivoit en l'année MCLXXXII. selon le tesmoignage du Prieur de Vigeois. Il estoit gendre de Raymond II. du nom Vicomte de Turenne, comme il conste d'un titre de l'an MCLXVII. qui est dans le Cartulaire de l'abbaye de Dalone. Dans l'Histoire du Roy Charles VII. il est marqué que le Seigneur de Grignaux fut fait Chevalier en l'année MCCCCLI. apres la prise de Fronsac. Je crois que le Seigneur de Grignaux mary de Marguerite de la Tour descendoit de François de Grignaux Chevalier dont il est parlé dans l'histoire du Roy Charles VI. & qu'il estoit fils d'Helie de Taleyran seigneur de Grignaux, auquel je trouve qu'il fut ordonné la somme de quatre cens livres en l'année MCCCCLXXXIII. pour le service qu'il avoit rendu en l'armée de Flandres.

Preuves p. 719. Preuves de M. Justel p. 226. Hist. de Charles VIII. p. 706. Ceremonial François imprimé en 1619. p. 104 128. Supplement de la Chronique Bourdeloise p. 32. Gaufred. Vos. p. 331. Hist. de Charles VI. du Louvre p. 287. Hist. de Charles VI. de M. Le Laboureur p. 942. S. Remy p. 77.

CATHERINE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCLXXIX. à Antoine de Pompadour seigneur de Lauriere fils de Jean seigneur de Pompadour. Parmy les parents & amys des partyes qui assisterent à la passation du contract de mariage sont nommez Amanieu Vicomte de Comborn, Jean de Taleyran seigneur de Grignaux & Prince de Chalais mary de Marguerite de la Tour, Loüis seigneur de Gimel, Jean de Pompadour seigneur de Chasteau-Boschet, Antoine seigneur de Salanhac, & plusieurs autres. Jean seigneur de Pompadour estoit fils de Goulfier seigneur de Pompadour & d'Elisabeth de Comborn, & avoit pour freres le fameux Godefroy de Pompadour Evesque de Perigueux & du Puy & Antoine de Pompadour Evesque de Condom.

FRANÇOISE DE LA TOUR mariée en l'année MCCCCXCIX. à Jacques de Castelnau seigneur de Jaloignes fils de Jean de Castelnau seigneur de Castelnau de Bretenous, de Caumont, & de saint Santin au diocese de saint Flour & de Marie de Culant sœur de Philippe de Culant Seneschal de Limousin & Mareschal de France. Jacques de Castelnau estoit cousin issu de germain de François Cardinal de Clairmont, lequel estoit neveu du grand Cardinal d'Amboise. Il est marqué dans une ancienne table genealogique de la maison de Castelnau imprimée que Jacques de Castelnau fils de Marie de Culant deceda en l'année MDXXX. sans enfans. En quoy il pourroit bien y avoir erreur, estant certain qu'il estoit mort avant le XXV. Mars MDXXIX. date du testament de sa femme, à moins qu'on ne die qu'il estoit mort peu auparavant la confection de ce testament. Car en ce cas il pourroit estre mort au comman-

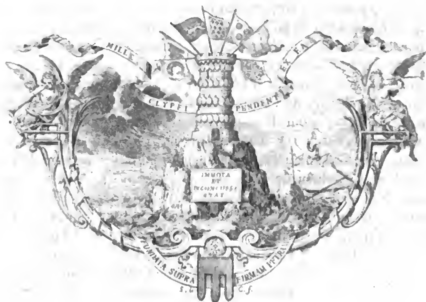
Hist. de Berry de M. de la Thaumassiere p. 712.

cement de l'année MDXXX. ſelon la maniere de compter d'aujourdhuy. Il fut enterré au lieu de Felines, où ſa femme voulut auſſi eſtre enterrée; & n'ayant point d'enfans elle fit ſon heritier François II. Vicomte de Turenne & ſeigneur de Limeüil ſon neveu & fillol, aagée de cinquante trois ans ou environ.

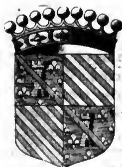
MARIE DE LA TOUR nommée en un arreſt du Parlement de Paris de l'année MDXIV. mariée le premier jour du mois d'Aouſt MCCCCXCIX. à Jean ſeigneur d'Autefort Gouverneur du Perigord & du Limouſin, à laquelle Françoiſe de la Tour Dame doüairiere de Caſtelnau commit l'execution de ſon teſtament. Il ſortit du mariage du Seigneur d'Autefort & de Marie de la Tour un fils appellé Jean comme ſon pere; lequel fut Gouverneur du Perigord & du Limouſin, & eſpouſa le douzieſme Decembre MDXIX. Catherine de Chabanes fille de Jean de Chabanes ſeigneur de Curton & petite fille de Gilbert de Chabanes grand Seneſchal de Guyenne & de Françoiſe de la Tour, dont il a eſté parlé cy deſſus page 343.

ISABEAU & LOÜISE DE LA TOUR Religieuſes de l'Ordre de ſaint Dominique au Convent de Proüille en Languedoc depuis l'an MCCCCLXX. juſques en MDVIII. qu'Iſabeau ſe trouve morte.

GABRIELE DE LA TOUR. Il conſte par le teſtament de ſes pere
Preuves p. 739. & mere qu'ils avoient eu la penſée de la faire encore religieuſe à Proüille avec ſes ſœurs. Toutesfois je trouve qu'elle a eſté religieuſe de l'Ordre de ſaint Jean de Hieruſalem au monaſtere de Fieux en Quercy en l'année MCCCCLXXXV.

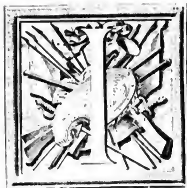


François



François de la Tour I. du nom Vicomte de Turenne.

CHAPITRE IX.



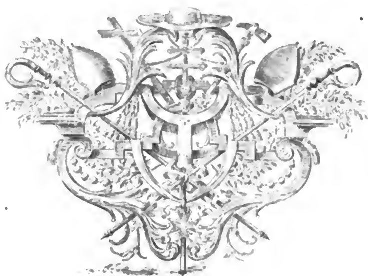
IL estoit fils aisné d'Agne de la Tour IV. du nom Vicomte de Turenne & d'Anne de Beaufort, qui le firent leur heritier universel. Outre cela son pere fit deux choses en sa faveur le XIV. Janvier MCCCCLXXXIX. peu de jours avant son decez. Premierement il l'emancipa, & luy donna la chastellenie & Baronnie d'Oliergues & tout le droit qu'il avoit ez seigneuries de Bousols, Fay, & Servissac en Vellay, pour lesquelles il y avoit procez au Parlement de Paris. Et puis par un codicille, par lequel il pourveut de nouveau à l'estat de son fils Annet, qui estoit de foible complexion, il confirma la disposition qu'il avoit faite en faveur de François son heritier universel.

Le XXV. jour de Septembre ensuivant François rendit au Roy Charles VIII. les foy & hommage qu'il estoit tenu de luy faire pour les terres, baronnies, & seigneuries de Limeüil, Miramont, Clarens, saint Supery, Chambon, Oliergues, la Chapelle-Agnon, Murat de Quayres, & autres, lesquelles estoient tenuës nuëment du Roy, comme il est dit dans les letres patentes expediées pour ce suject au Montil les Tours les jour & an dessus dits. Preuves p. 742.

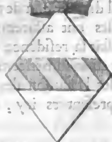
Il ne fut pas marié, & mourut à Donzy en Nivernois, où il fit son testament le dernier jour du mois de Fevrier MCCCCXCIII. par lequel il eslut sa sepulture en l'Eglise des Cordeliers de Brive la gaillarde en Limousin, en laquelle ses predecesseurs sont inhumez & enterrez. Il augmenta par le mesme acte la dot de Françoise & Marie de la Tour ses sœurs, ausquelles il n'avoit esté constitué par leur pere & mere que sept mil cinq cens livres à chascune, & ordonna qu'elles auroient chascune Preuves p. 743.

dix mil livres. Il nomma ſes executeurs teſtamentaires le Comte de Ventadour, qu'il appelle ſon oncle, le Seigneur de Grignaux ſon beaufrere, & le Seigneur de Pompadour.

Le Comte de Ventadour executeur teſtamentaire de ce Vicomte eſtoit veritablement ſon oncle, comme ayant eſpouſé Catherine de Beaufort ſœur d'Anne de Beaufort ſa mere. Je pourrois à cette occaſion continuer icy la genealogie de la maiſon de Ventadour, que j'ay conduite cy deſſus page 284. depuis ſon commencement juſques à ce qu'elle fondit en celle de Levis au moyen du mariage de Loüis de Levis ſeigneur de la Voute avec Blanche de Ventadour, qui commença la ſeconde race des Seigneurs de Ventadour. Mais n'ayant pas aſſez de titres pour eſtablir ſeurement cette genealogie, je me contenteray de dire que Loüis de Levis Comte de Ventadour eut quatre enfans de Blanche de Ventadour, aſſavoir Gilbert de Levis premier du nom Comte de Ventadour, Jean ſeigneur de Charlus, François Eveſque de Tulle, Charles Abbé de la Valette & de Bonnaygue, & Catherine de Levis Dame de Brion. Gilbert I. fut pere de Gilbert II. Comte de Ventadour, de Blanche mariée à Loüis d'Agoult Baron de Sault, & de Pernelle mariée avec André Baron de Cruſſol. Gilbert II. eſpouſa Suſanne Dame de Cornillon ſur Loire. Et de ce mariage iſſirent Gilbert III. premier Duc de Ventadour, Jacqueline Dame de Rochebaron, Françoiſe Comteſſe de Suze, & Blanche femme de Loüis d'Amboiſe Comte d'Aubijoux. Gilbert III. fut marié avec Catherine de Montmorency fille d'Anne Conneſtable de France & ſœur d'Eleonor femme de François de la Tour III. du nom Vicomte de Turenne. Il provint de leur mariage Anne de Levis Duc de Ventadour, lequel eſpouſa Marguerite de Montmorency ſa couſine germaine. Ils eurent nombre d'enfans, aſſavoir Henry Duc de Ventadour, qui ſe fit d'Egliſe, & eſt mort Chanoine de Noſtre Dame de Paris, Charles pere du Duc de Ventadour d'aujourdhuy, François Comte de Vauvert mort ſans lignée, François Chriſtophle Duc d'Amville, Anne Archeveſque de Bourges, Loüis Hercules Eveſque de Mirepoix, & Catherine Dame de Tournon.







PONS. *D'argent à la face bandée d'or & de gueules de six pieces.*

Antoine de la Tour Vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues.

CHAPITRE X.



ANTOINE de la Tour estoit le quatriesme enfant masle d'Annet IV. & d'Anne de Beaufort, comme ils le disent eux mesmes dans leur testament. Ils l'avoient destiné à l'Eglise, & luy avoient ordonné une pension pour estre entretenu aux estudes. Mais Dieu en ordonna autrement. Car François son frere aisné estant decedé sans enfans, & les autres estant demeurez dans le celibat, la succession & les biens de la maison de la Tour-Turenne escheurent à cet Antoine appellé le vieil pour le distinguer d'un de ses freres de mesme nom plus jeune que luy. *Preuves p. 739.*

Il espousa en l'année MCCCCXCIV. Antoinete de Pons fille de Guy seigneur de Pons & de Jeanne de Chasteauneuf. C'est ainsi que ses pere & mere sont appellez dans le contract de son mariage & dans une ancienne genealogie MS. de la maison de Pons escrite en ce temps là. Et cependant Messieurs de Sainte-Marthe & M. Du Chesne la font fille de Guy de Pons & d'Isabeau de Foix fille de Gaston IV. Comte de Foix & d'Eleonor d'Arragon Reyne de Navarre. M. Justel fait cette Isabeau mere de Guy & grand mere d'Antoinete. Mais cette Isabeau estant inconnuë à tous ceux qui ont traité la genealogie des Comtes de Foix, il est permis de douter de cette alliance jusques à ce qu'on en aura des preuves. *Preuves p. 744.*

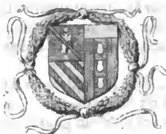
Ce Vicomte donna en l'année MCCCCXCVIII. par donation entre vifs à sa femme Antoinete de Pons la seigneurie de Serviere assise & située en la Seneschaussée de Limousin pour en disposer elle & les siens à la vie & à la mort à leur volonté. Cette seigneurie est en la parroisse de Glanie au diocese de Tulle.

Je ne trouve plus rien d'elle apres cela. Je ne sçay dequoy elle est de-

venuë ny où elle est morte. Je me persuade neantmoins facilement que voyant le desordre de vie où estoit le Vicomte son mary, dont nous parlerons à la fin de ce chapitre, elle se resolut de le quitter & de se retirer en Saintonge auprez de ses proches. On a donné depuis quelque temps à M. le Cardinal de Boüillon de tres belles Heures en miniature richement reliées, lesquelles ont assurement appartenu à quelque Vicomtesse de Turenne qui faisoit sa residence dans le diocese de Saintes, comme le Calendrier qui est au commencement de ces Heures le justifie. On y voit au dernier feuillet l'escusson des armoiries du Vicomte de Turenne telles qu'elles sont representées icy, & à la marge inferieure du XXXIII.



feuillet celuy des armoiries d'une Dame myparty de la Tour-Turenne & des armoiries d'une femme comme il est icy represénté. Mais ce ne



sont pas les armoiries qu'on attribuë communement à la maison de Pons, ny les anciennes armoiries de cette maison, qui sont d'azur à la croix d'argent accompagnée de quatre bezans ou tourteaux de mesme, ainsi qu'on les voit dans le MS. 7225. de la Bibliotheque du Roy. Or estant certain que ces Heures ont appartenu à une Dame mariée à un Seigneur de la Tour Vicomte de Turenne, n'estant pas d'Anne de Beaufort femme du premier Vicomte du surnom de la Tour ny d'aucune des Dames qui ont esté mariées aux Vicomtes de Turenne successeurs d'Antoine, il faut necessairement qu'elles ayent appartenu à Antoinete de Pons. Mesme les devises qui y sont semblent fortifier cette opinion. Car il y a une devise entrelassée dans la couronne qui soustient l'escusson, laquelle pourroit bien signifier que cette Dame supportoit sa mauvaise fortune avec beaucoup de courage & de vertu, y ayant escrit, JE ENDURE POUR DURER, & une autre en Latin au bas pour marquer qu'elle esperoit que ses maux finiroient : POST TENEBRAS SPERO LUCEM. Toutesfois ces armoiries m'empeschent de rien asseurer, parce qu'il est certain que dez ce temps là les Sires de Pons portoient les armoiries qu'on leur donne encore aujourdhuy.

J'ay trouvé dans un arrest donné au Parlement de Bourdeaux le XXIII. Decembre MDXI. qu'elle estoit desja morte. Et dans le contract de mariage de sa fille Marguerite passé au lieu de sainte Esperie en Quercy le XXI. May MDXIV. elle est appellée fille d'Antoine de la Tour Vicomte de Turenne & de Dame Antoinete de Pons jadis femme dudit Vicomte de Turenne.

En l'année MCCCCXCVI. le Roy Charles VIII. mettant en consi- *Preuves p. 744.* deration les bons, grands, vertueux, & recommandables services que son amé & feal cousin Antoine de la Tour Vicomte de Turenne luy avoit cy devant faits tant au fait des guerres qu'autrement en plusieurs manieres, & desirant se servir de luy en estat & office honorable & convenable aux vertus & merites de sa personne, il le fit son Chambellan pour audit *Preuves p. 744.* office le servir d'oresnavant aux honeurs, prerogatives, préeminences, libertez, gages, droits, profits, & emolumens accoustumez & qui y appartiennent, avec ordre à M. le Chancellier de recevoir son serment & de le mettre & instituer en possession dudit estat & office.

Apres la mort de Jean de la Tour III. du nom Comte d'Auvergne &

de Boulogne arrivée au mois de Mars MDI. Antoine pretendant que la branche aisnée des Seigneurs de la Tour estant esteinte par sa mort sans enfans masles, & la Baronnie de la Tour estant substituée aux masles à l'exclusion des femelles, elle luy devoit appartenir, il adjousta à ses qualitez celle de Baron de la Tour, & intervint pour ce sujet au procez qui estoit pendant aux Requestes du Palais à Paris pour la succession du Comte Jean.

Preuves p. 744.

En l'année MDXXII. il fit son testament, par lequel il partagea ses biens entre ses enfans. Il est fascheux qu'il y ait laissé des marques de son incontinence, ayant fait des legs à un grand nombre de bastards, qui y sont nommez par nom & surnom, & à plusieurs servantes desquelles il avoit eu des enfans. Ce qui marque une vie bien dissoluë, laquelle fut sans doute cause de la retraite de sa femme, qui se retira en Saintonge pour n'avoir pas toujours devant ses yeux tant de tesmoignages ambulans des desbauches de son mary.

Preuves p. 745.

En l'année MDXXVII. il donna par donation entre vifs à Gilles de la Tour son fils la Baronie de Limeüil pour en disposer à sa volonté luy & ses heritiers à la vie & à la mort, à la charge de l'usufruit pendant sa vie.

Il mourut en son chasteau de Montvalent en Quercy le XIV. Fevrier MDXXVII. & fut enterré aux Cordeliers de Brive.

Enfans d'Antoine de la Tour Vicomte de Turenne & d'Antoinete de Pons sa femme.

FRANÇOIS DE LA TOUR II. du nom, qui aura son chapitre.

GILLES DE LA TOUR seigneur de Limeüil en Perigord par la donation qu'Antoine son pere luy fit de cette seigneurie l'an MDXXVII. le XVIII. jour du mois d'Avril estant en son chasteau de Montvalent. Il espousa Marguerite de la Cropte Dame de Lenquais fille unique & heritiere de Bertrand de la Cropte seigneur de Lenquais & de Jeanne d'Abzac de la maison de Ladouze en Perigord. Bertrand estoit fils de François de la Cropte. Et celuy cy estoit fils de Jean de la Cropte seigneur de Lenquais, lequel quitta le party d'Angleterre en l'année MCCCCLI. & se remit en l'obeissance du Roy Charles VII. comme il est attesté par M. Du Tillet. Je crois que Jean estoit frere de Bertrand de la Cropte esleu Evesque de Sarlat au mois de Septembre MCCCCXVI. & confirmé par David de Montferrand Archevesque de Bourdeaux son Metropolitain le XXII. du mesme mois. Le testament de Gilles de la Tour est de l'an MDLXVI. & celuy de sa femme de l'an MDLXXI. Ils laisserent trois fils & cinq filles, assavoir Galiot de la Tour, qui estoit l'aisné, & fut seigneur de Limeüil & de Lenquais; lequel n'ayant pas esté marié, institua son heritier universel Henry de la Tour Vicomte de Turenne son cousin, qui estoit le seul masle restant de la branche des Seigneurs de la Tour seigneurs d'Oliergues, qui devint par là Seigneur de Limeüil & de Lenquais. Galiot mourut le XIX. Novembre MDXCI.

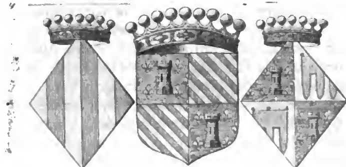
Charles & Jacques de la Tour ses freres moururent avant luy sans lignée, & Antoine son autre frere fut Chevalier de Malte. Les filles furent, Isabeau de la Tour aisnée mariée à Scipion de Sardigny Gentilhomme & Patrice Lucquois, Vicomte de Buzanci, & Baron de Chaumont, fils de Jean Baptiste de Sardigny Gonfalonnier de la Republique de Lucques & de Jeanne de gli Antelminelli sa femme, l'une des principales familles de Lucques, de laquelle estoit sorti Castruccio de gli Antelminelli, qui fut Duc de Lucques & de Pise. Du mariage d'Isabeau de la Tour & de Scipion de Sardigny sont sortis Alexandre de Sardigny Vicomte de Buzanci & Baron de Chaumont & Paul de Sardigny seigneur de Joüy. La seconde fille de Gilles de la Tour & de Marguerite de la Cropte fut Philippie de la Tour mariée en l'année MDLXV. avec Antoine Baron de Roquefeüil seigneur de Castelnau & de Blanquefort. La troisiesme fut Antoinete de la Tour mariée en premieres nopces en l'année MDLXX. à Jean d'Avaugour Comte de Chasteauvillain, duquel elle n'eut point d'enfans, & en secondes nopces l'an MDLXXIV. à Charles de la Marck Comte de Maulevrier fils puisné de Robert de la Marck IV. du nom Duc de Boüillon. La quatriesme fut Marguerite de la Tour mariée en l'année MDLXXV. à Jean d'Aubusson seigneur de la Valade en Perigord. La cinquiesme fut Magdelene de la Tour mariée en l'année MDLXIII. à Jean de Fayole seigneur de Menuit, saint Pardoux, & saint Martial.

MARGUERITE DE LA TOUR mariée en l'année MDXIV. à Pierre de Clairmont seigneur & Baron de Clairmont de Lodeve & de la Moliere, Gouverneur de Languedoc, fils de Tristan de Castelnau & de Catherine d'Amboise, & frere de François de Castelnau Evesque de Porto Doyen du Sacré college & Legat du saint Siege en Avignon, lequel fut mediateur de ce mariage. Il en provint cinq enfans, assavoir Guy seigneur de Castelnau & de Clairmont de Lodeve, Jacques Evesque de saint Pons & Abbé de saint Florent lez Saumur, qui estoit l'aisné, François seigneur de Lombés, Jean Vicomte de Clairmont, & Catherine mariée à Dieudonné de Montal Baron de Roquebrou & de Carbonnieres. *Preuves p. 745.*

ANNE DE LA TOUR receuë en l'année MDV. religieuse de l'Ordre de saint Jean de Hierusalem au monastere de Fieux en Quercy, où sa tante l'estoit aussi. Enterrée au Convent des Reverends Peres Cordeliers de Brive. *Preuves de M. Justel p. 233.*

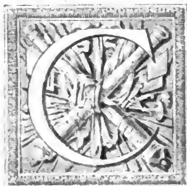


AMBOISE. *Palé d'or & de gueules de six pieces.*
LA TOUR MONT-GASCON. *Escartellé. Au 1. & 4. de la Tour. Au 2. & 3. d'Auvergne.*



François de la Tour II. du nom Vicomte de Turenne, Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine des Cent Gentilshommes de sa Maison, Gouverneur de Genes, de l'Isle de France, du Chasteau de Beauté sur Marne & du Bois de Vincennes, Lieutenant general du Roy en son armée d'Italie.

CHAPITRE XI.



CE Vicomte reünit en sa personne les deux sortes de noblesse qui ont esté remarquées par les anciens, c'est à dire, celle du sang, & la personele, qui est fille de la vertu. Car il s'acquit une grande reputation en son temps, eut de grands emplois & de grandes charges, & fut employé en diverses negociations importantes, le tout en consideration de son merite & de son sçavoir faire. Il adjousta à ces grandes qualitez une vie sans reproche. De sorte qu'on peut luy appliquer avec beaucoup de raison ce qu'un ancien aucteur de l'histoire auguste dit du jeune Valerien Empereur, qu'il estoit fort sage & tenoit une conduite fort esloignée de la dissolution de son pere. C'est ce que nous allons voir dans la suite de ce discours.

Trebel. Pollio: *Moribus perjucundus atque à patris dissolutione sejunctus.*

Preuves p. 746.

Il nasquit à Limeüil en Perigord le cinquiesme jour du mois de Juillet MCCCCXCVII. & y fut baptizé huict jours apres. Loüis de Levis Comte de Ventadour fut son parrin, & sa marrine Françoise de la Tour sa tante, laquelle fut mariée quelque temps apres à Jacques de Castelnau seigneur de Jalognes, comme nous l'avons dit cy dessus page 407.

Dez son enfance il donna à connoistre ce qu'il seroit quelque jour. Car dans un aage bien tendre, lorsqu'il semble qu'on n'est capable de s'occuper à autre chose qu'aux amusemens & aux divertissemens des enfans, n'ayant pas

pas encore dix ans entiers, en suivant la Cour du Roy, & luy servant d'enfant d'honeur, il entreprit de copier un livre serieux intitulé l'*Instruction d'un jeune Prince pour se bien gouverner envers Dieu & le monde*, & acheva de le copier avant qu'il eut achevé l'onziesme année de son aage. Il est bien à presumer qu'estant attaché à copier un ouvrage de cette nature, il en tira de bonnes maximes pour sa conduite, dont il sceut bien profiter. Je crois qu'à cette occasion je peux dire de luy ce que Tacite dit d'un illustre Romain qui vivoit sous l'empire de Vespasien. Il dit donc que cet illustre Romain, appellé *Helvidius Priscus*, s'appliqua dans un aage bien tendre aux estudes les plus relevées, ce qu'il ne fit pas, comme beaucoup de gens ont accoustumé de faire, afin de voiler & couvrir d'un nom magnifique une vie oiseuse & faineante, mais afin d'apprendre à estre ferme dans le maniement des affaires d'Estat, qu'il suivit les maximes de ceux qui n'estiment rien de bon que ce qui est honeste, & ne compta la faveur, la noblesse, & les autres choses qui sont hors de l'esprit ny parmy les biens ny parmy les maux. Au reste, je ne dois pas obmettre icy qu'on garde encore à Turenne ce livre escrit & signé de la main de ce jeune Seigneur. Tacit. lib. 4. hist.

En l'année MDX. son pere l'emancipa, & luy fit en mesme temps don de la Vicomté de Turenne & de plusieurs autres seigneuries. Ce qu'il confirma en l'année MDXVI. dans le traicté de son mariage avec Catherine d'Amboise. Il fut deslors connu sous le nom de Vicomte de Turenne, & commença de se rendre recommandable en l'année MDXXI. en laquelle le Roy François I. voyant que toutes choses tendoient à une ouverture de guerre avec l'Empereur, il manda, comme dit M. du Bellay, au Duc de Bourbon Connestable de France de faire levée de huict cens chevaux & de six mil hommes de pied, & donna une semblable charge au Duc de Vendosme. On a les letres que le Connestable escrivit au Vicomte de Turenne pour ce suject. Ces troupes ayant esté levées, M. Du Bellay remarque que la cavalerie de M. de Bourbon fut conduite à Amiens par le Vicomte de Turenne & par quelques autres Seigneurs. Preuves p. 746. Preuves p. 748.

En l'année MDXXII. le Roy d'Angleterre ayant envoyé une armée en France de laquelle il fit chef le Duc de Suffolc, & l'Empereur ayant joint la sienne à celle de ce Roy, le Duc de Vendosme, qui estoit Lieutenant general pour le Roy en Picardie, en advertit le Roy, lequel luy envoya le Seigneur Loüis de la Trimoüille Gouverneur de Bourgogne avec bon nombre de gendarmerie. Parmy les braves gens qui y furent envoyez M. Du Bellay nomme le Vicomte de Turenne, lequel fut mis en garnison avec plusieurs autres Seigneurs de marque dans la ville de Teroüenne, de laquelle Philippe Chabot seigneur de Brion, qui fut depuis Admiral de France, fut fait Gouverneur. Il y a parmy les preuves de l'histoire de la maison d'Auvergne de M. Justel des letres du Roy données à Paris au mois de Septembre MDXXIII. qui justifient que ce Vicomte estoit encore alors en Picardie par ordre du Roy pour la tuition & defense du pays.

En l'année MDXXIV. le Roy envoyant des troupes en Italie sous le

commandement du Duc d'Albanie Prince du sang royal d'Escosse, le Vicomte de Turenne fut fait Lieutenant general du Roy en cette expedition. La preuve en est dans une letre de ce Duc à luy escrite de Rome le XIV. Fevrier, dont la superscription est telle. *A mon cousin Monsieur le Vicomte de Turenne Lieutenant general du Roy.* Il l'appelle son cousin, parce qu'il estoit cousin de la Duchesse sa femme Anne de la Tour Comtesse d'Auvergne.

Preuves p. 748

Le Vicomte de Turenne, qui avoit esté fait en la mesme année Capitaine de cinquante hommes d'armes, estoit encore en Italie dans l'armée du Duc d'Albanie lorsque le Roy François I. fut fait prisonnier devant Pavie, comme on le voit dans une letre à luy escrite par J. de Tournon tres curieuse, laquelle sera imprimée parmy les preuves.

Preuves p. 749.

Mais estant de retour l'année suivante en France, il fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre avec Gabriel de Grámont Evesque de Tarbe & Antoine Le Viste President au Parlement de Paris pour traicter du mariage du Roy avec la Princesse Marie fille d'Henry VIII. Roy d'Angleterre & d'une ligue defensive contre l'Empereur pour la delivrance des Enfans de France retenus en Espagne; dont la relation, à ce que dit M. Justel, & de ce qui fut traicté sur ce suject avec le Cardinal d'York, redigée par Claude Dodieu Conseiller en la Cour de Parlement de Paris, se trouve MS. entre les rares memoires de M. Du Puy. Il est fait mention de son ambassade en Angleterre dans un registre de Turenne où est marqué le jour de la naissance de François III. son fils.

Preuves p. 757.

J'apprens d'une letre de Gabriel Symeon, qui est au Tresor des chartes de Turenne, escrite à Madame la Vicomtesse de Turenne estant lors à Joze en Auvergne que ce Vicomte fut envoyé par le Roy en l'année MDXXVIII. à Florence à cause de la guerre de Naples, où M. de Lautrec fut envoyé, lequel se rendit en peu de temps maistre de la plus grande partye de ce royaume.

Preuves p. 751.

En cette mesme année le Roy le fit son Lieutenant general & Gouverneur de la ville & seigneurie de Gennes avec la mesme auctorité & puissance en toute sorte d'affaires que si sa Majesté y estoit en personne.

Preuves p. 751. & suivantes.

En l'année MDXXIX. il fut envoyé en Espagne vers l'Empereur pour en execution des traictez de Madrit & de Cambray retirer les Enfans de France, qui avoient esté baillez en ostage pour la rançon du Roy, & pour ratifier & contracter de nouveau son mariage avec la Reyne Eleonor sœur aisnée de l'Empereur veuve d'Emmanuel Roy de Portugal, laquelle il espousa au nom du Roy, comme son procureur special à cet effect, le Dimanche vingtiesme Mars de la mesme année.

Preuves p. 755. 756.

Il fut en suite fait Gouverneur & Lieutenant general du Roy en l'Isle de France.

M. Justel a escrit qu'il fut accordé du vivant de son pere avec Loüise d'Albret Duchesse de Valentinois. Ce qui ne peut pas estre, estant certain qu'il n'y a eu aucune Loüise d'Albret Duchesse de Valentinois. La fille d'Albret Duchesse de Valentinois s'appelloit Charlote, laquelle fut mariée en l'an MCCCCXCIX. à Cæsar Borgia Duc de Valentinois, & fut mere

de Loüise Borgia Duchesse de Valentinois mariée en Avril MDXVIII. à Loüis II. du nom seigneur de la Trimoüille. De sorte que s'il a esté parlé de le marier avec une Duchesse de Valentinois, il faut que ce soit avec Loüise Borgia fille de Charlote d'Albret.

Il espousa en l'année MDXVI. Catherine d'Amboise fille de Guy d'Amboise seigneur de Ravel & de Françoise Dauphine fille de Beraud Dauphin IV. du nom seigneur de Combronde & d'Antoinete de Polignac, comme il a esté remarqué cy dessus page 233. Preuves p. 746. 747.

Catherine d'Amboise estant morte sans enfans, il espousa en secondes nopces en l'année MDXVIII. Anne de la Tour, dite de Boulogne, Dame de Montgascon, fille de Godefroy de la Tour II. du nom seigneur de Montgascon & d'Antoinete de Polignac sœur de la susdite Antoinete Dame de Combronde, si la genealogie de la maison de Polignac n'est pas fautive. De sorte que le Vicomte eut besoin de dispense pour espouser Anne de la Tour, laquelle selon cette genealogie estoit tante à la mode de Bretagne de Françoise d'Amboise sa premiere femme, laquelle leur fut accordée par le Cardinal de la Rouvere grand Penitencier au mois de Fevrier. Anne avoit espousé en premieres nopces en l'année MDVI. Charles de Bourbon Comte de Roussillon, & en secondes nopces en l'année MDX. Jean de Montmorency seigneur d'Escoüen fils aisné de Guillaume seigneur de Montmorency & frere d'Anne de Montmorency Connestable de France. Preuves p. 747.

Le Roy François I. estant allé en Bretagne en l'année MDXXXII. pour y faire recevoir M. le Dauphin en qualité de Duc de Bretagne, & le Vicomte de Turenne l'y ayant suivy, il se logea à Villocher à deux ou trois lieuës de Chasteaubriant, où le Roy se tenoit. En ce temps là il courut des fievres continues qui estoient morteles, principalement à jeunes gens, lesquelles on disoit proceder des excessives chaleurs qui furent ez mois de May & de Juin. Le Vicomte de Turenne fut du nombre des malheureux. Il mourut à Villocher le douziesme jour du mois de Juillet, ayant fait son testament trois jours auparavant. Nous avons deux relations tres exactes faites en ce temps là de ce qui se passa à ses honeurs funebres, dans lesquelles il est marqué qu'il avoit ordonné par sa derniere volonté son corps estre enterré en la ville de Brive au Convent de l'Ordre de saint François. Apres quoy il y est marqué que ses serviteurs le firent tres bien embaumer & mettre dans un beau coffre couvert de velours noir & une croix de satin blanc de tous costez, & le mirent sur les brancars d'une litiere noire, & le couvrirent d'un drap noir à une croix de fustaine blanche traisnant à terre, & par dessus un grand drap de velours noir à tout une croix de satin blanc traisnant jusques à terre fort ample avec quatre escussons aux armes dudit feu Seigneur. Les mulets qui le portoient estoient houssez de drap noir jusques aux patyrons & une croix de fustaine blanche & un chaperon en la teste, en sorte qu'on ne voyoit rien desdits mulets que les yeux & les pieds. Et avant partir de Villocher ils firent chanter tous les Prestres qu'ils purent trouver; & eurent six Cordeliers qui garderent le corps audit lieu cinq ou six jours priant Dieu, & faisoient l'office Preuves p. 755. 756.

divin honorablement. Et au partir de là le porterent au Convent de ſaint François, où il demeura dix jours, pendant leſquels on diſoit tous les jours grands Meſſes & Vigiles. Et tous les Gentilshommes, parmy leſquels ſont nommez M. de la Borde, M. le Maiſtre, le Baron de Gimel, M. de Martigny, M. de Miramont, Mathieu de Fage ſeigneur de Marion, & tous les ſerviteurs, furent là habillez de deüil, leſquels eſtoient en grand nombre tant de Gentilshommes qu'autres, & apres partirent de là accompagnez des Cordeliers, & s'en vinrent juſques à la ville d'Uſerche en Limouſin, où le corps repoſa pendant quinze jours. Le vingtieſme jour de Juillet Meſſire François d'Eſcars ſeigneur de la Vauguyon, l'un des executeurs de ſon teſtament & tuteur de ſes enfans, vint à Pompadour, & envoya querir Meſſire Rigaud de la Tour Abbé d'Uſerche frere du defunct, M. de Bar ſeigneur du Cluzeau & de la Bertrandie, enſemble Meſſieurs de Pompadour & d'Eſcars, pour adviſer au faict de l'enterrement & honeurs funebres dudit feu Seigneur. Lequel de Bar leur monſtra ce qui avoit eſté fait à l'enterrement de feu ſon pere. Ce qui ayant eſté approuvé par ces Meſſieurs, ils en envoyerent un double à M. le Duc d'Albanie & à Meſſire Antoine de la Rochefoucaud ſeigneur de Barbeſieux tuteurs d'honeur des enfans du Vicomte avec les Cardinaux de Tournon & de Gramont, & encore à Madame Antoinete de Polignac Dame doüairiere de Montgaſcon auſſi tutrice de ſes enfans. Ce project ayant eſté trouvé bon par ces Meſſieurs & par ladite Dame, ils deſpeſcherent ledit de Bar à Brive pour faire accouſtrer l'Egliſe des Cordeliers & faire faire les proviſions neceſſaires pour l'enterrement & honeurs funebres. Ils eſcrivirent à Meſſieurs les Eveſques de Cahors, de Tulle, de Perigueux, de Sarlat, & de Bazas pour les inviter de ſe trouver à cet enterrement. Ils y inviterent pareillement les Abbez de Soüillac, Figeac, S. Martial, la Valete, Grandmont, Marſillac, Terraſſon, Beaulieu, la Couronne, & Chaſtres, & les Doyen & Chapitre de ſaint Germain de Maſeré. Ils y firent auſſi appeller M. de Murat, M. de Limeüil, M. de Pompadour, M. d'Autefort, M. de Pons, M. de Mirambeau, M. de Ribeyrac, M. de Guiſtinieres, M. de Curton, M. de Montal, M. de Biron, M. le * Grand Eſcuyer, M. de Gimel, M. d'Eſcars, M. de ſaint Bonnet, M. de ſainte Aulaire, Meſſieurs de Lafieulx, de Gramat, Montmurat, & Aubeterre, & tous les Gentilshommes accouſtumez à eſtre appellez aux Eſtats de la Vicomté de Turenne, enſemble tous les Conſuls & Syndics des villes & chaſtellenies de la Vicomté.

** C'eſtoit Jacques Galliot de Genoüillac ſeigneur d'Acier.*

Ledit ſieur de Bar fit tenir les letres par tout par cinq ſerviteurs habillez de deüil.

Le quatrieſme jour d'Aouſt Jean de la Borde ſon Eſcuyer & Alexandre de Calmon ſeigneur de Bruols ſon Maiſtre d'Hoſtel arriverent à Brive avec la plus grand partie de ſes ſerviteurs, & firent entourer l'Egliſe des Cordeliers d'une ceinture de noir dehors & dedans aux armes du defunct, l'Ordre du Roy à l'entour. On fit tendre le grand autel haut & bas de velours noir avec une croix de ſatin blanc à chaſque piece aux armes dudit Seigneur en broderie, & à l'entour dudit autel des rideaux de tafetas

noir, & les piliers furent tous couverts de drap noir. Auprez de l'autel, du costé de l'Evangile, il y avoit un petit oratoire tapissé de noir de tous costez où estoient ceux qui portoient le grand deüil, & le devant de tafetas noir. Tout le chœur estoit garni & tapissé de drap noir jusques au premier degré. Tout à l'entour de l'Eglise il y avoit des listeaux avec des chandeliers noirs avec un cierge alumé à chascun ; & au dessous dudit bois, tant que duroit le chœur & le bout de l'Eglise, une ceinture de velours noir aux armes du defunct, & dans toute la nef de l'Eglise une ceinture de satin noir semée d'armoiries; & tout le bas du chœur & la chaire du Predicateur tout couvert de drap noir. Il y avoit au milieu du chœur une chapelle ardente fort haute & double clocher au milieu, une grande croix au dessus, où il y avoit cinq croix, & en chasque quarré autant, toute couverte de cierges, & tout le tour de ladite chapelle garnie de velours noir.

Les Seigneurs de la Borde & de Bruols accompagnez de tous les serviteurs partirent de Brive le dixhuictiesme jour d'Aoust pour se rendre à Userche, où ils firent faire un service solemnel; & s'y trouva le Seigneur de Pompadour, qui y fit faire un pareil service.

Le lendemain ils enleverent le corps, & partirent d'Userche. Ils furent accompagnez bien loin par l'Abbé & le Chapitre d'Userche & par les Syndics de ladite ville avec certain nombre de torches aux armes dudit Abbé, du Chapitre, & de la ville, jusques au prioré de la Sauliere esloigné d'environ une lieuë de la ville.

Le vingtiesme tous les serviteurs, ensemble plusieurs Gentilshommes en grand nombre, allerent audit prioré de la Sauliere, où ils firent celebrer une grande Messe par les Cordeliers qui gardoient le corps. Et apres la Messe dite ils prirent le corps & le monterent comme cy dessus pour le transporter à Brive. Il y avoit au devant du corps cinquante pauvres habillez de deüil avec chascun une torche à la main aux armes du defunct, & marchoient devant les serviteurs. Apres marchoit le fils de la Bertrandie portant les esperons dorez monté sur un grand cheval houssé de drap noir jusques aux patyrons des pieds avec une croix de fustaine blanche & le chaperon sur la teste dudit cheval, en sorte qu'on ne luy voyoit que les yeux. Apres marchoit le fils du Seigneur de Miramont portant les gantelets monté sur un autre grand cheval accoustré de mesme. Apres marchoit le Seigneur de la Treyne portant le heaulme monté sur un autre grand cheval accoustré de mesme. Apres marchoit le jeune Cornil de Quercy portant le panon monté sur un grand cheval houssé de mesme. Apres marchoit le Seigneur de Ligonne portant le guidon. Apres marchoit le Seigneur de la Borde portant l'enseigne des cent Gentilshommes de la maison du Roy, dont le defunct estoit Capitaine. Apres marchoit le Seigneur de Rosiers, qui portoit l'espée. Apres marchoit l'Officier d'armes portant l'escu dudit Seigneur, sa cotte d'armes vestue. Apres marchoit le corps & l'Ordre du Roy sur un carreau de velours noir sur le corps. Il y avoit sur chasque mulet de la litiere un Page habillé de deüil, c'est assavoir le Baron de Durfort & le petit fils de la Bertrandie,

une gaule noire à la main couchée ſur le bras gauche, le chaperon en la teſte renverſé, & au tour quatre laquays habillez de meſme. Ils marcherent en cet ordre juſques à Brive, où ils furent rencontrez par les Syndics de Turenne avec vingt quatre pauvres habillez de deüil ayant chaſcun une torche à la main aux armes de Turenne. Et quand ils furent au bout du pont, ils mirent le corps du defunct à terre. Et là ſe trouverent les Seigneurs du grand deüil, c'eſt à dire, M. de Pompadour mené par M. l'Eveſque de Tulle, M. de Ribeyrac mené par M. l'Eveſque de Sarlat, M. de Mirambeau mené par M. l'Abbé de ſaint Chamans, accompagnez de tous les parents & autres Gentilshommes. Pareillement ſe trouva au bout du pont M. l'Eveſque de Perigueux accompagné des Abbez, qui eſtoient tous habillez en pontifical, avec les Egliſes de Brive, marchant en proceſſion, enſemble tous les Conſuls & Syndics de la Vicomté, chaſcun en ſon rang. Le corps fut mis ſur deux traineaux noirs. Ledit Eveſque luy donna de l'eau benite, & fit les prieres accouſtumées. Apres marcherent les torches des convoquez. Et apres celles des villes de Martel & de Beaulieu, celles de Martel à la main droite, & celles de Beaulieu à main gauche, & les torches de la ville de Brive. Puis vinrent les Cordeliers, les Jacobins, & les Preſtres & Chanoines de la grande Egliſe, chaſcun en l'ordre accouſtumé, & apres le pontifical. Apres quoy ſuivoient les Conſuls de Martel & de Beaulieu, ceux de Martel à main droite, & ceux de Beaulieu à main gauche, & les Conſuls de Brive en robes rouges. Apres marchoient les ſerviteurs habillez de deüil en grand nombre, le chaperon en teſte. Et apres les mulets de la litiere marchoient les deux pages cy deſſus nommez, chaperon renverſé, une gaule noire en leur main couchée ſur le bras gauche, quatre laquays autour de meſme parure. Suivoient les treize pauvres de Montfort habillez de deüil portant torches aux armes du defunct. Et puis les vingtquatre pauvres des Syndics de Turenne habillez de deüil portant torches, les cinquante pauvres habillez de deüil, chaſcun une torche à la main aux armes du defunct. Apres marchoient le fils de la Bertrandie portant les eſperons dorez garnis de velours, le Seigneur de Miramont avec les gantelets, le Seigneur de la Treyne portant l'heaulme, le jeune Cornil de Quercy portant le panon, le Seigneur de Ligonne portant le guidon, le Seigneur de Bar portant l'enſeigne, le Seigneur de la Borde avec l'enſeigne des cent Gentilshommes de la maiſon du Roy, & le Seigneur de Roſiers portant l'eſpée, tous montez ſur de grands chevaux houſſez comme deſſus, chaſcun deſdits Gentilshommes ayant le chaperon en la teſte. Apres venoit l'Officier d'armes à cheval ayant la cotte d'armes veſtuë, le chaperon ſur l'eſpaule, portant l'eſcu. Apres marchoit le Baron de Gimel auſſi habillé de deüil, le chaperon en teſte, portant l'Ordre du Roy ſur un carreau de velours noir. Apres marchoit le corps porté par huit Gentilshommes confreres de la confrerie Noſtre Dame de Brive reveſtus de ſurpelis. Et porterent les quatre coings du drap, ſçavoir eſt les premiers Meſſieurs de Chaumont & de Montal, & les derniers Meſſieurs d'Autefort & de Gimel. Apres marchoit le grand deüil en l'ordre que deſſus, & apres les

parents, & les serviteurs des Gentilshommes convoquez, & tous les grands apparents du pays, qui y estoient appellez pour l'honeur des funerailles. Apres que tout le monde fut assemblé, M. le Vicomte de Turenne fils du defunct vint à Brive avec six cens chevaux, & toute la ville le vint visiter en sa chambre aux Cordeliers, d'où il sortit avec toute la compagnie pour aller en la grande Eglise de saint Martin, où fut mis le corps du defunct auprez du grand autel avec quatre grands cierges à l'entour & deux sur le grand autel, qui brusserent toute la nuit. On y chanta les Vigiles des morts fort solemnelement. Apres qu'elles eurent esté dites, les Evesques, Abbez, Seigneurs, Gentilshommes, Consuls, & Syndics s'en allerent souper ensemble au Refectoir des Cordeliers, où ils furent merveilleusement bien servis. Et le souper fait, & graces dites par un Cordelier Docteur grandement sçavant, chascun se retira en son logis. Et sonnerent toutes les cloches de ladite ville toujours dez que le corps fut arrivé jusques à ce qu'il fut mis en terre. Et fut ordonné par Messieurs de la Vauguyon & de Pompadour, qui estoient executeurs testamentaires du defunct, que le Seigneur de Bruols Maistre d'hostel serviroit la table des Evesques & Prelats, le Seigneur de la Borde Escuyer dudit Seigneur serviroit le deüil, le Seigneur de Ligonne la table des Gentilshommes, & les Seigneurs de Floirac & de Taillefer les tables des communautez.

Le Lundy XXVI. dudit mois d'Aoust la Messe de Nostre Dame fut celebrée dans ladite Eglise saint Martin par l'Abbé de Chastres, officiée par de bons chantres, & celle du Saint Esprit par l'Evesque de Sarlat. Apres quoy le corps du defunct fut porté par les Confreres dessusdits en l'ordre marqué cy dessus, fors que les Gentilshommes marchoient à pied avec leurs robes longues. Et quand ils furent prez du Convent des Cordeliers, ils furent rencontrez par l'Evesque de Perigueux accompagné de plusieurs Abbez habillez en pontifical & en procession, qui receurent le corps en disant les oraisons accoustumées, & le mirent dans l'Eglise sous une chapelle ardente bien garnie de cierges alumez, & à l'entour de ladite chapelle une ceinture de velours noir semée d'escussons aux armes du defunct. Ceux du grand deüil furent mis en l'oratoire du costé de l'Evangile. Les Evesques & Prelats, fors les assistans en la Messe, furent assis au bas du chœur du costé de l'Epistre. Et de l'autre costé les parents & Gentilshommes, les Consuls du costé des Prelats, les Gentilshommes qui portoient les enseignes & autres de deüil au bas banc, & le Herauld d'armes sur un escabeau couvert de drap noir auprez du corps.

L'Evesque de Perigueux dit la Messe de *Requiem* fort solemnelement. Et le Seigneur de la Bertrandie & le Seigneur de Sufrocque, les chaperons en la teste, deux pages devant eux tenant chascun une torche à la main, chaperon en teste, portant chascun un bassin d'argent en la main plein d'or ou de monnoye, qu'ils porterent à ceux du grand deüil pour aller à l'offrande, & apres au Heraud d'armes, aux Gentilshommes & serviteurs habillez de deüil. Ceux du grand deüil allerent à l'offrande menez comme dessus. Apres y alla le Heraud d'armes, qui offrit l'escu qu'il

portoit renversé. Et là se trouva le Seigneur de Gimel, qui le prit & le redressa, & cria VIVE TURENNE, & le mit sur l'autel. Apres y alla le Baron de Gimel, qui portoit l'Ordre. Et apres tous les autres chascun en son ordre. Et apres l'offrande faite un Religieux dudit Convent fit l'oraison funebre, qui fut approuvée de toute l'assemblée. La Messe ayant esté achevée, on mit le corps en terre. En suite la compagnie alla diner au refectoir des Peres, qui estoit bien tapissé, avec un grand ciel noir sur la table des Prelats. Ceux qui portoient le grand deüil estoient dans une chambre bien tapissée de noir.

Il se trouva à cet enterrement environ dixneuf cens Prestres qu'on avoit fait venir de toutes parts, lesquels furent recompensez comme ils le meritoient. Il y eut aussi quatre mil neuf cens soixante six pauvres, ausquels on fit l'aumosne. Apres quoy le Pere qui avoit fait l'oraison funebre alla dire graces, & Messieurs du grand deüil vinrent remercier la compagnie de l'honeur qu'ils avoient faite à la maison du trespassé. Et en apres tout le monde se retira. On prit en suite soin de payer exactement toute la despense qui avoit esté faite pour cette affaire, & on fit crier à son de trompe par toute la ville de Brive que tous ceux qui auroient fourni quelque chose vinssent se faire payer jusques à une maille.

Apres son decez le gouvernement de la tour & chasteau de Beauté sur Marne & du Bois de Vincennes, qui estoit alors un gouvernement favori, & qui le sera toujours tandis que les Roys feront leur sejour ordinaire à Paris, fut donné à Messire Anne de Montmorency Grand Maistre & Mareschal de France, estant marqué dans les letres patentes du don expediées à la Hennaudaye en Bretagne le XXII. Juillet MDXXXII. que ce gouvernement estoit vacant par la mort de M. le Vicomte de Turenne. Et le gouvernement de l'Isle de France vacant aussi par son decez fut donné à Messire Antoine de la Rochefoucaud seigneur de Barbesieux. *Hist. de Montmorency p. 387.*

Anne de la Tour-Boulogne sa femme fit son testament à Paris le Mercredy huictiesme jour de Mars MDXXX. en laquelle elle mourut. Il y a apparence qu'elle y est enterrée aux Cordeliers, l'ayant ainsi ordonné par son testament. *Preuves p. 758.*

Enfans de François de la Tour II. du nom Vicomte de Turenne & d'Anne de la Tour-Boulogne sa femme.

FRANÇOIS DE LA TOUR III. du nom, qui aura son chapitre.

CLAUDE DE LA TOUR mariée en l'année MDXXXV. à Just seigneur de Tournon & Comte de Roussillon, Dame d'honeur de la Reyne Marguerite, femme d'une vertu tres distinguée, qui a beaucoup travaillé pour la defense de la religion catholique contre les Huguenots. Voyez les Eloges des Dames illustres du R. P. Hilarion de Coste, où il est amplement parlé de la pieté & des grandes actions de cette Heroine. La genealogie de la maison de Tournon se trouve à la page 599. du second volume des Mazures de l'Isle-Barbe de M. Le Laboureur Prevost de cette abbaye.

abbaye. La mort desastreuse de Mademoiselle de Tournon sa fille est si memorable qu'encore qu'elle ait esté rapportée en plusieurs endroits, je crois que le lecteur ne trouvera pas hors de propos que je la mette icy telle que la Reyne Marguerite l'a descrite dans ses Memoires, d'où les autres escrivains l'ont prise.

Cette arrivée toute pleine d'honneur & de joye eust esté encore plus agreable sans le malheur de la mort qui arriva à Madamoiselle de Tournon; de qui l'histoire estant si remarquable, je ne puis obmettre à la raconter, faisant cette digression à mon discours. Madame de Tournon, qui estoit lors ma Dame d'honneur, avoit lors plusieurs filles, desquelles l'aisnée avoit espousé Monsieur de Balançon Gouverneur pour le Roy d'Espagne au Comté de Bourgogne, & s'en allant à son mesnage pria sa mere Madame de Tournon de luy bailler sa sœur Madamoiselle de Tournon pour la nourrir avec elle & luy tenir compagnie en ce pays, où elle estoit esloignée de tous ses parens. La mere la luy accorde; & y ayant demeuré quelques années en se faisant agreable & belle (car sa principale beauté estoit sa vertu & sa grace) Monsieur le Marquis de Varanbon, de qui j'ay parlé cy devant, lequel estoit destiné à estre d'Eglise, demeurant avec son frere Monsieur de Balançon en mesme maison, devint par l'ordinaire frequentation qu'il avoit avec Madamoiselle de Tournon fort amoureux d'elle, & n'estant point obligé à l'Eglise, il desira l'espouser. Il en parle aux parens d'elle & de luy. Ceux du costé d'elle le trouverent bon. Mais son frere Monsieur de Balançon, estimant plus utile qu'il fust d'Eglise, fait tant qu'il empesche cela, s'opiniastrant à luy faire prendre la robbe longue. Madame de Tournon, tres sage & tres prudente femme, s'offençant de cela, osta sa fille Madamoiselle de Tournon d'avec sa sœur Madame de Balançon, & la prit avec elle. Et comme elle estoit femme un peu terrible & rude, sans avoir esgard que cette fille estoit grande & meritoit un plus doux traitement, elle la gourmande & crie sans cesse, ne luy laissant presque jamais l'œil sec, bien qu'elle ne fit nulle action qui ne fut tres loüable. Mais c'estoit la severité naturelle de sa mere. Elle ne souhaitant que de se voir hors de cette tyrannie, receut une certaine joye quand elle vit que j'allois en Flandre, pensant bien que le Marquis de Varanbon s'y trouveroit, comme il fit, & qu'estant lors en estat de se marier, ayant du tout quitté la robbe longue, il la demanderoit à sa mere, & que par le moyen de ce mariage elle se trouveroit delivrée des rigueurs de sa mere. A Namur le Marquis de Varanbon & le jeune Balançon son frere s'y trouverent, comme j'ay dit. Le jeune Balançon, qui n'estoit pas de beaucoup si agreable que l'autre, accoste cette fille, la recherche, & le Marquis de Varanbon, tant que nous fusmes à Namur, ne fit pas seulement semblant de la connoistre. Le despit, le regret, l'ennuy luy serre tellement le cœur, elle s'estant contrainte de faire bonne mine tant qu'il fut present sans monstrer de s'en soucier, que soudain qu'ils furent hors du bateau où ils nous dirent adieu, elle se trouve tellement saisie qu'elle ne peut plus respirer qu'en criant, & avec des douleurs mortelles. N'ayant nulle autre cause de son mal, la jeunesse combat huict ou dix jours la — Memoires de la Reyne Marguerite p. 114.

mort, qui armée de despit se rend enfin victorieuse, la ravissant à sa mere & à moy, qui n'en fismes moins de deüil l'une que l'autre. Car sa mere, bien qu'elle fust fort rude, l'aimoit uniquement. Ses funerailles estant commandées les plus honorables qu'il se pouvoit faire, pour estre de grande maison comme elle estoit, mesme appartenant à la Royne ma mere, le jour venu de son enterrement, l'on ordonne quatre Gentilshommes des miens pour porter le corps; l'un desquels estoit la Bressiere (qui l'avoit pendant sa vie passionnement adorée sans le luy avoir osé descouvrir, pour la vertu qu'il connoissoit en elle, & pour l'inegalité) qui lors alloit portant ce mortel faix, & qui mouroit autant de fois de sa mort qu'il estoit mort de son amour. Ce funeste convoy estant au milieu de la ruë qui alloit à la grande Eglise, le Marquis de Varanbon coupable de ce triste accident, quelques jours apres mon partement de Namur s'estant repenty de sa cruauté, & son ancienne flamme s'estant de nouveau rallumée (ô estrange fait!) par l'absence, qui par la presence ne pouvoit estre esmeuë, se resout de la venir demander à sa mere, se confiant peutestre en la bonne fortune qui l'accompagne d'estre aimé de toutes celles qu'il recherche, comme il a paru depuis peu en une grande qu'il a espousée contre la volonté de ses parens, & se promettant que sa faute luy seroit aisément pardonnée de sa maistresse, repetant souvent ces mots Italiens, Che la forza d'amore non risguarda al delitto, *prie Dom Jean de luy donner une commission vers moy, & venant en diligence, arrive justement sur le point que ce corps aussi malheureux qu'innocent & glorieux en sa virginité estoit au milieu de cette ruë. La presse de cette pompe l'empesche de passer. Il regarde que c'est. Il advise de loin au milieu d'une grande & triste troupe des personnes en deüil & un drap blanc couvert de chapeaux de fleurs. Il demande que c'est. Quelquun de la ville luy respond que c'estoit un enterrement. Luy trop curieux s'avance jusques aux premiers du convoy, & importunement presse de luy dire de qui c'est. O mortelle responsе! L'amour ainsi vengeur de l'ingrate inconstance veut faire esprouver à son ame ce que par son desdaigneux oubly il a fait souffrir au corps de sa maistresse les traits de la mort. Cet ignorant qu'il pressoit luy respond que c'est le corps de Madamoiselle de Tournon. A ce mot il se pasme & tombe de cheval. Il le faut emporter en un logis comme mort, voulant plus justement en cette extremité luy rendre l'union en la mort que trop tard en la vie il luy avoit accordée. Son ame, que je crois, allant dans le tombeau requerir pardon à celle que son desdaigneux oubly y avoit mise, le laissa quelque temps sans aucune apparence de vie, & estant revenu l'anima de nouveau pour luy faire esprouver la mort, qui une seule fois n'eust assez puny son ingratitude.*

Preuves p. 755. ANNE DE LA TOUR nommée dans le testament de son pere, morte avant luy.

ANTOINETE DE LA TOUR mariée en l'année MDXLV. par contract passé le XII. Juin avec François le Roy seigneur de Clinchamp fils de Loüis le Roy seigneur de Chavigny Capitaine des Gardes du corps du Roy, issu d'une tres noble & tres ancienne famille, la genealogie de laquelle est en partye desduite par M. Du Chesne dans l'histoire de la

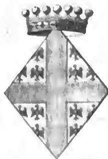
maison de Dreux & dans celle de la maison de Richelieu. Mais encore que la genealogie de cette maison ait esté suffisament expliquée par ce sçavant homme, auquel il sembleroit suffire de renvoyer le lecteur, je croirois neantmoins faire tort au suject que je traicte si je n'en disois icy quelque chose, mesme en faveur de ceux qui se donneront la peine de lire mon ouvrage, lesquels seront sans doute bien ayses de trouver icy l'origine du mary d'Antoinete de la Tour, sans estre obligez de la chercher ailleurs. Guillaume le Roy I. du nom Chevalier seigneur de la Baussonniere & de Basses fut marié avec Jeanne Maumoine Dame de Chavigny en Loudunois & du Chillou. Ils engendrerent Guillaume le Roy II. du nom seigneur de Chavigny, de la Baussonniere, de Basses, & du Chillou, lequel espousa en l'année MCCCXCVIII. Jeanne de Dreux Princesse du sang royal de France fille d'Estienne de Dreux dit Gauvain seigneur de Baussart. Il provint de ce mariage deux enfans, dont l'aisné fut Gauvain le Roy ainsi nommé du nom de Gauvain de Dreux son ayeul maternel, & Guillaume le Roy III. du nom, lequel eut pour son partage les terres de Chavigny, de la Maumonniere, & de Basses. Celuy cy espousa en l'année MCCCCXLIII. Françoise de Fontenais fille d'Ambroise de Fontenais Chevalier seigneur de saint Gatian & de saint Cler. Duquel mariage sortirent René le Roy seigneur de Chavigny, Guyon le Roy seigneur du Chillou Vice-Admiral de France & General des armées navales du Roy contre les Anglois, Guillaume le Roy Evesque de Maguelonne, & Catherine le Roy femme de Bertrand de la Jaille seigneur d'Avrillée. René le Roy seigneur de Chavigny & de la Baussonniere Conseiller & Chambellan ordinaire du Roy s'allia en l'année MCCCCLXXX. avec Magdelene Gouffier fille de Guillaume Gouffier seigneur de Boisy & de Bonnivet premier Chambellan du Roy Charles VII. & de Loüise d'Amboise. Laquelle alliance produisit Loüis le Roy seigneur de Chavigny, Jacques le Roy Archevesque de Bourges, Gilles le Roy, Pierre, François, & Antoinete le Roy mariée à François de Prunellé seigneur d'Herbaut. Loüis le Roy seigneur de Chavigny & de la Baussonniere Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy François I. & Capitaine des Gardes du corps de sa Majesté fut conjoint par mariage avec Antoinete de Saint Pere fille & heritiere seule d'Adam de Saint Pere Chevalier seigneur de Saint Pere & de Clinchamp & de Charlote de la Haye son espouse. Leur fils appellé François le Roy seigneur de Chavigny & de la Baussonniere, Comte de Clinchamp, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine de ses Gardes, puis des cent Gentilshommes de sa maison, & Lieutenant general de sa Majesté ez provinces d'Anjou, de Touraine, & du Maine, espousa Antoinete de la Tour. Au contract de leur mariage assisterent Odet Cardinal de Chastillon Archevesque de Toulouse & Evesque de Beauvais, Jacques le Roy Archevesque de Bourges oncle du marié, Anne de Montmorency Connestable & Grand Maistre de France, François de Montmorency seigneur de la Rochepot Gouverneur de l'Isle de France, Charles de Roye seigneur de Roye, Loüis de Silly seigneur de la Rocheguyon, & François de Prunellé seigneur d'Herbault & Macheninville. Antoinete mou-

rut ſans lignée. Je dois avertir icy le lecteur qu'il a eſté eſcrit par meſgarde à la page 759. & 760. des preuves *Chauvigny* au lieu de *Chavigny*, qui eſt en Loudunois.

RENE'E DE LA TOUR religieuſe au monaſtere royal de Poiſſy, où elle fut receuë par Madame la Prieure Charlote de Chabannes & prit l'habit le Jeudy XII. Aouſt MDXXXV. Elle fut en ſuite faite Abbeſſe du fameux monaſtere du Paraclit au dioceſe de Troyes en Champagne, dont elle n'eut pas le loiſir d'aller prendre poſſeſſion, eſtant morte le vingtieſme Avril MDXLVIII.

MONTMORENCY. *D'or à la croix de gueules accompagnée de ſeize alerions d'azur.*





François de la Tour III. du nom Vicomte de Turenne, Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cinquante lances des ordonnances de ſa Majeſté, & Capitaine des cent Gentilshommes de ſa Maiſon.

CHAPITRE XII.

Preuves p. 757.



RANCOIS III. Vicomte de Turenne, qui fait le ſujet de ce chapitre, naſquit au chaſteau de Ferrieres en Bourbonnois appartenant à ſon pere le XXV. Janvier MDXXVI. ſon pere eſtant alors Ambaſſadeur en Angleterre.

En l'année MDXLIV. François de Bourbon Comte d'Enguien ayant eſté envoyé par le Roy en Piedmont pour y commander ſon armée mal obeiſſante ſous le commandement du Seigneur de Boutieres, il gagna la fameuſe bataille de Cerizoles le Lundy de Paſques XI. Avril. Il *Preuves p. 758.* eſt prouvé par titre que le Vicomte de Turenne s'y comporta vaillament & hardiment, & qu'en conſideration de ſa vertu & de ſes merites M. d'Enguien le fit Chevalier. Il receut cet honeur de la main de ce Prince dans la meſme occaſion où le fameux Blaiſe de Montluc, qui fut depuis Mareſchal de France, le receut auſſi de la main de ce Prince, comme

il le dit luy mesme au livre second de ses commentaires. Montluc reputoit cela à un si grand honeur qu'il declare qu'il s'en sentiroit toute sa vie honoré pour l'avoir esté en ce jour de bataille & de la main d'un tel Prince.

En l'année MDXLV. il espousa Eleonor de Montmorency fille aisnée d'Anne de Montmorency Connestable de France, laquelle estant decedée avant son mary, fut enterrée en l'Eglise de saint François de Senlis à costé droit du grand autel dessous une tombe de pierre. Il en eut deux enfans, qui seront nommez cy apres. *Hist. de Montmorency p. 418.*

En l'année MDLII. la charge de Capitaine de quarante hommes d'armes ayant vacqué par la mort de M. de Rohan, le Roy considerant la grande proximité de lignage dont François de la Tour Vicomte de Turenne luy attouchoit, & ses grands sens, vertus, & vaillances, luy donna cette capitainerie, laquelle il augmenta de dix hommes d'armes, qui est en nombre de cinquante hommes d'armes. Il en presta le serment entre les mains de M. le Connestable le quatorziesme Fevrier de l'année suivante. *Preuves p. 757.*

A la fin de l'année MDLIV. le Roy luy donna l'estat de Capitaine des cent Gentilshommes de sa maison vacant par le decez de Jean Sire de Crequy. Et en ce faisant bailla à M. le Prince de Condé la capitainerie de cinquante lances de ses ordonnances dont avoit charge le Vicomte de Turenne. *Preuves p. 758.*

Il estoit l'année d'apres en Piedmont avec l'armée du Roy, & en revint sur la fin de l'année, ayant trouvé Eleonor de Montmorency sa femme accouchée d'un fils, qui fut nommé Henry, comme nous le dirons au chapitre suivant. *Preuves p. 758*

Je trouve dans l'histoire de Bresse composée par M. Guichenon que François de la Tour III. du nom Vicomte de Turenne estoit Capitaine de Bourg, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en Bresse & Bugey en l'année MDLVII.

La mort l'enleva en cette mesme année, ayant esté blessé le jour de saint Laurens dixiesme du mois d'Aoust à Essigny le grand prez de saint Quentin en Vermandois pendant le siege de saint Quentin, & de là porté au camp du Roy d'Angleterre, où il mourut peu de jours apres, ayant fait son testament le XIII. jour du mesme mois. Belleforest deplorant sa perte dit que ce jeune Seigneur estoit tel & de si grande esperance que s'il eut vescu, on eut peu attendre de luy ce que les Romains ont jadis veu en leurs plus hardis, vaillans, sages, & genereux chefs de guerre. Et il escrivoit cela longtemps apres le decez de ce Seigneur, n'ayant aucune recompense ny aucune faveur à esperer de luy, *postquàm nullum mendacio pretium*, pour me servir du mot de Tacite. Milles Piguerre, qui escrivoit son histoire dans ce mesme temps, dit que ce vaillant & brave jeune Seigneur fut tué au siege de saint Quentin, apres avoir autant bien fait & combattu que les forces humaines le pouvoient comporter. *Preuves p. 759.* *Tacit lib. 4. annal. cap. 81.*

Enfans de François de la Tour III. du nom Vicomte de Turenne & d'Eleonor de Montmorency sa femme.

HENRY DE LA TOUR Vicomte de Turenne, dont il sera parlé au chapitre suivant.

MAGDELENE DE LA TOUR, appellée communement Mademoiselle de Montgascon, nasquit le XXV. Octobre MDLVI. à deux heures du matin, & fut baptisée le Jeudy dixiesme jour de Decembre ensuivant. Magdelene de Savoye femme du Connestable son ayeule fut sa marrine. Elle fut mariée à l'aage de seize ans avec Honorat de Savoye Comte de Tende son proche parent, petit neveu de Loüise de Savoye mere du Roy François I. & neveu de Madame la Connestable. Il estoit Chevalier de l'Ordre du Roy, Grand Seneschal, Gouverneur, & Lieutenant du Roy en Provence, & Admiral des mers du Levant. Le traicté de ce mariage fait en presence du Roy Charles IX. & de la Reyne Catherine de Medicis sa mere, de Madame la Connestable, d'Henry de Montmorency seigneur d'Amville Mareschal de France, d'Honorat de Savoye Marquis de Villars Mareschal de France, de François le Roy Comte de Clinchamp, d'Antoinete de la Tour sa femme, & de Claude de la Tour Dame de Tournon, fut passé au chasteau d'Amboise le premier jour du mois de Janvier MDLXXII. Ce mariage ne fut pas heureux, Honorat de Tende estant mort sans enfans le huictiesme jour du mois d'Octobre ensuivant. Sa veuve ne se remaria point, & par son testament fait & passé à Paris en l'hostel de Montmorency le Samedy XI. jour de Juin MDLXXX. elle fit M. le Vicomte de Turenne son frere son seul & unique heritier.

Preuves p. 759.

Preuves p. 760.

Honorat de Savoye Comte de Tende mary de Magdelene de la Tour estoit fils de Claude de Savoye Comte de Tende Gouverneur de Provence, & cestuy cy fils de René de Savoye surnommé le Grand Comte de Villars, Grand Maistre de France, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en Provence, & d'Anne Comtesse de Tende sa femme issuë de l'illustre & ancienne maison de Lascaris, qui avoit longtemps tenu l'Empire de Constantinople.



DUCS DE BOÜILLON,

PRINCES SOUVERAINS DE SEDAN ET RAUCOURT

Depuis l'an MDXCI. *jusques à present.*



Les armoiries des Ducs de Boüillon sont escartelées. Au 1. & 4. de la Tour. Au 2. de Boulogne. Au 3. de Turenne. Et sur le tout parti d'Auvergne & de Boüillon.

TABLE GENEALOGIQUE
DES DUCS DE BOÜILLON
PRINCES SOUVERAINS
DE SEDAN ET RAUCOURT.

Charlote de la Marck fille unique d'Henry Robert de la Marck Duc de Boüillon. — **HENRY DE LA TOUR D'AUVERGNE DUC DE BOUILLON PRINCE SOUVERAIN DE SEDAN ET RAUCOURT.** — Elisabeth de Nassau fille de Guillaume de Nassau I. du nom Prince d'Orange.

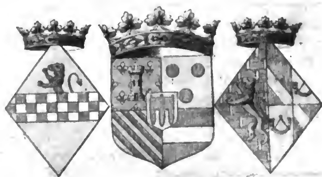
Eleonor Febronie de Bergh. — Frederic Maurice Duc de Boüillon, Prince souverain de Sedan & Raucourt. | Henry connu sous le nom de Vicomte de Turenne. | Marie Duchesse de la Trimoüille. | Juliene Catherine Comtesse de Rouey. | Elisabeth Dame de Duras. | Henriete Catherine Dame de la Moussaye. | Loüise morte en 1606. | Charlote morte en 1662.

Marie Anne Marcini niepce du Cardinal Mazarin. — Godefroy Maurice Duc de Boüillon, Comte d'Auvergne, Grand Chambellan de France. | Emmanuel Theodose Cardinal. | Constantin Ignace Chevalier de Malte. | Henry Ignace Chevalier de Malte. | Elisabeth Duchesse d'Elbeuf. | Emilie Eleonor & Hyppolite Françoise, religieuses. | Maurice Febronie Duchesse de Baviere. | Frederic Maurice connu sous le nom de Comte d'Auvergne. — Henriete Françoise de Hohen Zolern.

Enfants de Godefroy Maurice : Loüis Prince de Turenne, mort sans posterité. | Emmanuel Theodose Duc d'Albret, a espousé Victoire Armande de la Trimoüille. | Frederic Jules connu sous le nom de Chevalier de Boüillon. | Henry Loüis connu sous le nom de Comte d'Evreux. | Marie Elisabeth. | Loüise Julie Princesse de Montbason.

Enfants de Frederic Maurice : Loüis Chevalier de Malte. | Emmanuel Maurice Chevalier de Malte. | Henry Oswal connu sous le nom d'Abbé d'Auvergne. | François Egon connu sous le nom de Prince d'Auvergne. | Friderie Constantin connu sous le nom de Prince Frideric. | Elisabeth Eleonor, Loüise Emilie, Marie Anne, religieuses.

Enfants d'Emmanuel Theodose : Armande. | Magdelene. | N. mort. | Godefroy Maurice. | Frederic Maurice Casimir.



LA MARCK SEDAN. *D'or à la fasce eschiquetée d'argent & de gueules de trois traicts, surmonté d'un Lyon naissant de gueules.*

NASSAU ORANGE. *D'azur au Lyon d'or billeté de mesmes, qui est Nassau. Escartelé. Au 1 & 4. de gueules à la bande d'or, qui est Chalon. Au 2. & 3. d'or au cor d'azur virolé & lié de gueules, qui est Orange.*

Henry de la Tour Vicomte de Turenne, Duc de Boüillon, Prince souverain de Sedan, Jametz, & Raucourt, Mareschal de France.

CHAPITRE XIII.



A principale application ayant esté dans tout le cours de cet ouvrage de desduire simplement les faits historiques sans entrer beaucoup dans la loüange des personnes dont j'ay parlé, je fais estat de tenir la mesme conduite dans ce qui me reste à faire. Je conçois assez qu'ayant à parler des grands personnages qui en composent la derniere partye, les curieux seroient bien ayses d'y voir leurs actions relevées par de beaux discours, comme c'est assez l'usage d'accompagner de loüanges le recit des grandes & vertueuses actions. Mais outre qu'il y a quelques personnes de merite & de reputation qui se sont chargées de donner au public les vies des Princes de cette maison qui sont morts, mesme que celle de feu M. de Turenne paroistra bientost, ceux qui vivent aujourd'huy m'ont donné à entendre qu'on ne vouloit à ce suject autre chose de moy qu'une simple & courte narration. De vray je crois que les grandes actions ne requierent d'autres ornemens que ceux qui sont inseparables d'un recit fidele. En suivant cet ordre je rendray à la memoire de ceux qui sont morts la justice qui leur est deüe, & je ne fairay rien qui puisse blesser la modestie des vivants. Ce qui convient parfaitement au devoir & à la gravité d'un historien, sur tout dans un ouvrage de la nature de celuy-cy, qui n'a esté proprement entrepris que pour instruire le public de l'histoire d'une maison assez illustre d'elle mesme, laquelle n'a pas besoin d'autres ornemens.

Je commenceray donc cette derniere partye de l'histoire genealogique de la maison d'Auvergne par Henry de la Tour Vicomte de Turenne, qui

a mis dans ſa maiſon la Duché ſouveraine de Bouillon & les ſouverainetez de Sedan, Jametz, & Raucourt.

Preuves p. 758. Il naſquit le XXVIII. Septembre MDLV. à Joze en Auvergne, fut baptizé par Meſſire Guillaume du Prat Eveſque de Clairmont, eut pour parrin le Roy Henry II. qui luy fit donner ſon nom par M. de la Fayette, *To. IX. du Mercure François pag. 465.* & fut eſlevé & inſtruit en la maiſon du Conneſtable de Montmorency ſon grand pere maternel. Il commença de bonne heure à faire connoiſtre ſa vertu & ſa valeur en toutes les occaſions qui l'appellerent au ſervice de nos Roys & de l'Eſtat, & ſe rendit ſi recommandable par les rares & eminentes qualitez de ſon eſprit & par la grandeur de ſon courage & de ſa prudente conduite en toutes les affaires tant de la guerre que de la paix qu'il a toujours eſté conſideré comme le plus habile homme & le plus experimenté Capitaine de ſon temps. Je crois meſme pouvoir dire de luy *Froiſſart vol. 1. chap. 26.* ce que Froiſſart dit de Meſſire Robert d'Artois au ſujeƈt du Roy Philippe de Valois, qu'il fut l'homme du monde qui plus ayda au Roy Henry le Grand *Preuves page 789 790. 795. 800.* à parvenir à la Couronne, ayant eſté dez ſa jeuneſſe aupres de luy, & l'ayant accompagné en toutes ſes adverſitez, ayant eſté employé par ſa Majeſté *Memoires du Pleſſis Mornay to. 2. page 66.* dans ſes plus importantes affaires dans les commencemens de ſon regne avec le ſuccez marqué dans les letres du Roy imprimées parmy les Preuves, & ayant donné, comme il le dit luy meſme dans ſon teſtament, ſes ans & *Preuves p. 800.* ſes ſervices au ſouſtien de la maiſon de Bourbon. Ce qui a ſans doute fait dire à M. de Mezeray que le Roy moyenna ſon mariage avec l'heritiere de Sedan afin de s'acquiter par ce moyen des grandes obligations qu'il luy avoit.

La preuve des choſes que je viens de rapporter de l'eſtime & de l'affeƈtion que ce grand Roy avoit pour le Vicomte de Turenne & du grand attachement qu'il avoit à ſa Majeſté ſe trouve dans les letres de commiſſion que le Roy luy donna en l'année MDXC. pour aller vers la Reyne d'Angleterre *Preuves p. 790* & vers le Duc de Saxe negocier un traité d'alliance & confederation entr'eux & le Roy & dans la letre que ſa Majeſté eſcrivit en meſme temps à ce *To. 2. page 66* Duc imprimée dans les Memoires de M. du Pleſſis Mornay.

Il paroiſt par les Memoires de M. le Duc de Sully & par la letre eſcrite au Duc de Saxe que je viens de citer que le Vicomte de Turenne ſuivit de bonne heure la Cour du Roy de Navarre & que ſa grande jeuneſſe ne l'empeſcha pas d'y eſtre en grande eſtime & conſideration. Mais il eſtoit en reputation d'un grand Chef de guerre dez l'an MDLXXXI. n'eſtant aagé que *To. 1. page 55.* de vingt-ſix ans. C'eſt le meſme M. de Sully qui nous l'apprend. Et ſon teſmoignage eſt d'autant moins ſuſpeƈt qu'il a toujours eſté ſon ennemy, ainſi *Ibid. page 28.* qu'il le reconnoiſt luy meſme. Ce fut au ſiege de Cambray, où il fut fait priſonnier dans une malheureuſe rencontre, & fut gardé par les enne- *Thuan lib. 74. page 512.* mys juſques à ce que la Reyne Catherine de Medicis, *quam proxima cognatione contingebat*, comme dit M. le Preſident de Thou, envoya l'année d'apres Meſſire Pomponne de Bellievre, qui fut depuis Chancellier de France, pour traiter de ſa rançon, pour laquelle il paya cinquante trois mil eſcus.

Apres avoir bien eſtabli les fondemens de ſon merite & de ſa reputation, je m'en vais raconter ſuccinƈtement année par année ce qui s'eſt paſſé

de plus memorable à son esgard pendant sa vie, en attendant qu'elle soit donnée plus au long, comme elle le sera bientost, par une meilleure plume que la mienne.

En l'année MDLXVII. il perdit Anne de Montmorency Connestable de France son grand pere maternel, & assista à ses obseques à Nostre Dame de Paris. M. Du Chesne a amplement descrit cette ceremonie dans son histoire de la maison de Montmorency, où le lecteur curieux pourra la voir. Je me contenteray de dire icy que les quatre coins du drap de l'effigie dudit Seigneur furent portez par quatre de ses plus proches parents Chevaliers de l'Ordre, qui estoient Messieurs de Candale, Turenne, & les deux freres de la Roche-Guyon. Où le lecteur remarquera, s'il luy plaist, que le Vicomte de Turenne, tout jeune qu'il estoit, n'ayant que douze ans, estoit desja Chevalier de l'Ordre. *Hist. de Montmorency p. 431.*

En l'année MDLXXII. le Roy Charles IX. se confiant entierement de la personne de ce Vicomte, de ses sens, vertu, vaillance, & experience au fait des armes, il le fit Chef & Capitaine d'une compagnie de trente lances pour l'exercer auprez & sous les ordres de M. le Duc d'Anjou frere du Roy & son Lieutenant general representant sa personne par tous ses royaume, pays, & estats. *Preuves de M. Justel p. 260.*

En ce temps là le party des Protestants estant devenu puissant, le Vicomte de Turenne se declara aussi en l'année MDLXXV. pour la nouvelle religion, qu'il detestoit auparavant, comme dit le Sieur d'Aubigné, & y acquit d'abord une grande creance. Ce fut un grand malheur pour luy & pour sa maison. Mais enfin Frederic Maurice son fils repara ce malheur par la profession de la religion catholique apostolique & Romaine qu'il embrassa. *Aubigné to. 2. page 220.* *Preuves page 823 825.*

En l'année MDLXXVII. il luy arriva un accident qui merite d'estre remarqué, quoy que ce soit dans une petite rencontre. Je le rapporteray comme il a esté escrit par le Sieur d'Aubigné. Cet escrivain dit que les negotiateurs de la paix entre les Catholiques & les Protestans estant revenus de Toulouse à Bergerac, apres avoir accordé une treve qui avoit la Dordogne pour bornes, le Vicomte de Turenne mandé pour se trouver au traité s'y achemina apres une grande maladie qui l'avoit longtemps retenu chez luy, qu'estant party de Turenne à demi gueri avec huit gentilshommes sur des hacquenées & en pourpoint, il fut reposer à Benac, & puis prit le chemin de Badefol, & que comme ils alloient à la file esloignez les uns des autres, mesme faisant porter la plus part leurs espées à leurs pages & valets, ils furent attaquez par la garnison de Limeüil battant la campagne, que ces gens tuerent d'abord d'un coup de pistolet un palefrenier du Vicomte, que sur ce bruit ceux qui n'avoient point d'espée coururent en chercher, que le Vicomte prit la sienne d'un page Alemand, qu'il alla se mesler dans cette troupe, qu'il porta d'abord un coup d'espée dans le visage de celuy qui la commandoit, laquelle il retira à peine toute emoussée & garnie de moustaches, qu'ayant percé la troupe, à la fin de laquelle il vit tomber son page mort, il retourna à la meslée, où il receut plusieurs coups d'espée, & sur tout un si profond dans la gorge que les gens d'armes, qui le reconnurent & le creurent mort, se retirerent avec quatre blessez, qu'estant acculé *Aubigné to. 2. page 279.*

entre deux arbres du grand chemin avec dix playes il n'eut pas plustost, au travers du sang qui luy couvroit le visage, reconnu la retraite qu'il prit le chemin de Badefol & y arriva aussi tost que ceux qui estoient allez chercher leurs espées, & que le Roy de Navarre y mena luy mesme ses chirurgiens, prenant cette occasion pour faire une grande leçon à ceux qui mettent leurs espées & leur honneur entre les mains d'autruy.

En l'année MDLXXXI. il luy arriva encore un grand malheur. Car estant au siege de Cambray avec le Duc d'Alençon, ce Prince ayant esté adverty que le Duc de Parme se retiroit, & se faisant fort de se rendre dez le lendemain maistre de la place, commanda au Vicomte d'aller dire aux habitans qu'il entreroit le lendemain dans la ville. Le Vicomte monta donc à cheval avec six vingt Gentilshommes des plus braves & mieux montez & armez de tout le camp, bien resolus de passer sur le ventre à tout ce qu'ils trouveroient de gens de guerre, & qu'à quelque prix que ce peust estre ils entreroient les premiers dans Cambray. Ce que toute l'armée croyoit facilement, considerant, comme dit M. de Sully, la grande reputation du Chef & tant de vaillante noblesse triée à l'eslite. Mais il arriva par malheur que l'entreprise ayant esté faite de nuict à la faveur du clair de la lune, & eux s'estant esgarez par la faute de leurs guides, il tomba entre les mains des troupes du Comte de Bossu, qui le vendirent pour la somme de dix mil escus au Marquis de Roubais. Les gens du Comte de Bossu chargerent si rudement le Vicomte que ses gens harassez & craignans toutes choses l'abandonnerent, & luy blessé fut fait prisonnier avec ceux qui luy firent meilleure compagnie, parmy lesquels estoit son cousin le Comte de la Voute fils du Comte de Ventadour. Mais celuy cy s'eschapa. Ce qui fut cause qu'on garda encore plus exactement le Vicomte, lequel fut rachetté l'année d'apres par les soins de la Reyne Catherine de Medicis sa proche parente, comme il a esté deja remarqué cy dessus.

Preuves p. 789. En l'année MDLXXXIV. le Roy de Navarre luy donna l'estat de premier Gentilhomme de sa Chambre.

En l'année MDLXXXVI. au mois de Decembre fut tenuë la conference de saint Brix à deux lieuës de Cognac entre la Reyne Mere, le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & le Vicomte de Turenne. Voicy comme cela se passa. La guerre estant bien allumée dans le royaume, & le Roy desirant la paix de tout son cœur, n'ayant pas peu porter le Duc de Guise Chef de la Ligue à s'accommoder avec le Roy de Navarre, il pria la Reyne sa mere de conferer avec ce Roy pour tascher avec son adresse ordinaire de le reduire à quelque accommodement qui peut contenter la Ligue & arrester les Alemands, du secours desquels il n'auroit plus besoin apres cela. Elle accepta tres volontiers cette commission, & s'avança jusques à Champigny, belle maison du Duc de Montpencier, & fit en sorte par l'entremise de ce Prince, qui fut trouver de sa part le Roy de Navarre, qu'on demeura d'accord que la conference se fairoit à saint Brix, chasteau pres de Cognac appartenant au Sieur de Fors, qui estoit du party de ce Roy. La Reyne s'y rendit accompagnée des Ducs de Montpencier & de Nevers, du Mareschal de Biron, & de quelques autres Seigneurs qui

n'estoient pas amys des Guises ny des Ligueurs, afin que la conference en fut plus paisible. Le Roy de Navarre s'y rendit aussi avec le Prince de Condé, le Vicomte de Turenne, & les principaux Chefs de leur party. Il y mena aussi quatre regimens, dont il entroit un en garde à chasque seance, si bien que la seureté & les vies des conferans estoient ez mains des Protestans. Comme le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & le Vicomte se deffioient des artifices de la Reyne, qui avoit accoustumé d'amener toujours les choses au point qu'elle vouloit par ce merveilleux ascendant qu'elle avoit pris sur les esprits, ils ne voulurent jamais entrer tous trois ensemble dans la chambre de la conference. Lorsque le Roy de Navarre y estoit, le Prince & le Vicomte bien accompagnez faisoient la garde à la porte; & quand l'un des deux y entroit, le Roy de Navarre & l'autre en faisoient autant, pour ne se pas mettre imprudemment entre les mains de celle à la parole de laquelle ils croyoient d'avoir tout sujeċt de ne se pas fier, les deux autres estant libres & en estat de s'en faire faire raison si on entreprenoit sur leur liberté. Cette conference n'ayant eu aucun effect, on en fit une derniere à Fontenay entre la Reyne & le Vicomte; dans laquelle la Reyne dit d'un ton fort imperieux qu'il n'y avoit plus à deliberer & que le Roy, qui vouloit estre absolument le maistre dans son royaume, vouloit aussi resolument qu'il n'y eust plus qu'une seule religion en France. *Et bien, Madame*, repartit sur le champ le Vicomte avec un certain sousris fier & mesprisant, ***nous le voulons bien aussi, mais pourveu que ce soit la nostre, autrement nous nous battrons bien.*** Sur quoy il fit une profonde reverence sans attendre la repartye, & se retira. Ainsi finit la conference sans aucun effect. Ce qui est bien estonnant, puisque c'estoit la Reyne qui avoit demandé cette conference & que ce personnage estoit agreable aux deux partys. Car j'ay leu dans une relation imprimée en ce temps là que la Reyne monstroit de vouloir traiter avec le Vicomte, estant bien informée de sa prudence, que le Roy de Navarre y consentoit estant certain de sa fidelité, & que les particuliers le souhaitoient, parcequ'il estoit reconnu aymant le bien & le repos de l'Estat.

En l'année MDLXXXVII. fut donnée la fameuse bataille de Coutras en Perigord entre le Roy de Navarre & le Duc de Joyeuse favory du Roy Henry III. envoyé par sa Majesté pour s'opposer aux desseins du Roy de Navarre. Les deux armées s'estant un peu escarmouchées d'abord, & le Duc de Joyeuse ayant fait attaquer la cavalerie du Roy de Navarre par sa cavalerie legere, il eut quelque petit avantage sur celle du Roy. Celle cy estoit distribuée en quatre escadrons quarrez distans les uns des autres, assavoir celuy du Roy & de M. le Prince de Condé, celuy de M. le Comte de Soissons, & celuy de M. de Turenne, qui commandoit les chevaux legers, lesquels furent un peu esbranslez par Laverdin, mais bien soustenus par M. de Turenne. Les trois autres escadrons, où estoient les trois Princes du sang, virent tout ce choc de pied ferme jusques à ce que M. de Joyeuse suivy d'un gros de cavalerie s'avança pour venir à la charge. Alors les trois Princes, marchans chascun à la teste de son escadron, s'acheminerent premierement au pas, puis au trot, & finalement à toute bride, & rempor-

terent une victoire entiere. Le Vicomte de Turenne eut son cheval tué sous luy. Je ne m'engageray pas à parler icy plus amplement de cette victoire, mon dessein n'estant pas d'en faire autre mention que pour marquer la part que le Vicomte de Turenne y eut, & qu'il estoit un des quatre chefs de l'armée avec trois Princes du sang.

Preuves page 790. 791. En l'année M D X C. il fut envoyé vers la Reyne d'Angleterre & vers le Duc de Saxe & autres Princes d'Alemagne pour demander du secours. M. *Thuan. lib. 99. page 89.* le President de Thou fait une honorable mention de luy à cette occasion, disant qu'outre la grandeur de sa naissance & son experience au fait de la guerre, il estoit tres capable de negocier les grandes affaires.

Jusques là le Vicomte de Turenne n'avoit pas pensé à se marier. Le Roy Henry le Grand, aupres duquel il avoit esté dez sa jeunesse, & l'avoit accompagné en toutes ses adversitez, ainsi que le Roy le dit luy mesme dans *Memoires de Nevers to. 2. page 641. 642.* la lettre qu'il escrivit au Duc de Saxe, le Roy, dis-je, y pensa pour luy. Il avoit eu autresfois la pensée, comme nous l'apprenons de M. Amelot de la Houssaye, de luy donner en mariage Madame Catherine sa sœur, mariée depuis au Duc de Bar. Et il forma alors le dessein de luy faire espouser *Memoires de Mornay to. 1. page 847.* Charlote de la Marck heritiere de Sedan. Il paroist par les Memoires de M. Du Plessis Mornay que le Vicomte n'accepta pas d'abord la proposition que le Roy luy en fit. Ce qui obligea le Roy de porter ses pensées ailleurs & de proposer le jeune Prince Casimir fils de l'Electeur Palatin & le Prince d'Anhalt. D'un autre costé d'autres Princes songeoient à ce mariage, comme les fils aisnez des Ducs de Montpencier & de Nevers & le second fils du Duc de Lorraine. Mais enfin le Vicomte y pensa tout de bon ; & le Roy, qui vouloit donner aux Lorrains un obstacle, & trouvoit le Vicomte propre à cela, fit une course à Sedan accompagné du Duc de Montpencier oncle de cette heritiere & autres Princes pour autoriser le contract, qui fut passé le quinziesme jour d'Octobre M D X C I. & consommé le X I X. No- *Preuves pag. 792.* vembre ensuivant. Il arriva pourlors une avanture bien considerable & digne de remarque, rapportée par le Sieur d'Aubigné & autres. Le propre jour de ses nopces avec l'heritiere de Sedan, & non la veille de son mariage, comme M. de Mezeray l'a escrit, au lieu de s'abandonner aux rejoüissances d'une si grande feste, preferant le service du Roy à toutes les douceurs que luy pouvoit promettre cette premiere nuict avec sa nouvelle espouse, bien loin de se donner entierement à ces premiers plaisirs du mariage, comme si la satisfaction d'estre victorieux des ennemys de l'Estat estoit quelque chose de plus considerable, il quitta le lict & la compagnie de son espouse, & s'en fut cette mesme nuict surprendre & reduire la ville de Stenay en l'obeïssance du Roy. Et ainsi ce grand Prince remporta en mesme temps deux victoires esgalement grandes, l'une sur les rebelles à cette Monarchie, & l'autre sur tous les mouvemens de son ame, qui n'auroient pas manqué de retenir à Sedan auprez de sa nouvelle femme tout autre que luy.

Je dois faire observer en cet endroit au lecteur la beveuë de M. de Mezeray; lequel parlant de ce mariage dit que le Roy fit le Vicomte de Turenne Mareschal de France, *afin qu'il ne parut pas inesgal à cette alliance*. Que cette remarque ne soit fausse il n'y a pas lieu d'en douter, estant certain que

ce mariage estoit fait & consommé auparavant que le Vicomte fut eslevé à la dignité de Mareschal de France, à laquelle il ne fut eslevé que l'année d'apres son mariage. Mais quand mesme il auroit esté fait Mareschal de France avant ce mariage, on ne pourroit pas inferer de là que ce fut pour qu'il ne parut pas inesgal à cette alliance, la maison de la Tour, qui a toujours passé pour une des plus illustres de la Chrestienté, & qui a eu des alliances plus grandes que celle de la maison de la Marck, n'ayant besoin que de sa grandeur pour s'allier à tout ce qu'il y a de plus illustre dans le royaume & ailleurs.

Le Vicomte de Turenne, alors Duc de Bouillon, fut fait Mareschal de France l'année d'apres son mariage, c'est à dire au mois de Mars MDXCII. en la place du Mareschal de Joyeuse. M. le Procureur general de la Guesle fit à cette occasion son panegyrique lorsqu'on porta au Parlement ses letres de provision pour y estre enregistrées. Et il n'a pas oublié d'y marquer la celebre victoire qu'il remporta sur les troupes du Duc de Lorraine devant la ville de Beaumont en Argonne dont nous allons parler. Preuves page 792.

Au mois d'Octobre de la mesme année le Duc de Bouillon fit lever le siege que le Sieur d'Amblize Mareschal de Camp general du Duc de Lorraine avoit mis devant la ville de Beaumont à trois lieuës de Sedan. Ce qui arriva de la sorte. Apres que le Duc de Bouillon eut reconduit les Reistres, il donna rendez-vous à ses troupes audit Beaumont, lesquelles s'y logerent. Ledit Sieur d'Amblize les y assiegea, & leur fit dire que s'ils ne se rendoient pas, il les fairoit tous tailler en pieces. Le Sieur de Montigny & les autres Capitaines qui estoient dedans dirent au trompete: Dites à vostre maistre que s'il nous veut donner son canon & à chascun de nos soldats cent escus, nous quitterons ce logis. D'Amblize fort fasché de cette response dit: Foy de Gentilhomme, je leur donneray à chascun un cordeau, puis qu'ils sont si temeraires. Tout aussi tost il fit tirer quelques coups de ses pieces, & fit faire les approches. Le lendemain dez le grand matin il commença à faire jouer deux gros canons qu'il avoit fait venir de Villefranche, & continua tellement sa batterie le long du jour qu'il esperoit y faire donner l'assaut & l'emporter. Mais il en arriva autrement. Car le Duc de Bouillon ayant entendu de Sedan le bruit du canon, il partit de Sedan le mesme jour avec trois cens bons chevaux, & arriva si à propos aupres de Beaumont qu'il eut le moyen de faire advertir les assiegez qu'il estoit là pour leur secours. Apres cela il se retira à Raucourt; où estant, & se representant la perte toute evidente de la place faute de secours, il jugea à propos de hazarder un combat. Le lendemain au matin il monta à cheval, fortifié encore de quatre-vingt bons chevaux & de deux cens arquebusiers de ses sujets. Il donne combat. Au commencement le Sieur d'Amblize ayant rompu son bois receut une harquebusade dans la visiere qui luy transperça la teste, dont il mourut à l'instant. Il fut lors bien combattu de part & d'autre. Mais enfin la victoire demeura au Duc, qui y fut blessé de deux coups d'espée, l'un au visage sous l'œil droit, & l'autre au petit ventre. Ce qui l'empescha de

pourſuivre la victoire. Les Lorrains perdirent leur Chef, leur artillerie, & toutes leurs cornetes & enſeignes. Il y eut plus de ſept cens des leurs morts ſur la place, & grand nombre de priſonniers. Le Duc de Bouillon perdit en cette deffaite peu de gens, ſans aucune perſonne de marque. Quant à luy, apres avoir emporté l'honeur d'une telle victoire, où il avoit eſté bleſſé, il ſe retira à Sedan, & mit ſes troupes en garniſon, une partie audit Sedan, & l'autre à Stenay. Ce ne furent depuis que courſes ſur la Lorraine & ſur le Verdunois. Et le Duc de Lorraine connut dez lors que le Roy luy avoit donné pour voiſin un homme de guerre, qui la luy portoit dans ſon propre pays, & que le ſuccez que les Princes de la Ligue s'eſtoient propoſez de la priſe de leurs armes ne ſeroit tel qu'ils ſe l'eſtoient imaginez. Le Roy fit don au Duc de Bouillon de l'artillerie qui avoit eſté priſe ſur les Lorrains dans ce combat.

Preuves page 793.

Cependant que le Duc ſe faiſoit penſer de ſes bleſſures, ſon eſprit ne penſoit qu'à de nouvelles entrepriſes ſur le Duc de Lorraine. Il luy enleva donc bientoſt apres la ville de Dun ſur la riviere de Meuſe à huit lieuës de Sedan.

Preuves page 793.

En l'année MDXCIII. le Roy le fit ſon Lieutenant general pour commander l'armée que ſa Majeſté faiſoit eſtat d'envoyer dans les Pays-bas tenus & poſſedez par le Roy d'Eſpagne.

Il perdit l'année ſuivante Charlote de la Marck ſon eſpouſe, laquelle deceda en ſon chaſteau de Sedan le XV. May MDXCIV. huict jours apres eſtre accouchée d'un beau Prince, qui mourut incontinent apres ſa naiſſance. Il y a dans le ſecond tome des Memoires de M. Du Pleſſis Mornay page 433. une letre qu'il eſcrivit le 13. Juin au Duc de Bouillon pour le conſoler de cette perte.

La mort de cette Princeſſe cauſa quelque trouble dans les affaires du Duc. Car Charles de la Marck Comte de Maulevrier oncle de Charlote pretendit que cette ſucceſſion luy appartenoit ; & M. le Duc de Montpencier pretendit auſſi que les ſeigneuries ſouveraines de Bouillon, Sedan, & Raucourt luy appartenoient comme ſubſtitué à icelles. Mais le Duc s'accommoda avec eux, & ainſy ces terres luy demeurerent en propre.

Preuves page 794. 796.

Apres le treſpas de Madame de Bouillon le Roy voulut qu'il eſpouſat une des filles du feu Prince d'Orange. Il eſpouſa donc l'année d'apres, au mois de Fevrier, Eliſabeth de Naſſau fille de Guillaume Prince d'Orange & de Charlote de Bourbon, laquelle eſtoit fille de Loüis de Bourbon Duc de Montpencier & de Jacqueline de Longvic ſa premiere femme. Eliſabeth de Naſſau luy ſurveſcut longtemps, & mourut le troiſieſme jour de Septembre MDCXLII.

Preuves page 796.

En la meſme année il prit la ville & chaſteau de Ham ſur la fin du mois de Juin, où furent tuez ſix vingts Eſpagnols & ſept cens d'autres nations, & furent faits quatre cens priſonniers.

En l'année MDXCVI. il prit au commencement du mois de Septembre le chaſteau d'Imbercourt en Artois, desfit & fit priſonnier le Marquis de Varambon Chevalier de la Toiſon d'or Gouverneur d'Artois, prit la ville & Comté de ſaint Paul & autres lieux.

Il fut encore envoyé par le Roy en Angleterre en l'année MDXCVI. d'où il estoit de retour à la Cour au mois de Juin, comme nous l'apprenons d'une letre à luy escrite par M. Du Plessis Mornay. C'estoit sans doute pour negotier une ligue offensive & defensive contre l'Espagne, dont il est parlé dans une letre du mesme M. Du Plessis à M. de Buzanval Ambassadeur en Angleterre. *Memoires de Mornay to. 1. page 645. 688.*

En l'année MDCII. apres la mort du Mareschal de Biron, le Duc de Bouillon se trouvant un peu impliqué dans son affaire se retira en sa Vicomté de Turenne. Le Roy luy manda qu'il le vint trouver pour se justifier. Au lieu d'y venir il luy escrivit une letre fort eloquente, par laquelle il luy representa qu'ayant appris que ses accusateurs estoient tres meschants & tres artificieux, il le supplioit de le dispenser d'aller à la Cour, & se retira à Heildelberg chez le Prince Palatin, disant en sage politique, comme il estoit, qu'il ne falloit ny capituler avec son Roy ny s'approcher de luy tant qu'il estoit en colere. Les affaires demeurerent quelque temps en cet estat. Mais enfin l'affaire fut accommodée quelque temps apres. Le Roy le receut en grace, & le Duc de Bouillon de son costé le receut dans la ville de Sedan, & luy en remit le chasteau pour le tenir avec telle garnison qu'il plairoit à sa Majesté quatre ans durant. C'estoient là les conditions publiques. Mais par les articles secrets le Roy promettoit de n'estre que peu de jours dans Sedan & de ne mettre que cinquante hommes d'armes dans le chasteau, qui en sortiroient incontinent à la tres humble supplication que le Duc luy en fairoit. Toutes ces choses s'executerent fidelement & sans aucune desfiance de part & d'autre. Le Roy entra dans Sedan, & n'y sejourna que trois jours. Puis retourna à Paris. Le Duc l'accompagna jusques à Mouson; & quelque temps apres il se rendit à la Cour, où il receut plus d'honeurs & de caresses que jamais. Les historiens de France racontent cette avanture plus au long. Je me suis contenté d'en faire un extraict.

En l'année MDCXVIII. la Reyne Mere s'estant retirée à Blois apres la mort du Mareschal d'Ancre, estant mal satisfaite de la Cour, & cherchant à se vanger des mauvais traitemens qu'elle pretendoit luy avoir esté faits par les nouveaux favoris du Roy, elle fut conseillée de recourir au Duc de Bouillon pour voir si avec le party de ceux de la Religion, dont les mouvemens dependoient de luy principalement, il voudroit s'employer pour sa liberté. Elle luy envoya l'Abbé Rucellay, qui le fut trouver à Sedan. Mais le Duc, qui prevoyoit beaucoup de grandes difficultez en l'affaire qu'on luy proposoit, ne voulut jamais s'y engager. Il dit à Rucellay qu'il estoit vieux & incommodé de sa personne, content de sa fortune, & assez bien à la Cour pour n'en avoir point de mauvais traitemens à apprehender, qu'il luy seroit mal aysé de se priver du repos dans lequel il vivoit pour s'engager dans un nouveau party perilleux & penible.

Il mourut à Sedan le XXV. Mars MDCXXIII. aagé de LXVIII. ans. Il avoit fait son testament dix ans auparavant. *Preuves page 799.*

Enfans d'Henry de la Tour Duc de Bouillon & d'Elisabeth de Nassau sa seconde femme.

FRIDERIC MAURICE DE LA TOUR DUC DE BOUILLON, qui aura son chapitre.

HENRY DE LA TOUR, qui aura aussi son chapitre.

LOUISE DE LA TOUR, morte à Paris au mois de Novembre MDCVI. & portée à Sedan pour y estre enterrée au mois de Decembre ensuivant.

Preuves page 802.

MARIE DE LA TOUR mariée en l'année MDCXIX. à Henry de la Trimouille Duc de Thouars.

Preuves page 803.

JULIENE CATHERINE DE LA TOUR mariée en l'année MDCXXVII. à François de Roye de la Rochefoucaud Comte de Roussy.

Preuves page 803.

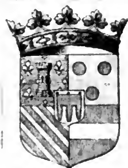
ELISABETH DE LA TOUR mariée en l'année MDCXIX. à Guy Alphonse de Durfort Marquis de Duras.

Preuves page 804.

HENRIETE CATHERINE DE LA TOUR mariée en l'année MDCXXIX. à Amaury Gouyon Marquis de la Moussaye.

CHARLOTE DE LA TOUR, fort connuë sous le nom de MADEMOISELLE DE BOUILLON, morte à Paris au commencement du mois de Juillet MDCLXII.



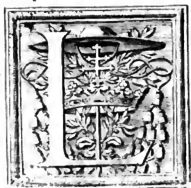




BERGH. *D'argent au Lyon de gueules couronné, lampassé, & armé d'or, à la bordure de sable chargée d'onze besans d'or.*

Frideric Maurice de la Tour Duc de Bouillon, Prince souverain de Sedan & Raucourt, Vicomte de Turenne &c.

CHAPITRE XIV.



LE pere de ce Prince fust un grand personnage. Son fils, dont nous allons parler, luy succeda en son habileté, mais sa vie fut traversée par des affaires qui ont beaucoup troublé son repos. Je n'entreray pas dans un grand destail de ses disgraces, ny pour le blasmer, ny pour l'excuser. Cela n'est pas de mon dessein. Je me contenteray de rapporter succinctement les principales actions de sa vie, comme j'ay rapporté fort simplement dans le chapitre precedent ce que j'ay creu estre digne de remarque dans celle de son pere.

Il nasquit à Sedan le XXII. Octobre MDCV. & fut baptisé l'année d'apres le Dimanche XXII. Octobre, presenté par Mademoiselle de Bouillon sa sœur, laquelle mourut bientost apres. Ses parrins furent Frideric Electeur Palatin representé par M. le Comte Otho de Solme son Ambassadeur Grand Mareschal du Palatinat, Christien Prince d'Anhalt representé par M. le Baron de Dona, & Maurice de Nassau Prince d'Orange representé par M. de Netancourt. Ses marrines furent Charlote-Brabantine de Nassau Duchesse de Thouars & de la Trimouille, qui y estoit en personne, & Christienne sœur dudit Electeur Palatin representée par Mademoiselle de Bouillon. Il fut nommé Frideric Maurice par ledit Ambassadeur du Comte Palatin. Il porta le nom de Prince de Sedan pendant la vie de son pere. *Preuves pag. 804.*

Il fit ses estudes à Sedan, où il eut pour precepteur le Ministre Du Moulin, qui l'esleva dans la religion pretenduë reformée. Sa premiere sortie fut en Hollande à l'aage de seize ans, où il apprit le mestier de la guerre sous Maurice & Henry Princes d'Orange ses oncles, les plus grands

& experimentez Capitaines de leur siecle. Ce pays estoit alors le theatre de la guerre & selon l'opinion de tout le monde la meilleure escole pour en apprendre le mestier.

La premiere action où il parut, & qui luy acquit une grande reputation, fut à Bosleduc assiegée en l'année MDCXXIX. par le Prince d'Orange. Les assiegez se defendirent si bien qu'apres un longtemps ce Prince voyant son armée affoiblie, & ne se croyant pas en estat d'empescher d'entrer dans la place un convoy que les ennemys se disposoient d'y envoyer, il prit la resolution de lever le siege. Le Duc de Bouillon en ayant esté adverty demanda avec une grande instance qu'on luy permit d'aller s'opposer à ce secours. Il exposa au Prince d'Orange la maniere dont il pretendoit se conduire dans ce dessein. Le Prince le trouvant admirablement bien conceu, le proposa au Conseil, où il fut resolu qu'on en laisseroit tenter le succez. Le Duc de Bouillon prit donc les troupes qu'il avoit demandées pour l'execution de son entreprise. Il la conduisit si bien qu'ayant fait une marche extraordinaire pour trouver les ennemys en un lieu où il avoit projetté de les combattre, il les y attaqua, les desfit, fit prisonnier celuy qui les commandoit, & le convoy destiné pour le secours de la place fut amené dans le camp du Prince d'Orange. Cette action donna une grande reputation au Duc de Bouillon & commença à le faire regarder comme un homme extraordinaire. Il s'acquit le cœur des troupes par l'opinion qu'elles conceurent de son courage & de ses grands talents pour la guerre, mais plus encore par un caractere de bonté naturele qui se faisoit voir en toutes ses actions, par sa modestie à parler de luy mesme, & par une grande familiarité hors du commandement.

Je ne m'estendray pas davantage sur ce suject. Cela me meneroit trop loing. Je viens au mariage du Duc de Bouillon. Pendant le Carnaval, dans le temps que les troupes estoient en quartier d'hyver, le Duc voulut aller voir Bruxelles. La Cour de cette ville estoit en ce temps-là c'est à dire en l'année MDCXXXII. une des plus belles de l'Europe. Le Duc d'Orleans s'y estoit retiré, & avoit esté suivy de quelques personnes de la premiere qualité du royaume & d'un grand nombre de noblesse. L'Infante Isabelle y avoit aussi attiré les principales maisons des Pays-bas, dont elle estoit Gouvernante. Le Duc de Bouillon y vid Mademoiselle de Bergh à un bal. C'estoit une personne d'une grande naissance, d'une beauté surprenante, & dans une reputation d'avoir beaucoup d'esprit & de sagesse. Elle s'est conservée dans cette belle reputation pendant toute sa vie, ayant toujours passé pour femme fort sage & fort prudente, veritablement & solidement pieuse & devote, reconnue pour telle par tous ceux qui l'ont connue. Et cependant le sieur Prioló a esté assez hardy pour oser dire que c'estoit une femme violente, une furie, une fausse devote, qui se servoit du voile de la religion pour faire ses affaires. Je ne puis pas concevoir par quels motifs il s'est porté à parler si mal, à moins qu'il n'eut deja quelque accez de la maladie dont il est mort à Lyon.

Priolo pag. 99

Il espousa donc Leonore Catherine Febronie de Bergh issue de l'an-

cienne maison des Comtes de Bergh au pays de Gueldre fille de Frideric Comte de Bergh. Le contract de leur mariage fut passé au chasteau de Boxmer le premier jour du mois de Fevrier MDCXXXIV.

En l'année MDCXXXV. le Roy luy donna le commandement general de toute la cavalerie de son armée de Flandres. Preuves pag. 805.

Les brouilleries survenues en suite à la Cour & la retraite que le Duc de Bouillon donna avec la permission du Roy au Comte de Soissons le jetterent dans des malheurs dont les historiens ont assez parlé. Le Roy se transporta en l'année MDCXLI. du costé de Sedan, où fut donnée la bataille de Sedan. Le Comte de Soissons y fut tué. Quoy que la victoire eut demeuré au party du Comte, le Duc de Bouillon ayma mieux se remettre dans les bonnes graces du Roy que de demeurer plus long-temps dans les engagemens dans lesquels il estoit avec les ennemys de l'Estat. Il se rendit pour cet effect à Mezieres, où le Roy estoit. J'ay veu autresfois une belle relation de la reception qui luy fut faite. Mais je ne l'ay plus. Si je l'avois eüe, je l'aurois faite imprimer. Car, toute courte qu'elle est, elle est fort belle & fort honorable au Duc de Bouillon.

Mais sa mauvaise fortune, qui a toujours esté contraire à sa prudence, le traversa encore par la part qu'on luy donna l'année d'apres dans le malheureux traité que le Sieur de Fonterailles fit avec le Comte Duc Premier Ministre du Roy d'Espagne au nom de M. le Duc d'Orleans & de M. de Cinq-Mars Grand Escuyer de France. En effect, quoyque le Duc de Bouillon n'y fut pas compris, neantmoins, par ce qu'il en avoit eu connoissance, & parceque Fonterailles l'avoit nommé au Comte Duc, le Roy le fit arrester le XXIV. Juin à Casal, où il commandoit l'armée que le Roy avoit en Italie, & de là il fut conduit à Lyon dans le chasteau de Pierre encise. On a parlé diversement de ce qui s'est passé à son esgard en cette occasion; & une personne qui pouvoit sçavoir les pensées que le Duc de Bouillon avoit alors a mis par escrit qu'ayant appris la condamnation de M. de Thou, il ne douta point de sa perte, & que durant trois jours qu'il demeura sans avoir aucunes nouvelles, il ne pensa qu'à se preparer à la mort, que neantmoins il n'y eut point d'arrest prononcé contre luy, soit par le defaut de preuves, soit par les instances du Vicomte de Turenne son frere.

M. le Duc de Bouillon ne sçavoit pas le secret du cabinet, & encore moins celuy qui a escrit ces memoires. Le Cardinal de Richelieu n'en vouloit pas à sa teste, il n'en vouloit qu'à Sedan; & il paroit par escrit qu'il a cru rendre un grand service au Roy & à l'Estat en rendant le Roy maistre de cette importante place. J'ay eu en main les originaux des instructions que cette Eminence donna au Cardinal Mazarin, qui revenoit d'Italie, & s'arresta exprez à Lyon par ordre du Cardinal pour y negocier comme par hazard la remise de Sedan. Ces instructions portent qu'apres que M. de Bouillon, qui n'estoit pas encore à Lyon, y seroit arrivé, Mazarin le verroit, se faisant desirer de luy, qu'il luy diroit qu'il le voit sans charge, estant bien ayse de s'estre trouvé par occasion à Lyon, puisqu'il avoit desiré de le voir, qu'il fairoit le personnage d'escoutant, &

non de proposant, battroit fort froid avec luy, si ce n'est qu'il vint à son point; que si le Duc faisoit le rencheri, il tesmoigneroit ne s'en soucier pas, & luy fairoit connoistre que le compte du Roy se trouvoit plus à faire un coup de partye en cette occasion, qui asseure le repos de l'Estat, qu'à luy pardonner, & que le Roy pense pouvoir avoir Sedan plus seurement en le chastiant qu'en luy pardonnant, parceque sa punition emporteroit confiscation de tous ses biens, & qu'il seroit en suite plus avantageux à ceux qui agiroient pour ses enfans de tascher d'avoir leur bien en quittant Sedan que de le livrer aux Espagnols. Le Cardinal Mazarin executa ponctuellement les ordres qui luy avoient esté donnez par Richelieu. L'accommodement fut conclu, & le Cardinal partit en diligence pour aller prendre possession de Sedan au nom du Roy. M. de Fabert Capitaine d'une Compagnie au regiment des Gardes du Roy, qui a esté du depuis Mareschal de France, en fut fait Gouverneur à la recommandation de M. de Chavigny Secretaire d'Estat. Le Cardinal de Richelieu en escrivant à Messieurs de Chavigny & de Noyers Secretaires d'Estat leur mande qu'il croit que c'est l'homme le plus propre qu'on puisse mettre en cette charge, ayant toutes les qualitez requises pour adoucir les aigreurs & d'une femme & d'un peuple qui d'abord seront affligez de se voir sousmis à une domination sous laquelle ils apprehenderont du changement pour leur religion.

La nouvelle de la prise de possession de Sedan fut si agreable à la Cour que M. Des Noyers en escrivant le deuxiesme Octobre ensuivant à M. le Cardinal Mazarin luy dit qu'il ne pouvoit pas mander au Roy une plus agreable nouvelle que celle là, que S. M. ayant souvent veu cette place, & en connoissant l'importance, elle en sçavoit mieux estimer la valeur qu'aucun autre, & qu'il ne doutoit pas que sa Majesté, qui sçavoit aussi qu'elle est maistre de Sedan par l'adresse & conduite de son Eminence, en aura tous les ressentimens que ses serviteurs peuvent desirer.

Sedan estant entre les mains du Roy, M. le Cardinal Mazarin despescha incontinent un courrier à Lyon pour faire mettre en liberté M. le Duc de Bouillon, comme on le luy avoit promis. Il en sortit le quatriesme jour d'Octobre. Il se retira en suite à Turenne, où Madame la Duchesse sa femme le fut trouver.

Il fut là assez longtemps. Mais enfin les affaires ayant changé de face à la Cour apres la mort du Roy & du Cardinal de Richelieu, la Reyne ayant esté declarée Regente, & M. le Duc d'Orleans Chef du Conseil & Lieutenant general de l'Estat, le Duc de Bouillon eut sujet de croire, & toute la France le creut avec luy, que c'estoit le plus grand avantage qui luy pouvoit jamais arriver. Il partit donc pour Paris. Il fut tres bien receu de la Reyne & de M. le Duc d'Orleans; & toute la Cour le regarda comme une personne qui ne pouvoit pas manquer de rentrer dans Sedan & d'estre en plus grande consideration qu'il n'avoit jamais esté. Cependant il vid refroidir peu à peu les manieres dont on l'avoit traité d'abord; & le silence sur ses affaires qu'on joignit à ce changement commença à luy faire comprendre que si l'on n'avoit pas entierement oublié les pertes

qu'il avoit faites & les perils qu'il avoit courus, le souvenir qui en restoit estoit plus propre à rendre sa presence importune qu'à inspirer des sentimens favorables.

Il ne se peut rien adjouster à la douleur qu'il eut de se voir dans un estat si different de celuy où il avoit deu s'attendre. Mais il creut qu'il estoit de la prudence de dissimuler la connoissance qu'il avoit de ce dernier malheur. Et enfin voyant qu'il ne pouvoit rien esperer de favorable de la Cour, & ayant esté adverti qu'il avoit esté proposé dans le Conseil de la Reyne de le faire arrester, il se retira en poste à Turenne sans prendre congé.

Les mesmes raisons qui le porterent à retourner si precipitament à Turenne le firent resoudre de sortir hors du royaume pour se mettre à couvert des mauvais traitemens que ses ennemys luy pourroient susciter. Il partit de Turenne au commencement de l'année MDCXLIV. & s'en alla en Italie avec sa femme & ses enfans. Il rendit compte de sa retraite au Roy, à la Reyne, & à M. le Cardinal Mazarin. Je rapporteray icy ce qui se passa de plus remarquable en son voyage de Rome & d'Italie selon que je l'ay trouvé dans la relation qu'en escrivit pourlors le Sieur de Chaufour Lieutenant de ses gardes, qui estoit auprez de luy. Il aborda à Gennes, où la Republique luy rendit tous les honeurs deus à sa naissance & à son rang comme Prince souverain, le traitant toujours d'Altesse, comme firent aussi à Rome le Pape & les Cardinaux & le reste de la Noblesse de Rome. Ce que je remarque expressement à cause des choses qui se sont passées depuis. Les Dames mesme faisoient tous les honeurs possibles à Madame la Duchesse de Bouillon. La Marquise de Spinola l'accompagnant dans les Eglises donnoit le pas à Mademoiselle de Bouillon, laquelle fut depuis mariée à M. le Duc d'Elbœuf. M. le Duc de Bouillon s'embarqua là sur trois galeres commandées par le Seigneur Raggi Genois General des galeres du Pape, que sa Sainteté luy avoit envoyées pour le porter à Rome. Il arriva à Civita vecchia le XV. May. A son arrivée il se fit une descharge de tout le canon. Les Officiers du Pape se trouverent là pour le recevoir avec ses carrosses, ses litieres, ses chaises, & les chevaux de selle pour le conduire à Rome avec toute sa suite. Il fut rencontré à my chemin par le Cardinal de Valençay envoyé exprez devers luy par le Pape pour luy faire compliment, honeur que sa Sainteté luy fit d'autant plus considerable qu'il n'avoit pas encore esté practiqué à l'esgard d'aucun Prince souverain. Il arriva à Rome le lendemain XVI. du mesme mois de May, & fut conduit tout droit au Palais de la Chancellerie. En descendant de carrosse il trouva au pied du degré dans la cour le Cardinal Barberin neveu du Pape. Son Eminence luy rendit tous les honeurs imaginables, & le conduisit avec toute sa maison à la Chancellerie, où il fut deffrayé & servi pendant six semaines par les Officiers du Pape. Il fut en suite faire la reverence à sa Sainteté, ayant esté receu par le Maistre de Chambre & par les Cameriers d'honeur au milieu de la petite galerie où sont depeintes les images de saint Pierre & de saint Paul. Sa Sainteté luy fit une reception des plus favorables & des

plus honorables avec des tesmoignages tres particuliers d'affection & d'estime qu'il avoit pour son Altesse, car c'est ainsi que le Pape parla, le remerciant de la peine qu'il avoit bien voulu prendre de venir à Rome pour le servir dans le besoin qu'il avoit d'un homme comme luy pour le commandement de ses troupes contre le Duc de Parme. On a fait graver l'ordre de cette ceremonie dans la vignete qui est au commencement du cinquiesme livre de cette histoire, afin que les curieux y puissent voir de quelle maniere ces actions se passent en Cour de Rome. La seule nouvelle de son arrivée auprez du Pape fit la paix. En sortant de l'audience du Pape il fut accompagné par les mesmes personnes qui l'avoient receu jusques au bas du degré par lequel on alloit à l'appartement de M. le Cardinal Barberin, auquel il rendit visite, ayant en suite visité le Cardinal de saint Onofre frere du Pape logé dans le mesme Palais. Ils l'accompagnerent jusques au bas du degré de leurs appartemens. Il se retira en suite à la Chancellerie.

Je ne veux pas dissimuler icy que l'Ambassadeur du Roy qui estoit pourlors en Cour de Rome se plaignit de ce qu'on avoit traité d'Altesse M. de Bouillon, & qu'il le fit par ordre du Roy & de la Reyne Regente. Mais je dois aussi dire que cet ordre ne regardoit pas la personne de M. de Bouillon, le Roy ny la Reyne n'ayant pas pensé à trouver mauvais qu'on luy donnat de l'Altesse, mais qu'il regardoit les Barberins, ausquels le Roy vouloit faire sentir qu'il trouvoit mauvais qu'ils semblassent prendre à tasche de favoriser & obliger tous ceux qui n'avoient pas l'honeur des bonnes graces de sa Majesté. Je n'avance pas ce fait de ma teste ny sans preuve. Elle est dans une letre que M. le Cardinal Mazarin escrivit le XII. Avril MDCXLVII. à Messire Henry Arnaud Abbé de saint Nicolas, qui estoit alors resident à Rome pour le service du Roy, & a esté depuis Evesque d'Angers. Le Cardinal le prie par cette letre de dire de sa part à M. le Duc de Bouillon qu'il se rejouit de tout son cœur avec luy que ses affaires soient accommodées, & qu'il espere qu'il luy donnera lieu à l'avenir d'exercer la passion qu'il avoit pour son service & pour ses avantages. Qu'au reste il veut luy dire sur le sujet de M. le Duc de Bouillon que quand on s'est plaint autresfois des traitemens que le feu Pape luy fit, ce n'estoit point à l'esgard de sa personne, sa Majesté n'y ayant jamais pris d'interest, mais que la plainte du Roy n'alloit que contre le Cardinal Barberin de ce qu'il sembloit prendre à tasche particuliere de favoriser & obliger tous ceux qui n'estoient pas dans les bonnes graces du Roy, & que cela estoit si vray que non seulement leurs Majestez ne trouveroient rien à dire que sa Sainteté fit à M. le Duc de Bouillon tous les honeurs & traitemens qu'il pourroit desirer, mais qu'elles en seroient fort ayses & plus que si elle ne le faisoit pas.

Le lendemain il commença les visites du sacré college, & commença par ceux qui estoient logez dans le Vatican auprez du Pape, c'est à dire, par le Cardinal de Valençay, & par le Cardinal de Lugo. Il visita en suite tous les autres. Les Cardinaux le venoient recevoir au haut du degré, & l'accompagnoient jusques au bas à la veuë du carrosse, & s'en retournoient

de

de là. Je remarqueray icy une chose à laquelle peu de gens fairont reflexion, & qui neantmoins merite qu'on y reflechisse. A l'audience des Cardinaux, qui affectent les honeurs qu'on rend aux Roys, & principalement à Rome lieu naturel de leur grandeur, la chaise du Cardinal estoit bien à la place la plus honorable, mais sans aucune distinction de superiorité sur celle de M. le Duc de Bouillon, estant toutes deux placées de telle sorte que l'une & l'autre regardoient esgalement la porte. Ce qui est une chose tres considerable en une Cour où l'on observe exactement les moindres actions en matiere de ceremonies, & où les Cardinaux ne donnent pas la porte aux Ducs de Savoye & de Florence dans leur propre logis.

Lorsque M. le Duc de Bouillon recevoit les visites des Cardinaux, il les alloit recevoir au bas du degré, & les accompagnoit jusques au carrosse, & les voyoit partir.

Dez qu'on sceut à Rome que le Pape & les Cardinaux avoient traité d'Altesse M. le Duc de Bouillon, toute la Noblesse Romaine le visita. On en usa de mesme envers Madame la Duchesse de Bouillon sa femme, laquelle fut visitée par plusieurs Cardinaux auparavant que M. le Duc leur eust rendu visite. Le Cardinal Barberin donna à Madame la Duchesse un Gentilhomme pour luy servir de Maistre de chambre & luy monstrer l'ordre qu'il falloit qu'elle tint en recevant les visites. Elle recevoit les Cardinaux à la porte de sa chambre, leur presentoit des chaises qui estoient sous un beau & grand dais que le Cardinal Barberin avoit fait mettre dans la chambre où elle donnoit ses audiences. Mais ils ne voulurent jamais s'asseoir dans aucune des chaises qui estoient sous le dais, & se mettoient sur une de celles qui estoient hors le dais, Madame la Duchesse estant dessous. Elle les accompagnoit jusques à la porte de la premiere sale, où estoient les Gentilshommes du Cardinal qui luy rendoit visite & les siens, lesquels avec le Maistre de chambre Italien accompagnoient le Cardinal jusques à son carrosse, & le voyoient partir.

Cependant la maladie du Pape, qui estoit deja malade avant que M. le Duc de Bouillon arrivat à Rome, augmentoit toujours, en sorte qu'on desesperoit de sa santé. Ce que voyant les Espagnols, & que nonobstant les traverses qu'on faisoit au Duc de Bouillon, il avoit eu à Rome tous les honeurs qu'il pouvoit souhaiter, ils en conceurent une grande jalousie, & ils resolurent dans leurs assemblées secretes qu'apres la mort du Pape ils fairoient instance pour qu'on l'obligeat à sortir de Rome, estimant qu'il y estoit par un ordre secret du Roy, comme si sa Majesté eut fait semblant d'estre mescontent de sa conduite afin de l'envoyer secretement en Italie faire la paix entre le Pape & les Princes d'Italie, & s'acquerir par ce moyen plus de credit à Rome que les Espagnols, mesme qu'un General François se trouvant à la teste des troupes de sa Sainteté dans un Siege vacant, il pourroit faire eslire tel Pape que le Roy de France voudroit, & que dans le licentiement des troupes apres la mort du Pape, attendu que dans ces troupes il y avoit une grande quantité

d'estrangers, & principalement de François, il pourroit faire un corps considerable pour attaquer au nom du Roy le Milanois ou le royaume de Naples.

Le Cardinal Barberin adverti de l'ombrage des Espagnols, & croyant n'avoir pas besoin de secours pour faire l'election du Pape apres la mort de son oncle, fit ordonner à M. le Duc de Bouillon de la part de sa Sainteté de se preparer pour aller à Boulogne se mettre à la teste des troupes; & fit pour cet effet revenir en diligence le Cardinal Antoine son frere, qui les commandoit. Apres son arrivée M. le Duc de Bouillon presta entre ses mains, comme Camerlingue de l'Eglise de Rome, le serment de Generalissime, & partit. On se mit en armes dans toutes les villes par où il passa, les Gouverneurs luy allerent au devant, prirent ses ordres, le logerent, traiterent, & luy rendirent tout l'honeur qu'ils estoient obligez de rendre à leur General & à un Prince de qui la seule reputation leur avoit donné la paix.

Le Pape mourut le XXIX. Juillet MDCXLIV.

Dans la premiere congregation tenuë apres sa mort le Cardinal Albornoz Chef de la faction Espagnole faisant semblant d'ignorer le despart du Duc de Bouillon demanda qu'il luy fut ordonné de sortir de Rome. Le Cardinal Barberin respondit qu'il n'y estoit pas, que le Pape avant mourir l'avoit envoyé commander l'armée à Boulogne, & qu'il estoit adverti qu'il avoit deja passé Nostre Dame de Lorete. Sur quoy le Cardinal de Florence, le Cardinal de Modene, & les Cardinaux Venitiens parlant pour tous les Princes confederez dirent que si le Duc alloit dans leur voisinage, ils se despartiroient des articles de la paix & que dez à present ils âlloient mander de ne travailler plus aux demolitions des fortifications ordonnées par le traité.

Le Cardinal Barberin, qui n'avoit pas preveu ce dernier coup, en fut surpris. Et pour contenter les Espagnols, qui ne demandoient autre chose si ce n'est que le Duc sortit de Rome, & pour contenter aussi les Princes confederez, qui ne le vouloient pas dans leur voisinage, proposa de le faire aller à Frascati lieu de plaisance à quinze milles de Rome. A quoy le Cardinal Albornoz repliqua que ce n'estoit pas ce qu'on demandoit, qu'il falloit qu'il sortit de l'Estat de l'Eglise, & que s'il alloit à Frascati, l'Almiranté de Castille, qui estoit alors Viceroy de Naples, viendroit dans Rome à la teste de vingt mil hommes.

Le Cardinal Capponi Doyen des Cardinaux Prestres, quoy que le Duc de Bouillon ne l'eut pas visité pendant son sejour à Rome, n'en ayant pas eu le loisir, & quoy qu'il ne peut pretendre à la papauté que par le moyen des Espagnols, attendu qu'il n'estoit pas creature du Pape Urbain, prit la parole, & dit aux Cardinaux. Il ne sera jamais reproché à l'Eglise qu'un Prince de la naissance & du merite de M. le Duc de Bouillon, qui est venu pour la servir dans le temps de son besoin & de son adversité, & qui luy a donné la paix par le seul bruit de sa venuë & de sa valeur, n'ait pas trouvé un lieu de retraite dans tout l'Estat ecclesiastique. Vous nous menassez de la guerre, M. le Cardinal Albornoz, & de faire venir l'Almiranté

de Castille dans Rome. Vous fairez ce qu'il vous plaira. Et nous y fairons venir le Duc de Bouillon pour nous defendre.

Tous les Cardinaux se leverent, approuvant la ferme remonstrance du Cardinal Capponi. Mais la faction d'Espagne & les Princes confederez s'estant obstinez dans la resolution qu'ils avoient prise de faire sortir le Duc de l'Estat de l'Eglise, la contestation s'eschaufa si fort qu'on fut obligé de remettre la deliberation au lendemain. Le reste de la journée se passa en intrigues & brigues pour faire reussir leur pensée. Les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roy d'Espagne, les partisans de Venise, de Florence, de Parme, & de Modene coururent toute la journée pour solliciter cette affaire, criant hautement que si le Duc ne sortoit de l'Estat de l'Eglise, on alloit tout rompre.

Pendant tous ces embarras la Duchesse de Bouillon, qui estoit restée à Rome, estoit bien empeschée. Car elle attendoit à tous momens qu'on luy vint dire de sortir; & elle ne sçavoit de quel costé tourner, n'ayant aucunes nouvelles du chemin que M. le Duc son mary pourroit tenir. L'Ambassadeur de France, qui jusques alors avoit paru contraire aux interests du Duc, prenoit soin de la faire advertir de ce qui se passoit à ce sujet dans Rome, avec offres de service.

Enfin la deliberation ayant esté reprise le lendemain, il fut resolu que le Duc demeureroit dans l'Estat de l'Eglise & qu'on luy envoyeroit en diligence pour le faire arrester dans la Duché d'Urbin esgalement distant de Rome & de Boulogne. Le College des Cardinaux luy escrivit qu'on avoit trouvé à propos que son Altesse fit son sejour dans un lieu esgalement proche de la frontiere & d'eux pour les pouvoir secourir, s'ils en avoient besoin, & ils le prierent de vouloir establir son sejour à Sinigaglia.

Plusieurs de Messieurs les Cardinaux envoyerent tesmoigner à Madame la Duchesse de Bouillon la joye qu'ils avoient de la consideration que le sacré College avoit eu pour M. le Duc son mary par le refus qu'il avoit fait d'adherer aux pressantes sollicitations de ceux qui vouloient le faire sortir de l'Estat de l'Eglise. Ces offices publics des Cardinaux furent cause qu'on remarqua que l'Ambassadeur de France, qui avoit tesmoigné tant d'affection le jour precedent à la Duchesse, ne luy envoya seulement pas faire un compliment cette journée.

M. le Cardinal de Bouillon m'a dit que M. Pignatelli alors Vicelegat à Boulogne, qui a depuis esté Pape Innocent XII. de ce nom, luy avoit dit dans la premiere audience qu'il eut de luy apres son exaltation que ce fut luy lequel en qualité de Vicelegat *hebbe ordine dal sacro collegio di recevere su Altessa il Duca di Buglione padre di V. E. (il quale era un Prencipe di gran merito) nella forma che haverebbe di ricevere li principali sovrani d'Italia, come sono i Duchi de Mantua, Modena, e Parma.* Ce sont les propres paroles de ce Pape.

Le Cardinal Pamphilio fut en suite esleu Pape au mois de Septembre ensuivant, & fut appellé Innocent X. de ce nom. A la premiere audience que l'Ambassadeur de France eut de sa Sainteté, il luy demanda de la part du Roy de ne recevoir pas dans Rome ny dans l'Estat de l'E-

glise M. le Duc de Vendosme, qui estoit dans le voisinage de Boulogne en chemin pour aller à Rome, ny M. le Duc de Bouillon. Le Pape luy accorda facilement sa demande au sujet du Duc de Vendosme, auquel sa Sainteté despecha incontinent un courrier sur la frontiere pour luy dire de s'en retourner. Mais à l'esgard de M. de Bouillon, il luy dit qu'il ne le pouvoit pas & qu'il avoit deja fait dire à Madame de Bouillon de luy mander de revenir à Rome. Alors l'Ambassadeur pria sa Sainteté de ne le traiter pas d'Altesse. A quoy elle respondit qu'elle ne pouvoit s'empescher de l'en traiter apres que le Pape Urbain VIII. son predecesseur & le sacré college l'avoient traité d'Altesse.

Il arriva pourlors un incident assez curieux. L'Ambassadeur de France ayant esté informé que celuy d'Espagne avoit obtenu du Pape qu'il ne verroit pas le Duc de Parme, qui avoit attendu dans une de ses maisons proche de Rome que l'election du Pape fut faite, pour y aller en suite, il retourna à l'audience, & demanda à sa Sainteté qu'il luy pleut de ne voir pas M. le Duc de Bouillon, ayant bien accordé à celuy d'Espagne de ne voir pas le Duc de Parme. Ce que le Pape ne peut pas luy refuser & le luy promit. Mais en mesme temps il en envoya faire des excuses à M. le Duc de Bouillon, le fit visiter par ses neveux, qui le traiterent toujours d'Altesse, & luy fit divers presents, aussi bien qu'à Madame la Duchesse. Et ayant appris qu'ils seroient bien ayses de voir les ceremonies de l'Eglise, la premiere fois que sa Sainteté dit la Messe dans l'Eglise de saint Pierre, elle leur fit dresser un grand balcon prez du grand autel de la hauteur de quatre pieds, garni de barrieres, où il pouvoit tenir environ vingt personnes, tendu tout à l'entour de velours rouge cramoisy avec de grandes franges d'or, d'où ils voyoient sa Sainteté en perspective, les Cardinaux, les Ambassadeurs, & toute la ceremonie, sans estre veus.

Au premier Consistoire que ce Pape tint il leur fit donner la chambre la plus proche au dessus du Consistoire, d'où on pouvoit voir à plein le Pape & toute la ceremonie. L'autre chambre la plus proche apres celle là fut donnée aux parentes du Pape, qui envoyerent beaucoup de rafraichissemens à la Duchesse de Bouillon.

M. le Duc de Bouillon s'estant à quelque temps de là resolu de retourner en France, son voyage fut un peu retardé à cause de la nouvelle des grands preparatifs de guerre qu'on disoit que le Grand Seigneur faisoit contre la Chrestienté. Cette nouvelle allarma beaucoup la Cour de Rome & toute l'Italie. Ils croyoient tous qu'il commenceroit par le siege de Malthe, à cause que les Chevaliers de Malthe avoient pris un de ses vaisseaux qui portoit une des Sultanes à la Mecque. Tous les Princes d'Italie supplierent le Pape de faire une ligue contre le Turc & de retenir M. de Bouillon pour le faire Generalissime de l'armée. Sa Sainteté considerant le grand danger où l'Estat de l'Eglise & toute l'Italie estoit, elle fit solliciter M. de Bouillon par ses amys pour l'obliger à retarder son voyage dans cette occurrence, & luy fit alleguer pour l'en diverir la rigueur de l'hyver & la grossesse de la Duchesse sa femme. Et le Duc n'ayant pas trouvé à propos de s'arrester pour ces considerations, le Pape luy fit enfin dire qu'il

l'obligeroit sensiblement de ne le quitter point dans une si fascheuse conjoncture, dans laquelle son Altesse pouvoit rendre de grands services à la Chrestienté, & particulierement au Saint Siege. Il ne luy fut pas possible de resister à de si pressantes & si puissantes prieres. Il fit donc asseurer sa Sainteté qu'il ne partiroit pas. Ainsi il demeura encore à Rome jusques au commencement de l'année MDCXLVII. que voyant que sa Sainteté n'avoit plus besoin de luy, il se resolut d'en partir. Dequoy sa Sainteté ayant esté advertie, elle le fit remercier de ce qu'il avoit bien voulu rester à Rome pour l'amour d'elle, luy accorda plusieurs graces pour luy & pour ses enfans, & nommement pour que celuy de ses enfans qui seroit Chevalier de Malthe, peut posseder des commanderies en Alemagne, quoy qu'il fut François, *à cause qu'il estoit fils d'un Prince souverain du saint Empire*, comme il est dit dans le Bref expedié sur ce sujet. Sa Sainteté donna encore ordre qu'on luy fit voir tous les Palais du Pape, toutes les Eglises, & les reliques. Il ordonna à Monsignor Phebei Maistre des ceremonies de le conduire par tout, accordant à Madame la Duchesse la faculté d'entrer avec sa suite en tous les endroits où il n'est pas permis aux femmes d'entrer. L'Ordre de Monsignor Phebei estoit de leur faire voir toutes les reliques & les choses les plus rares de Rome & d'y garder les mesmes formalitez qui avoient esté observées sous le pontificat du Pape Urbain à l'esgard du Prince de Pologne fils du Roy Sigismond, c'est à dire à l'esgard de Ladislas IV. depuis Roy de Pologne.

Le Maistre des ceremonies les venoit prendre dans leur Palais, & les conduisoit aux lieux où ils devoient aller. Ils commencerent par saint Pierre & par le Vatican. Ils furent en suite à saint Jean de Latran, à sainte Marie major, & aux autres Eglises principales. Le Pape ordonna que le Maistre des ceremonies luy fit tous les jours rapport des honeurs qu'on leur avoit rendus & de ce qu'ils avoient trouvé de plus beau & de plus remarquable, & qu'on en tint registre.

Les Cardinaux titulaires des Eglises où ils devoient aller en estoient advertis par le Sieur Phebei, & du traitement que sa Sainteté entendoit qu'on leur fit. Leurs Maistres de Chambre & les Gentilshommes de leur Cour se trouvoient à la porte de l'Eglise pour les recevoir, leur faisoient compliment de la part de leur maistre, les suivoient par tout avec le Maistre des ceremonies; & lorsque le Duc & la Duchesse se retiroient, ils les accompagnoient jusques à leurs carrosses, & les voyoient partir.

Les Chanoines de saint Jean de Latran, qui est l'Eglise patriarchale de Rome & le Siege du Pape, les receurent à la porte avec le surpelis; & apres leur avoir fait voir tout ce qu'il y a de plus curieux, ils leur donnerent une magnifique collation, & les accompagnerent en suite à leurs carrosses, & les virent partir.

Dans le mesme temps que le Duc & la Duchesse estoient occupez à ces visites, l'Abbé de saint Nicolas luy porta une letre du Roy en date le douziesme Avril MDCXLVII. par laquelle sa Majesté luy mandoit de revenir en France, l'assurant qu'il y recevroit toute la satisfaction qu'il devoit esperer. Apres quoy l'Abbé de saint Nicolas ayant eu audience du

Pape le matin du XVII. May, & luy ayant rendu compte de l'accommodement de M. le Duc de Bouillon avec le Roy, il tesmoigna à sa Sainteté de la part du Roy qu'elle fairoit une chose bien agreable à sa Majesté, si elle vouloit recevoir à son audience M. le Duc de Bouillon & luy faire les mesmes honeurs qu'il avoit receus du Pape Urbain. Ce que le Pape fit avec joye l'apresdinée du mesme jour, le faisant asseoir sur une chaise à dos, & le traitant toujours d'Altesse.

Madame la Duchesse fut neantmoins la premiere à l'audience du Pape, lequel estoit pourlors en son Palais de Montecavallo. Elle entra par la petite Cour de derriere, par où entrent ordinairement les parentes des Papes. Elle fut receuë par le Maistre de Chambre & par les Cameriers d'honeur, & de là conduite dans l'appartement de sa Sainteté, avec laquelle elle fut quatre heures assise avec la Princesse sa fille aisnée sur des carreaux de velours rouge cramoisy, & traitée d'Altesse par sa Sainteté. Au sortir de là elle fut accompagnée par les mesmes personnes qui l'avoient receüe jusques à son carrosse. Et le carrosse fut accompagné jusques dans la rue par six estaffiers de sa Sainteté portans six gros flambeaux allumez.

Les Cardinaux, & particulierement ceux de la faction de France, qui s'estoient abstenus jusqu'alors de visiter Madame la Duchesse, luy rendirent visite, la traitant toujours d'Altesse.

Cependant le Duc de Bouillon voyant un si grand nombre de visites, & apprehendant avec raison que s'il estoit obligé de les rendre toutes, cela le retiendroit encore plus de deux mois à Rome, se resolut d'en partir *incognitò*. Ainsi, apres avoir veu ses amis particuliers, il en sortit le XXV. du mesme mois de May, prit son chemin par Viterbe, par Siene, & par Pise. Et ayant prié Messieurs de la Republique de Gennes de luy prester une galere pour son passage à Marseille, il la trouva à Lerice premier port de cet Estat à cinquante mille de Gennes. Elle estoit commandée par un Gentilhomme Genois, & la chiourme avoit esté choisie de tous les meilleurs espaliers & rameurs des autres galeres.

Il trouva à Genes trois galeres que le Roy avoit achetées du Grand Duc de Toscane, qui avoient ordre de l'attendre & de le servir pour son passage. Il remercia donc la Republique, & monta sur les galeres du Roy pour se rendre à Marseille. Il y fut receu avec tous les honeurs qu'on pouvoit rendre à une personne de son rang & de sa qualité. Tout le canon de la ville tira à son arrivée, & les Consuls avec leurs chaperons le furent prendre au port apres qu'il fut descendu de sa galere, & l'accompagnerent jusques au logis qui luy avoit esté preparé.

Il passa en suite à Aix, où le Comte d'Alais Gouverneur de Provence le fut recevoir à un quart de lieuë de la ville accompagné des Consuls avec leurs chaperons. Il le logea & le traita chez luy. Le Parlement & la Chambre des Comptes le visiterent en corps, & toutes les autres Compagnies de la ville le visiterent aussi.

Il avoit resolu de passer à Avignon. Mais il changea d'avis ayant appris que le Vicelegat se preparoit pour l'y recevoir. Pour eviter les embarras

d'une reception ceremonieuse il prit une autre route. Le Vicelegat en ayant esté adverti, il fut le voir à la teste de deux cens chevaux à une lieüe & demy de la ville.

Il logea dans le Comtat en une maison de M. le Marquis de Caderousse, d'où il fut voir le chasteau d'Orange esloigné de cette maison d'une lieüe. Il y fut salué par trois descharges de toute la mousqueterie & artillerie de la ville & du chasteau, la premiere lorsqu'il fut à portée du canon, la seconde en approchant des murailles de la ville, & la troisiesme entrant dans le chasteau.

De là il se rendit à Amiens, où la Cour estoit. Je ne parleray pas de ce qui s'est passé depuis à la Cour à son esgard jusqu'à l'eschange de Sedan, tout ce temps s'estant passé en mouvemens & broüilleries.

Je viens donc à l'affaire de l'eschange de Sedan. Il avoit esté projetté il y avoit long temps. On estoit convenu des conditions. Enfin il fut conclu le XXI. Mars MDCLI. Et en mesme temps le Roy fit expedier des letres patentes pour conserver à M. le Duc de Bouillon & à toute sa maison & posterité le rang de Prince comme une condition qui faisoit partie du contract d'eschange, ainsi que portent ces letres, comme aussi le Brevet expedié le mesme jour. Ce que M. de la Barde a bien expliqué dans l'histoire de la minorité du Roy Loüis XIV. pag. 684.

Preuves page 813.

Preuves page 810. 812. 813.

Il avoit fait son testament à Grenoble le premier jour de May MDCXLII. comme il alloit en Italie pour y commander l'armée du Roy, & mourut à Pontoise le neufviesme jour d'Aoust MDCLII. dans un temps où il sembloit que la fortune vouloit se fixer en sa faveur, le Cardinal Mazarin ayant resolu de se servir de ses conseils dans les principales affaires de l'Estat. Ce qui a esté mesme marqué par M. Priolo dans son histoire de France; où parlant de sa mort, quoy qu'il ne paroisse pas d'ailleurs avoir esté de ses amis ny de sa maison, il dit que dans le temps de sa mort il estoit *destinatus in regimine secunda cervix*.

Priol. lib. 7. pag. 99.

Madame de Bouillon sa femme mourut à Paris le XIV. Juillet MDCLVII. & fut enterrée avec le Duc son mary dans l'Eglise de l'abbaye de saint Taurin à Evreux, & leurs cœurs dans celle des Capucins de la mesme ville. Depuis leurs corps ont esté transferez en l'abbaye de Clugny & mis dans le beau Mausolée que M. le Cardinal de Bouillon y a fait faire pour sa famille. Et leurs cœurs sont à saint Taurin.

Enfans de Frideric Maurice de la Tour Duc de Bouillon & de Leonore de Bergh sa femme.

GODEFROY MAURICE DE LA TOUR Duc de Bouillon, grand Chambellan de France.

FRIDERIC MAURICE DE LA TOUR Comte d'Auvergne, Colonel general de la Cavalerie legere de France.

EMMANUEL THEODOSE DE LA TOUR Cardinal.

CONSTANTIN IGNACE DE LA TOUR, Chevalier de Malthe. On peut dire que jamais jeune Prince n'entra si bien dans le monde

que luy. Il avoit toutes les qualitez qui l'auroient peu rendre un des hommes des plus recommandables de ſon ſiecle, ſi une mort precipitée ne l'avoit pas enlevé à la fleur de ſon aage. On regarderoit comme des fables les merveilles de ſon enfance, ſi l'on diſoit que n'eſtant aagé que de cinq ou ſix ans, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucaud ne trouverent pas de meilleur moyen pour appaiſer une ſedition qui s'eſtoit eſlevée dans Bourdeaux contre leur auctorité que d'envoyer cet enfant ſe faire voir à cheval dans les ruës & parler à la populace mutinée, qui s'appaiſa. Il fut d'abord Capitaine de vaiſſeau, & y acquit tant d'eſtime & de reputation que le Commandeur de Nucheſe Vice-Admiral de France eſtant au lit de la mort luy donna une demiſſion de ſa charge ſous le bon plaiſir du Roy. Mais M. le Duc de Beaufort alors Admiral de France ayant pretendu que la charge de Vice-Admiral eſtoit à ſa nomination, ſa Majeſté regla que pour cette fois ſeulement M. de Beaufort y nommeroit, & qu'à l'avenir elle ſeroit à la nomination du Roy. M. le Duc de Beaufort y nomma le Comte d'Eſtrées ſon couſin, qui eſt mort Mareſchal de France. Le Chevalier de Bouillon, qui eſtoit grand' Croix de l'Ordre de Malthe, avoit eſté nommé General des galeres de la Religion lorſqu'il mourut en l'année MDCLXX. aagé ſeulement de vingt quatre ans.

HENRY MAURICE DE LA TOUR Duc de Chaſteau-Thierry Chevalier de Malthe mort à Colmar en l'année MDCLXXV.

Preuves page 815.

ELISABETH DE LA TOUR mariée à Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf le XV. May MDCLVI.

Preuves page 816.

MAURICE FEBRONIE DE LA TOUR mariée au mois de May MDCLXVIII. à Maximilien Philippe Comte Palatin du Rhin, Duc de la haute & baſſe Baviere, Lantgrave de Leichtemberg, fils de l'Electeur Maximilien de Baviere & de Marie Anne Archiducheſſe d'Auſtriche. Cette Princeſſe mourut à Turckeim le XX. Juin MDCCVI. aagée de cinquante quatre ans.

LOUISE DE LA TOUR, morte au mois de Mars MDCLXXXIII. ſans lignée, appellée communement Mademoiſelle de Bouillon, dont le merite & la pieté ſeront toujours en veneration.

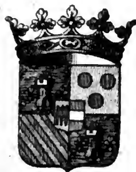
EMILIE LEONOR DE LA TOUR religieuſe Carmelite au grand Convent de Paris, morte en l'année MDCXCVIII.

LOUISE CHARLOTE HIPPOLYTE DE LA TOUR religieuſe Carmelite au grand Convent de Paris.



Henry

LA FORCE. *D'azur à trois Leopars d'or passans l'un sur l'autre, mis en fasce, couronnez, armez, & l'ampassez de gueules.*





Henry de la Tour Vicomte de Turenne, Mareschal de France, & Mareschal general des camps & armées du Roy.

CHAPITRE XV.



ENCORE que ma principale application ait esté, comme je l'ay dit cy devant, de desduire simplement les faits historiques contenus dans cet ouvrage, sans entrer beaucoup dans la loüange des personnes dont j'ay parlé, & que j'aye declaré que je faisois estat de tenir la mesme conduite dans ce qui me reste à faire, il y a neantmoins tant de grandes choses à dire de feu M. le Vicomte de Turenne, qui fait le sujeꝺ de ce chapitre, qu'il me sera bien difficile de retenir ma plume en certaines occasions. Car s'il est vray, comme il l'est assurement, que la vie des grands hommes est un modele à presenter à la posterité, principalement lors que quelque vertu extraordinaire, comme dit Tacite, a pris le dessus sur l'envie & sur l'ignorance des belles & bonnes choses, j'ose avancer icy qu'on ne luy en peut pas presenter un plus grand, plus noble, ny plus instructif que celle de ce grand homme. Il possedoit eminemment toutes les vertus humaines & Chrestiennes, la valeur, la sagesse, la constance, la magnanimité, la douceur, la modestie, le desinteressement, l'amour de Dieu & de la religion, l'amour du prochain, le respect pour les Prelats de l'Eglise, la charité envers les pauvres, & enfin toutes les bonnes qualitez qu'on peut desirer en un honeste homme Chrestien. Mais comme je ne peux pas entrer dans le destail de tout ce qu'il a fait de grand, je me contenteray de rapporter icy ses principales actions, laissant à faire le reste à ceux qui auront l'avantage de travailler à escrire une si belle vie.

Henry de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne nasquit à Sedan le

quatriesme jour de Septembre MDCXI. & y fut eslevé par le soin de ses parents dans la religion dont ils faisoient profession.

Apres la mort de son pere, n'ayant encore que treize ans, il passa en Hollande pour y apprendre le mestier de la guerre. C'estoit alors la meilleure escole de l'Europe pour le bien apprendre. Le Prince Maurice de Nassau son oncle maternel le fit passer par tous les degrez de la milice jusqu'à luy faire porter le mousquet comme à un simple soldat.

Apres sa mort le Prince d'Orange Frederic Henry, qui estoit aussi son oncle, luy donna une compagnie d'infanterie. Il se trouva à la prise de Klundert & de Willemstad, au siege de Grosle & à celuy de Bos-le-Duc, où il receut une blessure dangereuse.

En l'année MDCXXXII. les troupes de France estant entrées en Lorraine, & s'estant approchées de Sedan, la Duchesse de Bouillon sa mere craignant qu'elles ne voulussent s'en saisir, elle le fit revenir de Hollande; & il alla aussi tost offrir ses services au Roy. Le Cardinal de Richelieu luy fit donner un regiment d'infanterie. Il servit sous le Mareschal d'Estrées à la prise de Treves.

En l'année MDCXXXIV. il se trouva au siege de la Mothe sous le Mareschal de la Force, & fut fait Mareschal de camp.

En l'année MDCXXXV. il servit sous le Cardinal de la Valette à la retraite de Mayence & au combat de Vaudrevange sur la Sarre à une journée de Metz.

En l'année MDCXXXVI. il servit encore en l'armée que ce Cardinal commandoit en Franche-Comté, où il empescha le General Galas de prendre son quartier à Jussey, l'un des beaux & grands bourgs de la Franche-Comté, dont M. de Turenne se rendit maistre, & y fit mettre le feu pour faire perdre aux ennemys l'envie de s'y loger. Le Cardinal de la Valette luy avoit baillé quinze cens chevaux & cinq cens mousquetaires pour reconnoistre leur camp; & il avoit encore avec luy quelques regimens de M. le Duc de Weymar, outre la cavalerie Françoise. Il mit en fuite & en desordre un regiment que Galas avoit mis à la garde du camp. Ce qui luy donna le loisir de voir le camp des ennemys. En s'en retournant, il rencontra la compagnie de cavalerie de la garde de Galas, qui estoit logée tout joignant le camp des ennemys, & il la desfit entierement. C'est ce que j'ay trouvé dans une lettre que ce Cardinal escrivit alors à M. le Duc d'Orleans, laquelle j'ay en original.

En la mesme année le Duc de Weymar ayant assiegé Saverne, il est marqué que le Vicomte y receut une mousquetade au bras.

En l'année MDCXXXVII. il se trouva à la prise de Landrecy, Maubeuge, & Beaumont. En mesme temps il fut commandé de s'avancer avec l'avantgarde de l'armée pour aller investir Sobre, qui est un gros bourg à deux lieuës de Beaumont, gardé par un fort chasteau, dans lequel il y avoit, outre la garnison, cinq à six cens paysans refugiez, qui s'estoient aguerris de longue main, & faisoient des courses bien avant dans le pays. La hardiesse de ces paysans & leur imprudence fut si grande que sur le bruit de l'approche du Vicomte de Turenne, qui avoit les regimens

de Champagne & de saint Luc avec luy, ils s'avancerent mille pas hors de la place pour l'attaquer. Le combat fut vigoureux. Mais la place fut prise.

En l'année MDCXXXVIII. le Duc de Weymar ayant assiegé Brisac, le Vicomte de Turenne se signala à la reprise de quelques forts dont les ennemys s'estoient rendus les maistres & en d'autres occasions marquées dans les commentaires publics & dans les letres par lesquelles le Roy luy donna la charge de Mareschal de France.

Le Duc de Weymar ne survesquit pas longtemps à la gloire qu'il s'estoit acquise en cette guerre, & principalement à la prise de Brisac. Il mourut à Neubourg le XVIII. Juillet MDCXXXIX. & fut enterré dans la principale Eglise de Brisac. Apres son decez il y eut un traité entre les Officiers, auctorisé par le Roy, par lequel le commandement de l'armée fut donné à M. le Duc de Longueville General des armées du Roy, à M. Du Hallier Lieutenant general, à M. le Vicomte de Turenne & au Comte de Guebriant Mareschaux des camps & armées de sa Majesté. Le traité fut fait à Brisac le IX. Octobre.

Mais le Roy ayant besoin ailleurs du Vicomte, sa Majesté l'envoya en Italie pour y servir en l'armée du Comte d'Harcourt, dont le courage & le bonheur firent des prodiges à la route de Quiers, à la levée du siege de Casal, & à la prise de Turin. Le Vicomte de Turenne se signala beaucoup en diverses rencontres, où il fit voir, comme dit l'aucteur du Mercure François, qu'il n'estoit pas moins judicieux que vaillant, & nommement à Montcallier, où il receut un coup de mousquet à l'espaule. L'hyver d'apres il commanda l'armée en l'absence du Comte d'Harcourt, & prit pendant ce temps là Montcalve place forte dans le Montferrat. *To. 23. du Mercure François pag. 106.*

Le Comte d'Harcourt estant revenu à l'armée apres l'hyver, & ayant attaqué d'abord la ville de Ceve, & s'en estant rendu le maistre, il mit le siege devant Cosny, & l'emporta aussi.

En l'année MDCXLII. le Vicomte estant alors Lieutenant general des armées du Roy suivit sa Majesté en Roussillon, assista à la prise de Colioure & de Perpignan & à la conqueste du Roussillon; & il s'y fit remarquer de telle sorte que les relations qui furent faites alors de ce voyage en ont fait une honorable mention.

En l'année MDCXLIII. la Reyne Regente ayant declaré le Prince Thomas de Savoye General des armées du Roy en Italie, où le Vicomte de Turenne commandoit un corps de troupes, ce Prince assiegea la ville de Trin, l'une des plus fortes que le Roy d'Espagne occupoit sur l'Estat du Duc de Savoye. En ce siege le Vicomte de Turenne campa du costé de la chapelle sainte Anne avec un corps de quatre mille hommes de pied & mille chevaux. Apres quoy le Roy voulant reconnoistre les services qu'il avoit rendus à l'Estat en diverses notables & signalées occasions tant en Alemagne qu'en Italie, mesmes en consideration de sa naissance & de la grandeur de la maison dont il estoit issu, laquelle a l'honeur d'estre plusieurs fois alliée en celle de France, sa Majesté le fit Mareschal de France. *Preuves page 117.*

En l'année MDCXLIV. le Mareſchal de Guebriant, qui commandoit les armées du Roy en Alemagne, ayant eſté bleſſé à mort devant Rotweil, & eſtant mort de ſa bleſſure huit jours apres, le Roy donna le commandement de ſes armées eſtant en Alemagne au Vicomte de Turenne avec des teſmoignages d'eſtime tres grands.

Preuves page 818.

En l'année MDCXLV. il fut ſurpris & battu à Mariendal. Surquoy il faut voir ce que M. de Saint Evremont en dit dans l'Eloge de M. de Turenne. Il ſe trouva en ſuite à la bataille de Norlinghen avec le Duc d'Enguyen, & reſtablit l'Electeur de Treves dans ſes Eſtats.

En l'année MDCXLVI. il alla avec l'armée du Roy joindre dans la Heſſe les Suedois commandez par le General Vrangel; & bientoſt apres il y donna des marques de fermeté & de ſageſſe qui continrent dans le devoir l'armée Suedoiſe preſte à ſe revolter. Il obligea le Duc de Baviere à faire la paix avec la France. Mais ce Prince ayant enfraint le traité, il le desfit à la bataille de Zurmarshauſen.

En l'année MDCL. lorſque les Princes de Condé & de Conty & le Duc de Longueville furent arreſtez & mis en priſon, il ſe declara pour eux, & fit declarer en leur faveur l'armée qu'il commandoit en Alemagne. Il la mena à Rethel; où il fut desfait par le Mareſchal du Pleſſis-Praſlin, qui commandoit l'armée du Roy.

En l'année MDCLI. il revint à la Cour, où il fut receu avec tous les agreémens qu'il pouvoit ſouhaiter. Le Cardinal Mazarin eſtoit pourlors hors du royaume. Dez qu'il ſe vit un chemin ouvert pour y revenir, il fit ſçavoir ſon deſſein à M. le Duc de Bouillon, à M. de Turenne, & à Mademoiſelle de Bouillon, teſmoignant à tous un ardent deſir d'avoir leur amitié. J'ay veu, entr'autres, une letre de cette Eminence eſcrite de Sedan le vingtſixieſme Decembre MDCLI. à M. l'Abbé Fouquet, dans laquelle il luy mande que M. de Turenne ſçait l'eſtime & la tendreſſe qu'il a euë pour luy, & qu'il eſt toujours le meſme nonobſtant tout ce qui s'eſtoit paſſé, l'affection qu'il avoit pour luy ayant jetté de trop profondes racines pour pouvoir eſtre arrachée par de ſemblables accidents. M. le Cardinal adjouſte dans cette meſme letre que M. de Turenne n'a pas ſujeſt de ſe plaindre de ce qu'il ne luy a pas donné le commandement des troupes qui l'accompagnoient. *Il peut bien croire*, dit cette Eminence, *que j'aurois tenu à beaucoup d'honeur & d'advantage qu'il eut voulu venir à moy, & que je l'en aurois conjuré, ſi j'avois creu qu'il en euſt eu la moindre penſée. Mais j'ay creu que ce ſeroit trop de hardieſſe & meſme imprudence de m'adreſſer pour une affaire de cette nature à une perſonne avec qui je n'avois encore aucune liaiſon.* Et puis il finit en diſant à cet Abbé qu'il eſt reſolu de chercher toutes les occaſions d'obliger M. de Turenne à eſtre de ſes amys ſans aucune reſerve. Et dans une autre letre eſcrite au meſme Abbé le ſeizieſme Janvier MDCLII. il luy marque qu'il n'y a rien qu'il n'engage pour avoir le moyen de fortifier les troupes de M. de Turenne, *ſçachant quel eſt ſon credit & ſon œconomie, & me croyant d'ailleurs intereſſé à mettre toujours plus en eſtat de ſervir une perſonne qui eſt ſi capable de le faire & avec qui je pretens lier une amitié tres eſtroite.*

Apres ſon retour à la Cour, on luy donna le commandement de l'armée qui en devoit faire la ſeureté. Mais les affaires y eſtoient en ſi mauvais eſtat & dans une telle conſternation qu'apres que M. le Prince eut mis en deroute l'armée de M. le Mareſchal d'Hoquincourt, on ne ſçavoit que devenir. La prudence & la ſageſſe de M. de Turenne ſauva la Cour à Gergeau, & l'empeſcha de tomber entre les mains de M. le Prince à Gien. Je ne m'eſtendray pas davantage ſur ce ſujećt. Je renvoye le lecteur à ce que M. de S. Evremont en a dit. L'eloge qu'il en a fait ſera imprimé à la fin de ce volume, où un chaſcun pourra le voir.

En l'année MDCLIII. le Roy luy donna le gouvernement du haut & du bas Limouſin, & le fit Miniſtre d'Eſtat.

Il eſpouſa la meſme année Charlote de Caumont fille unique d'Armand Nompar de Caumont Duc de la Force, Pair & Mareſchal de France. *Preuves pag. 819.*

En l'année MDCLIV. il fit lever le ſiege d'Arras entrepris par feu M. le Prince & par Don Jean d'Auſtriche. Et ſur la fin de l'année le Roy luy donna la charge de Colonel general de la cavalerie legere vacante par la mort de Loüis de Lorraine Duc de Joyeuſe.

En l'année MDCLV. il prit Landrecy, Maubeuge, Saint Guiſlain, & pluſieurs autres places de Flandres.

En l'année MDCLVI. il fut obligé par M. le Prince de lever le ſiege de Valenciennes, & ne laiſſa pas de prendre la Capelle.

En l'année MDCLVII. il prit Saint Venant & Mardik, & ſecourut Ardres.

En MDCLVIII. il gagna la bataille des Dunes, où il desfit l'armée d'Eſpagne commandée par feu M. le Prince & par Don Jean d'Auſtriche. La priſe de Dunkerque fut le fruit de ſa victoire. Il prit en ſuite Oudenarde & Ipres.

En l'année MDCLX. le Roy, qui commençoit à s'inſtruire de ſes affaires pendant les maladies continueles du Cardinal Mazarin, voulant recompenſer d'une maniere eſclatante les ſervices de M. de Turenne, il le fit Mareſchal general de ſes camps & armées, & luy dit ces paroles ſi ſignificatives, *Vous ſçavez, Monſieur, qu'il ne tient qu'à vous que je ne faſſe encore davantage*, luy inſinuant par là que la religion dont il faiſoit alors profeſſion l'empeſchoit de luy donner de plus grandes marques de ſon eſtime & de ſa bienveillance.

Apres la paix des Pyrenées il fit une des plus belles & plus hardies entrepriſes qu'ait jamais fait un particulier. Il entreprit de ſouſtenir le Portugal contre l'Eſpagne. Il y envoya le Comte de Schomberg avec plus de trois cens Officiers. Le Roy, qui ne vouloit pas donner atteinte aux traitez, ne voulut pas s'en meſler. On donna pluſieurs batailles, où la fortune fut favorable aux Portugais; leſquels touchez de reconnoiſſance voulurent marier Mademoiſelle de Bouillon avec le Prince Don Pedro frere de leur Roy, lequel fut auſſi en ſuite Roy apres ſon frere. Ce mariage fut traverſé & rompu par un Miniſtre qui ne vouloit pas alors l'elevation de la maiſon de Bouillon, & cette Princeſſe eſpouſa depuis le Duc Maximilen de Baviere.

En l'année MDCLXVII. il ſuivit le Roy en Flandres, ſa Majeſté luy ayant fait l'honeur de luy dire qu'elle vouloit apprendre de luy le meſtier de la guerre. On prit l'Iſle, Doüay, Tournay, & pluſieurs autres places, leſquelles le Roy d'Eſpagne ceda à la France par le traité d'Aix la Chapelle.

En l'année MDCLXVIII. il embraſſa la religion catholique. Ce qu'il ne fit pas precipitament, ny par aucun motif d'intereſt, comme M. de S. Evremont l'a tres bien remarqué, mais apres de longues & ſerieuſes reflexions, apres en avoir conferé ſouvent avec des perſonnes capables de l'eſclaircir ſur les difficultez qu'il trouvoit à quitter une religion dans laquelle il eſtoit né, qu'il avoit ſuccée avec le laict, & de laquelle il eſtoit bien difficile qu'il ſe peut deſtacher ſans une grace particuliere de Dieu. Il a avoüé à ſon neveu le Duc d'Albret, aujourdhuy Cardinal de Bouillon, lequel il aimoit tendrement, que juſques à l'aage de quarante ans il y avoit fait peu de reflexion, mais que depuis les difficultez qu'il s'eſtoit faites le ſuivoient par tout. Le Duc d'Albret eſtoit pourlors ſur les bancs de Sorbonne avec l'eſclat que tout le monde ſçait. Il entretenoit ſouvent M. de Turenne ſur ces matieres; & on peut dire avec verité qu'il a eſté le principal inſtrument dont Dieu s'eſt ſervi pour faire reconnoiſtre l'erreur à ce grand homme. Enfin la grace de Dieu ayant operé en luy ce que tous les gens de bien ſouhaitoient depuis longtemps, il declara au Roy huit jours auparavant que de faire ſon abjuration, ſans en avoir parlé à aucune autre perſonne, qu'il eſtoit reſolu d'embraſſer la religion catholique. Ce qu'il executa le troiſieſme jour d'Octobre MDCLXVIII. entre les mains de Meſſire Hardoüin de Perefixe Archeveſque de Paris.

Preuves page 814.

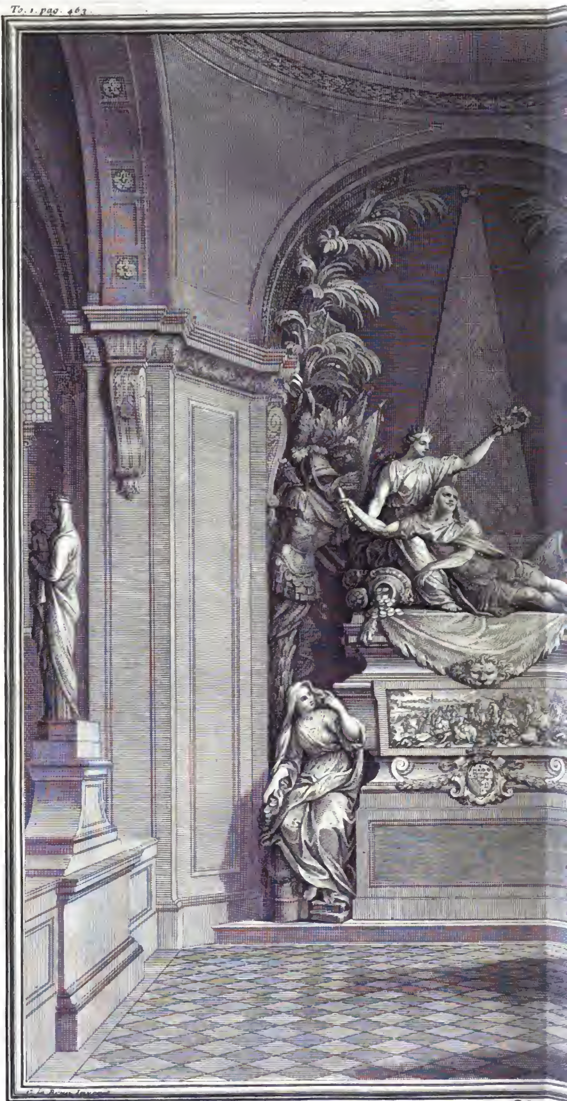
Quelque temps apres avoir fait ſon abjuration, il fit ſon teſtament, dans lequel il remercie Dieu de luy avoir fait la grace de le rappeller dans ſon Egliſe, & le ſupplie de l'y faire perſeverer juſques à la fin & de vouloir qu'il y fut en edification. Legue cinquante mil livres pour faire un fond pour les pauvres qui ſe convertiront à Sedan, vingt mille livres pour les pauvres qui ſe convertiront à Negrepeliſſe, & pareille ſomme de vingt mille livres aux pauvres qui ſe convertiront à Caſtillon.

En l'année MDCLXXII. le Roy eſtant entré en Hollande à la teſte de ſes armées commandées par M. le Prince & par M. de Turenne, il prit Burich, le fort de Sking, Nimegue, & pluſieurs autres places. Ce fut en ce temps là que ſa Majeſté ordonna aux Mareſchaux de Crequy, d'Humieres, & de Belfons de ſe rendre à l'armée de M. de Turenne & de prendre les ordres de luy

En l'année MDCLXXIII. il pouſſa l'Electeur de Brandebourg juſqu'au milieu de ſes Eſtats, & le força à faire la paix avec la France.

En l'année MDCLXXIV. ſon habileté ſuppleant au petit nombre de troupes qu'il avoit avec luy, il empeſcha les Suiſſes de donner paſſage au Duc de Lorraine, qui vouloit aller defendre la Franche-Comté, dont le Roy fit la conqueſte. Il gagna en la meſme année la bataille de Sintſehim, battit les imperiaux ſur le bord du Nekre, & les desfit entierement à la bataille d'Enſheim.

To. 1. pag. 463.



Tombeau du Vicon



omte de Turenne.

A la fin de la mesme année l'Electeur de Brandebourg ayant passé le Rhin à Strasbourg à la teste de soixante mil hommes, le Vicomte de Turenne, qui n'en avoit que dix sept mil, se posta de maniere qu'on n'osa l'attaquer, & couvrit ainsy la Lorraine & la Champagne. Les Alemans establirent leurs quartiers d'hyver dans l'Alsace. Mais au commencement de l'année suivante le Vicomte, qui avoit fait semblant de prendre ses quartiers en Lorraine, rassembla ses troupes en huit jours, & descendit en Alsace par Betfort, attaqua & surprit les Alemans à Turkeim & dans leurs autres quartiers, & les força de repasser le Rhin en desordre. Cette action fut d'autant plus glorieuse qu'elle avoit esté premeditée deux mois auparavant, le Vicomte ayant marqué au Roy dans une letre tous les mouvemens qu'il fairoit faire à ses troupes pendant deux mois jusques à ce qu'il fut en estat d'attaquer les ennemis dans les premiers jours de l'année MDCLXXV. C'est ce qui est marqué dans la letre que je viens de citer, laquelle S. M. fit lire devant toute sa Cour à son lever lorsqu'elle eut appris la nouvelle de cet exploit.

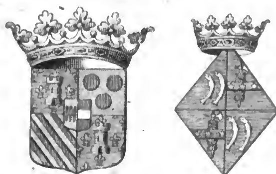
Enfin le Vicomte de Turenne comblé de gloire, & lorsqu'il publioit hautement, luy qui ne se vantoit jamais, qu'il forceroit le lendemain le fameux General Montecuculli à combattre avec desavantage, il fut tué d'un coup de canon prez le village de Saspach au de là du Rhin le XXV. Juillet MDCLXXV. aagé de soixante quatre ans. Et à cette occasion je rapporteray ce beau mot de Valere Maxime; lequel descrivant la fermeté & la constance avec laquelle les Senateurs Romains attendirent la mort dans leurs chaires lorsque les Gaulois venoient la leur donner, fait cette exclamation : *Si quisquam interit qui sic extinguitur!* *Valer. Max. lib. 3. cap. 2.*

La mort de M. de Turenne causa une consternation generale. Tout le monde regarda cette perte comme si chascun y eut eu un interest particulier. Le Roy en fut touché tres sensiblement; & apres l'avoir regreté autant qu'une si grande perte le meritoit, il dit à ceux qui estoient à l'entour de luy qu'il avoit fait une perte irreparable, & qu'il falloit plusieurs siecles pour produire un Capitaine aussi excellent. Il ne s'arresta pas à ne luy donner que des paroles. Il ordonna luy-mesme sa pompe funebre. On fit donc porter son corps en l'abbaye de S. Denis en France, où le Roy luy fit faire un service solemnel. Il luy en fit faire encore un autre à Nostre Dame de Paris, où toutes les Cours souveraines furent mandées. Ce service fut si beau & si magnifique que quand mesme ç'auroit esté pour quelque personne de la maison royale, on n'y auroit pas fait plus de despense. M. de Harlay Archevesque de Paris fit l'office. *Preuves page 855.*

Sa famille luy a fait eslever à S. Denis un tres beau mausolée. Ceux qui seront curieux d'en voir la description la trouveront dans l'histoire de cette abbaye composée avec beaucoup de soin & d'elegance par le R. P. Felibien.

Quicquid ex Turenio amavimus, quicquid mirati sumus, manet, mansurumque est in animis hominum, in æternitate temporum, fama rerum. *Tacit. in vita Agricolæ.*

MANCINI. *Escartelé. Au 1. & 4. d'azur à deux brochets d'argent posez en pal. Au 3. & 4. d'azur à une hache d'armes d'argent posée en pal entamée d'un faisseau de verges d'argent & une fasce de gueules brochant sur le tout chargée de trois estoilles d'or.*



Godefroy Maurice de la Tour souverain Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Chasteau-Thierry, Comte d'Auvergne & d'Evreux, Vicomte de Turenne, Gouverneur du haut & bas Auvergne.

CHAPITRE XVI.

Enfans de Godefroy Maurice Duc de Bouillon & de Marie Anne Mancini sa femme.

Preuves pag. 835.

LOUIS DE LA TOUR Prince de Turenne, qui aura son chapitre.

EMMANUEL THEODOSE DE LA TOUR Duc d'Albret, qui aura aussi son chapitre.

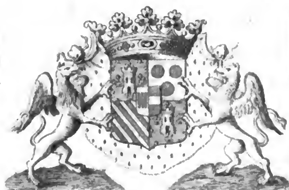
FRIDERIC JULES DE LA TOUR Chevalier de Malthe.

HENRY LOÜIS DE LA TOUR Comte d'Evreux, Colonel general de la cavalerie legere de France.

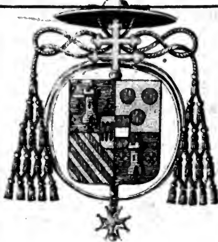
MARIE ELISABETH DE LA TOUR.

LOÜISE JULIE DE LA TOUR Princesse de Montbason.

Preuves page 837.



Emmanuel



Emmanuel Theodose de la Tour Abbé de Tournus, de saint Oüen de Roüen, de saint Waast d'Arras, de saint Martin de Pontoise, de Vicogne, & de Clugny, Cardinal Evesque d'Ostie, Doyen du sacré College, Grand Aumosnier de France.

Preuves page 838.

CHAPITRE XVII.

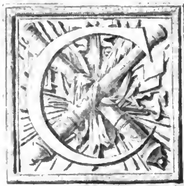




VENTADOUR. *Escartelé. Au 1. d'or & de gueules de six pieces. Au 2. d'or à trois chevrons de sable. Au 3. de gueules à trois estoiles d'or. Au 4. d'argent au lyon de gueules. Sur le tout, eschiqueté d'or & de gueules, qui est Ventadour.*

Loüis de la Tour Prince de Turenne, Grand Chambellan de France.

CHAPITRE XVIII.



CE Prince nasquit à Paris au mois de Fevrier MDCLXIV. & fut tenu sur les fonts de baptesme par le Roy & par la Reyne mere, qui le nommerent Loüis. Il porta d'abord le nom de Comte d'Evreux, nom qu'on changea depuis en celuy de Prince de Turenne apres la mort de son grand oncle, qui l'avoit rendu celebre & respectable dans toute l'Europe. Ses premieres années ne donnerent pas une grande idée de son esprit, defaut qu'on a remarqué en beaucoup de grands personnages tant anciens que modernes. Mais il com-

mença à se descouvrir à l'aage de dix ans. Il reussit en suite merveilleusement dans le cours de ses estudes, qu'il fit à Paris au College des Reverends Peres Jesuites, où il fut mis sous la conduite du R. P. Gaillard, devenu depuis l'un des plus grands predicateurs de nostre temps. Il y soustint avec applaudissement des Theses publiques de Philosophie en l'année MDCLXXIX. & les dedia au Roy. Il apprit en suite les Mathematiques & le Droict civil, chose peu usitée parmy les gens de sa naissance. Aussi cela parut il assez extraordinaire en ce temps là; quoy que si on eut reflesch sur un exemple qu'on avoit de grande consideration, c'est à dire sur feu M. le Prince de Condé, on ne s'en seroit pas tant estonné, dautant plus que c'est la coustume de tous les Princes & Seigneurs tant d'Alemagne que des royaumes du Nord de faire apprendre le Droict à leurs enfans.

Au commencement de l'année MDCLXXXII. le Roy luy accorda la survivance de la charge de Grand Chambellan de France, laquelle il exerça conjointement avec M. le Duc de Bouillon son pere; & l'année suivante, estant allé le quatriesme jour de Juillet prendre congé du Roy pour aller voyager, sa Majesté luy donna une pension de trois mil escus.

D'abord qu'il parut à la Cour pour estre comme les autres Seigneurs de son aage auprez de M. le Dauphin, il s'y fit distinguer par tant d'esprit, de prudence, & de politesse que M. le Duc de Montausier, personnage peu flateur & grand amateur de la verité, ne parloit jamais du Prince de Turenne qu'avec eloge, jusques à dire au Roy qu'il n'estoit point en peine de ce que faisoit M. le Dauphin quand il estoit avec luy.

Mais il faut avoüer que cette fleur de bonne reputation fut bientost flestrie; & soit que la superiorité de son esprit, ou que le goust que M. le Dauphin tesmoignoit d'avoir pour luy, excitassent les jaloux & les envieux, il est certain que l'on se deschaisna terriblement à la Cour contre luy, jusques à luy attribuer faussement tout ce à quoy l'esprit de la desbauche & du libertinage portoit la pluspart des jeunes gens de la Cour. Cela obligea sa famille à le faire voyager dans un temps où le Roy venoit de donner la paix à l'Europe par le traité de Nimegue. Il revint au premier bruit de guerre, & se trouva au siege de Luxembourg à la teste de son regiment d'infanterie. La prise de cette place ramena la paix & les plaisirs. Le Prince de Turenne, qui estoit de tout, recommença par une conduite assez peu reglée à se faire des ennemis à la Cour. Il creut se mettre à couvert de leurs mauvais offices en s'esloignant & faisant le voyage d'Hongrie avec les Princes de Conty & de la Roche-Sur-Yon. Mais il se trompa. Car on l'accusa d'avoir beaucoup contribué à la resolution qu'ils prirent de faire ce voyage, qui ne fut pas approuvé de S. M. Outre qu'il avoit demandé permission d'aller en Pologne; & au lieu d'y aller, il les accompagna en Hongrie, où il se signala devant Neuhausel & à la bataille de Gran.

A son retour en France il receut une letre de cachet qui luy ordonnoit de sortir du royaume. Il obeit. Et n'osant retourner en Hongrie de peur de desplaire au Roy, il prit le party d'aller en Morée servir les Ve-

nitiens. Il se trouva aux sieges de Navarrin, de Modon, & d'Argos, & combattit sous les ordres de Konismarc General de l'armée. Il revint passer l'hyver à Venise. Cette Republique luy fit present d'une espée de diamants, & luy offrit de le faire Lieutenant general de ses armées. Mais il ne voulut pas s'engager au service des Princes estrangers, esperant de revenir en France au premier bruit de guerre qu'il y auroit, & continua de servir les Venitiens en qualité de volontaire.

La campagne de l'an MDCLXXXVII. en Morée luy fit beaucoup d'honeur, tous ceux qui l'avoient veu faire ayant hautement vanté son courage & son sçavoir faire. Au retour mesme de cette expedition il fit un coup de maistre. Car en retournant à Venise sur un vaisseau Venitien, & ayant rencontré un vaisseau François qui vouloit que le Venitien le saluat, ce que celuy cy refusoit de faire, le Prince passa sur le vaisseau François, & le Venitien fut obligé de rendre le salut au vaisseau François.

En l'année MDCLXXXVIII. il acquit encore plus de gloire par une blessure, quoyque legere, qu'il receut au siege de Negremont, où il eut plusieurs de ses domestiques tuez ou blessez à ses costez, & où il fut traité avec grande distinction par le Generalissime Morosini. Le R. P. Gaillard a parfaitement bien descrit cette rencontre dans la harangue funebre qu'il fit à son honeur.

En l'année MDCLXXXIX. apres la mort du Pape Innocent XI. il alla trouver à Rome le Cardinal de Bouillon son oncle. Le Cardinal Ottoboni ayant esté esleu Pape & pris le nom d'Alexandre VIII. le Prince de Turenne fut à son audience, & y fut traité comme on traite en cette Cour les enfans des Princes souverains, avec les mesmes honeurs que le Pape Urbain VIII. avoit faits à M. le Duc de Bouillon son grand pere. Le Pape ne s'en tint pas là. Il changea l'audience de ceremonie en une conversation de confiance, s'informant de luy de tout ce qui s'estoit passé dans la Morée; dont ce Prince luy rendit un compte si net & si exact que le Pape creut, comme il le dit en suite, avoir entendu sur ce sujet le grand Morosini, & donna au Prince les marques les plus singulieres de son estime & de sa bienveillance.

En l'année MDCXC. il servit sous M. de Catinat, que son merite & ses grands services esleverent en suite à la dignité de Mareschal de France, en l'armée que le Roy avoit en Italie. A la fin de la campagne il retourna à la Cour, rentra dans les fonctions de la charge de Grand Chambellan, & espousa Anne Genevieſve de Levis fille unique de Loüis Charles de Levis Duc de Ventadour. *Preuves page 146.*

En l'année MDCXCI. il suivit le Roy au siege de Mons, & fut son Ayde de camp. Il acheva la campagne sous le Mareschal de Luxembourg, & porta au Roy les estendars pris au combat de Leuse, où il s'estoit fort distingué.

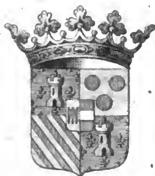
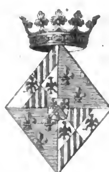
L'année d'apres il fut encore Ayde de camp du Roy au siege de Namur; & ses services parurent alors si agreables à sa Majesté qu'elle luy fit l'honeur de dire en diverses occasions que quand il estoit de jour à la tranchée, il rendoit un si bon compte de toutes choses qu'on croyoit y avoir esté

present. Il fut blessé mortelement au combat de Steinkerque à l'aage de vinghuict ans, & mourut sans posterité. On peut voir dans la belle oraison funebre que le R. P. Gaillard Jesuite fit de luy l'année MDCXCIII. à Clugny, où son corps fut enterré, qu'il n'auroit pas fait de honte à sa maison, s'il avoit vescu aussi longtemps que le Vicomte de Turenne son grand oncle. Il avoit donné de bons indices de sa gloire future. Mais Dieu en disposa autrement.

Virgil. lib. VI. Æneid.

Ostendent terris hunc tantùm fata, neque ultra
Esse sinent.

LA TRIMOUILLE. *Escartelé. Au 1. & 4. d'Arragon Naples. Au 2. & 3. de France. Et sur le tout de la Trimoüille.*

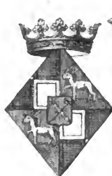
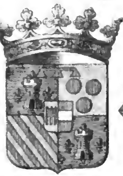
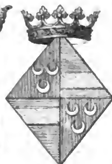
Emmanuel Theodose de la Tour Duc d'Albret.

Preuves page 47.

CHAPITRE XIX.

BERG-OP-ZOM. *Escartelé. Au 1. & 4. escartelé d'argent & de sable. Au 2. & 3. d'azur au cerf d'or passant sur une terrasse. Sur le tout de gueules à deux sceptres d'or fleurdelisez posez en sautoir.*

WASSENARE. *Escartelé. Au 1. & 4. de gueules à trois croissants montants d'argent. Au 2. & 3. d'azur à la fasce d'or.*

Frideric Maurice de la Tour Comte d'Auvergne, Colonel general de la cavalerie, Gouverneur du Limousin.

Preuves page 848.

CHAPITRE XX.

Harangue de M. le Premier Presfident de Lamoignon à l'ouverture du Parlement apres la faint Martin de l'année MDCLXXV.

Eloge de M. de Turenne, tiré des œuvres de M. de S. Evremont.

Fragment du mefme M. de S. Evremont touchant le fervice que M. de Turenne rendit à Gien.

Harangue de M. le Premier President de Lamoignon à l'ouverture du Parlement apres la saint Martin de l'année MDCLXXV.

QUelque profession que l'homme ait embrassée, quelques qualités qu'il ait receu du Ciel, toutes ses actions doivent tendre à l'avantage commun & à la gloire de son pays; & lorsqu'il pretend n'appliquer ces talens qu'à son utilité particuliere, on ne le doit considerer que comme l'usurpateur du bien public & l'ennemy declaré de la societé civile.

En effet nous ne sommes pas nés pour nous mesmes. Ce n'est qu'à condition de nous ayder reciproquement que nous recevons la vie. Cette dependence mutuele qui conserve l'union & la paix entre les hommes fait une des principales regles de la conduite. Il en est de mesme du corps universel de l'Estat que du corps naturel. Toutes les parties y doivent estre animées du mesme esprit & concourir sans cesse à l'accroissement & à la conservation de son estre.

Cette verité est encore plus constante dans des emplois comme les vostres tout devoüés au public. Les jeunes Advocats presumeroient trop de leur esprit, s'ils croyoient se pouvoir passer de l'assistance de leurs anciens; & les anciens se rendroient coupables d'une extreme dureté, s'ils refusoient à ceux qui leur succedent le mesme secours qu'ils ont eu de ceux qui les ont precedés.

Les Dieux (dit le sage Nestor dans Homere) ne nous donnent pas tous les biens ensemble. Je me suis veu jeune autrefois. Maintenant le poids de la veillesse m'accable. C'est aux jeunes gens qui se peuvent assurer dans leurs forces à manier les armes. Je ne laisseray pas pourtant de me trouver parmy eux; & ne pouvant les seconder de la main, j'auray soin de les ayder de mes conseils & de les animer par mes paroles, qui est le seul talent dont les Dieux ayent recompensé la veillesse.

Quelle ardeur doit estre la vostre dans cette penible carriere où vous avez entrepris de courir, lorsque vous estes conduits par les preceptes & animés par les applaudissemens de ceux qui l'ont si glorieusement achevée. Mais aussi quelle satisfaction pour eux de pouvoir former eux mesmes des images vivantes de leurs vertus, d'y respendre tout leur esprit, & de se voir renaistre en la personne de leurs successeurs.

Qu'ils prennent donc garde de ne rien faire qu'on ne doive imiter, servir d'exemple à tout le monde, estre suivi, creu, estimé, sçavoir ramener d'un mot, d'un clin d'œil toute une assemblée dans le bon party. S'estre mis en estat de ne pouvoir jamais estre ny prié ny soupçonné d'une injustice, c'est un plaisir plus sensible que toutes les voluptés de la jeunesse.

Mais cette creance universele, cette auctorité douce & legitime que la probité reconnuë s'establit insensiblement dans les esprits n'est pas toujours l'ouvrage du temps, ce n'est pas l'aage seul qui le donne. Si vous estes jeune, dit l'Escriture sainte, ne mettés pas toute vostre confiance en vos forces. Si vous estes vieux, ne vous glorifiez pas de vos cheveux blancs.

Envain pour dissimuler vos vices & vostre incapacité vous affectez un

air venerable, un parler grave & sententieux. Rien n'est si mesprisable que la gravité sans merite. Il ne suffit pas mesme d'avoir du merite dans vostre profession. Il faut quece merite soit soustenu d'un sçavoir profond, d'une vie sans reproche, & d'une suite continuele de bonnes actions.

De quel front un homme diffamé par le desreglement de ses mœurs peut il s'eriger en arbitre du bien & de l'honeur des familles? Se laissera on conduire en des affaires importantes par un esprit qui s'est toujours escarté de la bonne voye; & confierés vous le soin de vostre fortune à celuy qui a eslevé la sienne sur la ruine de tant d'autres?

Quels maux ne causent point à la justice les faux raisonnemens de ces consultans mercenaires que l'espoir de la recompense rend toujours prests à flater les passions d'un playdeur? C'est chercher le port sur des escueils fameux en naufrages que de se mettre en de si dangereuses mains pour se procurer quelque repos.

N'esperés point de conseils raisonnables de ces ennemis de l'ordre & de la paix. Fuyés ces sources impures & empoisonnées, qui ne feront qu'augmenter en vous une soif ardente de la chicane & vous engager en des procés immortels.

Que de tels Advocats, qu'un poëte a justement nommés le poison des loix, soient exclus à jamais de ce barreau. On y suit des maximes bien contraires. Vous estes trop jaloux d'y maintenir le desinteressement & la probité. Ces vertus ne l'ont pas moins rendu celebre par tout le monde que l'eloquence & le sçavoir. Il faut conserver & accroistre, s'il est possible, ce pretieux heritage de vos peres, qui a passé sans interruption jusques à vous. Les jeunes voyent en ce lieu de grands exemples à suivre, & les anciens y trouvent des naturels riches à former.

Instruire les autres est le plus doux employ de ceux qui ont vieilli honorablement dans l'exercice de la parole, s'ils ont sceu d'eux mesmes s'imposer silence quand il est temps & terminer leur course avant que leurs forces soient espuisées, semblables, dit Quintilien, à un sage pilote qui ne veut plus exposer sa vie ny sa fortune à l'infidelité des ondes, & qui ne songe plus qu'à joüir du fruit de ses longs travaux. Tranquille, mais non pas oisif, dans son repos, il descrit sur le rivage les mers qu'il a couruës & apprend aux jeunes pilotes à connoistre les vents & les rochers, à prevoir le calme & la tempeste; heureux, si l'avarice & l'envie, qui sont les vices ordinaires de la vieillesse, ne le viennent point saisir sur son declin & deshonorer ses dernieres années.

Un homme veritablement vertueux fait toute sa joye d'estre utile à tout le monde. Il aime à proteger l'innocence, à maintenir la discipline, à destruire le mensonge & l'artifice. L'entrée de sa maison est frequentée comme celle des temples où l'on alloit consulter l'oracle, & l'on n'en sort jamais sans remporter des esclaircissemens sur ses doutes & du soulagement dans ses besoins. Une si belle fin couronne toutes les actions de sa vie. En l'achevant de la sorte, elle s'esteint insensiblement comme la lumiere de ces astres bienfaisans dont le couchant pur & sans nuage promet la serenité.

Ainsi

Ainsi ce Scipion, que l'on appelle le plus sage des Romains, fut jusques à sa mort l'oracle de la Republique; & le peuple luy fit bastir une maison au milieu de la ville pour l'y consulter plus commodement. Que Rome estoit une admirable escole pour la paix & pour la guerre! Ciceron (comme il le dit luy mesme) y instruisoit les jeunes Orateurs à l'eloquence, & les Scipions y donnoient des leçons de prudence & de valeur.

Il ne faut que deux de ces genies dans un siecle pour rendre tout un peuple sçavant & belliqueux. Socrate enflamma les Grecs de l'amour de la philosophie. Il s'esleva sous Alexandre une foule de Conquerans. Et ce grand homme dont la France pleure la perte encore toute recente, combien a il formé de Capitaines? Ce n'est pas à dessein de renouveller de si justes regrets & de faire voir icy l'extreme veneration que nous avons pour sa memoire que nous rappellons aujourdhuy la triste idée de cette perte. Nostre douleur particuliere fait place icy à des devoirs plus importans. Pendant que tout le monde parle de sa gloire, & que la voix publique fait par tout son eloge, ce lieu, où l'on sçait particulierement rendre au merite ce qui luy est deu, demeurera il dans le silence? M. DE TURENNE.

On ne doit pas trouver estrange si nous nous dispensons des regles ordinaires de ce discours en nous estendant sur les loüanges d'un homme qu'on ne peut jamais trop loüer. Tant de qualités heroïques esclaterent en sa personne, & sa vie est un modele si parfait, que parmy le grand nombre d'actions vertueuses dont elle est remplie chascun peut trouver des vertus à imiter.

Mais sur tout il eust au souverain degré le desinteressement, la probité, le zele pour le bien public & pour la gloire de son pays. Son cœur insensible au guain & aux recompenses n'aimoit qu'à rendre les autres heureux. Loin d'amasser des tresors dans le commandement des armées, il a souvent emprunté des sommes considerables pour les distribuer aux soldats, tandis qu'oubliant son interest particulier, il renonçoit à des droits que l'usage de la guerre a rendus legitimes.

Cependant sa moderation seule a peu fournir à ses bienfaits & luy donner moyen d'estre liberal sans commettre d'injustice ny de bassesse. L'histoire, qui ne laisse rien perdre des personnages illustres, dira de luy les mesmes choses que Plutarque rapporte de Scipion. Ce vainqueur de Carthage & de Numance, qui avoit enrichi Rome des despoüilles de l'Afrique, n'augmenta ny ne diminua son patrimoine, & ne laissa chez luy en mourant que trente trois marcs d'argent & deux marcs d'or. Le grand homme dont nous parlons n'a laissé precisement que la mesme somme en argent comptant.

Peut-on avoir un tesmoignage plus certain de son desinteressement; qualité rare en nos jours, & qui n'est point comme au temps de Scipion la vertu du siecle? Le nostre ne laissera pas de l'admirer. On luy donnera beaucoup d'eloges. Mais elle aura peu d'imitateurs, d'autant plus inimitable qu'elle venoit en luy d'une noblesse de cœur, & non pas d'un fond d'orgueil & d'une fausse magnanimité.

Tout estoit sincere dans ses mœurs, dans ses sentimens. L'aversion pour

les flateries, le mespris mesme des veritables loüanges, plus difficile aux grands hommes que celuy des biens, furent encore son principal caractere. Il merita tous les honeurs sans les rechercher, toujours humble dans les plus grands evenemens, & comme importuné du bruit de son nom, ce nom fameux, la terreur de l'Empire & de l'Espagne, l'amour des soldats, & l'admiration de toute l'Europe.

Au retour de ces dernieres campagnes qui ont fait le comble de sa gloire, où il mena battant les Princes confederés depuis la Moselle jusques dans le fond du Nord, il fit repasser le Rhin à des nations formidables qui partageoient en idée les meilleures provinces de la France. Il rabaissoit luy mesme la grandeur de ses exploits. Ennemy de l'esclat en toutes choses, semblable en apparence aux personnes du moindre rang, il ne se distinguoit des autres Courtisans que par une extreme modestie.

Cette vertu, qui luy estoit si naturele, ne le quittoit pas mesme à la teste des armées. Il n'estoit fier qu'aux ennemis. Mais il monstroit une intrepidité sans faste au milieu du peril; & quand l'occasion le demandoit, jamais General n'a plus exposé sa personne, jamais Capitaine ne s'est monstré plus soldat.

Dans la plus grande chaleur d'une action il jugeoit à l'instant de l'evenement du combat, & par les differens mouvemens des combatans; & comme il voyoit tout de sang froid & d'un clin d'œil, il profitoit de tous les mouvemens & des moindres fautes que l'on faisoit devant luy.

Neantmoins ses resolutions ne partoient point d'une impetuosité temeraire ny d'une sagesse trop lente. Il ne faisoit ny ne disoit rien d'inutile, mais il n'oublioit rien de necessaire, & sa profonde intelligence paroissoit encore plus dans ses actions que dans ses discours. Ses ordres estoient clairs, toujours executez avec courage, & plustost par affection que par crainte, parcequ'il estoit exact sans estre rigoureux. Il sçavoit que l'amour des troupes envers leur Chef nourrit l'obeïssance, & la discipline conserve en elles la confiance & la valeur.

Aussi les soldats estoient tellement assurés de vaincre sous luy qu'ils ne consideroient ny le nombre des ennemis ny la force des lieux ny les dangers où ils s'exposoient, persuadés que leur Chef pourvoyoit à tout comme un pere de famille, qu'il ne se donnoit aucun repos sans assurer le leur, & que s'il se reservoit quelque avantage sur eux, c'estoit de prendre la principale part aux peines & aux perils.

Par de tels charmes il a sceu se faire obeïr & se faire aymer. Par cette sage œconomie avec une poignée de gens on l'a veu arrester & destruire plusieurs puissances conjurées, subsister longtemps en des pays ruinés, entretenir ses forces & les restablir. Il ne hazardoit rien aveuglement dans la bonne fortune; mais il ne desesperoit de rien dans la mauvaise, & trouvoit des ressources à tout en des conjonctures où l'on croyoit sa defaite assurée.

Contre des ennemis rusés il se menageoit avec une prudence qu'on ne pouvoit surprendre. S'il les falloit prevenir, il marchoit avec une rapidité prodigieuse. Lorsqu'il a voulu se derober d'eux, il a eschapé à leur vigilance, & les a laissés, pour ainsi dire, dans les filets qu'il luy avoient

tendus, tirant de la disposition des lieux tout l'avantage qu'on en pouvoit tirer, & ne laissant rien faire au hazard que ce que la prudence ne pouvoit faire.

Et certes pour sçavoir le nombre de ses victoires il ne faut que compter toutes les campagnes qu'il a faites. Les actions les plus heureuses & les plus connuës ne sont pas toujours les plus admirables. Car il n'a pas moins vaincu lorsque les ennemis n'ont pas osé se presenter devant luy que quand il les a desfaits en bataille rangée ; si ce n'est que cette façon de vaincre est moins perilleuse & plus utile à l'Estat.

Quelque ardeur qu'il eust pour sa gloire, il en regla tous les mouvemens par un attachement indispensable à son devoir & par les maximes d'une solide pieté. Au lieu de souhaiter la guerre pour accroistre sa consideration, il ne desiroit rien tant que le repos public & la felicité des peuples. L'esprit infiniment eslevé au dessus des sentimens ordinaires, il songeoit moins à rendre son nom esclatant qu'à servir solidement un Prince digne d'estre servi par de tels Heros & autant eslevé au dessus de tous les Roys de l'Univers que le grand homme dont nous parlons estoit eslevé au dessus de leurs Capitaines.

Il y a sujet de s'estonner que sa santé ait peu respondre toujours à la grandeur de son courage. Car quelle jeunesse a paru plus vigoureuse que ses dernieres années ? Quelquun dans la fleur de son aage a il moins espargné sa personne & fourni plus gayement aux fatigues d'une longue campagne ? On l'auroit creu comme insensible à tous les travaux de la guerre, à toutes les injures des saisons, si le soin continuel qu'il prenoit pour les espargner aux autres n'eust fait voir qu'il les ressentoit.

N'a il pas donné des marques admirables de cette constance à ce * Chef fameux des armées Imperiales, qui employoit contre luy toutes les ruses & les stratagemes de l'art. Apres l'avoir poussé peu à peu de defilé en defilé, à la fin content du poste où il l'avoit comme renfermé & de la marche surprenante qu'il avoit faite, tout prest de recueillir les fruits d'une victoire qu'il avoit amenée de si loing, luy qui ne se flatoit jamais, il alloit, disoit il, chasser les troupes de l'Empire bien loing de nos frontieres & peutestre forcer les ennemis à demander la paix sous des conditions glorieuses à la France, lorsqu'un coup fatal trancha tous ses desseins avec le cours d'une si belle vie.

* *Montecuculli.*

Projects humains, esperances trompeuses, est ce ainsy que vous vous dissipés & que la teste la plus illustre de mesme que la plus ordinaire est sujecte aux atteintes de la mort ? Mais en cessant de vivre ce grand homme ne cessa pas de vaincre, son esprit & ses ordres encore presens aux yeux de toute l'armée causerent le guain du combat qui preceda ses funerailles, & tous les soldats animés de la juste douleur de sa perte firent des actions incroyables pour la vanger.

Si ce que vous venés d'entendre vous donne de la veneration pour ce grand homme & quelque amour pour les vertus extraordinaires, souvenés vous que les mesmes siecles qui ont produit les grands Capitaines ont produit ordinairement les grands Orateurs ; & dans un temps où l'on

trouve des Scipions & des Alexandres, faites voir qu'on peut trouver aussi des Cicerons & des Demosthenes.

Eloge de Monsieur de Turenne tiré des œuvres de M. de S. Evremont.

JE ferois tort à la naissance de Monsieur de Turenne, si je songeois à instruire le public d'une maison aussi illustre & aussi considerable dans toute l'Europe que la sienne. Je ne m'amuseray point à dépeindre tous les traits de son visage. Les caracteres des grands hommes n'ont rien de commun avec les portraits des belles femmes. Mais je puis dire en gros qu'il avoit quelque chose d'auguste & d'agreable, quelque chose en sa physionomie qui faisoit concevoir je ne sçay quoy de grand en son ame & en son esprit. On pourroit juger à le voir que par une disposition particuliere la nature l'avoit preparé pour faire tout ce qu'il a fait.

Né d'un pere aussi auctorisé dans le parti Protestant que Monsieur de Bouillon l'estoit, il en prit les sentimens de religion sans zele indiscret pour la sienne, sans aversion pour celle des autres, precautionné contre une seduction secrete qui fait voir de la charité pour le prochain où il n'y a qu'un excés de complaisance pour son opinion.

Comme il n'y a rien de bas dans les employs de la guerre, il passa par les plus petits, par les mediocres, toujours jugé digne de plus grands que ceux qu'il avoit, toujours distingué par sa naissance. La seule distinction de ses services l'a fait monter par degrez au commandement des armées; & l'on peut dire sans exaggerer que pour arriver aux postes qu'il a eus, jamais homme n'a tant dû à son merite & si peu à la fortune.

Je ne m'estendray point à parler de ses actions, me bornant à quelques particularitez peu connuës qui contribueront à former son caractere.

Tant qu'il a servi avec Monsieur le Prince en Alemagne, Monsieur le Prince luy a donné la principale gloire de tout ce qu'on y faisoit, & l'estime qu'il avoit pour luy alla si loing que s'entretenant avec quelqu'un de tous les Generaux de son temps, *Si j'avois à me changer*, dit il, *je voudrois estre changé en Monsieur de Turenne, & c'est le seul homme qui puisse me faire souhaiter ce changement là.* On ne sçauroit croire l'application qu'avoit Monsieur le Prince à l'observer, cherchant à profiter non seulement de ses actions, mais de ses discours.

Il me souvient qu'il luy demandoit un jour quelle conduite il voudroit tenir dans la guerre de Flandres. *Faire peu de sieges*, respondit Monsieur de Turenne, *& donner beaucoup de combats. Quand vous avez rendu vostre armée superieure à celle des ennemis par le nombre & par la bonté des troupes, (ce que vous avez presque fait par la bataille de Rocroy) quand vous estes bien maistre de la campagne, les villages vous vaudront des places. Mais on met son honeur à prendre une ville forte bien plus qu'aux moyens de conquerir aisement une province. Si le Roy d'Espagne avoit mis en troupes ce qu'il luy a cousté d'hommes & d'argent à faire des sieges & à fortifier des places, il seroit aujourdhuy le plus considerable de tous les Rois.*

La premiere maxime de Monsieur de Turenne pour la guerre est celle qu'on attribuë à Cæsar, qu'il ne falloit pas croire avoir rien fait tant qu'il

restoit quelque chose à faire. A peine Philisbourg avoit capitulé qu'il se destacha avec ses troupes pour tomber sur le petit corps que Savelli & Coloredo commandoient. Il y tomba, il le desfit, il marcha à Spire, à Wormes, à Mayence, qui se rendirent; & tout cela fut executé en six ou sept jours.

Il consideroit plus les actions par leurs suites que par elles mesmes. Il estimoit plus un General qui conservoit un pays apres avoir perdu une bataille que celuy qui l'avoit gagnée & n'avoit pas sçeu en profiter.

Venons à nos guerres civiles. C'est là qu'on a mieux connu Monsieur de Turenne, pour avoir esté plus exposé aux observations des Courtisans. On sçait qu'il a sauvé la Cour à Gergeau & qu'il l'a empeschée de tomber entre les mains de Monsieur le Prince à Gien. Il a conservé l'Estat quand on le croyoit perdu. Il en a augmenté la gloire & la grandeur lorsqu'à peine on osoit en esperer la conservation.

Un destail de ses services rendroit le caractere languissant. Un seul tiendra lieu de tous les autres.

Il trouva la Cour si abandonnée qu'aucune ville ne vouloit la recevoir. Les Parlemens s'estoient declarez contre elle; & les peuples prevenus d'une fausse opinion de bien public s'attachoient aveuglement à leurs Declarations. Monsieur le Duc d'Orleans estoit à la teste des Parlemens, Monsieur le Prince à celle des troupes, Fuensaldagne s'estoit avancé jusqu'à Chauny avec vingt mille hommes, & Monsieur de Lorraine n'en estoit pas esloigné. Tel estoit l'estat de cette Cour malheureuse quand Monsieur de Turenne apres quelques sieges & quelques combats dont je laisse le recit aux historiens, quand Monsieur de Turenne, dis je, la ramena malgré elle à Paris, où le Roy ne fut pas sitost que son restablissement dans la Capitale fit reconnoistre son auctorité par tout le royaume. La seureté du Roy bien establie au dedans, Monsieur de Turenne fit sentir sa puissance au dehors, & reduisit l'Espagne à demander une paix qui fut son salut, ne pouvant continuer une guerre qui eust esté sa ruine.

Revenons des faits de Monsieur de Turenne à une observation plus particuliere de sa conduite, de ses qualitez, & de son genie. Aux bons succez il poussoit les avantages aussi loing qu'ils pouvoient estre poussez. Aux mauvais il trouvoit toutes les ressources qu'on pouvoit trouver. En toutes choses il preferoit la solidité à l'esclat, moins sensible à la gloire que ses actions luy pouvoient donner qu'à l'utilité que l'Estat en recevoit. Le bien des affaires alloit avant toutes choses. On luy a veu essuyer les mauvais offices de ses envieux, les injures de ses ennemis, les desgouts de ceux qu'il servoit, pour rendre un veritable service. Modeste en tout ce qu'il faisoit de plus glorieux, il rendoit les Ministres vains & fiers avec luy par les avantages qu'ils tiroient de ce qu'il avoit fait. Severe à luy mesme, il comptoit tous ses malheurs pour des fautes. Indulgent à ceux qui avoient failli, il faisoit passer leurs fautes pour des malheurs.

Il semble qu'il donnoit trop peu à la fortune pour les evenemens; & le voulant convaincre par son propre exemple du pouvoir qu'elle a dans les occasions, on luy dit qu'il n'avoit peutestre jamais mieux fait qu'à Ma-

riandal & à Rethel, cependant qu'il avoit perdu ces deux combats pour avoir esté malheureux. *Je suis content de moy*, respondit il, *dans l'action. Mais si je voulois me faire justice un peu severement, je dirois que l'affaire de Mariandal est arrivée pour m'estre laissé aller mal à propos à l'importunité des Alemands qui demandoient des quartiers, & que celle de Rhetel est venuë pour m'estre trop fié à la letre du Gouverneur, qui promettoit de tenir quatre jours le jour mesme qu'il se rendit.* A quoy il ajousta : *Quand un homme se vante de n'avoir point fait de faute à la guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite longtemps.*

Il luy ressouvint toujours de cette importunité de Rosen à demander des quartiers, & de la facilité trop grande qu'il avoit euë à les accorder. Cette reflexion luy fit changer de conduite à l'esgard des Officiers. Il continua les bons traitemens qu'il avoit accoustumé de leur faire, mais il ne voulut plus se trouver en estat d'en estre gehenné pour le service.

Le premier embaras dont il se desfit fut celuy des disputes de l'infanterie. Cette vieille habitude fondée sur une apparence d'honeur estoit comme un droit que tous les corps vouloient se maintenir. L'opposition fut grande. Mais le General en vint à bout; & Puysegur, le plus intelligent, mais le plus difficultueux des Officiers, Puysegur, ennemy de tous les Generaux qu'il ne gouvernoit pas, fut obligé de vendre son Regiment & de se retirer avec sa capacité incommode à sa maison. Le tour ordinaire des Officiers dans les destachemens, leur rang aux ordres de bataille ne furent plus observez. C'est ce qu'on vit à la bataille de Dunkerque, où Monsieur de Turenne choisit le Marquis de Crequy pour commander l'aisle opposée à Monsieur le Prince sans aucun esgard à l'ancienneté des Lieutenans generaux.

Apres avoir changé ces vieilles coustumes, il changea, pour ainsi dire, le genie des nations. Il fit prendre aux estrangers une activité qui ne leur estoit pas naturele. Il fit perdre aux François la legereté & l'impatience que leur nation avoit toujours euës. Il fit souffrir la fatigue sans murmurer. Il fit oublier la Cour aux Courtisans qui avoient de l'employ, comme s'il n'y avoit point eu d'autre mestier que la guerre.

Voila quelle fut la conduite de Monsieur de Turenne pour les Officiers. Voyons son procedé à l'esgard de Monsieur le Cardinal.

Dans le temps que Monsieur le Cardinal estoit le plus malheureux, que ses amys cherchoient des pretextes pour l'abandonner & ses ennemys des occasions pour le perdre, Monsieur de Turenne eut pour luy les mesmes deferences, les mesmes respects qu'on avoit eus dans sa plus haute fortune. Quand son Eminence eut restabli son pouvoir, qu'elle regnoit plustost qu'elle ne gouvernoit, il garda plus de dignité avec elle qu'il n'en avoit gardé dans ses malheurs. Ce fut le premier qui osa faire sa Cour au Roy, toutes les personnes considerables ayant leur application entiere à Monsieur le Cardinal.

Il ne sollicita point de graces, & les avantages qu'il obtint parurent des effets du service rendu à l'Estat sans attachement au ministere.

Jamais les vertus des particuliers n'ont esté si bien unies avec les qualitez

des heros qu'en la perſonne de Monſieur de Turenne. Il eſtoit facile dans le commerce, delicat dans la converſation, fidele dans l'amitié. On l'a accuſé de ne s'employer pas aſſez fortement pour ſes amys à la Cour. Mais il ne s'y employoit pas davantage pour luy meſme. Une gloire ſecrete l'empeſchoit de demander ce qu'il n'eſtoit pas ſeur d'obtenir. Il faiſoit tout le plaiſir qu'il pouvoit faire par luy meſme. Les amys d'ordinaire penſent qu'on a plus de credit qu'on n'en a & qu'on leur doit plus qu'on ne leur doit.

Monſieur de Turenne n'eſtoit pas incapable d'avoir de l'amour. Sa vertu n'eſtoit point de ces vertus ſeches & dures qu'aucun ſentiment de tendreſſe n'adoucit. Il aimoit plus qu'il ne croyoit, ſe cachant autant qu'il luy eſtoit poſſible une paſſion qu'il laiſſoit connoiſtre aux autres.

Si les ſingularitez ſont des eſpeces de defauts dans la ſocieté, Monſieur de Turenne en avoit deux qu'on reproche à bien peu de gens, un deſintereſſement trop grand lorſqu'on voyoit regner un eſprit d'intereſt univerſel, & une probité trop pure dans une corruption generale.

Son changement de religion fut ſenſible aux Proteſtans. Ceux qui l'ont connu ne l'ont attribué ny à l'ambition ny à l'intereſt. Dans tous les temps il avoit aimé à parler de religion, particulierement avec Monſieur d'Aubigny, diſant toujours que les Reformez avoient la doctrine plus ſaine, mais qu'ils ne devoient pas ſe ſeparer, pour la faire prendre inſenſiblement aux Catholiques. Quand on avoüe qu'on a eu tort de ſortir d'une Egliſe, reprit Monſieur d'Aubigny, l'on eſt bien prez d'y rentrer; & ſi je ſurvis à Madame de Turenne, je vous verray dans la noſtre. Monſieur de Turenne ſouſrit, & ce ſouſris n'expliquoit pas aſſez ſi c'eſtoit pour ſe moquer de la prediction de Monſieur d'Aubigny ou pour l'approuver. Dans l'une & dans l'autre religion il alloit toujours au bien. Huguenot, il n'avoit rien d'oppoſé à l'intereſt des Catholiques. Converti, il n'avoit point de zele prejudiciable à la ſeureté des Huguenots. Dans la deference qu'avoit le Roy pour ſon grand ſens, il eſt à croire qu'il l'auroit ſuivi, & que les Miniſtres Huguenots n'auroient pas à ſe plaindre de leur ruine, ny le Clergé catholique à ſe repentir de ſon zele.

Ceux qui l'ont ſuivi dans ſes dernieres campagnes diſent qu'il avoit une vigueur plus vive qu'aux precedentes, qu'il eſtoit plus hazardeux à entreprendre & à ſe commettre qu'auparavant. Un coup de canon finit une vie ſi glorieuſe, mort deſirable (puiſqu'il faut mourir) à un ſi grand homme.

Sa perte fut pleurée de tous les François, regretée de tous les indifferens; ſa perſonne loüée des ennemis, ſa vertu admirée de tout le monde.

Le Roy, qu'il avoit ſi bien ſervi, voulut qu'il fut enterré à S. Denis avec les Roys ſes predeceſſeurs, ſe croyant auſſi obligé à celuy qui luy avoit conſervé ſon royaume qu'à ceux qui le luy avoient laiſſé.

Fragment tiré du cinquieſme tome des œuvres de M. de S. Evremont.

UN des plus conſiderables ſervices que Monſieur de Turenne ait rendu a eſté ſans doute celuy qu'il rendit à Gien. La Cour y croyoit eſtre dans la derniere ſeureté quand Monſieur le Prince, qui avoit traverſé

une partye du royaume luy septiesme pour venir joindre Monsieur de Beaufort & Monsieur de Nemours, quand Monsieur le Prince ne les eust pas si tost joints qu'il marcha à Monsieur d'Hoquincourt, & tombant au milieu de ses quartiers, les enleva tous l'un apres l'autre. Vous ne sçauriez croire la consternation que cette malheureuse nouvelle mit à la Cour. On n'osoit demeurer dans la ville, on n'osoit s'en esloigner, ne voyant aucun lieu où l'on peut estre un peu seurement. Toute la ressource estoit en Monsieur de Turenne, qui se trouvoit dans un aussi grand embarras. *Jamais*, a il dit depuis, *il ne s'est presenté tant de choses affreuses à l'imagination d'un homme qu'il s'en presenta à la mienne. Il n'y avoit pas longtemps que j'estois racommodé avec la Cour & qu'on m'avoit donné le commandement de l'armée qui en devoit faire la seureté. Pour peu qu'on ait de consideration & de merite, on a des ennemis & des envieux. J'en avois qui disoient par tout que j'avois conservé une liaison secrete avec Monsieur le Prince. Monsieur le Cardinal ne le croyoit pas; mais au premier malheur qui me fut arrivé, peutestre auroit il eu le mesme soupçon qu'avoient les autres. Deplus, je connoissois Monsieur d'Hoquincourt, qui ne manqueroit pas de dire que je l'avois exposé & ne l'avois pas secouru. Toutes ces pensées estoient affligeantes; & le plus grand mal, c'est que Monsieur le Prince venoit à moy le plus fort & victorieux.*

Dans ce meschant estat que Monsieur de Turenne a depeint luy mesme, il rassembla ses quartiers le mieux qu'il peut, & marcha plus par conjecture que par connoissance du costé que Monsieur le Prince pouvoit venir. La nuit estoit extremement noire; & il n'avoit pour guides que des fuyards, plus capables d'effrayer ses troupes que de le conduire. Heureusement il se trouva le matin à la teste d'un defilé, qu'il falloit passer necessairement à Monsieur le Prince, s'il vouloit aller à Gien. Monsieur de Navailles proposa de jetter l'infanterie dans un bois qui bordoit le defilé. Monsieur de Turenne rejetta la proposition, sçachant bien que les ennemis, qui estoient les plus forts, l'en auroient chassée, & que dans le desordre où ils l'auroient mise, il luy eust fallu se retirer à Gien avec la seule cavalerie. Le party qu'il prit fut de mettre toutes ses troupes sur une ligne & de s'esloigner cinq ou six cens pas du defilé. Monsieur le Prince croyant qu'il se retiroit veritablement, fit passer quatorze escadrons, qui alloient estre suivis de l'armée entiere. Alors Monsieur de Turenne tournant avec toutes ses forces chargea, rompit, fit repasser le defilé à ces escadrons dans un desordre incroyable. Monsieur le Prince se voyant en cette posture creut le passage du defilé impratiquable, comme il l'estoit en effet; & on ne fit autre chose le reste de la journée que se canonner. Monsieur de Turenne fortifié du debris de l'armée de Monsieur d'Hoquincourt & de quelques gens frais, se retira le soir à Gien, où il receut les applaudissemens sinceres que donne une Cour qui n'est pas encore bien rassurée du peril qu'elle a couru.

TABLE



TABLE

DES ALLIANCES

DE LA MAISON D'AUVERGNE.

TABLE DES ALLIANCES &c.



TABLE ALPHABETIQUE

DE L'HISTOIRE GENEALOGIQUE

DE LA MAISON D'AUVERGNE.

B

TABLE ALPHABETIQUE.

G

H

L

M

S

T

TABLE ALPHABETIQUE.

FIN.

ERRATA.

Pag. 87. *ligne* 28. *mettez*, Woeringen ou Woronck
Pag. 151. *ligne* 27. *corrigez*, Marcel
Pag. 209. *ligne* 13. *corrigez*, Guy seigneur de Cousant.
Pag. 220. *ligne* 7. *corrigez*, MCCCLXXV.
Pag. 222. *ligne* 14. *corrigez*, Beffroymont Sire de
Pag. 238. *ligne* 31. *corrigez*, Guichard son frere en qualité
Pag. 254. *ligne* 12. *corrigez*, MDCXCVIII.
Pag. 294. *ligne* 13. *corrigez*, en un titre
Pag. 296. *ligne* 38. *corrigez*, luy donna un acte de reconnoissance.

LETRE

2 vol.

pr 15 — 00

LETRE



